
3 1761 08148221 8

Vol. 6—No 1 JANVIER-FEVRIER 1912

Bulletin de la Société de Géographie de Québec





QUEBEC

1912

SOMMAIRE

Société de géographie de Québec. Liste des membres pour 1912.	
Réunion annuelle de la Société	
L'art monumental au Canada Français . .	Chan. L. RAMBURE
Le R. P. G. Lemoine	E. R.
Noms géographiques sauvages. Etymologie et traduction	EUG. ROUILLARD
Le régime des Eaux	AVILA BEDARD
La ville de Regina	C. O.
L'Alaska	N. LEVASSEUR
Au Brésil—L'Etat de Minas Geraes .	P. DE BOUCHERVILLE
Chez les Esquimaux	
Le lac Guatavita	N. LEVASSEUR
Chronique géographique	

BUREAU POUR L'ANNÉE 1911

Président..............	L'honorableSir A. B. ROUTHIER
Vice-présidents.......	L'hon sénateur LANDRY M. J. G. SCOTT. M. CYR. DUQUET.
Sec-corr................	M. N. LEVASSEUR.
Assistant................	M. F. X. FAFARD.
Sec-archiviste et trésorier	M. EUGÈNE ROUILLARD
Bibliothécaire..........	H. MAGNAN.

CONSEIL DE DIRECTION : — M. F.-X. Berlinguet, l'hon. P. B. de la Bruère M. le Sénateur Aug. Choquette M. J.-N. Gastonguay, M. Philéas Gagnon, M. Geo. Bellerive, M. E. F. Wurtele, M. J. E. Girard, M. L. A. Cannon, M. l'abbé Ad. Garneau, M, l'abbé Iv. Caron.

La contribution est, comme à l'ordinaire, de $2.00 pour les membres actifs et de $1.00 pour les membres honoraire.

Ceux qui, n'étant pas membres de la Société, désireraient néanmoins prendre connaissance de notre Bulletin, peuvent obtenir un numéro spécimen en s'adressant au Trésorier.

Les nouveaux membres qui paient immédiatement leur cotisation on droit à l'envoi du numéro de luxe publié par la Société durant les fêtes du IIIe centenaire.

L'envoi du *Bulletin* aux Sociétés correspondantes tient lieu d'accusé réception.

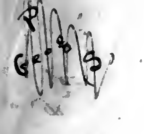


TABLE DES MATIERES

CONTENUES DANS LE

Bulletin de la Société de Géographie de Québec

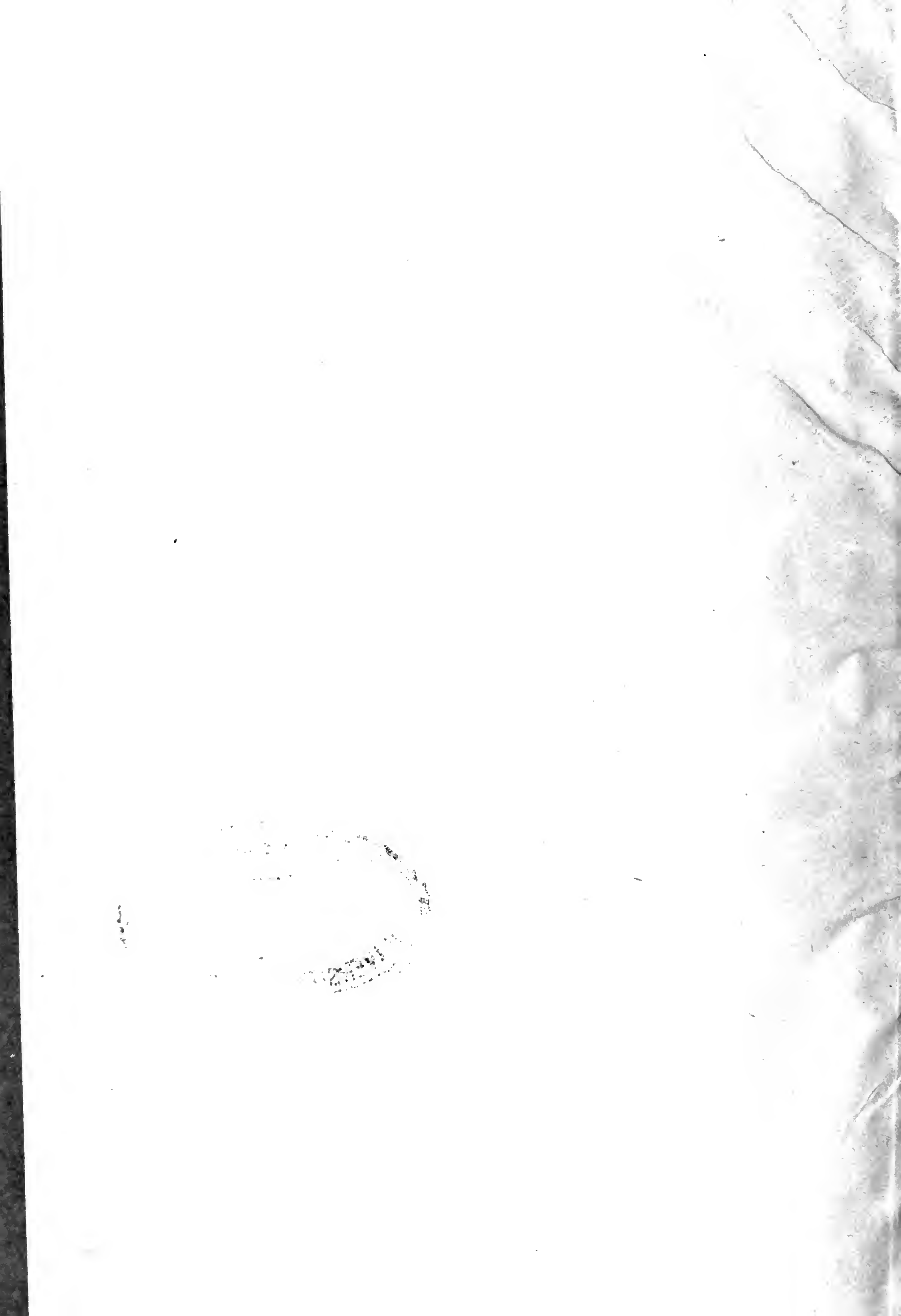
Depuis la fondation de la Société jusqu'au 31 décembre 1912





QUÉBEC

1913



INDEX ALPHABETIQUE

—

A

Pages

Abitibi—Une expédition dans l'—en 1910, par F. Laliberté, vol. V, No. I 43

" Une expédition dans l'—par M. l'abbé I. Caron, vol. V, No. 6 371

" Région de l'—par Eug. Rouillard, janvier 1908, vol. III, No. I 13

" Nouveaux cantons de l'—janv. 1908, vol. III, No. 1. 15

" Distances à parcourir pour l'atteindre, vol. VI, No. 4 271

" Nomenclature des cours d'eau, par Eug. Rouillard, vol. VI, No. 4 231

" Relation du premier missionnaire de cette région en 1837, vol. VI, No. 2 114

" Nouvelles dénominations géographiques, par Eug. Rouillard, vol. VI, No. 3 156

" Explorations de l'—en 1911-1912, vol. VI, No. 6.. 422

" Le climat de l'—par A. Lepage, A. G., vol. VI, No. 6 416

" Notes sur l'—par G. C. Piche, vol. VI, No. 6..... 385

Acte d'incorporation de la Société de Géographie de Québec, No. I, vol. I 2

Adresse au lieutenant-gouverneur de la province, avec réponse, vol. I, No. I 10

Afrique.—Le partage de l', par U. D., vol. VI, No. 6...... 396

Agouanus.—Rivière, étymologie et traduction, vol. V, No. 6 411

Agrandissement, L'—des provinces, vol. VI, No. 5........ 347

Alaska, L'—par N. LeVasseur, vol. VI, No. I......... ... 52

" Etude sur les Indigènes de l'—vol. VI, No. 4..... 264

Albanel.—Comté du Lac St-Jean, vol. V, No. 3........... 172

" Le Père, S. J.—Expédition à la baie d'Hudson au XVII[e] siècle, vol. IV, No. 2................ 138

" Lac. Restitution du nom, vol. IV, No. I 66

Alberta, Province d'—par E. R., sept. 1910, vol. IV, No. 3 173

Albani—Canton, vol. VI, No. 6........................ 365

Alexis.—Feu le Frère, par l'abbé V.-A. Huard, No. I, vol. V 64

Amérique Centrale.—Population des cinq Etats en 1909, Vol. V, No. I 77

Amérique Française, L'—vol. IV, No. 2 140

Amiante, L'industrie de l'—vol. V, No. I 40

" L'—dans la province de Québec. Rendement depuis 1900, vol. III 53

Pages

A New France in New England, par le Dr. P. Bender, vol. IV, No. I 16
Anticosti.—Esquisse historique et géographique, par N. Le Vasseur, année 1897, vol. II, No. 2 174
— La ferme d', sept, 1910, vol. IV, No. 3 221
Appalaches.—Région des, par R. W. Brock, vol. IV, No. 4 239
Arabie.—Exploration de l', vol. III, No. 5 63
Arbres géants, Les—en Californie, vol. IV, No. 4 285
Archipel Arctique.—L', par G. A. Young, vol. IV, No. 5 .. 324
Arctic.—Expédition de l', en 1910, sous le commandement du capitaine Bernier, vol. V, No. I 77
Ashuanipi.—Lac. Etymologie et traduction par le P. Lemoine, vol. V, No. 6 412
Amitikik.—Lac. Etymologie et traduction par le P. Lemoine, vol. V, No. 6 412
Asslnibastats.—Lac. Etymologie et traduction par le P. Lemoine, vol. V, No 6 412
Assiniboia.—Rivière. Etymologie et traduction, vol. V, No. 6 412
Attikamèques et Têtes-de-Boule, par B. Sulte, vol. V, No. 2 121
Atuatanas of the Natives of Copper river, by Henry T. Allen, 1889, vol. I, No. 5 79
Australie.—L'essor de l', par U. J. Feillet, vol. VI, No. 6 .. 417
Avant le premier tour du monde, poésie par B. Sulte, vol. V No. I 68

B

Babel.—Le Père Babel et ses expéditions dans le Nord, par E. R , vol. VI, No. 3 202
Baie d'Hudson, La—Exploitation proposée de ses ressources de terre et de mer, par C. Baillargé, année 1897, vol. II 1
" La.—Au XVIIe siècle, par E. Rouillard, vol. IV, No. 2 138
" Impressions de voyage du gouverneur canadien, Lord Grey, vol. IV, No. 4 291
" Bibliographie de la—et de son territoire, (illustré) vol. II, No. II 143
" Extraits d'anciens ouvrages traitant de la baie d'Hudson, vol. II, No. 2 167
" Map of an exploration of part—and of a survey of the adjacent north eastern water of the Upper Ottawa Region, vol. II, année 1897 127
" Chemin de fer projeté, vol. IV, No. I 62
Baie Georgienne.—Le grand canal canadien. Travaux à faire, vol. VI, No. 4 274
Baie James.—Superficie et postes de la baie, par C. Baillargé, vol. II, No. 2, année 1897 21

Pages

Baillargé.— Chs —Rapport de la Société de Géographie de Québec à la Société Royale du Canada, vol. II, No. I 115
" .—The proposed barring or damming of the Strait of Belle-Isle, vol II, No. 2........... 261
" .—Address as delegate of Geographical Society, at Halifax, N. S., vol. II, No. 2, année 1897.................................... 261
" .—Question de l'amélioration du climat de l'île d'Anticosti par la fermeture du Détroit de Belle-Isle pour détourner le courant d'eau glacée qui s'y dirige, vol. II, No. 2, année 1897.................................... 274
" .—Résumé et traduction d'un mémoire du Dr Bell sur le soulèvement différentiel du territoire du Nord Est, le long de la rivière Bell. vol. II, No. 2, année 1897.................. 251
" .—On veut nous voler le St-Laurent ! vol. II, No. 2, année 1897.......................... 70
" .—Portrait, vol. II, No. 2, année 1897......... 50
" .—Rapport sur une des sections du chemin de fer entre Québec et le lac St-Jean, vol. I, No. 3 68
Baffin, Ile de.—vol. VI, No. 4 273
Baléares, Archipel des—déc. 1909, vol. III, No. 6......... 54
Baleine, Chasse à la—dans la baie d'Hudson, déc. 1909.. vol. III, No. 6.............................. 50
Bancs d'Huîtres au Canada, vol. V, No 6.................. 437
Banff.—La ville de, (gravure), vol. V, No. 2 31
Banquises fleuries.—Explication du phénomène, vol. IV, No. I 70
Barbeau.— C. M.—Du *Potlach* en Colombie Britannique, vol. V, No. 4 et Nos. subséquents........... 275
Baskatong.— Lac et Canton. Etymologie et traduction, vol. V, No. 6 ....
Batiscan. — Origine du nom, vol. V, No. 6.... 413
Basques.—Les, à Terreneuve, vol. VI, No 5............ 234
Bassins de carénage et les grands ports commerciaux européens, par E. R., vol. IV, No. 5............... 303
Bas Saint-Maurice, Le—par B. Sulte, vol. V, No. I........ 36
Bassin de radoub de Lévis Création et coût de cette entreprise, vol. IV, No. 5.......................... 310
Bathurst, La ville de—vol. IV, No. 4..... 268
Bédard, Avila.—Les Dunes de Lachute, vol. V, No I...... 20
" " « Le Précis de Géographie de l'abbé Ad. Garneau », vol. VI, No. 5 338
" " « Les câbles de télégraphie sous-marine, » vol. VI, No. 5.................... 327
Bell, Rivière.—Nomenclature géographique, vol. II, No 2, année 1897.......... 259

Pages

Bell, Dr. Conférence sur les explorations autour de la baie d'Hudson, vol. I, No. I........................ 30
" Dr. and party with group of Eskimo at Powyga, vol. II, No. 2, année 1897........................ 144
" Dr. Robert. Portrait, vol. II, No. 2, année 1897.... 210
Belle-Isle.— By Charles H. Farnham, vol. I, No. 5, 1889... 233
Bellerive, M. Geo.—Officier de la légion d'honneur, vol. VI, No. 2.................................. 139
Belœil, Montagne de—vol. VI, No. 6.................... 411
Bender.—Dr. P. A New France in New England, vol. IV, No. I.................................. 16
Bouffard, J.—Du régime légal forestier, vol. VI, No. 2..... 84
Bouleau.—Le, à papier, par MM. G.-C. Piché et A. Bédard, vol. VI, No. 2............................ 33
Bourinot.—J.-G. La rivière du Désert, vol. VI, No. 5.... 303
Brandy Pot.—Historique, par Eug. Rouillard, vol. VI, No. 2 134
Brouage, La ville de—Passé et présent, par l'abbé Lemonnier, vol VI, No. 6.............................. 426
Bermudes, Aux.—par M. l'abbé V.-A. Huard, vol. III, No. 4. 3
Bibliothèques de la province de Québec, vol. V, No. 2...... 149
Bernier, capitaine J. E.—Expédition arctique, déc. 1909, vol. III, No. 6.............................. 3
" capitaine J. E. Conférence sur les terres polaires. vol. IV, No. I.............................. 61
Berniera.—Propriété dans les terres arctiques, vol. IV, No. 3, sept. 1910.................................. 219
Bignell, John.—Explorateur, portrait, vol. II, anné 1897. 31
Bisons, Les.—à Banff, dans le parc des Montagnes Rocheuses, (gravure), vol. V, No. 2....................
" Ce qui en reste, vol. III, No. 4................ 35
Bœuf polaire, Le.—vol. V, No. 2........................ 150
Bois carré, Le commerce du.—par Edw. T. Smith, vol. I, No. 5.................................. 335
Bois de Commerce aux Etats-Unis, déc. 1909, vol. III, No. 6 43
Botsford, Canton.—vol. V, No. 2........................ 115
Bougainville, Un monument à.—en Polynésie, vol. III, No. 5.................................. 59
Bignell et Bureau.—Explorateurs, vol. IV, No. I.......... 56
Boyer, Canton.—vol. V, No. I............................ 30
Bray, A. de.—La géographie à l'Ecole des Hautes Etudes commerciales, vol. V, No. I.................... 12
Brésil, Le.—Conférence de P. de Boucherville, vol. V, No. I 50
" L'Etat de Minas Géraes, par P. de Boucherville, vol. VI, No. I.............................. 54
Brise-Glace.—par M. M., vol. VI, No. 2................ 81
Bureau, Joseph—Explorateur Notes biographiques, par N. LeVasseur, vol. III, No 5.................... 23

C

Pages

Cables de télégraphie sous-marine, par Avila Bédard, vol. VI, No. 5 327
Café, La production du.—au Brésil, vol. VI, No. 3 197
Canada, Le.—Son étendue, vol IV. No. 4 290
" Superficie totale, par G. A. Young, vol. IV, No. 4. 229
Canada géologique, Le.—par G. A. Young, vol. IV, No. 4.. 229
" inconnu, Le.—par B. Sulte, (conférence), 1881, vol. I, No. 2 19
" avant Jacques-Cartier, Le. — par le Dr N. E. Dionne. Conférence, vol. I, No. 2 70
Canadiens-français dans l'Ouest. Les premiers explorateurs, vol. IV, No. 5 373
" au Massachussets, vol. V, No. 6 442
Canal de la baie Georgienne, vol IV, No. 5 366
" de Panama, Le.—vol. VI, No. 2 137
" de Panama, par M. l'abbé Ad. Garneau, vol. VI, No. 5 314
Canoe Trip from Lake Superior to Hudson Bay and return via Lake Mistassini and the Saguenay river to Tadoussac, par le prof. John Galbralth, 1885, vol. I, No. 4 1
Cantons français.—Hanotaux, Lamy, Bazin, Bonin, Leau, vol. VI, No. 5 346
Cantons.—Leur origine et leur organisation, vol. IV, No. 5. 366
" Nouveaux, dans la région du Saint-Maurice, vol. VI, No. 6 364
Canyon, Le.—du Colorado, vol. VI, No. 3 205
Caoutchouc, Le.—Production du Brésil, vol. IV, No. 4... 294
Cap-Breton.—D'où vient le nom? vol. VI, No. 5 234
Cap-Dauphin.—Vol. V, No. 6 385
Cap-de-Chatte.—Orthographe du nom, par Eug. Rouillard, vol. IV, No. I 38
Capitalistes américains au Canada, Les.—déc. 1909. vol. III, No. 6 49
Capitaux étrangers au Canada, vol. VI, No. 3 198
Cape Wolstenholm, south side of Hudson strait, view, vol. II, No 2, année 1897 223
Caraïbes, Les.—vol. IV, No. V 359
Caribou, Région du.—dans le Nord du Canada, vol. V, No. 2 88
Carte, La plus ancienne.—de la province de Québec, par B. Sulte, vol. VI, No. 5 296
" de l'Abitibi, vol. V, No. 4 288
" du Monde, La.—au millionème, vol. V, No. I 69
Carthage.—Ce qu'elle est devenue? vol. VI, No. 3 207
Castor, Le.—par N. LeVasseur, vol. V No. 6 390
Chainon ethnologique, Le.—vol. IV, No. I 53
Chambord.—Comté du Lac Saint-Jean, vol. V, No. 3 164
Chambers, E. T. D.—La pêche sportive de Québec. Rivières à saumon, vol. VI, No. 4 252

Pages

Chambre de commerce de Québec.—Résolutions au sujet du chemin de fer du Grand Nord, (1894), vol. II, No. 2 89
Champlain, comme citoyen et comme chrétien, par A.-B. Routhier, juillet, 1908, vol. III, No. 2 3
" Résumé de sa vie et de ses œuvres, par le Dr. N.-E. Dionne, juillet 1908, vol. III, No. 2 9
" Portrait, juillet 1908, vol. III, No. 2 2
" in Acadia, by W. F. Ganong, juillet 1908, vol. III, No. 2 17
" in Ontario, par Charles W. Colby, juillet 1908, vol. III, No. 2 25
" in English, par George M. Wrong, juillet 1908, vol. III, No. 2 37
" Sa jeunesse. Voyage aux Indes Occidentales, par l'abbé Amédée Gosselin, juillet 1908, vol. III, No. 2 43
" Notes bibliographiques sur les écrits manuscrits et imprimés, avec gravures, par Philéas Gagnon, juillet 1908, vol. III, No 2 55
" « Instruction pour le voyage de Canadast. » 1630, par l'abbé Amédée Gosselin, juillet 1908, vol. III, No. 2 79
" Un historien de,—par J. Edmond Roy, juillet 1908, vol. III, No. 2 87
" Première page du manuscrit de,—gravure, juillet 1908, vol. III, No. 2 55
" par Gabriel Hanotaux, vol. VI, No. 2 130
Chanson batelière canadienne, vol. IV, No. 4 306
Charbon.—La production aux Etats-Unis en 1908, vol. IV, No. 4 252
" L'industrie du.—dans l'Ouest canadien, vol. III, No. 4 61
" Le.—au Canada. Rendement par provinces, vol. V, No. 6 435
Chasse et Pêche.—Profits que l'on peut en retirer, par H. de Puyjalon, vol. II, No. 2, année 1897 .. 59
Chemin, Le.—de fer du Parry Sound à Québec Lettre du Bureau de Commerce, vol II, année 1897 89
" Le.—de fer de Matane et de Gaspé, par N. LeVasseur, vol. V, No. I 60
" Le.—de fer Québec Oriental, par Faucher de Saint-Maurice. 1888, vol. I, No. 5 103
" Les.—de fer du Canada en 1909, vol IV, No. 4. 290
" de fer du Canada à la Baie James, (du *Toronto World*, 1897) vol. II, No. 2 81
" Hudson Bay Railway, (du *Quebec Morning Chronicle*, 1897), vol. II, No. 2 84
" de fer américains et canadiens. Statistiques de 1908, vol. III, No. 4 60

Pages

Chemins, Les.—de fer du Canada. Statistiques de 1911, par province et nombre de milles, vol. VI, No. 3... 198
Chenal du Saint-Laurent, vol. V, No. 2 146
Chez les Esquimaux, vol. VI, No. 1 56
Chibougamau.—Région de.—Exploration de 1910, vol. V, No. I 76
" Région de, par Eug. Rouillard, janv. 1908, vol. III, No. I 13
" Lacs de la région de, vol. V, No. 2 147
" Etymologie et traduction par le P. Lemoine, vol. V, No. 6 415
Chicago.—Etymologie et traduction, vol. V, No. 6 415
Coochepaganish, Rivière.—Etymologie et traduction, vol. V, No. 6 416
Chicoutimi et Lac Saint-Jean.—Situation des colonies en 1910, par Eug. Rouillard, vol. V, No. 3 157
" La ville de.—vol. V, No. 3 181
Chili.—Recensement en 1909, vol. IV, No. 4 291
Chûtes du Grand Métis. Illustration, vol. V, No. I 60
" de Shawinigan.—Leur utilisation, vol. V, No. 6 387
Cités populeuses.—Recensement de 1909, vol. IV, No. 5 ... 372
Clarke city,—sur la côte nord, vol. V No. 3 221
Climat, Le.—du Canada, vol. VI, No. 2 109
Club alpiniste canadien, vol. V, No. 3 219
Coal in Alberta, by J. G. Scott, vol III, No. 4 40
Colonie étrange, sur l'ile Tristan da Cunha, déc. 1909, vol. III, No. 6 42
Colonies de l'Ouest, vol V, No. 4 289
Colonisation française, au Canada, par M. L. Arnould, vol. IV, No 2 151
Comeau.—N.-A. La géographie physique de la partie nord de Québec, vol. I, No. 3 17
Comète Halley, La.—par N.-L., vol. IV, No. 1 50
Commerce de Bois, Le.—en Norvège, vol. IV, No. I 69
" du Canada avec l'étranger. Statistiques de 1908, vol. III, No. 4 59
" allemand et français, vol. VI, No 6 427
" canadien. Statistiques de 1911, vol. VI, No. I. 68
Commission géographique, vol. V, No. 3 217
" géographique, création d'une.—par le gouvernement de Québec, vol. VI, No. 6 363
" de Géologie du Canada. Son organisation, vol. IV, No. 4 289
Communication from Bersimis, from Gregor Burgess, 1885. vol. I, No. 4 27
Conception, La.—colonie nouvelle vol. V, No. 1 27
Conférence sur le Témiscamingue, par M. l'abbé I. Caron vol. IV, No. 5 364
Congrès de la langue française. Vœux formulés, vol. VI, No. 4 219

Pages

Congrès des races, vol. IV, No. 5 367
" Forestier, Le.—vol. V, No. 1 35
Construction navale.—Statistiques de 1907, déc. 1909, vol. III, No. 6 43
Cortez.—La tombe de Ferdinand, vol. IV, No. 1 69
Cordillères, La chaine des.—par R. W. Brock, vol. IV, No. 4 243
Côte Nord du St-Laurent, par Mgr Blanche, vol. V, No. 5 .. 352
" Description des postes de pêche et de chasse par Geo. Leclerc, A. G. vol. V, No. 4 262
" Recensement de 1911, vol. VI, No. 4 240
Création de collèges électoraux dans la province de Québec, vol. VI, No. 2 98
Crown lands surveys, by E. T. Fletcher, (1885) vol. I, No. 4. 33
Curaçao, Ile de.—vol. III, No. 5 53

D

Dans l'extrême nord.—La région du caribou, vol. V, No. 2. 88
Dans l'intérieur de l'Amérique du Sud.—Exploration du Dr W. C. Farabee, déc. 1909 vol. III, No. 6 27
Dates importantes pour la géographie du Canada, par l'abbé Emile Petitot, vol. V, No. 2 90
Dauphin, La ville de.—vol. VI, No. 6 418
De Bellefeuille.—Relation de la mission en 1837 chez les sauvages du Lac Abitibi, vol. VI, No 2. 114
Décharges du lac St-Jean.—Description par J. Fraser, I. C. vol. VI, No. 3 201
Découverte de l'Amérique.—Ce qu'elle a coûté, vol. VI, No. 5 354
Délégation française en Amérique, (le retour). Discours de MM. Hanotaux et Dandurand, vol. VI, No. 4 284
De Montréal au Détroit en 1603, par B. Sulte, vol. VI, No 4. 226
Dénominations géographiques. Projet de loi de M. Mousseau, vol. VI, No. 3 200
Détroit d'Hudson, Le.—vol. IV, No. 1 63
Dionne, N. E.—Portrait, janv. 1908, vol. III, ... 87
Disparus, Les navires.—par N. LeVasseur, vol. III, No. 5 .. 43
Douchobors, Les.—au Canada, déc. 1909, vol. III, No. 6 ... 35
" Les.—au Canada, vol. V, No. 4 292
Duberger et le plan de Québec, par Eug. Rouillard, vol. V, No. 2 130
Dunes, Les.—de Lachute, par Avila Bédard, vol. V, No. 1. 20
Du régime légal forestier, par Jean Bouffard, avocat, vol. VI, No. 2 84

E

Ecoles de navigation au Canada, vol. IV, No. 5 372
Eléphant, Où se trouve l'. d'après le Dr C. Engell, vol. VI, No. 5 350

Pages

Émigration dans l'Ouest. Statistique de 1911, vol. VI, No. 2 135
Empire Britanique, Population.—vol. IV, No. 2.......... 150
" des Indes.—Population en 1910, vol. V, No. 5..... 366
Equateur, République de l'.—vol. VI, No. 3............. 204
Erable, L'.—par N. LeVasseur, vol. IV, No. 4........... 270
Eres remarquables du monde.—vol. IV, No. 5............. 363
Esclaves, Petit lac des.—Etendue et région environnante, vol. V, No. 6........................ 423
Estcourt.—Canton, vol. V, No. 2........................ 112
Esquimalt.—Petite ville de la Colombie, vol. V, No. 6...... 434
Esquimaux, Une tribu d'.—à l'ile Southampton, vol. III, No. 4.............................. 57
" Les.—sur la côte du Labrador, par Eug. Rouillard, vol. III, No. 5.................... 38
" Les.—du Nord, par le P. Turquetil, vol. VI, No. 6.............................. 398
Etat du Montana, vol. VI, No. 2........................ 138
Etats-Unis.—Dénombrement de la population en 1910, vol. V, No. 2............................ 106
Etoiles, Les.—que l'on voit, vol. VI, No. 6............... 430
Expédition arctique du capitaine Bernier, par N. LeVasseur, déc. 1909, vol. III, No. 6................. 3
Exploration dans le nord du lac St-Jean, vol. V, No. 3..... 223
Explorations arctiques, Les.—vol III, No. 4.............. 52
Expédition dans le Nord canadien, vol. V, No. 2.......... 151
Exposition de Bruxelles, vol. IV, No. 5................. 369

F

Famille, La.—canadienne-française, par E. R., vol. IV, No. 5 326
Faucher de Saint-Maurice —Conférence devant la Société : « Le chemin de fer Québec Oriental, vol. I, No. 5 1889.......................... 103
Femmes Japonaises, Les.—et les coutumes de l'Occident, vol. IV, No. 4............................ 272
Fermes modèles au Canada, Nomenclature pour 1901, déc. 1909, vol. III. No. 6..................... 55
" modèles.—Nombre et étendue dans le monde entier, vol. IV, No. I......................... 65
Ferme Neuve, La.—vol. IV, No. 3...................... 224
Fibre, La.—du Brésil. Production, vol. IV, No. 4......... 300
Fidji.—Iles. Recensement de 1911, vol. VI, No. 5........ 352
Fletcher A —A letter on British Columbia, vol. II, No. I... 103
Flottes, Les.—de guerre de l'Angleterre et de l'Allemagne en 1914, vol. VI, No. 5................... 353
Forces hydrauliques de la province de Québec, 1909, vol. III, No. 3.............................. 14
" hydrauliques du Canada, par N. Le Vasseur. Estimation, vol. IV, No. 3...................... 181
" hydrauliques de la rivière Ottawa, vol. VI, No. 6... 419

Pages

Fortin, L'honorabie Dr Pierre.—fondateur de la Société de Géographie de Québec, vol. IV, No. 5........ 347
Fortune, La —des Etats-Unis, vol. VI, No. 6.............. 427
Fourrures au Canada, Les.—vol. IV, No. 3, sept. 1910..... 220
France.—Population en 1911, vol. VI, No. 3.............. 199
Fromage raffiné au Canada, vol. V, No. 5.... 364
Fruits, Les.—du Canada, vol. VI, No. 3.................. 436
Fuégiens ,Les.—vol. IV, No. 5........................ 354
Funk.—Les îles, vol. IV, No. 5......................... 369

G

Gagnon A.—Races primitives de l'Amérique du Nord, vol. I, No. 5.................................. 139
Garneau, M. l'abbé Ad.—Le canal de Panama, Histoire de sa construction, vol. VI, No. 5............... 314
Gatineau, Vallée de la.—vol. V, No. 4................... 226
" Histoire de la région de la.—vol. VI, No. 5.... 304
Gatun, Lac et chaussée de.—vol. VI, No. 5............... 318
Gaulois, Le.—et le Saxon, vol. IV, No. 4............ 282
Genest A. J.—I. C. Conférence sur l'Ungava, vol. IV, No. 2 77
Géographes, Excursion des.—aux Etats-Unis, vol VI, No. 6 428
Géographie.—« Un précis de » de l'abbé Ad. Garneau, par M. Avila Bédard, vol. VI, No. 5.......... 338
" Les Sociétés françaises de Géographie. Nombre de leurs adhérents, vol. VI, No. 4..... 283
" La.—à l'école des Hautes Etudes commerciales, par A.-J. de Bray, vol. V, No. I...... 12
" La.—Poésie, par Benjamin Sulte, vol. IV, No. 5 336
Geographical Conversazione, avec discours par le Président et MM. R. R. Dobell, abbé Laflamme, F. Langelier, J. G. Scott, Hon. W. W. Lynch, le Lord Evêque de Québec, Mgr Hamel, vol. I, No. 3.............................. 29
Glissoires, Les—La création des premières glissoires au Canada, vol. V, No. 5............ 341
Golfe Saint-Laurent.—Postes de chasse et de pêche, par C. E. Lemoine, vol. IV, No. 2.................... 131
Gosselin, F.-X.—Jonquière ou Jonquières, vol. VI, No. 4.. 241
Grains de semence au Canada, vol. IV, No. 4............. 302
Grands Lacs, Les—Superficie et altitude, par G. A. Young, vol. IV, No. 4...................... 232
" Les.—Superficie en milles carrés et altitude, par C. Baillargé, vol. II, année 1897...... 72
Groënland, Expédition au.—vol. VI, No. 4............... 278
" En 1912, vol. VI, No. 6................... 428
Grouard Mgr.—Missionnaire de l'Ouest canadien, vol. VI, No. 4................................. 275

H

Pages

Haïti.—Superficie, population et productions, vol. IV, No. 4 296
Hakluyt, Société.—Sa fondation et son but, vol. V, No. 1 73
Halifax, La ville d'.—vol, VI, No. 6.................... 423
Hamilton.—Falls of Hamilton river, Labrador view, vol. II, No. 2, année 1897........................ 279
" Chutes. Leur utilisation, vol. VI. No. 5....... 350
Hammond, F. S. of Boston.—Tinkering the Earth to make a new climate, vol. II, No. 2, année 1897..... 262
Hareng, Le.—du Canada, commerce de ce poisson, vol. VI, No. 5....... 353
Harricana, Rivière.—Etymologie et traduction par le P. Lemoine, vol. V. No. 6.................... 416
Havres polaires.—Formation et épaisseur de la glace, vol. V, No. 6............................. 400
Hébertville, Lac St-Jean, vol V, No. 3.................. 176
Héros et victimes du Nord et du Nord-Ouest canadien, par N. LeVasseur, vol. V, No. 4.................... 227
High River.—Ville de l'Ouest canadien, vol. III, No. 4.... 55
Homard, l'Industrie de la pêche du.—vol. V, No. 2 139
" Le.—Sa disparition par Malcolm Keir, vol. VI, No. 5.............................. 344
Homestead, le.—Discours par l'hon. M. Nantel à l'assemblée législative, le 22 décembre 1896, Vol. II, No. 2, année 1897...................... 43
Honfleur.—Comté du Lac St-Jean, vol. V, No. 3.......... 174
" au temps de Champlain, gravure, juillet 1908, vol. III, No. 2......................... 8
Houille Blanche.—Les origines de ce mot, déc. 1909, vol. III, No. 6........... 48
" Blanche.—La, dans la province de Québec, par Eug. Rouillard, Bulletin janvier 1909, vol. III, No. 3.. 14
" La formation de la.—vol. VI, No 5.............. 351
Huard, Abbé V. A.—Aux Bermudes, journal de voyage, vol. III, No. 4.......................... 3
Hudson Bay.—Report of an exploration by M. Henry O'Sullivan, Inspectors of Survey, 1896 vol. II, No. 2 102
Huîtres canadiennes, Les —par E. R. vol. IV, No. 4....... 263
Hurons, Les.—de Lorette, par M. Maurice Muret, vol. VI, No. 4........................ 233

I

Icebergs, Les.—Bienfaits du gulf stream, vol. VI, No. 4.... 259
Ile d'Alma, Lac St-Jean, vol. V, No. 3.................. 176
" de Montréal, vol. VI, No. 2......... 133
" Lucy, l'.—vol. V, No. 5.......................... 360
Iles de la Madeleine, par Eug. Rouillard, vol. V, No. 5.... 314

Pages

Ile de Sable, vol. V, No. 2 134
Iles françaises de l'Océanie. Population, vol. VI, No. 6.... 421
" de la Reine Charlotte, vol. VI, No. 6.................. 394
" de Sable, par E. R. vol. V, No. 6...................... 435
" du Prince-Edouard. Sa population depuis 1871, vol. V, No. 6 440
Ile Southampton, L'.—au pays arctique, vol. IV, No 4..... 258
Iles Bahama, vol. V, No. 3 213
" Saint-Pierre et Miquelon.—Conférence du comte Prémio-Réal avec carte, vol. I, No. I 43
Immigration, L'.—au Canada, vol. IV, No. 3............... 224
" L'—au Canada, depuis 10 ans, vol. V, No. 4. 290
" au Canada.—Statistiques, vol. VI, No. 5....
Indiens de l'Amérique du Nord. D'où viennent-ils, par le P. V. Baudot, vol. VI, No. 4 250
" géants dans le Maryland, déc. 1909, vol. III....... 41
Indigènes de l'Alaska, vol. VI, No. 4..................... 264
Industrie, L'.—à Trois-Rivières, vol. VI, No. 5........... 345
Industrie de la pulpe au Canada, janv. 1909, vol. III, No. 3. 71
" de la pulpe au Canada, vol. VI, No. 6........... 412
" du froid aux Etats-Unis et à la République Argentiue, vol. VI, No. 6 428
" fruitière au Canada, vol. V, No. 6.............. 436
" houillière aux Etats-Unis par E. R, vol. IV, No. 4 252
" laitière au Canada, statistiques de 1909, vol. III, No. 6 43
Institut agricole de la Gatineau, vol. V, No. 7............ 147
Iroquois de Caughnawaga, Les.—leur population et leur langue par le P. Forbes, vol. IV, No. 5...... .. 368
Irrigation au Canada, vol. V, No. 3....................... 220
Island of Cape Breton, by J. G. Bourinot, conférence, 1881, vol. I, No. 2 25
Isthmus of Darien, by Lt.-colonel Rhodes, 1881, vol. I, No. 2. 53

J

Jeûne en Russie, Le.—vol IV, No. I...................... 70
Joncas, L.-G.—Our fish and game laws, 1897, vol. II, No. 2 98
Jonquière ou Jonquières, par F.-X. Gosselin, vol. VI, No. 4 241
Juifs, Les.—Leur population en 1909. déc. 1909, vol. III, No. 6 48

K

Kakabonga, Lac.—vol. V, No. 6........................... 417
Kantuagama, Lac.—Etymologie et traduction, vol. V, No. 6 419
Kanikawinika, Lac.—Etymologie et traduction par le P. Lemoine, vol. V, No. 6................ 419
Kantuagama, Lac.—Etymologie et traduction par le P. Lemoine, vol. V, No. 6............... 419

Pages

Kanusio, Lac.—Etymologie et traduction, par le P. Lemoine, vol. V, No. 6 419
Kapemechegama, Lac.—Etymologie et traduction par le P. Lemoine, vol. V, No. 6 419
Kapistachuan, Lac.—Etymologie et traduction par le P. Lemoine, vol. V, No. 6 420
Kapitagama, Lac.—Etymologie et traduction par le P. Lemoine, vol. V, No. 6 420
Katonche, Lac.—Etymologie et traduction par le P. Lemoine, vol. V, No. 6 420
Kazubazua, Rivière.—Etymologie et traduction par le P. Lemoine, vol. V, No. 6 420
Kécarpoui, Rivière.—Etymologie et traduction par le P. Lemoine, vol. V, No. 6 422
Kedwich, Rivière.—Etymologie et traduction par le P. Lemoine, vol. V, No. 6 422
Kienawisik, Lac.—Etymologie et traduction par le P. Lemoine, vol. V, No, 6 422
Kinojevis, Lac et rivière.—Etymologie et traduction par le P. Lemoine, vol. V, No. 6 422
Kokomis, Lac.—Etymologie et traduction par le P. Lemoine, vol. V, No. 6 422
Keewatin, Vicariat du.—Population connue, vol. VI, No. 6. 406
Kenogami, La ville de.—vol V, No. 6 420
Klondyke, L'or du.—La production jusqu'à 1909, vol V, No. 1 73

L

Labelle, Région de.—par Eug. Rouillard, vol. V, No. 1 24
" Lac, vol. V, No. I 27
Labrador canadien, Notes sur le.—par H. de Puyjalon, vol. I, No. 5, 1889 91
Lac Abitibi, par Henri Sorgius, vol. VI, No. I 71
" à la Pluie.—vol. VI. No. I 69
" aux Ecorces, vol. V, No. I 32
" Champlain.—Célébration du 3e centenaire. Réminiscences historiques, vol. VI, No. 4 281
" des Iles, vol. V, No. I 33
" des Commissaires, dans le comté du Lac-Saint-Jean, vol. V, No. 3 161
" Froid, vol. VI, No. I 70
Lacombe.—Le Père L., chez les Sauvages, vol. V, No. 4 ... 235
Lac Guatavita.—Colombie Espagnole, par N. Le Vasseur, vol. VI, No. I 60
" Maligne, Découverte du.—vol. VI, No. 4 287
" Nipigon, vol. VI, No. 4 286
" Kekek.—Découverte de mines, vol. V, No. 3 232
" la Biche, par le Dr. C. Boulenc, vol. V, No. 4 275

Pages

Lac, Lady Grey, vol. V, No. 5 363
Loi des bons chemins, vol. VI, No. 6 424
Les Missions du Nord, par Mgr. Latulipe, vol. VI. No. 6... 425
La Navigation à vapeur sur l'Ottawa, vol. VI, No. 6...... 424
Lachine, Ville de.—Histoire et population, vol VI, No. 5.. 347
Laflamme.—Mgr J. C. K. vol. IV, No. 3, sept. 1910....... 217
" Mgr J. C. K. Essai de géographie physique, vol. I, No 4 47
" Mgr. Les Montagnes Notre Dame et les Shicks-hocks, vol. III, No. 3, janv. 1909........... 63
" Mgr. Les Laurentides, vol. III. No. 3, janv. 1909 62
L'ancienne Babylone.—Son état actuel, vol. VI, No. 4..... 277
Lamy.—Etienne, de l'Académie Française. « Nos cousins du Canada », vol. VI. No. 5 321
Landfall, of Cabot.—The by James P. Howley, vol. I, No. 5 1889 67
Langue Chinouque, vol. V, No. 5 364
" étrusque, vol. VI, No. 2 131
" française en Louisiane, vol. V, No. 3............. 222
L'Annonciation.—Nouvelle colonie, vol. V, No. I......... 28
La Pointe des Esquimaux.—Gravure, vol. VI, No. I....... 56
La race française en Amérique, par G. Blondel, vol. VI, No. 3 206
L'Artic.—Expédition de 1910, vol. V, No. 5.............. 362
L'Art monumental au Canada Français, par le chanoine Rambure, vol. VI, No. I 6
L'Ascension.—Nouvelle colonie, vol. V, No. I............ 28
Latulipe.—Le canton, vol. IV, No .2 146
Laurentides, Les.—par Mgr C. K. Laflamme, Bulletin de janv. 1909, vol. III, No. 3............... 62
La Vérendrye, découverte du Nord-Ouest, par M. l'Abbé G. Dugas, vol. VI, No. 2 92
Le cœur de l'Amérique.—Conférence par J. H. Finley, vol. V, No. 6 402
Le glacier Muir dans l'Alaska, par N. LeVasseur, vol. II, No. I 107
Lemoine.—R. P. J. Obituaire, vol. VI, No. I............ 30
L'empilage des billots, par N. LeVasseur, vol. IV, No. 3. sept. 1910.. 213
Les trésors de l'Armada, vol. IV, No. 3.................. 222
LeVasseur.—N. Rapport général pour 1889 à 1892, vol. II, No. I.. 11
" Anticosti, Esquisse historique et géographique, vol. II, No. 2 174
" Discours d'inauguration du président d'honneur, le 25 janvier 1897, vol. II, No. 2...... 53
" Le trafic des lacs, vol. II, No. I............ 40
" Rivières à saumon et à truite dans la province de Québec, vol. II, No. 1 56
" Le glacier Muir, dans l'Alaska, vol. II, No. I 107

Pages

Levasseur, N.—Rapport sur les opérations de la Société de Géographie de Québec, vol. II, No. 2. année 1897 34
" Rapport sur les opérations de la Société de Géographie de Québec, janv. 1908, vol. III, No. I 2
" Héros et victimes duNord-Ouest canadien, vol. V, No. 4 227
Le vieux Honfleur, vol. V, No. 6 443
Ligne-frontière.—« Panhandle » de l'Alaska, par N. L., vol. IV, No. 2 121
Liste des échanges de la Société, vol. I. No. 3 28
Long.—Lac, dans Témiscouata, vol. V, No. 2 115
L'Orignal.—Vaisseau royal, par N. LeVasseur, vol. V, No. 2 119
Louisbourg, déc. 1909, vol. III, No. 6 31
Low, A.-P.—Of the Geological Survey, portrait, vol. II, No. 2. année 1897 279

M

Macaza.—Lac, vol. V, No. 1 428
Mackenzie, Sauvages et Esquimaux du district de.—déc. 1909, vol. III, No. 6 11
Madère.—Ile, vol. V, No. 2 148
Maladie du sommeil, vol. III, No. 5 61
Maine préhistorique, déc. 1909, vol. III, No. 6 37
Mandchourie, En.—Pays minier, vol. IV, No. 4 299
Manitoba, Province du.—par E. R., sept. 1910, vol. IV, No. 3 158
— Extension des limites de cette province, vol. VI, No. 3 212
Maquereau.—Pêche du, vol. VI, No. 5 352
Marest, R. P. Gabriel.—Expédition à la baie d'Hudson au XVIIe siècle, vol. IV, No. 2 138
Matane, La ville de.—par E. R, vol. V, No. 4 260
Mer Bleue, La.—D'où vient le nom? vol. VI, No. 5 304
Mercator, (Gérard). Réformateur de la géographie, par A. J. W, vol. VI, No. 4 222
Micmacs, à la baie d'Espoir.—Sir W. MacGregor, gouverneur de Terreneuve, vol, III, No. 5 55
" au Canada, Les.—Population, vol. IV, No. 2 149
" , Les.—Brochure du R. P. Pacifique, vol. V, No. 6. 438
Miles, H. H.—Président de la Société de Géographie de Québec (1880-1881). Discours, vol. I, No. 2 82
Minéraux, Distribution des,—au Canada, par R. W. Brock, vol. IV, No. 4 236
Mines d'Alaska, Les.—Rendement de 1908, vol, IV, No. 2.. 148
Minerve, La.—Canton, vol. V, No. I 27
Mines d'or de la Beauce,—vol. VI, No. 6 429

Pages

Mines de la province de Québec, par J. Obalski, ingénieur de mines, vol. II, No. I 44
" de Marais et anciennes forges de Radnor, par N. LeVasseur, vol V, No. 3 185
Minière, Production,—du Canada en 1908 et 1909, vol. IV, No. 4 235
Mirages merveilleux.—vol. VI. No. 5 356
Missions du Japon.— vol. V, No. 2 148
Missisquoi.—Origine et signification de ce nom, par Eug. Rouillard, vol. IV, No. 4 248
Mistassini.—Lac St-Jean, vol. V, No. 3 179
" , la région de.—par E. R, vol. IV, No. 5 331
" , Lac.—(1910), vol. IV, No. 5 330
" " .—
" Expédition de P. A. Low, de la Commission géologique du Canada, 1884-1885, vol. I No. 5 15
" Geological notes on Lake 30
" List of birds collected at Lake—by Jas. Macoun, 1885, vol. I, No. 5 32
" List of plants 34
" Meteorological observations 42
" " .—A letter from John Bignell, A. G 53
" Notre grand Nord Est 55
" Lettre de M. Charles Baillargé, 1889 vol. I, No. 5 59
" , Lake.—Notes of a journey, by F. H. Bignell, 1885 vol. I, No. 4 13
Mistook.—Comté du Lac St-Jean, vol. V, No. 3 175
Monarchie autrichienne, La.—Sa composition et population en 1909, vol. IV, No. I 73
Mongolie, Expédition en.— vol. IV, No. I 63
Montagnes Notre-Dame et les Shickshocks.—par Mgr C. K.-Laflamme, Janvier 1909, vol. III, No. 3 3
Montagne Tremblante, La.—vol. V, No. I 26
Mont Athos, Le.—vol. VI, No. 3 208
" Saint-Hilaire, par M. l'abbé Gaudreau, vol. VI, No. 6 429
Montagnes, Les.—de Rougemont et de Belœil, par J. J. O'Neill, vol. VI, No. 6 410
Monténegro, Le.—vol. VI, No. 6 409
Mont Everest, Le—. vol. IV, No. 4 295
Montigny, Canton.—vol V, No. I 31
Mont McKinley, Le.—vol. V, No. 5 355
Moraves, Les Frères,—sur la côte du Labrador, par Eug. Rouillard, vol. III, No. 5 88
Mouvement, Le. — démographique dans la province de Québec, par Eug. Rouillard, vol. VI, No. 5 291
Musulmans, Les, — dans le monde. Population, vol. IV, No. 2 150

N

Pages

Nanaimo.—Ville de la Colombie anglaise, vol. V, No. 6.... 432
Nansen.—Route of Nansen's Polar Expedition, 1893-95, vol. II, No. 2, année 1897.... 95
Natalité, La,—dans 41 comtés de la province de Québec en 1910, vol. VI, No. 5.... 294
Nascapis, Les.—Tribu sauvage du Labrador, par Eug. Rouillard, janv. 1908, vol. III, No. 1... 54
Natalité et mortalité dans la province de Québec en 1910, vol. VI, No. 5.... 391
Natives of Copper river, by Henry T. Allen, vol. I, No. 5, 1889.... 79
Navigation d'hiver, La,—du St-Laurent, par N. LeVasseur, vol. I, No. 5. 1889.... 173
Navires de guerre.—Statistique de 1911, vol. VI, No. 2..... 131
" " pêche à voiles, en Islande, vol. III, No. 5...... 64
Nelson, Rivière.—Exploration, vol. V, No. 1.... 75
Niagara, l'âge de la cataracte.—déc. 1909, vol. III, No. 6.. 40
" La cataracte du.—Description, vol. VI, No. 5..... 343
" Le.—par B. Sulte, vol. V, No. 6.... 374
Nominingue, Le.—vol. V, No. I.... 29
Noms géographiques dans l'Ouest canadien.—par le juge L.-A. Prudhomme, vol. V, No. 2.... 136
" géographiques sauvages.—Etymologie et traduction, E. Rouillard, vol. V, No. 6.... 410
" géographiques sauvages.—Etymologie et traduction, suite et fin, vol. VI, No. I.... 31
Naturalistes aux régions polaires.—vol V, No. 6.... 396
Nomenclature géographique dans l'Abitibi.—par Eug. Rouillard, vol. VI, No. 3.... 156
Noms géographiques.—par Eug. Rouillard, vol. V, No. 6.. 382
Normandin.—comté du lac St Jean, vol. V, No. 3.... 170
Northern Canada.—Lecture by H. O'Sullivan, C. E., vol. II, No. 2.... 101
Nos cousins du Canada.—par Etienne Lamy, de l'Académie Française, vol. VI, No. 5.... 321
Nos noms de lieux.—par Emile Miller, sept. 1910, vol. IV, No. 3.... 205
Notes of a voyage to St. Augustine, Labrador, vol. I, No. 2. 59
" pour servir au développement de la colonisation et du commerce des rives du Saint-Laurent à la frontière du Maine,—par Faucher de Saint-Maurice, 1889, vol. I, No. 5.... 103
Notre-Dame de la Dorée.—comté du Lac St-Jean, vol. V, No. 3.... 169
" de Pontmain.—vol. V, No. I.... 32
" du Désert.—village et centre des missions sauvages, vol. VI, No. 5.... 311
" du Laus.—vol. V, No. I.... 32

Pages

Nouveau Nord-Ouest.—La vallée de la rivière Castor, vol. IV, No. 6 311
Nouvel Ontario, Le.—vol. VI, No. 2 136

O

Obalski, J.—Notes sur les mines de la province de Québec, vol. II, No. I 44
Océan, les profondeurs de l'.—vol. VI, No. 5 348
Océans et montagnes.—Leur profondeur et hauteur, déc. vol. 3, No 6 52
Ontario.—Superficie, forêts, mines d'argent et de nickel, vol. IV, No. 5 317
Origine des noms de rues de Londres.—vol. V, No. 6 445
Orthographe des noms de lieux : *Trois-Rivières*, *Sept-Iles* les *Caouis*, *Cap-des-Rosiers*, *Ile-aux-Œeufs*, par Eug. Rouillard, vol. V, No. 2 83
Osier, L'.—Arbre d'ornementation, vol. IV, No. I 69
O'Sullivan Henry.—Notice nécrologique, par N. LeVasseur, vol. VI, No 3 195
Ouest canadien.—Région nord de l'Alberta, vol. V, No. 6 424
" " L'.—Colonies nouvelles : Lac *Labiche*, *Plamondville*, *Morinville*, Cardiff, *Athabaska Landing*, *Lamoureux*, *Fort Saskatchewan*, vol. IV, No. 5 367
" " L',—Recensement de 1909, vol. III, No. 5 59
" " " par Eug. Rouillard, vol. IV, No 3. (sept 1910) 157

P

Pacifique canadien.—Recettes pour 1909, vol. V, No. I 72
Packington.—Canton, vol. V, No. 2 116
Panama, Le canal de.—La question des péages, vol. VI, No. 4 267
Paquebots, Les,—océaniques, vol. IV, No. 5 369
Paraguay, Le,—par le Dr David et l'Abbé Ad. Garneau, vol V, No. 4 271
Parcs du Canada, Les.—E. R, vol. IV, No. 2 128
Pémican, Le—Comment on le prépare, vol. VI, No. 5 357
Passage du Nord-Ouest, Le,—vol. IV, No. I 72
Patagons, Les,—vol. IV, No. 4 277
Pays à coloniser, par G. N. Gastonguay, janv. 1908, vol. III, No 1 50
Peary, Lieutenant.—Projet d'expédition au Pôle Nord, vol. II, No. 2 91
Pêche, La,—sportive de Québec. Rivières à saumon, par E. T. D. Chambers, vol. VI, No. 4 252
" du goëland et de l'albatros, vol. V, No. 4 294

Pages

" et chasse.— Rivières à saumon et à truites, par N. LeVasseur, vol. II, No. I........... 56
Pêcheries.—Décision du tribunal de la Haye, vol. IV, No. 4. 266
" du Canada, Les.—Statisque de 1908, vol. IV, No. 2 151
Pépinière de Berthierville, par Avila Bédard, gravures, vol. V, No. 2................................... 117
Peribonka.—Comté du Lac St-Jean, vol. V, No. 3......... 172
Petitot, Abbbé Emile.—Dates importantes pour la géographie du Canada, vol. V, No. 2...................... 90
Peuples, Les,—du Nouveau Monde, vol. IV, No. 3........ 223
Phares du Canada. Leur nombre, vol, IV, No. 5.......... 371
Philipines, Aux.—Superficie, population, ressources, vol. III, No. 4 54
" " Dialectes, vol. VI, No. 6.............. 423
Phoque, La chasse du,—vol. VI, No. 5................... 345
Pierres précieuses, Les,—par H. Leblanc, vol. V, No. 4 279
Pigeons siffleurs en Chine, vol. V, No. 5................. 366
Pisciculture au Canada, La.—Statistique de 1907, déc. 1909, vol III, No. 6............................ 50
Plaine intérieure, La.—vol. IV, No. 4.... 243
Plateau laurentien, le.—par R. W. Brock, vol. IV, No. 4... 241
Pointe aux Alouettes.—vol. V, No. 6...................... 382
" aux Vaches.—vol. V, No. 6...................... 384
" Bleue.—comté du Lac Saint-Jean, vol. V, No 3.... 167
" des Monts.—L'orthographe de ce nom, par Eugène Rouillard, vol. IV, No. 1 38
Pôle Nord, découverte du.—par E. R., vol. III, No. 5..... 40
Pôles, les deux.—vol. IV, No. I......................... 61
Pôle Sud.—Expédition de M. Charcot, vol. IV, No. 1...... 67
" Nomenclature des différentes expédltions.—déc. 1909, vol. III, No. 6...................... 33
" Sa découverte par Amundsen —vol. VI, No. 3.. 211
Population de la terre.—déc. 1909, vol. III, No. 6.......... 46
des Etats-Unis en 1910.—Villes de 100.000 âmes, vol. V, No. 2........................... 106
" du Canada.—Statistique de 1909, vol. III, No. 4 56
" de France en 1911.—Recensement officiel, vol. VI, No. 3.................................. 199
Ponts de péage dans la province. —vol. V, No 2........... 150
Population des villages situés le long du fleuve St-Laurent entre Montréal et le golfe Saint-Laurent, vol. III, No. 6..................... 23
Porcupine, la région de.—vol. VI, No. I.................. 67
Pot à l'eau de vie.—Origine, vol. VI, No. 6 416
Port à l'Equille, vol. V, No. 6. 384
Ports de mer du Canada, vol. VI, No. 2...... 75
" " " " " " " " 3.................. 147
Port de Fort William, Ont.—vol. VI, No. 3............... 152
" d'Halifax.—vol. VI, No. 3.......................... 147
" d'Owen Sound, Ont.—vol. VI, No. 3... 153

Pages

Port de Saint-Jean. N. B. vol. VI, No. 3 149
" " Sydney.—Cap. Breton, vol. VI, No, 3 149
" " Toronto.—Ont, vol. VI, No. 3 154
" " Vancouver.—C. B. vol. VI, No. 3 150
" " Montréal, Le.—vol. III, No. 4 58
Postes de traites dans l'Ouest, vol. VI, No 6 130
Potlach, Du,—en Colonbie Britannique, par C. M. Barbeau, vol. V, No. 4, et nos subséquents 275
Précurseurs, Les,—de Christophe Colomb, déc. 1909, vol. III, No. 6 48
Première connaissance des grands lacs par B. Sulte, vol. VI, No. 3 166
Premiers sauvages au Labrador, au temps de Jacques Cartier, par Eug. Rouillard, vol. IV, No. 5 314
Premio Réal, Consul d'Espagne. — Conférence sur les îles St-Pierre et Miquelon, avec carte, vol. I, No. I ... 43
Présidents de la Société de Géographie de Québec. De 1877 à 1908, Vol. III, No. 3 74
Pression atmosphérique, vol. IV, No. 4 297
Prince Rupert, Ville de.—vol. IV, No. 5 365
Problème maritime, Un.—vol. IV, No. I 52
Production du blé au Canada en 1909, vol. IV, No. 3 224
" minérale du Canada.—Statistique de 1908, vol. III, No. 4 52
" minérale poor 1911, vol. V, No. 3 218
Province de Québec.—Superficie, déc. 1909, vol. III, No. 6. 53
" " " , Ontario et Manitoba. Limites actuelles, vol. VI, No. 5 347
Provisions, Les.—de Peary au Pôle Nord, vol. III, No. 5 ... 58
Pulpe au Canada, La.—par l'hon. Ném. Garneau, vol. III, No. 5 3
" , Industrie de la.—au Canada en 1910, vol. VI, No. 6 412
Pulperies de la province de Québec. Statistiques, vol. IV, No. 1 ....
Puyjalon, H. de.—Notes sur le Labrador canadien, vol. I, No. 5, 1889 91
" H.—Chasse et pêche, vol. II, No. 2, année 1897 .. 59
Pyrale d'épinette, La.—par G. P. Piché, vol. IV, No 3 225

Q

Qu'Appelle, dans l'Ouest canadien. Etymologie, vol. IV No. I 64
Que sera le monde en 1970? vol. VI, No. I 69
Québec.—Opinion de Mgr Touchet sur cette ville, vol. IV, No. 4 288
" en 1700, gravure.—D'après l'estampe de la Potherie, juillet 1908, vol. III, No. 2 15
" , Carte de,—et de ses environs en 1608, gravure, juillet 1908, vol. III, No. 2 91
Quetzal, Le.—par N. L, vol. IV, No. 5 358

R

Pages

Races primitives de l'Amérique du Nord, Les.—par Alphonse Gagnon, vol. I, No. 5, 1889 139
Rapide de l'Orignal. vol. V. No. I 33
Recensement du Canada en 1911. Population des provinces et villes, vol. V, No. 5 348
" de 1911. Lac St-Jean, Chicoutimi, Saguenay, vol. VI, No. 4 238
" du Canada.—De 1665 à 1911, vol. VI, No. 2 .. 138
Recent explorations around Hudson's Bay. Conférence du Dr Bell, avec carte, vol. I, No. I 30
Récoltes au Canada. Valeur par province en 1909 et 1910, vol. V, No. I 76
Récoltes, les, au Canada en 1911.—Nombre de boisseaux de blé par province, vol. VI, No. 3 199
Reconnaissance militaire en 1883.—par le lieut Fred. Schwatka, from Chilcoot Inlet, Alaska, to Fort Selkirk, and from Fort Selkirk to Fort Yukon, vol. I, No. 3 57
Régina, la ville de.—vol. VI, No. I 49
Régime des eaux, le.—Influence du massif boisé, par Avila Bédard, I. F., vol. VI, No. I 43
Région du nord-est de la province de Québec.—déc. 1909, vol. III, No. 6 51
" de la province de Québec.—Comtés de Montcalm, Joliette Berthier, Maskinongé, par G. C. Piché, vol. IV, No. I 44
Reine Charlotte, îles de la —par O. F., vol. VI, No. 6 394
Relations commerciales, nos, en 1909.—vol. IV, No. 5 366
Relevé de rivières, dans le comté du Lac Saint-Jean, vol. VI, No. 6 415
Religions, les, en Chine, vol. IV, No. 5 370
Renard noir, le.—Sa valeur commerciale, vol III, No 5. . 57
Rencontre de trois explorateurs.—vol. VI, No. 2 139
" funèbre, une, dans l'île Rudolph.—vol. IV, No 2. 152
Renne du Labrador, le.—vol. III, No. 4 57
" le, et les Esquimaux dans l'Alaska et au Labrador, sept. 1910, vol. IV, No. 3 208
Représentants commerciaux du Canada, vol. V, No. 2 146
République Argentine, la.—Population en 1909, vol. IV, No. 4 292
Respect aux noms primitifs,—par Eug. Rouillard, déc. 1909, vol. III, No. 6 30
Respiration de la terre, la.—par l'abbé Th. Moreux, vol. IV, No. 4 284
Ressources minérales du Canada, par R. W. Brock, vol. IV, No. 4 235
Revillon.—Postes de traite de la maison Revillon, vol. VI, No. 2 130

Pages

Rhodes, Colonel.—Président de la Société de Géographie de Québec en 1883. Discours, vol. I, No. 3....... 13
Richesse forestière de la province de Québec, vol. V, No. I.............................. 58
Rivières à saumon, par E. T. D. Chambers, vol VI, No. 4.. 252
Rivière de la Paix, dans le Nord Ouest canadien, déc. 1909, vol. III, No. 6.............................. 11
" de la Paix au Pacifique, vol. VI, No. 2............ 132
" , La.—du Désert, par J. G. Bourinot, vol. VI, No. 5 . 303
" Léandre. Exploration, par H. Bélanger, vol. VI, No. 5.............................. 354
" Manouan, par E. R, vol. VI, No 3.............. 194
" Saint-Jean, La.—vol. IV, No. I.................. 58
" Saskatchewan.—vol. V, No. 4.................... 281
" Shipshaw.—Exploration de P. Joncas, vol. VI, No. 5 353
Rivières de la Province de Québec. E. E. Taché, vol. III, No. 5.............................. 47
" navigables et flottables, par M. J. Bouffard, avocat, vol. V, No. 3.............................. 192
Roberval.—Ville du comté du Lac St-Jean, vol. V, No 3.... 165
Robinson, canton.—vol. V, No. 2........................ 114
Robitaille, Canton.—vol. V. No. 1....................... 73
Rochon, nouvelle colonie, vol. V, No. I................. 30
Rougemont, Montagne de.—vol. VI, No. 6.................. 411
Rouillard, Eug.—Nascapis du Labrador, vol. III, No. 1.... 54
" " La région de Chibougamau, janv. 1908, janv. 1908, vol. III, No. 1............ 34
" " Noms géographiques des premiers découvreurs, *Pointe-aux-Alouettes*, *Port à l'Équille*, *Cap Dauphin*. vol. V, No. 6..... 382
" " La région de Mistassini, vol. IV No. 5... 331
" " Nouvelle nomenclature géographique dans l'Abitibi, vol. VI, No. 3............ 156
" " La houille blanche, vol III, No. 3....... 14
" " Iles de la Madeleine, vol. V, No. 5....... 314
" " Noms géographiques sauvages. Etymologie et traduction, vol. V, No. 6........ 410
" " Suite, vol. VI, No 1................... 31
" " L'île de Terreneuve. Histoire et description géographique, vol. VI, No. 5...... 333
" " Le mouvement démographique dans la Province de Québec, vol. VI, No. 5.... 291
Routhier, Sir A. B.—vol. V, No. 4........................ 226
Roy, J.-Edmond.—De la souveraineté du Canada sur la baie d'Hudson, vol. III, No. 1...................... 40
Ruines de Nakcum, par le Cte de Périgny, vol VI, No. 3.. 209
Russie.—Population en 1910, vol. V, No. 5.............. 365
Ruthènes, Les.—dans l'Ouest. Population et religion, vol. VI, No. 5..............................

S

Pages

Saguenay, Le.—Essai de géographie physique, par l'abbé J.-C. K.-Laflamme, 1885, vol. I, No. 4........... 47
Saint-André-de-l'Epouvante, comté du Lac St-Jean, vol. V, No. 3.. 164
Saint-Bruno, Lac-St-Jean, vol. V, No. 3...... 178
Saint-Faustin, vol. V, No. I....... 26
Saint-Félicien, comté du Lac-St-Jean, vol. V, No. 3........ 169
Saint-François-de-Sales, comté du Lac-Saint-Jean, vol. V, No. 3.. 163
Saint-Gédéon, Lac St-Jean, vol. V, No. 3 179
Saint-Gérard-de-Montarville, vol. V, No. 1............... 31
Saint-Henri, comté du Lac-St-Jean, vol. V, No. 3.......... 174
Saint-Jérôme, Lac-Saint-Jean, vol. V, No. 3............... 178
Saint-Jovite, vol. V, No. 1 26
Saint-Laurent, le fleuve.—Le bassin qu'il arrose, par G. A. Young, vol. IV, No. 4......................... 231
Saint-Maurice, les premiers explorateurs du.—vol. IV, No. I 71
Saint-Laurent, Le,—et les canaux canadiens, déc. 1909, vol. III, No. 6.................................... 20
Saint-Paul.—Histoire du diocèse St-Paul, Minn, vol. IV, No. 4.. 275
Saint Prime, comté du Lac-St-Jean, vol. V, No. 3...... ... 168
Saint-Rémi.—Nouvelle colonie, vol. V, No. 1..... 27
Saint-Thomas d'Aquin, comté du Lac-St-Jean, vol. V, No. 3 162
Saint-Vital de-Beaumont, paroisse de l'Alberta, vol. V, No. 1 75
Sainte-Agathe-des-Monts, vol. V, No. 1 24
Sainte-Anne-des-Monts, vol. V, No. 6.................... 386
Sainte-Edwidge, comté du Lac-St-Jean, vol. V, No. 3...... 167
Saskatchewan, Province de,—par E. R., vol. IV, No. 3, sept. 1910.. 165
Saumon, Nouvelle espèce de,—constatée par A. Mowat, vol. VI, No. 5....................................... 352
Sauvages, Les,—de Mistassini, vol. VI, No. 6............. 419
" du Canada. Statistique de 1909, vol. IV, No. 4........ 255
Service de Sauvetage au Canada, vol. IV, No. 5........... 370
Seattle, Ville de.—Description, vol. VI, No. 4 278
Seven Islands, vol. III, No. 6, déc. 1909................. 27
Shawinigan, par Benj. Sulte, vol. V, No. 4............... 252
Ski, Le,—Sport d'hiver, vol. IV, No. 2................... 152
Sociétés, Les,—de Géographie, par E. R., vol. VI, No. 6 .. 382
Société, La,—royale de Géographie de Londres, vol. VI, No. 6 382
Société de Géographie de Québec. Acte constituant la société. Constitution et règlements. Liste des patrons et membres. Liste des officiers pour 1880, vol. I, No. 1............................. 1
" Géographie de Québec.—Assemblée et liste des membres, 1881, vol. I, No. 2............... 8

Pages

Société de Géographie de Québec.—Annual meeting, 26th January 1885. Liste des échanges. Liste des dons. Liste des officiers pour 1885, vol. I, No. 4. 69
" Géographie de Québec.—Liste des officiers et des membres pour 1889, vol. I, No. 5............ 2
" Géographie.—Liste des donateurs. Liste des pays avec lesquels la société est en relations, vol. I, No. 5, (1889).............................. 264
" Géographie de Québec.—Catalogue de la bibliothèque. Dons d'auteurs. Echanges. Cartes géographiques, vol. I, No. 5, (1889).......... 251
" Géographie de Québec.— Officiers pour 1892. Observations préliminaires, vol. II, No. 1 .....
" Géographie de Québec.—
Loi la constituant civilement................. 4
Constitution et règlements................... 10
Sommaire des travaux de la Société depuis 1877 jusqu'à ce jour. 30
Officiers pour 1897, vol. II, No. 1, année 1897. 44
Sociétés, Les,—de Géographie en France, vol. VI, No. 4... 283
Société de Géographie de Québec.—Liste des membres pour 1908, vol. III, No. 1, janv. 1908............. 8
" Géographie de Québec.—Liste des membres pour 1909, vol. III, janv. 1909...................
" Géographie de Québec.—Liste des membres pour 1910, vol. IV, No I....................... 9
" Géographie de Québec.—Rapport du Secrétaire, vol. VI, No. 1.............................. 12
" Géographie de Québec.—Liste des membres pour l'année 1911, vol. V, No. I................. 3
" Géographie de Québec.—Liste des membres pour 1912, vol. VI, No. I......................... 3
Sociétés Géographiques.—Mexique. Washington, vol. IV, No. 2. 147
" Géographiques.—New York, vol. III, No. 6..... 48
Sources minérales, les.—vol. IV, No. 2.................. 149
Souveraineté du Canada sur la baie d'Hudson.—par J. Edm. Roy, janv. 1908, vol. III, No. 1............ 40
Spokane, ville de.—et les sauvages Cœurs d'Alène, vol. VI, No. 4....................................... 273
Saint-Augustin, Labrador.—by E. T. Fletcher, 1881, vol. I, No. 2.................................. 59
Sulte B.—Un Niagara disparu, vol. V, No. 3............. 205
" Shawinigan, vol. V, No. 4.................... 252
" De Québec au Détroit en 1603, vol, VI, No. 4... 226
" Première connaissance des grands lacs, vol. VI, vol. VI, No. 3.... 166
" La plus ancienne carte de la province de Québec, vol. VI, No. 5............................ 296
" Le Niagara.—vol. VI, No. 6.................. 374

Pages
Superficie des grands lacs, vol. IV, No. 4 232
Sur les grands lacs.—Lacs Supérieur, Huron, Erié, Ontario, déc. 1909, vol. III, No. 6 46
Silvy, le Père.—Expédition à la baie d'Hudson, vol. VI, No. 2 138

T

Tableau des distances entre le principaux ports de mer de l'Amérique du Nord et Galway, Liverpool, le Havre, la Havane et Rio Janeiro, 1889, vol I. No. 5 230
Télégraphie sans fil au Canada.—vol. IV, No. 5 371
Témiscamingue, la colonisation du.—Conférence par l'abbé Ivanhoe Caron, vol. IV, No. 5 337
" La colonisation. Statistiques, vol. VI, No. 4 270
Témiscouata, Le.—Arpentage de quatre cantons par D. W. Mill, vol. V, No. 2 112
Terreneuve et les Antilles Anglaises.—vol. IV, No. 4 288
" Conférence par Prémio-Real, consul-général d'Espagne, 1881, vol. I, No. 2 38
" Question franco-anglaise de.—par N. Levasseur, sept. 1910, vol. IV, No. 3 202
" Ile de.—Histoire et description géographique, par Eug. Rouillard, vol. VI, No. 5 333
Têtes-de-Boule, les.—Tribu du Weymontachingue, vol. IV, No. 5 372
The northern Boundary of the Province of Quebec, 1889, vol. I, No. 5 63
The work of Geographical Societies.—Discours annuel du président, vol. I, No. I 14
Thetford, le canton.—par E. R., vol. IV, No. 5 329
Tims Frank, président de la Société de Géographie de Québec 33
Titanic, où est le?— par Dr. F. Borel, vol. VI, No. 4 262
Tourbe combustible, la.—vol. IV, No. 5 362
Transcontinental canadien, le.—vol. VI, No. 3 189
" National, le.—par J. E. M., illustré, sept. 1910, vol. IV, No. 3 198
Transvaal, le.—Avenir agricole, vol. III, No. 5 62
Trésors au fond de la mer, les.—vol. IV, No. I 65
Trochu.—Colonie de l'Ouest canadien, vol. V, No. I 73
Truite, la.—Espèces et variétés. Son habitat, ses mœurs, par J. A. Paulhus, vol. III, No. 4 44
Tuque, La.—sept, 1910, vol. IV, No. 3 221
Turgeon.—Nouvelle colonie, vol. V, No. I 29
Turquetil, le R. P.—Les Esquimaux du Nord, vol. VI, No. 6 ....4........ 398

U

Pages
Ungava, L'.—par A. T. Genest, I. C., vol. IV, No. 2...... 78
" annexion de l'.—par Eug. Rouillard, vol. VI, No. 3 165
Un Niagara disparu.—par B. Sulte, vol. V, No. 3......... 205
Un tri-centenaire en pays micmac, déc. 1909, vol. III No. 6. 47
Une expiation chez les Sauvages.—déc. 1909, vol. III, No 6 44
Une grande ferme.—à Columbus, Ohio, vol. IV, No. 4...... 293

V

Vaisseau royal *L'Orignal*.—par N. LeVasseur, vol. V, No. 2 119
Vallée de la Gatineau.—par Eug. Rouillard, vol. V, No. 4.. 250
" de la rivière de la Paix.—par Eug. Rouillard, déc. 1909, vol. III' No. 6.......................... 11
Vallée de la Yosémite, la.—par N. LeVasseur, vol. V, No. 5 299
" de Qu'Appelle.—Liste d'oiseaux, déc. 1909, vol. III. No. 6.. 51
Vancouver.—Impressions de voyage, par Geo. Dupuy, vol. IV, No. 5.......... 351
" Ile de.—Description géographique et économique, vol. V, No. 6.................. 426
Vénézuela, le.—par J. de Bolivar, vol. V, No. 2........... 143
Verdun, ville de.—vol. VI, No. 4.......................... 272
Vermillon, vallée du, vol. V, No. 4..................... 293
Verrazano et Cartier.—par B. Sulte, vol. V, No. 6......... 378
Victoria.—dans la Colombie anglaise, vol. V, No. 6........ 430
Villages situés entre Québec et le golfe St-Laurent, et entre Québec et Montréal. Population en 1901, déc. 1909, vol. III, No. 6.......................... 23
Villes.—Les 60 plus grandes villes du monde, vol. VI, No. 5 300
Vitesse des navires, la.—vol. IV, No. 3..................... 368
" d'un transatlantique.—vol. IV, No. 5.............. 225
Voilier, le.—Sa disparition, vol. IV, No. 4................. 302
Volcans du Mexique.—vol. III, No. 5...................... 54
Winnipeg, lac et quelques-uns de ses tributaires.—par N. Le Vasseur, vol. I, No. 3.......... 70

Y

Yosémite, vallée de la.—par N. LeVasseur, vol. V, No. 5... 299
Young, G. A.—Le bassin du Saint-Laurent, vol. IV, No. 4. 231
Zèbre, le.—Domestication, vol. IV, No. I.................. 66
Zidler, G.—Pour mon Lac, en Canada.—Poésie, vol. VI, No. 4.................................. 266

CARTES ET GRAVURES

—

BULLETIN, VOL. II, No. 2

1893-1897

Pages

Portrait de l'honorable S.-N. Parent I
" of John Bignell, Dominion and Provincial Law Surveyor XXX
" of F. D. Tims, ex-auditor of the province of Quebec, president of the Society XXXIV
" de Charles Baillargé, M. A., M. S. R. C., ingénieur de ponts et chaussées, ancien président.......... XLX
Outline map of the Northwestern part of the province of Quebec compiled and drawn by Henry O'Sullivan.... 36
Plan of the Great Northern Railway and connections. Parry Sound to Quebec.............................. 39
Carte de la région autour du pôie nord. La ligne étoilée indique le cours des épaves de la *Jeannette*, sur quoi Nansen basa sa théorie.......... 91
Route de l'expédition polaire de Nansen, 1893-95.......... 95
Portrait of Henry O'Sullivan, inspector of government Surveys 100
Map of part of Canada and United States to accompany a lecture by Henry O'Sullivan on Northern Canada.... 101
" of an exploration of part of the Hudson Bay Hope, and of a Survey of the adjacent North-eastern waters of the Upper Ottawa region, performed by H. O'Sullivan. 127
Dr Bell and party, with a group of Eskimos at Pownga, about twenty miles south of Cape Walstenholme, photo by Dr Bell.............................. 144
View westward in Prince of Wales Sound, Hudon's strait, Photo by Dr Bell.............................. 150
Mouth of Little Whale River, looking East-North bluff, Hudson Bay Company post.—Dessin du Dr Bell..... 162
Portrait de N. LeVasseur, major de milice, consul du Brésil et du Guatemala à Québec........................ 173
Portrait of Dr Bell, assistant director of the Geological Department of Canada.......................... 211
Map of the Nottawaï River and its tributaries, South-east of James Bay, from the surveys made by Dr R. Bell, 1895-1896..................................... 214

Pages

Eskimo and Little White Whale, *Delphinopterus*, *Catodon*, mouth of the *Great Whale River*, photo by Jos E. Cotter. *Cape Wolstenholme*, South side of Hudson strait, over a thousand feet high, sketch by Dr Bell.. 223
Portrait of A. P. Low, of the Geological Survey of Canada straits.. 279
Falls of Hamilton River, Labrador, as photographed by A. P. Low.. 279

1897-1913

Portrait de Samuel de Champlain........................ 1
Québec en 1700.. 14
Première page du manuscrit de Champlain, intitulé : « Brief discours ».. 54
Une page du « Brief discours » de Champlain... 56
Titre de l'édition de Champlain de 1603.................. 61
Page-titre de l'édition de 1613.......................... 62
" " " " 1619.......................... 66
Carte de Québec en 1608................................ 91
Portrait de N.-E -Dionne, historien de Champlain.......... 86
[Vol. III, No. 2, juillet 1909.

Portrait de Joseph Bureau, explorateur, vol. III, No. 5..... 23

Carte des pays circumpolaires, vol. III, No. 6............. 1

Parcs du Canada.—Photographies.—Grottes de Selkirk.—Mont Bail.—Mont Vaux, C. B......... 129
" " Les Hoodos........................ 131
[Vol. IV, No. 2.

Le Transcontinental.—Travaux.—Sur les bords du lac Long. Pont de la rivière St-François.—Pont sur le lac Pokenegamook.—Pont de la rivière Blanche......... 196
[Vol. IV, No. 3.

Rapides de la rivière Larch, Labrador.................... 226
St-François, Beauce.................................... 227
Vallée de la Chaudière.................................. 228
Port Burwell... 229
[Vol. IV, No. 4.

Phare de la Pointe St-Pancrace.—Phare de Belle-Isle....... 1
" de l'île d'Entrée..................................... 2
Banquises dans le détroit de Belle-Isle.................. 3

Pages

Phare du Cap-aux-Chiens.................................... 4
Pouvoirs hydrauliques à Matane.—Le Port de Gaspé.—Les chutes du Grand Métis.—Village de Gaspé.......... 60
[Vol. V, No. 1.

La ville de Banff 81
Les bisons à Banff.. 82
Pépinière de Berthierville.................................. 117
[Vol. V, No 2

Comté du Lac St-Jean.—Village St-Jérôme. Une ferme à St-Méthode. Récolte à St-Prime. Paysage sur la rivière Batiscan. Normandin... rue principale. Ville de Roberval. Ville de Chicoutimi.......... 157
[Vol. V, No. 3.

Une fanille canadienne-Française.—Résidence des PP. Oblats à Ville-Marie.................................. 326
Aspects de Ville-Marie..................................... 337
Village de St-Edouard de Fabre............................. 338
Groupe de colons à St-Isidore-Témiscaming.................. 340
Village de St-Bruno.. 341
" de Lorrainville... 342
" Témiscaming-Nord.. 343
[Vol. IV. No. 5.

Groupe d'enfants Micmacs................................... 415
Les Micmacs de Ristigouche.................................. 422
Sur la rivière du Vieux-B. C................................ 426
Forêt dans la Colombie anglaise............................. 422
Sommet du Mont Stephen, C. B. 432
Groupe de Micmacs à Ristigouche............................. 420
Enfants micmacs à l'école................................... 419
[Vol. V, No. 6

Forêt de la Colombie anglaise............................... 1
Le saumon de la rivière Fraser.............................. 2
Le mouton à cornes de la Colombie........................... 3
Chasse à la baleine.—Le canon harpon........................ 4
[Vol. VI, No. 1.

Les ports de mer du Canada.—Bassin Louise, Québec. Port de Trois-Rivières. Port de Sorel. Port de Montréal. Le steamer Montcalm brisant la glace ......
Vol. VI, No, 2.

Port de Yarmouth.—Port de North Sydney.—Port de St-Jean, N. B. Port de Nanaïmo. Port de New Westminster, C. A. Port de Parry Sound, Ont....
[Vol. VI, No. 3.

Pages

Abitibi.—Promenade sur le lac Makamik. Royal-Roussillon. Groupe d'explorateurs. Sauvages algonquins sur le lac....................................
[Vol. VI, No. 4.

Abitibi.—La rivière Harricana ....
Témiscaming.—Famille de colons à St-Eugène. Canton Latulipe, Premiers colons. Canton Guérin.—Chapelle de Lallemant. Groupe de sauvages algonquins....................................
Lac Makamik.—Construction du Transcontinental.........
Niagara, Port de....................................
Campbelton, N. B.—Le havre..........................
[Vol. VI, No. 5.

Prêt pour les bancs d'huitres.........................
Flottable de pêche aux huitres, Ile P. E..................
Pêcheur d'huitres avec ses râteaux.....................
Abitibi.—Lac Roger. Glissoire sur le lac Roger. Rivière Magomasibi.................................
Mistassini.—Sauvages montagnais ....
Abitibi.—Rapide sur la rivière Kinojévs Lac Barrière....
Vol. VI, No. 6.

INSTRUCTIONS POUR LA RELIURE

La Société de Géographie de Québec ayant omis dans le principe de mettre sur certaines parties de son Bulletin les indications nécessaires à ceux qui veulent le faire relier, nous donnerons ici les quelques renseignements qui suivent à cet effet. Les choses entre crochets sont de nous.

Le volume Ier se compose des parties suivantes :

Vol. I, No. I, Quebec : Printed for the Society, 1880, XXXVIII-50 p. in-8, cartes.

Vol. I, No. 2, Quebec : Printed for the Society, 1882, 96 p. in-8.

Vol. I, No 3, Quebec : Printed for the Society, 1884, 113 p. in-8, cartes.

Vol. I, No. 4, Québec : Imprimerie A. Côté et Cie, 1885, 80. p. in-8.

[Vol. I, No. 5], Québec : Typographie L.-J. Demers & Frère, 1889, 264 p. in 8, cartes. Cette partie n'a pas été tomée, mais doit être reliée dans le premier volume du Bulletin, car la partie suivante porte : Vol. 2, No. 1.

VOLUME II

Vol. 2, No. I, Joliette, Imprimerie de l'Etudiant, etc. 1892, 116 p. in-8.

[Vol. 2. No. 2], Quebec : Printed for the Society, 1897, XLX-290 p. in-8, cartes, portraits et figures. Cette partie ne porte aucun numéro ; mais doit se relier dans le deuxième volume, ainsi que la suivante.

[Vol. 2, No. 3], Constitutions et Règlements de la Société Géographique de Québec. Sans aucune date ni numéro ; mais ayant paru vers 1898. C'est la dernière publication faite par l'ancienne Société.

VOLUME III

[Vol. 3, No. 1], janvier 1908. Nouvelle série, 61 p. in-8. C'est la première partie parue après la résurrection de la Société, à peu près morte depuis une dizaine d'années.

[Vol. 3, No. 2], juillet 1908, 91 p. grand in-8. Très beau volume, richement illustré, particulièrement dédié à Champlain et publié à l'occasion du 3me centenaire de la fondation de Québec.

[Vol. 3, No. 3], Québec, janvier 1909, 78 p. in 8.

[Vol. 3, No. 4], No. 2, mai 1909, 63 p. in-8. La présente livraison portant le No. 2 par erreur, aurait dû se lire comme ci-haut, entre crochets.

Les Bulletins subséquents portent toutes les indications voulues, quant au No. du volume et à la pagination.

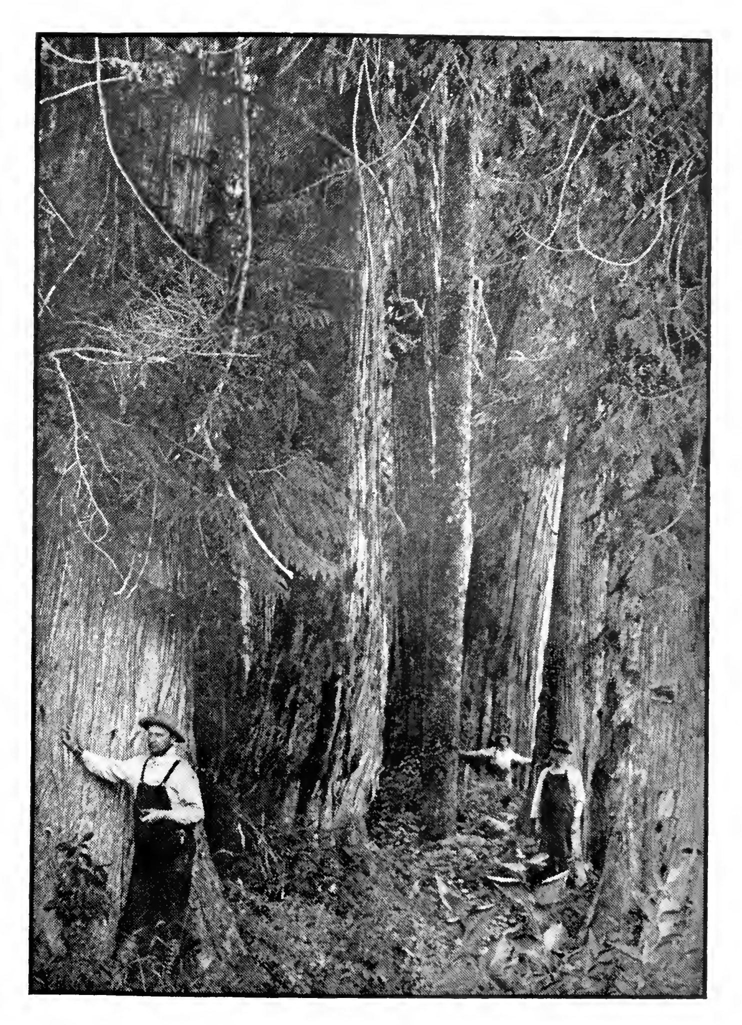
Vol. 6—No 1 JANVIER-FEVRIER 1912

Bulletin de la Société de Géographie de Québec

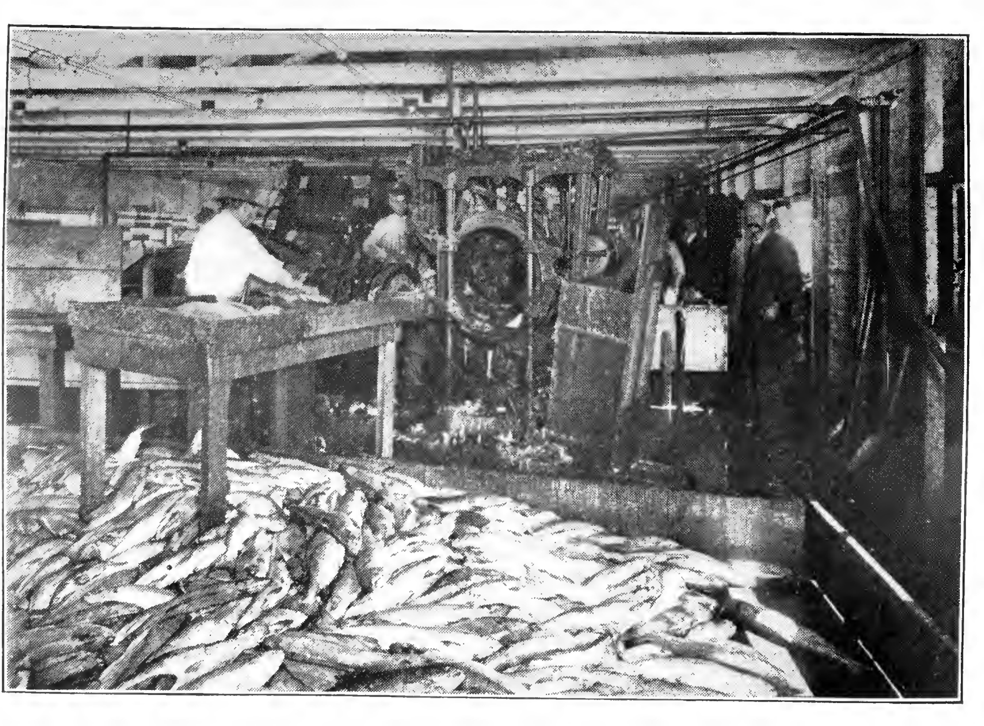


QUEBEC

1912



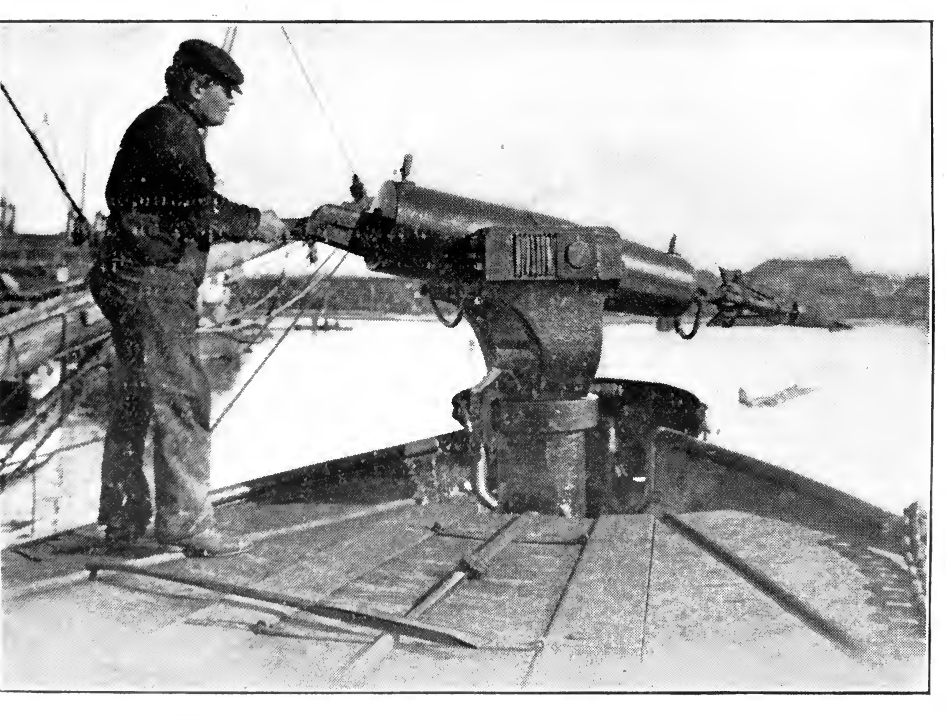
FORET DE LA COLOMBIE ANGLAISE.



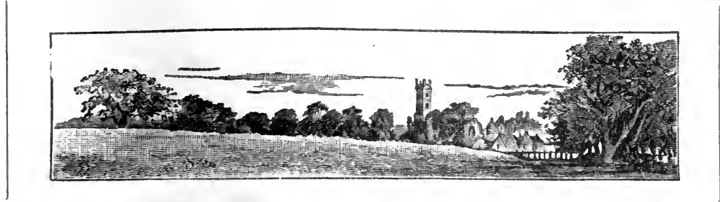
LA SAUMON DE LA RIVIERE FRASER C. A.



LE MOUTON A CORNES DE LA COLOMBIE ANGLAISE.



CHASSE A LA BALEINE—LE CANON HARPON.



Société de Géographie de Québec

Patrons

L'honorable Sir FRANÇOIS LANGELIER, Lieutenant Gouverneur de la Province de Québec.

L'hon. Sir LOMER GOUIN, Premier Ministre de la Province de Québec.

Membres Actifs pour l'Année 1912

ALLARD, Hon. J.—Ministre des Terres et Forêts.
AMOS, ARTHUR.—Ingénieur hydrauliste.
AMYOT, Hon. G. E.—Conseiller législatif, Montcalmville.
ANDRE, rév. Frère.—Mont de la Salle, Maisonneuve.
ANDERSON, Lt.-Col. W.—Ingénieur en chef du ministère de la Marine et des Pêcheries.
ANGERS, Hon A. R., C. R.—Ancien lieutenant-gouverneur de la province de Québec.
ANGERS, PHILIPPE.—Notaire. Beauceville.
ARCHAMBEAULT, S. G. Mgr J. A.—Evêque de Joliette.
ASILE DU BON PASTEUR.—Québec.
AUGER, AMEDEE J.—Marchand de bois.

BARIL, Mgr H., V. G.—Principal de l'Ecole Normale des Trois-Rivières.
BEAUBIEN, Hon. LOUIS.—Ancien ministre, Montréal.
BEAUREGARD, LUDGER.—Evaluateur, Québec.
BEAUVAIS, V. E.—Agent de commerce, Montréal.
BEAUPRE, V. ELZEAR, Montréal.
BEAUPRE, Dr W.—Médecin oculiste, Québec.
BEDARD, AVILA.—Ingénieur forestier, Québec.
BEDARD, O. W.—Négociant de gros, Québec.
BEGIN, J. I.—Propriétaire du "Clarendon", Québec.
BELANGER, EDOUARD.—Rédacteur au "Journal d'Agriculture".
BELANGER, P. E.—Notaire public, Québec.
BELCOURT, Hon. N. A.—Sénateur, Ottawa.
BELLEAU, GEO.—Secrétaire du département de la Colonisation, Québec.

BELLEAU, I. N.—Avocat et conseil du Roi, Lévis.
BELLERIVE, GEORGES.—Avocat et officier d'Académie.
BENDER, ALBERT J., C. R.—Maire de Montmagny.
BENDER, PROSPER E.—Médecin et homme de lettres, Québec.
BERLINGUET, F. X.—Architecte, Québec.
BERNARD, S. G. Mgr A. X.—Evêque de St-Hyacinthe.
BERNIER, J. E.—Commandant du steamer "Arctic", Lévis.
BERNIER, NAPOLEON.—Avocat et président de la cie d'Assurance de Rimouski.
BISAILLON, F. J.—Avocat et Conseil du Roi, Montréal.
BLAIS, S. G. Mgr A. A.—Evêque de Rimouski.
BLANCHET, M. l'abbé O.—Curé de la Rivière à Pierre, Portneuf.
BOILY, J. EDOUARD.—Notaire et Président de la Société de construction permanente.
BOIVIN, ELZEAR.—A.-G. et Exportateur, Chicoutimi.
BOUILLON, A.—Médecin à Matane-sur-mer.
BOUFFARD, Abbé J. H.—Curé de Saint-Malo.
BOUFFARD, JEAN.—Avocat et greffier en loi du ministère des Terres et Forêts.
BOURBONNAIS, A. O.—Ingénieur civil, St-Anselme de Dorchester.
BROCHU, Docteur D.—Surintendant de l'Asile Beauport.
BRODEUR, Hon. L. P.—Juge de la Cour Suprême du Canada, Ottawa.
BROUSSEAU, LEGER.—Imprimeur, Québec.
BRUNEL, Abbé ED.—Curé de St-Célestin, Nicolet.
BRUNAULT, Abbé C. E.—Principal de l'Ecole Normale, de Nicolet.
BUREAU, JOSEPH.—Explorateur officiel, St-Raymond, Portneuf.

CANNON, L. A.—Avocat et échevin de la cité de Québec.
CARIGNAN, L. G.—Comptable, Lachine.
CARON, HECTOR.—Surintendant de la chasse et pêche, Québec.
CARON, Abbé IVANHOE.—Missionnaire colonisateur, Québec.
CARON, Hon. J. ED.—Ministre de l'Agriculture, Québec.
CASGRAIN, Hon. T. C., C. R.—Président de la Commission des Eaux limitrophes, Montréal.
CHABOT, Lieu.-colonel L. G.—Commandant du 9ème Voltigeurs.
CHALIFOUR, ONESIME.—Industriel, St-Roch de Québec.
CHALIFOUR, J. E.—Chef géographe, département de l'Intérieur, Ottawa.
CHARLEBOIS, J. A.—Notaire et Docteur en Droit, Québec.
CHATEAUVERT, Victor.—Ancien député.
CHOQUETTE, Hon. P. AUG.—Sénateur, Québec.
CHOUINARD, H. J. J. B.—Greffier de la cité de Québec.
CLAVET, CHS OCTAVE.—Capitaine de vaisseau, St-Michel de Bellechasse.
CLOUTIER, J. E.—Courtier, Chicoutimi.
CLUB SAINT-DENIS.—Montréal.
COLLEGE DE LEVIS.
COLLEGE DE SAINTE-ANNE-DE-LA-POCATIERE.
COLLEGE DE SAINT-LAURENT, Montréal.
COLLEGE DE SAINTE-THERESE de Blainville, Terrebonne.
CONGREGATION DES RR. PP. OBLATS.—St-Sauveur de Québec.

CONGREGATION DES RR. PP. OBLATS.—Montréal.

CORBEIL, M. l'abbé EUG.—Curé de la Tuque, Champlain.

COTE, P. J.—Négociant à Québec.

COTE, THOMAS.—Secrétaire de la Commission des Eaux limitrophes, Ottawa.

CROTEAU, J. M.—Arpenteur-géomètre, Québec

DARVEAU, CHS.—Avocat et Conseil du Roi, Lévis.

DAVIE, GEO. D.—Constructeur de navires, Lévis.

DE BRAY, A. J.—Directeur de l'Ecole des Hautes études Commerciales, Montréal.

DECARY, ALBERT.—Ingénieur civil du district de Québec.

DeCELLES, A. D.—Bibliothécaire du parlement fédéral, Ottawa.

De LERY, GUSTAVE P. C.—Notaire, Québec.

De LERY, WILLIAM C.—Avocat, Beauceville.

De la BRUERE, Hon. B.—Surintendant de l'Instruction publique.

DELAGE, L'hon. CYRILLE F.—Président de l'Assemblée Législative de Québec.

De LAMARRE, M. l'Abbé E.—Aumônier du couvent St-Antoine-de-Padoue, Chicoutimi.

DENIS, THEO.—Surintendant des Mines, Québec.

DERY, Son Honneur ELZEAR.—Recorder de la cité de Québec.

DESJARDINS, Hon. ALPH.—Ancien ministre, Montréal.

DESJARDINS, C. A. R.—Industriel et ancien député, St-André de Kamouraska.

DEZIEL, M. l'abbé L. A.—Curé de Beauport, comté de Québec.

DION, R. P. G. A.—Supérieur du Collège N.-D. des Neiges, Montréal.

DIONNE, C.-E.-L.—Avocat et Conseil du Roi, Québec.

DIONNE, Dr N.-E.—Bibliothécaire de la législature de Québec.

DOUCET, A. E.—Ingénieur du chemin de fer Transcontinental.

DROLET, ARTHUR.—Négociant, St-Sauveur, Québec.

DROUIN, LOUIS.—Gérant de la Banque Nationale, à St-Roch.

DROUIN, NAPOLEON, (Son Honneur).—Maire de Québec.

DUBOIS, M. l'Abbé N.—Principal de l'Ecole Normale Jacques-Cartier, Montréal.

DUBUC, J. E. A.—Président de la Cie des Eaux et d'électricité, Chicoutimi.

DUCHARME, J.—Professeur à Montréal.

DUCHENE, M. l'abbé E.—Principal de l'Ecole Normale de Chicoutimi.

DUFAULT, S.—Sous-Ministre de la Colonisation, des Mines et Pêcheries.

DUMAIS, L. VINCENT.—Régistrateur à Fraserville.

DUPONT, RENE.—Secrétaire du chemin de fer de Matane.

DUPUIS, A. B.—Négociant et Fabricant, Québec.

DUQUET, CYRILLE.—Directeur de l'Ecole des Arts et Métiers, Québec.

EMARD, J. U.—Avocat et Conseil du Roi, Montréal.

EPHREM, Rév. Frère.—Mont Saint-Louis, Montréal.

FAFARD, F. X.—I. C. et Arpenteur-Géomètre.

FISET, Dr N. J. H.—Laryngologiste et Auriste, Québec.

FORGET, Sir RODOLPHE.—Député de Charlevoix aux Communes du Canada.

FORSYTH, Lt-col. J. BELL.—Percepteur des Douanes à Québec.

FRECHETTE, Chevalier OVIDIO.—Consul-général des E.-U. de la Colombie, du Portugal et du Chili.

GAGNON, OSCAR.—Inspecteur de la cie d'assurance "Caanada Life".

GAGNON, Mgr, C. O.—Prélat domestique.

GAGNON, PHILEAS.—Archiviste, Québec.

GAREAU, J. R.—Agent forestier, Québec.

GARNEAU, M. l'abbé ADOLPHE.—Professeur de Géographie au Séminaire de Québec.

GARNEAU, Hon. Sir GEORGES.—Président de la Commission des Utilités publiques.

GARNEAU, A. S.—Avocat et Conseil du Roi, Percé.

GARNEAU, Hon. NEMESE.—Membre du Conseil législatif.

GARNEAU, J. PIERRE.—Marchand-libraire, Québec.

GASTONGUAY, G. N.—Ingénieur et Professeur à l'Université-Laval.

GAUVIN, C.-E.—I. C. et Secrétaire de la Commission des Champs de bataille, Québec.

GAUVREAU, ALEX.—Notaire et échevin de la cité de Québec.

GENEST, ARTHUR.—Ingénieur civil, Ottawa.

GEOFFRION, L. P.—Greffier de l'Assemblée Législative de Québec.

GIGAULT, G. A.—Sous-ministre de l'Agriculture à Québec.

GIGNAC, M. l'Abbé J.—Professeur de théologie à l'Université-Laval.

GIGNAC, J. H.—Industriel, St-Roch de Québec.

GIRARD, J. E.—I. C.et Surintendant des arpentages.

GOSSELIN, M. l'abbé AM.—Recteur de l'Université-Laval.

GOSSELIN, M. l'abbé DAVID.—Curé de Charlesbourg.

GOSSELIN, F. X.—Protonotaire à Chicoutimi.

GRENIER, GUSTAVE.—Greffier du Conseil Exécutif à Québec.

GUIMONT, M. l'Abbé C. R.—Professeur au Séminaire de Québec.

HAMEL, GUSTAVE F.—Avocat et Conseil du Roi, St-Joseph de Beauce.

HOLT, JOHN H., de la maison Holt et Renfrew, Québec.

HONE, JULES.—Représentant de chemins de fer et de compagnies de navigation, Québec.

HUARD, M. l'abbé, V. A.—Directeur du "Naturaliste canadien".

HUOT, CHARLES.—Artiste peintre, Québec.

JETTE, Sir LOUIS AMABLE.—Ancien lieutenant-gouverneur de Québec.

KING, Dr.—Astronome du ministère de l'Intérieur, Ottawa.

KIROUAC, NAP. G.—Négociant en gros, Montcalmville.

LABERGE, PHILEAS.—Notaire, Cedar Hall, Matane.

LABREQUE, ERNEST.—Notaire, Québec.

LACHANCE, ARTHUR.—Député de Québec-Centre aux Communes.

LACHANCE, J. T.—Gérant de la cie d'Assurance "Manufacturers Life".

LACOMBE, R. P.—Missionnaire, Pincher Creek, Alberta.

LACOSTE, l'hon. Sir ALEXANDRE.—Ancien juge en chef, Montréal.

LAFLAMME, J. ALPHONSE, de la maison Laflamme & Proulx, Québec.

LAFLAMME. M. l'Abbé Eug. C.—Curé de N.-D. de Québec.

LAFLECHE, M. l'Abbé J. T. H.—Chanoine, curé de Ste-Anne-de-la-Pérade.

LALIBERTE, J. B.—Ancien président de la Commission du Havre à Québec.

LAMOTHE, J. C.—Avocat et Conseil du Roi, Montréal.

LANDRY, Hon. A. C. P. R.—Président du Sénat.

LANGELIER ,Hon. CHS.—Juge des Sessions de la Paix, à Québec.

LANGEVIN, S. G. Mgr AD.—Archevêque de Saint-Boniface, Manitoba.

LANGLAIS, ROMEO.—Avocat, Québec.

LANGLOIS, C. A., de la maison Langlois & Paradis, Québec.

LANGLOIS, J. S.—Avocat, Buckingham.

LANTIER, Dr A. A.—Chirurgien dentiste, Québec.

LARIVIERE, FRED. C.—Président de la Chambre de Commerce du district de Montréal.

LARUE, Docteur J. ANTOINE.—Pointe-aux-Trembles, Portneuf.

LARUE, ACHILLE.—Avocat et député greffier de la Cour de Circuit à Québec.

LARUE, J. ARTHUR.—Comptable et Liquidateur, Québec.

LARUE, ROGER.—De la maison Thibaudeau & Cie, Québec.

LATULIPE, S. G. Mgr C. E.—Préfet apostolique du Témiscaming, Haileybury.

LAURENT, ARTHUR.—Entrepreneur, Québec.

LAUREYS, H.—Professeur à l'Ecole des Hautes Etudes commerciales, Montréal.

LAVERGNE, ARMAND.—Député de Montmagny à l'Assemblée Législative de Québec.

LAVOIE, CHS O.—Surintendant du service des ventes, au ministère des Terres.

LAVOIE, EDOUARD.—Fonctionnaire au ministère de la Colonisation et des Mines.

LECLERC, EUG.—Député de Québec-Centre à l'Assemblée Législative de Québec.

LEDUC, RENE.—Journaliste, Québec.

LEFRANÇOIS, J. EMILE.—Ingénieur civil et Arpenteur-Géomètre, Québec

LEMAY, RENE.—Architecte, Québec.

LEMIEUX, l'hon. F. X.—Juge en chef de la Cour Supérieure, Québec.

LEMIEUX, JOSEPH.—Négociant en gros, de la maison Noël & Lemieux.

LEMOINE, GASPARD, de la maison Renaud & Cie, Québec.

LEONARD, B.—Peintre-décorateur, Québec.

LESAGE, ANTONI.—Gérand-général des "Prévoyants du Canada", Québec.

LESPERANCE, D. O.—Député de Montmagny aux Communes.

LETELLIER, J. B. E.—Ancien échevin de la cité de Québec.

LETOURNEAU, LOUIS.—Député de Québec-Est à l'Assemblée Législative de Québec.

LeVASSEUR, NAZ.—Publiciste et ancien président de la Société Géographique de Québec.

LeVASSEUR, THEOP.—Secrétaire de la Chambre de Commerce de Québec.

LIVERNOIS, J. E.—Négociant en produits pharmaceutiques, Québec.

LOCKWELL, CAMILLE J.—Echevin de la cité de Québec.
LORTIE, M. l'Abbé S. A.—Professeur à l'Université-Laval de Québec.

MacPHERSON, WM.—Président de la banque Molson, Québec.
MAGNAN, C. J.—Inspecteur-général des Ecoles catholiques.
MAGNAN, HORMISDAS, du ministère de la Colonisation et des Mines.
MARCIL, l'hon. M.—Député de Bonaventure à la Chambre des Communes.
MARCOTTE, EDOUARD.—Editeur de l'Almanach des Adresses, Québec.
MARCOUX, L. J. C.—Gérant de la Caisse d'Economie de N.-D. de Québec.
MARIER, J. E., du journal "Le Canada", Montréal.
MARQUIS, F. CANAC.—Industriel, St-Malo.
MARTIGNY, CAMILLE de.—Avocat, St-Jérome de Terrebonne.
MENIER, HENRI, 8, rue Alfred de Vigny, Paris.
MERCIER, VICTOR.—Du ministère de la Colonisation et des Mines.
MILL, DAVID W.—Inspecteur des Arpentages au ministère des Terres.
MILLER, J. N.—Secrétaire français du département de l'Instruction publique.
MONK, l'hon. F. D.—Ministre des Travaux publics, Ottawa.
MONTMINY, M. A.—Artiste photographe, Montcalmville.
MONTREUIL, J. O.—Employé de l'administration.
MORIN, JOSEPH.—Auditeur-général de la province de Québec.
MORIN, VICTOR.—Notaire, Montréal.
MORISSETTE, J. B.—Représentant de compagnies d'Assurance, Québec.

NAGANT, H.—Rédacteur au "Journal de l'Agriculture", Québec.
NANTEL, l'hon. B.—Ministre du Revenu de l'Intérieur, Ottawa.
NOEL, l'hon. juge CAMILIEN.—Edmonton, dans l'Alberta.
NOREAU, CHARLES, de la maison J. B. Thibaudeau & Cie, Québec.
NORMANDEAU, EMILE D., du Ministère de la Colonisation, Mines et Pêcheries.

O'SULLIVAN, HENRY.—Explorateur et arpenteur-géomètre, Jeune-Lorette.
OUELLET, J. P.—Architecte et Trésorier de la Corporation des Architectes.
OWEN, P. J.—Secrétaire de la "Limit's Holder's Association" de Québec.

PAINCHAUD, A. J.—Négociant, Québec.
PALASIS, Rév. Frère.—Directeur des Frères des Ecoles chrétiennes, Québec.
PAQUET, JOSEPH ARTH., du ministère de l'Agriculture.
PAQUET, JOSEPH, de la cie Z. Paquet, St-Roch de Québec.
PAQUETTE, HARRY A.—Ingénieur civil, Lévis.
PARADIS, C. A.—Négociant, Québec.
PARADIS, FERDINAND.—Marchand de bois, Lac au Saumon, Matane.
PARADIS, P. J.—Secrétaire de la Commission des chemins à barrières, Québec.
PARMELEE, GEO. W.—Secrétaire anglais du département de l'Instruction publique.
PATRY, PAUL.—Agent forestier, Tadoussac.
PELLETIER, Honorable CYRIAS.—Juge de la Cour Supérieure.

PELLETIER, M. l'Abbé FRANÇOIS.—Directeur du Petit Séminaire de Québec.

PELLETIER, Hon. Dr P.—Commissaire de la province de Québec à Londres.

PELLETIER, l'hon. L. P.—Ministre des Postes, Ottawa.

PERRAULT, J. N.—Directeur de la Commission des Ecoles catholiques de Montréal.

PERRIER, M. l'abbé Ph.—Visiteur des Ecoles catholiques de Montréal.

PETIT, HONORE.—Député de Chicoutimi à l'Assemblée Législative.

PETITCLERC, F. X.—Négociant, de la maison N. Garneau & Cie.

PICARD, ARTHUR.—Ancien échevin de la cité de Québec.

PICARD, JOSEPH, de la "Rock City Tobacco", Québec.

PICHE, G. C.—Chef du service forestier, Québec.

PINAULT, Docteur N. J.—Avenue Ste-Geneviève, Québec.

POULIOT, l'hon. CAMILLE.—Juge de la Cour Supérieure, Arthabaska.

POWER, WILLIAM.—Député de Québec-Ouest aux Communes du Canada.

PRICE, WILLIAM.—Ancien député, Québec.

PRUNEAU, A. O.—Marchand-libraire à Québec.

RACICOT, ANT., 532, rue Craig-Est, Montréal.

RINFRET, GUSTAVE.—Chef des dessinateurs au ministère des Terres.

RIOPEL, L. G.—Avocat et Conseil du Roi, Québec.

RIVARD, ADJUTOR.—Avocat et Secrétaire de la Société du Parler français.

ROBITAILLE, ALFRED.—Industriel, Beauport.

ROLLAND, l'hon. J. D.—Membre du Conseil législatif.

ROSS, JOHN T.—Vice-président de la Quebec Steamship Cie, Québec.

ROSS, M. l'abbé F. X.—Principal de l'Ecole normale de Rimouski.

ROUILLARD, EUGENE.—Membre de la Commission de Géographie du Canada et publiciste.

ROULEAU, Mgr T.—Principal de l'Ecole Normale Laval, Québec.

ROUMILHAC, E.—Agent consulaire de France à Québec.

ROUSSEAU, Dr ARTHUR.—Professeur à l'Université-Laval de Québec.

ROUTHIER, l'hon. Sir A. B.—Juge de la Cour d'Amirauté à Québec.

ROY, ADJUTOR.—Notaire public, Lévis.

ROY, M. l'Abbé Camille.—Professeur de littérature à l'Université-Laval.

ROY, H. OCTAVE.—Notaire public, Québec.

ROY, S. G. Mgr PAUL E.—Evêque auxiliaire d'Eleuthéropolis.

ROY, FERDINAND.—Avocat et Professeur de droit à l'Université-Laval.

ROY, JOS. EDM.—Archiviste-adjoint à Ottawa.

ROY, ERNEST.—Avocat et ancien député.

ROY, l'hon. PHILIPPE.—Commissaire du Canada en France.

ROY, Lt-col. THOMAS.—Ancien commandant du 9ème bataillon, Québec.

SABOURIN, M. l'Abbé A. P.—Supérieur du Collège de Valleyfield.

SAMSON, J. H.—Gardien-Archiviste et Dessinateur au Ministère de la Colonisation, Mines et Pêcheries.

SAVARD, JOSEPH.—Négociant, Québec.

SCOTT, BEN. A.—Lt-colonel et gérant de la cie Oyamel, Québec.

SCOTT, M. l'Abbé H. A.—Curé de Ste-Foy, comté de Québec.

SCOTT, J. G.—Ancien gérant du chemin de fer du Lac St-Jean.

SEVIGNY, ALBERT.—Avocat et député de Dorchester aux Communes.
SIMARD, C. O.—Négociant, Québec.
SHEHYN, l'hon. JOSEPH.—Membre du Sénat canadien.
SIROIS, LOUIS PHI.—Notaire et Vice-président de la Caisse d'Economie N.-D. de Québec.
SMITH, ARTHUR.—Directeur de l'Observatoire de Québec.
STAFFORD, LAWRENCE.—Avocat, Québec.
STEPHENS, GEO. W.—Président de la Commission du port de Montréal.
SUTHERLAND, J. C.—Inspecteur-général des Ecoles protestantes.
SYLVESTRE, S.—Sous-Ministre des Travaux publics, Québec.

TACHE, J. C.—Ingénieur civil, Rimouski.
TAILLON, l'hon. L. O.—Directeur des Postes à Montréal.
TALBOT, AIME.—Greffier de la Paix à Québec.
TANGUAY, GEORGE.—Négociant et ancien député.
TANGUAY, GEO. EMILE.—Adchitecte à Québec.
TASCHEREAU, l'hon. ALEX.—Ministre du Travail et des Travaux publics.
TESSIER, CYRILLE.—Notaire et Président de la Caisse d'Economie N.-D. de Québec.
THIBOUTOT, ARTHUR, du département de l'Instruction publique.
TREMBLAY, NEREE.—Professeur à l'Ecole Normale-Laval, Québec.
TRAPPISTES, RR. PP.—Oka, comté des Deux-Montagnes.
TURCOTTE, A. J.—Négociant en vins et ancien député aux Communes.
TURCOTTE, ELZEAR.—Négociant, St-Roch de Québec.
TURGEON, ZOTIQUE.—Industriel à St-Roch de Québec.

UNIVERSITE-LAVAL, de Québec.
UNIVERSITE McGILL, Montréal.
UNIVERSITE LAVAL, de Montréal.

VANDRY, G. A.—Ancien président de la Chambre de Commerce de Québec.
VANIER, EMILE.—Ingénieur civil, Montréal.
VERRET, HECTOR.—Ancien auditeur de la Province.
VIEN, Lt-colonel, G. S.—Inspecteur d'écoles, Lauzon, Lévis.
VILLENEUVE,F.—Directeur de la Bibliothèque civique, Montréal.

WCIN, VICTOR.—Ingénieur civil, Québec.
WHITE, JAMES.—Secrétaire de la Commission de Conservation, Ottawa.
WUHTELE, ERNEST C.—Vice-consul du Danemark, Québec.

Membres Honoraires ou Correspondants

M. ROBERT-BELL, Ancien directeur de la Commission géologique du Canada, Ottawa.
M. L. AUBERT, Président de la Société française d'études canadiennes, à Paris.
M. le Dr G. BARDET, Paris, France.
Capitaine H. LANREZAC, 193, rue de l'Université, Paris.

M. ALBERT MENGEOT, de la Société de Géographie de Bordeaux.

M. BENJAMIN SULTE, Ottawa.

M. THEO. G. SOURDILLE, Membre perpétuel de la Société Astronomique de France, Paris.

M. LEOUOLD LEAU, Docteur ès-sciences, Paris.

M. MAURICE HODENT, Publiciste et Secrétaire général de la "Canadienne", Paris.

M. R. W. BROCK, Directeur de la Commission géologique du Canada.

M. C. MARIUS BARBEAU, Anthropologue, Ottawa.

R. P. LEMOINE, O. M. I., Mattawa.

R. P. PACIFIQUE, Missionnaire des Micmacs, Ristigouche, Bonaventure.

R. P. TAMISIER, S. J., Marseille, France.

M. PIERRE G. de BOUCHERVILLE, Sao Paulo, Brésil.

M. ALCEE FORTIER, Professeur à l'Université de Tulane, Nouvelle-Orléans

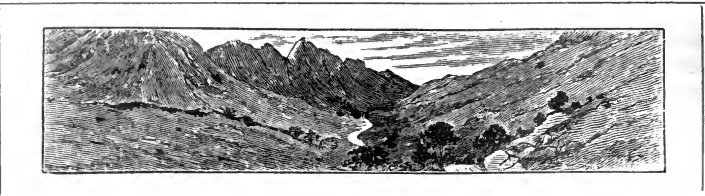
R. P. G. LACASSE, O. M. I., Winnipeg.

R. P. MORICE, O. M. I., West Canada Publishing Co., Winnipeg.

M. A. BODARD, Marcil, Bonaventure.

M. JOHN M. CLARKE, Directeur, New-York State Education Department Albany, N. Y.





Société de géographie de Québec.

Réunion annuelle

La réunion annuelle des membres de la Société a eu lieu mardi le 9 janvier dans les salles ordinaires.

En l'absence de l'hon. Sir A. B. Routhier, président, la séance a été présidée par M. Cyrille Duquet, l'un des fondateurs de la Société.

L'ancien bureau a été réélu, sauf deux modifications, M. C. Duquet ayant été élu l'un des vice-présidents et M. l'Abbé Ivanhoe Caron, missionnaire colonisateur, ayant été inscrit sur le conseil de direction.

Après les affaires de routine, le secrétaire-trésorier, M. Eug. Rouillard, donne lecture du rapport qui suit :

"L'année 1911 qui vient de s'écouler est de celles dont notre Société a droit de se féliciter. Son effectif n'a fait qu'augmenter et elle compte actuellement 305 membres, dont 294 membres actifs. Si les membres actuels voulaient maintenant faire un peu de zèle et tenter une toute petite propagande dans leur entourage, il est à peu près sûr que nous pourrions atteindre aisément le chiffre de quatre cents membres.

Je ne saurais passer sous silence le fait que la Société a fait dans le cours de l'année qui vient de se terminer trois pertes douloureuses : celle de l'hon. Sir Alphonse Pelletier, lieutenant-gouverneur de la province de Québec, celle de Mgr Faguy, curé de N.-D. de Québec, et celle de M. Sicotte

greffier de la Cour d'Appel à Montréal et président de la Société d'Archéologie.

Sir Alphonse Pelletier a été pendant plus d'un an l'un des patrons de la Société de Géographie, et Mgr Faguy et M. Sicotte avaient adhéré à notre association dès les premiers jours.

L'accession de l'honorable Sir François Langelier au fauteuil gubernatorial a été pour la Société de Géographie un sujet d'orgueil. M. Langelier s'est en effet intéressé de tout temps à notre Société et c'est avec infiniment de plaisir que nous avons appris qu'il consentait à remplacer son prédécesseur comme patron de la Société.

La Société a accueilli avec non moins de satisfaction l'élévation de l'un de ses vice-présidents, l'hon. C. P. A. R. Landry au poste de Président du Sénat du Canada. On se rappelle que M. Landry a pris une part très large à la résurrection de la Société de Géographie et que nous avons pu escompter son dévouement en plusieurs occasions.

Je ne saurais omettre non plus la haute distinction accordée par la Couronne d'Angleterre à notre digne et estimé président, l'honorable Sir A. B. Routhier. L'organe de la Société, le *Bulletin*, avait déjà noté l'heureuse nouvelle, il y a quelques mois, mais je me crois justifiable d'y revenir en ajoutant que pareil honneur ne pouvait écheoir à un compatriote plus méritant.

La générosité du gouvernement de Québec qui s'est manifestée par une subvention annuelle de $300.00 a permis à la Société de placer sa revue, le *Bulletin*, sur un meilleur pied et d'augmenter le nombre de ses fascicules. Aussi, la Société de Géographie de Québec profite-t-elle de la circonstance pour exprimer sa plus profonde gratitude au premier-ministre de la province de Québec, l'honorable Sir Lomer Guin, qui après s'être enquis de nos travaux, en a reconnu l'utilité et l'importance, et s'est fait auprès de ses collègues le principal avocat de nos revendications.

En résumé, nous ouvrons l'année 1912 avec des finances prospères—car la plupart des membres ont loyalement soldé

leur contribution—et nous pouvons déjà assurer à l'avance la publication régulière du *Bulletin.*

Il ne nous manque plus à la vérité que de pouvoir augmenter le nombre des collaborateurs du *Bulletin.* Jusqu'ici, la plus forte partie du travail de rédaction est tombée à la charge de cinq à six écrivains bien disposés. Il semble que les cadres de cette rédaction pourraient s'élargir, et nous nous croyons justifiable de faire appel ici à toutes les bonnes volontés, à tous ceux qui tiennent une plume. Dans les rangs même de notre Société, ils sont assez nombreux les adhérents qui seraient en mesure de faire profiter leurs compatriotes de leurs connaissances acquises et traiter même de certains sujets économiques ou autres. Si c'est leur modestie qui les a engagés à demeurer ainsi sur la réserve, nous ne pouvons certes que les en louer, mais d'un autre côté, en rompant le silence, en s'engageant à leur tour dans l'arène, ils feraient un acte autrement méritoire et s'acquerraient bien sûrement des droits à la reconnaissances des sociétaires."

9 janvier 1912.

Différentes motions ont ensuite été présentées. L'une d'elles, présentée par M. C. Duquet et M. l'abbé Adolphe Garneau, du Séminaire de Québec, se rapporte au prochain congrès de la langue française au Canada. Elle était conçue en ces termes :

"Que la Société de Géographie de Québec a appris avec une vive satisfaction la convocation du premier Congrès de la langue française au Canada, sous le patronage de l'Université-Laval.

Qu'elle adhère volontiers à ce Congrès qui sera tenu en cette ville le 24 juin prochain, pour l'étude, la défense et l'illustration de la langue et des lettres françaises au Canada.

Qu'elle s'estime heureuse de mettre ses salles et sa bibliothèque à la disposition des Congressistes pendant toute la durée du Congrès.

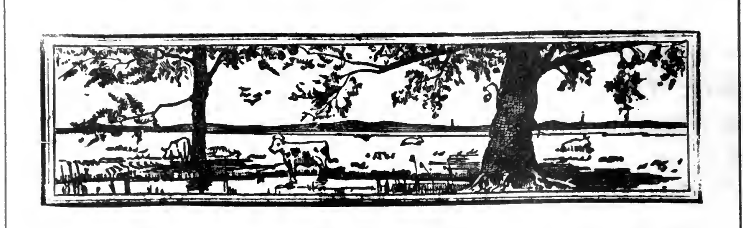
Que communication de cette résolution soit donnée par le secrétaire à la Société du Parler français, à laquelle revient l'initiative du prochain Congrès."

Il a été aussi question à cette même séance d'organiser

une conférence sur la région de l'Abitibi, dans le cours de l'hiver. Quelques membres ont fait remarquer que l'attention publique était vivement portée de ce côté depuis quelque temps et qu'il serait fort désirable de faire connaître plus amplement cette région agricole à nos compatriotes.

Nonobstant le mauvais état de la température, plusieurs membres de la Société assistaient à cette séance. Nommons : M. Cyr. Duquet, M. l'abbé Ad. Garneau, M. Geo. Bellerive, M. l'abbé Iv. Caron, M. J. E. Girard, Surintendant des Arpentages au ministère des terres, M. F. X. Fafard, A. G., M. D. W. Mill, Inspecteur des arpentages, M. Zotique Turgeon, M. H. Magnan, M. Eug. Rouillard, etc.





L'Art Monumental au Canada Français

1.—L'ART RELIGIEUX

(XVIIe et XVIIIe siècles.)

Lorsque Jacques Cartier, en la fête de la Nativité de la Sainte-Vierge 1535, aborda à l'*Isle-aux-Coudres,* il y fit célébrer par son aumônier,—car en ces temps les explorateurs et les commerçants de fourrures ne s'embarquaient point sans aumônier,—la première Messe qui ait été dite probablement à la Nouvelle France.

L'abbé Casgrain, l'un des meilleurs écrivains de cette litt-rature qui mériterait aussi d'être mieux connue, l'a chanté avec émotion :

"Un autel de feuillage et de mousse est dressé
Au sommet du coteau, sur un tronc renversé,
Au-dessus, un massif de coudriers et d'ormes,
Ombrageant le rocher de leurs branches énormes,
Ressemblent aux arceaux d'un temple naturel,
Des lianes on voit les verdoyants cordages
Retomber en festons au-dessus de l'autel,
Et des cierges bénits, parmi les fleurs sauvages
Dont les pieuses mains du prêtre et des marins
Ont jonché le sol vierge et les degrés divins.
Sur les bras de la croix rustique se balance
Un faisceau d'étendards aux armes de la France."

Tel est le premier acte du culte catholique au Canada, il ne fut abrité que par la voûte de la nature vierge.

* * *

La baie de Tadoussac, au confluent du Saint-Laurent et du Saguenay, est dominée par une modeste chapelle, rebâtie par le P. Coquard en 1747-1750, sur les plans d'une autre chapelle qui datait du XVIIe siècle : elle reste le type de l'église canadienne primitive, de l'époque où d'abord les Franciscains, puis les Jésuites, évangélisèrent, au péril et parfois au prix de leur vie, les Montagnais, les Abénaquis, les Hurons, les Algonquins et les Iroquois scalpeurs. C'est un modeste édifice en bois, éclairé par une rose au pignon et quelques fenêtres dans la nef, surmonté d'un campanile, coiffé d'un toit, aussi en bois, fort élevé : il rappelle les églises des campagnes normandes, dont les premiers colons importèrent au Canada le plan et la structure générale.

Il contient de plus le fameux tombeau du Père de la Brosse et garde la cloche,—donnée par Louis XIV en 1647,—qui sonna spontanément, comme plusieurs autres cloches de la région, le trépas du vénérable jésuite, annoncé par lui-même dans la soirée précédente. (1)

* * *

Il reste peu de souvenirs de cette époque primitive ; les incendies si fréquents à Québec et dans la région, en sont l'une des causes. A Boucherville, une croix commémorative rappelle le premier baptême d'Algonquine qui ait été, dans ce pays, célébré par l'illustre P. Marquette, et la première chapelle érigée par le colon P. Boucher, en 1668. L'église N.-D. de Bonsecours de Montréal, à laquelle se rattache le pieux

---

(1) L'infatigable missionnaire était tellement vénéré par les sauvages qu'en naviguant sur le Saguenay, ils montaient à la chapelle de Tadoussac et allaient se prosterner, face contre terre, sur le tombeau du P. de la Brosse ; ils plaçaient leurs lèvres sur une ouverture pratiquée dans la dalle tumulaire, afin de le consulter ; puis ils y appliquaient leur oreille, pour recevoir sa réponse.

souvenir de Marguerite Bourgeois ; les anciennes églises de Longue-Pointe, de la Pointe-aux-Trembles, de Saint-Antoine de Tilly, de Beaumont, et le vénérable sanctuaire de la "Bonne Sainte-Anne" de Beaupré n'ont plus guère d'ancien que quelques pièces de mobilier et parfois la structure des murailles. Quelques autres églises subsistent encore presque intégralement, comme l'église de la Sainte-Famille, près de Québec, et Saint-Jean-Port-Joli. La chapelle du Petit-Cap, à Saint-Joachim, voisine de la maison de campagne du Séminaire de Québec, garde son cachet antique, comme la chapelle intérieure du Petit-Séminaire présente encore dans son retable et ses statues, les preuves de l'habileté des séminaristes du XVIIe siècle, formés à la pratique de la sculpture par la volonté de Mgr de Laval.

L'architecture médiévale n'est pas la seule qui ait produit des églises fortifiées. Aussi longtemps que les Iroquois furent un danger pour les colons canadiens, ceux-ci donnèrent à leur résidence l'aspect et le nom de *fort ;* à l'intérieur (1), près de la maison seigneuriale, s'élevait la chapelle, entourée de palissades. Chambly en est le meilleur spécimen ; Longueuil, qui le fut longtemps, a disparu et la beauté de sa récente église de St-Antoine, avec flèches et coupole, ne fait pas oublier les temps héroïques.

Comme le dit l'excellent poète Fréchette :

"Ce fut un temps bien rude et pleine d'âpres angoisses
Que les commencements de ces belles paroisses
Qu'on voit s'échelonner aujourd'hui sur nos bords.....
Par quel enchaînement de luttes, de souffrances,
Nos aïeux ont conquis ce sol vierge à la France,
En y fondant son culte immortel désormais,
La France même, hélas ! ne le saura jamais !"

Cette même idée, profondément religieuse, se manifeste dans le choix du vocable de Notre-Dame *de la Paix,* qui fut donné en 1647 à la basilique de Québec, la "grande église", en

---

(1) La plus vieille maison du Canada est l'ancienne résidence des Jésuites, à Sillery, elle date de 1637 : les murs ont trois pieds d'épaisseur, en vue de la défense.

souvenir de la paix conclue récemment avec les Iroquois à Trois-Rivières. Cette église, agrandie depuis le XVIIe siècle jusqu'au milieu du XIXe, est par son style, par son ornementation, par sa façade et sa tour récente, une réminiscence de l'architecture française dite classique, commencée avec une seule nef de cent pieds, sur trente-trois, elle fut, sous la direction de l'ingénieur militaire Chaussegros de Léry, accrue de deux nefs latérales; actuellement, elle a deux cent seize pieds de longueur sur quatre-vingt quatorze de largeur.

* * *

Ce n'est pas uniquement contre les Iroquois que les colons se procuraient la protection surnaturelle de la présence de Dieu, c'est aussi contre les Anglais.

Lorsqu'en 1690 les habitants de Québec, commandés par Frontenac, mirent en fuite l'armée et la flotte de Phips et lui prirent ses canons, ils voulurent célébrer ce triomphe en donnant le nom de Notre-Dame *de la Victoire* à une église terminée l'année précédente, placée d'abord sous le vocable de l'Enfant-Jésus ; puis, après le naufrage désastreux subi en 1711, sur le fleuve Saint-Laurent, par la flotte et les troupes de Walker on transforma le nom, avec une piété naïve, en le mettant au pluriel : Notre-Dame *des Victoires.* Hélas ! Les "victoires" ne furent pas définitives ; mais la chapelle subsiste avec son ancienne dénomination, humble et glorieuse relique d'histoire.

* * *

Dans le courant du XVIIe siècle, on commence, pour éviter les incendies qui ont à Québec une douloureuse célébrité, à bannir le bois des constructions importantes.

A l'instar de la cathédrale de Québec, mais avec moins de somptuosité, les murailles se construisent en blocage, avec revêtement de pierre ; les façades sont sobres et surmontées de deux clochers ou d'un seul ; à l'intérieur, la nef est unique; la voûte, encore en bois, est surbaissée, unie ou à caissons, et repose sur une corniche ornée ; le transept est bien accentué; le maître-autel et les boiseries accusent un style qui flotte en-

tre le style Louis XIV et le style Louis XVI ; la décoration est presque partout en blanc et or : c'est toujours le goût français qui fait loi.

L'ART RELIGIEUX

(XIXe siècle)

Beaucoup d'églises canadiennes ont été construites ou restaurées pendant la première moitié du XIXe siècle : leurs caractéristiques sont moins l'élégance que la force, l'étendue et l'adaptation aux circonstances (1)

Examinons d'abord la façade : elle n'est guère ornée de sculptures, car le climat ne supporte pas d'enjolivements extérieurs, et la pierre, assez tendre pour être travaillée, serait vite effritée par la gelée ; l'effet décoratif est obtenu grâce à la diversité des matériaux, ce qui rappelle le résultat esthétique produit par les assises en marbres multicolores des églises gothiques d'Italie. Le granit, bleu ou grisâtre, des carrières de Saint-David de Lévis, de Beauport, de Château-Richer, etc., se mêle à la pierre blanche de Deschambault.

Le style est généralement le style *jésuite*, avec fronton, grandes baies arrondies, oculi, pots à feu ; les rares églises consacrées présentent à l'extérieur des croix caractéristiques.

La façade est fièrement couronnée par un clocher important, assez souvent par deux clochers, dont l'élévation est considérable ; les dimensions de soixante mètres sont fréquentes ; à St-Joseph de la Beauce, le clocher s'élève à soixante-dix mètres. Les vieux monuments étaient couverts en bardeaux ; les récents étalent, sur le toit et les flèches, la splendeur du *ferblanc ;* les ardoises ne sont pas utilisées, par crainte d'infiltrations de la glace, en hiver.

* * *

---

(1) Voici une preuve frappante de la nécessité qu'il y a, dans bien des cas, à surbordonner, au Canada, les considérations esthétiques aux conditions pratiques ; le clocher de la cathédrale de Chicoutimi, rival peu connu de la tour de Pise, est penché en avant afin de mieux résister à la violence du vent du Nord-Ouest.

Pénétrons dans l'intérieur, et n'oublions pas que des considérations utilitaires, très respectables et très pratiques, ont dû influencer les constructeurs. (1)

Les agglomérations se forment et s'accroissent rapidement ; on accorde donc à la nef une longueur considérable, deux cents pieds; parfois, pour économiser le terrain précieux, une ou deux rangées superposées de galeries latérales, portées sur de sveltes colonnes, remplaceront le triforium gothique et donneront aux églises quelques apparence de salles de spectacles ou de réunions publiques. Je dis : l'apparence, et non la réalité, car la foule considérable,—tout le monde pratiquant à sa religion,—aspire à suivre pieusement les offices et à voir l'autel; cet artifice est ainsi expliqué et justifié.

Le choeur est vaste, car dans les grandes et somptueuses cérémonies il n'est pas rare qu'une centaine d'officiants et d'enfants de choeur soient présents ; la chaire est très élevée, pour faciliter l'audition; chaque famille a la propriété de son banc, acheté aux enchères.

La décoration résulte d'ornements en bois et en plâtre, peints en couleurs claires ou en or ; des tentatives, faites au Séminaire de Québec et ailleurs, en vue d'employer l'acier gaufré, n'ont guère réussi, par suite de l'humidité ou pour des raisons d'acoustique. En différentes églises, on a eu l'excellente pensée, très digne d'encouragement, de demander les motifs d'une décoration naturelle aux bois précieux du pays : érable, chêne, noyer noir; telles sont les ornementations, d'une saine originalité, de l'église de Beauport et de la chapelle absidale de N. -D. de Montréal.

* * *

Le chauffage n'existait guère avant le XIXe siècle (2)

---

(1) Cette méthode a été imitée, pour des raisons analogues, par M. l'abbé Soulange-Bodin, dans la construction de l'église Notre-Dame du Travail, à Paris.

(2) On voit cependant encore, dans le toit de la chapelle archaïque de Tadoussac, l'humble cheminée qui la fait ressembler à une chaumière normande.

on conserve même dans les sacristies les chaufferettes qui servaient à faire fondre le vin avant la consécration. Mais lorsqu'on songe qu'en ces contrées la température de la fin de décembre à la fin de février, atteint 35 et même 38 degrés centigrades de froid, on comprend la nécessité de limiter au minimum les fenêtres, de les calfeutrer et d'installer de grands appareils de chauffage, au centre des églises ou dans les nefs latérales. Les tuyaux atteignant la voûte, les calorifères eux-mêmes n'avaient rien d'esthétique; aussi les a-t-on volontiers sacrifiés dès que les méthodes nouvelles de chauffage, par serpentins ou radiateurs, ont pu être appliquées. Ici encore, nous le répétons, l'art est placé dans des conditions difficiles ; les efforts faits pour l'atteindre sont d'autant plus louables.

* * *

Vers le milieu du XIXe siècle, le goût du gothique, encouragé par les Sulpiciens, se répand au Canada ; ce sont les formes "perpendiculaires" du gothique anglais qui dominent; mais leur origine historique ne les a pas toujours fait bien accueillir de ceux qui nous ont gardé, même par rapport aux traditions et aux modes artistiques, un si fidèle et touchant souvenir.

Parmi les églises de ce style, citons celle de Sainte-Marie de la Beauce (1854) les églises récentes de Beauport (par l'architecte Berlinguet), de Fraserville, la cathédrale de Trois-Rivières, comme type d'édifices moyens, et Notre-Dame de Montréal, l'une des plus grandes de toute l'Amérique, avec ses deux tours de 227 pieds et son éclairage pratiqué dans la voûte ; cette oeuvre de l'architecte O'Donnell peut, grâce à son double triforium de style et aux dimensions de l'intérieur (255 pieds sur 135), recevoir douze mille personnes.

Le style roman s'accuse, d'une façon moins pure, à la cathédrale de Chicoutimi, aux églises de St-Jean-Baptiste et de N.-D. du Chemin, à Québec, à la chapelle du florissant collège de Lévis et, avec une somptuosité qui trahit de récentes libéralités, dans l'extérieur du monastère des Franciscaines de Québec.

L'immense église cathédrale St-Jacques de Montréal, a été commencée en 1868, et sa décoration est à peine terminée: elle représente, au Canada le style classique des églises italiennes. Un prêtre, l'abbé Michaud, est allé à Rome pour s'inspirer des plans de Saint-Jean de Latran, à l'extérieur, et de ceux de Saint-Pierre, à l'intérieur. La majesté de la façade avec son fronton, sa colonnade et ses statues, l'ampleur de la coupole, la richesse du baldaquin, des pilastres corinthiens et des voûtes à caissons, produisent une impression de grandeur et de force qui n'a, d'ailleurs, rien de commun avec la sensation douce et pieuse que procure l'art gothique.

Citons enfin les principaux sanctuaires de pélérinage.

Le culte de la "bonne Sainte-Anne" est un culte national pour les Canadiens, comme pour les Bretons. Nous avons parlé du vénérable sanctuaire de Beaupré, qui menaça ruine au XIXe siècle. Par respect, on le remplaça par une sorte de *fac-simile*, conservant l'ancien mobilier, et Mgr Taschereau fit édifier près de là, en 1876, la grande basilique, de Renaissance classique, dont le service est confié aux Pères Rédemptoristes. Ce n'est pas seulement le 26 juillet que l'affluence y est considérable ; mais pendant toute la saison favorable, les paroisses et les diocèses s'y transportent en foule. La statue de la nouvelle basilique est moderne,—l'ancienne étant gardée dans la petite chapelle ;—mais sainte Anne n'a pas cessé de marquer ses faveurs surnaturelles, comme les ex-voto n'ont pas manqué de témoigner la reconnaissance des malades guéris : Beaupré, c'est le *Lourdes canadien.*

Un pélerinage également populaire, celui du Cap de la Madeleine, dirigé par les PP. Oblats de Marie Immaculée est consacré à Notre-Dame du Très Saint Rosaire : c'est toute une ville sainte, avec son *Pont des chapelets*, qui rappelle la miraculeuse construction du sanctuaire, son Chemin de Croix monumental, son groupe de trois églises d'âge et de style différents, véritable histoire vivante de l'art religieux au Canada, depuis 1694 jusqu'en 1904. A la fin de cette dernière année, la statue de N.-D. du Rosaire fut couronnée, au nom de Pie X. dans des fêtes mémorables.

III.—L'ART CIVIL

Il reste de l'époque française, quelques monuments vénérables qui rappellent l'architecture sévère, froide et assez monotone de la France elle-même : tels sont, à Québec, le Petit Séminaire, avec sa quadruple rangée de fenêtres dont la dernière est encastrée dans le toit, "à la Mansarde", l'Hôtel-Dieu du Précieux Sang, et surtout le Monastère des Ursulines : une foule de pieux souvenirs, notamment le tombeau de Montcalm, y sont conservés dans la chapelle; une restauration récente de celle-ci, au deux cent soixantième anniversaire de la fondation (1642), a respecté, sous la direction de l'architecte, M. D. Ouellet, le cachet des anciennes constructions.

A Montréal, on peut citer le Château de Ramezay, de 1705, qui est devenu un Musée, et l'ancien Séminaire, bâti en 1710, des Sulpiciens français, dont l'influence et la "seigneurie" ont exercé au Canada une action si considérable.

* * *

Il faut atteindre d'un seul coup le milieu du XIXe siècle pour voir surgir du sol les édifices très majestueux qui, dans chaque grande ville et par une sorte d'émulation, sont destinés à la législature, à l'administration publique, à l'instruction, à la justice ou aux affaires privées.

Prenons, par exemple, les édifices consacrés à l'instruction sous l'impulsion active et intelligente du clergé ou des congrégations : ils se font remarquer par la régularité de leurs proportions, réalisant surtout leur but pratique et s'accroissant d'ailes nouvelles ou de constructions prolongées, chaque fois que le réclame leur succès mérité : telles sont les grandes et puissantes Universités catholiques, celle de Québec et sa filiale, l'Université Laval, de Montréal (1852), avec le Séminaire voisin ; celle d'Ottawa, qui se continue et qui rappellera dans l'ensemble le Capitole de Washington ; les Collèges dirigés par le clergé, comme sont ceux de Lévis, de Nicolet, de St-Hyacinthe, de Ste-Thérèse, de Sainte-Anne de la Pocatière, le Collège Ste-Marie de Montréal, et les Petits Séminaires de Montréal et de Québec, les pensionnats des

Ursulines, de Québec, des Dames de la Congrégation, de Montréal, etc.

Le nouveau Séminaire de philosophie, à Montréal, ne se distingue pas seulement par ses majestueuses dimensions, mais par l'heureux parti tiré de l'emploi du granit gris et de la pierre blanche, en style roman.

L'Hôtel-de-ville de Montréal rappelle les constructions du second Empire, avec ses pavillons surhaussés et l'ordonnance régulière de ses étages à fenêtres arrondies ; sur ce plan classique ont été construits un certain nombre d'édifices qui marquent bien leur époque. A Québec, l'Hôtel-de-ville nouveau est du style roman ; le *Manège* et le *"Château Frontenac"* (admirablement situé sur la Terrasse), font valoir les formes élancées du style gothique ; par exception, la brique a été utilisée dans ce dernier édifice.

Mais il faut parvenir à la période contemporaine, pour admirer les deux immenses palais élevés à Québec pour la législature provinciale, et à Ottawa pour le Parlement fédéral.

L'Hôtel du gouvernement, qui domine Québec et le Saint-Laurent, a été construit, de 1877 à 1886, dans le style de la Renaissance française ; chacune des façades, dédiées à Champlain et à Maisonneuve, a trois pieds de longueur ; un campanile central, dédié à Jacques Cartier, s'élance à deux cents pieds, donnant la jouissance de l'admirable ponorama, de la ville et du port ; de belles sculptures, dont nous parlerons plus loin, rappellent les hommes illustres du Canada. On a consacré à ce monument près de deux millions de piastres.

Le magnifique groupement des bâtiments du *Gouvernement,* à Ottawa, comprend à la fois le *Parlement* (par Füller et Jones) et des *Ministères* (par Stent et Laver) ; élevé de 1859 à 65, en style gothique anglais, il se distingue par la variété de ses formes et l'élégance de ses tonalités roses ; sa façade principale s'étend sur près de cinq cents pieds de longueur ; les dépenses totales se sont élevées à cinq millions de piastres (25 millions de francs).

* * *

On le voit le Canada tend actuellement à affirmer sa richesse et sa puissance par la somptuosité de ses monuments.

L'art décoratif n'est pas négligé dans les constructions privées ; il brille aussi dans les édifices de circonstance, comme le démontrent les efforts si heureux et si considérables que les Canadiens ont réalisés pour les ornementations et les arcs triomphaux du récent Congrès eucharistique.

Leur ingéniosité va même jusqu'à ériger pendant l'hiver, d'immenses *Palais de glace,* d'un cachet esthétique, qui ne disparaissent pas au dégel sans avoir été le théâtre de fêtes caractéristiques.

IV.—LA SCULPTURE

Le Canada français sait honorer ses grands hommes.

On le constate, dès l'arrivée à Québec, en admirant la belle statue de CHAMPLAIN qui domine la ville. Elevée sur la Terrasse, par la généreuse initiative de la patriotique Société de S. Jean-Baptiste, en 1898, elle a été construite en matériaux français, qui malheureusement suportent à peine le climat canadien. Au sommet du monument, le vaillant gouverneur, mort à Québec en 1635, salue la ville qu'il a fondée ; sur le piédestal un groupe allégorique en bronze célèbre son mérite et son héroïsme ; l'oeuvre entière fait honneur à MM. Chevré et Le Cardonnel qui l'ont érigée.

Des monuments historiques commémorent aussi à Québec, les luttes héroïques des Français et des Anglais : telle est la colonne de *Sainte-Foy,* dominée par une Bellone offerte par le prince Jérôme Napoléon, qui rappelle la bataille où s'illustra Sainte-Foye, chevalier de Lévis, en 1760 : tel est surtout le touchant monument collectif, obélisque érigée en 1828 aux deux adversaires, Montcalm et Wolfe, avec cette inscription :

MORTEM VIRTUS COMMUNEM
FAMAM HISTORIA
MONUMENTUM POSTERITAS
DEDIT

Ces oeuvres sont d'une froide élégance ; elles rappellent le style classique qui fut en vogue, en France, jusqu'en 1830.

Le patriotisme anglais a été moins heureusement inspiré, en rappelant à Montréal, dans la *Colonne Nelson,* qui imite la Colonne Trajane, le souvenir de son héros ; à peine vint-il une fois au Canada, comme modeste officier.

* * *

Près de l'église cathédrale de Montréal, s'élève la statue de Mgr BOURGET (1797-1883), le Saint-Vincent de Paul du Canada ; les motifs allégoriques et le bas-relief rappellent sa charité légendaire ; l'ensemble, digne et grave, se détachant sur l'architecture classique du monument voisin, fait honneur au sculteur Picher.

D'une belle allure est aussi le monument de MAISONNEUVE, par Hébert, élevé en 1895: la statue du fondateur de Montréal domine l'ensemble ; des bas-reliefs, des statues assises, rappellent les premiers colons.

Mais il y a plus d'originalité dans une autre oeuvre d'Hébert, qui accueille le visiteur dès son arrivée à Québec : c'est le splendide monument érigé à Monseigneur DE MONTMORENCY-LAVAL, qui fut le premier évêque de Québec, de 1658 à 1688.

Au sommet du monument, l'évêque se dresse, mitre en tête, crosse en main, et fait un large geste d'accueil paternel; au soubassement du piédestal, un groupe vivant représente la statue allégorique du Canada, entre un jeune écolier en costume traditionnel et un Indien ; derrière eux, se profile la silhouette d'une église primitive du Canada, et au-dessus plane la Foi, tendant un rameau d'olivier.

Les bas-reliefs des côtés représentent l'arrivée de Mgr de Laval, ses doléances devant Louis XIV, et le premier baptême du chef iroquois.

On voit avec quelle sollicitude les Canadiens-français ont voulu célébrer, côte à côte, les héros de la religion et les vaillants défenseurs de leur patrie ; c'est cette féconde alliance de la foi et du patriotisme qui a toujours fait leur force et qui, aujourd'hui encore, fait leur orgueil et reste la base de de leur touchante fidélité.

* * *

Le sculpteur Philippe HEBERT, que nous venons de louer plusieurs fois, est le principal artiste canadien de l'époque contemporaine. La vie, le mouvement, la fougue, le respect de la couleur locale, l'élévation des thèmes artistiques choisis par lui, caractérisent son talent, qui a trouvé encore de brillantes occasions de se manifester dans les groupes décoratifs qui ornent les Hôtels du gouvernement, à Québec et à Ottawa.

A Québec, devant la façade principale, une fontaine rappelle les races aborigènes du Canada : c'est pour l'orner qu'Hébert a composé son Indien "pêcheur à la nigogue", qui harponne le poisson. Les avant-corps ont leurs frontons décorés de groupes allégoriques : la *Poésie* et l'*Histoire*, la *Religion* et la *Patrie*. Dans les niches des façades, figurent ou figureront de belles statues, dues au ciseau d'Hébert qui honorent les héros de la fondation canadienne, de l'apostolat religieux, des luttes militaires.

A Ottawa, dans la tour centrale, Hébert a été chargé de rappeler des souvenirs plus modernes, par les statues de la reine Victoria, d'Al. Mackenzie, de Sir G. E. Cartier et de Sir J. Macdonald.

Son vigoureux talent, déjà justement célèbre, n'a pas dit son dernier mot.

* * *

Notre conclusion sera, comme il le mérite, un hommage à L'ART CANADIEN. Ne lui demandons pas une originalité irréalisable, ni une élégance du détail qui cadrerait mal avec les conditions climatériques.

A l'origine, il a été un art français ; il l'est resté, suivant les mêmes transformations que lui, mais avec une tendance à considérer le côté pratique en première ligne, dans les constructions publiques.

Il a pris récemment une splendeur proportionnée à la prospérité et à la puissance du pays ; les formes architecturales qui semblent avoir la prédilection des constructeurs

sont les formes romanes. Est-ce parce que le roman est plus résistant, plus simple, moins coûteux, moins fragile dans les décorations et les sculptures que le gothique ! C'est probable. N'y aurait-il pas quelque arrière pensée, consciente ou non, de laisser le gothique à la civilisation anglaise ? Il faudrait le regretter, et au point de vue esthétique,—car le gothique est digne d'ajouter sa beauté à celle des sites canadiens,— et au point de vue historique, car le gothique a, lui aussi, la France pour berceau.

Ce rapprochement, par l'art, de la mère patrie et du Canada s'est récemment manifesté en une circonstance profondément émouvante. L'église de Brouage, en Saintonge, patrie de Champlain, menaçait ruine, comme tant d'autres ; le maire de la ville, qui avait été accueilli avec enthousiasme au Canada, il y a quelques années, aux fêtes du 3e centenaire de la fondation de Québec par Champlain, eut l'idée d'appeler à son aide la florissante société canadienne de Saint Jean Baptiste. Et en hâte, du Canada, les piastres arrivèrent par milliers, pour sauver l'église française où fut baptisé Champlain.

Oh ! les braves et bons coeurs ! De quelle délicatesse de sentiments la foi, unie au patriotisme, est la source toujours féconde !—Au nom de la France catholique, disons merci au Canada français et catholique ; joignons-y nos voeux pour la conservation, dans ce pays de traditions et de progrès unis, des vénérables trésors du passé, et pour l'essor du génie artistique en un brillant avenir.

Chanoine L. RAMBURE
Pro-recteur honoraire
de l'Université catholique de Lille.

Note.—Nous avons emprunté cet article au "Grand Almanach catholique publié à Bruges, en Belgique, par la maison Desclée, de Brouwer et Cie.

M. le chanoine Rambure a passé quelques semaines au Canada pendant les fêtes du Congrès Eucharistique de Montréal. Il n'a pu naturellement parler dans cette étude du gracieux monument élevé à la mémoire de Montcalm, pour l'excellente raison que celui-ci est postérieur aux fêtes et n'a été inauguré que bien longtemps après son passage à Québec.

Le R. P. G. Lemoine

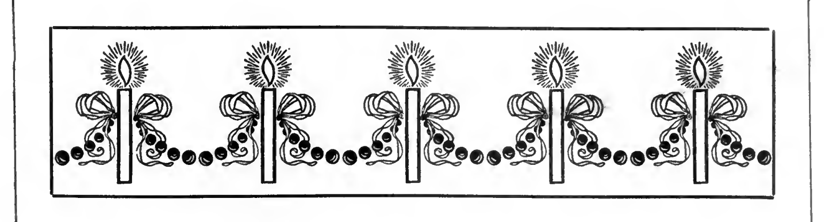
La mort nous a ravi en ces derniers temps, à un âge relativement peu avancé, un missionnaire qui avait fait une oeuvre considérable : le R. P. Geo. Lemoine, de la communauté des Oblats.

Chargé pendant vingt ans de la desserte des sauvages Montagnais sur la côte nord du Saint-Laurent, cet intrépide missionnaire trouva encore le temps de se livrer à une étude sérieuse et approfondie des langues montagnaise et algonquine. Son dictionnaire montagnais a paru il y a déjà plusieurs années et il venait de terminer un dictionnaire français-algonquin, oeuvre colossale qui a demandé un labeur de plusieurs années, lorsque la mort vint le surprendre.

Le R. P. Lemoine, dont nous déplorons vivement la perte, était tenu pour une autorité en matière de langues sauvages. Non seulement il les parlait et les écrivait correctement, mais il était parvenu, à force de travail et d'observation, à pénétrer le génie des différents idiomes qu'il avait eu l'occasion d'étudier. Aussi le consultait-on de tous côtés et jamais son érudition de philologue ne fut en défaut.

La Société de Géographie de Québec, dont il était membre correspondant, doit à sa savante collaboration d'avoir pu donner en différentes occasions, l'étymologie et le sens propre d'une foule de noms géographiques relevant des langues sauvages et qui ornent depuis longtemps la plupart de nos cartes.

Le R. P. Lemoine laisse parmi nous, non seulement le souvenir d'un apôtre rempli de zèle, mais encore celui d'un érudit et d'un philologue des plus distingués.



Noms Géographiques Sauvages

Etymologie et traduction

(Suite et fin)

MAGAGUAVIC, (malécite).—Rivière de la province du Nouveau-Brunswick.

M. Ganong traduit ce mot par "rivière des grosses anguilles" et le fait venir du mot malécite et Passamaquoddy "Mag-ee-caat-a-wik" (May-big, caat-eel).

Rand donne à peu près la même signification à "Magadawik, petit havre de la Nouvelle-Ecosse.

Ce mot a été orthographié assez différemment. Dans l'acte de concession qui fut fait en 1691 à Jean Meusnier, on écrit "Maricadeoüy". En 1763, Boyd appelle cette rivière "Magegadewee".

MAGANASIBI, (algonquin).—Tributaire de la rivière Ottawa, dans le comté de Pontiac.

"Mahingan sibi" "rivière du Loup". (R. P. Lemoine).

MAKAMIK, (algonquin).—Lac du district de l'Abitibi.

"Mang-amik" ou "mak amik", "gros castor", c'est-à-dire "lac au gros castor". (R. P. Lemoine.)

MAIKASKSAGI.—Rivière au nord de la rivière Waswanipi, dans le territoire de l'Abitibi.

De Maiakaskisak, (cris); "maiak", "étranger", "aski", "terre", "sak", racine pour bois propre à être travaillé ; c'est-à-dire "rivière au bois de pays étranger". Ce bois est peut-être le frêne qu'on trouve au sud-est de "Waswanipi" et qui est considéré comme propre aux pays étrangers par les sauvages du nord. (R. P. Lemoine).

MAKUSTIGAN.—Lac au sud du lac Wetetnagami, dans le territoire de l'Abitibi.

De "moku stikgamu" (cris) ; "moku" racine pour "rouge". "stik", racine pour rivière, "gamu" terminaison pour "lac", c'est-à-dire "lac de la rivière rouge". (R. P. Lemoine).

MANITOWANING.—Mot algonquin qui signifie "la demeure de l'Esprit".

Manitowaning est un petit village de l'île Manitoulin, pittoresquement situé au pied de la baie Manitawaning, dans la province d'Ontario.

MARSOUIS.—Rivière sur la côte de Gaspé. L'arpenteur Joseph Hamel qui

fit une expédition à la baie des Chaleurs en 1833, traduit ce mot, qui est d'origine micmacque, par "pierre à feu".

MASKINONGE.—Beauchamp, dans son histoire des noms géographiques aborigènes de New-York, (1907) reconnait que ce nom de "maskinongé" est tenu généralement pour un mot sauvage. D'autre part, H. W. Herbert croit que ce nom donné à l'un des poissons de nos eaux canadiennes convient également au "mascalonge", sorte de poisson dont la conformation de la tête, "masque allongé", est presqu'identique à celle du maskinongé. Il ajoute que ce mot a été traduit en différents dialectes, qu'on a dit tour à tour maskinongé, muscalonge, muscalinga, et que finalement l'on a perdu la véritable trace de son origine.

MASSACHUSETTS.—Un des Etats-Unis de l'Amérique du Nord.

En langue sauvage, ce mot se prononce "Massadzosek. Il dériverait d'après le "Historical Magazine de New-York, de "Mass" "grand", de "wodzo" "montagne" et de "zek" faisant l'office de la préposition "dans" ou "pour". Cela voudrait donc dire "par la grande montagne."

MATTAWAGOSIK.—Lac au sud du lac Abitibi.

Equivaut à "mataw aki sak" (cris); "mataw", "merveilleux", "aski" ou "aki" "terre" ; "sak" racine pour bois à travailler" ; c'est-à-dire "lac au bois du pays merveilleux". Formé différemment ce nom a à peu près le même sens que "Maikaskisagi. (R. P. Lemoine).

MASSAWIPI.—Lac du comté de Stanstead.

"Mishau nipi", l'eau est grande ; grande étendue d'eau, grand lac. (R. P. Lemoine).

MASTIGOCHE.—Rivière du comté de Maskinongé. On l'appelle aussi "Mastigouche.

L'idiome montagnais donne "Mistigush", ce qui se rapproche beaucoup, au point de vue phonétique, de notre rivière "Mastigoche".

Le R. P. Lemoine, linguiste, décompose ainsi ce mot : "mistik," bois, "ush", diminutif, petit bois ; "là où le bois est petit." Il y a une deuxième acception : "mistigoshu" (montagnais) signifiant "français", la rivière aux Français.

MATAGAMASHING, (algonquin).—Lac de la région de l'Ottawa supérieur.

"Matawa gama shing"; "matawa," racine pour "rencontre d'eaux", "gama", terminaison pour "lac" "sh" indique le diminutif, "ing", le locatif, c'est-à-dire "petit lac de la rencontre des eaux." C'est en effet un petit lac dont les eaux se séparent dans la direction de Wagaming d'un bord et de Waknapitaeping de l'autre. (R. P. Lemoine.)

MATANE.—C'est le nom d'un grand village situé sur la rive sud du Saint-Laurent à 240 milles en aval de Québec, d'une rivière et d'un comté de la province de Québec.

D'après l'historien Lescarbot "Matane" serait un mot sauvage, mais on n'a pu encore préciser à quel dialecte appartenait ce mot.

Dans une petite histoire de Matane publiée dans le journal "Le Cri de l'Est" (juillet 1911) l'auteur, M. Ad. Chouinard, prétend que d'après l'interprétation d'un sauvage malécite, le mot "Matane", voudrait dire "noeud qui suit l'épine dorsale". Ce nom, ajoute-t-on, fut donné à la rivière parce qu'elle remonte, sans aucun rapide, à une distance de vingt lieues dans les terres.

MATIMOKI, (algonquin).—Lac du Labrador canadien.

"Matinaki ; "matin", racine pour "portager" ; "aki", "terre", c'est-à-dire "lac du portage des terres". De ce lac partent plusieurs rivières qui tombent dans le Saint-Laurent entre Moisie et Shel-

drake, divisant ainsi ce territoire en autant de langues de terre. (R. P. Lemoine.)

MEGOUACHA.—Cap situé dans la baie des Chaleurs.

D'après l'abbé Ferland ce mot micmac signifierait "longtemps rouge" et désignerait la couleur du terrain. On sait au reste que la teinte rougeâtre s'étend sur une grande partie des côtes.

L'arpenteur Joseph Hamel qui fit une expédition dans la baie des Chaleurs vers 1833, donne à peu près la même interprétation, en s'appuyant sur l'autorité de M. Mallo, ancien missionnaire de la baie des Chaleurs. Selon M. l'abbé Malo "Megouacha" voudrait dire "murailles rouges", par corruption de "Mezouik", "rouge" et "sawk", "muraille", en langue micmaque.

MEMEWIN.—C'est le nom d un lac, dans le comté de Pontiac.

"Memewan" qui est un mot algonquin, signifie: "il y a des poules d'eau".

MEMICCASISIOUI, (Montagnais).—Lac du territoire du Saint-Maurice.

"Mimikassiuau"; "mimik", racine pour "bouleverser", "assi", "terre"; "uau", terminaison verbifiant le substantif, c'est-à-dire "c'est une terre bouleversée", "lac au terrain bouleversé". (R. P. Lemoine.)

METTAGAMI, (algonquin).—Grand lac de la région de l'Abitibi.

"Matau", racine pour "réunion d'eaux, "a" particule euphonique, "gami", terminaison indiquant un lac, c'est-à-dire "un lac où les eaux se réunissent". Là, en effet, se rencontrent les eaux des rivières Mégiskan et Nottaway. (R. P. Lemoine.)

MICHIGAN.—Nom d'un des cinq grands lacs du Saint-Laurent, au nord des Etats-Unis.

En langue crise "Micigamaw" "il y a un grand lac".

De "misi", "grand", et de gamaw" terminaison de l'adjectif verbal qui indique un lac. (R. P. Lemoine.)

La Relation de l'abbé de Gallin-e (1669-1670) contient la description suivante :

"Nous entrâmes dans la décharge du lac Michigane qui n'a pas un quart de lieue de largeur ; enfin au bout de 10 ou 12 lieues, nous entrâmes dans le plus grand lac de t ute l'Amérique qu'on appelle la Mer Douce des Hurons ou, en Algonquin, Michigan; il a 660 ou 700 lieues de tour.

"Nous passâmes ce lac sans aucun péril et entrasmes dans le lac des Hurons qui a communication avec celui-ci par quatre bouches qui ont chacune près de deux lieues d'embouchure."

MIKWASASH ou MIKWASACH, (Tête-de-Boule).—Lac de la région de Chibougamau.

De "Mikwa "sak"; "mikwa", "rouge", "sak", terminaison pour "bois de service", c'est-à-dire "lac au bois rouge" (R. P. Lemoine.)

MILWAUKEE.—Ville des Etats-Unis dans le Wisconsin, port sur le lac Michigan, à l'embouchure de la rivière Milwaukee.

Le R. P. Lacombe fait venir ce mot de l'idiome des Sauteux, "minowakki" qui se décomposerait comme suit : "mino", "bon" et "akki", "terre", c'est-à-dire "bonne ou belle terre".

Mgr Laflèche donne la même étymologie et la même signification.

MISKOKAN, (montagnais).—Rivière du territoire du Lac St-Jean.

"Amisk okau"; "amisk", "castor", "okau', terminaison verbale au présent de l'indicatif indiquant "abondance" ; c'est-à-dire "il y a abondance de castors", ou pays du castor. (R. P. Lemoine.)

MISSISSIPI.—Grand fleuve des Etats-Unis qui sort du lac Itasca, dans le Minnesota et vient se jeter dans le Golfe du Mexique.

Heckewelda fait dériver ce nom de "namaes" qui dans la langue delaware signifie "poisson", et de "sipu" (sipou) "rivière."

Du Ponceau, dans son "système grammatical des langues", n'accepte pas cette étymologie ; il croit plutôt que le nom propre "Mississipi" est dérivé de "Mési", "misi", "michi", qui, dans plusieurs idiomes algonquins, signifie "grand", et de "sipi", "rivière", d'où ce fleuve est proprement dénommé la "Grande-Rivière" ou "père des eaux". ou encore "grandes eaux".

On trouve la même étymologie et la même traduction dans le dictionnaire de la langue crise du R. P. Lacombe.

L'expression "grandes eaux", écrit le P. Tailhan, était usitée chez les sauvages pour désigner le Mississipi.

On sait que le grand explorateur français, Robert Cavelier de la Salle, voulut donner le nom de Colbert à ce grand fleuve, mais finalement celui de "Mississipi" a prévalu.

MISTASSIBI (montagnais).—Rivière de la région du lac Saint-Jean qui déverse ses eaux dans la Mistassini.

"Mistassibi" se traduit par "grande rivière".

La commission géographique d'Ottawa a substitué à ce mot celui de "Muskosibi" qui veut dire "rivière à l'ours."

De l'avis du R. P. Lemoine, le nom de "Muskosibi" serait aussi approprié que "Mistassibi", car cette rivière est aussi remarquable par ses ours que par son étendue. C'est là en effet que les Mantagnais du lac St-Jean vont chasser l'ours.

MISTIKUS.—Lac du comté de Rimouski.

Du montagnais "mistikus" "petit arbre"; c'est-à-dire "lac au petit arbre". "Mistikusu", (montagnais) || "français", c'est-à-dire "lac des français",; lac du pays des canadiens. Rimouski est, pour les montagnais, le pays des Français, tandis que la côte nord du golfe St-Laurent est celui des sauvages. (R. P. Lemoine.)

MITCHINAMEKUS, (algonquin).—Lac et rivière aux sources de la rivière du Lièvre.

De l'algonquin "Meteinamekus" ou encore "manjamekus", "truite saumonée", c'est-à-dire rivière à la truite saumonée. (R. P. Lemoine.)

MOKWAWASTUK, (montagnais).—Lac qui se rencontre aux sources de la rivière à la Martre, dans la région de Mistassini.

Le mot montagnais est "Mokuauastuk", "Mokau" signifiant "c'est rouge", "stuk" étant la terminaison pour "rivière". En d'autres termes, "lac de la rivière rouge."

MONDONAK, (algonquin).—Lac et rivière dans le haut de la rivière Manouan, comté de Champlain.

On le traduit par "région des âmes ou des esprits."

MOOSE, (rivière).—Nous avons traduit dans la province de Québec ce mot par rivière à l'Orignal. Il n'en reste pas moins vrai, d'après Beauchamp, que "moose" est le nom sauvage de cette superbe bête des bois que l'on appelle l'orignal. Il vient directement du mot "moosu" (he trims or cut smooth) par allusion à l'habitude qu'a cet animal de brouter les branches inférieures et l'écorce des arbres pour so nourriture.

MOUCHOULAYAN, (montagnais).—Lac sur le parcours de la rivière Manicouagan.

"Mush ulagan", "mush", original, "ulagan" plat, "lac du plat à orignal." Le R. P. Lemoine ne s'explique pas beaucoup ce nom. Ce n'est certainement pas, dit-il, qu'on y mange de l'orignal.

MUSKOSHO.—Lac du district de l'Abitibi.
Se traduit par "foin", "lac au foin".

NAJAN, (algonquin).—Tributaire de la rivière du Saint-Maurice, au-dessus de la rivière Manouan, comté de Champlain.
Dans l'idiome algonquin "Nadjiwan"; "na", mot radical pour dire "bon" ou "beau", "djiwan", terminaison pour "cours d'eau". En résuméô "c'est une belle rivière". (R. P. Lemoine.)

NAMAWASH, (algonquin).—Lac de la région de l'Outaouais supérieur, au nord-ouest du grand lac Victoria, comté de Pontiac.
Les Algonquins disent "Namewasha"; "name" signifiant "esturgeon" et "washa" ou "waja" "une baie". Ce qui revient à dire: "baie de l'esturgeon. (R. P. Lemoine.)

NATAGAPAN.—Rivière de l'Abitibi.
"Nato kopau", "nato", racine pour "chasser", "kopau", terminaison pour lac avec foin"; lac à la chasse, rivière du lac à la chasse. (R. P. Lemoine 1909).

NATCHIPOTCHI, (algonquin).—Lac placé à la tête de la rivière Etchipotchi, dans le district d'Abitibi.
Le mot algonquin est "Nadjipiaw" qui veut dire: "lac où nous allons chasser le lyna."

NATUAKIMINO, (montagnais).—Lac dans le territoire du Labrador.
"Natuagamu, natua", racine pour "coupé ou brisé en deux"; "gamu", terminaison verbale au présent indicatif pour "lac"; c'est-à-dire "c'est un lac coupé en deux". En effet, ce lac en haut de la rivière Betsiamis, apparait comme coupé en deux parties par la rivière. (R. P. Lemoine.)

NAWAPITECHIN, (algonquin).—Rivière du comté de Pontiac.
Equivaut à "nawap i djiwan". De "nawap", racine pour "s'approvisionner pour voyage" "i", particule unitive, "dji wan", terminaison pour "rivière", c'est-à-dire "rivière où on s'approvisionne pour voyage." (R. P. Lemoine, O. M. I.)

NEMENJISH, (montagnais).—Lac du territoire de l'Abitibi.
"Nameshish, "le petit poisson".

NEWAGAMA, (algonquin).—Lac dans le territoire de l'Abitibi.
Equivaut à "newagamau" (cris), "new" "quatre", "a", particule unitive, "gamau", terminaison pour "lac"; c'est-à-dire "il y a quatre lacs"; "lac composé de quatre branches." (R. P. Lemoine.)

NICOBI ou NICOPI, (montagnais).—Lac du territoire de l'Abitibi. Même acception que "Nikabau" ou "nikobau": "las avec pointes et foin.'

NIPMENANNI, (rivière).—Dans la région de l'Ottawa.
Equivaut à "nipi minan", (algonquin); "nipi", eau, "minan", fruits; c'est-à-dire "rivière aux rives à fruit", rivière "bordée de fruits". Ces fruits sont des graines sauvages, bleuets, etc. (R. P. Lemoine.)

NIPUKATASI, (rivière).—Dans le territoire de l'Abitibi.
Equivaut à "nipikatassi" (cris ou montagnais); "nipikat" pour "nipikateu", "c'est mouillé"; "assi" où "aske", "terre"; c'est-à-dire c'est une humide; "rivière à la terre humide." (R. P. Lemoine.)

OBADOWAGASHING, (algonquin).—Lac du district de l'Abitibi.
"Ob a tanwang askang" (algonquin) ou bien en langue crise, "op a tauka askak"; "op", racine indiquant "formé par", "a", voyelle unitive, "tauka", racine indiquant "du sable"; "askak",

terminaison verbale au subjonctif indiquant "du foin", c'est-à-dire "là où c'est formé par du sable et du foin", "lac resserré par le sable et le foin." (R. P. Lemoine.)

OBAMISCAHI.—Lac du territoire du Saint-Maurice.

"Obim aska shu", (montagnais); "opim ou obim", racine pour "resserré", "renfermé"; "aska", terminaison exprimant "herbe, foin etc"; "shu", terminaison verbale au présent de l'indicatif exprimant le diminutif d'un verbe, c'est-à-dire "il est un peu resserré par des herbes, etc" "lac embarrassé d'herbes." (R. P. Lemoine.)

OBATOGAMAU, (montagnais).—Lac situé au sud du lac Chibougamau, dans le district de l'Abitibi.

"Op ou ob", racine pour "resserré", "atok", racine pour "bois", "gamau", terminaison pour "lac". Ce qui revient à dire : "lac resserré par du bois, de la végétation."

OBIDUAN, (algonquin).—Lac du comté de Champlain. "Ob", racine pour resserré, "i", lettre unitive ; "djiwan", terminaison pour "cours d'eau", c'est-à-dire "rivière resserrée par des obstacles divers. (R. P. Lemoine.)

ODILI.—Rivière du comté de Saint-Maurice.

"Odili" équivaudrait à "Adilé" qui signifierait "Andrée." C'est là, paraît-il, l'étymologie de ce mot.

OGASIGAKA, (algonkin).—Lac de la région de l'Ottawa Supérieur.

"Ogasika ; okas ou ogas", petit doré, "ka", terminaison au présent de l'indicatif pour indiquer l'abondance ; c'est-à-dire "il y a abondance de petits dorés"; le lac au doré. C'est presque le même nom et probablement le même lac que "Okansikanamik". (R. P. Lemoine.)

OGASSASAN, (algonquin).—Rivière du district de l'Abitibi.

"Ogans osasan ou ogas osasan; ogans", diminutif de "oga", "doré", "osasan", "nid"; "nid du petit doré", c'est-à-dire "rivière où fraie le petit doré". (R. P. Lemoine.)

OHIO.—Un des Etats unis d'Amérique et nom de l'affluent principal de gauche du Mississipi.

Sur la carte de Marquette (qui mourut en 1675) l'"Ohio" est désigné comme un cours d'eau inexploré sous le nom de "Ouabous-"kiaou".

Les cartes de Joliette, de 1673 à 1674 donnent à peu près le même nom à cette rivière: "Ouaboustikou, mot tiré de l'idiome algonquin.

La plupart des historiens s'accordent à dire que la rivière "Ohio" a été appelée ainsi par les Iroquois à cause de sa beauté et de son site.

Cette dernière opinion est particulièrement celle de William M. Beauchamp dans son ouvrage sur les noms géographiques de New-York. "Cette rivière, dit-il, a été appelée "Oheeyo" ou "belle rivière" par les Iroquois. Il faut noter en plus que "io" comporte souvent à la fois une idée de grandeur et de beauté."

Henri Tonti qui accompagna Cavelier de la Salle dans son exploration du fleuve Mississipi parle ainsi dans sa "Relation' (1684) de cette rivière :

"Nous trouvâmes, sur la gauche, une rivière appelée par les Iroquois "Oyo", laquelle vient de derrière le pays des dits Iroquois, et doit avoir cinq à six cents lieues decours.

OLGA, (algonquin).—Lac du territoire de l'Abitibi.

Equivaut à "walikan" pour "wanikan", "fossé", c'est-à-dire le

lac aux fosses, où il y a des fosses, autour duquel on a trouvé des fosses. (R. P. Lemoine.)

ONKAMMIS, (algonquin).—Lac du comté de Champlain. Equivaut à "Obkomis", "grand'mère", c'est-à-dire "lac grand'mère". (R. P. Lemoine.)

ONATCHIWAY.—Lac du comté de Chicoutimi.

De Onateiwa (algonquin). "On", racine pour "beau", "a teiw", racine pour montagne ; "a", terminaison verbale ; il y a de belles montagnes ; "lac aux belles montagnes".

ONTARIO.—Nom d'une province du Canada, d'un comté et de l'un des cinq grands lacs qui communiquent avec le Saint-Laurent.

Le lac Ontario a porté originairement différents noms, Champlain en 1615, l'appela "lac des Entouhonorons", qui était le nom d'une tribu demeurant à l'ouest des Iroquois et qui fit la guerre avec cette dernière nation.

Les Hurons lui donnaient parfois le nom de "Ohudeava".

D'autre part, le Père Hennepin parle de ce lac en ces termes : "Le fleuve St-Laurent prend sa source dans le lac Ontario, qui est probablement appelé dans la langue des iroquois "Skanadario" c'est-à-dire "un très joli lac".

Il dit ailleurs : "Le grand fleuve St-Laurent dont j'ai souvent parlé traverse le centre du pays des iroquois et forme là un grand lac qu'ils nomment "Ontario", c'est-à-dire le "beau lac".

D'autre part les Français le désignèrent assez longtemps sous l'appellation de lac "Ffontenac", en l'honneur du vice-roi de la Nouvelle-France.

OPATAWAGA.—Lac du territoire de l'Abitibi.

Dans la langue crise "op" a tawakau" ; "op", racine pour "resserré" ; "a", lettre unitive ; "tawakau", racine pour "sable" au présent de l'indicatif; c'est-à-dire, c'est resserré par le sable ; lac retréci par le sable. (R. P. Lemoine.)

OPAWIKA ou OPAWAKOW, (algonquin).—Lac du territoire de l'Abitibi. Equivaut à "op aukau" (cris) racine pour "resserré", "aukau" (ou) "awikau", terminaison au présent de l'indicatif pour sable ; c'est-à-dire, c'est resserré ou fermé par le sable; "lac resserré par le sable".

OPEMISKA, (algonquin).—Lac à l'ouest du lac Chibougamau, dans le district d'Abitibi.

D'après le P. Lemoine, ce mot décomposé donnerait "lac dont les bords sont parsemés d'herbes aquatiques."

OPIKWAN, (algonquin).—Lac du comté de Pontiac.

On assigne différentes étymologies à ce mot ; 1. "apakwan", "couverture, toit" ; 2. opikwan" "dos" (partie du corps); 3. "apikan" "collier de portage".

Le R. P. Lemoine croit que la première étymologie est la meilleure. Le lac en question serait un endroit où "on voit des toits", "où on se bâtit".

OSKELANEO, (algonquin).—Lac du comté de Champlain.

De "oskanan", "ossements", "lac aux ossements." (R. P. Lemoine.)

OSISKO.—Lac du district de l'Abitibi.

"Otshisk, (montagnais), "rat musqué".

OSTABOININGUE, (algonquin).—Lac de la région de l'Ottawa supérieur.

"Asini bwan nang"; "asin", rocher. "i", particule unitive, "bwan", sioux, "nang", terminaison pour indiquer "au pays de", c'est-à-dire

"au pays des Sioux des rochers". C'est le même nom que "Oslobo-ning". (R. P. Lemoine).

OSWEGO.—En 1725, les Anglais venus de New-York bâtinent le fort de ce nom qui fut détruit en 1756 par Montcalm. C'est aussi le nom d'une rivière.

Les Français appelaient ce fort "Chouaguen" ou Chouëgen.

Cette appellation dérive d'un mot iroquois "Oshwokee que W. L. Beauchamp traduit par "rivière qui sort" (flowing out).

Chouagen, équivalent de "Oswego", est mentionné pour la première fois dans la relation de 1672 et désigne ici sa sortie du lac Cayuga.

OTANABI, (algonquin).—Lac du comté de Pontiac.

De "Otaban", "traîneau", mot défiguré par une transposition de lettres assez commune. Un lac de la région de l'Ottawa porte le même nom.

OTCHISK, (algonquin).—Rivière du territoire de l'Abitibi.

En algonquin "wadjask", en cris "otshisk". Se traduit par "rat-musqué."

OUASIEMSKA ou WASSIEMSKA.—Rivière du territoire du lac St-Jean.

"Waseia mo skau" (cris); "waseia", c'est clair, "mo", terminaison pour chemin ; "skau", terminaison pour "rivière"; c'est "une rivière en chemin clair", "rivière au lit brillant", rivière claire". (R. P. Lemoine.)

OUCHKOWIKAWASHICOLET.—Il y a une nappe d'eau de ce nom dans le comté de Chicoutimi, et il s'est rencontré un explorateur de bonne volonté pour l'inscrire sur ses plans. Avec sa longue queue et son allure grotesque, ce nom aurait mérité pourtant d'être étouffé dès son berceau. Le vrai mot montagnais est "ushkiwkawaskikutets" que le P. Lemoine nous a traduit par "lac à la belle écorce". Il faut espérer que les cartographes s'en tiendront à la traduction pour la dénomination future de cette nappe d'eau.

PAKONSIGANE.—Rivière de la région du Saint-Maurice.

De "pakwejigan" (montagnais), "pain", nourriture. (R. P. Lemoine.)

PAPASKWASATI, (montagnais).—Rivière du territoire de Mistassini. "Pepeskua stik"; "pepeskua"; racine pour "buttes" etc; "stik", terminaison pour "rivière", c'est-à-dire "rivière accidentée". (R. P. Lemoine.)

PASHASHIBU ou PASHASHEBA, (montagnais).—Baie du comté de Saguenay, sur la côte nord du Saint-Laurent. "Pishishekau, "il y a un rocher pointu" "la baie du cap". (R. P. Lemoine.)

PASKAGAMA.—Lac du territoire de l'Abitibi.

"Op askagamau" (cris); "op", racine pour "resserré"; aska" racine pour "herbe", etc; "gamau", terminaison au présent de l'indicatif pour "lac", c'est-à-dire "il y a un lac resserré par des herbes." (R. P. Lemoine.)

PASIMINIKANA, (algonquin).—Lac du comté de Champlain.

"Pasimimikanan", fruits secs qu'on a fait sécher. "C'est le lac où l'on faisait sécher des graines." (R. P. Lemoine.)

PATAMISK, (montagnais).—Lac du district de l'Abitibi.

"Petamisk" ou "patamisk", castor moyen" c'est-à-dire "Lac au castor". (R. P. Lemoine.)

PEBELOGNANG, (algonquin).—Rivière du comté de Champlain.

Equivaut à "anibiminak", que l'on prononce "pembinak". "Nang"

est une terminaison algonquine exprimant "au pays de", c'est-à-dire au "pays du pembina", rivière du pays au pembina. (R. P. Lemoine).

PEMBINA, (cris).—Rivière de l'Alberta, dans le Nord-Ouest du Canada.
De "Nipi", "eau" et "mina" pluriel de "min" "graines". "Nipimina", graines aqueuses". (Mgr Laflèche.)

PEMOKA, (montagnais).—Appelé aussi "Pemonka". Rivière du territoire du lac St-Jean.
Du montagnais "opim aukau"; "opim", "sur le côté" "aukau", terminaison verbale au présent de l'indicatif, indiquant "du sable", c'est-à-dire sur les côtés, il y a du sable, "rapide au sable." (R. P. Lemoine.)

PENETANG.—Village placé du côté est de la baie Georgienne, province d'Ontario. Les RR. PP. Jésuites y fondèrent un établissement en 1634. "Penetang" est un mot sauvage qui veut dire "sable roulant" et qui s'explique par le fait que le sol dans le voisinage est d'une nature sablonneuse.

PIASTHE BAIE.—Baie et rivière de la côte nord du St-Laurent, comté de Saguenay.
Le P. Lemoine nous fournit deux traductions de ce mot : l'une vienne de "Piashutepet" "là où l'eau passe par-dessus, là où c'est inondé. En effet, cette baie plus ou moins desséchée en temps ordinaire, paraît comme théâtre d'inondation aux époques des grandes mers.

PICANOK, (rivière).—Située dans le comté d'Ottawa.
En algonquin, "pikanak' pakanak',, "noix", "rivière aux noix." (R. P. Lemoine.)

PIEROMONTA.—Rivière de la région du Saint-Maurice.
De "pieri monitaukügants" (montagnais); "pieri", racine pour "peler" et la forme du subjonctif appelée participe ; "monitaukügants", même forme pour "creuser dans le sable"; c'est-à-dire "là où c'est pelé", creusé dans le sable"; "rivière qui creuse son chemin dans le sable.
Ce mot a le sens de "Peribonka", dans la région du lac St-Jean, mais est d'une forme plus longue et a été plus singulièrement écourté. (R. P. Lemoine.)

PIPISHIKAU ou PEPECHEKAU, (montagnais).—Rivière du comté de Saguenay.
De "pepishikau", (montagnais); c'est "accidenté, montagneux." (R. P. Lemoine.)

PISTUAKANIS, (Montagnais).—Rivière du comté de Saguenay.
"Pistuagan ish" ; "pistuagan", endroit où l'on tend des rêts; "ish", diminutif; le petit endroit où l'on tend des rêts ; la petite rivière à la pêche. (R. P. Lemoine).

PITOPIKO, (algonquin).—Lac du comté de Champlain.
De "pitobiko", (algonquin); baie ou lac formé par le déversement d'une rivière dans les terres voisines de ses bords à raison de certaines circonstances. (R. P. Lemoine.)

PLETIPI, (montagnais).—Lac du territoire de Ashuanipi.
"Pelu nipi ;peleu", perdrix, lac aux perdrix, "ni pi", eau; eau à la perdrix; lac à la perdrix, lac aux perdrix. (R. P. Lemoine.)

PUNICHUAN.—Baie située à l'extrémité sud du lac Mistassini.
Le mot décomposé indique, d'après le P. Lemoine, que "l'eau cesse de s'étendre". Entre d'autres termes, c'est "le bout du lac."

PUSKITAMIKA.—Lac de la région de l'Abitibi.

De "piskokamikau", (cris ou montagnais); "pisko", racine pour élévation, bosse ; "Kamikau", terrain pour terre au présent de l'indicatif, c'est-à-dire une terre accidentée, montagneuse ; "lac du pays montagneux". (R. P. Lemoine.)

QUATAWAMKEDWICK.—Cette rivière débute dans le comté de Rimouski et continue sa course dans le Nouveau-Bruswick. Elle est connue aussi sous le nom de "Kedgwich" et "Kezouic".

L'un des membres de la Commission de Géologie du Canada qui l'a relevé, M. Bailey, prétend que ce mot sauvage signifie "la rivière qui se précipite en bas de la colline et disparaît sous terre."

Cette traduction paraît bien appropriée, car en fait, la rivière en question se précipite d'une colline et va se perdre sous la montagne.

SACACOMIE.—Grand lac poissonneux du comté de Maskinongé.

"Sakakami, (algonquin). "Sak", racine pour "rapproché", "nombreux"; "a" lettre euphonique, "kami", terminaison pour "lac". Ce qui revient à dire : les lacs sont nombreux ou rapprochés, ou encore un "groupe de lacs."

SAUTORISKI.—Rivière dans le comté de Québec.

"Tsat onisku, (montagnais).

"Tsat" groïn, museau; "omisku", le bout; "rivière du bout du museau".

SHASHITAKATSIPI.—Rivière de la côte nord du St-Laurent.

"Sipi" indique la "rivière", et "Shashitakats" laisse comprendre "qu'elle est renfermée par des arbres." En d'autres termes, c'est "la rivières obstruée par des arbres."

SHESHEINQUANN, (montagnais).—Rivière de la région de l'Ottawa supérieur.

"Shushukuan"; c'est uniforme et doux ; "la rivière au cours uniforme". (R. P. Lemoine).

SHOLIABAN.—Poste de la terre ferme située en arrière de la Tête-à-la-Baleine, sur la côte nord du Saint-Laurent.

Les cartes de la province de Québec ont imprimé tour à tour "Souriban" et "Sourilaban" pour désigner le même endroit. Il semble qu'il y ait eu erreur ou qu'on ait tenu à franciser ce mot sauvage, car le P. Lemoine qui connaît tous les secrets de la langue montagnaise, maintient, à la suite de M. C. E. Lemoine, arpenteur-géométrie, qui a fait une exploration dans cette région vers 1906, que "Chouniaban" est encore le mot qui se rapproche le plus du véritable idiome montagnais, qui serait, d'après lui "Sholiaban".

Ce mot veut dire : "là où il y avait de l'argent", ou une mine d'argent.

SQUAW, (Lac).—Ce mot algonquin équivaut dans notre langue à celui de "femme". Les sauvages de la Nouvelle Angleterre se servaient du mot "nunksquaw" pour désigner une fille et celui de "sunksquak" pour une "reine".

TALAYARDE.—C'est un tributaire de la rivière Sainte-Anne qui coule dans le comté de Portneuf et qui prend sa source dans le lac du même nom.

L'arpenteur John Adams qui releva cette rivière en 1831 fait remarquer que les sauvages appellent ce cours d'eau "Tilayer", ce qui laisserait supposer que nous avons tout simplement francisé cette appellation. Selon le même arpenteur, "Tilayer" signifirait "les ailes marquées" et que cette traduction correspondrait "à une folle tradition qui veut qu'un jour une loutre ait été enlevée par un oiseau qui aurait marqué la neige du bout de ses ailes.

Consulté sur ce mot, le P. Lemoine nous écrit que le mot montagnais est "tiligan" et signifie "le bout de l'aile". Il ajoute que rien dans le mot n'indique l'impression dont parle Adams ; il est porté à croire tout de même que son histoire est vraie. Ce serait donc "la rivière où l'on voit l'aile d'oiseau."

TAWAGADIC.—Petit affluent de la rivière Matane dans les cantons Tessier et Blais, du comté de Matane.

Ce petit cours d'eau prend sa source au petit las Tawagadic, dans le canton Blais pour tomber dans la rivière Matane, canton Tessier.

On croit que ce mot micmac signifie "débouché", indiquant que c'est de toute cette région que l'on débouche dans la rivière Matane.

TITIPITI, (algonquin).—Lac du territoire du Saint-Maurice.

"Tcitcipite"; c'est "ballotté"; c'est-à-dire "lac où on se fait balloter. (R. P. Lemoine.)

TOKWAOIO, (montaganis).—Rivière du territoire de Mistassini.

"Tako ueiau"; "tako", racine pour "courte"; "si", particule unitive; "eiau", terminaison verbale au présent de l'indicatif pour "rivière", c'est-à-dire "c'est une courte rivière".

TRACADIGACHE.—On donne ce nom à une pointe et à une baie, dans le comté de Bonaventure.

Ce qui forme aujourd'hui la belle paroisse de St-Joseph de Carleton était également désigné sous le nom de Tracadigache. Ce sont les sauvages micmacs qui avaient baptisé cet endroit alors que les habitants ou plutôt les premiers pêcheurs vinrent s'y établir en 1763, cinq ans après l'invasion de l'Acadie par les armes britanniques. Comme ces pêcheurs venaient de l'Acadie, les sauvages confondirent ce mots avec Tracadie, et pour ne pas confondre cette nouvelle Tracadie avec l'ancienne, ils la nommèrent la petite Tracadia, et en leur langue "Tracadiesh" ou "Tracadigash."

TULNUSTUK, (montagnais).—Rivière de la Côte Nord du St-Laurent, tributaire de la Manicouagan.

"Atolunance stuk; atolunance", on fait des canots, "stuk", terminaison pour rivière; "rivière où l'on fait des canots".

TUSH SAPAGAN, (montagnais).—Lac du territoire de l'Abitibi.

"Uitush sakaigan"; "uitnsh", sorte de loche; "sakaigan", lac, "lac à la loche." (R. P. Lemoine.)

UPIKA, (montagnais).—Rivière du comté de Chicoutimi.

"Opikau", "il est resserré", en parlant d'un cours d'eau.

WABAMISK, (montagnais).—Rivière du territoire de Mistassini.

"Wabamisk"; "uab", racine pour "blanc", "amisk", "castor", c est-à-dire "rivière au castor blanc". (R. P. Lemoine.)

WABASKUS.—Lac du district d'Abitibi.

"Wabisk, wabask" signifient "oie" et "us" diminutif, "petit" ; "petite oie". En bon français, on pourrait traduire "la rivière aux canetons".

WABASSINAN, (montagnais).—Rivière du district de Mistassini.

"Uabassi uau ; uab", racine pour "blanc", "asso", "terre", "uau", terminaison verbale pour "assi", c'est-à-dire "c'est une terre blanche"; (R. P. Lemoine.)

WAWAGOSIC.—Rivière et lac du district de l'Abitibi.

"Wawagosic" en montagnais et "wawakashish" en algonquin.

"Wawaga" signifie: "il est tortueux", "sic", terminaison expri-

mant un diminutif ; la petite rivière tortueuse, le petit lac tortueux. (R. P. Lemoine.)

WAGAMING, (algonquin).—Lac du territoire de Nipissing.

De "Waiagaming, waia" ou "weia", réduplication de racine "we", "beau"; "gaming", terminaison verbale au subjonctif présent indiquant un "lac" ; là où il y a un beau lac ; " le beau lac". (R. P. Lemoine.)

WASHNAPISTAPING, (algonquin).—Lac du territoire du Nipissing.

"Wanabika nibing ; wanabika", le rocher est creusé, "niping", eau (au locatif) à cette eau là, c'est-à-dire à l'eau où le rocher est creusé ; au lac du rocher creusé. (R. P. Lemoine.)

WAKONICHI, (algonquin et Tête-de-Boule).—Lac et montagne dans le territoire de Chibougamau.

"Wakon" signifie "mousse" et "atcé", "montagne", c'est-à-dire "lac à la montagne de mousse". (R. P. Lemoine.)

WATOUCHE, (lac).—Dans le territoire du Saint-Maurice.

"Watshishu", (montagnais); "watshu", "montagne", "shu", terminaison verbale au présent de l'indicatif pour exprimer le diminutif, c'est-à-dire une petite montagne, "la petite montagne". (R. P. Lemoine.)

WEMISTAGOSEU, (montagnais).—Rivière du district de Mistassini.

Du montagnais "wemistogoshut"; "we" pour "o", particule indiquant la possession, "mistuk", bois, "usto", canot, "ut" terminaison verbale au présent du subjontif pour indiquer avec "o" la possession; c'est-à-dire "celui qui a un canot de bois"; i. e. "un français", "la rivière au français". De nos jours on appelle encore ainsi un français, bien qu'on se contente de dire seulement "mistukoshu". (R. P. Lemoine.)

WINNIPEGOSIS.—Lac à l'ouest du lac Winnipeg, dans la province du Manitoba.

En langue crise, la syllabe "sis" qui termine un mot, équivaut à "petit". Ce serait donc le "petit Winnipeg", par opposition au grand lac Winnipeg.

WYOMING.—L'un des Etats de la Confédération américaine.

Le véritable mot sauvage serait "M'cheuwomink", d'après Beauchamp et Hodge qui ont fait une étude spéciale des noms géographiques sauvages des Etats-Unis. Par la suite, ce mot a subi plusieurs corruptions; il est devenu tour à tour "Chiwenmue, Wiawamic, Waiomink" et finalement de "Wyoming. Avant 1744 et jusqu'en 1756, il y eu dans le Wioming des établissements sauvages. Les principales tribus qui l'occupaient étaiént les "Shawnee", les "Hohicans", les Iroquois, les Munsee et Nanticock.

On donne à "Wyoming" la traduction suivante : "sur la grande plaine".

WIKAWASKAPAUK, (cris).—Lac du district de l'Abitibi.

"Wikwas kopauk ; wikwass" "écorce", "kopauk", terminaison verbale au subjonctif.

EUG. ROUILLARD.



Le Régime des Eaux

Influence du massif boisé

Aux Etats-Unis deux hommes (1) se sont rencontrés, dont la profondeur d'esprit n'a rien d'incroyable.—pour prétendre et écrire que les forêts, au lieu de diminuer la torrentialité des rivières, de régulariser l'écoulement des eaux, produisent l'effet contraire, déchaînent les ruisseaux en torrents impétueux et les rendent, dans leurs cours très capricieux et fort variables. Voilà au moins qui est original et sied parfaitement à l'esprit de découverte que l'on sait à nos voisins du sud. Ces deux savants ne sont pas toutefois seuls à se glorifier de pareille trouvaille. En effet en France, M. Briot (2) conservateur des Eaux et Forêts, qui jouit d'une certaine réputation et trouve à faire hospitaliser sa prose dans la Revue des Deux Mondes, et M. Chs Rabot, dans une revue périodique "la Géographie" se sont montrés récemment fort sceptiques au sujet de l'influence que la forêt exerce sur les eaux, et seraient fort enclins, semble-t-il, même après les désastreuses débordées de la Seine, à croire que la forêt, bien

---

(1) M. H. M. Chiltenden dans un travail intitulé : "Forest and Reservoirs in their relation to stream flow with particular Reference to navigable rivers. (Paper 1098 American Society of Civil Engeneers.)

Willie M. Moore, dans un travail intitulé : "Report on the influence of forest on climate and on floods. (Imprimerie du Gouvernement Washington).

(2) Revue des deux mondes, livraison du 1er juillet 1910. Article intitulé : Boisements, forêts et pâturages de montagne.

que considérablement réduite et modifiée par plusieurs siècles de défrichement et d'exploitation, protège encore assez les rivières de France, et ne saurait être améliorée, enrichie, agrandie.

L'hypothèse qui veut que la forêt, par sa présence, rende plus nombreuses et plus intenses les inondations s'appuie sur un argument, qui ne laisse pas d'être quelque peu fantaisiste et eut, sans doute, fait honneur à l'immortel Perreault. Au reste voici cet argument : "Quand la forêt existe en bordure le long des rivières, il peut arriver que le vent—se conduisant un peu comme dans la fable du chêne et du roseau,—déracine, renverse, jette en travers des rivières quelques hautes et fortes tiges—qui s'étaient donné le mal de croître là tout près,—en forme des barrages naturels qui fassent derrière eux les eaux s'amonceler jusqu'à ce qu'enfin, quelque diable sans doute y poussant,—les barrages se rupturent et lâchent dans la vallée en flots pressés, tumultueux les eaux longtemps détenues". Et c'est tout ! Ce n'est pas très malin, mais encore fallait-il y penser, et ne pas le faire figurer dans un ouvrage sérieux, pour le bien même de la théorie qui sur lui repose.

Il n'importe d'ailleurs pas, car M. Henry, professeur à l'Ecole des Eaux et forêts de Nancy et l'abbé Boulay de Lille ont déjà, après de nombreuses et savantes recherches, établi hors de doute le rôle bienfaisant qu'exerce la végétation forestière, herbacée et cryptogamique sur la retenue et la distribution régulière des eaux de pluie et, par anticipation, refuté de façon magistrale et définitive la théorie, que quelques cerveaux, en quête d'originalité, ont générée.

Quoiqu'il en soit, nous avons voulu montrer aux lecteurs de cette revue, par des exemples typiques, pris ici même en notre province, de quelle manière se fait sentir sur le régime des eaux le massif forestier et quelle importance il joue dans l'économie d'un pays.

Si, sur une carte de la province de Québec on étudie attentivement les parties des comtés de Mégantic et de Beauce, qui touchent immédiatement l'angle sud-est du comté de

Wolfe, on observe que plusieurs petits lacs, qui portent respectivement les noms de Caribou, Petit St-François, Bisly et Clay sont, par des lignes sinueuses reliés au grand lac St-François. C'est là qu'est situé le bassin hydrographique de la tant renommée rivière St-François ; c'est là, que prennent naissance les ruisseaux et rivières Felton, Savage, Tierney, des Rats Musqués et Ashneham (pour ne citer que les plus importants) nourriciers de l'immense reservoir qu'est le lac St-François.

La Rivière St-François est, sans conteste, de toutes les rivières qui, sur la rive sud, coulent vers le St-Laurent, celle qui dans notre province est le facteur de plus de travail et de prospérité, et parcequ'elle est cela, doit être maintenue dans toute son intégrité.

En effet, elle produit, dans sa course, par le volume d'eau qu'elle déverse en cascades par-dessus les chaussées naturelles ou les barrages artificiels, des quantités considérables de forces hydrauliques, qui captées, sont converties en énergie élèctrique pour activer des usines et des fabriques de toute sorte. Là où ses eaux se précipitent avec plus de force, sont sources de pouvoirs moteurs considérables, nous avons des centres industriels où vit une population nombreuse: c'est East Angus avec sa population de 1000 âmes, Bromptonville avec 2000, Windsor Mills avec 2500, Drummondville avec 2800, pour ne faire entrer en ligne de compte que les centres industriels importants. C'est donc à cause de l'exploitabilité de la rivière St-François, à cause de ses réserves d'énergies à bon marché, que des villes ont surgi et se sont développées sur ses bords. On sait en effet, que les forces motrices d'un cours d'eau sont de préférence utilisées par l'industrie, parce qu'elles permettent à bon marché la fabrication d'une foule de produits, et que souvent elles sont indispensables, comme le démontrait un expert en fabrication de bois de pulpe M. Chs. Oak, (page 27, traduction française du Rapport de l'Assemblée forestière tenue à Fredericton 1910) pour la production à bon marché de la pâte cellulosique. J'allais omettre de dire que la rivière St-François, dès sa sortie du lac St-

François, offre déjà, grâce à une chaussée édifiée au coût de quelque $100,000, un pouvoir moteur considérable, dont bénéficient à Thetford les exploitants des mines d'amiante.

Ainsi donc, sur tout son parcours, cette rivière alimente des industries considérables, dont la valeur totale se chiffre dans les millions et qui permettent à une population de quelque 10,000 habitants de bien vivre. Il va sans dire que j'évite ici de considérer toute le population de bucherons qui, pendant l'hiver, travaille à l'exploitation de la matière première utilisée dans les usines de pâte à papier et de papier, et ne fais pas entrer en ligne de compte tous les fermiers qui trouvent, dans les centres ci-haut nommés, auprès de la population ouvrière, un marché facile pour les produits de leur culture.

Cependant, pour que l'on puisse ainsi escompter dans l'industrie la rivière St-François, il faut qu'elle ait un écoulement régulier et continu, qu'elle soit, tous les jours de l'année, identique à elle-même. Comme elle n'est ceci qu'à la condition que les eaux de pluie lui soient régulièrement distribuées, et comme d'autre part, les précipitations atmosphériques ne se produisent qu'à des intervalles plus ou moins longs, et d'une manière peu uniforme, il faudra qu'il existe, à la tête de la rivière, quelque réservoir, où les eaux de pluie puissent être emmagasinées, pour être ensuite uniformément et régulièrement distribuées. Ce rôle de réservoir n'est rempli avec efficacité que par les terrains boisés, parce que là seulement les agents d'évaporation ont influence minime, parce que là seulement grâce à l'humus, aux mousses, à la végétation forestière, les eaux de pluie sont gardées et régulièrement, par infiltration, rendues aux lacs et rivières dont elles sont nées. Que si la rivière ne devait dépendre pour son alimentation que des lacs, il arriverait ceci, que, durant les fortes chaleurs d'été, sous les coups ardents du soleil aussi bien que sous le passage des vents secs, l'évaporation abaisserait à tel point le niveau des lacs, que le volume d'eau fourni à la rivière diminuerait dans de fortes proportions et deviendrait à peu près nul comme force motrice. Nous aurions alors une espèce d'Archéron coulant, comme celui de la

fable, entre des rives désertes : l'irrégularité des forces hydrauliques amenant le chômage des industries qu'elles activaient. Si les industries veulent se maintenir quand même à l'époque de cette baisse anormale des eaux, elles doivent avoir recours à la vapeur pour suppléer à l'absence de pouvoir hydraulique, ce qui implique des dépenses considérables d'argent. La Cie Hydraulique de St-François par suite d'un abaissement anormal des eaux du lac St-François, fut obligé l'an dernier, pour produire les quantités d'énergie électrique qu'elle s'était engagée de distribuer aux industries minières de Thetford, de brûler quelques cents chars de charbon. Ainsi donc la forêt est de première importance dans l'économie des pouvoirs hydrauliques et, à la source de ceux-ci doit être, comme une divinité, "Fonti numen est", sauvegardée. Il ne manque pas en cette province d'exemples prouvant jusqu'à l'évidence, combien le déboisement, à la naissance des cours d'eau, peut leur être désastreux. La rivière du Sud, qui coule dans le comté de Montmagny, n'a vu son volume d'eau diminuer considérablement qu'à la suite de défrichements à outrance ; ainsi, il y a quelque 25 ans on flottait sur cette rivière, sans le secours d'écluses des bois de sciage, alors qu'aujourd'hui il faut pour aider au flottage de bois à pulpe (billes de 4 pieds) quelque 15 chaussées. S'il est vrai, que le déboisement puisse rendre les cours d'eau inutilisables, au point de vue industriel, il n'est pas moins évident qu'il les rende impropres à la navigation. En effet, les eaux de pluie non retenues par le massif forestier lavent, affouillent et désagrègent les terrains sur lesquels elles tombent, entraînent les produits de cette désagrégation dans les rivières qui les trasportent et les déposent durant leur course. D'autre part, les rivières là où la forêt fait défaut, ont des crues subites, à la suite de fortes pluies, dévalent en torrents entre des rives qui ne les peuvent contenir, qu'elles entament pour rehausser le niveau de leur lit. On sait, que la rivière St-François est navigable depuis son embouchure jusqu'à Pierreville, mais elle cesserait de l'être, si les terrains, où elle a ses sources, devaient être dénudés. Personne n'ignore, que dans la rivière St-Mau-

rice, entre Grandes Piles et la Tuque, la formation des bancs de limon et de gravier, que l'on voit se refaire presque aussi vite qu'on les détruit, par le draguage, est due au fait que des tributaires importants de cette rivière, comme la Bostonnais, originent dans des terrains, où la forêt a, par le feu, totalement disparu et où le sol, sous l'influence des agents atmosphériques facilement se désagrège.

La conservation des forces hydrauliques et de l'intégrité de la rivière St-François, aussi bien que des industries qui en dépendent implique la conservation du massif forestier qui s'est développé sur les terrains constituant le bassin hydrographique de cette rivière, c'est assez dire que la colonisation ne saurait être dirigée de ce côté et que là surtout l'exploitation forestière devrait être le moins possible abusive.

Le gouvernement de notre province s'offorce d'acheminer les colons vers des terrains, qu'il n'est pas important, pour le régime des eaux, de laisser en forêt, et oblige les détenteurs de permis de coupe à respecter, au cours de leurs opérations, ce qui de la forêt est pour les eaux une protection, et en agissant ainsi, il montre bien qu'il a souci de conserver ce qui, somme toute, fait la richesse de Québec : la forêt et les pouvoirs d'eau.

A. BEDARD,
Ingénieur forestier.



La ville de Regina

Comment elle fut fondée.

L'érection du nouveau diocèse de Régina dans la Saskatchewan du Sud et la prise de possession de ce diocèse par son premier évêque, S. G. Mgr Mathieu, ont concentré l'attention publique de ce côté et l'on s'est enquis de part et d'autre des origines de la ville qui venait d'être promue au rang de siège épiscopal.

Le *Courrier de l'Ouest* d'Edmonton a bien voulu à cet égard se charger de donner satisfaction à la curiosité des unes et des autres :

"Il y a moins d'un demi-siècle, dit-il, l'emplacement où s'élève aujourd'hui Régina était connu des sauvages Cris, qui fréquentaient la région, sous le nom de *Oskana Ka Sasteki,* nom barbare que les métis français traduisaient par "tas d'os".

Il y avait en effet un énorme tas d'os à l'endroit où le chemin des chasseurs de buffalos traversait une petite coulée; ces os appartenaient sans doute à des buffalos, bien que quelques uns prétendent que c'étaient des nombreuses victimes faites, quelques années auparavant, dans une tribu indienne par la petite vérole.

Quoi qu'il en soit dans un pays où il n'y a ni arbre, ni collines, un simple tas d'os était de nature à attirer l'attention des voyageurs, indiens ou blancs, et l'endroit fut baptisé "Tas d'Os".

Le "Tas d'Os" indiquait un point d'arrêt pour la halte de midi, car il y avait toujours de l'eau ; néanmoins on y campait rarement car il n'y avait pas la moindre parcelle de

bois et l'on ne pouvait obtenir du feu qu'en utilisant la fiente de buffalos.

Le "Tas d'Os" joua un rôle historique dans les annales du Nord-Ouest car ce fut au bord de la crique de ce nom que le fameux chef Sioux "Sitting Bull" campa avec deux mille guerriers, lorsqu'il fuyait devant les troupes fédérales des Etats-Unis, après avoir massacré l'armée du général Custer, au Montana.

Ce fut après avoir campé au "Tas d'os" que "Sitting Bull" se rendit à Qu'Appelle, où ses guerriers durent, pour ne pas mourir de faim, vendre leurs chevaux ainsi que toutes les dépouilles prises à l'ennemi après leur victoire du Montana.

Au printemps de 1881 eut lieu la dernière grande chasse aux buffalos sur l'emplacement occupé par la nouvelle ville épicopale; cette même année M. Dewdney fut envoyé par le gouvernement de Sir John A. McDonald pour choisir l'emplacement de la future capitale des territoires de l'Ouest.

N'ayant pu acheter un terrain suffisamment étendu au Fort Qu'Appelle, M. Dewdney choisit l'emplacement du fameux "Tas d'os" et il baptisa la future ville du nom de Régina.

En 1882 un Canadien-français du nom de Pascal Bonneau, ayant pris un contrat pour la construction de la voie ferrée du C. P. R., était campé à Régina.

Sur sa demande, le Rév. P. Hugonard, de Qu'Appelle, vint à Régina pour célébrer la messe en présence de ses hommes dont la plupart étaient canadiens-français. La messe fut c-l-brée sous une tente ; c'était la première fois que le Saint-Sacrifice était consommé sur l'emplacement de la ville épiscopale de Mgr Mathieu. On voit que celle-ci a des titres pour donner asile à un prélat canadien-français.

La première église du nouveau diocèse fut également bâtie par un prêtre canadien-français, le Rév. M. Richot ;

cette église fut construite à Lebret, en 1865, sur un emplacement choisi par Mgr Taché.

Au bout de deux années d'existence, la nouvelle mission fut confiée aux Oblats qui y résident depuis.

Ajoutons que Régina est la troisième ville de l'Ouest pour l'importance de la population ; elle vient immédiatement après Winnipeg et Calgary, avec plus de trente mille habitants.



L'Alaska

Lorsque de 1867 à 1869, la question de l'achat de l'Alaska du gouvernement russe fut le sujet de bien des commentaires et débats, j'eus la présomption de proposer dans l'*Evénement* du temps au gouvernement du Canada de négocier l'achat du territoire. Je m'appuyais sur ce fait que tout est bon dans la création; que ce soit au nord, à l'équateur, ou au pôle austral, ce que le sol ne donne pas à la surface, il le livre au fond.

Naturellement, on s'occupa de la chose comme d'une vieille lune, et le gouvernement américain devint l'acquéreur du territoire alaskien.

Voyons maintenant jusqu'à quel point la proposition que j'avais l'audace de formuler, étant donné son âge, a eu les résultats que je pronostiquais.

Voici Mons. Alfred H. Brooks, membre de la Commission géologique des Etats-Unis, qui vient de publier un rapport de la production minière de l'Alaska, durant 1911. Il ne parle pas du charbon, qui y est à peine exploité ; le combustible dans le territoire, est en partie l'huile.

Il porte à $20,370,000 la valeur de la production minière de l'Alaska en 1911.

Sur cette somme, l'or se trouve représenté par $17,150,-000, contre $16,128,749 en 1910.

Les mines de cuivre ont donné 22,900,000 livres en 1911, c'est-à-dire cinq fois plus que la production de 1910 qui fut de 4,241,689 livres.

Outre l'or et le cuivre, les mines et carrières de l'Alaska ont rapporté de l'argent, de l'étain, du charbon, du marbre et du gypse pour une valeur établie à $390,000, augmentation de ce chef de plus de $200,000 sur le bilan de 1910.

Depuis le début des exploitations en 1880, la valeur totale de la production minière de l'Alaska a atteint, en chiffres ronds, la somme totale de $206,000,000, ou plus de vingt-neuf fois la somme versée à la Russie pour l'achat du terri-

toire. Sur cette somme, la valeur totale de l'or extrait des mines est de $195,000,000.

Il y a dix ans, on débutait dans le minage du cuivre dans l'Alaska. Depuis, la production du cuivre a été de 56,700,000 livres, dont la valeur est estimée à $8,170,000. On a extrait 40 pour cent de cette quantité dans la seule année de 1911.

Le parachèvement d'une voie ferrée, en 1911, à travers la région de la Rivière-du-Cuivre, explique le rendement remarquable de l'année qui vient de finir, l'accroissement industriel du pays, l'importation croissante de l'huile crue de la Californie, et l'exploitation plus forte que jamais de la houille.

A la fin de 1911, on comptait 465 milles de voie ferrée, contre 371 milles en 1910. Cette distance se trouve partagée entre neuf différents chemins de fer, dont le parcours varie entre 5 milles et 196 milles.

Ce qu'il faudrait maintenant au territoire, ce serait un chemin de fer qui relierait le bassin du Yukon à un port sur la côte du Pacifique. Il s'y construira incontestablement, mais beaucoup plus vite que le chemin de fer du sud-est ou la ligne qui doit relier le pays du lac Saint-Jean à la baie d'Hudson.

N. LeVASSEUR.



Au Brésil

L'Etat de Minas Geraes

Bien que la Grande République du Brésil soit encore, presque en totalité, loin d'être connue comme elle mérite de l'être, dans l'intérêt même de toutes les nations du globe, nous pouvons affirmer que l'Etat de Minas Garaes figure parmi ceux qui ont été les mieux explorés et étudiés.

En effet, alors que seulement deux siècles environ après sa découverte, le Brésil voit divers de ses Etats recevoir ses premiers émigrants, Minas Garaes se peuple déjà de colons portugais, attirés par les richesses minérales de cette terre fortunée ; il a conservé jusqu'à ce jour cette réputation bien justifiée, d'être l'Etat brésilien pour lequel le règne minéral s'est montré le plus prodigue. Convaincu de sa force et des excellents éléments qu'il renferme, possédant de grandes ressources financières, l'Etat de Minas Geraes a entretenu, durant de longues années, en Europe, des missions chargées de la propagande de ses produits et de faire connaître les avantages qu'il offre à la colonisation.

Puis, quelques explorateurs et écrivains renommés, appartenant à différentes nationalités, parmi lesquels Saint-Hilaire et Liais ; l'allemand, le Baron Eschewege, les Anglais Henwood et Williamson ; les danois Land et Claussen, et les Américains Wite et d'Orville, qui ont traité de l'Etat de Minas, reconnaissent unanimement l'opulence de ses richesses minérales et végétales. Son étendue est de 633,000 km. carrés, ce qui le place au cinquième rang parmi les Etats du Brésil ; il occupe un territoire plus vaste que l'Allemagne ou la France. La population de l'Etat est de 5,140,000 habitants.

Parmi tous les Etats de l'Union, Minas est le plus montagneux ; il compte environ 12 sommets de plus de 1,000 mètres de latitude. Dans la chaîne de Montiquieira se trouve le pic d'Itatyaya, le plus haut du Brésil, mesurant 3,000 mètres. L'Etat de Minas est arrosé par de nombreux cours

d'eau dont les plus importants ; le São Francisco, le Rio Grande ou Paraná, le Rio Doce, le Parahyba do Sul, le Mercury, le Jequitinhouha et le Pardo.

Le climat est excellent sur tout le territoire ; la salubrité de Minas est proverbiale.

Le sol, très fertile, est apte à produire toutes sortes de cultures, on y remarque également de magnifiques paturages pour l'élévage des boeufs, porcs, mulets, chevaux, moutons et chèvres.

Parmi les nombreux minéraux qui enrichissent l'Etat, nous citerons : les diamants, l'or, le fer, le plomb, le zinc, l'étain, le mercure, les pierres précieuses, telles que les saphirs, topazes, etc., salpêtre, le soufre, sel gemme, quartz, amiante, mica, maganèse, ocre, marbres, argiles, houilles, etc.

C'est l'Etat de Minas qui possède les plus célèbres sources d'eau minérales. Les plus recherchées sont : Caxambu, Lambary, San-Laurenço, Poços de Caldas, Cambuquira, et l'exportation en augmente chaque jour.

Son agriculture consiste en café, tabac, coton, la canne à sucre, le riz, le maïs, qu'on cultive sur une grande échelle.

L'industrie, suivant le progrès général de l'Etat, compte déjà des filatures et draperies de coton, des fabriques de bas, chaussures, meubles, bougies stéariques, cuirs, pâtes alimentaires, biscuits, bonbons, des fonderies métallurgiques et des ateliers lapidifiques.

Les industries laitières sont déjà très développées, elles fabriquent d'excellents beurres et fromages ; le lait pasteurisé est exporté en grande quantité, principalement pour la capitale du Brésil.

Quant aux chemins de fer, Minas Geraes est un des Etats les mieux desservis. Les principales voies ferrées sont : L'Ouest de Minas, Leopoldina, Central de Brasil, Sapucaly, Mogyana, Muzambinh, Bahia e Minas, Minas et Rio, sur une longueur supérieure à 4,000 kilomètres.

La Capitale de l'Etat est Bello Horizonte ou Minas, depuis 1898. Climat très pur, édifices publics et particuliers remarquables et modernes, rues larges et spacieuses, avenues arborisées, des carrés et jardins, éclairage et tramways électriques, de nombreux et magnifiques monuments, construits avec de beaux marbres de différentes couleurs dont l'Etat est très riche.

Les principales villes de Minas Geraes sont : Juiz de Fora, Ouro-Preto, ancienne capitale, Diamantine, Sâa Jaâo d'El-Rei, Sabara, Barbacena, Ilojuba, Caldos, Christiana, Alfenas.

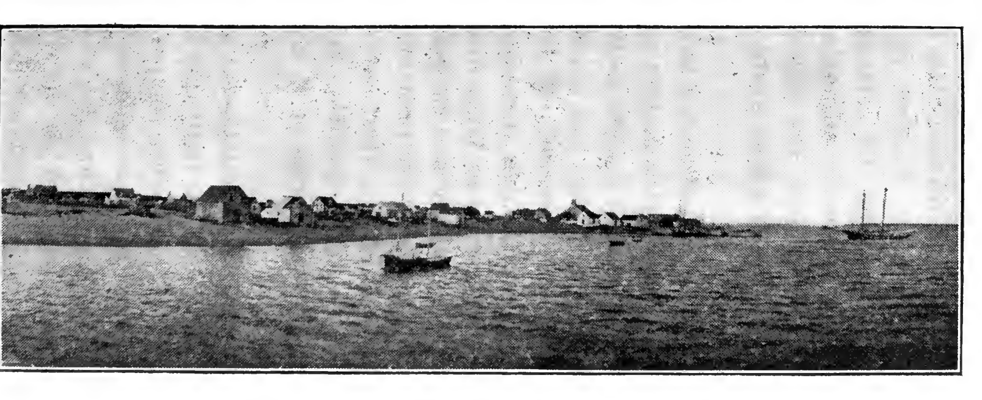
L'avenir de l'Etat de Minas est immense, ses richesses minérales et agricoles, son climat surtout très doux et sa prospérité actuelle la placent entre les contrées du Nouveau Monde, où la conquête de la fortune ne réclame que de la bonne volonté et des efforts très limités.

P. B. de BOUCHERVILLE.

Chez les Esquimaux

Un ilot de population scandinave parmi les esquimaux d'Amérique.

Comme les dépêches l'ont annoncé déjà, une expédition scientifique, organisée par le muséum d'histoire naturelle américain, pour l'exploration des côtes arctiques jusqu'au nord de la Colombie britannique, a fait parvenir à New-York une nouvelle intéressante : elle a découvert, dans une contrée que l'on croyait inhabitée, une quarantaine d'individus qui, bien qu'ayant le langage et les moeurs des Esquimaux, ont un type physique plutôt scandinave. Quelques-uns sont blonds, et ont de la barbe, et il paraîtrait—mais ceci ne doit être accepté que sous réserve—qu'ils n'auraient jamais vu de blancs ni d'Indiens.



LA POINTE DES ESQUIMAUX, SUR LA COTE NORD.

Laissons de côté ce qui "paraît" pour ne nous occuper que de ce qui est. Comment interpréter l'existence de ces individus de types physiques sensiblement différents de celui des Esquimaux ?

Tout d'abord, il faut observer que le type esquimau n'est pas absolument homogène et uniforme : il y a des Esquimaux ayant le type plus européen que d'autres, ce qui peut tenir à une infusion de sang européen. Et cela s'explique par les voyages que des Danois et des Scandinaves ont fait depuis longtemps du côté du Groenland. En réalité, ceux-ci étaient allés jusqu'aux côtes du Canada bien avant la découverte de l'Amérique.

De sorte qu'en somme la présence d'individus nordiques parmi les Esquimaux n'aurait rien de très surprenant.

A propos de la découverte qui vient d'être faite, on a proposé une explication intéressante : Ces Esquimaux aberrants ne pourraient-ils pas être des descendants des compagnons de Sir John Franklin ? Les naufragés auraient pu finir par rencontrer une tribu d'Esquimaux et vivre avec elle, se marier avec des Esquimaudes et laisser une progéniture où le type nordique ne pouvait manquer de se présenter. Il est possible que des compagnons de Franklin aient survécu, évidemment. Mais on s'attendrait à ce qu'une tradition existât parmi leurs descendants, relatant leeur origine et il n'y en a pas, semble-t-ii.

L'explication la plus vraisemblable est autre. Les Norses avaient établi au Groenland une industrie baleinière, et une civilisation qui, au troisième siècle, comportait des églises ; on a même dit des cathédrales. Seulement, elle ne comportait pas, et pour cause, la culture des céréales : il fallait donc, chaque année, envoyer aux colons du blé et diverses autres nécessités de la vie ; ce que l'on faisait régulièrement.

Mais au quatorzième siècle survient la "mort noire", la peste, et la tradition veut qu'une flotte de ravitaillement ait manqué son butin. Tous les équipages auraient péri en route de la peste, et les navires se seraient perdus naturellement.

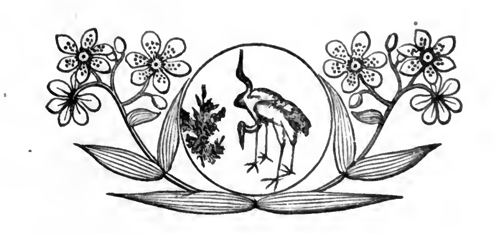
Ce ne fut qu'après une interruption de quelques années, motivée par l'épidémie, que l'on put songer de nouveau aux

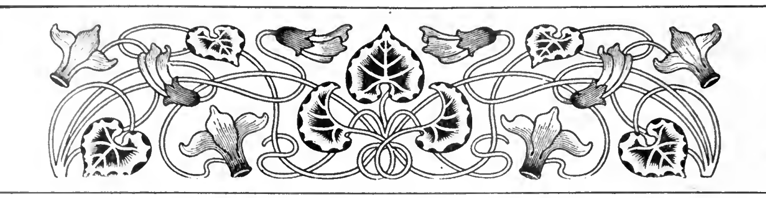
colons. Une flotte partit, mais les glaces, qui avaient entre temps gagné du terrain, s'opposaient au débarquement. D'autre part, les maisons qui existaient encore et que l'on pouvait voir des navires, paraissaient absolument désertes.

On a conclu que les colons ne voyant plus rien venir d'Europe, avaient levé le camp et émigré vers l'Ouest, espérant y trouver des ressources. Ils auraient rencontré des tribus indigènes et adopté la façon de vivre de celles-ci. Les enfants qu'ils auraient eus des Esquimaudes auraient naturellement parlé l'esquimau de préférence, et la langue norse se serait vite perdue.

Mais le type serait resté. Encore une fois, quand deux races humaines se croisent, il peut surgir un type mixte, intermédiaire. Mais de l'union de ces indigènes de type mixte, il peut sortir des descendants faisant retour à l'une ou l'autre des souches primitives ou à toutes deux. Rien de plus surprenant, dès lors, si le type nordique, à peu près pur, se présentait encore maintenant. Il serait, en tout cas, très intéressant d'étudier de près les individus dont il s'agit.

C. O.





Le lac Guatavita

Colombie espagnole

En l'année 1900, on fondait à Londres un syndicat pour l'exploitation des richesses fabuleuses qu'on disait se trouver au fond du lac Guatavita, dans la Colombie espagnole. Le capital de première mise fut de $120,000 ; on le porta dans la suite à $160,000.

A diverses époques, alors que le capital devint fort réduit, pour causes, la compagnie émit des obligations de différentes valeurs, et put ainsi réaliser une somme de, en gros, disons, £37,500 ou $150,000. Ceux qui vendaient à la compagnie n'avaient pas le moindre doute que celle-ci se tirerait d'affaire, et acceptèrent en paiement des actions ordinaires.

Voici maintenant sur quelles bases ce capital était souscrit. On prétendait, de temps immémorial, que le lac sacré de Guatavita recélait des trésors fabuleux. Les tribus indigènes des provinces situées au nord-ouest de la Colombie assuraient avec force et conviction que le lac renfermait des dépôts énormes d'or et de pierres précieuses. Ce fut tant et si bien que des chercheurs d'or et d'antiquités, de race espagnole, se mirent en frais de savoir ce qu'il pouvait en retourner, et conçurent le projet d'assécher le lac,, et de mettre ainsi à nu les trésors qu'il pouvait cacher.

Les recherches qui viennent d'être faites démontrent que la légende avait, certes, beaucoup de vérité.

Le lac Guatavita est le plus grand et le plus important

des cinq lacs sacrés du royaume de Chibcha, perché que celui-ci est sur le haut plateau des Andes Colombiennes.

De ces cinq lacs nommés respectivement Guatavita, Guasca, Siecha, Teusaca et Ubaque, qui ont joué un rôle des plus importants dans toutes les cérémonies et fêtes religieuses de la grande nation Chibcha, le lac Guatavita, était le plus septentrional, situé qu'il se trouvait au sommet de la Cordillière, à dix mille pieds au-dessus du niveau de la mer, juste au-dessus de la ville de résidence du cacique de Guatavita.

On pouvait aussi y arriver facilement de tous les points du pays Chibcha.

De forme circulaire et mesurant environ un mille de circonférence, il avait une profondeur telle que les Indiens, sous l'empire de cette notion, faisaient des offrandes ou des sacrifices spontanés aux divinités ou aux esprits qui pouvaient l'influencer.

Aujourd'hui encore, on peut y voir les anciens chemins et sentiers partant des villes principales du pays, creusés dans les rochers, et piétinés par des millions d'individus.

A l'âge préhistorique, ce plateau des Cordillières, séjour des Chibchas, était un vaste lac ou plutôt formait une série de lacs séparés entre eux par des pointes de rochers.

Le sol, très fertile, pouvait nourrir la vaste population que les Espagnols y trouvèrent. Une seule ville du pays alors, nommée Usaquen, avait, dit-on, plus d'un million d'habitants.

Le "Guatabita" ou le cacique, prince ou chef de Guatavita était regardé comme le grand-prêtre des Chibchas. C'est lui qui organisait les grandes fêtes religieuses du lac. Couvert de poudre d'or, il piroguait autour du lac en secouant dans l'eau ses offrandes d'or et d'émeraudes. Drapé qu'il était comme la statue d'un dieu en or bruni, on s'explique maintenant le mot "El Dorado", l'Homme doré, employé par les aventuriers espagnols.

Ces cérémonies se faisaient à des périodes régulières, mais, dans les anciennes chroniques qui les décrivent par le menu détail, on ne s'accorde pas sur leurs dates. Peut-être avaient-elles lieu deux fois l'an, à l'occasion des semences

et des moissons, comme chez certaines peuplades sauvages de la région de la prairie canadienne, ou en d'autres occasions solennelles telles que, la consécration d'un nouveau Guatabita ou grand-prêtre.

D'après d'anciennes chroniques, la cérémonie débutait invariablement par des courses à pied, des visites à chacun des cinq lacs sacrés et des offrandes de circonstance.

Lors des courses, l'Indien qui, le premier, était de retour au lac Guatavita, était proclamé vainqueur. On lui donnait un manteau royal en tissu de coton; ce qui du coup le faisait noble. Il avait alors le privilège de manger de la viande de gibier, faveur qui était refusée aux gens ordinaires.

Maints coureurs, et des meilleurs, se surmenaient au cours de l'épreuve et tombaient morts sur la route. On les inhumait juste à l'endroit où ils étaient tombés et on les regardait comme des saints. Après la course, venait la cérémonie religieuse.

Des radeaux construits de joncs et de bois légers, sur lesquels on avait disposé des *braseros* ou réchauds remplis de gommes odoriférantes, entre autres d'une térébentine appelée *Frailegon*, et, en botanique, *Speletia grandiflora*, arbuste que l'on rencontre, à l'état de forêts, à une altitude de neuf mille pieds par toutes les Andes Colombiennes, portaient les caciques, et leurs riches trésors d'or et d'émeraudes.

Le plus grand radeau était réservé au Guatabita qui, de prime abord, avait été complètement déshabillé, enduit d'une argile fine, puis saupoudré de poudre d'or de la tête aux pieds.

On allumait les réchauds; sur les rives du lac, on attisait de grands feux jusqu'au moment où la fumée qui s'en dégageait, devenait assez dense pour obscurcir les rayons du soleil.

Les radeaux étaient dirigés vers le centre du lac, pendant que, sur des instruments de musique, on faisait un tapage assourdissant, et que les foules sur la rive se livraient à des applaudissements à tout rompre. Deux grandes lanières de peau, tendues à partir des quatre temples érigés sur la rive, et se croisant à angle droit, déterminaient le centre exact du lac.

Pendant que l'on psalmodiait des chants religieux, on laissait tomber à l'eau les offrandes d'objets d'or et d'émeraudes ; le Guatabita, lui, exécutait un plongeon dans le lac, se lavait soigneusement de toute la poudre d'or collée à sa personne, puis regagnait la rive. Au moment le plus solennel de la cérémonie, les assistants devaient tourner le dos au grand-prêtre et jeter leurs offrandes derrière eux, dans le lac, par dessus l'épaule. Ces offrandes ne s'adressaient pas précisément à leur dieu, mais avaient plutôt un caractère propitiatoire ; elles étaient destinées à conjurer le serpent ou le mauvais esprit, en un mot le démon, qui était supposé habiter le lac, afin de l'induire à ne pas détruire les moissons par la sécheresse, la grèle, en somme à le prier de pas nuire.

On buvait d'énormes quantités de *chicha*, sorte de bière fabriquée avec du blé-d'Inde et fermentée, et la fête se terminait invariablement par une série d'orgies et de débauches qui duraient plusieurs jours et même des semaines entières.

Une autre tradition curieuse, rapportée par les premiers chroniqueurs, se rattache à l'infidélité d'une des femmes du Guatabita. Son amant fut saisi, empalé vivant, et l'épouse infidèle fut sévèrement punie. Indignée du traitement qu'on lui avait fait subir, elle se jeta dans le lac avec son enfant et la nourrice. Depuis ce temps-là, les Indiens croient qu'elle vit dans une grande maison avec son enfant au fond du lac, et qu'elle est dans les meilleurs termes avec le serpent. Les offrandes qui, jusque là, avaient de beaucoup diminué, recommencèrent avec grande ferveur, et furent adressées à la femme du cacique pour qu'elle pût conjurer les mauvais desseins du démon.

Telle est l'histoire du lac Guatavita, d'après trois des principaux historiens : Juan de Castellanos, soldat contemporain de Colomb, qui, en sa qualité de prêtre de Tunja, écrivit en vers, un récit très long et très détaillé de la découverte de l'Amérique ; Fray Pedro Simon, moine franciscain, envoyé à Bogota en 1604, qui, après vingt années de laborieuses recherches, écrivit peut-être la meilleure, la plus exacte histoire de la conquête, dont le premier volume parut à Cuenca

en 1627, et les quatre autres volumes furent publiés tout récemment par le gouvernement colombien ; enfin, Juan Rodriguez Fresle, né à Santa Fe en 1566. Voici ce que celui-ci dit, dans son *Carnero* ou conquête de la Nouvelle-Grenade, de l'origine du célèbre *El Dorado* :

"Peu après la fondation de Quito en 1534, Sebastian de Belalcazar, capitaine au service de Francisco Pizarro, son fondateur, fut informé qu'un Indien étrange était arrivé du nord, qu'il se donnait le nom de Muqueta, et Bagata son seigneur et chef. Pressé de questions sur le thème du jour, l'or, cela va sans dire, l'Indien raconta tout ce qu'il savait des cérémonies du lac Guatavita. Don Sebastian qui savait que Pizarre le jalousait, et projetait de se débarrasser de sa personne, résolut de partir immédiatement à la recherche de l'"Homme doré". D'après la coutume, il donna le nom de province d'El Dorado à sa future conquête.

"Il entra dans la Colombie par la vallée de Cauca, et, en dépit des conseils de son guide Muqueta, se rendit trop loin au nord, jusqu'à Cartago.

"Après avoir essuyé bien des ennuis dans l'endroit, il repartit par un autre chemin, traversa la vallée de la Magdalena, et, à Neiva, apprit qu"il avait été précédé de quelques mois seulement, dans le pays, par le grand capitaine Gonzalo Jimenez de Quesada qui, à partir de Santa Marta, par la rivière Magdalena, avait atteint le lac Guatavita et conquis tout le pays Chibcha.

"Coïncidence curieuse, Nicolas Federman, capitaine sous Jorge Spira, laissait vers le même temps Coro sur le golfe de Maracaïbo dans le Venezuela, et entrait par les grandes plaines de l'Orénoque, dans le pays Chibcha, quelques semaines après les deux premiers, Don Sebastian et Jimenez Quesada.

"Les trois capitaines aventuriers fondèrent la ville de Santa Fe de Bogota en 1539. Tous trois réintégraient l'Espagne le même année pour rendre compte de leurs conquêtes."

En outre des offrandes d'or et d'émeraudes jetées dans le lac par les Indiens, depuis des siècles, au cours de leurs cérémonies religieuses, on rapporte que la plus forte partie du

trésor personnel du Guatabita lui-même fut jetée dans le lac lorsqu'il fut renversé par Nemenquene, le conquérant de Bogota. D'autre part, les Indiens précipitèrent d'énormes quantiés d'or dans le lac à l'arrivée des Espagnols. On connaît de source authentique qu'un seul cacique, celui de Simijaca, voulant échapper aux tortures qu'on se préparait à lui infliger sacrifia de même façon quarante charges, environ deux tonnes, de ses trésors.

Les Espagnols étaient tellement convaincus que le lac récelait d'immenses trésors, qu'ils tentèrent de le mettre à sec.

Jinenez de Quesada concéda d'abord le lac à son premier lieutenant Lasaro Fonte qui, faute de fonds, ne réalisa pas grand'chose. Il en fit cadeau ensuite à son frère Herman Perez de Quesada, qui enleva au lac dix pieds d'eau, et recueillit beaucoup d'or.

Antonio de Sepulveda, marchand de Santa Fe, fit un voyage en Espagne pour obtenir sa concession. Il réussit, fit exécuter une vaste trouée dans la montagne ; mais par suite d'éboulis considérables et de manque de fonds, il fut incapable de terminer ses travaux; il y dépensa une fortune. Il avait cependant recueilli de grosses quantités d'or et d'émeraudes qu'il avait remises aux officiers de la couronne. Le gouvernement refusa de partager avec lui, attendu que, d'après son contrat, le partage ne pouvait être fait qu'après l'assèchement complet du lac. D'autres gens essayèrent de reprendre l'oeuvre de Sepulveda, mais sans succès.

Il n'y eut pas d'entreprise sérieuse jusqu'en 1823, alors que Jose Ignacio Paris tenta, mais vainement, d'épuiser le lac. Il était secondé par le capitaine Charles Stuart Cochrane, de la marine anglaise, qui, dans un ouvrage publié en 1824 donna une longue description du lac.

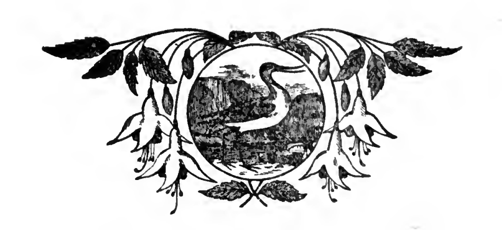
La compagnie anglaise qui exploite le trésor aujourd'hui, fut formée en 1900. Elle mit le lac à sec en 1904, en dépit de difficultés de toute nature : troubles politiques, éboulis de sable et de boue au fond, une sécheresse qui dura cinq ans. Les manoeuvres ont pu atteindre une profondeur de trente

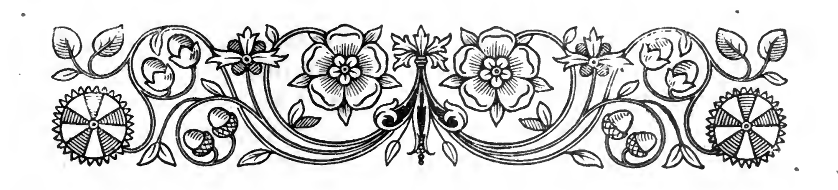
pieds au centre et le long d'un canal qui conduit à un tunnel où le lavage de la boue s'opère. Malgré que la surface soit aujourd'hui assez sèche et solide, la boue au dessous, à l'état semi-liquide qu'elle est, exerce une pression constante de la périphérie au centre. Le fond qui était parfaitement plat, uni, lors de l'assèchement, affecte maintenant la forme d'une coupe. La compagnie a pu recueillir beaucoup d'ornements en or, surtout depuis 1910, sans compter toute une collection d'émeraudes, de colliers et chapelets de pierres précieuses, et de vieilles poteries. Tous ces articles viennent des bords et non du fond même du lac ; ils ont suivi le mouvement centripète de la vase des couches inférieures du sol.

Le lac a la forme d'une gigantesque cuvette. Les boues et le sable entrainés par les pluies, s'y trouvent emprisonnés comme dans une trappe. Pour s'en débarrasser et atteindre le véritable fond du lac, tel qu'il était il y a quatre siècles et demi, lors de l'arrivée des Espagnols, la compagnie va se servir de pelles mécaniques à vapeur.

Impossible de dire la valeur du trésor du lac. Le calcul le plus récent est celui de M. de la Kier, de l'Institut Royal, de Paris, qui porte à plus de cent vingt millions de livres sterling la valeur du contenu du lac.

N. LeVASSEUR.





Chronique Géographique

La région de Porcupine.—Un explorateur arrivé récemment de cette région aurifère dévastée au mois de juillet 191[1] par un terrible incendie, nous apporte la nouvelle que le désastre est aujourd'hui en bonne partie réparé et que les mineurs et les prospecteurs se sont remis plus ardemment que jamais à la besogne.

On sait déjà l'importance qu'a prise cette région mais on en connaît un peu moins la situation géographique.

Cette région tire son nom d'un lac situé sur la route d'un *trait* reliant la rivière Matayamo et la rivière Frederick-House. Ce *trait* servait aux sauvages et aux chasseurs de fourrures employés de la compagnie de la baie d'Hudson.

Le lac *Porcupine* ou *Porc-Epic* est lui-même placé sur le versant nord des Laurentides, à deux cents milles au sud de de la baie d'Hudson et à six cents milles de Montréal.

C'est aux bords de ce lac que campèrent les premiers prospecteurs et c'est encore autour de cette nappe d'eau que sont restés groupés les chercheurs d'or.

La région de Porcupine comprend en outre trois autres localités dénommées *Golden City, South End, Pottsville* et *Lake View.*

Il y a deux ans, toute cette région n'était qu'une épaisse forêt entourant le lac.

En 1911, Porcupine constituait un assez bon village où la population affluait sans cesse, jusqu'à ce qu'un incendie désastreux vint en juillet dernier le détruire de fond en comble. Deux mois après cependant, Porcupine était rebâti et complètement régénéré. On y a construit de bons hôtels, la ville est pourvue de bons trottoirs et même éclairée à la lumière électrique. Naturellement, les chercheurs d'or sont revenus, et avec eux des spéculateurs de toute sorte. Les claims

ont atteint en peu de temps des prix fort élevés. Ainsi, six claims appartenant au syndicat Wilson ont été vendus $900,-000 et d'autres appartenant au syndicat Benny Hollinger ont été payés $300,000. Un canadien-français, du nom de Labrie, Haileybury, qui avait acheté un claim pour la somme de $56.-00, l'a revendu peu après $75,000.

***

Création d'un canal.—Il est question de créer un canal à eau profonde par la rivière Richelieu, en passant par Sorel, les lacs Champlain et Georges jusqu'à Albany, et de là à l'écluse projetée du Long Sault, près Cornwall.

***

Association forestière.—L'Association forestière canadienne a tenu sa treizième convention annuelle, à Ottawa, dans le mois de février.

Cette association a été fondée en 1900 et son but principal est de créer un sentiment public favorable à la conservation de nos forêts. Elle veut l'examen et le classement de nos forêts, et leur conservation comme concessions forestières.

Cette association compte présentement 2,700 membres.

***

Le commerce canadien.—Le commerce du Canada accuse une augmentation considérable pour la dernière année fiscale. Il s'est élevé à $759,094,000 contre $677,143,000 pour l'année précédente.

Les pays auxquels nous avons le plus vendu de marchandises sont :

Grande Bretagne.	$132,350,524
Etats-Unis.	103,922,223
Australie.	4,899,489
Terreneuve.	3,714,812
Argentine.	3,021,537
Indes Occidentales.	3,991,490
France.	2,535,304
Allemagne.	2,028,649

D'autre part, nous avons importé d'Angleterre $109,-883,168 et des Etats-Unis $284,934,739.

Le commerce de beurre et de fromage canadien est toujours assez florissant. Notre exportation de fromage est représentée l'an dernier par 181,893,724 livres donnant une valeur de $20,739,507.

***

L'accord franco-allemand.—La presse européenne s'est beaucoup occupée dans ces derniers temps de l'accord franco-allemand au sujet du Congo et du Maroc.

Par ce traité, la France donne, au Congo, un territoire grand comme la moitié de la France—200,000 kilomètres carrés—dont une grande partie est très riche.

En dehors de sa valeur propre, ce territoire, d'après le savant économiste Leroy-Beaulieu, en avait pour la France une plus grande encore, comme voie d'accès à ses possessions de l'Afrique centrale, aux pays de l'Oubanghi, Chari, Tchad.

***

Lac à la Pluie.—Dans la région de l'Alberta. Cette nappe d'eau est entourée de rochers en dôme, hauts de 30 à 400 pieds, et séparés les uns des autres par des marais et des bosquets de bois ; la rivière qui s'en échappe s'appelle du même nom.

Les Anglais l'ont baptisé du nom de *Rainy river* et on appelé le lac *Rainy-lake.*

Il paraît bien établi aujourd'hui que le véritable nom du lac est lac *René*, et que c'est un coureur des bois répondant au nom de de *René* qui le fit connaître à ses compatriotes.

***

Que sera le monde en 1970 ?—Un statisticien français vient d'étudier les transformations qui se sont opérées chez les différents peuples d'Europe et d'Amérique, de 1850 à 1910. Ainsi certains peuples qui n'étaient qu'une quantité négligeable, au point de vue du nombre, dans le milieu du siècle dernier, ont pris de nos jours les devants.

Le même statisticien prétend aujourd'hui—et non sans quelque vraisemblance—que si les choses suivent une marche semblable à celle qu'elles suivent depuis 1850 ou depuis 1870, c'est-à-dire que si la population de chaque Etat augmente dans la même proportion, voici à peu près comment cette population se partagera en 1970 :

Angleterre.	78,000,000 d'habitants
Allemagne.	106,000,000 d'habitants
Belgique.	13,000,000 d'habitants
Italie.	50,000,000 d'habitants
Russie	332,000,000 d'habitants
Amérique.	280,000,000 d'habitants
Japon.	120,000,000 d'habitants
Etats-Unis.	312,000,000 d'habitants
France.	42,000,000 d'habitants

***

Nouvelles routes.—Le département de la Colonisation de la province de Québec a déjà commencé dans le Témiscamingue la confection d'une grande artère, et se propose d'entreprendre au printemps prochain, l'ouverture dans le territoire de l'Abitibi, d'un chemin d'environ cent dix milles, le long duquel les lots seront concédés gratuitement.

Une collection d'animaux canadiens.—Il y a quelques mois, la *Smithsonian Institution* de Washington déléguait aux Montagnes Rocheuses, dans la région du Mont Robson, un certain nombre de naturalistes américains, avec mission de recueillir autant de spécimens qu'ils pourraient des animaux du Canada.

Le parti était dirigé par le Dr A. O. Wheeler, président du club des Alpinistes du Canada.

Nos naturalistes se sont enfoncés dans un territoire sauvage et inconnu au milieu duquel se dresse le mont géant Robson, le plus haut pic des Rocheuses, qui atteint près de 15,000 pieds d'altitude, et leur travail qui a duré quatre mois a été couronné de succès.

La collection recueillie par ces naturalistes, avec la permission du gouvernement canadien, comprend 900 specimens d'oiseaux et de mammifères. On s'est procuré tout particulièrement une série de caribous, de chèvres et de moutons de montagnes, des castors, un énorme ours gris et plusieurs variétés de petits animaux.

***

Le lac Froid.—D'après le *Courrier de l'Ouest* d'Edmonton, le lac Froid serait une des plus belles nappes d'eau du nord-ouest canadien.

"Ce lac mesure 28 milles de long sur 20 milles de large. En certains endroits sa profondeur est de plus de huit cents pieds.

"On y trouve en abondance une sorte de truite saumonnée qui atteint fréquemment le poids de 50 à 60 livres. On trouve en outre dans ce lac la plupart des variétés de poissons d'eau douce connues.

"Cette richesse des pêcheries est la cause que de grandes compagnies envoient chaque année dans notre région des pêcheurs de profession, des Islandais la plupart du temps, qui font pendant plusieurs mois la pêche à outrance. Il y a même là un danger pour notre lac et ses ressources.

"Les rives du lac Froid sont boisées et elles abondent en gibier de toutes sorte. La région est en un mot un véritable paradis pour tous les amateurs de pêche et de chasse.

"Il y a encore de nombreux homesteads à prendre aux alentours, et tous les colons déjà établis appartiennent à notre nationalité.

***

Le lac Abitibi.—Un ingénieur forestier, M. Henri Sorgius, parle ainsi du lac Abitibi qu'il a eu l'occasion de parcourir en l'année 1911.

"Le lac Abitibi est formé de deux parties à peu près égales et désignées sous l'appellation *d'Abitibi supérieur* et d'*Abitibi inférieur*, et couvre au-delà de 600 milles carrés.

L'Abitibi inférieur est enclavé tout entier dans la province d'Ontario, alors que l'Abitibi supérieur occupe un quart de son étendue dans la province de Québec.

Cette dernière partie est la plus pittoresque, parsemée qu'elle est de belles îles.

La partie du lac Abitibi qui relève de la province de Québec est le centre du commerce des fourrures. Les différents trafiquants, comme la cie de la baie d'Hudson, la maison Révillon, de Paris et autres, y ont établi des postes, dans le canton Roquemaure.

Ce lac est peu profond, et c'est à ce point que la marche des canot est souvent ralentie, tellement on est exposé à échouer.

Les rives du lac sont basses, recouvertes d'une forêt très dense de petits arbres conifères. Le paysage est plutôt monotone.

Il est question de réduire l'étendue de ce lac, en démolissant une partie du barrage rocheux par où il se déverse dans la rivière Abitibi. Cette opération semble d'autant plus désirable qu'on arriverait par là à mettre à nu d'immenses terrains agricoles de première qualité, ce qui accroîtrait encore l'aire immense de cette région si fertile."

***

Un missionnaire colonisateur.—La Société de Géographie de Québec doit un souvenir à la mémoire de ce missionnaire de l'Alberta qui fut avant tout un apôtre de colonisation : M. l'abbé J. B. Morin, décédé il y a quelques semaines.

Cet ardent patriote consacra toute son énergie à grouper les canadiens-français dans l'Ouest, à stimuler leur ambition, leur sentiment national. Il voulait en quelque sorte promouvoir l'oeuvre de ses illustres devanciers, les Provencher et les Taché.

M. l'abbé Morin entretenait l'opinion que l'Ouest canadien devait prendre sa population dans les provinces de l'Est, et notamment dans la province de Québec, afin que nos richesses ne passassent point aux étrangers. Il était aussi fortement opposé à l'immigration à outrance, la dénonçant comme un danger pour nos nationaux.

On doit à ce patriote dont le zèle fut inlassable la fondation d'une douzaine de paroisses canadiennes dans les prairies de l'Ouest.



Contrat de la malle

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Ministre des Postes seront reçues à Ottawa jusqu'à midi le vendredi, 1er mars 1912, pour le transport des Malles de Sa Majesté, sous les Conditions d'un Contrat projeté pour un terme de quatre années six fois par semaine, aller et revenir, entre Bolduc et la Gare du Q. C. R. (Livraison rurale) à commencer le 1er avril prochain.

L'on pourra consulter des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du Contrat projeté et l'on pourra se procurer des formules de soumission aux bureaux de poste de Béland, Jersey Mills, St. Georges-Est, Bolduc et au bureau de l'inspecteur des Postes à Québec.

G. C. ANDERSON,

Surintendant

MINISTÈRE DES POSTES,
Division des contrats de la Malle.
Ottawa, le 15 janvier, 1912.

Contrat de la Malle

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Ministre des Postes seront reçues à Ottawa jusqu'à midi le vendredi, 1er mars, 1912, pour le transport des Malles de Sa Majesté, sous les Conditions d'un Contrat projeté pour un terme de quatre années dix-huit fois par semaine, aller et revenir, entre Neuville et la gare du Canadien Nord à commencer au bon plaisir du Ministre des Postes.

L'on pourra consulter des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du Contrat projeté et l'on pourra se procurer des formules de soumission au bureau de poste de Neuville et au bureau de l'inspecteur des Postes à Québec.

G. C. ANDERSON.

Surintendant

MINISTÈRE DES POSTES,
Division des contrats de la Malle.
Ottawa, le 12 janvier, 1912.

Vol. 6—No 2 MARS et AVRIL 1912

Bulletin de la Société de Géographie de Québec



QUEBEC

1912



SOMMAIRE

Nos principaux ports de mer. . .	M. D.
Nos brise-glaces.	M. M.
Du régime légal forestier, ou de la tenure des limites forestières en notre province.	J. Bouffard
Les pionniers de l'Ouest. . . .	M. l'abbé Dugas
Création de collèges électoraux. . .	. . . . . .
Le climat du Canada.	A. F. R.
Au Lac Abitibi, (relation) . . .	M. de Bellefeuille
Chronique géographique.	. . . . . .

BUREAU POUR L'ANNÉE 1911

La contribution est, comme à l'ordinaire, de $2.00 pour les membres actifs et de $1.00 pour les membres honoraire.

Ceux qui, n'étant pas membres de la Société, désireraient néanmoins prendre connaissance de notre Bulletin, peuvent obtenir un numéro spécimen en s'adressant au Trésorier.

Les nouveaux membres qui paient immédiatement leur cotisation ont droit à l'envoi du numéro de luxe publié par la Société durant les fêtes du IIIe centenaire.

L'envoi du *Bulletin* aux Sociétés correspondantes tient lieu d'accusé réception.

Vol. 6—No 2 MARS et AVRIL 1912

Bulletin de la Société de Géographie de Québec



QUEBEC

1912



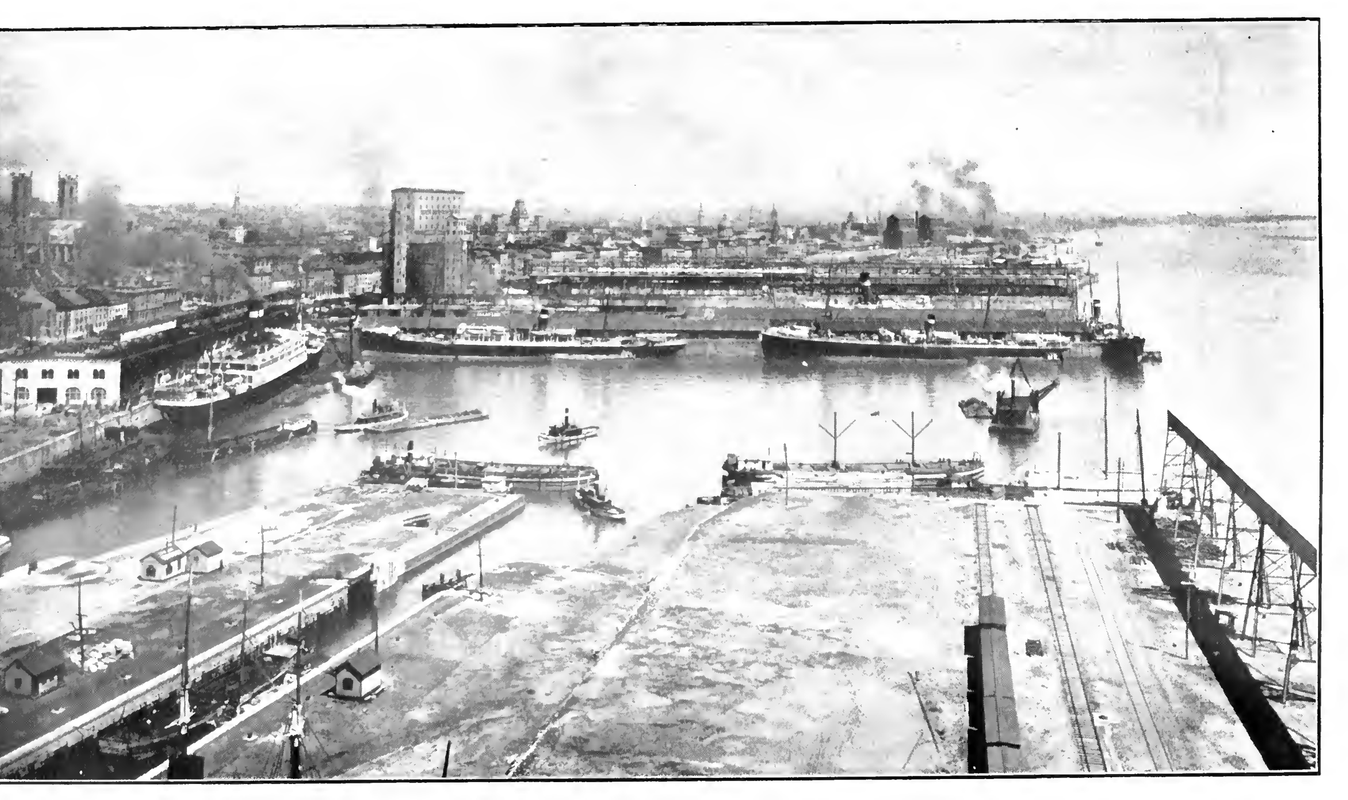
QUEBEC.—BASSIN LOUISE.



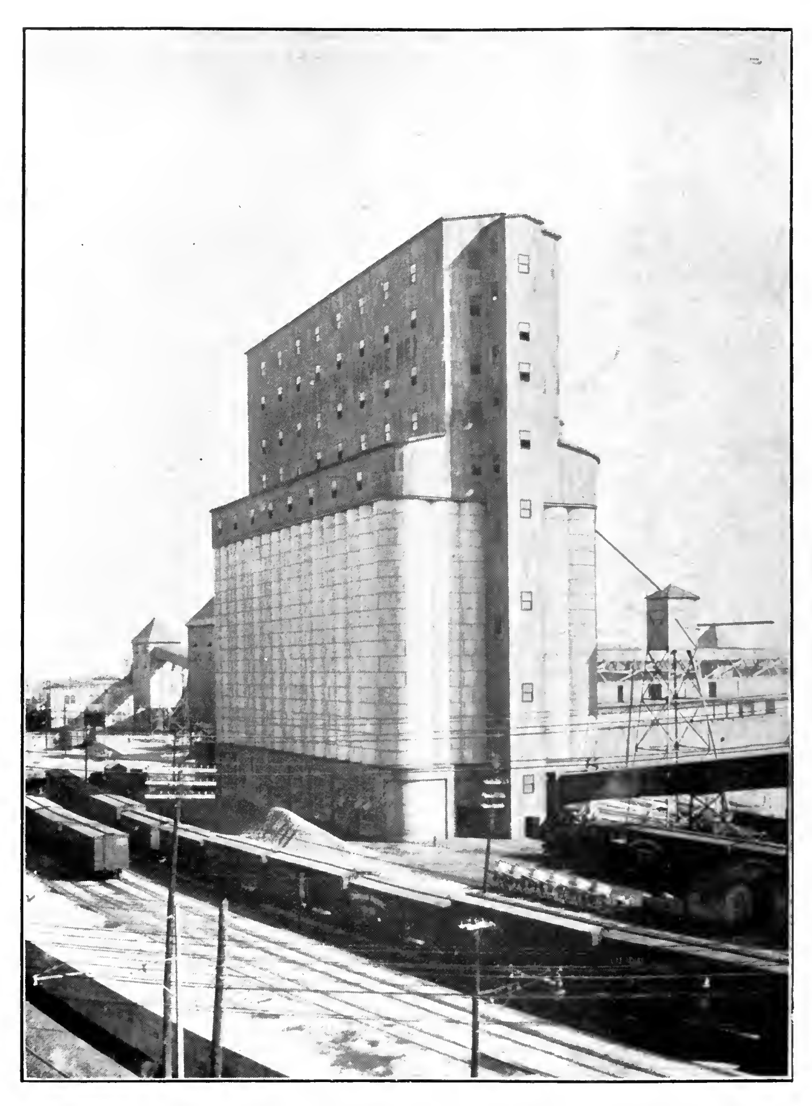
LE STEAMER MONTCALM TRAÇANT UNE ROUTE DANS
UN CHAMP DE GLACE.

PORT DE TROIS-RIVIERES.

PORT DE SOREL



PORT DE MONTREAL.—VUE DE L'ELEVATEUR DU G. T. R.



PORT DE MONTREAL.—L'ELEVATEUR DE LA COMMISSION DU PORT.



Nos principaux ports de mer

Le port de Montréal

Montréal est le principal port de mer du Canada. Il a été agrandi en ces dernières années depuis la Longue-Pointe jusqu'à la pointe nord de l'île de Montréal et est administré par un bureau de commissaires.

Présentement, le chenal maritime du fleuve Saint-Laurent se trouve achevé entre Montréal et le cap Levrard, situé à quatre milles en aval de Batiscan. La profondeur d'eau minimum, dans le chenal, est de 30 pieds à l'étiage.

Sur tout son parcours, le chenal maritime, dans sa partie achevée, a une largeur de 450 pieds, excepté sur une distance de quatre milles, dans le lac St-Pierre, où sa largeur n'est que de 300 pieds, mais on est en train d'élargir ce tronçon du chenal afin de donner à celui-ci une largeur uniforme.

Le port de Montréal est divisé en trois parties : la première division se trouve au sud du canal Lachine ; la deuxième constitue la partie centrale du port et la troisième sa partie d'aval. Les quais ont une longueur totale de 7 milles.

Ce port dispose de 14 hangars en acier qui permettent de manutentionner hebdomadairement 10,000 tonnes de fret dans chacun d'eux pour le trafic d'importation et d'exportation. Onze de ces hangars sont pourvus de transporteurs de grain en communication directe avec l'élévateur à grain, ce qui permet à quatre navires de prendre cargaison à la fois, sans changer de place.

On compte aussi dans la métropole deux cales-sèches pouvant recevoir des navires d'une petite calaison. Chacune de ces cales a 400 pieds de long, et 10 pieds de profondeur d'eau au-dessus du seuil.

Les navires des grands lacs atteignent le port de Montréal par le canal Lachine qui a une profondeur d'eau de 14 pieds. Le lac Saint-Louis, qui se trouve en amont de Montréal, est bien éclairé et bien balisé. De Montréal à Kingston on mouille tous les ans, dans le Saint-Laurent, 40 bouées à gaz et environ 100 bouées-espars et en acier, qui s'ajoutent aux feux des canaux.

On sait d'autre part que le port de Montréal est supérieurement aménagé pour le chargement et le déchargement du grain. On y trouve en effet trois élévateurs stationnaires et dix-sept élévateurs flottants. Ces derniers sont la propriété de la "Cie Montreal Grain Elevating", qui a été fondée en 1860. Depuis lors, jusqu'en 1908, elle a transbordé 658,-232,832 boisseaux de grain des navires de navigation intérieure aux bâtiments transatlantiques.

L'élévateur de la Commission du Port a une capacité d'un million de boisseaux. En employant une conduite mobile de transbordement le grain peut passer des barges ou des steamers d'un élévateur, à raison d'environ 10,000 boisseaux par heure.

L'élévateur du chemin de fer du Grand Tronc, situé à la pointe du Moulin-à-Vent, est encore plus considérable. Il peut charger à la fois deux grands navires, son outillage perfectionné lui permettant en outre de décharger 900 wagons par semaine.

L'élévateur du Pacifique Canadien a une capacité d'ensilage de 400,000 boisseaux.

Le quaiage exigé pour les marchandises prises ou débarquées sur les jetées et dans les entrepôts, est de trois cents pour le grain, de six cents par tonne pour le riz, les grains, le houblon, le charbon, le coke, la pâte de papier, la farine, de 8 cents par tonne pour l'asphalte, la craie, le sel, le marbre,

le platre, le minerai de fer, de 12 cents pour les fruits, les légumes, les animaux, le poisson, la poterie, le tabac, les rails en acier, les minerais, de 16 cents par tonne pour le sucre brut ou raffiné, le fer en gueuse, l'acier en barres, de 8 cents par mille pour les briques, de 4 cents par corde pour le bois de corde et de 8 cents par mille pour le bois de construction et le bois scié.

Il n'est peut-être pas une seule ville qui compte autant d'installations pour la manutention du charbon. La plus considérable se trouve à Hochelaga, dans les limites du port et appartient à la compagnie "Dominion Coal." Les *tips* en acier, avec bennes de deux tonnes de capacité, manutentionnent chacun de 300 à 400 tonnes par heure. La même compagnie possède une autre installation de même capacité à la Pointe-du-Moulin-à-Vent. Plusieurs autres compagnies déchargent du charbon à Montréal, mais en moindre quantité que la précédente.

Le port de Montréal a enfin des lignes de navigation à vapeur qui fournissent des services quatidiens ou hebdomadaires sur le fleuve Saint-Laurent, en amont et en aval de la métropole, ceux d'amont atteignant les points extrêmes de la navigation intérieure. Il possède aussi des lignes transatlantiques qui le mettent en communication avec la Grande-Bretagne, les ports européens, les Etats-Unis, les Antilles, l'Amérique du Sud et les ports des provinces maritimes du Canada. Par chemin de fer, Montréal se trouve encore en relations avec toutes les parties du Canada et des Etats-Unis.

LE PORT DE QUEBEC

Il comprend les eaux du fleuve St-Laurent et de ses tributaires depuis le Trou de Saint-Patrice jusqu'au Cap-Rouge, à environ huit milles en amont de la ville.

A cause de sa profondeur d'eau, ce port offre un excellent ancrage sur la majeure partie de son étendue.

Un grand nombre de bâtiments peuvent accoster aux

quais de Québec. C'est ainsi que sept navires à vapeur peuvent s'amarrer à la fois dans le bassin intérieur, cependant que huit autres peuvent en faire autant le long des parois du bassin extérieur. Quatre des plus gros steamers peuvent aussi accoster en même temps au quai de la Pointe-à-Carcy, au brise-lames, et à son prolongement. On peut en outre amener à quai un nombre considérable de navires de dimensions moyennes ou petites.

On ne saurait parler du port de Québec sans dire un mot du Bassin Louise. Ce bassin est à proprement parler un bassin fermé d'une surface mouillée de 40 acres, d'une profondeur de 25 pieds, ayant une entrée de 66 pieds de large, et une profondeur d'eau de 28 pieds au-dessus de son seuil, à marée haute. Le port à marée est un autre bassin d'une surface mouillée de 20 acres, d'une profondeur d'eau de 26 pieds à marée basse et dont l'entrée a 200 pieds de large.

L'aménagement frigorifique du port de Québec a une capacité réfrigérante de 100,000 pieds cubes. Il comporte un entrepôt ordinaire à 4 étages, de 130 par 35 pieds.

Les cales-sèches se trouvent à Lévis sur la rive opposée du Saint-Laurent. La cale-sèche que possède le gouvernement a 600 pieds de long du côté des blocs, sa largeur à l'entrée est de 62 pieds et la profondeur d'eau au-dessus du seuil est de 23¼ à 26½ pieds, pendant les hautes eaux. A Lévis existent aussi deux formes flottantes qui appartiennent à MM. Geo. Davie & fils, et qui peuvent recevoir des navires de 13 pieds de calaison.

Au port de Québec les grands vapeurs peuvent faire réparer leurs coques, leurs machines et leurs chaudières. Les hautes eaux atteignent 18 pieds et les mortes-eaux 12½ pieds. Quant à la marée moyenne, son amplitude est de 10 pieds.

Durant toute l'année des bacs à vapeur assurent les communications entre Québec et Lévis. Ces bateaux sont spécialement construits et renforcés, afin de pouvoir résister au choc des glaces pendant l'hiver.

Le port de Québec est sous le contrôle de commissaires qui s'occupent de toutes les dispositions à prendre pour en améliorer les quais et les bassins du côté de la ville et gérer ses affaires en général.

PORT DE TROIS-RIVIERES

Ce port placé sur la rive nord du fleuve St-Laurent est en communication constante avec Montréal, Québec et plusieurs petites villes, soit par vapeurs, soit par chemin de fer. Le long de ses quais s'étend un chenal de 30 à 50 pieds de profondeur, et sa rade a environ 1200 à 1500 pieds de largeur et 900 pieds environ à sa partie la plus étroite.

La marée y est faible et les courants peu prononcés.

Les quais sont spacieux. Actuellement ils s'étendent depuis la rive ouest de la rivière Saint-Maurice jusqu'au brise-glaces, soit sur une distance de 5,500 pieds approximativement.

Dans le port de Trois-Rivières, la compagnie "Dominion Coal" exploite un outillage de déchargement.

Une voie ferrée suit le rivage tout le long du port et des lignes d'embranchement mettent celui-ci en communication avec les centres manufacturiers.

Le port est administré par des commissaires qui exigent du quaiage sur toutes les marchandises déposées sur leurs quais.

PORT DE SOREL

La ville de Sorel est située à l'embouchure de la rivière Richelieu qui se jette dans le fleuve St-Laurent.

Sur une distance de deux milles, à l'embouchure de la Richelieu, la profondeur d'eau qui varie de 4 à 5 brasses, offre un bon mouillage.

Sorel est un centre très actif en hiver et au printemps, alors qu'on y répare un grand nombre de vapeurs et de remorqueurs, dont plusieurs sont halés à terre sur la rive est de la rivière Richelieu.

Il y a ici quatre chantiers de construction de navires, dont le plus important appartient au gouvernement qui y fait construire tous les ans des steamers, des remorqueurs, des dragues et des chalands. Il y fait aussi faire de grandes réparations aux navires qu'il possède.

C'est dans ce chantier de l'Etat, que l'on place, durant l'hiver, tout le matériel dont on se sert pour le creusage du chenal maritime du St-Laurent. Ce chantier dispose aussi de cales de halage pouvant recevoir des navires de 1200 tonneaux et est pourvu d'ateliers de machines, de fonderies, etc.

C'est aussi à Sorel que le compagnie Richelieu et Ontario envoie ses superbes bateaux à vapeur pour les y remiser durant l'hiver ou leur faire subir certaines réparations.

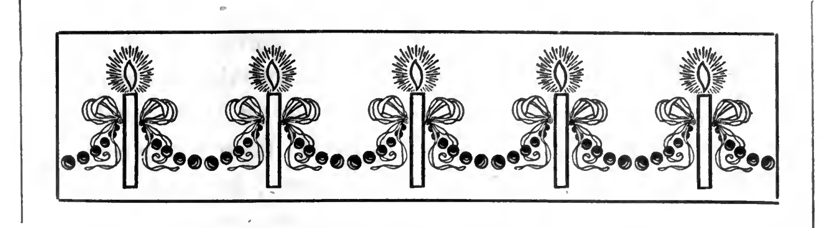
Du côté de la ville, le long de la rivière se trouvent six quais, y compris ceux du gouvernement, les quais ont une longueur totale de 6,350 pieds, et sont pourvus de hangars destinés à recevoir des marchandises de toute sorte.

C'est à Sorel que commence le système de navigation qui est établi sur le lac Champlain et le fleuve St-Laurent, système qui se prolonge à partir de Whitehall, à l'extrémité sud du dit lac jusqu'à la rivière Hudson et New-York, soit sur une distance totale de 711 milles.

M. D.

(A suivre)





Nos brise-glaces

Il y a vingt-cinq ans à peine, lorsque la glace se formait sur le Saint-Laurent, ou venait bloquer nos ports et nos baies on disait que nous en avions au moins pour sept mois à nous immobiliser, toute navigation devenant en effet impraticable avant la fin d'avril ou le mois de mai.

Il y avait bien les bateaux passeurs de Québec et de Lévis qui faisaient des efforts inouis pour s'ouvrir une route entre les deux rives, mais outre que leur action était très limitée, le Canada n'avait pas encore songé, à cette époque, à aucune organisation effective pour dégager nos ports obstrués par les glaces et avancer l'ouverture de la navigation.

On croyait même le problème insoluble, lorsqu'une expérience faite dans le détroit de Northumberland avec le steamer *Northern Light* donna des résultats inespérés. Ce steamer n'était pourtant qu'un navire en bois et il lui avait été néanmoins possible de circuler à travers les banquises du détroit. Il n'en fallut pas davantage pour engager le gouvernement canadien à armer, en 1887, un autre navire, le *Stanley,* que l'on dota de puissantes machines et d'un outillage perfectionné.

Depuis, nous avons fait beaucoup de chemin, puisque le Canada possède toute une flotte de steamers brise-glaces : le *Stanley,* le *Minto,* le *Montcalm,* le *Lady Grey,* le *Champlain* et le *Lord Grey.*

Tous ces steamers rendent de réels services à la navigation d'hiver : le *Stanley* et le *Minto* en maintenant le trafic des marchandises et des passagers entre l'île du Prince-Edouard et la terre ferme ; le *Montcalm,* en ravitaillant les principaux postes de la côte nord du Saint-Laurent ; le *Champlain* en opérant presque chaque jour la traversée entre le Rivière-Ouelle et la Malbaie ; et le *Lady Grey,* en naviguant dans le chenal maritime.

Ces steamers sont en acier, très solidement construits et de bonnes dimensions.

Le *Minto* a été construit douze ans après le *Stanley.* C'est un vapeur à une hélice, lancé en 1899. Il a 225 pieds de long, 37 pieds 7 pouces de large au maître bau et une machine de 3,150 chevaux.

Le *Montcalm* est plus grand et plus puissant que le *Minto.* Il est à hélices jumelles, a 245 pieds de long, 40 pieds 6 pouces de large au maître bau, 4,350 chevaux vapeur et une pression de vapeur de 220 livres par pouce carré. Le *Montcalm* a prouvé sa valeur et son utilité en ouvrant un chenal à travers les conglomérats de glace du fleuve Saint-Laurent qui s'étaient formés au Cap-Rouge, ce qui lui permit d'atteindre le lac Saint-Pierre. La méthode employée pour briser la glace consistait simplement à jeter le navire à toute vapeur, sur un point déterminé de la banquise, qui, une fois désagrégée, s'en allait au fil de l'eau.

On se sert habituellement du *Lady Grey* pour l'étude du fond du chenal maritime, et on lui fait faire des remorques exigeant une grande puissance. Ce navire est à deux hélices, il a une longueur perpendiculaire de 172 pieds et une largeur de 32 pieds. Sa vitesse est de 14 noeuds.

Le *Champlain* est un vapeur à une hélice. Il a 132 pieds de long, 30 pieds trois pouces de largeur, et une force de 850 chevaux-vapeur.

Le *Earl Grey,* est le plus puissant de nos brise-glaces. Sa longueur est de 279 pieds et sa largeur de 46 pieds. Il a un double fond à l'avant et à l'arrière, des cloisons étanches, un pont de promenade, un pont sur le gaillard d'avant, un pont

supérieur, un pont principal et un premier pont, ce dernier en acier. Il possède des hélices jumelles, et sa puissance est de 6,000 chevaux-vapeur.

On range aussi l'*Artic* parmi les navires à glace du type de ceux que nous venons de décrire sommairement. Ce navire, comme on le sait, a surtout servi, en ces dernières années, à faire des explorations dans les mers boréales et dans les mers arctiques, sous la direction du capitaine J. E. Bernier, commandant.

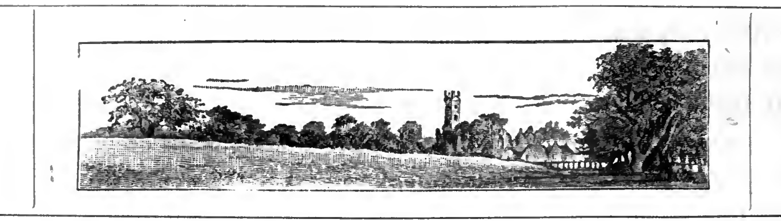
L'*Artic* a été acheté au gouvernement allemand qui l'avait fait construire pour des expéditions arctiques. Il est par conséquent très fort et offre une grande résistance aux glaces. Son seul défaut est d'être un peu lent, sa vitesse n'étant que de sept à huit noeuds.

Les experts du ministère de la marine ont eu aussi à étudier, lors des expériences effectuées avec ces différents navires à glace, les diverses formations de banquises et la somme proportionnelle de résistance qu'elles offraient aux vaisseaux. Ils on sont tous venus à cette conclusion qu'il est beaucoup plus difficile de briser la glace de frasil que la glace ordinaire, attendu que la première s'élève en grandes masses qui empêchent le navire de se dégager, et le retiennent d'autant plus que le frasil fait corps avec la coque du bateau.

Cette opinion est notamment celle du professeur Barnes, professeur de physique à l'Université McGill :

"Il n'est pas de glace, dit-il, qui cause plus d'ennuis aux brise-glaces que celle dite de frasil ou fondante. Lorsqu'un navire se trouve entouré de masses de frasil il perd ses moyens d'action, surtout à cause du manque d'eau qui l'empêche de flotter, et parce que étant donné la densité de cette glace elle se masse sous la coque, y adhère par le froid, et soulève le navire contre les plaques duquel elle se colle."

M. M.



Du régime légal forestier, ou de la tenure des limites forestières en notre province

Sous la domination francaise

La Nouvelle-France était un pays essentiellement forestier. Les autorités ne pouvaient pas manquer d'y trouver tous les bois nécessaires aux travaux publics de toutes espèces, soit dans le domaine vacant de la Couronne, soit sur les terres concédées aux particuliers. Néanmoins, on avait cru bon, depuis 1672, de faire une réserve des bois de chêne, pour la construction de la marine royale, dans les titres de concessions des terres. Les seigneurs devaient à leur tour stipuler la même réserve des bois de chêne, dans les titres de concessions accordés à leurs censitaires.

Plus tard, par une ordonnance de l'intendant Hocquart, du 18 juillet 1742, on s'occupa aussi de faire la recherche de bois de pin rouge pour la mâture des vaisseaux de Sa Majesté. On permit cependant à ceux qui défrichaient les terres, obtenues des Seigneurs, de couper les bois ainsi réservés par la Couronne, dans l'intérêt du défrichement, et l'intendant Bégon, dans un jugement rendu en 1722, entre M. Desjordy, Seigneur des Isles Bouchard, et un de ses censitaires, condamna le Seigneur à remettre à son censitaire, M. Laliberté,

la valeur de 36 minots de blé, que le seigneur lui avait retenu comme pénalité pour avoir coupé les bois de chêne réservés en faveur de la Couronne, pour faire du défrichement. Les considérants du jugement étaient les suivants :

"Attendu que la réserve faite par les Seigneurs dans les " contrats de concessions qu'ils donnent à leurs habitants " est faite en conséquence de la clause réservée dans toutes " les concessions des Seigneuries de cette colonie, par laquelle Sa Majesté se réserve les bois de chêne pour la construction " de vaisseaux ; que l'intention de Sa Majesté est, aussi que " les terres concédées soient mises en valeur, ce qui ne peut " se faire par les habitants qu'en abattant tous les bois qui " s'y trouvent ; qu'il est du bien public que tous les bois que " les habitants abattent pour avancer le défrichement de " leurs terres soient utilement employés en bois de corde ou " en planche, madriers et bordages, plutôt qu'à être brûlés " sur le lieu ; que le prix que les habitants en retirent les " met en état d'avancer leur établissement et de payer " une partie des dépenses qu'ils y font, ce qui tend à l'éta- " blissement de cette colonie Française ; défense au Sieur " Desjordy, de troubler les habitants de Sa Seigneurie dans " l'exploitation et vente du bois de chêne qu'ils abattent pour " faire avancer leurs défrichements, et de leur faire aucune " demande à raison des dits bois, à l'exception de ceux qu'ils " pourraient abattre pour les vendre seulement, sans tra- " vailler ensuite à défricher les terres sur lesquelles ils les " auront abattus, auquel cas lui permettons de faire saisir " les dits bois et de se pourvoir par devers nous pour en faire " ordonner la confiscation".

Ce jugement est toute une leçon qui nous apprend que même dans ces temps reculés, l'industrie forestière pouvait être un grand facteur de la vraie colonisation.

On trouve encore que par une ordonnance de l'intendant Bégon, rendu le 6 mars 1713, il est permis de prendre sur les terres les plus rapprochées les bois nécessaires pour la construction des ponts sur les rivières et c'est encore la loi aujourd'hui.

On trouve de plus que par une permission de l'intendant Hocquart, du 5 octobre 1731, il est permis "au Sieur Abbé " Lepage et au Sieur de Bleury, de prendre dans les Seigneu- "ries de Berthier, de Dautray et dans certaines Seigneuries " de la rivière Richelieu, deux mille pieds cubes de bois de " chêne, pour servir à la construction d'une flotte de cinq " cents tonneaux que le roi est dans le dessein de faire cons- " truire à Québec, lesquels il fera conduire en cageux jusque " dans la rivière St-Charles, devant le palais de cette ville, " pour y être reçus et visités en la manière accoutumée ; la " présente permission est donnée en conformité de la réserve " que Sa Majesté s'est faite de pareils bois pour son service " dans les concessions des terres et Seigneuries de cette co- " lonie.

Telles sont les réserves faites par la couronne sous la domination française, à propos des bois sur les terres des particuliers."

Domination anglaise

Dans les instructions impé-riales données en 1763, au gouvernement Murray, on trouve aussi qu'il est enjoint au gouvernement de la Colonie de faire des réserves de bois pour les fins navales :

"Et vous devrez réserver en notre faveur dans les townships, les quantités nécessaires pour les fins suivantes : Pour " la construction de fortifications, et plus spécialement des " terres à bois pour la culture et la production du bois né- " cessaires pour les fins de la marine."

Mêmes instructions sont données en 1775 au Gouverneur Carleton :

"C'est notre désir que les terres couvertes de forêts de " pins propres à la mâture de notre marine royale soient mi- " ses à part et ne soient pas concédées."

En 1808, une licence des coupe de bois émise sur un mandat royal fut accordée, par les autorités impériales à MM. Scott, Idles et Compagnie, contracteurs et fournisseurs

des chantiers maritimes de la marine royale, leur accordant le droit de faire, dans les provinces du Haut et du Bas-Canada, la recherche des bois de chêne et de mâture appartenant à et réservés à Sa Majesté, d'en faire la coupe et de les conduire par voie d'eaux dans les magasins royaux.

Pour exécuter ce contrat MM. Scott, Idles et Compagnie se choisirent MM. Muir & Joliffe comme leurs agents à Québec.

En 1805, (45 Geo. III, ch. 9) fut passée une loi nommant des inspecteurs des trains de bois et de bacs. Cette loi pourvoyait aussi à la nomination de pilotes pour conduire à travers les rapides du St-Laurent entre Montréal et Chateauguay, les trains de bois qu'on y faisait passer.

En 1808, par 48 Geo. III, ch. 27, il fut pourvu qu'aucun bois ne serait exporté avant d'avoir été mesuré et inspecté par des mesureurs de bois (*cullers*) qui devaient être nommés pour les ports de Québec et de Montréal.

Ce n'est qu'en 1826 qu'a commencé le système régulier d'accorder des licences de coupe de bois sur les terres de la Couronne.

Ces licences furent émises sur des instructions reçues du bureau de la trésorerie en Angleterre.

Ces licences étaient émises après enchères publiques ; un quart du prix d'achat était payable comptant, et le reste était payable le premier octobre chaque année ; un cautionnement était exigé pour garantir le paiement de la balance du prix d'achat.

Sous l'Union, de nouveaux règlements furent faits le 30 mars 1842, pour les licences de coupe de bois. Ces licences étaient émises pour un temps limité et devenaient caduques à l'expiration du temps.

S'il y avait plusieurs demandes pour le même territoire, la licence s'accordait après une mise aux enchères publiques. La licence ne pouvait pas être émise pour une limite de plus de 10 milles, et le licencié était obligé de couper 5,000 pieds de bois par chaque mille de limite.

En 1846, de nouveaux règlements furent faits pour l'émission des licences de coupe de bois.

Les limites à bois ne pouvaient pas avoir plus de 5 milles de front par 5 milles de profondeur.

Ces licences n'étaient pas transférables sans la permission du département.

Elles étaient renouvelables avant le premier octobre chaque année, et à défaut de demande de renouvellement, la limite pouvait être revendue de nouveau. Le licencié devait couper mille pieds de bois pour chaque mille de sa limite; ce maximum fut ensuite réduit à 500 pieds à cause de l'encombrement du marché par suite d'un excès de production de bois coupé.

Jusqu'en 1849 aucune loi n'avait encore été passée pour réglementer la coupe du bois en vertu de licences émises par la Couronne. A cette dernière époque fut passée la première loi concernant l'administration des bois et forêts de la Couronne. C'est l'acte 12 Vict., chap. 30.

Plusieurs de ses dispositions sont encore la loi aujourd'hui.

Elle permettait au commissaire des terres d'accorder des licences de coupe de bois sur les terres non concédées de la Couronne, aux prix, conditions et restrictions devant être établis par le Gouverneur en conseil.

Elle déterminait les droits des licenciés quant à la propriété du bois coupé par eux en vertu de leur licence, et leurs obligations vis-à-vis de la Couronne.

A la suite de cette loi, de nouveaux règlements des bois et forêts furent mis en vigueur le 5 septembre 1849.

Les licences ne pouvaient pas être émises pour une étendue de plus de 50 milles carrés dans les endroits non arpentés, et 25 milles dans les territoires arpentés.

Les droits de coupe à prélever étaient fixés par les règlements.

Les licences étaient transférables avec l'approbation du département.

Les licenciés qui s'étaient conformés à la loi et aux règlements obtenaient le droit au renouvellement de leurs licences, en en faisant la demande par écrit avant le 31 mai chaque année.

En vertu d'une clause de la licence, le gouvernement se réservait le droit de vendre des terres dans le territoire couvert par la licence.

En vertu de la loi de 1849 et des règlements faits en conformité d'icelle, les licences ne pouvaient pas être émises pour plus de 12 mois.

De nouveaux règlements furent faits en 1851 (8 avril 1851) et la seule différence importante avec les règlements antérieurs c'est qu'on y a introduit pour la première fois le système de la rente foncière à payer chaque année pour la détention d'une limite à bois. Cette rente foncière était de cinquante centins par mille. Ces règlements de 1851 imposent un double droit sur le bois exporté à l'étranger. En vertu de ces règlements la licence devait expirer le 30 avril suivant la date de son émission.

Aux règlements de 1851 succédaient ceux du 13 juin 1866. Ils ne comportent aucun changement important. Puis vinrent ceux du 21 juillet 1868 amendant les règlements du 13 juin 1866 dans ce sens, que à l'avenir les limites à bois ne pouvaient être vendues qu'aux enchères publiques.

Le taux de la rente foncière payable annuellement était porté de cinquante centins à $1.00 par mille.

Un bonus ou prime de transfert est exigé à l'avenir sur le transfert de toute limite.

Cette prime de transfert ainsi payable devait être égale à la permise d'achat payée lors de l'acquisition d'une limite. Pour les limites qui auraient été acquises sans payer de prime d'achat le bonus ou prme de transfert est de $8.00 par mille

Le 2 octobre 1868, des amendements importants furent faits aux règlements de 1866, tels qu'amendés par l'ordre en conseil du 21 juillet 1868.

Ces amendements déterminèrent que toutes les licences de coupe de bois anciennes et nouvelles seraient renouvelables annuellement jusqu'au 30 avril 1889, aux mêmes conditions, sauf que le Gouvernement se réservait le droit, pour une seule fois dans le cours de cette période, de changer le tarif des droits de coupe, mais pas avant le 1er septembre 1878. Ces changements sont très importants et nous en reparlerons en traitant la question du caractère de la tenure forestière par les propriétaires de limites à bois.

Une clause nouvelle fut aussi ajoutée aux règlements existants. C'est celle qui permettait à un licencié de transporter sa limite conditionnellement en garantie des avances en argent obtenues des banques ou d'autres personnes pour son exploitation. Le défaut de rembourser ces avances dans le délai fixé entraînait l'émission de la licence au nom du créancier du licencié, si ce fait était établi à la satisfaction du Ministre. Le règlement créait en même temps un bureau d'enrégistrement au département pour l'enrégistrement de ces transferts.

La prime de transfert de limite fut fixée définitivement à $8.00 par mille pour toutes les limites.

Une autre clause importante de cet amendement du 2 octobre 1868 fut celle qui obligea les licenciés de tenir leurs limites jusqu'au 30 avril 1889, en payant régulièrement la prime de transfert.

Par un autre arrêté en conseil du 9 avril 1869, de nouveaux amendements furent faits aux règlements du 13 juin 1866.

Ils ont pour objet d'édicter des dispositions relatives à l'arpentage des limites à bois.

En 1872, fut passée la loi édictant qu'à l'avenir toutes les limites à bois dans le territoire vacant de la Couronne doivent être vendues aux enchères publiques. (36 Victoria, Chap. 9.)

A la suite de cette loi, de nouveaux règlements des bois et forêts furent faits ; ce sont ceux du 27 février 1874.

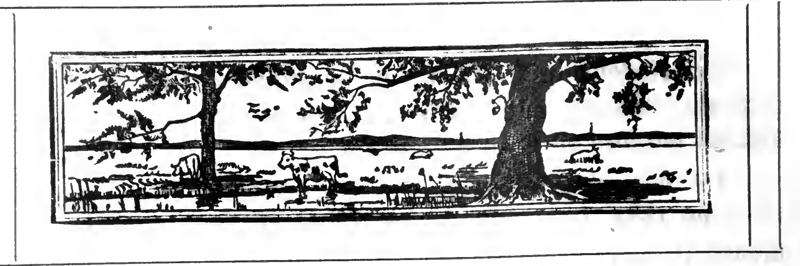
Ces règlements de 1874 sont pratiquement les mêmes que ceux de 1866, amendé par les arrêtés en conseil du 21 juillet 1868, 2 octobre 1868, et 9 août 1869.

De nouvelles refontes des règlements furent faites en 1880, en 1888, 1892, 1904 et enfin vinrent les nouveaux règlements du 22 avril 1910.

Ces derniers règlements ne diffèrent des autres d'une manière importante que par la clause qui impose aux licenciés à l'avenir l'obligation de manufacturer au Canada, les bois provenant de leur location forestière.

J. BOUFFARD,
Greffier en loi du Ministère des Terres et Forêts.





Les pionniers de l'Ouest canadien

M. de la Vérendrye (1)

C'est un Canadien-français qui a découvert toute cette partie de l'Amérique qu'on appelle aujourd'hui, le Manitoba et le Nord-Ouest, ce sont des Canadiens-français qui y ont porté les premiers germes de la civilisation, avec le flambeau de la religion catholique ; ce sont des Canadiens-français qui se sont établis les premiers parmi les tribus sauvages et ont été comme les hérauts des missionnaires en aplanissant d'avance tous les obstacles qui auraient empêché ceux-ci d'avoir facile accès auprès des Indiens ; enfin ce sont des prêtres canadiens-français qui ont été les premiers à fonder une chrétienté dans ce pays, et à ouvrir là des maisons d'éducation pour l'instruction des indigènes. On veut trop ignorer la place que nous avons droit d'occuper au Manitoba et au Nord-Ouest ; je demande qu'il nous soit permis d'exhiber nos titres à la reconnaissance des hommes en vous montrant comment le peuple canadien a servi à l'accomplissement des desseins de Dieu sur cet immense pays.

En l'année 1688, un voyageur nommé de Noyon, hiverna à 300 milles au nord-ouest du lac Supérieur. A son retour, il fit un long rapport de ce qu'il avait appris chez les sauvages concernant les pays de l'Ouest.

---

(1) La Société Historique de Saint-Boniface, Manitoba, vient d'organiser une souscription pour élever un monument à l'illustre découvreur.

En Canada, il ne manquait pas d'hommes qui auraient été flattés d'explorer les premiers ces régions inconnues ; mais, pour cela, il fallait de grandes ressources, et ils ne les avaient pas. Cependant le temps était arrivé où Dieu voulait faire briller les lumières de la foi aux yeux des peuples infidèles qui habitaient ces pays sauvages ; alors il inspira au coeur d'un noble Canadien, au sieur Gauthier Varennes de la Vérendrye, né aux Trois-Rivières, l'héroïque résolution d'entreprendre cette découverte à ses propres frais, et de risquer dans cette entreprise hardie, toute sa fortune et l'avenir de sa famille.

Le 8 juin 1731, M. de la Vérendrye, deux de ses fils, son neveu, M. Lajemmerais (frère de Mme d'Youville, fondatrice des Soeurs Grises), et 50 hommes partaient de Montréal pour se rendre au nord du Lac Supérieur et de là s'avancer aussi loin qu'ils le pourraient dans les pays inexplorés. Comme tous les découvreurs des pays nouveaux de l'Amérique, M. de la Vérendrye avait un prêtre qui l'accompagnait, pour bénir et planter la croix dans toutes les terres qu'ils découvriraient au nom du roi du ciel et du roi de France. Ces hommes de foi ne partaient jamais pour des voyages lointains sans se mettre sous l'égide de la religion et sans avoir avec eux un missionnaire. Celui qui accompagna M. de la Vérendrye était un religieux de l'illustre compagnie de Jésus, le R. P. Messaiger.

Pour se former une idée des difficultés qu'on rencontrait alors, à voyager dans ces pays sauvages, il suffit de dire que malgré la diligence apportée dans leur marche, les voyageurs mirent soixante et dix-huit jours à franchir la distance entre Montréal et l'endroit où se trouve aujourd'hui Port-Arthur, sur la rive nord du lac Supérieur.

La même distance se franchit aujourd'hui en deux jours par le train.

Le 26 du mois d'août, M. de la Vérendrye était prêt à entrer dans les grandes forêts à l'ouest du lac Supérieur, mais c'était là que devaient commencer pour lui les rudes épreuves qu'il ne cessera plus de rencontrer jusqu'à la fin de sa carrière. Ses hommes effrayés d'un long portage de dix mil-

les qu'il leur fallait franchir, en portant sur leur dos tout le bagage de l'expédition refusèrent pour le moment d'aller plus loin. Cependant, à force d'instances et aidé par les paroles du missionnaire, M. de la Vérendrye en décida vingt d'entre eux à continuer leur route pour aller bâtir un fort à 180 milles plus loin sur un lac connu d'après les rapports des sauvages, sous la conduite de son neveu et de son fils aîné. Ce contretemps fit subir à M. de la Vérendrye des dommages considérables, ayant eu à payer et à nourrir pendant l'hiver des hommes dont il ne retirait aucun profit. Au printemps, son fils qu'il avait envoyé en avant, vint lui rendre compte des travaux qu'il avait exécutés depuis l'automne. Avec ses 20 hommes, il s'était avancé à 180 milles dans l'intérieur du pays ; il avait bâti sur les bords du lac Lapluie un fort auquel il avait donné le nom de fort Saint-Pierre ; un grand nombre d'Indiens étaient venus le visiter et il en avait profité pour faire amitié avec tous ceux qui habitaient aux environs du lac.

Le 8 juin 1732, M. de la Vérendrye se remit en route avec tout son monde, déterminé cette fois à pousser l'expédition aussi loin que possible. Avec sept canots chargés de provisions et d'outils, il se rendit d'abord au fort St-Pierre. Là, cinquante canots montés par des Indiens, l'attendaient pour l'accompagner plus loin. Il ne s'arrêta au fort que pour se munir de provisions et en examiner les travaux. Au mois d'août les explorateurs avaient pénétré dans le grand lac des Bois que les sauvages appelaient le lac des îles, et avaient bâti sur le côté ouest de ce lac un second fort qu'ils nommèrent le fort St-Charles.

Le plan de M. de la Vérendrye était de faire de ce fort le centre de ses excursions vers l'ouest. Mais dans les desseins de Dieu ce fut le lieu de ses plus rudes épreuves et de ses plus cuisants chagrins. De 1732 à 1738, son oeuvre n'avança guère et l'on peut dire qu'il fallait un courage trempé comme le sien pour ne pas renoncer à cette entreprise. Calomnié par des jaloux, auprès de ses supérieurs, il est obligé de descendre à Montréal, au prix de grandes fatigues et de dépenses énormes, pour venir se justifier des fausses accusations portées contre

lui. Le missionnaire qui l'avait accompagné s'en revint pour cause de santé. Son neveu, M. de Lajemmerais, sur qui il se reposait comme sur lui-même, mourut pendant son absence. De retour au fort St-Charles avec un autre religieux, le Père Aulneau, S. J. M. de la Vérendrye eut la douleur de voir ce missionnaire, un de ses fils, et vingt de ses hommes massacrés par les Sioux à quelques milles du fort, au printemps de 1736.

Tant de chagrins qui vinrent l'affliger coup sur coup, ne l'empêchèrent pas cependant de continuer son oeuvre entreprise pour la gloire de la religion et l'honneur de son pays Au mois de septembre 1738, M. de la Vérendrye partit du fort St-Charles pour le fort Maurepas, que ses fils avaient bâti en 1734 sur la rivière Winnipeg. Il arriva à ce poste le 23 septembre : il ne s'y arrêta qu'un jour ; le lendemain il entrait dans le grand lac Winnipeg et guidé par des sauvages, il se dirigea vers l'embouchure de la rivière Rouge. Maintenant il était en plein pays inconnu. Jamais voyageur ni coureur de bois n'avait pénétré jusque là.

Ce fut vers la fin de septembre que le découvreur de la rivière Rouge passa en face du lieu où s'élève aujourd'hui la ville de Winnipeg et la petite ville de Saint-Boniface, la même où un siècle plus tard, un parent de ce noble Canadien, Mgr Alexandre Taché, viendra lui aussi illustrer son nom par une vie toute de sacrifices, pour répandre le bienfait de la civilisation chrétienne chez les sauvages de ces immenses contrées. Dans ce siècle où l'on élève tant de monuments à tant de nullités, où l'on veut à tout prix, perpétuer la mémoire de petits hommes qui n'ont fait que de petites choses, ne serait-il pas temps d'ériger sur les bords de la rivière Rouge un monument au grand homme qui a découvert ce pays ?

M. de la Vérendrye remonta le cours de l'Assiniboine jusqu'à l'endroit où est maintenant la ville de Portage-la-Prairie. Ce lieu lui parut favorable pour un fort à cause, du voisinage du lac Manitoba, qui n'était, dit-il, qu'à douze milles de là ; il donna à ce quatrième fort le nom de fort la Reine. A peine ces travaux étaient-ils terminés, que sans se donner un moment de repos, M. de la Vérendrye se mit en

route pour aller passer l'hiver chez une tribu sauvage au bord du Missouri : il voulait apprendre leur langue pour faciliter ses rapports avec les tribus qu'il allait rencontrer en poussant plus loin ses découvertes. Mais là de nouvelles déceptions l'attendaient encore. Le seul interprète qui l'accompagnait et qu'il avait bien payé d'avance, l'abandonna et un sauvage lui vola la cassette qui contenait tous les présents qu'il avait emportés pour les Indiens. Abandonné et dépouillé de la sorte il résolut de retourner au Fort la Reine où il n'arriva que le 11 février 1739 pendant les froids les plus rigoureux de l'hiver, exténué par la maladie et les privations de tous genres.

"On ne peut, dit-il lui-même dans son journal, souffrir davantage : il n'y a que la mort qui puisse nous délivrer de pareilles peines."

Mal servis par ceux qui lui avaient promis des secours, calomnié par des envieux qui lui attribuaient des motifs d'ambition personnelle, pendant qu'il ruinait sa santé, sa force et l'avenir de ses enfants. M. de la Vérendrye, se trouva de nouveau dans l'impossibilité de continuer ses explorations sans descendre à Montréal. Il se mit en route au printemps de 1740. A son arrivée à Montréal, le 25 août, il se trouva, que pour le récompenser de ses héroïques travaux et des 40,000 francs sacrifiés de sa fortune, on lui avait intenté un honteux procès.

Heureusement, le gouverneur-général, à qui il rendit compte de ses voyages, comprit la noble tâche de M. de la Vérendrye, lui donna ses bonnes grâces et le chargea de retourner continuer une oeuvre si glorieuse pour le Canada et pour la France.

Il passa l'hiver à Montréal et repartit au printemps de 1741 pour le Fort la Reine où il n'arriva que le 13 octobre. Son fils aîné avait passé l'hiver dans la tribu des Mandanes pour apprendre la langue de ces Indiens. Le même automne, M. de la Vérendrye envoya un de ses fils bâtir deux nouveaux forts, le fort Dauphin et le fort Bourbon.

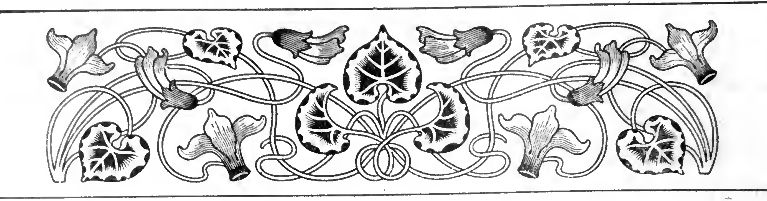
Enfin, au mois d'avril 1742, ses deux fils entreprirent de se rendre, accompagnés seulement de deux Français, jusqu'aux pieds des Montagnes Rocheuses, déterminés à les traverser pour arriver à l'Océan Pacifique. Ils franchirent 900 milles d'un pays tout à fait inconnu, n'ayant pour les diriger que les Indiens qui consentaient à les accompagner d'une étape à une autre ; ils passèrent chez dix tribus différentes, coururent une multitude de dangers et supportèrent des fatigues incroyables. Le 1er janvier 1743, ils étaient en vue des montagnes, mais les sauvages, qui les avaient accompagnés jusque-là refusèrent d'aller plus loin, dans la crainte de rencontrer des tribus ennemies.

Forcés de revenir sur leurs pas, les fils de M. de la Vérendrye ne furent de retour au Fort la Reine qu'au mois de juillet ; leur voyage avait duré 14 mois.

On dirait que le sort des hommes qui ont illustré leur patrie par la découverte de pays nouveaux, a été de mourir accablés de chagrins, sous le coup de l'ingratitude et de la calomnie. Christophe Colomb qui avait doté l'Europe d'un continent grand comme l'ancien monde, mourut complètement oublié sans avoir un pouce de terre pour y recevoir la sépulture. M. de la Vérendrye a subi la même loi.

En 1744, il est de nouveau obligé de descendre à Montréal pour fermer la bouche aux envieux qui le calomnient, mais laisse à ses fils l'ordre d'explorer la grande rivière Saskatchewan et de bâtir des forts au fur et à mesure qu'ils avanceront vers l'ouest. M. de la Vérendrye demeura à Montréal jusqu'à l'année 1750 pour rendre un compte détaillé de ses découvertes et pour essayer de réparer les brèches énormes faites à sa fortune. Ses supérieurs reconnurent en lui un mérite extraordinaire, et l'honorèrent encore une fois de leur confiance. Le gouverneur du Canada le chargea d'aller reprendre des travaux dont le résultat devait être si glorieux pour la France et le Canada. Il se préparait à partir dans les derniers jours de l'automne quand la mort l'arrêta à Montréal, le 6 décembre 1749.

M. l'abbé G. DUGAS.



Création de collèges électoraux

La province de Québec compte 7 nouveaux comtés.

La législature de Québec—sur l'initiative de son premier-ministre, l'honorable Sir Lomer Gouin—a créé sept nouveaux collèges électoraux dans la province, ce qui porte le nombre total de nos comtés à quatre-vingt deux, au lieu de soixante-quinze.

Quant à la composition de ces nouvelles divisions électorales et au remaniement des anciennes, voici comment le tout a été effectué :

LE COMTE DE BEAUCE

Ce comté est borné, vers le nord et le nord-est, par le comté de Dorchester, vers le nord-ouest, par les comtés de Mégantic et de Lotbinière, vers l'est, par la ligne frontière, et vers le sud-ouest par le comté de Frontenac.

Ce comté, ainsi borné, comprendra désormais les cantons Tring, Broughton, Metgermette Nord, Metgermette Sud, Linière, Shenley, Jersey, tous au complet, les lots numéros 15 à 29, inclusivement, de chacun des rangs I, II et III du canton Marlow, et les lots 45 à 83, inclusivement, du rang "Chemin Kennebec", même canton ; les seigneuries de St-Joseph, d'Aubert Gallion, de Ste-Marie,—moins la partie nord d'icelle qui est comprise dans la paroisse de Ste-Marguerite,—de Vaudreuil et de l'Isle,—moins les parties de l'est d'icelles seigneuries comprises dans la municipalité de St-Benjamin.

Le comté de Beauce, ainsi décrit, renferme les paroisses de St-Victor de Tring, St-Ephrem de Tring, Sacré-Coeur de Jésus, St-Elzéar de Linière, Ste-Marie, l'Enfant-Jésus, St-Joseph, Des Saints Anges, St-Frédéric de Beauce, St-François, St-George, St-Benoit Labre, St-Côme de Kennebec, St-Honoré de Shenley, St-Théophile, St-Zacharie, parties des paroisses de St-Pierre de Broughton, St-Sévérin, St-Evariste de Forsyth, St-Martin de Tours, les villages de l'Est, de Saint-George de Beauce, St-Ephrem de Tring, St-Joseph et Sacré-Coeur de Jésus, et la ville de Beauceville.

LE COMTE DE COMPTON

Le comté de Compton comprendra désormais les cantons Hereford et son augmentation, Compton, Clifton, Aucland, Emberton, Eaton, Newport, Ditton, Westbury, Bury, Hampden et Lingwick, tous au complet.

Ce comté, ainsi formé, renferme les paroisses de St-Henri de Hereford, St-Vincent de Hereford, St-Thomas de Compton, Ste-Hedwidge,, St-Malo, St-Isidore d'Auckland, La Décollation de St-Jean-Baptiste, St-Camille de Cookshire, St-Pierre de Ditton, St-Paul de Scottstown, Ste-Marguerite de Lingwick, parties des paroisses de St-Herménégilde, St-Edmond, St-Wilfrid de Barnston, St-Martin de Martinville, St-Stanislas de Kotska, Notre-Dame-des-Bois de Chesham, St-Louis de Westbury, St-Gabriel de Stratford, les villages de Compton, Waterville, Sawyerville, les villes de Cookshire, de Scottstown et la partie de la municipalité d'Ascot Corner, comprise dans les cantons Eaton et Westbury.

LE COMTE DE FRONTENAC

Ce comté de Frontenac est un des nouveaux qui viennent d'être formés. Il est formé de parties détachées des comtés de Beauce et de Compton et se compose des cantons Price, Adstock, Forsyth, Lambton, Aylmer, Dorset, Gayhurst, Risbourough, Spalding, Ditchfield et une partie de Marlow, tous du comté de Beauce, et des Cantons Whitton,

Winslow, Marston, Chesham, Clinton, et Woburn, tous du comté de Compton.

Ce comté ainsi formé comprend les paroisses de St-Méthode d'Adstock, St-Vital de Lambton, St-Gédéon de Beauce, SteMartine de Courcelles, St-Sébastien, St-Samuel, St-Romain de Winslow, St-Alphonse de Winslow, Ste-Cécile de Whitton, Ste-Agnès de Mégantic, St-Léon de Marston, St-Zénon de Piopolis, St-Augustin de Woburn, St-Ludger, toute la partie de Notre-Dame-des-Bois de Chesham comprise dans les cantons Chesham, la ville de Mégantic, le village de Spring-Hill, la partie de St-Evariste de Forsyth comprise dans le canton Forsyth et celle de St-Martin de Tours comprise dans le canton Dorset.

LE COMTE DE LAVAL

Ce comté est un de ceux qui, par suite du démembrement d'Hochelaga, a été augmenté. Il comprend maintenant l'Ile Jésus et les Iles les plus rapprochées situées, en tout ou en partie, vis-à-vis du susdit comté, excepté l'île Bizard, puis dans l'île de Montréal, la paroisse de la Pointe-aux-Trembles, y compris les municipalités qui s'y trouvent ; la paroisse de la rivière des Prairies, y compris les municipalités qui s'y trouvent ; la paroisse de St-Léonard de Port-Maurice, y compris les municipalités qui s'y trouvent ; la paroisse de la Longue-Pointe, y compris le quartier Longue-Pointe de la cité de Montréal, la municipalité de St-Jean-de-Dieu, et les municipalités qui s'y trouvent ; la paroisse du Sault-au-Récollet y compris les municipalités qui s'y trouvent ; le quartier Bordeaux et le quartier Ahuntsic de la cité de Montréal ; le tout suivant leurs limites actuelles ; et, enfin, la partie nord-ouest du quartier St-Denis de la cité de Montréal, bornée par les quartiers Ahuntsic et Bordeaux, le milieu de l'avenue Baby, le milieu du Boulevard St-Laurent, le milieu de la rue Isabeau, les limites nord-est du quartier Laurier de la dite cité, jusqu'au milieu de la rue Daniel (ancienne rue Bélanger), le milieu de la rue Daniel (ancienne rue

Bélanger) et son prolongement jusqu'au quartier Rosemont et la paroisse du Sault-au-Récollet.

LE COMTE DE MAISONNEUVE

Ce comté est un nouveau formé par le démembrement d'Hochelaga. Il comprend les quartiers de Lorimier, Rosemont et Hochelaga de la cité de Montréal, ainsi que la ville de Maisonneuve, avec en plus, la partie du quartier Ste-Marie de la cité de Montréal, portant le numéro 172 du cadastre du village incorporé de la Côte de la Visitation, suivant leurs limites respectives actuelles.

LE COMTE DE MONTCALM

Ce comté a été un peu modifié par le remaniement. Il est borné au nord-est par le comté de Joliette, au sud par les comtés de l'Assomption et de Terrebonne, au sud-ouest par les comtés de Terrebonne, Labelle, Ottawa et Pontiac, et au nord par la ligne de partage des eaux divisant le bassin du fleuve St-Laurent de celui de la baie d'Hudson.

Ce comté, ainsi borné, comprend les paroisses de St-Jacques l'Achigan, St-Alexis, St-Esprit, St-Liguori, Ste-Marie Salomée, Ste-Julienne, les cantons Rawdon, Chertsey, Chiltn, Lussier, Archambault, Rolland, Nantel, des rangs 8 et 9 du canton Lynch, la partie non divisée du canton Mousseau, les parties des cantons Kilkenny et Wexford non comprises dans les paroisses de St-Hippolyte, Ste-Adèle et Ste-Marguerite du lac Masson, lesquelles paroisses appartiennent au comté de Terrebonne, ainsi que tout le territoire non organisé compris dans les bornes ci-dessus décrites.

LE COMTE DE DORION

Ce comté est un des nouveaux de Montréal créés par le dénombrement d'Hochelaga. Il comprend, dans la cité de Montréal, le quartier Duvernay et la partie sud-ouest du quartier Saint-Denis bornée par le milieu de la rue Daniel (ancienne rue Bélanger) et son prolongement jusqu'au quar-

tier Rosemont,—est borné par le quartier Rosemont,—le numéro 172, du cadastre du village incorporé de la Côte de la Visitation qui est une partie du quartier Sainte-Marie, les quartiers Hochelaga, de Lorimier, Papineau, Lafontaine, Saint-Jean-Baptiste et Laurier, suivant leurs limites respectives actuelles.

LE COMTE D'HOCHELAGA

Ce comté comprendra désormais, dans la cité de Montréal, les quartiers St-Henri et Ste-Cunégonde et la partie nord-ouest du quartier Saint-Gabriel bornée par le quartier Ste-Anne, le chemin de fer du Grand-Tronc du Canada et le canal Lachine ; il est borné par les quartiers Saint-Paul, Emard et Notre-Dame-de-Grâce, la cité de Westmount, et les quartiers St-André, St-Joseph et Ste-Anne, suivant leurs limites respectives actuelles, ainsi que par la partie sud-est du quartier St-Gabriel.

LE COMTE DE MONTREAL-LAURIER

Ce comté est nouveau. Il est aussi formé du démembrement d'Hochelaga et comprend, dans la cité de Montréal, les quartiers Laurier et St-Jean-Baptiste, est borné par la ville d'Outremont, les quartiers Bordeaux, St-Denis, Duvernay, LaFontaine, St-Louis et St-Laurent et le parc Mont-Anne, suivant leurs limites respectives actuelles.

LE COMTE DE STE-ANNE

Le comté existait déjà. Il a été un peu modifié. Il comprend, dans la cité de Montréal, les quartiers Ste-Anne et St-Joseph, est borné par les quartiers St-Gabriel, Ste-Cunégonde, St-André, St-George et Ouest, suivant leurs limites respectives actuelles, et le fleuve St-Laurent.

LE COMTE DE ST-GEORGES

Ce comté portait le nom de St-Antoine. Il a changé de nom et subi des modifications.

Il comprend, dans la cité de Montréal, le parc Mont-Royal, les quartiers St-Georges, St-André et Ouest, est borné par le quartier Ste-Cunégonde, la cité de Westmount, le quartier Mont-Royal, le cimetière Mont-Royal, la ville d'Outremont, les quartiers Laurier, St-Jean-Baptiste, St-Laurent, Centre, le fleuve St-Laurent, et les quartiers Ste-Anne et St-Joseph, le tout suivant leurs limites respectives actuelles.

LE COMTE DE SAINT-JACQUES

Ce comté, qui comprend, dans la cité de Montréal, les quartiers Saint-Jacques et Lafontaine, est borné par les quartiers Est, St-Louis, St-Jean-Baptiste, Duvernay et Papineau, suivant leurs limites respectives actuelles, et le fleuve St-Laurent.

LE COMTE DE ST-LAURENT

Ce comté, qui comprend, dans la cité de Montréal, les quartiers Saint-Laurent et Centre, est borné par les quartiers Ouest, St-Georges, le parc Mont-Royal, les quartiers St-Jean-Baptiste, St-Louis et Est, suivant leurs limites respectives actuelles, et le fleuve St-Laurent.

LE COMTE DE ST-LOUIS

Ce comté, qui comprend, dans la cité de Montréal, le quartier St-Louis et Est, ainsi que les îles Ste-Hélène, Ronde et Verte, est borné par les quartiers Centre, St-Laurent, St-Jean, Baptiste, Lafontaine et St-Jacques, suivant leurs limites respectives actuelles et le fleuve St-Laurent.

LE COMTE DE STE-MARIE

Ce comté, qui comprend, dans la cité de Montréal, les quartiers Papineau et Ste-Marie—moins, pour ce dernier, la partie qui porte le numéro 172 du cadastre du village incorporé de la Côte de la Visitation,—est borné par les quartiers St-Jacques, La Fontaine, Duvernay, de Lorimier et Hochelaga, suivant leurs limites respectives actuelles et le fleuve St-Laurent.

LE COMTE D'OTTAWA

Ce comté a été divisé en deux. Ottawa et Labelle. Il comprendra désormais la cité de Hull et les cantons Templeton qui renferme le village de la Pointe à Gatineau, Hull qui renferme le village d'Aylmer, Eardley, l'augmentation de Templeton, Wakefield, Masham, la partie de Portland située à l'ouest de la rivière du Lièvre, Denholm, Low, Hincks, Aylwin, les rangs V, VI, VII, VIII, IX et X de Blake, Northfield, Wright, qui renferme le village de Gracefield, Cameron, Bouchette, Kensington, Maniwaki, Aumond, Egan, Sicotte, Lytton, Baskatong, tout le territoire non organisé compris au nord des cantons ci-dessus énumérés jusqu'au comté de Montcalm, territoire limité à l'est par le prolongement de la ligne séparative des cantons Major et Baskatong, et à l'ouest par le comté de Pontiac, et les îles de la rivière Ottawa situées vis-à-vis du territoire ci-dessus décrit et qui appartiennent à la province de Québec.

LE COMTE DE LABELLE

Ce comté est nouveau, il a été formé de la division du comté d'Ottawa. Il comprend la paroisse du Coeur Très Pur de la Bienheureuse Vierge Marie de Plaisance, celle de Notre-Dame du Bon Secours qui renferme le village de Montebello, celle de Ste-Angélique qui renferme le village de Papineauville, celles de Notre-Dame-de-la-Paix, de St-André-Avellin qui renferme le village de St-André Avellin, et les cantons Lochaber, qui renferme le village de Thurso, l'augmentation de Lochaber, Buckingham qui renferme la ville de Buckingham et les village de Masson, Ripon, Mulgrave, Derry, la partie du canton Portland située à l'est de la rivière du Lièvre, Ponsonby, Suffolk Hartwell qui renferme le village de Chêneville, Lathbury, Villeneuve, Bowman, Amherst, moins, dans ce dernier canton, les lots 20, inclusivement, jusqu'à 41, inclusivement, dans le rang 8, et les lots 26, inclusivement, jusqu'à 41, inclusivement, dans le rang 9, Addington, Preston, Wells, Bigelow, Clyde, Labelle, Gagnon, McGill, les

rangs 1, 2, 3 et 4, de Blake, Joly qui renferme le village de Labelle, La Minerve, Lesage, Dudley, Wabassee, ainsi que les îles du grand lac des Commissaires et celles du grand lac au Poisson Blanc, les cantons Marchand, Loranger qui renferme le village de Nominingue, Montigny, Kiamika, Bouthillier, Turgeon, Boyer, Campbell qui renferme le village Mont Laurier, Robertson, Rochon, Moreau, Wurtele, Pope. Gravel, Major,—les rangs 1, 2, 3, 4, 5, 6 et 7, du canton Lynch et les rangs 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 8 du canton Mousseau, qui forment la paroisse de l'Ascension,—tous les territoires non organisés compris entre les cantons ci-dessus énumérés et s'étendant au nord jusqu'à la rencontre de la ligne sud-ouest du comté de Montcalm avec le prolongement de la ligne séparative des cantons Major et Baskatong, et, enfin les îles de la rivière Ottawa, situées vis-à-vis du territoire ci-dessus décrit, et qui appartiennent à la province de Québec.

LE COMTE DE PONTIAC

Ce comté a été divisé en deux: Pontiac et Lac Témiscamingue, le premier à l'est et l'autre à l'ouest, séparés par la rivière du Moine et au nord séparé de l'Abitibi par la hauteur des terres.

Le comté de Pontiac est borné à l'est par le comté d'Ottawa, au sud et au sud-ouest par la rivière Ottawa, à l'ouest par la rivière Dumoine, le Grand lac (Big Lake), le lac Sept Milles ou Antiquas et sa décharge dans celui-ci, le ruisseau qui se déverse à l'extrémité nord du dit lac Antiquas, puis le portage qui conduit de ce ruisseau aux lacs Kawaseajewan, la rive est de ces lacs jusqu'au portage conduisant au grand lac Victoria ; ce portage puis la rive est du dit grand lac Victoria, jusqu'à la tête de la baie Vingt et un milles ; de ce lac, puis une ligne nord vraie jusqu'au faîte de partage des eaux divisant le bassin du fleuve St-Laurent de celui de la baie d'Hudson ; au nord par le territoire d'Abitibi, et au nord-est par le comté de Montcalm.

Ce comté, ainsi borné, comprend le canton Onslow qui renferme le village de Quyon, le canton Bristol, le canton

Clarendon qui renferme le village de Shawville, le canton Litchfield qui renferme les villages de Bryson, Campbell's Bay et Portage du Fort, les cantons Thorne, Aldfield, Mansfield qui renferme le village de Fort Coulonge, Waltham, Chichester, Sheen, Esher, Malakoff, Aberdeen, la partie de Aberford à l'est de la rivière Dumoine, Cawood, Leslie Alleyn, Clapham, Huddersfield, Dorion, Church, Pontefract, Bryson, Ile du Grand Calumet, Ile des Allumettes, et l'île aux Petites Allumettes, dans la rivière Ottawa, et les autres îles dans la même rivière appartenant à la province de Québec, ainsi que le territoire non organisé au nord de ces cantons et compris dans les bornes ci-dessus.

LE COMTE DE TEMISCAMINGUE

Ce comté est nouveau. Il est formé de la division de Pontiac. Il est borné à l'est par le comté de Pontiac ; au sud et au sud-ouest par la rivière Ottawa ; à l'ouest par le lac Témiscamingue et par une ligne tracée vraie nord depuis la partie supérieure de ce lac jusqu'au faîte de partage des eaux divisant le bassin du fleuve St-Laurent de celui de la baie d'Hudson ; et, au nord par ce faîte, qui forme la limite sud du territoire de l'Abitibi.

Ce comté, ainsi borné, comprend la partie du canton Aberford à l'ouest de la rivière Dumoine, les cantons Mortagne, Eddy, Edwards, Boisclair, Campeau, Gendreau, Mercier, Tabaret, Mazenod, Shehyn, Fabre, Duhamel qui renferme le village de Villemarie, Laverlochère, Guigues, Baby, Latulipe, Brodeur, Devlin, Delbreuil, Bauneville, Villars, Guérin, Nedelec, Montreuil, Rémigny, Beaumesnil, Clérion, Chabert, Landanet, Mazerac, Jourdan, Pélissier, Granet, Pontleroy, Désandroins, Caire, Basserode, Darlens, Montanier, Vaudry, Bellecombe, Montbelliard, Dufay, Rouyn, Joanne, Bousquet, Préissac, La Pause, Cléricy, Dufresnoy, la partie de chacun des cantons suivants, au sud de la ligne de faîte de partage des eaux entre le bassin du fleuve St-Laurent et celui de la Baie d'Hudson : Dasserat, Boischatel, Du-

prat, Destor, Aiguebelle, Manneville, Villemontel, Figuery, Trécesson, Launay, LaMotte, Cadillac, Surimeau, Béraud, Desroberts, Laubanie, Sabourin, Marias, ainsi que tout le territoire non organisé compris dans les bornes ci-dessus décrites.

LE COMTE DE WESTMOUNT

Ce comté est nouveau. Il est formé du démembrement d'Hochelaga et comprend le quartier Mont-Royal de la cité de Montréal, le cimetière de la Côte des Neiges, le quartier Côte des Neiges de la cité de Montréal, la ville d'Outremont, le cimetière Mont-Royal, la cité de Westmount, la ville de Montréal-Ouest, suivant leurs limites respectives actuelles, le quartier Notre-Dame de Grâces de la cité de Montréal ; la partie du quatier Emard de la cité de Montréal, bornée par le milieu du chemin de la Côte St-Paul et son prolongement jusqu'au milieu du canal Lachine, le milieu du canal Lachine jusqu'à la limite nord-est du numéro 3603 du cadastre de la paroisse de Montréal, la dite limite, puis le milieu de la rivière St-Pierre jusqu'au milieu du chemin de la Côte St-Paul, au pont du départ, et les parties du village de la Côte St-Luc situées au sud-est du chemin de la Côte St-Luc et portant les numéros suivants : 143, 148, 152a, 154, 164, 71 et 70 du cadastre de la paroisse de Montréal.

Ce comté est borné par les quartiers Emard et St-Paul de la cité de Montréal, moins la partie ci-dessus indiquée, la paroisse de Lachine, la ville St-Pierre, le village de la Côte St-Luc, moins la partie ci-dessus indiquée, la paroisse St-Laurent, les quartiers Bordeaux et Laurier, le Parc Mont-Royal, les quartiers St-André, Ste-Cunégonde et St-Henri, de la cité de Montréal, suivant leurs limites respectives actuelles.

LE COMTE DE JACQUES-CARTIER

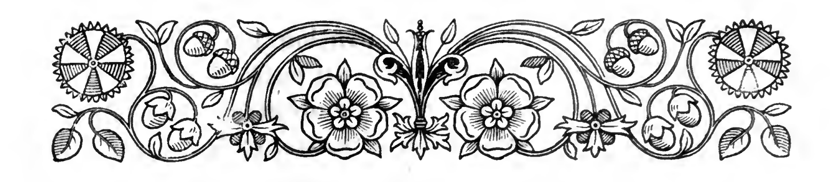
Le comté de Jacques-Cartier est formé de l'île Bizard. de la partie sud-ouest de l'île de Montréal et des îles les plus rapprochées situées, en tout ou en partie, vis-à-vis du susdit comté.

Ce comté comprend la paroisse de Lachine, y compris les municipalités qui s'y trouvent,—àl'exception de la partie annexée au quatier Notre-Dame-de-Grâces—; la paroisse de St-Laurent, y compris les municipalités qui s'y trouvent,—à l'exception de la partie annexée au quartier Bordeaux—; la paroisse de la Pointe-Claire, y compris les municipalités qui s'y trouvent ; la paroisse de Ste-Anne du-Bout-de-l'Ile, y compris les municipalités qui s'y trouvent ; la paroisse de Ste-Geneviève, y compris les municipalités qui s'y trouvent ; la paroisse de la Présentation, y compris les municipalités qui s'y trouvent ; la ville Saint-Pierre, la ville de Verdun et le quartier Saint-Paul de la cité de Montréal, suivant leurs limites respectives actuelles ; le village de la Côte St-Luc,—moins les parties d'icelui situées au sud-est du chemin de la Côte St-Luc et portant les numéros suivants : 143, 148, 152a, 154, 164, 71 et 70 du cadastre de la paroisse de Montréal—, le quartier Emard de la dite cité,—moins la partie comprise dans les bornes suivantes : le milieu du chemin de la Côte St-Paul et son prolongement jusqu'au milieu du canal Lachine, le milieu du canal Lachine jusqu'à la limite nord-est du numéro 3603 du cadastre de la paroisse de Montréal, la dite limite, puis le milieu de la rivière St-Pierre jusqu'au milieu du chemin de la Côte St-Paul, au point de départ—; et, enfin, la partie sud-est du quartier St-Gabriel de la cité de Montréal bornée par le chemin de fer du Grand-Tronc du Canada, le quartier Ste-Anne, le fleuve St-Laurent et la ville de Verdun.

Comme nous l'avons dit il y a sept comtés nouveaux : Frontenac, Labelle, Témiscamingue, Laurier, Dorion, Maisonneuve et Westmount.

Les autres mentionnés plus haut sont des anciens qui ont été remaniés.

Saguenay est attaché à Charlevoix au lieu de Chicoutimi.



Le climat du Canada

"Vous savez que ces deux nations sont en guerre pour quelques arpents de neige vers le Canada et qu'elles dépensent pour cette belle guerre beaucoup plus que tout le Canada ne vaut"

VOLTAIRE

Candide, Chap. XXIII.

La boutade que Voltaire a mise dans la bouche de son héros Martin, parlant à Candide, sert depuis cent-cinquante ans à résumer l'opinion de beaucoup de gens sur le Canada. Aujourd'hui encore, malheureusement, il n'est pas rare de rencontrer, en Europe, des gens instruits ou qui passent pour tels, dans la bouche desquels cette boutade sert invariablement à répondre à ceux qui se hasardent à leur parler de l'admirable fécondité des terres canadiennes ou de l'immensité de leurs ressources inexplorées.

C'est moins M. de Voltaire qu'il faut blâmer, en la circonstance, que ceux qui s'obstinent, en plein vingtième siècle, à édifier un jugement prétendu définitif, sur la boutade d'un ironiste du XVIIIe.

Il est certain que Voltaire a mal jugé le Canada, mais il faut convenir que les éléments d'informations dont il pouvait disposer ne lui permettaient guère de se faire une idée juste du climat de ces terres un peu trop éloignées de Versailles, de Potsdam et même de Ferney. Il faut aussi, avant de condamner Voltaire, se demander sur quoi il fondait son jugement et pourquoi il s'est livré à cette boutade demeurée trop célèbre.

Voltaire professait une admiration enthousiaste pour les possessions françaises du nord du golfe du Mexique. Il aurait voulu que le Roi de France concentrât ses efforts sur cette région de la Louisiane, où le souvenir français, nul ne l'ignore, est resté, jusqu'à aujourd'hui, aussi vivant qu'au Canada.

Voltaire considérait, pour employer une expression toute moderne, qu'il convenait de "sérier les questions". En France on connaissait la Louisiane mieux que le Canada et le Mississipi beaucoup mieux que le Saint-Laurent. Voltaire pensait que c'est là qu'il fallait que le Roi de France portât tout d'abord ses efforts et voilà l'une des raisons qui l'ont poussé à déprécier le Canada en faveur de la Louisiane.

"Je n'ai jamais conçu, écrivait-il au comte d'Argental, comment on a pu choisir les plus détestables pays du Nord qu'on ne peut conserver que par des guerres ruineuses et qu'on ait abandonné le plus beau climat de la terre, dont on peut tirer du tabac, de la soie, de l'indigo, mille denrées utiles, et faire encore un commerce plus utile avec le Mexique."

Mais il avait encore une autre raison pour déprécier le Canada. Il trouvait que le Roi de France avait dépensé beaucoup trop d'argent dans de lointaines expéditions, alors qu'il restait encore, en France même, tant de terres incultes qui demandaient à être défrichées.

Reprochera-t-on à Voltaire d'avoir ignoré que les terres de l'ouest du Canada, sur des étendues immenses, se prêtaient admirablement à la culture des céréales et notamment du blé ? Ce serait oublier qu'il y a cinquante ans à peine la fertilité de l'ouest canadien était encore inconnue des Canadiens eux-mêmes.

Voltaire ne pouvait pas prévoir les découvertes qui ont été faites près de cent ans après sa mort et voilà pourquoi il écrivait dans son *Précis du siècle de Louis XV* :

"On a perdu ainsi, en un seul jour, quinze cents lieues de pays. Ces quinze cent lieues, dont les trois quarts sont des déserts glacés, n'étaient pas peut-être une perte réelle. Le Canada coûtait beaucoup et rapportait très peu. Si la dixiè-

me partie de l'argent englouti dans cette colonie avait été employée à défricher nos terres incultes en France, on aurait fait un gain considérable ; mais on avait voulu soutenir le Canada et on a perdu cent années de peine avec tout l'argent prodigué sans retour."

* * *

Cessons une bonne fois de condamner M. de Voltaire, mais ne nous lassons pas tourner en ridicule ceux qui persistent à juger le Canada d'après un écrivain mort en 1778.

Les hivers sont rudes au Canada, il serait puéril de chercher à le nier et les hivers y durent quatre à cinq mois. Mais il est peut-être bon de faire remarquer qu'au Canada, comme dans beaucoup d'autres pays, l'année compte exactement douze mois. Déduction faite, par conséquent, des quatre à cinq mois d'hiver, il reste, si nous savons bien compter, sept à huit mois qui ne sont pas des mois d'hiver. Ce sont des mois chauds, car le printemps et l'automne sont de très courte durée au Canada.

En outre il ne faudrait pas s'imaginer que l'hiver soit rigoureux cinq mois durant. Ce n'est guère qu'au coeur de l'hiver que se font sentir les grands froids, et tous ceux qui ont vécu au Canada savent à quel point ces froids secs sont plus facilement supportables et à quel point ils sont plus sains que les hivers humides de la plupart des pays de l'Europe centrale.

* * *

La neige, il faut le dire bien haut, est un des facteurs essentiels de la richesse du Canada. Les esprit superficiels vont sans doute crier au paradoxe et cependant rien n'est plus vrai.

C'est parce que la neige, en couches épaisses et dûres, couvre le sol pendant quatre à cinq mois, que les plantes et la terre elle-même dorment d'un sommeil tranquille et absolu, à l'abri de l'atmosphère glacée.

A l'heure du dégel, la fonte très rapide des neiges imbibe abondamment la terre. Le réveil de la végétation se fait en quelques jours et l'on dirait que les plantes se grisent d'eau, d'air et de soleil, tant leur épanouissement est soudain.

Nous ne nous attarderons pas ici à relever des tableaux météorologiques ou à comparer les températures maxima et minima des diverses régions du Canada. Nous avons déjà eu l'occasion de démontrer que tous les genres de culture qui prospèrent dans l'Europe centrale prospèrent également au Canada. Les céréales, les plantes fourragères, les légumes et les fruits sont également cultivés en abondance et sans aucune difficulté.

En résumé nulle part le froid n'empêche l'élevage du bétail ; c'est au contraire un fait reconnu que les hivers canadiens sont un merveilleux préservatif contre les épidémies et donnent au bétail une vigueur remarquable.

* * *

Enfin, il ne faut pas oublier, en parlant des hivers du Canada, que c'est grâce à la neige que les transports peuvent se faire dans des régions presque inaccessibles durant la belle saison. C'est en hiver que s'approvisionnent facilement les postes des maisons de fourrures dans le nord. C'est en hiver que les entreprises minières dont les propriétés sont éloignées de toutes voies de communication, peuvent, en attendant la construction des voies ferrées, faire leurs approvisionnements en vivres, en machines, en matériel de toute sorte. Sur les pistes gelées, le transport en traîneaux se fait rapidement. Les broussailles, les troncs d'arbre couchés, les aspérités d'un sol tourmenté, disparaissent sous l'épaisse couche de neige. Les marécages, les rivières, les lacs même, au lieu d'être des obstacles qu'il faut contourner, deviennent, lorsqu'ils sont gelés, des routes facilement pratiquables.

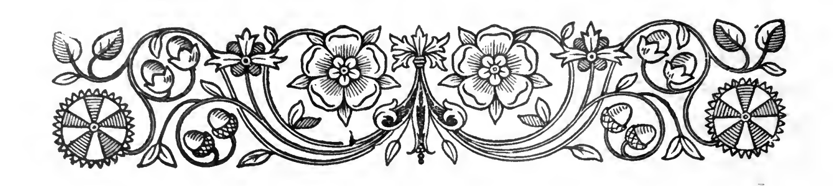
Sans la neige et le gel, il est des régions entières qui n'auraient pu être développées qu'au prix de difficultés sans nombre et de dépenses considérables.

Au Canada où les routes sont infiniment rares, les pistes sur la neige jouent le rôle que jouaient les routes d'Europe avant l'ère des chemins de fer ; autrement dit, le plus gros de l'oeuvre de pénétration des régions solitaires et incultes du Canada n'aurait pas pu être entrepris sans le secours de la neige.

Voilà des faits qu'il faut mettre le plus souvent possible sous le nez frileux de ceux qui parlent encore avec effroi des "arpents de neige" et des "déserts glacés". Quant à ceux qui ont pris la peine de vérifier ces faits et qui ont compris tout ce que la boutade de M. de Voltaire a de suranné, ils ne peuvent que répéter avec l'un de nos hommes d'Etat canadien : "L'hiver est la gloire du Canada."

A. F. R.





Au lac Abitibi

Le premier missionnaire de la région de l'Abitibi

En ce moment où le gouvernement de Québec prépare une campagne de colonisation dans le vaste territoire de l'Abitibi, il nous a paru du plus haut intérêt de rappeler que cette région lointaine fut visitée pour la première fois par les missionnaires, en 1837.

Ce territoire, comme celui du Nord-Ouest, était placé à cette époque sous le gouvernement spirituel de Monseigneur Provencher, suffragant auxiliaire de l'évêque de Québec.

Ce fut un sulpicien de Montréal, M. l'Abbé de Bellefeuille, auquel l'autorité ecclésiastique confia la tâche ardue d'évangéliser les sauvages de cette contrée.

M. de Bellefeuille, ayant demeuré pendant plusieurs années chez les sauvages algonquins du Lac-des-Deux-Montagnes, et s'étant rendu maître de cet idiome, se trouvait naturellement désigné pour ce poste laborieux. Il y fit beaucoup de bien, mais les fatigues et la maladie l'épuisèrent vite. Il mourut l'année suivante, en 1838, à l'âge de 43 ans, laissant le souvenir d'un zélé missionnaire.

M. de Bellefeuille nous a laissé une relation fort intéressante de sa première mission chez les sauvages de l'Abitibi en 1837, et c'est cette relation que nous reproduisons ici en entier :

Relation de la mission en 1837 par Mr. de Bellefeuille chez les sauvages du lac Abbitibbi.

Pour aller dans cette nouvelle mission où je n'étais pas attendu, il me fallut bien quelques précautions, d'autant plus qu'aucun de mes hommes ne connaissait la route qui est très difficile, et que le bourgeois d'Abbitibbi ne serait pas encore de retour de Moose, lors de mon arrivée à ce fort. Mais outre que j'avais fait connaissance avec sa Dame, que j'avais vue fille l'année dernière chez son père, Mr. MacTavish, l'un des principaux bourgeois de l'honorable Compagnie, Mr. Cameron, bourgeois de Témiscaming, eut la bonté de me donner une lettre de recommandation auprès d'elle et du commis.

Cette lettre était si avantageuse, qu'un jour que je faisais reproche à cette Dame de son excès de complaisance, elle me répondit que quand même elle ne se sentirait pas portée d'elle-même à en agir ainsi, elle ne pourrait en faire assez pour répondre à la bonne recommandation de Mr. Cameron.

Il n'eut pas été prudent d'entreprendre ce voyage d'Abbitibbi sans un guide qui connût bien cette route ; et sur la recommandation de Mr. Cameron, je choisis pour cela un pieux sauvage (*Joseph George Wobimango*) que j'avais baptisé depuis peu, ainsi que sa jeune femme, son enfant, sa tante et presque toute sa famille. Sa femme était précisément native de l'endroit où j'allais, et n'ayant pas vu ses parents depuis son mariage, elle profita de l'occasion, et nous suivit dans un petit canot avec la tante et le cousin de mon guide, tous fervens chrétiens qui nous édifièrent le long du voyage, et qui ne contribuèrent pas peu par leurs pieux exemples et leurs bons entretiens au succès de la mission d'Abbitibbi.

Le 9 juillet, à onze heures du matin, après avoir célébré la messe et donné l'instruction, je partis de Témiscaming pour Abbitibbi avec mes six hommes et de plus mon nouveau guide sauvage. Nous fîmes ce voyage en cinq jours et demi, sans rencontrer âme qui vive, pas même d'animaux, si ce n'est deux petits lièvres que nous prîmes à la main, et leur mère que la femme de notre guide prit au collet pendant la nuit et dont elle fit un bon repas. Nous rencontrâmes bien aussi quelques canards, mais notre canot était trop grand, pour pouvoir les approcher sans être vus.

Le premier soir, après avoir passé les sept lieues de lac, nous arrivâmes pour camper et coucher vis-à-vis le premier des *quinze portages*. La hauteur des eaux nous permit de passer, dans la journée du lendemain et la moitié de la suivante, en treize portages, cet endroit qu'on appelle les *quinze portages,* parce que dans la saison ordinaire, on y rencontre quinze rapides assez peu distans les uns des autres, où ne pouvant passer en canot, on est forcé de faire portage, c'est-à-dire, de porter à travers les bois et les montagnes, le canot

et le bagage ; puis les passagers font à pied ces trajets dont les plus longs en cet endroit n'excèdent guère un quart de lieue ou un mille.

Le 10 juillet, nous commencâmes de bon matin nos quinze portages ; les deux premiers sont courts et peu distans l'un de l'autre ; le troisième est d'un quart de lieue à-peu-près, et au bout il faut monter et descendre une petite montagne. A quelques arpens en deça du quatrième rapide ou du quatrième portage, nous courûmes un assez grand danger qui retarda notre route de près de deux heures. Comme mes hommes dans un moment d'ardeur, nageaient de toutes leurs forces, et que le canot filait comme une flèche, tout-à-coup nous nous trouvâmes échoués sur une roche pointue qui perça notre canot vers le milieu, et lui fit une ouverture par laquelle l'eau entrait à gros bouillons ; nous fûmes d'abord très-effrayés, mais nous nous rassurâmes bientôt, lorsque nous reconnûmes que l'eau n'était pas assez haute dans cet endroit, pour empêcher les hommes de sortir du canot et de le dégager en le soulevant de dessus cette roche : ce qui fut fait assez promptement ; en sorte que nous eûmes le temps de gagner le rivage et d'y jeter tout le bagage avant que rien n'eût considérablement souffert. C'était au pied d'une montagne où le rivage était si étroit, qu'il y avait à peine place pour y mettre notre canot. Il fallait lui poser une pièce, et quand nous voulûmes pour cela nous servir du rouleau d'écorce qu'on nous avait donné en partant de la Chine, nous reconnûmes qu'il n'était pas possible d'en tirer parti, tant la qualité en était mauvaise. Mes hommes prirent donc le parti d'en aller chercher dans la montagne, d'où ils n'en rapportèrent que de chétifs morceaux. Mais heureusement pour nous, la femme de notre guide, qui nous suivait de loin, ayant soupçonné notre embarras, en nous voyant arrêtés dans une si mauvaise place, se hâta de venir à notre secours, et de deux morceaux d'écorce qu'elle avait, elle nous donna le plus beau ; et le lendemain elle eut occasion de se servir de l'autre, lorsqu'un semblable accident lui arriva près du douzième portage, où son joli petit canot tout neuf et d'une seule pièce, fut

percé comme le nôtre. Ayant donc coupé la partie crevée de notre canot, puis ayant posé et gommé sans couture une pièce de dix-huit pouces de diamètre, nous poursuivîmes notre route, bénissant Dieu de ce que cet accident n'avait pas eu de suites plus fâcheuses. Arrivé à Abbitibbi je fis poser par mes hommes un nouveau dessous à notre canot, et nous le rendîmes ainsi à la Compagnie en meilleur état que nous l'avions reçu. En descendant, à notre retour, les eaux ayant baissé, nous reconnûmes notre écueil qui montrait une pointe triangulaire sortie de deux pieds hors de l'eau.

Nous fîmes encore six autres portages avant la fin de cette journée, et allâmes camper au bout du neuvième portage qui est le second des deux portages qu'on appelle les *deux Eperviers,* qui sont longs et difficiles à passer à cause des montagnes qu'il y faut traverser. Après cette journée de peine et de travail nous ne pûmes pas reposer aussi à l'aise que nous l'eussions désiré ; car il plut toute la nuit suivante.

Le lendemain, 11 juillet, nous continuâmes notre route et achevâmes nos quinze portages ; puis nous entrâmes dans un beau lac que nous passâmes en six heures, là où trois heures nous auraient suffi, si nous n'eussions été contrariés par un gros vent de l'avant. Vers le tiers de la longueur de ce lac, notre guide fit observer, à notre droite, une baie, par où l'on prend le chemin qui conduit au poste appelé le *grand lac,* où je pense aller l'année prochaine en revenant d'Abbitibbi. D'après tout ce que j'ai appris des gens de ce poste, un missionnaire y sera reçu à bras ouverts par une peuplade aussi considérable qu'à Témiscaming. Le même jour, le 11, après avoir passé ce lac, nous fîmes un petit portage qui n'est pas au nombre des *quinze,* et nous campâmes à son extrémité, pour y passer la nuit.

Le 12, nous passâmes la rivière *Gaskénindamowin-o-sipi* ou *rivière ennuyante,* ainsi appelée, parce qu'elle est longue, étroite, sans variétés, que les rivages en sont plats, l'eau dormante ; en un mot, parce qu'elle fait un contraste frappant avec la beauté et la variété des endroits que l'on a passés avant d'y arriver, et de ceux qui viennent après. Nous mîmes à-peu-

près une heure et un quart à passer cette rivière, en nous pressant d'en sortir, pour nous soustraire à l'incommodité des cousins à qui la proximité des rivages permettait de nous visiter sur le canot. Le soir, nous allâmes camper au portage, à l'extrémité duquel se trouve ce que l'on appelle la *grande savane.* Là nous eûmes de la pluie et du tonnerre toute la nuit.

Le lendemain, 13 juillet, encore tout mouillés par la pluie de la nuit, nous fîmes ce portage assez long, par un mauvais chemin et à travers des bois dont les branches agitées par le vent et par notre passage nous arrosaient encore comcomme de plus belle ; puis nous passâmes la *grande savane* d'environ cinq arpens de long, qu'il fallut traverser dans l'eau et la vase jusqu'aux genoux, nous trouvant quelque fois tellement embourbés que nous craignions ne pouvoir plus nous en tirer. En face de cette savane est un joli lac de forme ronde et d'environ une demi lieue de diamètre ; il est environné presqu'entièrement de belles montagnes. C'est je crois, celui qui est désigné sur la carte de *Bouchette* sous le nom de *Labyrinth Lake.* Il prend ce nom probablement d'une espèce de petite rivière qui serpente en manière de labyrinthe, que les sauvages appellent *Kinébik-o-sipi, la rivière du serpent.* On entre dans cette rivière presqu'immédiatement en quittant la savane et le lac : elle va ainsi continuellement en serpentant, de la manière la plus singulière comme la plus incommode, l'espace d'une demi lieue, et n'est à proprement parler autre chose qu'un chenal fort étroit qui forme comme un labyrinthe au travers d'une forêt de joncs. C'est là à-peu-près la hauteur des terres, car tous les rapides que l'on rencontre ensuite coulent vers le nord. Le même jour, nous allâmes camper dans une île au milieu d'un beau lac, où nous passâmes la nuit. De là il ne nous restait plus que deux lieues à faire, pour arriver au vingt-troisième et dernier portage, qui est à trois lieues en deçà du poste d'Abbitibbi.

Le 14 au matin, après avoir fait notre toilette, comme il est d'usage avant d'arriver à une poste, nous nous mîmes en

route, et passâmes le dernier portage qui est beau et court. Vers les 9 heures du matin nous apperçûmes la maison et les hangards du poste ; nous hissâmes aussitôt notre pavillon qui fut bientôt reconnu ; car cinq minutes après nous vîmes flotter sur le fort le pavillon de la Compagnie.

Madame Fraser, épouse du bourgeois absent, me reconnut bientôt et me reçut avec politesse, mais bien surprise de me voir dans ces lieux où je n'étais pas attendu. Elle me dit qu'ayant aperçu de loin notre pavillon et notre canot, elle avait cru que c'"était son papa, Mr. McTavish, ou le gouverneur. Je m'empressai de lui donner des nouvelles de toute sa famille, que j'avais vue en passant au *lac des Chats* et je lui remis la lettre de recommandation que m'avait donné Mr. Cameron. La bonne Dame me donna pour logement, les deux meilleurs appartemens de la maison bourgeoise, qui ne servent que pour loger le gouverneur ou les principaux membres de la Compagnie.

Ce fort ou ce poste distant de deux cents et quelques lieues de Montréal, est situé sur l'extrémité basse d'une longue pointe, à l'entrée du lac Abbitibbi, du côté est. Il consiste en deux maisons, deux petits hangars ou magasins, contenant les provisions, les marchandises et les pelleteries, et un autre hangard pour les canots. Ce lac est d'une belle largeur et long de 24 lieues, mais il est dangereux pour la navigation, parce qu'il est plat et que les vents y sont fréquens : ce qui est dû à sa situation proche de la hauteur des terres. Il est abondant en poisson blanc, mais les eaux en sont mal-saines et causent le ver solitaire, auquel sont fort sujets les habitans des environs. Il n'y avait dans le poste, à notre arrivée, qu'un très-petit nombre de sauvages, encore n'était-il presqu'uniquement composé de femmes, qui attendaient leurs maris venant de Moose, avec les canots du bourgeois chargés des provisions venues d'Angleterre à Moose. Les autres sauvages guettaient aussi, dans différentes parties du lac, ces mêmes canots, dont l'arrivée est l'époque de leur réunion au Fort. J'étais aussi impatient qu'eux de l'arrivée

des canots et du bourgeois que j'avais vu l'année précédente à Témiscaming, où il avait paru enchanté du bon succès de notre mission.

Le commis chargé des affaires en l'absence de Mr. Fraser, nous traitait honnêtement, mais assez froidement : ignorant les dispositions de son bourgeois à mon égard, il semblait craindre d'en recevoir des reproches en outre-passant les bornes d'une simple et honnête hospitalité. Tout semblait nous contrarier dans ce poste ; l'absence du bourgeois, la pluie et les vents continuels, le défaut d'un local commode et suffisant pour les instructions, la froideur et l'espèce de défiance des gens alors dans le poste.. Mes compagnons de voyage en étaient tout affligés, et ils me témoignèrent combien ils regrettaient le fort de Témiscaming, qu'ils appelèrent alors la *capitale* de ces pays. Ils auraient désiré que je secouasse sur cette terre la poussière de mes souliers, et que je m'en retournasse immédiatement. Je leur dis que j'étais résolu d'attendre l'arrivée du bourgeois, en qui j'avais lieu d'espérer de trouver des dispositions favorables, et je les engageai à prier avec moi pour son prompt retour, et pour que le Dieu de miséricorde daignât toucher le coeur de ce pauvre peuple.

Cependant un fait singulier arrivé dès le premier jour faillit déconcerter tout-à-fait mes hommes, en leur faisant craindre que je ne pusse rien faire pour cette mission, et que les sauvages, me prenant pour un grand sorcier, maître des élémens, ne prissent la fuite, ou ne me forçassent moi-même à partir. Voici le fait.

Il n'y avait que quelques heures que nous étions dans le fort, lorsque, dans l'après-midi, arriva dans un petit canot, un sauvage avec deux femmes et deux enfans ; il venait apporter des pelleteries, et sans doute dans l'intention de demeurer au fort, pour attendre l'arrivée prochaine des grands canots et des provisions. Dès qu'il eut touché le rivage, j'allai à sa rencontre ; il m'aborda bientôt et me donna respectueusement la main, ainsi qu'avaient fait tous les autres à mon arrivée. Je lui fis connaître le but de mon voyage,

et lui témoignai le désir de baptiser ses deux petits enfans, et de l'instruire lui-même de la religion du *Grand-Etre.* Il m'écouta avec attention et acquiesça en apparence à ma proposition. Il alla ensuite saluer le commis ; puis, lui ayant livré ses pelleteries, et en ayant reçu des provisions, mon homme remit son canot à l'eau, et se disposait à repartir avec toute sa famille. Il faisait un fort beau temps, dont il voulait profiter pour se rendre à une assez bonne distance du fort avant la nuit. Mais mon guide sauvage qui s'aperçut de ces dispositions, vint promptement m'en avertir. J'allai aussitôt au canot dans lequel étaient déjà embarqués les femmes et les enfans. Je témoignai au sauvage ma surprise d'un départ si subit, et je l'engageai à demeurer ; mais comme il ne répondait rien et ne donnait aucune marque de consentement, je m'en retournais assez mécontent, lorsqu'ayant fait quelque pas : "Eh quoi ! me dis-je à moi-même, laisse-" rais-je donc partir sans les baptiser, ces deux pauvres en-" fans, exposés à tant de dangers, et qui peut-être ne rever-" ront plus un prêtre !" Je retournai donc au canot bien résolu de gagner mon procès ; puis m'adressant de nouveau avec un ton ému au père de ces enfans : "Mon fils, lui dis-je, " tu serais le premier sauvage qui m'aurait refusé de bap-" tiser ses enfans : c'est peut-être faute de vivres que tu te " presses ainsi de partir : eh bien ! demeure ici ce soir, je " vais te donner du lard et de la farine, amène-moi tes " deux enfans pour que je les baptise immédiatement, et tu " partiras demain si tu le veux." Je le déterminai enfin : il vint aussitôt avec ses deux enfans à mon logis ; puis ayant pris mon guide et sa femme pour parrain et marraine, je commençai la cérémonie. Mais je n'eus pas plutôt prononcé les premiers exorcismes, que voilà tout-à-coup une tempête des plus affreuses qui s'élève ; en moins d'un instant tout le lac en fureur est couvert de gros bouillons blancs ; la grêle et la pluie frappent avec toute force dans les fenêtres ; les cabanes et les canots d'écorce emportés par le vent, roulent sur les roches de la pointe, quelques-uns même sont poussés jusque dans le lac ; la tente de mes hommes est arrachée et

déchirée ; ils ont toute la peine du monde à la retenir ; chacun court après son canot ou sa tente. Cet accident inattendu gêna beaucoup la curiosité des pauvres gens qui s'étaient tous rendus chez moi, afin d'être témoins, pour la première fois de leur vie, de l'administration solennelle du baptême, et peut-être aussi pour voir si ces deux enfans ne mourraient pas aussitôt après le baptême, comme quelques mauvais sujets avaient réussi à le faire appréhender à quelques-uns. Cependant je continuai la cérémonie jusqu'au bout, sans même oublier de donner ensuite aux petites nouvelles chrétiennes (Thérèse, âgée de 4 ans, et Sophie, âgée d'un an) leurs croix et leurs médailles, objets que j'avais coutume de donner à tous ceux que je baptisais. Après la cérémonie, pour empêcher ces sauvages de tirer quelque mauvais augure de cette tempête vraiment extraordinaire, je ne manquai pas d'engager chacun à admirer et à remercier avec moi, la divine providence, qui venait de préserver cette famille d'un naufrage certain, et de donner la vie de la grâce à ces deux enfans, qui avaient été en danger d'une mort prochaine. Le lendemain, je n'eus rien de plus pressé que de revoir mon sauvage et ses deux enfans : je lui demandai s'il n'était pas bien aise d'être encore en vie : "Oh, oui ! me dit-il, et si tu m'eusses laissé partir, j'aurais infailliblement péri avec toute ma famille." Le brave homme ne pensa plus à partir ensuite ; il resta dans le fort jusqu'à la fin de la mission, durant laquelle il assista à toutes les instructions. Mais j'appris bientôt ce qui l'avait porté à précipiter son départ : le pauvre malheureux ayant pour femmes tout à la fois et la mère et la fille, quelqu'un lui avait fait appréhender quelque sévère traitement de la part du missionnaire. Je le traitai avec bonté tout le temps de la mission, et j'espère le réconcilier avec Dieu, l'année prochaine.

Le 15, lendemain de notre arrivée, je réunis pour la prière et les instructions les gens de mon canot et ceux du petit canot qui nous avaient suivis depuis Témiscaming : ce qui formait une douzaine en me comptant. Je chargeai mon guide et sa femme d'engager les autres sauvages à se join-

dre à nous, ce dont ils s'acquittèrent avec zèle ; mais ces pauvres sauvages semblaient ne venir que par complaisance : ce n'était plus l'empressement de ceux de Témiscaming ; j'en dirai la cause bientôt. Le soir, je me mis à dresser ma chapelle et à déployer les ornemens : ce qui commença à piquer un peu la curiosité ; ils se réunissaient autour de moi avec moins de défiance. La dame du bourgeois et la famille du commis admiraient avec plaisir la beauté des ornemens, et la faisaient remarquer aux autres. Les dames furent enchantées lorsque je leur montrai mon étole joliment brodée par les petites filles du pensionnat de la Congrégation de Notre-Dame de Montréal. Tout ce qu'elles me voyaient ensuite de joli, (jusqu'à un calumet orné de cordonnet et de petits glands en or, dont je fis cadeau au bourgeois), elles me demandaient si ce n'était pas aussi l'ouvrage des mêmes petites filles. Enfin je dressai ma chapelle dans le plus grand de mes deux appartemens ; j'y employai tout mon art; je mis dehors tout ce que je pus pour attirer ces pauvres effarouchés. Le lendemain étant un dimanche, je célébrai la messe et fis les autres exercices, prière, catéchisme et instruction, comme je l'avais pratiqué dans les autres missions. La plupart y assistèrent, mais ce n'était pas encore avec les dispositions que je désirais. Le commis métis anglais (Mr. Polson), demeurait dans la maison du bourgeois avec sa femme et cinq enfans, dont deux au-dessous de sept ans : la femme ne parlait point de faire baptiser ses enfans ; il ne s'avançait en rien, malgré que je lui en fournisse l'occasion ; il semblait ne vouloir se décider à rien avant d'avoir l'avis du bourgeois. Je dois dire cependant à son avantage, qu'il ne voulut point donner de boisson aux sauvages, et particulièrement à un excellent chasseur qui lui en demandait, avant de m'avoir demandé mon avis ; et il n'en donna tout le temps de la mission qu'autant que je le jugeai à propos.

Enfin, le lundi matin, un jeune sauvage étant monté sur le toit de la maison, aperçut au loin dans le lac, bon nombre de canots. C'était le bourgeois et sa brigade, suivi de plusieurs canots sauvages qui se joignaient à lui à mesu-

re qu'il approchait du fort. Dès son arrivée il témoigna le plus grand plaisir de me voir chez lui, et me promit de m'aider de tout son pouvoir. Je lui marquai ma surprise de trouver les sauvages si peu empressés à se faire chrétiens. Il m'en expliqua aussitôt une des causes. Un nommé *Pinè-oshtikwan* (*tête de perdrix*), sauvage de Témiscaming, leur avait inspiré la crainte du baptême, en leur disant, que ceux que j'avais baptisés à Témiscaming, étaient morts bientôt après. J'avais heureusement avec moi des témoins qui pouvaient leur certifier que sur le grand nombre que j'avais baptisé, il n'en était mort que deux, savoir, une vieille qu'on m'avait amenée déjà mourante, et une jeune fille qui mourut plusieurs mois après, se félicitant d'avoir été fait chrétienne avant de mourir. Je m'empressai de détruire cette mauvaise impression, et j'y réussis, excepté vis-à-vis d'un pauvre malade et d'un nommé *Chs. Beads,* métis de quelque importance dans le poste, par sa qualité de guide. Personne ne me témoignait plus de respect dans le poste que ce dernier. Dans une visite particulière que je lui fis chez lui, comme il me paraissait prendre assez d'intérêt à ce que je lui racontais de mes missions précédentes, je me hazardai à lui offrir mes services pour sa famille : mais il me répondit, d'un ton décidé quoique honnête, qu'il préférait que ses enfans demeurassent sans baptême. Sa femme et sa grande fille avaient cependant les larmes aux yeux, tant elles étaient touchées de ce que je leur disais ; et je voyais de bonnes dispositions dans toute cette famille, excepté dans le père. Mais je compte sur un plus heureux succès auprès de lui, pour la mission prochaine. Pour le pauvre malade, que tout le monde ainsi que moi regardaient comme à la porte de la mort, ne pouvant le déterminer à recevoir le baptême, persuadé qu'il était de mourir aussitôt après, je me décidai à tâcher de le guérir : j'employai pour cela la médaille ; et comme on me consultait sur le traitement qu'il fallait lui faire, sans commander directement la saignée, je dis que certainement, dans pareil cas, nos médecins donneraient force saignées et appliqueraient les mouches. Or, comme dans ce

pays les cantarides ne sont pas aussi communes que les cousins et les moustiques, on s'en tint à la saignée. La maladie venait d'excès de boisson joint à la fatigue du voyage, dans lequel deux de ses camarades étaient morts pour la même cause ; l'un était mort subitement, au grand fort de Moose, où ils avaient eu de la boisson en abondance, et l'autre en voyage, sur son retour. Ayant saigné le malade copieusement, on lui tira deux assiétées de matière, dans laquelle il n'y avait pas un plein dé de sang. Il se trouva de suite beaucoup soulagé d'un grand point de côté qui lui causait de fortes douleurs. Le lendemain je le fis suer avec du sureau blanc ; puis ayant été saigné une seconde fois, bientôt il parut hors de danger, à la grande surprise de tout le monde. Lors de mon départ il était en état de se lever, et avait repris appétit. J'espère le trouver moins obstiné une autre année.

Le 18 juillet, je fis, comme je l'avais fait l'année précédente à Témiscaming, la plantation d'une croix avec toute la solennité possible, sur une jolie hauteur, à une petite distance du fort. Tout se fit avec ordre et avec édification : le bourgeois y assista et força les plus obstinés à y assister aussi. Il en fût de même ensuite à tous les autres exercices. Il ne permit jamais à personne de s'en absenter, pas même à ce guide qui montrait tant d'opposition pour le baptême : il fit même à celui-ci quelques remontrances sur ce qu'il avait refusé de laisser baptiser ses enfans ; il lui dit qu'il était un malheureux, de ne pas profiter lui-même de la visite du missionnaire pour se convertir et faire légitimer son mariage.

Le commis, Mr. Polson, qui n'avait pas encore osé s'avancer, vint me supplier de baptiser toute sa famille, me protestant qu'il voulait élever tous ses enfans dans la religion catholique. Je lui répondis que je pouvais bien baptiser immédiatement deux de ses enfans au-dessous de sept ans, mais que je ne pouvais baptiser les autres, que lorsqu'ils auraient acquis l'instruction suffisante. Je baptisai donc les deux plus jeunes, le jour même, avec plusieurs autres enfans. Avant la fin de la mission, j'ai eu le plaisir de baptiser

une autre de ses filles âgée de 12 ans : elle prit au baptême le nom de Madame Fraser, *Betsey Flora.* Mr. Polson me confia ses deux autres enfans pour les emmener avec moi au Lac des deux Montagnes, où ils pourront être instruits et baptisés : l'un est un garçon de 8 ans, et l'autre une très-grande fille de 18 ans qui sera placée chez les Soeurs établies à cette mission. Le père et la mère doivent venir dans deux ans s'établir avec leur famille sur une ferme qu'ils ont achetée dans le Bas-Canada, où ils seront plus à portée des moyens de salut.

Bientôt tous les sauvages m'amenèrent d'eux-mêmes, pour le baptême, tout ce qu'ils avaient d'enfans au-dessous de sept ans, et j'eus la consolation d'en baptiser 32 et deux adultes seulement. Le peu de provisions qui me restait ne me permit pas de demeurer plus de neuf jours dans ce poste, où j'aurais pu faire davantage, si je n'eusse pas été contrarié d'abord par les causes que j'ai dites plus haut. Mais grâces au Père des miséricordes, je les ai laissés tous dans de bien meilleures dispositions, et un certain nombre avec un assez bon commencement d'instruction, pour espérer de les baptiser à la prochaine mission.

Je donnai à la petite Betsey Flora Polson, protégée de Madame Fraser, outre la croix et la médaille, un joli chapelet, puis un livre de prières en sauvage, et un autre en anglais. Madame Fraser voulut elle-même, avant mon départ, que je lui expliquasse la manière de dire le chapelet, afin de l'enseigner à sa petite favorite. Je lui marquai dans le petit livre, les différentes prières qui composent le chapelet, et je ne manquai pas de profiter de l'occasion, pour lui parler de la dévotion du chapelet et en générale de la dévotion à la Ste. Vierge. Une catholique n'eut pas témoigné plus de joie que cette dame en cette occasion, ni montré plus de zèle à instruire cette jeune pupille. Elle s'appliqua bientôt à lui montrer à lire dans son petit livre sauvage : tous les jours et plusieurs fois le jour, elle lui faisait répéter à genoux tout ce qu'elle savait des prières chrétiennes, et avec l'aide du livre elle lui en apprenait d'autres. J'ai vraiment con-

fiance que Dieu ne laissera pas longtemps cette bonne âme hors du sein de l'église. Le vif intérêt qu'elle parut constamment prendre au bon succès de la mission, son attention continuelle aux instructions, la droiture et la candeur avec lesquelles elle me demandait différentes explications sur la religion, la satisfaction que paraissaient lui causer mes réponses, la bonté de son naturel, tout contribue à me donner les plus heureuses espérances pour son salut.

Trois jours avant mon départ d'Abbitibbi étaient arrivés de Moose les canots de provisions pour le *Grand-lac* (1) et pour Témiscaming. Les gens du Grand-lac me témoignèrent le plus grand désir de me voir chez eux ; ils m'assurèrent qu'on m'y attendait avec impatience. Je leur expliquai l'impossibilité où j'étais de pouvoir satisfaire leur désir cette année ; et je leur promis d'y aller l'année prochaine, à la fin de juillet. Les gens du Grand-lac avaient cinq grands canots ; ils passèrent deux jours à Abbitibbi, à cause d'un gros vent et aussi pour faire sécher les marchandises d'un de leurs canots qui avait failli périr dans un rapide ; ils avaient été obligés de jeter à l'eau une partie de leur cargaison. Dans chacun de ces canots, il y avait un ou deux voyageurs canadiens, qui tous me demandèrent d'entendre leurs confessions ; ils se félicitèrent beaucoup aussi du bonheur d'entendre la messe, que quelques-uns n'avaient pas entendue depuis 3, 6 et 9 ans. Tant qu'ils furent à ce poste, je les réunis matin et soir avec mes hommes pour la prière en commun et la lecture spirituelle. Je fus aussi beaucoup occupé à écrire pour eux des lettres à leurs parens en différentes paroisses du Canada, et j'en fus le porteur. On ne saurait dire combien ces voyageurs canadiens sont estimés de tous les bourgeois de la Compagnie. Tous les bourgeois, anglais, écossais ou irlandais conviennent qu'un seul canadien leur vaut mieux que cinq hommes de quelqu'autre nation que ce soit. Ils louent tous leur habileté, leur honnêteté, leur gaité,

---

(1) Le "Grand-lac" est à l'Est d'Abbitibbi, à peu près égale distance de ce poste et de Témiscaming, que ce dernier l'est d'Abbitibbi ; il forme par conséquent avec ces deux postes un triangle équilateral.

leur courage, leur force et leur vigueur pour tout genre d'ouvrage et de travail, et pour résister au jeûnes et aux fatigues souvent excessives, ainsi que leur adresse pour traiter avec les sauvages, qui sympathisent avec les canadiens français mieux qu'avec toute autre nation.

Pour terminer ce qui regarde le poste d'Abbitibbi, je dirai que les sauvages y vivent plus aisément qu'à Témiscaming, parce que la chasse et la pêche y sont plus abondantes, et que les provisions de toute espèce y sont moins rares et moins chères. Les draps, les ferrures, la munition et beaucoup d'autres articles y sont meilleur marché qu'à Montréal même. La Compagnie envoie, tous les printemps, plusieurs canots chercher toutes leurs provisions et marchandises au grand fort de Moose, que les bourgeois appellent *Moose Factory*. Ce fort est à six jours de marche (en canot) d'Abbitibbi ; il est situé dans le fond de la Baie d'Hudson, à l'entrée de la rivière de Moose, dont il prend le nom. Les marchandises et provisions y viennent directement d'Angleterre, par une navigation difficile, à cause des glaces. Le poste du Grand-lac et celui de Témiscaming y envoient pareillement chercher leurs marchandises, mais non pas les provisions de bouche, qui leur viennent presque toutes, du moins pour Témiscaming, par les canots du Canada. Leurs transports étant beaucoup plus coûteux que ceux d'Abbitibi, les provisions et les marchandises y sont par-là-même beaucoup plus chères. Il y a cependant plusieurs articles que la Compagnie ne vend pas aux sauvages, mais qu'elle leur donne en présent, tels que couteaux, alènes, aiguilles, fils, tabac, pierres à fusil, briquets, &c. Elle ne leur vend pas non plus la boisson ; elle leur donne, mais plus réduite qu'on ne la vend ordinairement ailleurs. La Compagnie paraîtrait vouloir peu à peu retrancher l'eau-de-vie aux sauvages : elle y supplée par le thé dont ils deviennent singulièrement amateurs. C'est, à ce qu'il m'a semblé, un des motifs qui portent la Compagnie à encourager les missions.

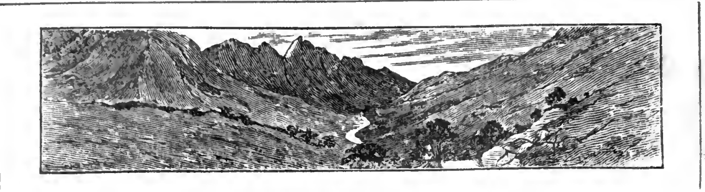
Mais, quelque soit leur motif, l'on ne saurait trop admirer et bénir la divine providence qui a inspiré des disposi-

tions si brillantes et si favorables pour la religion catholique à une Compagnie dont tout les membres et les principaux agens sont d'une religion bien différente de la nôtre. Après avoir eu de fréquens rapports, tant avec le gouverneur de cette Hon. Compagnie qu'avec bon nombre de ses agens ou de ses membres, je dois à la vérité aussi bien qu'à la justice de dire, que j'ai toujours eu à me féliciter de leur conduite vraiment honorable, généreuse et hospitalière, tant à mon égard qu'à l'égard de mes hommes ; j'ai toujours rencontré chez ces Messieurs, une franchise et une générosité assez semblables à celles qui caractérisent ordinairement le gentilhomme militaire.

Le 22 juillet, jour fixé pour mon départ d'Abbitibbi, après avoir célébré la sainte messe, fait une dernière instruction, baptisé encore huit enfans et fait mes adieux, ayant donné passage dans mon canot à trois personnes de plus, savoir, le fils et la fille de Mr. Polson et un nommé Barbier, le plus honnête voyageur canadien que j'aie rencontré. Celui-ci ayant fini le temps de son engagement, me demanda passage pour retourner dans sa famille, dans la paroisse de Berthier. Il nous paya bien son passage, surtout par son habileté comme gouvernail. Nous partîmes donc au nombre de onze dans notre canot, et nous nous rendîmes en quatre jours à Témiscaming.

Les successeurs immédiats de M. de Bellefeuille dans la mission du lac Abitibi furent M. Dupuy, prêtre de la maison de St-Jacques, à Montréal, M. l'abbé Poiré qui avait déjà plusieurs années dans les missions de la Rivière Rouge, où il avait pu apprendre la langue des Sauteux, puis M. l'abbé H. Moreau, du diocèse de Montréal.

M. l'abbé Poiré, était du diocèse de Québec. Il est mort, il y a quelques années, curé de Sainte-Anne-de-Lapocatière.



Chronique géographique

Postes de traite.—On sait déjà que la Cie de la baie d'Hudson possède dans le pays des centaines de postes où se fait le trafic des fourrures.

Depuis quelques années, cette compagnie a vu surgir une rivale dans la fameuse maison Révillon Frères, de Paris.

Les Révillon ont fondé un réseau de 70 postes dans le nord du Canada, avec des bureaux à Edmonton et à Montréal.

Chacun de ces postes est ravitaillé annuellement, soit par traîneaux à chiens en hiver, lorsque les cours d'eau manquent dans la région, soit par pirogues en été, soit par bateau à vapeur lorsqu'il s'agit de la Côte du Labrador, du Détroit et de la baie d'Hudson.

Chaque poste est pour ainsi dire toujours situé à l'embouchure d'une rivière. Les Indiens, à l'automne, viennent s'approvisionner pour la saison de chasse et partent en canot, à l'intérieur des terres, avant les premières gelées. Ils reviennent au poste au printemps, apportant leurs fourrures qu'ils échangent contre les marchandises dont ils ont besoin.

Tout à fait au nord de la baie d'Hudson, au-delà de la limite des forêts, les postes n'ont à faire qu'aux Esquimaux qui chassent sur les côtes, le long de la mer. L'Esquimau chasse surtout le renard blanc, le renard bleu, le renard argenté et l'ours blanc. Pareil à l'Indien, il revient au poste au printemps, afin d'échanger ses fourrures contre des marchandises.

***

Expédition dans l'Ungava.—L'Ungava vient à peine d'être annexée à la province de Québec qu'on organise de part et d'autre des expéditions dont la principale tâche est de trouver de l'or.

L'une de ces expéditions, partie de St-Jean de Terreneuve le 15 mars 1912, est dirigée par M. Gledhill, qui a déjà passé sept années dans l'Alaska et au Yukon. Cette expédition devra être de retour au milieu de septembre.

***

Les navires de guerre.—D'après la statistique que vient de publier le *Lloyd's,* jamais la construction des navires de guerre n'a eu une aussi grande activité que pendant l'année 1911.

Il a été lancé, l'an dernier, dans le monde entier, 169 navires de guerre d'un déplacement total de 768,869 tonnes lorsqu'ils seront achevés. Ce déplacement représente deux fois et demie celui lancé en 1910.

Sur les 768,869 tonnes lancées, 627,740 forment le déplacement des navires offensifs, soit des cuirassés d'escadre et des croiseurs cuirassés.

Cette production absolument extraordinaire des chantiers de construction navale, résulte d'abord de la concurrence anglo-allemande pour la domination sur mer, et, en second lieu, de la naissance de flottes nouvelles.

La statistique du Lloyd's permet de se rendre compte de l'effort de chacune des marines. L'Angleterre a mis à l'eau 221,430 tonnes ; l'Allemagne, qui arrive immédiatement après, avec 128,340 tonnes, a plus que doublé sa production annuelle depuis 1902. Puis viennent la marine russe, italienne. La France ne vient qu'au septième rang.

***

La langue étrusque.—Cette langue, dont on a de nombreux textes, était restée jusqu'ici intraduisible.

Un savant, M. Martha, professeur au Collège de France, a reconnu, à la suite de longues recherches, que cette langue avait de grande affinités avec le hongrois, le finnois et les idiomes congénères. C'est en se servant de ces idiomes qu'il a réussi à traduire l'étrusque.

M. Martha vient de présenter le résultat de ses remarquables recherches à l'Académie des Inscriptions et belles-lettres à Paris.

***

Mort d'un missionnaire.—Un vieux missionnaire vient de disparaître : le R. P. Louis Babel, de la Congrégation des Oblats.

Ce missionnaire a évangélisé les sauvages montagnais durant plus de cinquante ans. Il fut aussi l'un des premiers qui ait visité les Nascapis de l'Ungava.

Le P. Babel avait parcouru pour ainsi dire tout l'extrême nord de notre province. Il était âgé de 86 ans.

***

La population du Canada.—Nous possédons maintenant un rapport complet de l'état de la population au Canada, d'après le recensement de 1911.

La population rurale est de 3,924,083 et la population urbaine de 3,283,441.

L'accroissement de la population rurale a été de 555,065 ou 16.48 pour cent, et celui de la population urbaine de 1,278,147, ou 63.83 p. c.

***

De la Rivière La Paix au Pacifique.—Le *Courrier* d'Edmonton annonce qu'un syndicat constitué l'an dernier en France, termine actuellement l'organisation d'une importante compagnie de chemins de fer franco-canadienne, au capital de plus de $5,000,000.

Le projet de la compagnie est de construire une voie ferrée reliant par la route la plus courte la vallée de la Rivière la Paix à la Côte du Pacifique. La charte, accordée par le gouvernement fédéral au syndicat "Pacific and Peace", spécifie que la nouvelle ligne devra mettre en communication Dunvegan et Bella Coola, ou Kamskot, sur la Côte du Pacifique, par voie de la passe des Pins et des Forts St-James et Fraser.

D'importants travaux préliminaires ont déjà été accomplis par le syndicat qui a chargé l'un des plus éminents ingénieurs du Canada, M. F. I. Drury, de rédiger un rapport technique sur la construction de cette voie ferrée, ainsi qu'une étude économique sur les avantages de la nouvelle route.

***

La Chine républicaine.—Nous venons d'assister à un événement peu ordinaire. La Chine, gouvernée par la dynastie mandchoue des Tsin depuis près de trois siècles, est devenue un Etat républicain.

On s'était attendu à une violente résistance des partisans du régime impérial autour de Pékin. Cette résistance

ne s'est pas produite. La grande masse du peuple chinois est restée indifférente en face du changement de régime. On a dit du reste que le peuple chinois avait depuis longtemps perdu sa foi dans une dynastie qui ne savait plus défendre l'Etat ni contre la révolution, ni contre l'étranger.

***

L'île de Montréal.—Elle n'était représentée jusqu'ici au parlement de Québec que par huit députés. Le remaniement de la carte électorale qui vient d'être opéré en vertu d'une loi de la Législature de Québec lui assure pour l'avenir une représentation de 13 députés.

La population de l'île de Montréal, au dernier recensement, était d'environ 550,000 âmes. Elle se trouve donc avoir un représentant par chaque 42,307 âmes.

***

Le comté de Pontiac.—Cet immense comté dont on vient de former deux divisions électorales était l'un des plus grands de la province. Sa superficie était de 13,000,000 d'acres, avec une population de 29,415 âmes.

***

Le comté de Saguenay.—Ce comté qui était annexé jusqu'ici à celui de Chicoutimi comprenait au recensement de 1911 une population de 11,026 habitants, et celui de Chicoutimi, 22,301 âmes, soit un total de 33,327 habitants.

Il est désormais annexé au comté de Charlevoix qui renferme une population de 20,334 habitants.

***

Le bouleau à papier.—MM. G. C. Piché et Avila Bédard, du service forestier du ministère des Terres et Forêts de Québec, ont récemment publié une étude très instructive sur le bouleau à papier.

Le bouleau à papier, *Betula papyrifera*, est une essence largement distribuée dans la province de Québec ; en certains endroits, elle forme des peuplements purs ; ailleurs, elle est mélangée aux résineux ou à d'autres feuillus. Elle s'accommode de tous les terrains, et vit sous tous les climats; en effet, on la trouve dans le fond des vallées, sur les flancs et le sommet des monts, dans les cantons de l'Est, et sur la rive nord du Saint-Laurent, même dans des régions où l'hiver rigoureux ne permet pas la croissance d'essences, comme l'érable à sucre, le bois blanc, la pruche, le pin blanc, le frêne.

C'est à proprement dire un arbre du nord. Non seulement cet arbre est largement répandu dans la province de Québec, mais, franchissant les frontières de celles-ci, il pénètre dans les autres provinces du Dominion jusqu'à l'Alaska, passe la ligne du 45o et se retrouve dans les états de Washington, Montana, dans les Black Hills, dans le Minnesota, le North Nebraska, Michigan, le Wisconsin, La Pensylvanie du Nord, l'état de New-York, le Vermont, le Maine, etc.

Cette essence doit d'être si commune dans nos forêts, au fait que ses graines très menues et ailées peuvent facilement se disperser à tous les vents, et parcourir de grandes distances, et que, d'autre part, elle est capable, et d'une manière remarquable, de se reproduire par souche. A ces facilités de reproduction, le bouleau joint une grande rusticité, une étonnante frugalité, et c'est ce qui explique qu'on le retrouve de si belle venue, dans les éclaircies, après le passage des coupes ou des incendies.

Le bouleau à papier est propre à une foule d'usages. Tout d'abord il entre dans la confection des bobines pour filatures ; on en fait aussi des sabots, industrie inconnue ici, puis des chevilles et des renforts pour chaussures. On fabrique encore avec le bouleau des cure-dents, des épingles à linge, des jouets d'enfants, des barreaux de chaises, des goujons, des navettes et autres bois tournés. On en fait encore des règles et des équerres. Les jeunes tiges sont employées à faire des cordes et souvent aussi à la confection de balais. On se rappelle également que l'écorce du même arbre était employée autrefois par nos sauvages pour la construction de leurs canots.

L'écorce de cet arbre sert encore de nos jours à d'autres usages. On la fait servir à des fins architecturales dans la décoration des villes, on en fabrique des paniers pour placer les plantes, on s'en sert même au pays pour les cartes postales.

***

Brandy pot.—C'est sous ce nom que l'on désigne communément un ilot rocheux situé dans le bas du fleuve St-Laurent, en face de Fraserville et près de l'extrémité inférieure de l'Ile-aux-Lièvres.

Les Canadiens-français le désignaient autrefois sous le nom de *Pot-à-l'eau-de-vie*, mais l'appellation anglaise, grâce à nos marins, semble avoir prévalu.

Cet îlot n'a que quarante acres d'étendue et est revêtu d'un peu d'herbe et de quelques arbres nains. Le gouvernement fédéral y entretient pendant la saison de navigation un vaisseau-lumière.

M. R. Bell, de la Commission géologique du Canada, qui l'a visité en 1858, croit que cet îlot fut ainsi appelé à cause de la présence à sa surface de petites mares dont l'eau a la couleur de l'eau de vie.

Malgré son peu d'étendue, cette île a une histoire assez remarquable.

C'est là que s'arrêta en 1740 le vaisseau du roi, le *Rubis,* avec 160 personnes malades à son bord. Mgr de l'Auberivière était à bord venant prendre possession du siège épiscopal de Québec.

L'équipage du vaisseau étant devenu trop faible pour faire la manoeuvre, son commandant dut expédier une chaloupe à Québec demander à M. l'intendant Hocquart de lui envoyer des matelots pour lui permettre de continuer son voyage.

Sur cette même île, la barque *Endeavor* fit naufrage en 1835.

***

L'envahissement de l'Ouest.—Au cours de l'année 1911, l'Ouest canadien a reçu 350,274 immigrants, dont 131,000 venaient des Etats-Unis.

Chose étrange ! d'après un journal de l'Ouest, les canadiens-français des Etats-Unis ne comptent à peu près pour rien dans cette invasion de l'Ouest. C'est à peine s'ils ont envoyé 550 des leurs prendre des terres dans l'Alberta et la Saskatchewan.

***

Notre Commissaire en France.—Le Bulletin de la *Canadienne* du mois de janvier 1912 nous apporte le compte-rendu d'un thé-causerie offert le 21 décembre dernier à l'honorable M. Philippe Roy, Commissaire du Canada en France.

Tous les membres de la colonie canadienne et quelques Français de distinction assistaient à cette réunion.

C'est M. L. Leau, docteur ès-sciences, et fondateur de la *Canadienne,* qui a porté le toast au Commissaire canadien.

"Nul n'était mieux qualifié, a-t-il dit, pour présider au rapprochement toujours plus grand entre les deux nations,

que l'énergique Canadien-Français, de Saint-François de Montmagny, qui, après avoir fait ses études de médecine à l'Université Laval, séduit par les perspectives d'avenir des prairies du Nord-Ouest, allait hardiment s'y établir, fondait à Edmonton, le *Courrier de l'Ouest,* entrait, tout jeune, au Sénat et y défendait avec bonheur et habileté les intérêts de la province."

L'hon. M. Roy a répondu avec beaucoup de tact à cette santé, déclarant entre autres choses qu'il comptait beaucoup sur des concours comme celui de la *Canadienne* pour pouvoir donner au Canada les résultats que l'on attend de sa mission.

***

Le Nouvel Ontario.—Ce que l'on désigne sous ce nom comprend les deux tiers de la province d'Ontario, avec 18 millions d'acres de terre arable.

Les villes les plus importantes sont Cobalt, Haileybury, North Bay, New-Liskeard, Porcupine et Cochrane.

Ce nouvel Ontario fait chaque année de très grands progrès. Sa population est évaluée aujourd'hui à 85,000 âmes.

C'est avant tout un pays de mine. On y trouve l'or, l'argent, le nickel, le cuivre, le cobalt, etc.

La principale ville, Cobalt, a une population de 10,500 habitants dont plus d'un quart sont canadiens-français. Ses mines d'argent d'une richesse inouïe produisent une moyenne de 15 millions de piastres par année.

***

Un souvenir à Champlain.—Dans une étude parue dans *France-Amérique,* M. Gabriel Hanotaux rappelle que trois grands Français ont été en Amérique, des initiateurs : Champlain, Jacques de Liniers et F. de Lesseps.

"De ces trois noms, le plus grand, peut-être, est celui de Champlain : il fut, à la fois, un fondateur et un initiateur. Le Canada lui doit l'existence : Québec célébra, il y a douze ans, la mémoire de l'homme qui, ayant pleinement connaissance de ce qu'il faisait, posa la première pierre de la métropole française en Amérique. Il eut aussi "les grands desseins et les vastes pensées." Homme d'action, il fut un homme d'imagination. Il rêva l'établissement, au profit de la France, d'une immense domination couvrant le continent américain, du Canada à la Louisiane et à la Floride, par la vallée du Mississipi : ce n'était ni plus ni moins que l'idée de la

future République des Etats-Unis : mais dans la pensée de Champlain, il s'agissait d'une Amérique française."

On sait déjà que nos voisins ont conçu l'idée d'ériger à Champlain, sur les bords du lac qui porte son nom, un monument digne de lui. Ce monument qui sera placé à l'extrémité du lac aura la forme d'un phare projetant sa lumière sur les eaux dont ses yeux d'Européen contemplèrent, les premiers, l'immense étendue vide et sauvage et qui sont maintenant parcourues par la flotte des grands paquebots.

L'inauguration de ce monument aura lieu en juin prochain. La France contribuera à cette fête par la présentation d'une statue de la *France,* de Rodin.

***

Les Doukobors.—Ces nouveaux citoyens du Canada s'apprêtent encore une fois à déménager. Ils sont installés en ce moment dans la Saskatchewan, mais ils désirent maintenant passer dans la Colombie Britannique.

**

Le canal de Panama.—Les hommes publics canadiens entretiennent l'opinion que l'ouverture du canal de Panama provoquera un développement intense de la production de la zone occidentale des deux Amériques.

Au Canada, l'Alberta et la Colombie Anglaise seront les provinces les plus directement avantagées par cet événement.

Lorsque la Colombie, écrit le *Courrier* d'Edmonton, pourra expédier par navire son bois, son charbon, ses produits agricoles, aussi bien que les produits des pêcheries, elle deviendra rapidement une des provinces les plus productives de la Confédération. Vancouver est destiné à devenir le Liverpool du Pacifique, Prince Rupert et Port Mann, les terminus des deux lignes rivales, le Grand Tronc Pacifique et le Canadian Northern, croîtront comme le fit autrefois San Francisco et attireront dans leurs ports de nombreuses flottes de vapeurs et de voiliers.

***

A la Martinique.—La ville de Saint-Pierre, détruite en 1902 par l'éruption du mont Pelé, est fort loin de s'être encore relevée. On a bien fait quelques déblaiements et travaux de routes, mais l'administration se refuse à encourager ou autoriser les installations nouvelles.

Les terres du Canada.—Les terres actuellement cultivées au Canada ne représentent pas même la dixième partie des terres cultivables. Des régions entières, impropres à la culture mais d'un incontestable richess minière, ont été à peine explorées en raison de leur immensité et de la difficulté des moyens de communication. Même explorées, elles ne pourront être exploitées que lorsque les chemins de fer y auront pénétré.

On calcule—et ce calcul est assez juste—que la surface des terres propres à la culture en ce pays est au total de plus de 1 million 375 milles, soit 340 millions d'acres. La superficie des terres aujourd'hui cultivées ne représente même pas la dixième partie de la surface totale de terres cultivables.

***

Le mouvement de la population.—C'est à l'année 1665 qu'il faut remonter pour trouver le premier recensement de la population du Canada qui comptait, à cette époque 3,251 habitants.

En 1763	il en comptait	70,000
" 1871	"	3,485,000
" 1881	"	4,324,810
" 1891	"	4,833,239
" 1901	"	5,371,315
" 1911	"	7,207,521

Le Canada a commencé le vingtième siècle avec une population égale à celle qu'avaient les Etats-Unis au début du dix-neuvième siècle. Les calculs les plus circonspects permettent de prédire qu'avant le milieu de ce vingtième siècle, le Canada aura une population presqu'égale à celle qu'ont aujourd'hui les Etats-Unis.

***

L'Etat du Montana.—Ce n'est qu'en 1864 que ce territoire qui dépend de la république américaine fut organisé et ce n'est qu'en 1889 qu'il fut appelé à former partie de l'Union.

Les premiers colons s'y dirigèrent vers 1861. Ils étaient attirés par la découverte qui venait d'être faite de riches mines d'or.

L'Etat du Montana n'est pas encore très populeux ; il compte au plus 280,000 âmes.

Ce qui a fait surtout sa renommée, c'est son industrie minière.

L'une de ses villes, Butte, avec une population d'environ 50,000 âmes, est tenue pour l'un des plus grands centres miniers de l'univers. Elle produit annuellement près de cinq millions de tonnes de cuivre.

A 27 milles plus loin, une autre ville du même Etat, Anaconda, possède les plus grandes fonderies du monde. On y consomme chaque jour plus de dix milles tonnes de quartz. On rencontre dans cette dernière ville un petit groupement de canadiens-français qui ont réussi à se créer une situation aisée.

Parmi les autres villes de l'Etat, mentionnons encore Missoula, qui est le siège de l'université.

Outre les mines, l'élevage du bétail constitue la principale richesse de cet Etat. L'agriculture elle-même y prospère assez peu pour cette raison que le sol est trop sec.

La chaîne des Montagnes Rocheuses partage cet Etat en deux plateaux d'inégale élévation. Le plus élevé qui fait suite au versant occidental des Rocheuses sert de frontière naturelle entre le Montana et l'Idaho. C'est le voisinage des montagnes qui a fait donner à l'Etat dont nous nous occupons l'appellation de *Montana,* qui signifie montagneux, plein de montagnes.

***

Un compatriote décoré.—M. George Bellerive, avocat et l'un des directeurs de la Société de Géographie de Québec, a été créé récemment officier de la Légion d'Honneur. Cette haute distinction dont la France se montre généralement si avare envers les nôtres, est la juste récompense de services signalés rendus par le titulaire à toutes les bonnes causes françaises. Personne n'a encore oublié que c'est à l'intelligente initiative et au dévouement inlassable de notre collègue que nous devons ce superbe monument de Montcalm dont l'inauguration a donné lieu au mois d'octobre à de si brillantes fêtes.

M. Bellerive voudra bien accepter les félicitations de la Société de Géographie de Québec dont il est l'un des plus fermes soutiens.

***

Une rencontre de trois explorateurs.—Par une coincidence assez singulière, trois explorateurs de renom se sont trouvés en même temps dans la capitale du Canada, il y a

quelques jours : ce sont le Dr Frederic Cook, le rival du capitaine Peary, pour la découverte du Pôle Nord, M. Christian Leden, de Norvège, et le capitaine Bernier. M. Leden désire intéresser le gouvernement canadien dans une expédition à l'extrême nord du Canada qu'il entreprendra bientôt pour le compte du gouvernement norvégien.

"Ce voyage, dit-il, sera fait dans le but d'établir la preuve que les Esquimaux et les Indiens de l'extrême nord étaient originairement de la même race ; je me suis formé cette conviction après différentes découvertes que j'ai faites au cours de mes voyages précédents. J'ai aussi l'intention de rechercher de quel pays sont venus ces indiens".

M. Leden s'intéresse beaucoup au rapport reçu de V. S. Stefansson, l'explorateur norvégien, annonçant qu'il a découvert dans le nord une nouvelle race, inconnue jusqu'ici et tout à fait différente des Esquimaux. "Nous avons appris en Norvège, dit M. Leden, la découverte de M. Stefansson. Personnellement, je crois que cette tribu provient de l'alliance d'une centaine de membres de l'expédition Franklin avec les Esquimaux ; car ceux qui ont pris part à ce voyage ne sont jamais revenus. Il me semble difficile d'expliquer autrement l'existence de cette nouvelle tribu".

"J'ai rencontré Cook, dit-il, dans le Groenland Danois. Dans une première entrevue, il ne m'a pas dit qu'il avait découvert le pôle nord, mais il annonça qu'il s'était rendu bien près. Plus tard, lorsqu'on lui demanda s'il avait réellement atteint le pôle, il répondit affirmativement. Il paraissait se convaincre davantage de jour en jour, et je pense qu'il est encore convaincu aujourd'hui d'avoir découvert le pôle nord."

Quand au Dr Cook, il dit qu'il était venu à Ottawa pour rencontrer son ami, le capitaine Bernier, commandant de l'*Artic*. Lorsqu'on lui demanda s'il était vrai qu'il avait découvert le pôle nord, il fit remarquer que le pôle n'était pas un endroit qui pouvait être mesuré et défini avec certitude. "Ce qui est arrivé, dit-il, c'est que nous avons atteint un endroit où le soleil était la nuit comme le jour, à la même altitude. Ce qui prouverait que nous nous trouvions réellement au pôle nord, ou tout au moins à une dizaine de milles de cet endroit".

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Ouvrages reçus de la maison DESCLEÉ, De BROUWER & Cie BRUGES, BELGIQUE :

LA QUESTION JUIVE, par M. Henri Delassus.— On sait que cette question est toujours à l'ordre du jour. Jules Le maître disait récemment de ce peuple : "Paradoxe de l'histoire ! Leur patrie n'est plus, depuis bientôt deux mille ans : et il y a je ne sais quoi en eux qui leur interdit d'en adopter sincèrement une autre et de s'y fondre. De sorte, qu'ils deviennent inquiétants et gênants pour toutes les patries." Le livre de M. Delassus se termine sur un chapitre sur les récentes tentatives de l'Eglise catholique pour amener la conversion du peuple d'Israel.

LA BIBLE MEDITEE, d'après les Saints Pères, par Etienne Chargeboeuf des Missions Etrangères de Paris. C'est un ouvrage considérable en quatre volumes qui se vend 5 francs le volumes.

L'auteur a réuni en un même faisceau certaines pensées éparpillées ça et là dans les homélies des Pères de l'Eglise ou dans leurs ouvrages, tout comme l'astronome réunit en constellations les brillantes étoiles jetées pour ainsi dire sans ordre dans le bleu firmament.

L'auteur traite des livres prophétiques, historiques et didactiques de l'Ancien Testament ainsi que du nouveau Testament.

Quant à la forme extérieure et à la disposition de l'ouvrage l'auteur a surtout visé à le rendre clair, bien ordonné et comme parlant aux yeux.



Contrat de la Malle

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Ministre des Postes seront reçues à Ottawa jusqu'à midi le vendredi, 29 mars, 1912, pour le transport des Malles de Sa Majesté, sous les Conditions de Contrats projetés pour un terme de quatre années, six fois par semaine, aller et retour, entre ST-REMI DE TINGWICK ET WARWICK, à commencer le 1er mai prochain.

L'on pourra consulter des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du Contrat projeté et l'on pourra se procurer des formules de soumissions aux bureaux de poste de St-Rémi de Tingwick, Warwick et aux bureaux intermédiaires et au bureau de l'inspecteur des Postes à Québec.

G. C. ANDERSON,
Surintendant.

Ministère des Postes,
Division des Contrats de la Malle.
Ottawa, 15 février, 1912.

Contrat de la Malle

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Ministre des Postes seront reçues à Ottawa jusqu'à midi le vendredi, 29 mars, 1912, pour le transport des Malles de Sa Majesté, sous les Conditions d'un Contrat projeté pour un terme de quatre années 6 fois par semaine, aller et revenir, entre CAP ST-IGNACE STATION ET DUGUESCLIN, DUGUESCLIN ET STE-APPOLLINE DE PATON, ST-PAUL DU BUTON ET ST-PAUL EST à commencer au bon plaisir du Ministre des Postes.

L'on pourra consulter des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du Contrat projeté et l'on pourra se procurer des formules de soumission au bureau de poste de Cap St-Ignace Station, Duguesclin, Ste-Apolline de Paton, St-Paul du Buton, St-Paul Est et au bureau de l'inspecteur des Postes à Québec.

G. C. ANDERSON,
Surintendant.

Ministère des Postes,
Division des Contrats de la Malle.
Ottawa, le 15 février, 1912.

Contrat de la Malle

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Ministre des Postes seront reçues à Ottawa jusqu'à midi le vendredi, 22 mars, 1912, pour le transport des Malles de Sa Majesté, sous les Conditions d'un Contrat projeté pour un terme de quatre années tel que requis de fois par semaine, aller et revenir, entre LEVIS ET LE PONTON DE LA TRAVERSE à commencer au bon plaisir du Ministre des Postes.

L'on pourra consulter des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du Contrat projeté et l'on pourra se procurer des formules de soumission aux bureaux de poste de Lévis et au bureau de l'inspecteur des Postes à Québec.

G. C. ANDERSON,
Surintendant.

Ministère des Postes,
Division des Contrats de la Malle.
Ottawa, le 7 février, 1912.

Contrat de la Malle

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Ministre des Postes seront reçues à Ottawa jusqu'à midi le vendredi, 22 mars, 1912, pour le transport des Malles de Sa Majesté, sous les Conditions d'un Contrat projeté pour un terme de quatre années, six fois par semaine, aller et revenir, entre LOTBINIERE ET STE-CROIX à commencer au bon plaisir du Ministre des Postes.

L'on pourra consulter des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du Contrat projeté et l'on pourra se procurer des formules de soumission au bureaux de poste de Lotbinière, Ste-Croix et bureaux intermédiaires et au bureau de l'inspecteur des Postes à Québec.

G. C. ANDERSON,
Surintendant.

Ministère des Postes,
Division des Contrats de la Malle.
Ottawa, le 5 février, 1912.

Contrat de la Malle

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Ministre des Postes seront reçues à Ottawa jusqu'à midi le vendredi, 12 avril, 1912, pour le transport des Malles de Sa Majesté, sous les Conditions d'un Contrat projeté pour un terme de quatre années six fois par semaine, aller et revenir, entre ST-JOACHIM DE MONTMORENCY ET ST-TITE DES CAPS à commencer au bon plaisir du Ministre des Postes.

L'on pourra consulter des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du Contrat projeté et l'on pourra se procurer des formules de soumission aux bureau de poste de St-Joachim de Montmorency, St-Tite des Caps, La Miche et au bureau de l'inspecteur des Postes à Québec.

G. C. ANDERSON,
Surintendant.

Ministère des Postes,
Division des Contrats de la Malle.
Ottawa, le 26 février, 1912.

Contrat de la Malle

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Ministre des Postes seront reçues à Ottawa jusqu'à midi le vendredi, 12 avril 1912, pour le transport des Malles de Sa Majesté, sous les Conditions d'un Contrat projeté pour un terme de quatre années, 6 fois par semaine. aller et revenir entre Culdaff et St-Joseph de Beauce à commencer au bon plaisir du ministre des Postes.

L'on pourra consulter des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du Contrat projeté et l'on pourra se procurer des formules de soumission aux bureaux de poste de Culdaff, St-Joseph de Beauce et aux bureaux intermédiaires et au bureau de l'inspecteur des Postes à Québec.

G. C. ANDERSON,
Surintendant.

Ministère des Postes,
Division des Contrats de la Malle.
Ottawa, 23 février 1912.

Contrat de la Malle

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Ministre des Postes seront reçues à Ottawa jusqu'à midi le vendredi, 12 avril, 1912 pour le transport des Malles de Sa Majesté, sous les Conditions d'un Contrat projeté pour un terme de quatre années, six fois par semaine, aller et revenir, entre BAIE ST-PAUL ET ST-TITE DES CAPS à commencer au bon plaisir du Ministre des Postes.

L'on pourra consulter des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du Contrat projeté et l'on pourra se procurer des formules de soumissions aux bureaux de poste de Baie St-Paul, St-Tite des Caps et bureaux intermédiaires et au bureau de l'inspecteur des Postes à Québec.

G. C. ANDERSON,
Surintendant.

Ministère des Postes,
Division des Contrats de la Malle.
Ottawa, le 26 février, 1912.

PROVINCE DE QUEBEC

Affermage de forces hydrauliques

Avis est par les présentes donné que les forces hydrauliques mentionnées ci-dessous seront mises aux enchères dans la salle de ventes, département des Terres et Forêts, en cette ville, le 12 mai 1912, à 10 1-2 heures de l'avant-midi.

L'affermage sera pour 75 ans.

La redevance annuelle comprendra deux facteurs :

1. Une redevance par unité sur un minimum fixé de chevaux-vapeur développés.

2. Un loyer annuel constituant la mise à prix, sur lequel exclusivement portera l'enchère.

Pour plus amples renseignements concernant la description de ces forces hydrauliques, les clauses et conditions des baux, etc., s'adresser au Département des Terres et Forêts, Service hydraulique.

Suit la liste des Chutes ou Rapides :

NOMS :	LOCALITE
Lac aux Ecorces,	Rivière Kiamika, Co. Ottawa.
Grande Chute à l'Ours,	Rivière Ashuapmouchouan, Co. Lac Saint-Jean.
Rivière Assemetquagan,	Près Riv. Matapédia, Co. Bonaventure.
Chute des Galets,	Riv. Shipshaw, Co. Chicoutimi.
Rapide Rickaby,	Riv. Batiscan, Co. Champlain.
Rivière Batiscan,	Près Riv. Jeannotte, Co. Champlain.
Chute des Iroquois,	Riv. Vermillon, Co. Champlain.
Chute de l'Orignal,	Riv. du Lièvre, Co. Ottawa.
Rivière des Eaux Mortes,	Canton Hackett, Co. Champlain.
Lac Kiamika,	Co. Ottawa.
Rapides Pont Ellis,	Riv. Ashuapmouchouan, Co. Lac St-Jean.
Chute de la Martine,	Riv. Métabetchouan, Co. Lac St-Jean.
Grande Rivière Bostonnais,	Près de La Tuque, Co. St-Maurice.
Rivière Batiscan,	Village Notre-Dame-des-Anges, comté de Portneuf.
Rivière aux Outardes,	Comté Saguenay.

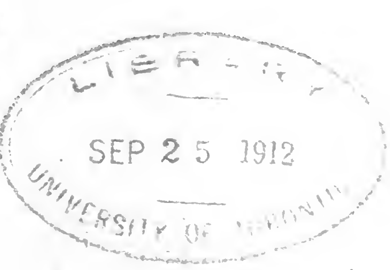
Département des Terres et Forêts,
novembre 1911.

JULES ALLARD,
Ministre.

Vol. 6—No 3 MAI et JUIN 1912

Bulletin de la Société de Géographie de Québec





QUEBEC

1912

SOMMAIRE

Les ports de mer du Canada	M. D.
Une nomenclature géographique	Eug. Rouillard
L'Annexion de l'Ungava	"
Première connaissance des grands lacs	B. Sulte
Les fruits du Canada	C. de C.
Du Potlatch en Colombie Britannique	C. M. Barbeau
Le grand Transcontinental	B. C.
Où le jour change-t-il	N. L.
La rivière Manouan	. . .
Henry O'Sullivan	N. L.
Chronique géographique	. . .

BUREAU POUR L'ANNÉE 1911

Président	L'honorable Sir A. B. Routhier
Vice-présidents	L'hon sénateur Landry M. J. G. Scott. M. Cyr. Duquet.
Sec-corr	M. N. LeVasseur.
Assistant	M. F. X. Fafard.
Sec-archiviste et trésorier	M. Eugène Rouillard
Bibliothécaire	H. Magnan.

Conseil de Direction : — M. F.-X. Berlinguet, l'hon. P. B. de la Bruère M. le Sénateur Aug. Choquette M. J.-N. Gastonguay, M. Philéas Gagnon, M. Geo. Bellerive, M. E. F. Wurtele, M. J. E. Girard, M. L. A. Cannon, M. l'abbé Ad. Garneau, M, l'abbé Iv. Caron.

La contribution est, comme à l'ordinaire, de $2.00 pour les membres actifs et de $1.00 pour les membres honoraire.

Ceux qui, n'étant pas membres de la Société, désireraient néanmoins prendre connaissance de notre Bulletin, peuvent obtenir un numéro spécimen en s'adressant au Trésorier.

Les nouveaux membres qui paient immédiatement leur cotisation ont droit à l'envoi du numéro de luxe publié par la Société durant les fêtes du IIIe centenaire.

L'envoi du *Bulletin* aux Sociétés correspondantes tient lieu d'accusé réception.

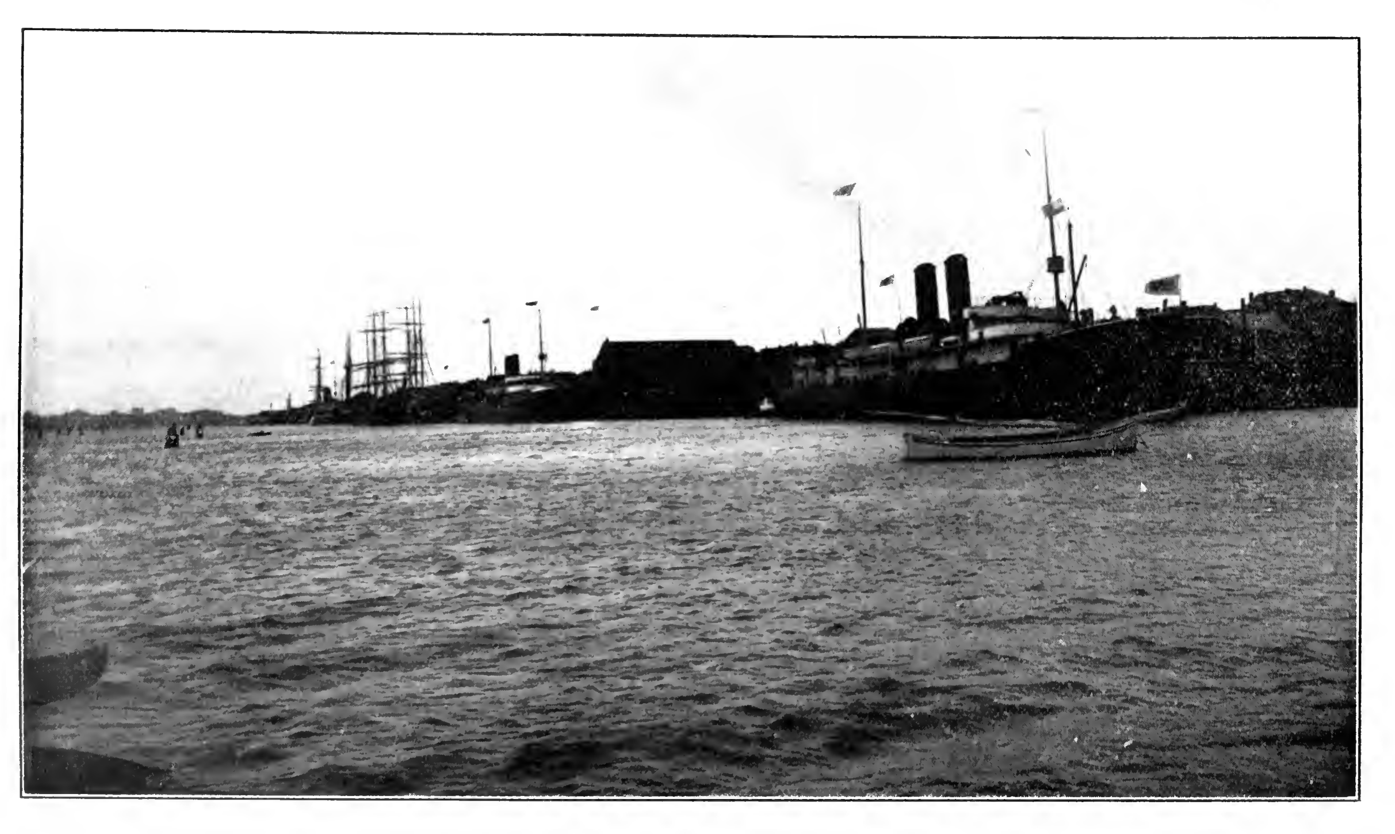
Vol. 6—No 3 MAI et JUIN 1912

Bulletin de la Société de Géographie de Québec



QUEBEC

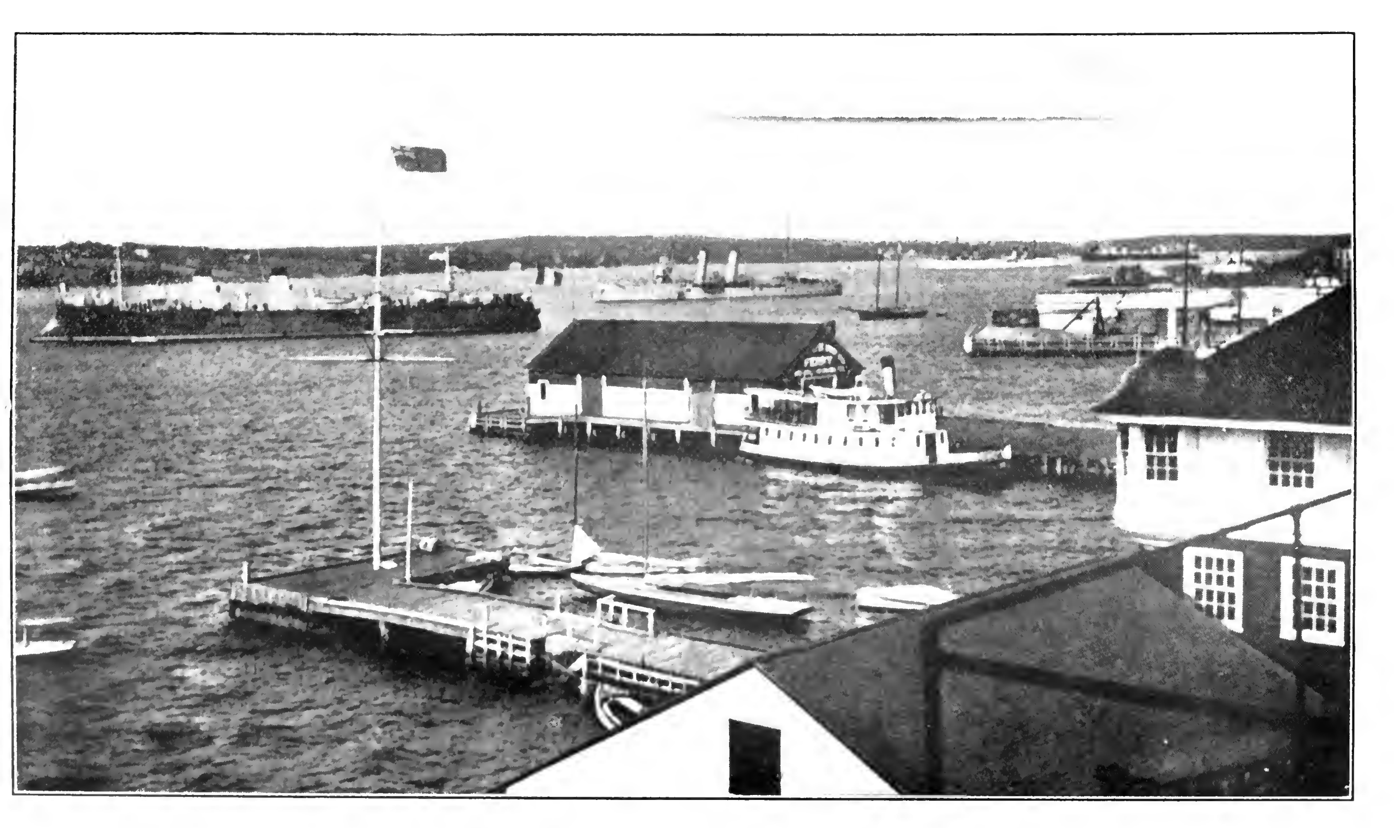
1912



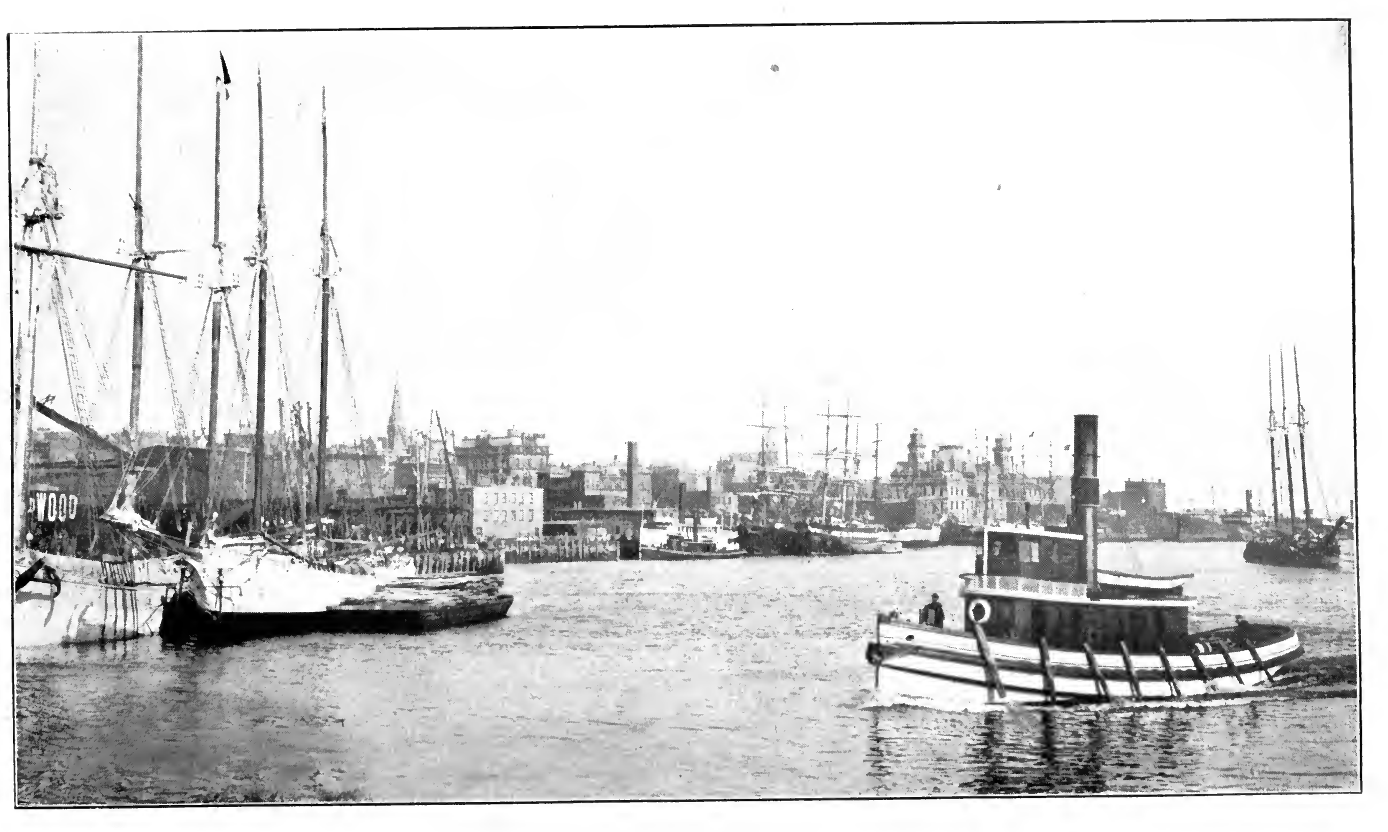
Port de Yarmouth, N. E.



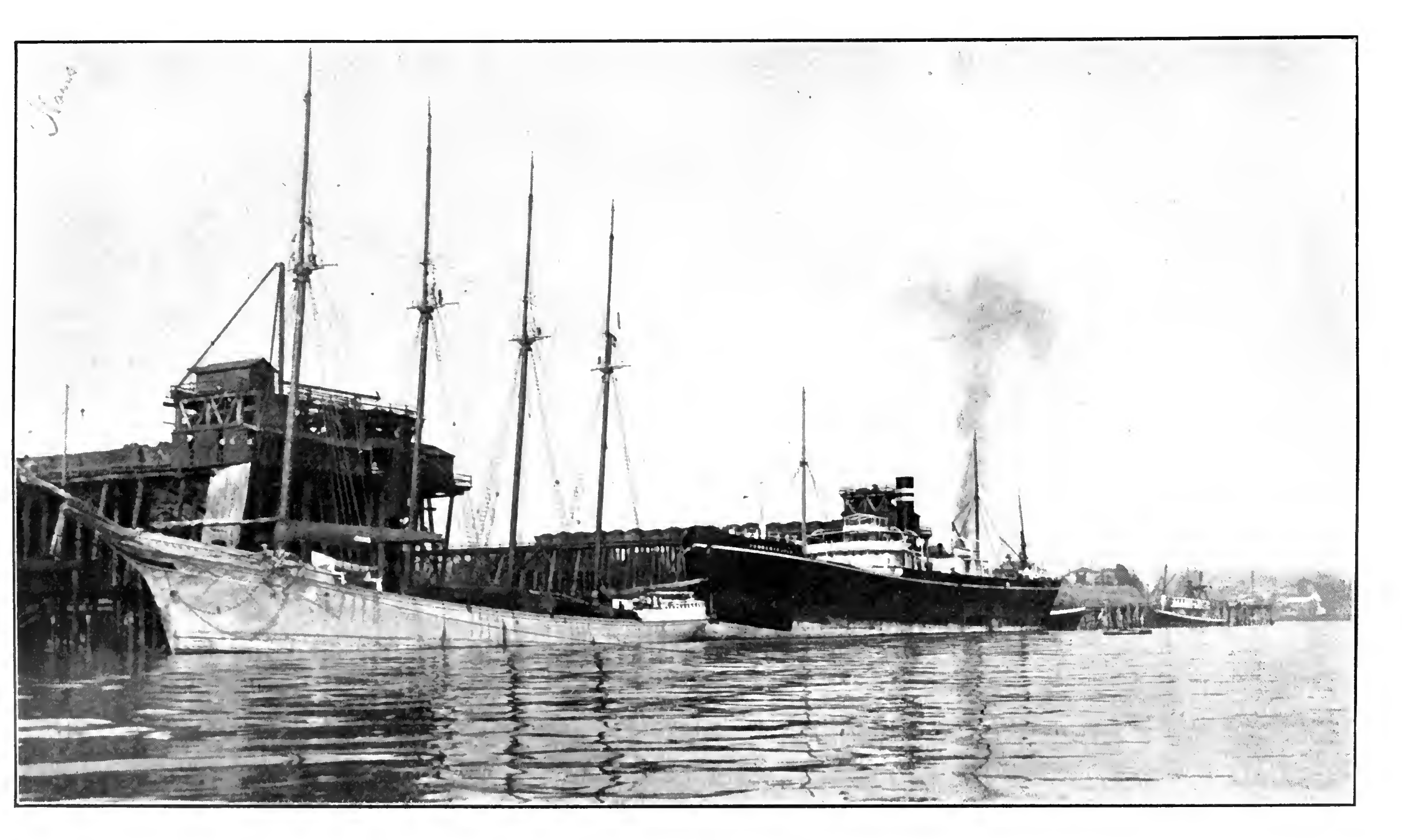
Port de North Sydney, C. B.



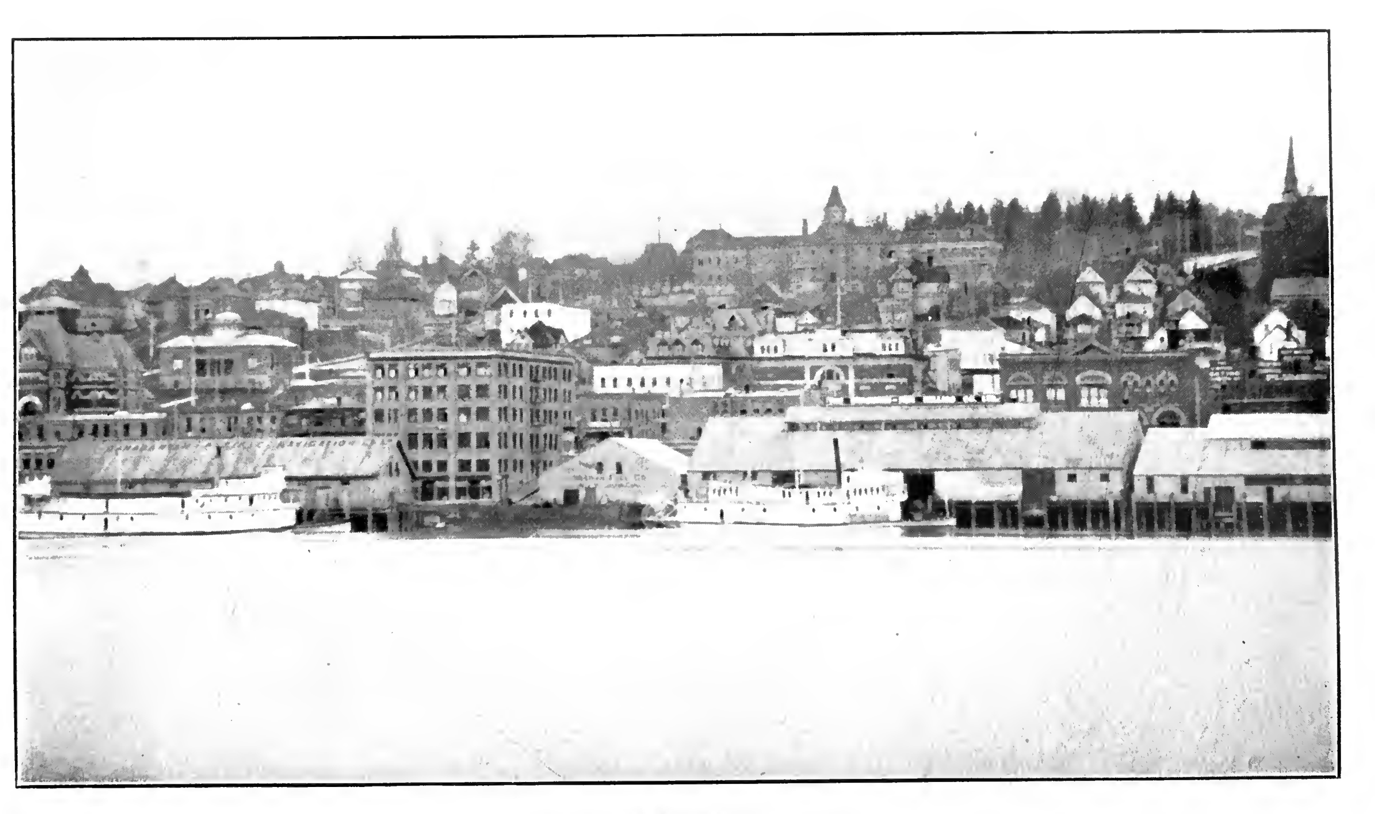
Port de Sydney, C. B.



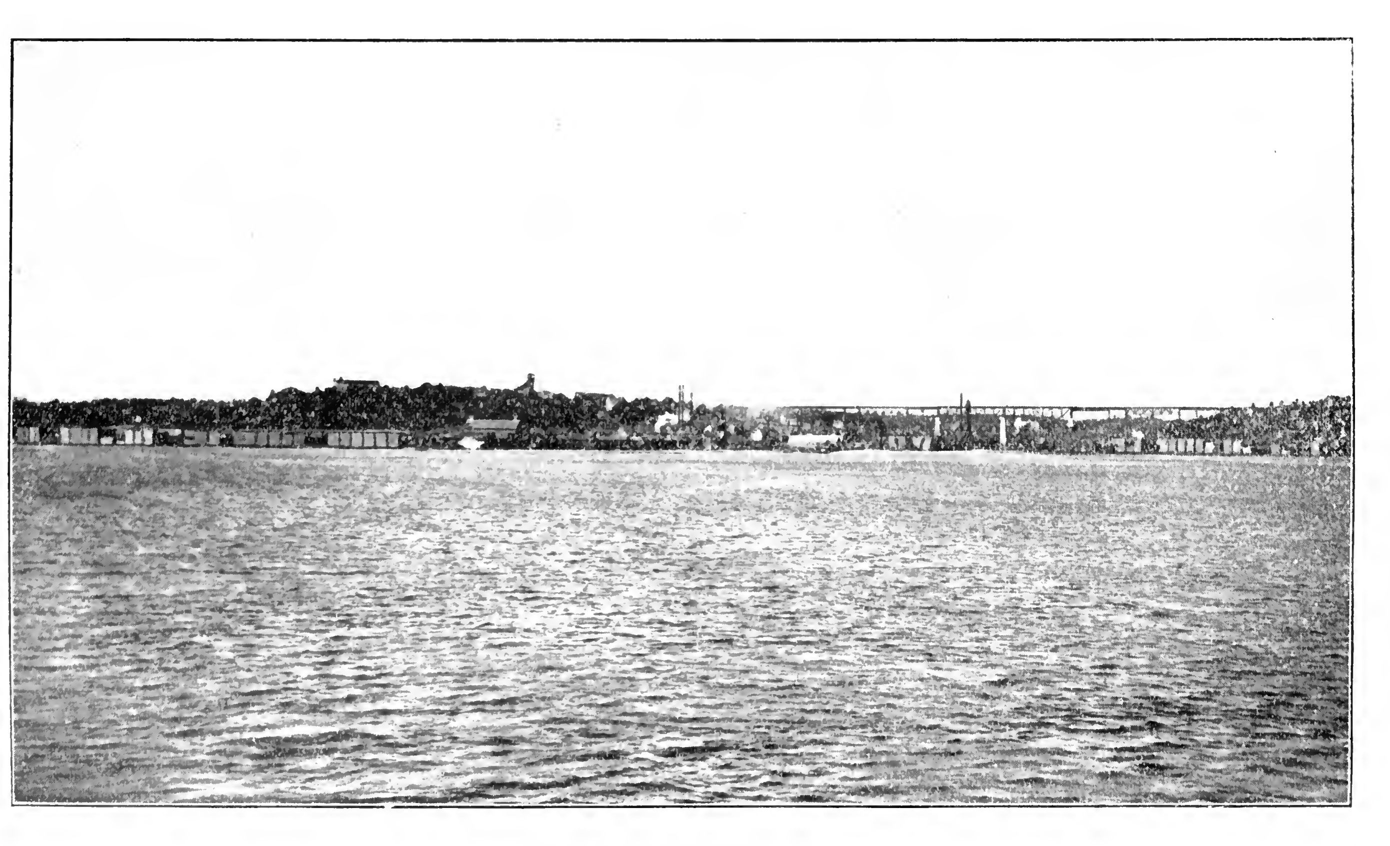
Port de St-Jean, N. B.



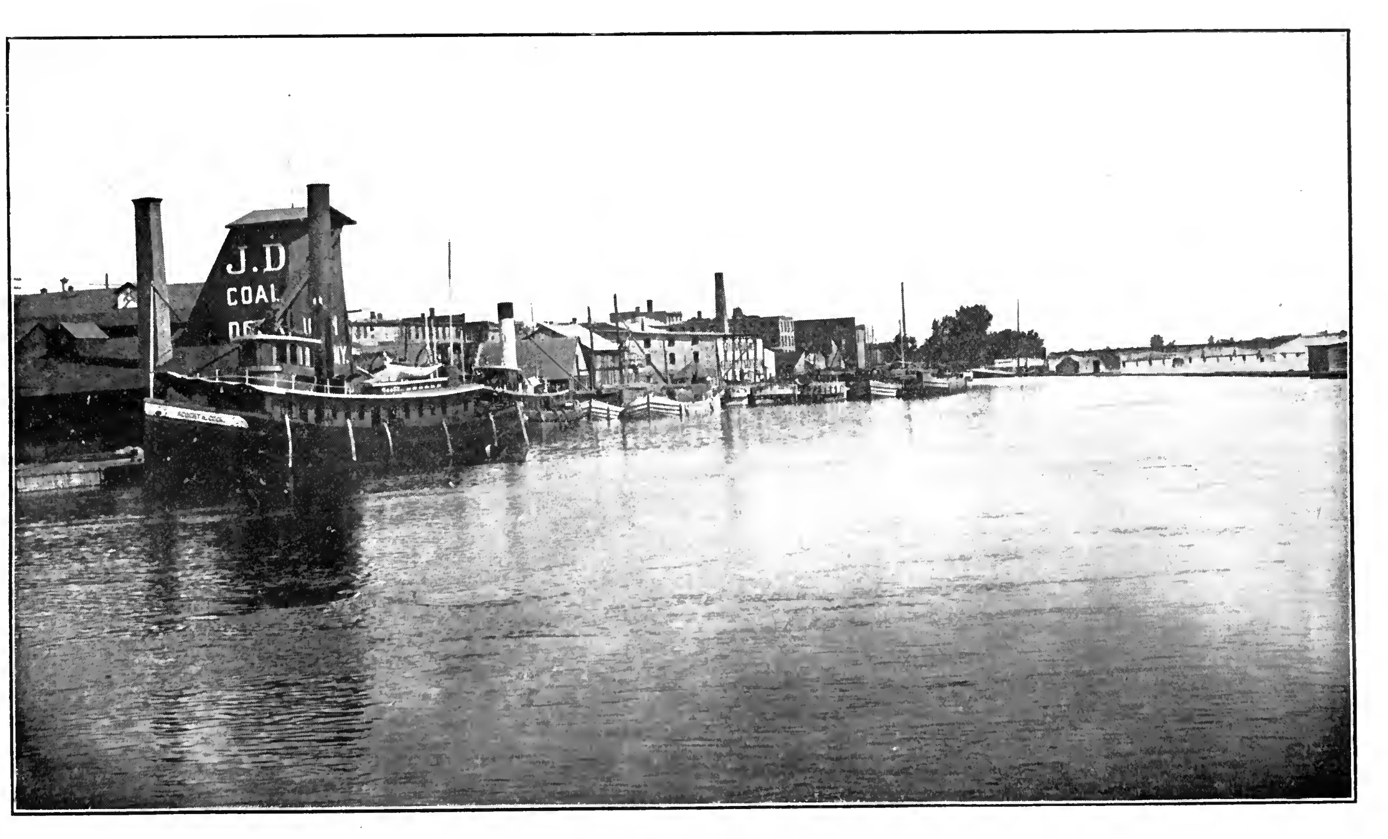
Port de Nanaimo, C. A.



Port de New Westminster, C. A.



Port de Parry Sound, Ont.



Port de St-Jean, P. Q.



Les ports de mer du Canada

LE PORT D'HALIFAX.

Ce port de la Nouvelle-Ecosse est tenu pour l'un des plus beaux et des plus sûrs du monde. Il est libre de glaces toute l'année, et communique directement avec toutes les parties de l'univers.

Halifax est en outre le terminus du chemin de fer Intercolonial, et se trouve en relations, par voies ferrées, avec d'autres ports de l'est, de l'ouest et du sud de la Nouvelle-Ecosse.

L'entrée du port d'Halifax est située entre l'île Devil et la pointe Chibouceto. Elle a une largeur de 5 1-3 milles et une longueur de plus de treize milles.

La citadelle d'Halifax est à 270 pieds au dessus des hautes mers ; aussi son mât de signaux, très visible, est-il aperçu facilement par les navires qui se trouvent au large de l'entrée de ce port.

L'aménagement des quais est considérable. On n'en compte pas moins de dix-sept, d'une superficie totale de 125,-559 pieds carrés, pourvus de hangars destinés aux caboteurs et aux cargoboats ; et 22, d'une superficie totale de 330,335 pieds carrés avec des hangars d'une superficie de 104,981 pieds carrés et une profondeur d'eau de 29 à 46 pieds, qui sont réservés aux steamers de 1,600 tonneaux et plus. Les navires qui s'amarrent à ces quais peuvent prendre leur car-

gaison dans les hangars mêmes ou l'y débarquer. Il existe un entrepôt frigorifique d'une capacité de 1,000 tonnes.

Une forme de radoub qui appartient à la compagnie "Halifax Graving Dock", a 600 pieds de long et un front de 825 pieds. La largeur de son entrée est 87 3-4 pieds, et la profondeur d'eau de 30 pieds, à marée haute, à son seuil. Cette forme est amplement pourvue de l'outillage moderne qui permet d'y exécuter d'importants radoubs sur les vapeurs. A proximité se trouvent trois quais ou appontements, avec hangars d'une superficie de 21,552 pieds carrés. La profondeur d'eau à ces quais est de 36 à 51 pieds à mer basse.

PORT DE PICTOU, N. E.

Ce port est excellent et d'accès facile ; étant donnée la nature de son entrée les navires calant 22 pieds peuvent y pénétrer directement à marée basse et ceux calant 28 pieds, à marée haute. A l'intérieur de la barre les bâtiments peuvent ancrer par un fond de 5 à 7 brasses. En face de la ville s'épanouissent en trois bras distincts les estuaires des rivières de l'Est, du Milieu et de l'Ouest. Ce port expédie de grandes quantités de charbon, extrait des mines du voisinage; de nombreux vapeurs viennent y remplir leurs soutes. Pictou possède plusieurs grandes jetées. Nous citerons : celles du chemin de fer, dont l'une a 500 pieds de long, et où des navires calant jusqu'à 26 pieds viennent prendre des cargaisons de bois de charpente. Sur cette jetée on a érigé de grands hangars à marchandises, destinés au fret que transporte le chemin de fer Intercolonial, et que des vapeurs affectés à un service d'hiver transportent en grandes quantités dans les ports de l'île du Prince Edouard; une deuxième jetée du chemin de fer, qui, ainsi que la précédente, est pourvue de voies ferrées, a 150 pieds de long et une profondeur d'eau de 26 pieds. Deux compagnies, la "Acadia Coal Company" et la "Intercolonial Coal Company", possèdent chacune une jetée où, à l'aide de tips, l'on charge des navires pouvant caler jusqu'à 28 pieds. Plusieurs petits quais sont à la disposition des bâtiments de 14 pieds de calaison.

PORT DE SYDNEY, C. B.

Ce port est formé par un enfoncement de la côte, qui s'étend dans le sud-ouest sur une distance de cinq milles, à partir de l'entrée, et dont la largeur est uniformément jusque-là de 1 4-10 milles environ. Ce bras se divise ensuite en deux autres bras dits: bras de l'Ouest, qui s'étend dans l'O. S. O. sur une longueur de 3 3-4 milles, jusqu'à Ball-Creek, avec une largeur uniforme de trois-quarts de mille; et le bras Sud, qui s'étend dans le sud et le sud-ouest, sur une distance de cinq milles, avec une largeur variable décroissant de un mille environ à 1 1-2 encablure. Ce port est de tous côtés bien entouré par les terres, aucun obstacle ne nuit à son accès et sa profondeur d'eau varie de 6 à 10 brasses. Sa surface mouillée, où l'on peut disposer d'une profondeur d'eau de 5 à 7 brasses, est à peu près de 2 8-10 milles carrés. A certains points, situés en face de la ville, et à quelques pieds à peine du rivage, l'eau a plus de 8 brasses de profondeur.

Dans ce port la "Dominion Coal Company" possède deux jetées dites jetées de l'Intercolonial Nos 1 et 2. La jetée No 1 a 1,120 pieds de long par 40 de large. Elle possède deux voies ferrées élevées pour les wagons pleins, et deux voies de retour destinées aux wagons vides qui se rendent au chantier de charbon inférieur.

La Compagnie *Dominion Steel* possède aussi plusieurs jetées dans ce port. Cette compagnie est outillée de façon à pouvoir décharger un navire de 7,000 tonneaux en dix ou onze heures, et de dix à onze mille tonnes par jour.

PORT DE SAINT-JEAN, N. B.

Ce port est situé au fond du retrait que la baie de Fundy forme sur sa côte nord, à l'endroit où se jette la rivière Saint-Jean. Il est sûr, commode et accessible en tout temps. Les marées y atteignent 20 pieds aux mortes-eaux habituelles et 28 pieds aux grandes eaux. C'est le mouvement très accentué de la marée qui, tous les hivers, libère ce port des glaces qui s'y forment; aussi, plusieurs compagnies de navigation ont-

elles fait de Saint-Jean leur port terminus pendant l'hiver. C'est l'île Partridge, située à deux milles et demi de l'extrémité intérieure du port, qui protège celui-ci contre les vents du sud. Deux chenaux permettent de pénétrer dans le port de Saint-Jean, ils passent de chaque côté de l'île Partridge, et portent les noms de chenal de l'Est, et de chenal de l'Ouest. Le chenal de l'Est a 800 pieds de large et sa profondeur varie de 22 à 30 pieds aux basses mers de vives eaux. Il sert surtout pour les navires de plus de 9 pieds de calaison ; on est en train de l'approfondir, sous peu les plus gros vapeurs pourront le suivre, quelle que soit la phase de la marée.

Saint-Jean possède trente-huit quais, dont la longueur varie de 200 à 1,540 pieds ; quinze grands hangars ; plusieurs hangars et fosses à charbon ; et environ dix huit voies ferrées de service, appartenant à la compagnie du chemin de fer Pacifique-Canadien, au chemin de fer Intercolonial et au chemin de fer New-Brunswick-Southern. Ces voies ferrées passent le long des hangars. A dix-neuf des quais de ce port la profondeur d'eau varie de 18 à 31 pieds à la basse mer ; aux dix-neuf autres elle est de 20 pieds à la haute mer.

Saint-Jean communique par eau et par chemin de fer avec un certain nombre de ports du Canada et de l'étranger, et par télégraphe avec la plupart des villes importantes des provinces maritimes, des provinces de Québec et d'Ontario et des Etats-Unis. On s'en sert comme port d'hiver pour expédier du bois de construction, du grain, du bétail, et des produits agricoles à destination des ports européens, et aussi pour le débarquement des passagers et des malles-poste.

PORT DE VANCOUVER, C. A.

Il est situé dans les eaux de Burrard Inlet, qui est limité dans le sud par la pointe Grey et dans le nord par la pointe Atkinson. Burrard Inlet est d'accès facile pour les vapeurs et voiliers de toutes dimensions. Il offre presque partout un bon mouillage. Le mouillage extérieur du port de Vancouver porte le nom de baie des Anglais, et celui à l'intérieur de la première passe le nom de Port-Moody.

Le port de Vancouver possède plusieurs quais, le long du rivage, en face de la ville; nous citerons: le quai principal du chemin de fer Pacifique-Canadien, qui permet l'accostage sur une longueur de 2,800 pieds et qui a 270,000 pieds carrés de superficie. Sur une longueur de 1,160 pieds, la profondeur d'eau est à ce quai de 27 pieds à la basse mer et de 43 pieds à la pleine mer, et sur le reste de la longueur, soit sur 1,640 pieds, de 23 pieds à marée basse et de 39 pieds à la pleine mer. La même compagnie possède aussi à Vancouver: cinq hangars à marchandises, d'une superficie d'emmagasinage de 136,510 pieds carrés; et un slip de transbordement qui, actuellement, peut recevoir deux chalands par jour, chacun d'une capacité de douze wagons.

La compagnie "Vancouver Ice and Cold Storage" possède à Vancouver deux entrepôts frigorifiques publics: l'un pour le beurre, le fromage et les oeufs, l'autre pour la congélation et l'emmagasinage du poisson. Ces bâtiments se trouvent au bord de l'eau et disposent d'une voie ferrée de service. Leur capacité actuelle est de 350,000 pieds cubes. Ils peuvent produire 50 tonnes de glace par jour.

La "MacDonald-Marpole Company, Limited", possède deux fosses à charbon d'une capacité de 600 tonnes, et deux hangars à charbon de 2,000 tonnes de capacité.

La "Union SS. Company" loue de la compagnie du chemin de fer Pacifique-Canadien un quai de 59,500 pieds carrés de superficie, et d'une profondeur d'eau de 12 1-2 à 36 pieds à la basse mer. Ce quai est pourvu de quatre hangars d'une superficie d'emmagasinage de 24,450 pieds et d'une voie ferrée de service qui atteint l'un de ces hangars.

MM. Brown et Howey disposent d'un grand entrepôt à fourrages divers, foin et grain. L'extrémité du quai, vers le large, est employée par la "New England Fish Company" qui arme quatre vapeurs destinés à la pêche du flétan.

Vancouver est le terminus ouest du chemin de fer Transcontinental.

PORT DE NEW-WESTMINSTER, C. A.

Ce port est situé sur la rivière Fraser, à environ 15 milles de son embouchure, à partir de laquelle elle est navigable pour de gros navires sur un parcours de près de 30 milles. New-Westminster a quarante-quatre quais dont la superficie totale est d'environ 185,000 pieds carrés et qui, presque tous, possèdent des hangars et des entrepôts à marchandises ou pour des fins d'emmagasinage. Neuf de ces quais sont publics et munis de hangars et de voies ferrées utilisés par les bâtiments qui y accostent.

PORT DE FORT-WILLIAM, Ontario.

Situé sur la côte ouest de la baie du Tonnerre, rive nord du lac Supérieur. Cette baie du Tonnerre est formée par une superbe nappe d'eau d'une profondeur de 3 1-2 brasses à l'embouchure de la rivière Kaministiquia, où se trouve le port de Fort-William, et de 40 brasses à sa partie extérieure. La rivière Kaministiquia se jette par trois bras distincts ou chenaux dans la baie du Tonnerre, savoir : le chenal de Fort-William, le chenal Keller et le chenal de la Mission. La Kaministiquia a été rendue navigable sur un parcours de cinq milles, ce qui fait que l'on peut amener des navires chargés de charbon jusqu'aux entrepôts du chemin de fer Canadian-Northern, et les y décharger à l'aide d'un outillage spécial que cette compagnie possède dans ce but à cet endroit. A Fort-William on a dragué des bassins qui reçoivent les gros vapeurs marchands qui se rendent dans ce port chargés de marchandises diverses, et en repartent chargés de grain. Fort-William est un grand port de trafic, où l'on apporte des marchandises, des machines et des produits divers qui, de là, sont expédiés par voies ferrées dans le Nord-Ouest ou en Colombie-Anglaise. Ce port est plus avantageux que la plupart des ports des lacs, parce que les navires qui s'y rendent avec une cargaison quelconque sont toujours sûrs de pouvoir en repartir avec une cargaison de grain. Les quais sont en majeure

partie situés le long du chenal ou bras de Fort-William, formé nous l'avons dit, par la rivière Kaministiquia.

PORT D'HAMILTON, Ontario.

Il s'étend pratiquement, sur toute la baie de Burlington, située à l'extrémité Ouest du lac Ontario. Il a approximativement six milles de long par un mille de large, est entouré par les terres, et offre un bon mouillage, par 50 pieds d'eau sur fond de vase. La grève de Burlington, qui est une étroite langue de sable de 250 à 1,000 pieds de large sépare la baie du lac. C'est à travers cette grève que l'on a pratiqué l'entrée de ce port, entrée sur chaque côté de laquelle on a construit une jetée, l'une dite jetée Nord, de 2,305 pieds de long ,l'autre, jetée Sud, de 2,721 pieds de long. La distance entre ces deux jetées varie de 174 pieds à leur partie antérieure, à 103 à leur partie postérieure. Hamilton possède plusieurs quais, à partir de la partie Ouest de son port.

PORT D'OWEN-SOUND, Ontario.

Située au fond de la baie d'Owen-Sound. Cette baie qui a huit milles de large à son entrée, se rétrécit graduellement jusqu'à la ville dont elle porte le nom, et qui est située à 12 milles de la dite entrée. Les navires s'y trouvent à l'abri et peuvent approcher du rivage, sans danger, jusqu'à un quart de mille de la grève, excepté, cependant, aux pointes Vails et Squaw, sur le côté Est de cette baie. Le mouillage est bon par une profondeur d'eau de 6 à 7 brasses, sur certains points, avec fond de vase.

Owen-Sound possède deux élévateurs à grain, l'un d'une capacité de 250,000 boisseaux, l'autre de 800,000 boisseaux. Le grain que l'on expédie par eau de Fort-William et de Port-Arthur à Owen-Sound, est transbordé dans ce dernier port dans des wagons de chemin de fer. Par eau, Owen-Sound communique tous les jours avec plusieurs ports de la baie Georgienne, du lac Huron, du Chenal-Nord et du lac Supé-

rieur, et, par voies ferrées, avec toutes les parties du Canada. On peut s'y procurer facilement, et à des prix raisonnables, toutes sortes de vivres et d'approvisionnements.

PORT ARTHUR, Ontario.

Situé dans la baie du Tonnerre, sur la rive nord du lac Supérieur.

Port-Arthur est un important centre de chemins de fer, où ils possèdent des ateliers, et qui le mettent directement en communication avec les parties du pays qui se trouvent à l'Est et à l'Ouest, cependant qu'il communique aussi avec les ports du lac Supérieur, du lac Huron, de la baie Georgienne et autres, et que des navires à voiles et des vapeurs transportent son grain et ses marchandises jusqu'à Montréal. On y peut trouver facilement des approvisionnements de toutes sortes.

PORT DE TORONTO, Ontario.

Situé sur la rive Nord du lac Ontario, à environ 35 milles de son extrémité ouest. Ce port, qui est situé au sud de la ville a deux milles de long dans la direction Est-Ouest, et un mille et quart dans la direction Nord-Sud. C'est dire que sa superficie est approximativement de deux milles et demi carrés. Y attenant, mais séparé de lui par une forte digue, se trouve la baie Ashbridge d'un mille carré et quart de superficie environ. Le port de Toronto est fort bien fermé, un dépôt de sable, qui porte le nom d'île, s'étendant tout le long de la limite Sud de la baie de Toronto. On y accède par deux entrées, celle de l'Ouest, dite entrée du chenal du quai de la Reine, et celle de l'Est, que l'on a draguée et flanquée de jetées, distantes l'une de l'autre de 1,000 pieds à l'extrémité antérieure de ce chenal, qui est le plus important des deux. Le chenal Ouest qui a 400 pieds de large, entre deux jetées en béton, est actuellement dragué à une profondeur de 16 à 18 pieds. Le port de Toronto est excellent comme port de refuge, car, par l'un ou l'autre des chenaux susmentionnés, on peut y

entrer par des vents tempêtueux, de quelque direction qu'ils soufflent. La profondeur d'eau est d'environ 20 pieds et de 14 pieds au front d'accostage des quais. Le mouillage y est bon dans certaines parties de la baie.

C'est à Toronto que la "Canadian Fog Signal Company" construit les diaphones,—appareils pour signaux sonores aériens,—que le gouvernement emploie avec succès à de nombreuses stations de signaux de brume. Aussi, plusieurs pays étrangers font-ils maintenant des essais avec ces appareils qui sont manufacturés aux ateliers de la susdite compagnie, à Toronto.

Comme cette ville est la plus importante de l'Ontario, on y peut acheter, facilement et à bon marché, toutes sortes d'approvisionnements et de matériaux nécessaires. Par des lignes de navigation à vapeur elle communique journellement avec les ports situés sur les bords du lac, et avec ceux de l'Est et de l'Ouest par des navires de moins de 14 pieds de calaison, pouvant suivre les canaux. Toronto a des rapports directs quotidiens avec de nombreuses villes et de non moins nombreux villages de l'Ontario, grâce aux voies ferrées transcontinentales qui atteignent l'Est et l'Ouest du pays, et les Etats-Unis.

M. D.





Une nomenclature géographique

Les nouveaux noms géographiques de l'Abitibi et du comté de Pontiac.

L'ouverture prochaine d'une campagne de colonisation dans le comté de Pontiac et dans le district d'Abitibi a été l'occasion pour deux des ministères de la province de Québec, celui des Terres et Forêts et celui de la Colonisation, de remanier quelque peu les cartes de ces immenses territoires et de donner de nouvelles dénominations à une multitude de cours d'eau qui en étaient dépourvus. On s'est trouvé à toucher du même coup à certaines appellations sauvages qui pullulent dans ces régions lointaines et qui ont été mises sans pitié au rancart tant à cause de leur orthographe douteuse que pour leur tournure absolument bizarre.

Ce travail d'épuration s'imposait depuis de nombreuses années et il est permis d'entretenir l'espoir qu'il sera poursuivi à mesure que de nouvelles explorations seront effectuées.

Les explorateurs—il faut bien le reconnaître—ne se sont pas toujours suffisamment rendus compte dans le passé de l'importance d'une nomenclature géographique raisonnée et c'est ce qui explique pourquoi l'on rencontre sur la plupart de nos cartes tant de lacs et rivières affublés d'une appellation banale et parfois même baroque.

L'usage et le temps n'ayant pas encore consacré ces déno-

minations jetées au hasard sur le papier, un bureau de contrôle ou, si l'on aime mieux, une commission d'experts, pourra toujours élaguer les appellations qui pêchent par défaut de précision ou de clarté ou celles-là même qui n'ont vu le jour qu'à la faveur d'un caprice momentané.

Dans la révision qui vient d'être inaugurée des noms géographiques de l'Abitibi et du comté de Pontiac, l'on a eu l'heureuse idée—lorsque le personnel du ministère s'est trouvé en face d'une myriade de lacs et de rivières, grands et petits, à peine soupçonnés jusque-là—de leur accoler les noms de nos premiers explorateurs ainsi que ceux des missionnaires qui ont porté leurs pas de ce côté. C'était toute justice. Ceux qui ont été les premiers à la peine doivent être aussi les premiers à l'honneur.

On a fait aussi dans cette nomenclature une large part à ceux de nos compatriotes qui ont rendu quelques services au pays ou qui se sont distingués d'une façon ou d'une autre, dans les arts, les sciences et les lettres. Tous n'y figurent pas encore sans doute—car le nombre en est assez grand—mais on devine aisément qu'à mesure que la nomenclature sera poussée plus avant, il y aura presque place pour tous.

Nous ne pouvons qu'applaudir à cette réforme opérée dans la nomenclature géographique de notre province. Pour peu qu'elle soit faite avec tact et discernement, elle constituera certainement une belle leçon d'histoire pour les jeunes générations trop souvent oublieuses de ceux qui les ont précédés dans la carrière.

Voici maintenant le tableau des nouvelles dénominations géographiques de l'Abitibi et du comté de Pontiac, tel que préparé jusqu'à ce jour:

Mance (Lac), dans le canton La Sarre. Ainsi dénommé en l'honneur de mademoiselle Mance, fondatrice de l'Hôtel-Dieu de Montréal.

De Courval (Lac).—Du nom de l'arpenteur de Courval qui a fait des opérations d'arpentage dans l'Abitibi.

Piton (Lac), dans le canton Royal-Roussillon. Du nom de l'arpenteur Piton, chargé de faire certains arpentages dans l'Abitibi.

Bellefeuille (rivière).—Dans le canton Languedoc. Nom donné en l'honneur du révérend M. de Bellefeuille, Sulpicien, et premier missionnaire chargé en 1837 de faire la mission au lac Abitibi. Ce nom remplace celui de *Kakameonan* qui figurait sur certaines cartes.

Fafard (Lac).—Dans le canton Languedoc. Du nom de l'arpenteur-géomètre, F. X. Fafard, qui a fait des arpentages dans cette région.

Robertson (Lacs).—Dans le canton Privat. M. Robertson qui a donné son nom à deux lacs, voisins l'un de l'autre, était l'ingénieur en chef du Transcontinental dans ce district. C'est une ancienne dénomination.

Genest (Lac).—Dans le canton Privat. Dénommé en l'honneur de M. A. T. Genst, arpenteur-géomètre et Ingénieur civil, d'Ottawa.

Bourgeois (Lac).—Au lieu de *Molesworth*, dans le canton Trécesson. Ainsi dénommé en l'honneur de mademoiselle Bourgeois, fondatrice des Soeurs de la Congrégation de Montréal.

Youville (Lac).—Au lieu de lac Copeland, dans le canton Trécesson. On a voulu ici consacrer le souvenir de Madame Youville, la fondatrice des Soeurs de la Charité, de Montréal.

Gauvin (Lac).—Situé dans le canton Dalquier. M. C. E. Gauvin, Ingénieur civil, a exercé durant de longues années les fonctions de Directeur des arpentages au ministère des Terres.

Laflamme (rivière).—Dans le canton Barraute. Ainsi dénommé en souvenir de Mgr J. C. K. Laflamme, ancien recteur de l'Université-Laval, et l'un des géologues les plus distingués du continent.

Taschereau (rivière).—Située dans le voisinage de la région du grand lac Victoria. On a voulu perpétuer ici la

mémoire de S. E. A. E. Taschereau, le premier cardinal canadien.

Dufault (Lac).—Dans le canton Dufresnoy. Ce nom remplace celui de *lac des Iles* que l'on a appliqué à trop d'endroits. M. Dufault est le sous-ministre de la Colonisation, mines et pêcheries.

Pelletier (Lac).—Dans le canton Rouyn. Dénommé en l'honneur de Sir Alphonse Pelletier, ancien lieutenant-gouverneur de la province de Québec.

Routhier (Lac).—A la place de lac *Rush*, dans le canton Rouyn. Il s'agit ici de M. le juge Routhier, président de la Société de Géographie de Québec et l'une de nos meilleures plumes.

LaBruère (Lac).—Dans le canton Rouyn. Dénommé ainsi en souvenir de M. Boucher de La Bruère qui occupait la charge de directeur des chemins de colonisation du Canada, en 1861.

De Montigny (Lac).—Cette nappe d'eau portait autrefois le nom de *Kienawisik*. On lui a substitué le nom de l'épouse de l'hon. Chs. Devlin, ministre de la Colonisation, dans le cabinet de Québec.

Blouin (Lac).—Dans le canton Senneville. Dénommé en l'honneur de M. Blouin, arpenteur-géomètre qui a tiré ici une ligne d'arpentage en 1906.

Drapeau (Lac).—Au lieu de lac *Birch*, dans le canton Dufay. M. Stanislas Drapeau qui a donné son nom à ce lac est un ancien publiciste qui s'est beaucoup occupé de colonisation dans la province de Québec.

Buies (Lac).—Dans le canton Dufay. Tout le monde se rappelle les remarquables travaux de M. Arthur Buies sur nos différentes régions de colonisation. Il fut aussi le plus brillant de nos chroniqueurs

Hébert (Lac).—Remplace le lac Fish dans le canton Dufay. Dénommé en l'honneur de M. Philippe Hébert, le grand sculpteur canadien.

Fréchette (Lac).—Dans le canton Montbelliard. C'est en souvenir du grand poète canadien, Louis Honoré Fré-

chette, descendu dans la tombe, il y a quelques années, que l'on a imposé son nom à cette nappe d'eau.

Caron (Lac).—Au lieu du lac *Crooked*, dans le canton Bellecombe. M. l'abbé Ivanhoe Caron a été chargé de diriger la campagne de colonisation dans l'Abitibi. Il était donc juste que son nom figura quelque part dans cette région.

Piché (Lac).—Au lieu de lac *Kamoukakwiti*, dans le canton Fournière. M. G. C. Piché, chef du service forestier au ministère des Terres, a fait une expédition dans l'Abitibi, en 1911.

Lemoine (Lac).—C'est le nom d'un ancien missionnaire, et d'un linguiste des plus distingués, décédé au commencement de l'année 1912. Nous devons au R. P. Geo. Lemoine, un dictionnaire montagnais et un dictionnaire français-algonquin.

Simon (Lac).—Dans le canton Louvicourt. Simon est le nom du chef actuel de la tribu des Algonquins dans la région du grand lac Victoria.

Guéguen (rivière et lac)—Dans la région du grand lac Victoria. Le nom du R. P. Guéguen, O. M. I., rappelle celui de l'un des premiers missionnaires de cette partie du pays.

Blanchin (Lac).—Au lieu de lac *Garden* dans le canton Louvicourt. Le R. P. Blanchin est le missionnaire actuel des sauvages Algonquins au grand lac Victoria.

Laberge (Lac).—Subtitué au lac Lizard. M. l'arpenteur-géomètre Laberge fut chargé par le gouvernement, il y a quelques années, de tirer la ligne interprovinciale.

Jacob (Lac).—Dans le canton Caire. Dénommé en l'honneur du R. P. Jacob, missionnaire des sauvages Algonquins.

Levêque (Lac).—Dans le même canton. Le R. P. Levêque est un missionnaire de la Congrégation des Oblats.

Beauchamp (Lac).—Au lieu de lac *Spirit,* dans le canton Dalquier. M. l'abbé Beauchamp est l'un des premiers prêtres séculiers qui aient exercé le ministère au Témiscaming. Il est présentement curé de St-Bruno, du canton Guiques.

Desjardins (Lac).—Dans le canton Basserode. Dénommé en l'honneur du R. P. Desjardins, missionnaire de la région.

Lacasse (Lac).—Dans le canton Béraud. Le R. P. Z. Lacasse est un ancien missionnaire auquel nous devons plusieurs opuscules sur la colonisation.

Moffet (Lac).—Au lieu de lac *Moose,* dans le canton Béraud. M. Moffet est un Frère Oblat qui a rendu de nombreux services à la colonisation dans cette partie du pays.

Mourier (Lac).—Remplace un vocable sauvage dans le canton Desroberts. Le R. P. Mourier, O. M. I. est un ancien missionnaire du Témiscaming.

Lemay (Lac).—Dans le canton Desroberts. Dénommé ainsi en l'honneur de M. Pamphile Lemay, l'un de nos meilleurs poètes.

Marmette (Lac).—Dans le canton Laubanie. Ainsi dénommé en souvenir de M. Joseph Marmette, romancier canadien.

Crémazie (Lac).—Substitué au lac Sturgeon dans le canton Sabourin. On a voulu ici perpétuer le souvenir du poète national, mort en exil, Octave Crémazie.

Moreau (Lac).—Dans le canton Marrias. Ce nom rappelle celui de M. l'abbé Moreau qui fit en 1839 la mission du lac Abitibi et du grand lac Victoria.

Christopherson (Lac).—Situé dans la région du grand lac Victoria. M. Christopherson est l'agent actuel de la cie de la baie d'Hudson au grand lac Victoria. Il a rendu d'inestimables services à nos explorateurs et à nos missionnaires.

Lebret (Lac).—Dans le canton Rémigny. Le R. P. Lebret, O. M. I. était missionnaire au Témiscamingue en 1862.

Pian (Lac).—C'est une nappe d'eau du canton Rémigny. Le R. P. Pian fonda en 1863 la première résidence des missionnaires Oblats du Témiscaming.

Gérin-Lajoie (Lac).—Dans le canton Beauneville. Ce nom a été subtitué à celui de lac *Kaishcogomau.* Gérin-Lajoie est le célèbre auteur de *Jean Rivard,* le défricheur.

Langelier (Lac).—Dans le canton Beauneville. Ainsi dénommé en l'honneur de Sir François Langelier, le présent lieutenant-gouverneur de la province de Québec.

Gaboury (Lac).—On a substitué ce nom à celui de Petit Roger, dans le canton Beauneville. M. Gaboury est le représentant actuel du comté de Pontiac à l'Assemblée Législative de Québec.

Klock (Lac).—Situé dans le canton Devlin. Ce nom figurait déjà sur nos cartes. Il rappelle le souvenir d'un grand marchand de bois de la région.

Gagnon (Lac).—Cette nappe d'eau est placée en plein Té-ici l'un de nos plus fins lettrés, M. Ernest Gagnon, ancien fonctionnaire du ministère des Travaux Publics.

Girard (Lac).—Situé dans le canton Devlin. M. J. E. Girard est le directeur des arpentages au ministère des Terres.

Chevrier (Lac).—Dans le canton Devlin. Chevrier est le nom du Supérieur actuel des RR. PP. Oblats, à Ville-Marie.

Reboul (Lac).—A été substitué à Winawiak. Il est situé dans la région du grand lac Victoria. Le R. P. Reboul, O. M. I. fut le premier missionnaire des chantiers du Témiscamingue (1877).

Poiré (Lac).—Ce nom remplace celui de *Moose Horn* dans la région du grand lac Victoria. Cette nouvelle dénomination a été motivée par le fait que M. Poiré—devenu plus tard Mgr Poiré et curé de Sainte-Anne-La-Pocatière—a succédé en 1839 à M. l'abbé de Bellefeuille, comme missionnaire de l'Abitibi. M. Poiré a laissé une relation fort intéressante de sa mission.

Poitras (Lac).—Au lieu de lac Anwatan, dans la région du grand lac Victoria. Le R. P. Poitras, O. M. I. fut missionnaire au Témiscaming en 1869.

Dozois (Lac).—Substitué au lac Birch, et situé dans la région du grand lac Victoria. L. R. P. Dozois a fait la mission du Témiscaminguc.

Déléage (Lac).—Au lieu de lac Kahnch, dans la région du grand lac Victoria. Le R. P. Déléage fut l'un des missionnaires du Témiscaming en 1861; il fit aussi la mission à la baie d'Hudson.

Soulier (Lac).—Au lieu de lac Opikwan, dans la région du grand lac Victoria. On a voulu ici rendre hommage au R. P. Soulier, de France, qui honora d'une visite en 1876 la mission du Témiscaming.

Rivard (Lac).—Ce nom remplace désormais sur la carte le vocable barbare de lac *Kanokitchisinowatch*, dans le voisinage de la rivière Kanimitti. Il a été ainsi dénommé en l'honneur de M. Adjutor Rivard, Secrétaire de la Société du Parler français, et le principal promoteur du grand Congrès de la langue française pour juin 1912.

Gladu (Lac).-Subtitué à l'appellation algonquine *Kamamagogiwasinowatch* dont personne ne regrettera la disparition. Le R. P. Gladu est un ancien missionnaire du Témiscaming.

Allard (rivière).—C'est un affluent de la grande rivière Harricana placé dans le nord de l'Abitibi. Ainsi dénommé en l'honneur de l'honorable M. Allard, ministre des Terres et Forêts.

Turgeon (rivière).—Grand cours d'eau situé au nord du canton Demeloise, dans l'Abitibi. Cette dénomination géographique a été donnée à l'époque où l'hon. M. A. Turgeon agissait comme ministre des Terres et Forêts.

Taché (Lac).—Dans le canton McCorkill. Dénommé en l'honneur de M. Eugène E. Taché qui exerça pendant de nombreuses années les fonctions de sous-ministre de terres et forêts, et décédé en mars 1912.

McKenzie (Baie).—M. McKenzie est l'un des premiers explorateurs de la région de Chibougamau et l'un des plus grands propriétaires de terrains miniers.

Denis (Baie).—Se trouve placée dans le lac Chibougamau. M. Théo. Denis, surintendant des Mines, a fait partie en 1911, d'une expédition d'ingénieurs de mines dans cette région.

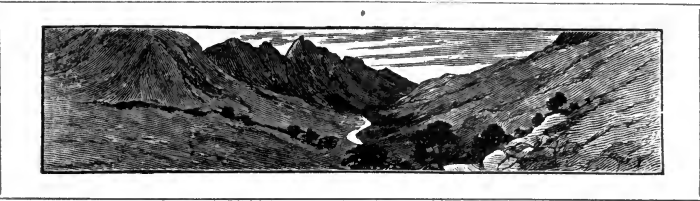
Gastonguay (Lac).—Placé au sud-ouest du lac Chibougamau. M. J. N. Gastonguay, ingénieur civil, est le surintendant des chemins de colonisation au ministère de la Colonisation.

Dulieux (Lac).—Placé dans le canton Scott. Dénommé en l'honneur de M. Dulieux, ingénieur de mines, ayant fait partie de l'expédition de 1911.

Faribault (rivière).—Affluent de la rivière Chibougamau. Ainsi dénommé en l'honneur de M. Faribault, l'un des principaux membres de la Commission de Géologie du Canada.

La nouvelle carte de l'Abitibi comporte encore bien d'autres dénominations. Qu'il nous suffise de dire qu'on a donné à une foule de lacs le nom même du canton dans lequel ils se trouvent situés.

EUGENE ROUILLARD.



L'annexion de l'Ungava

L'Ungava est définitivement annexée à la province de Québec.

Cette annexion a eu lieu à la suite de pourparlers entre le gouvernement fédéral et le gouvernement de Québec.

Le premier-ministre de la province, l'honorable Sir Lomer Gouin, a fait à la dernière session de la législature de Québec, le récit complet des négociations qui ont eu lieu entre les deux gouvernements pour en arriver à une entente. Ces négociations datent de 1907. (1)

Ce que le premier ministre de la province de Québec regrette, et ce que nous regrettons également, c'est que cette annexion ne comporte pas les îles qui géographiquement font partie de l'Ungava, comme les îles de la baie d'Ungava, les îles Button et ces autres groupes d'îles appelées *Ottawa, Sleepers, Bakers Dozen, Belchers, King George, Mansfield, Chares, etc.*

Il est hors de doute qu'en plaçant ces îles sous une juridiction distincte, on entrave quelque peu la bonne administration de la terre ferme. Il ne devrait exister en pratique qu'un seul régime d'administration pour des territoires qui se touchent.

Quoiqu'il en soit, le cadeau que l'on fait vaut la peine qu'on le mentionne puisqu'il double du coup l'étendue de notre province.

---

(1) Session de mars 1912.

Si nous prenons les chiffres produits à la Chambre des Communes du Canada, en mars 1912, par l'honorable M. Borden, le territoire qui nous est concédé embrasse une étendue de 456,000 milles carrés, dont 180,000 en eau et le reste en terre.

La superficie de notre province étant jusqu'ici de 346,-875 milles, la nouvelle annexion porte cette superficie à 802,-875 milles, soit au-delà de 500 millions d'acres.

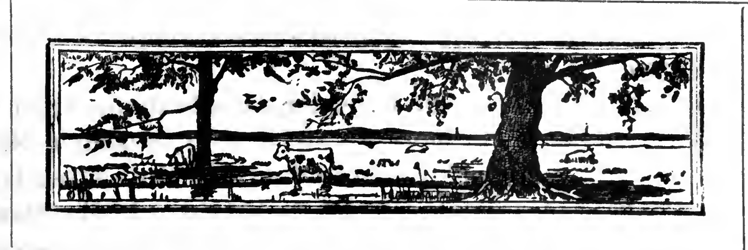
Il n'y a pas beaucoup de royaumes en Europe—en exceptant la Russie—qui disposent d'aussi larges espaces.

Par contre, ces nouveaux territoires que nous venons d'acquérir sont à peu près inhabités. On y compte à peine une population de 1172 habitants, dont huit Anglais, deux Ecossais, 453 Esquimaux, 663 sauvages et 46 Métis.

Quant aux ressources que peut offrir l'Ungava et à sa description topographique, nous n'avons qu'à renvoyer le lecteur à l'étude si documentée qui a paru dans le *Bulletin* de mai 1910, sous la signature de notre collègue, M. A. T. Genest, ingénieur civil d'Ottawa.

Nous ferons pourtant cette remarque que tout est à organiser dans cet immense territoire qui nous est légué. Les seules explorations faites jusqu'ici l'ont été par la Commission Géologique du Canada et encore ces explorations sont-elles tout à fait partielles. Il y a aussi cet autre fait à noter que la plupart des cours d'eau relevés par la Commission Géologique portent des noms esquimaux. Nous osons espérer que ce n'est pas l'intention des pouvoirs publics d'accepter *in toto* cette nomenclature géographique indigène. Il y a mieux à faire qu'à conserver des dénominations barbares qui ne peuvent que rendre nos cartes inintelligibles.

EUG. ROUILLARD.



Première connaissance des Grands Lacs

Lorsque l'on me montra pour la première fois une carte de l'Afrique je vis que l'intérieur de ce continent restait inconnu mais que sur les bords de la mer on donnait des noms à diverses localités. Plus loin c'était le mystère.

En lisant l'histoire du Canada dans ses premiers chapitres je trouvai l'Afrique et ses territoires fermés aux hommes du XVIe siècle—seulement, ce qui s'est fait en tant que découverte chez nous il y a plus de trois siècles, ne s'est accompli aux portes de l'Europe que tout récemment.

La carte du vicomte italien Maggiolo, faite en 1527, après le premier voyage de Verrazano le long des côtes de l'Atlantique, depuis la Caroline du Nord jusqu'à Terreneuve, porte, en travers de la contrée que nous appelons province de Québec, le mot *Francesca,* preuve que le rapport de Verrazano, en 1524, était déjà familier aux savants de l'Italie.

A vrai dire, Verrazano ne connaissait rien du Saint-Laurent ni du pays qu'il traverse depuis Montréal jusqu'à Gaspé, mais comme ce navigateur avait appliqué le nom de Nouvelle-France aux terres qu'il apercevait de son navire et que ces terres étaient le Maine, il n'est pas étonnant que Maggiolo ait donné quelqu'étendue au territoire gagnant vers l'Ouest et qu'il y ait placé *Francesca.*

A la même date, les Espagnols en faisaient autant et désignaient sous ce même titre la Virginie, le Maryland, le

New-Jersey, New-York, le Massachusetts, toujours d'après Verrazano.

La carte de ce dernier (premier dans la découverte) ne fut dressée qu'après sa mort, en 1529. Elle se nomme Nouvelle-France et comprend le littoral des Etats-Unis. C'est dans la Nouvelle-France qu'on a taillé la Virginie, le Maryland, l'Etat de New-York, le Massachusetts et le Maine, sans compter l'Acadie, le Haut et le Bas Canada.

La carte de Pierre Desceliers, qui puisait ses renseignements aux sources françaises (1546) montre les rivages de la mer depuis la Floride jusqu'au Labrador et le fleuve Saint-Laurent jusqu'à Montréal—combinant les données de Verrazano et de Cartier—mais rien des grands lacs.

N'allons pas dire, avec quelques écrivains, que les Sauvages ont parlé du Niagara devant Cartier. La phrase de ce découvreur, sur laquelle on s'appuie, n'a de rapport qu'avec les Cèdres, les Cascades et la région de Soulanges. On a mal lu le texte du Malouin—à cause de son vieux langage français.

De 1545 à 1557, date de sa mort, Cartier ne paraît pas s'être occupé de la Nouvelle-France, ni personne dans le royaume, mais, vers la fin du siècle, les Noël, neveux de Cartier, fréquentaient le Saint-Laurent pour se procurer des pelleteries. Jacques Noël se rendit à Montréal en 1583.

Richard Hakluyt, d'Oxford en Angleterre, collectionneur et savant de mérite, séjournait en France, de 1584 à 1588, très occupé d'éclaircir la géographie de l'Amérique du Nord avoisinant l'Atlantique. Il faut croire que les Noël n'étaient pas indifférents à ces études, si l'on en juge par la lettre suivante que Jacques écrivait de Saint-Malo, le 19 juin 1587, "à monsieur Jean Growte, étudiant à Paris". Hakluyt lut cette communication, la traduisit en anglais et, à notre tour, nous la traduisons de l'anglais, car le texte original est perdu :

"Votre beau-frère, M. Gilles Watier, m'a fait voir, ce matin, une carte publiée à Paris, dédiée à un nommé M. Hakluyt, gentilhomme anglais, dans laquelle toutes les îles occi-

dentales (les Antilles) le royaume du Nouveau-Mexique et les pays du Canada (ville de Québec) Hochelaga et Saguenay se trouvent compris. Je maintiens que la rivière du Canada, qui est tracée dans cette carte, n'y est pas placée comme elle se trouve dans mon livre, lequel est conforme à celui (1) de Jacques Cartier, et que la dite carte ne place pas le grand lac qui est au-dessus (2) des sauts en la façon que les Sauvages qui demeurent aux dits sauts (3) nous en ont donné connaissance.

"Dans la susdite carte que vous m'avez envoyée, le grand lac se trouve placé trop au nord. Les sauts ou chutes d'eau sont par le 44e degré (4) de latitude et il n'est pas si difficile de les passer qu'on l'imagine. Les eaux ne tombent pas d'aucune hauteur bien considérable ; ce n'est qu'au milieu de la rivière où il y a mauvais fond. Il serait préférable de construire des barques au-dessus des sauts—et il est facile de marcher par terre jusqu'à la fin des trois sauts—il n'y a pas plus de cinq lieues à pied. (5)

"J'ai été sur une montagne (6) qui est en aval des dits sauts, d'où j'ai pu voir la rivière au delà des sauts, laquelle se montre là plus large qu'à l'endroit où nous l'avons passée. Par le peuple du pays il nous a été dit qu'il y avait dix journées de marche depuis les sauts jusqu'à ce grand lac, mais nous ne savons pas combien de lieues ils comptent journée. (7) Je ne puis écrire plus long car le courrier ne peut demeurer plus longtemps. Je terminerai donc, pour le présent, en vous présentant mes meilleurs saluts, priant Dieu de vous

---

(1) Ce livre ou mémoire de Cartier est perdu.

(2) Ce doit être l'Ontario.

(3) Cèdres, Cascades, etc.

(1) Ils sont presqu'à un degré et demi plus au nord.

(5) Le lac Saint-Louis, qui baigne l'île de Montréal au sud, a cinq lieues de longueur; ensuite viennent les Cascades, les Cèdres, les rapides du Coteau-du-Lac, en tout mesurant cinq ou six lieues; après cela arrive le lac Saint-François, de douze lieues.

(6) La montagne de Montréal.

(7) De Montréal à Kingston, il y a cinquante-sept lieues.

accorder l'accomplissement de vos désirs. Votre ami affectionné Jacques Noël."

Une autre lettre, du même au même, mentionne "les écrits de feu mon oncle le capitaine Jacques Cartier", et "certain livre fait en manière d'une carte marine, laquelle a été rédigée de la propre main de mon dit oncle". Ces ouvrages de Cartier sont perdus.

Jacques Noël continue: "J'ai trouvé dans la dite carte, au-dessus de l'endroit où la rivière se partage en deux (8), au milieu des deux branches de la dite rivière et quelque peu plus proche de la branche qui court vers le nord-ouest, les mots qui suivent, écrits de la main de Jacques Cartier : "Par le peuple de Canada (9) et Hochelaga il est dit que c'est ici la terre de Saguenay, laquelle est riche et abonde en pierres précieuses." Et, à environ cent lieues de cet endroit, j'ai trouvé les deux lignes suivantes, écrites sur la dite carte, dans la direction du sud-ouest: "Dans ce pays se trouve la cannelle et le girofle que dans leur langue, ils appellent *canodetta.*"

"Pour ce qui est de mon livre dont je vous ai parlé, il est fait en la forme d'une carte marine et je l'ai remis à mes deux fils, Michel et Jean, qui sont présentement en Canada. Si, à leur retour, qui sera, avec la volonté de Dieu, vers la Sainte-Madeleine (22 juillet) prochaine, ils ont appris quelque chose qui vaille la peine d'être rapporté, je ne manquerai pas de vous le faire savoir." Nous n'avons pas la suite de ces renseignements, si toutefois il y a eu suite.

Dans la carte de Molineau (1600) on voit l'Ottawa (sans nom), l'île de Montréal et le haut du Saint-Laurent au delà des Cascades jusqu'à un vaste lac appelé *Tadenac*, à peu près où se trouve l'Ontario, mais il n'y a rien de plus dans cette direction. Les Noël savaient cela.

---

(8) Un siècle plus tard, on parlait encore de l'Ottawa comme d'une branche du Saint-Laurent quoique l'on connût très bien que cette rivière est un tributaire du grand fleuve.

(9) Ceci veut dire Stadaconé et les environs. Le terme Canada ne s'étendait pas plus loin.

Tadenac est peut-être Tadoussac transporté sur la carte à un faux endroit, par la magie du dessinateur, ce qui s'est vu souvent, se voit encore et se répétera toujours. Ensuite, souvenons-nous que Cartier place le royaume du Saguenay quelque part dans la région de Montréal, alors Tadoussac pouvait suivre et même aller plus loin.

La connaissance des grands lacs remonte à Cartier, qui dit, à propos de l'Ottawa : "la rivière entre (sort) en deux ou trois grands lacs, puis on trouve une mer douce, de laquelle n'est mention avoir vu le bout." Voilà bien la baie Georgienne et le lac Huron, quoique la rivière n'y entre ni n'en sorte.

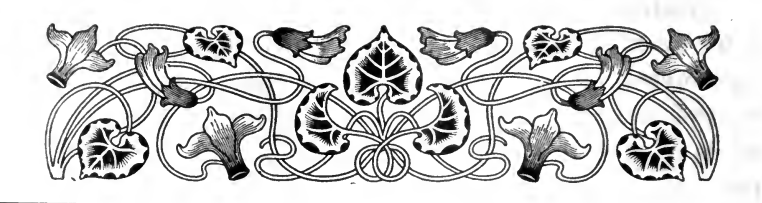
Ses neveux ont connu l'existence de l'Ontario, en cherchant à s'expliquer les Cascades, etc.

Les grandes nappes d'eau révélées mais non encore vues c'était la mer de Verrazano, du moins celle qu'il avait cru deviner lorsque les Sauvages de New-York lui parlaient d'un océan lointain... qui pouvait bien être le Pacifique, croyait-il.

L'honneur d'en parler avec plus de précision d'abord, puis de les décrire de *visu*, de les mettre en bonne partie à leur place sur la carte, était réservé à Champlain.

BENJAMIN SULTE.





Les Fruits du Canada

Il n'est personne qui n'ait entendu parler des pommes du Canada. Les gourmets les tiennent en haute estime et ils ont assurément raison, car il est peu de pommes plus savoureuses.

De tous les fruits, la pomme est certainement celui dont la culture est le plus en honneur au Canada et il s'en exporte environ cent millions de kilos par an, en moyenne. De 1905 à 1909 l'exportation s'est maintenue entre 14 millions et 25 millions de francs, elle s'est abaissée durant l'exercice 1910-1911 à 8 millions de francs par suite de la mauvaise récolte de 1910, mais l'exercice 1911-1912 dépasse les moyennes précédentes.

Mais les pommes ne sont pas le seul fruit cultivé au Canada et tout en considérant surtout les pommes dans ce chapitre nous ne manquerons pas de parler des autres fruits.

Le Canada comprend quatre immenses régions à fruits: la province de Québec ; l'Ontario ; la Nouvelle-Ecosse ; la Colombie Anglaise.

L'île de Montréal et les régions environnantes, sur une étendue de 40 milles, constituent le grand verger du district de la province de Québec, où la pomme "fameuse" est produite en abondance. On sait que cette pomme, aujourd'hui célèbre au loin, fut importée par des Français, il y a quelques deux cents ans.

Le district de Montréal est encore célèbre pour ses me-

lons, très particulièrement succulents et d'une saveur extrêmement agréable.

Après la pomme, le fruit le plus "payant" dans la province de Québec, est la prune. Elle est principalement cultivée dans les comtés de l'Islet et de Kamouraska. Elle pousse mieux dans cette partie de la province qu'ailleurs, parce que le Saint-Laurent, en cet endroit, a une influence favorable sur la température.

Ensuite viennent les fraises et les framboises. On rencontre aux environs de Montréal des champs de fraises dont l'étendue atteint jusqu'à huit hectares.

Les vergers de la province d'Ontario occupent une superficie totale de près de 137 mille hectares et produisent 75 pour cent de la production totale du Canada.

Au recensement de 1901, on comptait, dans ces vergers, plus de 9 millions 500 milles pommiers, qui produisirent cette année-là plus de 13 millions 630 mille boisseaux de pommes. En 1906, un recensement provincial révélait, dans cette même province, plus de 10 millions 200 mille pommiers qui produisirent, cette année-là, plus de 31 millions 380 mille boisseaux de pommes. On estime qu'il y a aujourd'hui, dans l'Ontario, plus de 11 millions 400 mille pommiers qui produisent, bon an mal an, plus de 34 millions de boisseaux de pommes.

La province d'Ontario, à elle seule, fournit 70 pour cent de la production de pommes du Canada tout entier. Une grande partie de cette récolte est consommée dans la province même, en outre on en exporte chaque année de 700 mille à un million de barils aux Etats-Unis et en Angleterre, tandis que 200 à 300 mille barils sont expédiés dans les provinces des prairies (Manitoba, Saskatchewan et Alberta).

Les exportations totales de pommes de la province d'Ontario représentent annuellement un revenu brut d'environ 5 millions de dollars, soit plus de 25 millions de francs. Dans un grand nombre de districts, les propriétaires de vergers ont fondé des associations coopératives pour la vente de leurs récoltes, et il est reconnu que partout où ces "coopératives"

existent, les recettes nettes de chaque propriétaire sont plus élevées, sans augmenter pour cela le prix de vente au consommateur. On compte, dans la seule province d'Ontario, au moins 30 de ces associations coopératives.

Les poires, les pêches, le raisin, les cerises, les fraises. les framboises, les groseilles noires et rouges et les groseilles à maquereau sont l'objet d'une culture très prospère, tout particulièrement dans les districts du sud de l'Ontario.

Dans le district de Niagara, notamment, on rencontre des pêches et des poires de toute première qualité.

En 1910, la province d'Ontario a expédié en Angleterre. 3,500 caisses de pêches.

La Nouvelle-Ecosse est très particulièrement célèbre pour ses pommes dont la culture remonte au moins à l'année 1633 et qui sont très appréciées pour leur saveur exquise. La culture des fruits en général est devenue la principale richesse agricole de cette province. Ce n'est que vers 1880 que l'on a commencé à en exporter des pommes et dès cette année-là il s'en est expédié vingt-mille barils. Ces exportations ont fait, dès lors, d'incessants progrès. En 1909 elles atteignaient 4,885 caisses et 750 mille barils, dont la plus grande partie est expédiée en Angleterre.

De nouveaux vergers se créent chaque année dans cette province qui ne produit pas seulement des pommes. mais des cerises, des poires et même des pêches.

En 1891 les vergers de la Colombie Anglaise occupaient une superficie totale de 2,600 hectares. Ils occupent aujourd'hui entre 40 et 50 mille hectares. C'est à l'année 1902 seulement que remontent les premières exportations de fruits de cette province et ces exportations furent, cette année-là, de 1956 tonnes. En 1910, la Colombie-Anglaise a exporté 12,000 tonnes de fruits. Elle en expédie non-seulement dans les provinces des prairies (Alberta, Saskatchewan et Manitoba) mais en Angleterre, dans la Nouvelle-Zélande et en Australie.

Dans sa partie sud, la côte de la Colombie Anglaise jouit d'un climat si doux que l'on y cultive avec succès des oran-

gers en plein air et des orangers qui produisent des oranges parfaitement comestibles.

Les autres provinces du Canada produisent aussi des fruits mais en quantité moindre.

Toutes les variétés de petits fruits et un grand nombre de variétés de pommes et de prunes sont cultivées avec un plein succès dans le Nouveau-Brunswick et il y a encore dans cette province de grandes étendues de terres qui conviendraient admirablement à l'établissement de nouveaux vergers. Dans la plupart des districts, les mirtilles (bluets) les framboises et les groseilles à maquereau y croissent à l'état sauvage et en grandes quantités. On en exporte beaucoup aux Etats-Unis.

L'Ile du Prince-Edouard produit aussi beaucoup de pommes. Toutefois la production n'y suffit pas à la consommation locale en sorte que cette province a dû, dans certaines années, importer jusqu'à 3,000 barils de pommes. Mais les associations coopératives qui s'y sont fondées ont réussi à développer beaucoup cette culture depuis deux ou trois ans et il faut s'attendre à voir, avant longtemps, l'Ile du Prince-Edouard exporter aussi des pommes en grande quantité. Actuellement elle exporte dans les provinces voisines des quantités importantes de fraises et l'on y cultive avec succès des poires, des prunes et des cerises.

Dans le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta, la culture des fruits a été jusqu'ici peu importante. On y rencontre cependant d'assez grandes quantités de prunes et quelques vergers de pommes, mais la plupart des fruits consommés dans ces trois provinces proviennent de la Colombie anglaise ou de l'Ontario.

Dans toutes les provinces où la récolte des fruits est importante, les associations locales et les gouvernements provinciaux se préoccupent d'en développer la culture.

C'est ainsi que la Société Pomologique de la province de Québec entend pousser avec ardeur la culture des fruits dans la province. Elle a récemment décidé la création de

"vergers de démonstration" dans différents endroits de la province.

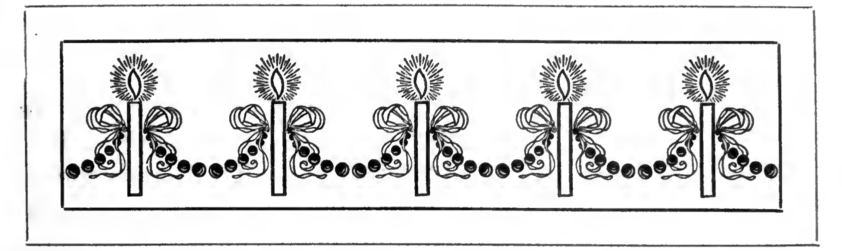
Sollicité de lui venir en aide, le gouvernement provincial lui a accordé une subvention de $800 par chaque verger, en stipulant que cette somme serait exclusivement dépensée aux travaux de culture de ces terrains. Quatre de ces vergers ont déjà été choisis. On en attend les meilleurs résultats pour la culture fruitière dans la province de Québec. On espère qu'ils permettront aux producteurs de fruits de faire une concurrence efficace aux producteurs d'Ontario, où de semblables vergers existent depuis longtemps déjà et donnent des résultats extrêmement satisfaisants.

Dans les vergers d'expérimentation de l'Ontario, qui sont situés dans le district de Niagara, on se préoccupe en particulier d'étudier la production de fruits susceptibles de supporter de lointaines expéditions.

Le gouvernement de la Nouvelle-Ecosse a installé 32 vergers modèles dans le but de stimuler le zèle des cultivateurs de la province et afin de démontrer que certains comtés qui passent pour impropres à la culture des fruits s'y prêtent au contraire parfaitement.

Dans le Nouveau-Brunswick, le gouvernement a établi 22 vergers modèles dans diverses régions de la province. On y expérimente de nombreuses variétés de fruits et l'on y enseigne les meilleures méthodes de culture.

C. de C.



Du "Potlatch", en Colombie Britannique

— III —

Variétés de Potlach

(Suite)

(b) L'admission et les promotions des aspirants dans les confréries ("fraternités" ou "sociétés secrètes") et les guildes de shamans s'obtiennent, comme à l'égard des phratries et des clans, par des distributions de présents proportionnées aux privilèges convoités, et faites à des convives assemblés à dessein.

Chez les Tlingit, les Tsimshian, les Haida et quelques tribus environnantes, le droit de devenir membres des confréries et de leurs degrés hiérarchiques est strictement restreint à des clans et des familles privilégiés. Cette restriction n'étant guère connue des Kwaikiutl du centre, les clans ne correspondent pas, en conséquence, aux fraternités. Le recrutement des clans et des fraternités s'y fait, en somme, dans des directions opposées : soit, pour les premiers, du côté paternel et, pour les seconds, principalement en lignée maternelle.

Des considérations accidentelles et de nature variée suffisent souvent, chez les Nootka et plusieurs tribus Salish de la côte, à l'éligibilité d'aspirants d'ailleurs suffisamment pourvus de biens disponibles. Ainsi, des shamans Nootka initient

leurs clients dans la confrérie Tsayek, dans le but de les guérir de leur maladie. (1)

Le cas extrême suivant est indiqué par M. Boas : "On m'a même rapporté que, au commencement de la saison des fêtes, le chef de Tlokoala (une confrérie) assigne à différents membres de sa société des fonctions ("dances") spéciales qu'il pourra d'ailleurs rédistribuer autrement à la saison suivante". (2)

En résumé, deux conditions sont requises, au nord, pour aspirer légitimement à des fonctions traditionnelles dans les fraternités : soit, d'abord, la dévolution successorale en lignée maternelle de ce droit qui, pour être officiellement reconnu et utilisé, doit indispensablement être accompagné d'un potlatch. Dans plusieurs cas, rapportés relativement aux Nootka, Lkungen et Siciatl, au sud, la seconde de ces conditions,—soit une distribution suffisante de présents au cours d'un festin,—prédomine en importance sur la première, et à un tel point que M. Boas en conclue : "La possession d'assez de biens pour faire les distributions de présents requises permet à quiconque d'y obtenir toute fonction à laquelle il aspire". (3)

---

(1) B. A. A. S., 1890, pp. 587, 598, 599.

(2) "I was even told that the chief of the Tlokoala, at the beginning of the dancing season, distributes the various dances among the members of the order, and that he may redistribute them at the beginning of the following". (B. A. A. S., 1890, p. 601). En communication personnelle, M. E. Sapir affirme toutefois que ces privilèges et fonctions sont "topati", chez les Nootka d'Alberni, c'est-à-dire la propriété privée et permanente de certaines familles ou d'individus qui les ont hérités soit en ligne paternelle ou maternelle.

(3) "Whoever is rich enough to distribute a sufficient amount of property may take any dance he likes." (B. A. A. S., 1890, p. 601).

Tlingit : S. B. E., 26, p. 443 ;

Haida : J. N. P. E., V, 1, p. 161, 162, 163, 166, 174 ;

Kwakiutl : U. S. N. M., 1895, pp. 434, 435, 529, 540, 543, 548, 555, 556, 579, 602, 610, 611, 621, 624, 628 ;

Koskimo : U. S. N. M., 1895, pp. 610, 615, 616, 621, 628, 629 ;

Nootka : B. A. A. S., 1890, p. 599 ; U. S. N. M., 1895, pp. 632, 633 ; S. S. S. L., p. 155 ; S. C. K., XVI, p. 75 ;

Lkungen : B. A. A. S., 1890, p. 579 ;

Autres tribus : J. A. I., 1904, p. 22 ; B. A. A. S., 1898, pp. 645, 646 ; F. Y. B. C., p. 288.

(c) Sur la côte nord-ouest, la construction des maisons permanentes, la sculpture et l'érection des poteaux totémiques et commémoratifs, ainsi que la confection des tombeaux et des monuments funéraires étaient accompagnés par des potlatch où l'on distribuait des présents, suivant leur mérite, aux étrangers invités et présents qui avaient exécuté ces travaux.

Cette variété de potlatch, résultant du paiement public de services rendus, est généralement désignée sous le nom de "bee", par les ethnographes américains.

La coutume veut que ces services soient rendus exclusivement, chez les tribus du nord, par les membres d'une phratrie différente et, plus au sud, par ceux de familles étrangères. On observe, en corollaire, que la rémunération de ces travaux, pratiquement exécutés sous la direction des chefs étrangers par leurs neveux et subordonnés, se réalise suivant un tarif bien défini et d'ailleurs libéral. Ainsi, le prix de certains poteaux totémiques, chez les Kwakiutl, était anciennement soit de deux esclaves ou de l'une de ces plaques héraldiques mutilées, de cuivre, ou soit de valeurs équivalentes, souvent indiquées spécifiquement sur les poteaux mêmes au moyen de figures sculptées. Ces paiements se font quelquefois par versements, les travaux étant interrompus par des potlatch successifs. A cet effet, M. Swanton relate (1) qu'à Skidegate, un village Haida, le premier paiement pour la construction d'une maison est connu sous le nom de "débarquement du bois de charpente" ("the landing of house timbers"). L'érection et l'agencement subséquents de ces pièces sont suivis de d'autres fêtes. Les maisons, une fois construites, reçoivent généralement un nom et un blason honorifiques, lesquels ne deviennent officiels qu'en vertu d'un potlatch à cet effet. Naturellement, les frais de ces entreprises étaient naguère considérables et ne pouvaient être encourus que par les chefs dont la

(1) J. N. P. E., V, 1, p. 162.

richesse rendait ce luxe possible, soit pour leur usage personnel, ou celui de leurs neveux ou enfants.

Les hôtes au potlatch ne manquent jamais, à part des placements à intérêt qu'ils jugent à propos d'y faire et du paiement des redevances coutumières pour les services des chefs étrangers, de démontrer leur libéralité par toutes sortes de présents faits à leurs convives. Leur reconnaissance envers les témoins de leur avancement social se manifeste sous la forme d'un festin où les convives, en rigoureuse convenance, se gorgent, d'abord, gloutonnement des mets offerts avec profusion, et reçoivent ensuite, nombre de présents. Il arrive même souvent qu'un hôte juge à propos de manifester son opulence en détruisant avec ostentation des objets mobiliers en sa possession, ou en renonçant publiquement, en faveur de ses débiteurs, à une partie de ses créances.

Aussitôt qu'ils sont ainsi récompensés, les convives proclament emphatiquement les louanges de leur hôte et de son nouveau titre, et avec un zèle d'autant plus marqué qu'ils sont plus satisfaits de sa libéralité.

Cette destruction de propriété, ces festins et la distribution de ces présents sont considérés comme le prix légitime soit de services rendus, ou de l'initiation et de la proclamation publique, par un concours de témoins distingués, du droit du nouvel initié de porter le nom traditionnel et héréditaire accompagnant ses fonctions éventuelles en les caractérisant d'un blason.

Un aspirant imprévoyant, pour s'aventurer dans un potlatch sans être pourvu des ressources suffisantes, s'avilirait aux yeux de tous. A cet effet, M. Swanton rapporte (1) que,

---

(1) Tlingit : S. B. E., 26, pp. 437, 438, 441, 443 ;

Autres tribus du nord : U. S. N. M., 1888, pp. 308, 365, 366, 367, 372, 375, 377 ;

Haida: G. S. C., 1878-9, pp. 126, 127B, 132B, 169B; S. C. K., XXI, p. 8 ; J. N. P. E., V, 1, pp. 156, 162, 166, 167, 170 ;

Kwakiutl : U. S. N. M., 1895, pp. 357, 381 ;

Autres : F. Y. B. C., p. 265.

S. B. E., 26, p. 435.

chez les Tlingit, le clan L!uk!naxadi se vit un jour frustrer, de la part des membres d'une phratrie alliée, de la possession de trois ou quatre de ses noms totémiques, à cause de sa mesquinerie, dans un potlatch, à leur égard. Antérieurement aux potlatch de promotions ou de constructions, un conseil des chefs de clans ou de familles intéressés, en considération de leur resposabilité solidaire, est d'ailleurs toujours appelé à prendre connaissance des qualifications du candidat et du montant de propriété disponible en sa faveur, ainsi qu'à donner sa décision sur l'opportunité de l'aider à réaliser ses projets. (1)

— D —

La levée des tabous et le partage solennel des prémices ("first fruits") de la terre, de la chasse ou de la pêche, accomplis par les chefs de clans ou de tribus, périodiquement ou accidentellement, donnent lieu à une nouvelle variété de potlatch, laquelle peut avantageusement être reconstituée malgré la relative imperfection et stérilité des rapports ethnographiques, à cet égard.

(1) Renvois, sur les potlatch d'attribution de noms totémiques, d'initiation et de promotions dans les phratries et les clans :

Tlingit : Alaska, pp. 109, 110 ; S. B. E., 26, pp. 438, 441, 442, 443 ; U. S. N. M., 1888, pp. 370 ;

Tlingit et Tsimshian: U. S. N. M., 1888, p. 371 ;

Haida : S. G. C., 1878-1879, pp. 126B, 127, 130, 131, 132B ; U. S. N. M., 1888, p. 370 ; J. N. P. E., V, 1, pp. 107, 108, 155, 169, 170 ;

Tsimshian : B. A. A. S., 1889, pp. 832, 837 ;

Nations du nord, en général : U. S. N. M., 1888, pp. 369, 370, 371, 375 ; B. A. A. S., 1889, pp. 834, 835 ; G. S. C., 1878-79, p. 119B ;

Kwakiutl : U. S. N. M., 1895, pp. 342, 343, 354, 357-8, 381, 382, 559, 583, 605, 622 ; B. A. A. S., 1890, pp. 608, 609, 611 ; B. A. A. S., 1889, pp. 347, 357 ;

Nootka : S. C. K., XVI, p. 14 ; Jewitt : pp. 81, 85, 172, 179, 221, 21 ; B. A. A. S., 1889, p. 588 ;

Siciatl : J. A. I., 1904, pp. 22, 33 ;

Snanaimuq : B. A. A. S., 1889, pp. 835, 840 ;

Lkungen: B. A. A. S., 1890, p. 570; J. A. I., 1907, pp. 309, 310 ;

Ntlakapamuq : B. A. A. S., 1899, p. 506 ;

Stseelis, J. A. I., 1904, p. 322;

Lillooet, J. N. P. E., II, V, pp. 258, 259 ;

Bilxula : U. S. N. M., 1895, pp. 648, 649.

En vertu du système coutumier des indigènes de la Colombie Britannique, les domaines de chasse ou de pêche, les lopins de terre d'où l'on tire des denrées et leurs produits sont (*i.e.* étaient), chez les nations de la côte extrême nord-ouest, partagés strictement entre les différents clans, et entre les tribus, chez celles qui occupent le sud et l'intérieur de la Colombie. Dans le nord, chaque clan possède exclusivement ses emplacements déterminés, dans les villages, ses domaines forestiers, pour la chasse, ses régions côtières ou sections de rivières, pour la pêche.

Au nord, les chefs locaux de clans sont de plein droit représentants de leurs subordonnés dans les transactions affectant directement ou indirectement ces domaines, et administrateurs temporaires de leurs produits. Chez les nations situées plus au sud et sur le parcours des rivières Fraser et Thompson, les chefs de famille, de village, ou "ad hoc", jouent le même rôle à cet égard, que les chefs de clans des tribus du nord. (1)

Les voyageurs et les observateurs inattentifs n'ont pas toujours compris parfaitement la nature des pouvoirs, des droits et des fonctions des chefs à l'égard des biens qu'ils possèdent conjointement avec leurs subordonnés, et généralement ont beaucoup exagéré les privilèges de ceux qui ne sont, en somme, que des mandataires. Ainsi, les chefs de clans, de familles ou de tribus sont les administrateurs temporaires de certains produits des côtes maritimes, des rivières, des domaines forestiers et des champs de fruits ou de racines co-

---

(1) Enoncés généraux: B. A. A. S., 1889, pp. 832, 834; U. S. N. M., 1885, p. 335 ;

Tlingit: S. B. E., 26, p. 425;

Haida: B. A. A. S., 1890, p. 585;

Lkungen : B. A. A. S., 1890, p. 568 ; J. A. I., 1907, p. 308 ;

Lillooet: J. N. P. E., II, V, p. 256;

Shuswap, B. A. A. S., 1890, pp. 637, 638 ;

Ntlakapamuq : B. A. A. S., 1892, p. 14 ;

Stseelis: J. A. I., 1904, pp. 330, 331 ;

Kootenay: B. A. A. S., 1892, p. 14;

Nostka: Jewitt, p. 71.

mestibles, appartenant d'une manière indivise à eux-mêmes et à leurs subordonnés. De même, les chefs de guerre, généralement élus "ad hoc", deviennent, jusqu'au partage définitif, possesseurs du butin enlevé à l'ennemi, au cours des hostilités.

Des coutumes et des rites, se présentant à l'observation sous la forme de tabous et de levée rituelle des tabous, accompagnent et définissent avec une relative uniformité le mode de gérance et de partage des biens indivis par les chefs, en tant que représentants de leurs mandants et subordonnés. A l'approche de la saison appropriée, une défense rigoureuse prévient qu'aucun ne procède à la pêche, à la chasse et à la cueillette des fraises et des racines ou autres fruits de la terre, jusqu'au moment où le chef, avisé du moment propice, ne l'y autorise par une proclamation publique. On rapporte que, à certains endroits, il est jugé bon de déléguer des surveillants auprès de ces domaines communs, afin de prévenir les particuliers de s'approvisionner facilement et aux dépens de ceux qui s'abstiennent de le faire, par obéissance aux règles coutumières.

Cette levée des tabous correspond ordinairement à des rites parallèles d'actions de grâces aux puissances surnaturelles desquelles, selon les indigènes, dépendent le bien-être économique. Dans le partage subséquent de ces prémices, une part en est souvent sacrifiée à ces puissances elles-mêmes, tandis que le reste échoit en quotités variables et définies par les coutumes locales, d'abord au chef et ensuite à ses inférieurs. C'est de ce partage rituel public que résulte une nouvelle variété de potlatch. (1)

La pêche de la baleine, chez les Nootka, est accompagnée de tabous de même nature et donne lieu, en cas de succès, à

---

(1) Généralités: B. A. A. S., 1889, p. 832:
Tlingit : S. B. E., 26, p. 425 ;
Tsimshian: B. A. A. S., 1889, p. 831 ;
Haida: J. N. P. E., V. 1, p. 69 ;
Nootka : Jewitt, p. 179 ; B. A. A. S., 1890, p. 85, 86 ;
Lillooet : J. N. P. E., II, V, p. 256 ;
Shuswap : B. A. A. S., 1890, p. 637.

de semblables potlatch de partage. Il est regrettable que les observations ethnographiques, sur ce point intéressant, se bornent à de simples remarques générales et indéfinies. Jewitt, avant 1850, observa que la pêche de la baleine était strictement une prérogative du chef ; que toute contravention à cet égard était presqu'un sacrilège, et que la capture d'une baleine était toujours accompagnée d'un festin (potlatch) où le chef se considérait moralement obligé de partager ses profits avec ses nombreux convives. (2)

Un examen critique de la nature de telles prérogatives révélerait probablement les mêmes éléments que celles concernant les prémices de la terre, de la chasse et de la pêche. A cet égard, les privilèges des chefs Nootka d'Alberni et des environs de Nootka Sound semblent d'ailleurs se borner, d'abord, à leur droit héréditaire d'accomplir ou de diriger l'exécution des rites préliminaires de purification et de magie sympathique, et ensuite de diriger le parti de pêche. (3)

Une pratique rituelle des Kwakiutl, significative quoique fragmentaire et détournée de son sens originaire, peut être citée en vue de la lumière qu'elle jette sur quelques points ici discutés, soit : en vertu d'une coutume, observée chez quelques tribus Kwakiutl, on présente d'abord, au cours de leurs fêtes hibernales, à manger aux hamatsa qui, ici, occupent le premier degré hiérarchique de la confrérie des phoques. Ce rite s'appelle, littéralement, "faire manger les hamatsa les premiers" ("making the hamatsa eat first"). En vue d'accomplir ce devoir, l'hôte envoie des messagers auprès des hamatsa, avec des provisions. Pendant que ces messagers

---

(2) Jewitt, p. 123 :—"The whale is considered as the king's fish, and no other person, when he is present, is permitted to touch him, until the royal harpoon has drawn his blood, however near he may approach ; and it would be considered almost a sacrilege for any of the common people to strike a whale before he is killed, particularly if any of the chiefs should be present."

(3) D'après information personnelle de M. E. Sapir, et des notes MS. de M. Georges Hunt, en la possession de la Section d'Anthropologie, au Musée Victoria Memorial, Ottawa.

accomplissent leur mission, les membres des sociétés inférieures, assemblés dans un autre local, demeurent dans un jeûne forcé jusqu'au retour des délégués, qui doivent faire rapport exprès que les hamatsa "ont mangé". Etant de stricte rigueur que les hamatsa prennent de la nourriture les premiers, ceux-ci, par esprit de contrariété, retiennent les messagers pendant des heures, sous quelque prétexte futile, et préviennent ainsi, consciemment, les autres de recevoir la part qu'ils attendent impatiemment, afin de commencer leur repas. Cette règle est, nonobstant, rigoureusement observée durant toute la saison des fêtes hibernales. (1)

Les relations de cette coutume et d'autres semblables, historiquement parlant, à la présentation des prémices aux chefs, et la levée rituelle des tabous sont trop évidentes pour être accompagnées, ici, de commentaires.

Le droit de "jetsam" (i. e. de propriété des objets marins, ou perdus en mer, et trouvés sur le rivage,) est de même nature que les précédents. Le chef du groupe riverain, occupant en commun cette aire côtière, prend possession de ces objets et les partage entre les intéressés, en leur présence.

Deux exemples intéressants de ce droit conjoint sur les rejets de la mer, chez les Nootka, sont : l'un, celui que rapporte Jewitt concernant le partage de dépouilles du navire Boston, vers 1840, par le chef Maquina, et l'autre, celui que M. Sapir a récemment noté (Ms.) explicitement comme suit : tout phoque et autre mammifère aquatique,—la baleine exceptée,—sitôt que trouvés échoués et sans vie sur le rivage, sont apportés au chef suprême ("head chief") qui en donne un festin, après avoir rémunéré le découvreur. Les dépouilles des baleines, trouvées de la même manière, étaient partagées en dix parties différentes, neuf desquelles tombaient séparément dans le patrimoine héréditaire d'autant de chefs ou de groupes distincts, à savoir : les quatre chefs suprêmes de l'île Hawkins, venant en premier rang, réclamaient : La., la queue; Ts., la croupe; T et H., chacun la moitié du dos.

(1) Boas : U. S. N. M., 1895, pp. 516-518.

La pièce prise entre la queue et la croupe dévoluait aux occupants de la maison voisine de celle de Ts., tandis que ceux qui habitaient au sud, soit deux chefs puinés, recevaient, par moitié, la poitrine; et ainsi de suite. Le découvreur, pour sa part, recevait le ventre qui n'était d'ailleurs la part héréditaire de personne en particulier.

— E —

Grâce à d'abondantes relations ethnographiques, la nature des conventions matrimoniales, chez les indigènes de la côte nord-ouest, ne peut guère offrir de doutes. Le mariage est, chez eux, accompagné de transactions publiques entre des parties de sexe opposé, appartenant à des phratries, des clans (chez les Tlingit, les Haida ,les Tsimshian, les Heiltsuk et les Kwakiutl du nord), ou des familles différentes, lesquels vivent en une bonne harmonie permanente, ostensiblement manifestée par des échanges périodiques réciproques d'avantages réels ou de bons offices conventionnels.

Ces transactions ont pour fin, d'abord, de produire la cohabitation des parties et la procréation légitime d'enfants, et, principalement, de régler le régime des biens entre époux et le mode de succession éventuelle des enfants.

Comme l'étude des coutumes relevant de cette espèce de transactions, à cause de leur complexité et des variations locales, entraînerait inévitablement une longue discussion, il faut ici, se borner à l'esquisse de quelques grandes lignes, comme suivra.

A la suite de procédures préliminaires, où se manifeste le consentement des parties à l'accomplissement du mariage proposé, on procède aux transactions dont il doit résulter. On remarquera, dans ces transactions, tous les éléments essentiels du potlatch.

D'abord, le prétendant, accompagné de ses parents et d'un cortège de ses partisans, se rend à la résidence des parents de sa fiancée, où s'accomplissent certains rites. En plusieurs cas rapportés, ces rites consistent soit dans la représentation dramatique d'événements traditionnels, soit dans

l'exhibition des blasons au moyen de tableaux vivants ou de scènes mimiques. Une de ces représentations d'événements traditionnels consiste dans un simulacre de combat, observé chez les Nootka, où le prétendant et les siens se constituaient agresseurs des partisans de la fiancée, barricadés dans leur maison; cette attaque feinte se terminant par la reddition spontanée des assiégés en vue de procéder aux formalités du mariage. Ces simulacres de combat et de conclusion de la paix ne sont probablement,, d'ailleurs, que la reproduction dramatique d'événements historiques relatifs aux ancêtres des parties contractantes. (1)

Après ces rites initiatifs a lieu, suivant une quotité définie à l'avance, l'indispensable distribution publique de présents aux parents et amis de la fiancée, de la part de ceux du prétendant. C'est à tort, sans doute, que l'on a généralement décrit ces présents comme étant le "coût" ou "prix d'achat de l'épouse" ("purchase money"). Ces biens, ainsi distribués, devant tôt ou tard être retournés aux nouveaux époux ou à leurs enfants, par les parents de l'épouse, avec un accroissement souvent considérable, n'ont rien à faire avec un paiement dont le seul profit serait l'obtention d'une épouse autrement destituée de tous biens. (2)

Après un intervalle variant en durée, suivant les tribus, l'époux et les siens sont convoqués par le beau-père à un ou plusieurs potlatch consécutifs de "remboursement" ("repayment of the purchase money"). Ce potlatch se relie au premier en tant que les présents faits, lors du premier, par le gendre à ses beau-parents lui y sont remis, le plus souvent avec un intérêt ou un accroissement considérables. Chez les

---

(1) Nootka : B. A. A. S., 1890, p. 595 ; Sproat, "Scenes and Studies of savage life" ; S. C. K., XVI, p. 12 ; etc.

(2) Tlingit: S. B. E., 26 p. 428; U. S. N. M., 1888, p. 368;
Haida ; J. N. P. E., V. I, pp. 50, 51,52 ;
Kwakiutl : B. A. A. S., 1890, p. 610 ; U. S. N. M., 1895 p. 500 ;
Nootka et tribus voisines: B. A. A. S., 1890, pp. 588, 595; S. C. K., XVI, p. 12 ; Jewitt, pp. 199, 202, 203 ;
Lillooet: J. A. I., 1905, pp. 132, 133; etc.

Salish et leurs voisins du sud, ce second potlatch, donné, cette fois, chez le gendre, où les beau-parents se présentent avec des présents, suit le premier à si peu de jours d'intervalle que peu d'observateurs ont failli de les considérer comme formant partie d'un même cycle de cérémonies. Parmi les nations du nord, où l'organisation sociale est totémique, cette remise de présents, généralement suivie d'opérations alternativement inverses et parallèles semblables, est d'une nature plus compliquée. Elle semble même souvent n'être que le premier pas dans les procédures de transmissions successorales entre-vifs des biens du beau-père à sa fille ou aux enfants de sa fille. (1)

---

(1) Tlingit : U. S. N. M., 1888, p. 368 ;

Haida : G. S. C., 1878-9, p. 130B ; J. N. P. E., V, I, pp. 50, 51, 52 ;

Kwahiutl : U. S. N. M., 1895, pp. 366, 422, 424, 500, 502, 563, 590, 622 ; B. A. A. S., 1889, p. ; B. A. A. S., 1890, p. 610 ;

Nootka et voisins : B. A. A. S., 1890, pp. 588 ;

Nootka : Jewitt, pp. 200 à 203 ; S. C. K., XVI, p. 12 ; B. A. A. S., 1890, p. 588 ; notes manuscriptes de M. E. Sapir, III, 46 ;

Lekunen : J. A. I., 1907, pp. 310, 311 ;

Lillooet (Stlatlumh) : J. A. I., 1905, pp. 132, 133 ;

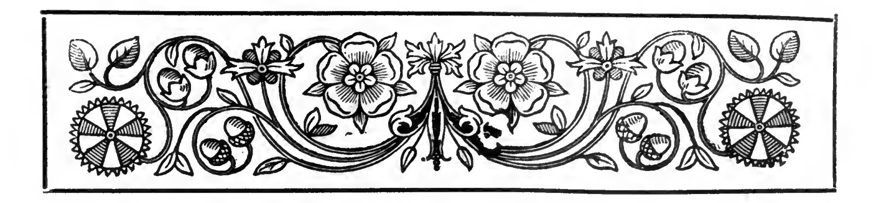
Ntlakapamuq : B. A. A. S., 1899, pp. 505, 584 ; M. A. F. S., 1898, p. 3 ;

Shuswap : B. A. A. S., 1890, p. 642 ;

Stseelis : J. A. I., 1904, p. 318 ; etc.

(A suivre)

C. M. BARBEAU.



Le Grand Transcontinental

Cette compagnie qui est distincte de celle du Grand Tronc et dont l'exacte raison sociale est : *Grand Trunk Pacifique Railway Company,* a été fondée en 1903. En vertu d'une convention avec le gouvernement du Canada elle s'est chargée de construire une ligne de chemin de fer traversant tout le Canada, d'un océan à l'autre. Cette ligne que l'on désigne aussi sous le nom de *Transcontinental national* est en voie de construction et lorsqu'elle sera achevée, sa voie principale mesurera au total 3600 milles, soit 5792½ kilomètres.

En outre de cette voie principale, qui se déroulera de Moncton, N. B. à Prince Rupert, C. A., en passant par Québec, le nord du lac Abitibi, Winnipeg, Melville, Edmonton et Fort George, d'autres lignes importantes viendront s'y embrancher. L'une qui est achevée et ouverte au trafic, relie Winnipeg à Fort William et Port Arthur où elle rejoint le trafic des grands lacs. Une autre ligne rejoindra le réseau actuel du Grand Tronc à North Bay. Une autre encore reliera la ligne principale à Montréal, enfin beaucoup de lignes moins longues serviront à relier à la ligne principale les villes de Brandon, Regina, Prince Albert, Calgary, Dawson (Yukon) et Vancouver.

Une troisième compagnie, dérivée des deux premières, a été constituée en 1906 sous le nom de *Grand Trunk Pacific Branch Lines Company* (compagnie des embranchements du Grand Tronc Pacifique). Son capital-action est de 50 millions de dollars et son but est de construire non seulement les

embranchements prévus dans la "charte" du Grand Tronc Pacifique, mais encore un assez grand nombre d'autres ramifications, ce qui fait un total de vingt-sept embranchements prévus, dont la longueur totale représente en chiffres ronds, 8000 kilomètres.

Cet ensemble de projets, le plan général de cet immense réseau, dépassent en grandeur et en hardiesse tout ce qui a été fait jusqu'ici. L'augmentation de la population, le flot montant de l'immigration, l'affluence des capitaux anglais et américains, les progrès incessants de l'agriculture, le développement industriel et commercial de ce merveilleux pays, justifient d'ailleurs en tous points l'envergure imposante de cette entreprise nationale.

La combinaison financière qui est la base des conventions intervenues entre la compagnie et le gouvernement, marie ingénieusement le système étatiste avec le système de l'exploitation privée. Le réseau en effet aura été construit aux frais de l'Etat mais il sera exploité par la compagnie qui, seule, en aura le contrôle et la direction, sous réserve d'une redevance de 3 p. c. à payer au gouvernement et calculée sur les frais de construction.

Le capital autorisé de la compagnie du Grand Tronc Pacifique est de 45 millions de dollars dont 20 millions peuvent être émis sous forme d'actions préférentielles. La compagnie du Grand Tronc, qui est l'initiatrice du Grand Tronc Pacifique, achètera tout le capital action à l'exception des actions que doivent garder à titre de garantie, les membres du conseil d'administration et la compagnie du Grand Tronc doit rester en possession de la majorité des actions jusqu'à l'expiration des conventions conclues avec le gouvernement.

Le terminus Est de la ligne principale, ainsi que nous l'avons vu plus haut, sera à Moncton, dans le Nouveau Brunswick. Un embranchement le reliera au port de St-John N. B., tandis que le chemin de fer Intercolonial le relie à Halifax.

Le terminus Ouest sera à Prince Rupert, sur l'océan Pacifique, non loin de la frontière méridionale de l'Alaska.

Au point de vue de l'organisation de la période de construction, la grande ligne principale dite *Transcontinental national* a été partagée en deux grandes divisions : Division de l'Est et Division de l'Ouest. La première va de Moncton à Winnipeg et mesure 2896 kilomètres. La seconde va de Winnipeg à l'océan Pacifique et mesure 2825 kilomètres. La longueur totale de la ligne principale représente donc huit fois la distance à vol d'oiseau de Paris à Marseille.

On compte que dans moins de deux ans cette grande voie transcontinentale dont plusieurs tronçons sont déjà terminés ou tout prêts de l'être, sera ouverte à la circulation et il est bien certain que son influence sur le développement général du pays sera inestimable.

Nous avons raison de croire que la province de Québec bénéficiera largement de l'ouverture de cette nouvelle voie. Dans l'ouest, elle permettra de concéder des milliers de "homesteads" dans des régions très fertiles mais jusqu'ici inaccessibles. La colonisation s'étendra donc à ces régions nouvelles, ouvrant au commerce de nouveaux et innombrables débouchés.

Le port de Prince Rupert deviendra rapidement un port de première importance, émule et rival des autres grands ports de l'Océan pacifique. En peu d'années, une grande ville moderne s'élèvera sur les rives de cette baie magnifique qui est un véritable port naturel. Cette grande ville de l'avenir n'a encore, à l'heure actuelle, que 5 mille habitants, mais sa population s'accroît de mois en mois. Un plan d'extension de la ville a été arrêté où l'on a ménagé de larges artères, des parcs et des squares. On a même fait preuve d'une prévoyance louable et très rare dans ce pays, en séparant le quartier commercial du quartier résidentiel.

La Compagnie du Grand Tronc Pacifique exploite plusieurs lignes de bateaux à vapeur sur les grands lacs et elle a maintenant un service régulier de paquebots entre Seattle, Victoria, Vancouver et Prince Rupert.

Sous le nom de Grand Trunk Pacific Development Company, une compagnie a été formée dont la compagnie du

Grand Tronc Pacific possède la majorité des actions. Elle a fait l'acquisition d'immenses étendues de terrains, le long de ses lignes. Elle les allotit et en a déjà vendu des milliers de lots.

Des villages et des villes ont déjà surgi dans des régions qui, il y a quelques mois encore, n'étaient que de vastes prairies sauvages.

Nous avons déjà parlé du grand hôtel Château Laurier, à Ottawa, mais la compagnie a décidé la construction de plusieurs hôtels dont un, de vastes proportions, à Winnipeg et un autre à Edmonton, sans compter un grand nombre d'autres dans les régions les plus pittoresques des Montagnes rocheuses.

Ces quelques notes trop brèves, suffisent à donner une idée de l'immensité de cette entreprise dont les travaux de construction ont déjà coûté plus de 95 millions de dollars. Mais les résultats seront tels que l'amortissement de ce capital ne sera pas une opération difficile.

Il ne faut pas oublier d'ajouter que cette route nouvelle sera de beaucoup le chemin le plus court d'Europe en Extrême Orient. Elle abrégera de deux jours le plus court trajet actuel des voyages autour du monde. Nous pensons que c'est là un fait qui peut se passer de commentaires.

B. C.



Où le jour change-t-il?

Il paraît que la ligne où le jour change se trouve dans le Pacifique. Elle serait correctement indiquée sur toutes les bonnes cartes géographiques.

Seulement il est assez difficile de déterminer si, sur certains points de cette ligne, la date du changement se trouve réglée suivant les données de l'Orient ou celles de l'Occident.

Nous empruntons d'un rapport du bureau d'hydrographie des Etats-Unis, les assertions suivantes.

Ce fut de l'Orient que Magellan aborda les îles Philippines, et jusqu'en 1845, ce fut le temps de la ligne du Pacifique qui y prévalut. Le commerce des îles se faisait surtout avec Mexico.

Célèbes, île de l'océanie, dans la Malaisie hollandaise, est au même degré de longitude-est, savoir 120 degrés, que Luçon ou Manille, la plus grande des îles Philippines, et en tient pour la date asiatique.

En 1844, les autorités à Manille biffèrent le 31 décembre de leur calendrier, et appelèrent le 1er janvier 1845 et le jour suivant le 30 décembre; ce fut du coup l'adoption du temps de l'orient qui, aujourd'hui encore, est en cours par toutes les îles.

Avant l'achat de l'Alaska en 1867, on s'en rapporta toujours à la date asiatique. Aujourd'hui c'est celle du Pacifique que l'on suit dans l'Alaska, l'île Saint-Laurent, les îles Aléoutiennes, aussi bien qu'à l'île Morrell, aux îles Samoa ou archipel des Navigateurs.

Pour ce dernier pays, le changement se fit le 4 juillet 1892.

La date asiatique qui est d'un jour en avant de la date américaine, est en honneur en Sibérie, dans le Kamchatka, l'Ile de Cuivre, l'île Komandorski, les îles Marshal, Gilbert, Ellice et Fiji, la Nouvelle Zélande et l'île Chatham.

La plupart des navires changent leur date à 180 degrés

de Greenwich, mais les marins français opèrent ce changement à 180 degrés du méridien de Paris, c'est-à-dire à 177o 40 secondes-ouest de Greenwich, et les Espagnols, eux effectuent cette modification à 180o de San Fernando ou 173o et 46 secondes-est de Greenwich. N. L.

La rivière Manouan

Cette rivière est le principal tributaire de la rivière Péribonka.

Elle a été explorée une première fois en 1889 par l'arpenteur P. H. Dumais et en dernier lieu, en 1911 par un autre arpenteur-géomètre, M. Geo. Leclerc.

Ce cours d'eau est assez considérable, bien que sa largeur ne dépasse pas quatre cents pieds et pourrait, paraît-il, être amenagé assez aisément pour le flottage du bois. On a relevé, il est vrai, plusieurs rapides, mais ceux-ci ne peuvent nuire en aucune façon au passage du bois. Sa longueur totale est portée à 175 milles.

Au printemps, cette rivière monte de huit à dix pieds, et l'arpenteur Leclerc estime, d'après des calculs approximatifs, qu'elle peut donner alors un million et demi de pieds d'eau à la minute.

Les bords de cette rivière sont montagneux et même assez escarpés en certain endroits.

Les dernières explorations ont démontré en outre que toute cette région montagneuse arrosée par la Manouan constituait un excellent pays de chasse. Les animaux que l'on y rencontre le plus souvent sont l'ours, le loup-cervier, le caribou, le pékan, le renard, le rat musqué.

La perdrix et le lièvre y sont aussi en grande abondance.

Quant à la formation géologique du terrain arrosé par ce cours d'eau, M. l'arpenteur Leclerc nous apprend qu'il n'est composé que de gros cailloux ronds mélangés de sable, et le tout recouvert d'une couche de mousse d'environ deux pieds d'épaisseur.

Henry O'Sullivan

Mercredi, 27 mars dernier, dans la nuit, à la Jeune-Lorette, notre monde québecois, parmi bon nombre d'autres deuils récents, en avait à enregistrer un nouveau, inattendu, qui lui a été particulièrement sensible. D'autre part, la Société de Géographie de Québec éprouvait une douloureuse perte par la mort d'un de ses membres les plus utiles, Monsieur Henry O'Sullivan.

Le défunt ne se sentait pas absolument bien depuis quelque temps, mais confiant dans sa forte et robuste stature, il ne pouvait certes prévoir que la mort fût si proche. En moins de deux jours elle terrassait, à l'âge de 66 ans et 6 mois, cette constitution physique qui bravait tout et paraissait inébranlable.

Monsieur Sullivan fut à la fois arpenteur-géomètre, géologue et explorateur pour le compte du gouvernement de la province de Québec. C'est ainsi qu'il explora une grande partie du Labrador, de la Gaspésie, tout le territoire au nord de Québec, y compris les lacs, entre autres ceux de Mistassini et de Chibougamau, tout le pays arrosé par les rivières Nottaway et Rupert, la baie James, les régions de l'Ungava et de l'Abitibi.

Né à Sainte-Catherine, comté de Portneuf, il fit ses études à l'Université Laval où il prit ses degrés en 1869.

C'était un explorateur énergique, habile et absolument consciencieux.

Nous lui devons dans ses rapports, plutôt rédigés comme on fait son journal, de précieuses données géographiques, géologiques et hydrographiques.

Plusieurs fois, il donna des conférences publiques, fort intéressantes, sur ses expéditions, sous les auspices de la Société de Géographie de Québec.

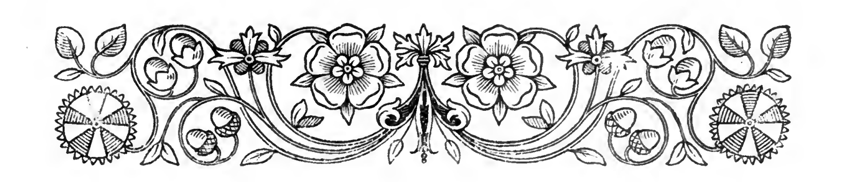
Depuis quelques mois, il avait pris une retraite bien méritée.

Citoyen intègre; caractère d'une imperturbable gaieté, comme s'il fût venu au monde dans un rayon de soleil, la main toujours largement ouverte sans jamais penser à demander de retour bien au contraire, c'était, en résumé, une des plus heureuses natures que l'on pouvait rencontrer.

Aussi, lors de ses funérailles, samedi, 30 mars, à la Jeune-Lorette, la population de Québec et celle de la Jeune-Lorette et des environs s'est-elle empressée de venir honorer sa mémoire, d'exprimer sa sympathie à la famille, et de former jusqu'à ce que sa tombe fut fermée, le plus imposant cortège.

La Société de Géographie de Québec prie Madame Sullivan, sa veuve, femme de très haut et noble caractère, ainsi que les membres de sa famille, de vouloir bien agréer l'hommage de ses sincères condoléances.

N. LEVASSEUR.



Chronique Géographique

La production du café au Brésil.—Sous le titre de *Estados productores de café,* Senhor Paulo R. Pestana, directeur de l'industrie et du commerce à S. Paulo, donne les renseignements suivants sur la production du café, dans certains états du Brésil :

"Avant 1840, l'Etat de Rio de Janeiro était le principal producteur de café par tout le Brésil. Depuis cette année-là, il fut supplanté par celui de Sao Paulo, et depuis 1890 l'Etat de Minas Geraes lui a fait perdre le second rang.

"La zone productrice de l'Etat de Rio Janeiro se divise en deux parties : la haute, formée par la baie du fleuve Parahyba et ses affluents; la basse, située entre la chaîne de Mar et l'océan. Celle-ci, voisine de l'Etat des Minas Geraes, est la plus importante ; elle comprend les municipalités les plus fertiles : Vassouras, Cantagallo, Rezende, Barra Mansa, etc.

La production moyenne de l'Etat est, règle générale, de 344 grammes au pied, ou de 25½ *arrobas* (mesure de 25 lbs) ou 587½ livres du mille pieds.

C'est là une production exacte, bien plus forte à l'acre que celle de Sâo Paulo. De plus, le café a une saveur qui est fort appréciée.

On calcule qu'il y a dans cette zone 198,500,000 caféiers.

Le rendement pour l'année agricole de 1909-10 peut s'établir comme suit en sacs de 60 kilos (kilo : 2 lbs).

Exportations.	931,151	sacs
Consommation domestique.	265,400	"
Production totale.	1,196,551	"

L'année suivante de 1910-11, a été moindre, mais la consommation domestique a augmenté, comme suit :

Exportations.	754,216 sacs
Consommation domestique.	270,000 "
Production totale.	1,024,216 "

Les capitaux étrangers au Canada.—Le Canada est devenu l'un des plus grands emprunteurs qui soient au monde et le travail récent d'un spécialiste, M. Fred. W. Field, montre que sa capacité d'absorption de capital est d'environ cent millions par année.

De 1905 à 1910, le Canada a reçu de la seule Angleterre 600 millions de piastres, et durant la décade de 1900 à 1910, il est entré dans notre pays 279 millions de piastres de capitaux américains et 78 millions provenant d'autres pays.

M. Field estime à $49,250,000 la part fournie par la France, mais le *Bulletin mensuel* de la chambre de commerce française de Montréal a établi que cette part était en réalité beaucoup plus forte et qu'elle atteignait près de 400 millions de francs.

***

Nos chemins de fer.—Le ministère des chemins de fer du Canada vient de publier une statistique indiquant l'étendue par province, du réseau des chemins de fer au pays.

	Milles
Ontario.	8,321
Québec.	3,881
Manitoba.	3,466
Saskatchewan.	3,120
Alberta.	1,494
Colombie Britannique.	1,841
Nouveau Brunswick.	1,549
Nouvelle-Ecosse.	1,353
Ile du Prince Edouard.	269
Yukon.	101

Le total des lignes pour tout le Canada atteint donc 25,-400 milles.

Relations avec l'Australie.—Le gouvernement canadien a laissé savoir qu'il entendait accroître nos relations commerciales avec l'Australie.

On sait déjà que l'Australie est un pays en plein développement.

Elle possède 21 banques avec un capital payé de près de 20 millions de louis.

Sa dette publique est de £260,798,527.

***

Mort d'un géographe.—Nos échanges nous annoncent la mort de M. Arthur de Claparède, président de la Société de Géographie de Genève. M. de Claparède avait présidé en 1908 le grand congrès de géographie tenu à Genève. C'était l'un des géographes qui ont le plus fait pour le développement des études géographiques en Suisse.

***

La population en France.—Les résultats officiels du recensement de 1911 viennent d'être publiés.

La population s'élève actuellement en France à 39,601,509 habitants, comparée à celle de 39,252,245 habitants pour le recensement de l'année 1906, soit une augmentation de 349,246 habitants.

Les chiffres accusent le mouvement des populations rustiques vers les villes. Comme en 1906, on compte en France quinze villes de plus de 100,000 âmes. Paris vient en tête avec 2,888,110 habitants, puis Marseille et Lyon avec 550,619 et 523,796 habitants respectivement.

La population de la France n'a augmenté que de 3,500,000 habitants durant les 40 dernières années.

***

Les récoltes au Canada.—La production totale du blé au Canada en 1911 a été de 215,851,000 boisseaux d'une valeur de $135,507,000.

Les trois provinces du Nord-Ouest, Manitoba, Saskatchewan et Alberta, ont produit en 1911 194,083,000 boisseaux de blé contre 128,891,000 en 1910, 121,819,000 boisseaux d'avoine contre 126,753,000 en 1910 et 24,043,000 boisseaux d'orge contre 21,377,000 en 1910.

Le Manitoba a 60,275,000 boisseaux de blé pour 2,980,000 acres en culture, la Saskatchewan 97,665,000 boisseaux pour 4,705,000 acres, et l'Alberta 36,143,000 boisseaux pour 1,617,000 acres.

Voici par provinces, la valeur totale des récoltes en 1911 :

Ile du Prince Edouard, $8,846,700.
Nouvelle-Ecosse, $14,297,000.
Nouveau-Brunswick, $19,797,000.
Québec, $103,187,000.
Ontario, $193,260,000.
Manitoba, $73,136,000.
Saskatchewan, $107,147,000.
Alberta, $47,750,000.
Colombie-Britannique, $1,290,000.

Les dénominations géographiques.—La Société de Géographie de Québec s'associe pleinement à l'opinion exprimée par l'*Evénement* au lendemain de la prorogation da la législature de Québec, sur la nécessité d'une commission d'experts pour dresser une nomenclature géographique des nouvelles régions. Voici au reste ce qu'écrivait le journal quotidien à ce sujet :

"Dans la hâte des derniers jours de la session locale, on a fait, comme d'ordinaire, le sacrifice de plusieurs projets de loi.

Au nombre de ceux-ci se trouvait d'excellent projet de loi de M. Mousseau, député de Soulanges, ayant pour objet la création d'une commission d'experts pour s'occuper des dénominations géographiques de la province.

"Nous regrettons sincèrement que ce projet de loi n'ait pu voir le jour, et nous comptons que son promoteur le fera revivre, si d'ici-là les pouvoirs publics ne se préoccupent pas de la question.

"Nous avons déjà dit ici à plusieurs reprises que l'opinion publique commençait à s'alarmer à juste titre du sans-façon avec lequel on procède dans la dénomination géographique de la plupart de nos cours d'eau. On dirait vraiment, à examiner certaines cartes, que le pays est littéralement couvert de sauvages et d'Esquimaux, puisqu'on ne trouve autre chose pour désigner nos lacs et nos rivières que des vocables barbares.

"Il semble que dans une province aux trois-quarts françaises, nous sommes justifiables d'exiger que l'on fasse un peu plus large la part des noms français, et que l'on nous débarrasse tout au moins de ces expressions géographiques aux allures déconcertantes qui ne disent absolument rien à l'intelligence et que la mémoire la mieux cultivée n'est pas susceptible de retenir."

***

Les deux décharges du Lac Saint-Jean.—M. J. Fraser, Ingénieur civil, décrit ainsi les deux décharges du lac Saint-Jean, placé à 190 milles de Québec :

"Du côté de l'est, ce grand lac a deux décharges qui se réunissent à une dizaine de milles plus bas pour former la rivière Saguenay.

On les appelle la *Grande Décharge* et la *Petite Décharge.*

La principale est la *Grande Décharge.* En été, durant la plus basse période des eaux, son débit est de 33,000 pieds par seconde, et à l'époque des hautes eaux cette quantité s'élève à 150,000 pieds par seconde. La Grande Décharge commence à la tête d'un groupe d'îles; la vitesse du courant à travers ces îles est de 15 pieds par seconde.

A une distance d'environ un mille, plus bas, elle entre dans un lit profond d'environ 850 pieds de large à basse eau, et là commence le gros rapide. A une courte distance plus bas, le chenal s'élargit et donne naissance à plusieurs îles sur un parcours d'environ trois milles.

La *Petite Décharge,* à la tête, consiste en trois branches, formées par un groupe d'îles. Ces branches se réunissent à 1 1-2 mille plus bas. Le rapide commence à la tête de ces branches. En été, le débit de la Petite Décharge diminue considérablement; deux de ses branches même deviennent à sec. Durant cette période, le total de cette décharge est seulement de 2000 pieds par seconde, tandis que dans les hautes eaux, son débit est de 20,000 par seconde.

***

Expédition polaire.—Voici encore une nouvelle expédition polaire qui se prépare. Elle est organisée par l'*American Museum of Natural History* et la Société Géologique américaine.

Il s'agit cette fois de découvrir et d'étudier plus à fond une terre située au nord-ouest de la terre de Grant, à 350 milles du pôle nord. Cette terre qu'avait déjà entrevue Peary, le découvrer du Pôle Nord, porte le nom de *Croker*, mais l'on n'en connaît point les dimensions.

Les chefs de l'expédition sont M. Georges Borop, assistant-curateur de Géologie et M. Donald B. MacMillan, un autre savant américain. Ils partiront de Sydney, Nouvelle-Ecosse le 20 juillet 1912 et nous reviendront dans l'automne de 1914.

Les frais de l'expédition sont portés à $50,000.

*
* *

Deux pionniers de l'Ouest canadien.—C'est le sujet qu'a traité dans une conférence au Club Canadien de Montréal, M. Arthur Boyer, à la fin de mars dernier.

Les deux pionniers dont il s'agit sont Sir Alexander MacKenzie et Sir John Simpson.

Le premier traversa les Montagnes Rocheuses à la tête de la rivière de la Paix, vers 1793, et découvrit la rivière MacKenzie; le second fit un voyage autour du monde. C'est dans ce voyage que furent fixées les limites des possessions britanniques sur la côte du Pacifique.

M. Boyer croit que le Canada devrait élever un monument aux confluents des rivières MacKenzie et Fraser.

*
* *

La baleine sur la Côte Nord.—On sait qu'une compagnie de terreneuviens a entrepris l'exploitation de la baleine aux Sept-Iles, sur la Côte Nord du St-Laurent.

La saison de chasse de 1911 a été assez propice. On a pu capturer 48 baleines dans le golfe St-Laurent. Comme chaque baleine rapporte mille piastres, c'est donc une recette de $48,000 qui a été effectuée.

La compagnie s'organise de nouveau pour l'été prochain.

*
* *

Le Labrador.—On signale deux nouvelles publications sur le Labrador: l'une de W. G. Gosling et l'autre de H. H. Pritchard.

*
* *

La côte de la Georgie du Sud.—*The Geographical Journal*, de Londres rappelle dans l'un de ses derniers bulletins que la Géorgie du Sud, l'une des dépendances de la colonie de l'île Falkland, fut découverte en 1675 par Antoine La-Rothe et que le capitaine Cook en prit possession cent ans plus tard.

Cette côte qui mesure cent milles en longueur et 20 milles dans sa plus grande largeur, consiste en une rangée de hautes montagnes généralement couvertes de glace et de neige et n'a été bien connue que tout récemment.

*
* *

Les expéditions du P. Babel dans le Nord.—Le R. P.

Babel, O. M. I., dont nous avons annoncé la mort, il y a quelques semaines, avait pénétré bien avant dans l'extrême nord. On conserve encore au département des Terres et Forêts une carte routière indiquant les longues distances parcourues et notées par l'intrépide missionnaire des Montagnais, durant les années 1866, 1867, 1868 et 1870.

Tout d'abord, le R. P. Babel part des Sept-Iles, s'engage dans la rivière Moisie qu'il parcourt en canot dans toute sa longueur, puis s'arrête au lac Ashuanipi, qui, note-t-il, a 65 1-2 milles de longueur et est très poissonneux. Il signale en même temps aux environs de cette nappe d'eau la présence d'un cimetière sauvage. Du lac Ashuanipi, le même missionnaire gagne à travers une série de lacs et rivières, la rivière *Meneik* ou Hamilton, fait une halte au lac *Vauoskleshkueu* dont il donne l'étendue, (20 1-2 milles de longueur) et note au passage l'existence d'un terrain horrible couvert de laves de volcan, puis arrive tout à fait au Nord au poste de *Petatstekupau,* situé sur les bords mêmes du lac de ce nom.

Ce dernier poste, d'après les indications de la carte, se trouve à 507 milles des Sept-Iles et à 574 milles de Mingan.

Le P. Babel a eu l'occasion de parcourir une autre année la rivière Saint-Jean et la grande rivière Romaine. Sur le parcours de cette dernière, il rencontre le lac *Apuabushkau,* puis dépassant la hauteur des terres, il atteint à l'ouest le grand lac *Atikonak,* qu'il déclare très poissonneux. De ce dernier lac, il s'avance de nouveau dans la direction du fleuve Hamilton, notant sur sa carte le lac *Assikomanauan* qu'il traduit par "lac aux nids de Becscie", et dans lequel le lac Atikonak vient prendre ses sources.

La route de Mingan lui est aussi connue que les deux précédentes. A la hauteur des terres et aux sources de la rivière Romaine, le P. Babel découvre un lac de trente-trois milles de long, la rivière *Shishatskuishibish* qu'il déclare impraticable, entourée qu'elle est de hautes montagnes. Cette rivière le mène au lac *Peshakaskkau,* puis à un poste qu'il appelle *Nouveau Mingan.* La distance parcourue est de 516 milles, à partir de Mingan, sur le fleuve Saint-Laurent.

Le R. P. Babel a longé encore une partie de la grande rivière Hamilton et l'a même esquissée sur la carte. La grande chute paraît l'avoir émerveillé. Il la signale comme suit dans une note: "La grande rivière Hamilton s'enclave dans un chenal de 60 pieds et se précipite du haut de la mon-

tagne avec un fracas épouvantable. On l'entend distinctement à 15 milles de distance."

C'est une description bien sommaire sans doute que celle que nous venons de tirer d'une simple carte, mais elle donne tout de même une idée des immenses espaces foulés par le bon missionnaire. Ce qu'il y a à regretter, c'est que le révérend Père ne nous ait laissé aucune relation sur ses expéditions lointaines et ses missions si laborieuses dans l'extrême nord de notre province. Ayant été le premier blanc à pénétrer dans ces régions inconnues, à prendre contact avec les indigènes de l'extrême nord, que de renseignements géographiques et autres des plus intéressants il y avait à noter. Mais il faut en faire son deuil. Le bon Père Babel était surtout préoccupé du salut des sauvages, et n'avait guère le loisir, nous le supposons, d'écrire des mémoires.

***

Le Canal de Suez.—Il est passé en 1911, dans ce canal, 4,969 vaisseaux. Les recettes totales ont été de $26,952,400.

***

La production du charbon.—D'après une statistique recueillie par le Bureau géologique des Etats-Unis, la production totale du charbon dans le monde entier s'est élevée en 1910 à 1,300,000,000 tonnes. La contribution des Etats-Unis dans ce chiffre colossal est de 39 pour cent.

***

Les Américanistes.—Le 18e Congrès International des Américanistes se tiendra à Londres le 27 mai prochain. On s'y occupera tout spécialement de l'histoire des races aborigènes de l'Amérique et de l'archéologie américaine.

***

La république de l'Equateur.—Parmi les républiques Sud américaines qui bordent le Pacifique, l'Equateur est l'une des plus intéressantes par sa constitution géographique particulière, la richesse de son sol et les conditions de son climat qui le rendent si agréable à habiter.

L'Equateur est limité au Nord par la Colombie, au sud par le Pérou, à l'Est par le Brésil, à l'Ouest par l'Océan Pacifique.

L'immense Cordillère des Andes traverse sur toute son étendue la République de l'Equateur, se divisant en deux

chaînes dominée chacune par de hautes montagnes, dont les sommets atteignent et dépassent 18,000 pieds.

L'Equateur, malgré son immense territoire (760,000 kilomètres carrés), compte à peine un million et demi d'habitants.

Dans la région orientale, il y a des millions d'hectares de terrains propres à l'agriculture, terrains non exploités.

La population équatorienne est formée de trois races distinctes: tout d'abord les habitants de race espagnole, puis les Indiens descendants des Incas, à demi policés, qui cultivent la terre, enfin les Métis, ouvriers des corps de métiers, maçons, charpentiers, forgerons, etc.

Le climat, très sain presque partout, varie considérablement d'après l'altitude; il fait froid comme en Europe dans la sierra ou région des Cordillères et chaud comme en France et en Italie, pendant l'été, dans les localités de la côte, dans le bassin de l'Amazone.

La capitale de la République est Quito, qui a une population de 100,000 habitants et est située à 2,800 mètres audessus du niveau de la mer, jouissant pour cette raison, pendant toute l'année, d'un climat printanier; la température y oscille en effet entre 22 et 25 degrés centigrades. C'est une ville pittoresque, avec de somptueux édifices publics et privés, de très belles avenues et promenades.

L'Equateur est un pays très riche en mines ; l'or, l'argent, le plomb, le cuivre, le mercure, le marbre, le pétrole, le soufre y abondent. Malheureusement, les richesses minières du pays sont encore inexploitées.

La principale industrie est celle des chapeaux de paille que l'on fabrique avec toutes sortes de fibres végétales : riz, junco et paille mocora.

L'exportation pour l'année 1909 s'est élevée à 44,342,000 francs.

L'obstacle qui s'oppose au développement économique de la République est le manque de voies de communications. On ne fait pour ainsi dire que commencer à créer des voies ferrées.

***

Le canyon du Colorado.—Le grand canyon du Colorado est le paysage le plus étrange des Etats-Unis. Le Colorado prend sa source non loin du parc Yellowstone, traverse les Montagnes rocheuses dans leur longueur avec force sinuosités, en débouche dans le désert d'Arizona, traverse un coin

du Mexique et se jette dans le golfe de Californie. Les trois quarts du cours de ce grand fleuve sont un obstacle presque infranchissable. Ce qu'on appelle le grand canyon est dans l'Arizona. C'est une gorge de 300 kilomètres de longueur et 20 de largeur au sommet, qui est le bord d'un plateau de 1,700 mètres d'altitude. Le fleuve, dont la couleur paraît rouge vermillon, y coule à 1,500 mètres de profondeur entre deux parois de rochers à pic d'un violet sombre. Au-dessus et jusqu'aux bords du plateau des murailles verticales alternent avec des tables. Une vingtaine d'assises de calcaire et de grès rouge sont superposées. Les bords du plateau sont dentelés par des gorges secondaires qui vont rejoindre la gorge principale. Dans le trou béant il y a des pyramides de grès dont la forme et la couleur rappellent celle de la vallée du Tombeau des Rois à Thèbes; il y a aussi des escarpements calcaires qui ressemblent à des ruines de châteaux féodaux. L'air est si pur que l'oeil perd la notion de la distance et place à 500 mètres ce qui est à 2,000. L'ensemble réalise une riche harmonie de rouges et de violets. Quand un orage éclate, le bruit du tonnerre est répété par les échos du canyon, et la nature prend une voix terrible. Le spectacle est aussi grandiose quand, dans le grand soleil de midi, tout est silencieux. Le soir, vers le coucher du soleil, pyramides et castels féodaux se détachent en traits de feu sur le fond sombre.

***

Une ville de Belgique.—La ville commerciale par excellence de la Belgique, c'est Anvers. Son trafic est considérable. Malheureusement pour l'indépendance de ce pays, il est en grande partie entre les mains des Allemands. Plus d'un kilomètre et demi de son port est occupé par la *Nordeutch* compagnie ou par le Lloyd d'Hambourg. Dans la chambre de commerce d'Anvers, les commerçants allemands sont en majorité. Il semble que ce pays ne puisse échapper à l'hégémonie étrangère.

***

La race française en Amérique.—M. Georges Blondel, Professeur à l'Ecole des Sciences politiques de France, publie dans la revue *France-Canada,* supplément à la *Canadienne.* un article fort bien fait sur la *Race Française en Amérique.* Nous en extrayons la passage suivant :

"Les 60,000 Français de la fin du XVIIIe siècle sont aujourd'hui 3 millions. Et on ne peut se défendre d'une certai-

ne émotion lorsqu'on voit avec quel courage ils ont défendu leur nationalité. L'expéreince a prouvé que la conservation de l'élément français et de la langue française a été finalement une source de progrès pour la Confédération canadienne. Lord Dufferin et le marquis de Lorne ont loyalement reconnu que le dualisme n'était pas un obstacle au développement d'une jeune nation, qui a tout à gagner à conserver l'héritage littéraire et social qu'elle a reçu d'un pays tel que la France."

***

Ce qu'est devenue Carthage.—Carthage, dont l'évocation rappelle de si poétiques souvenirs, était une ville phénicienne fondée par les Tyriens, environ huit siècles avant notre ère.

Sa naissance fut motivée par le besoin toujours croissant de fonder des comptoirs de commerce sur les côtes lointaines. Elle se développa rapidement et devint l'une des plus belles et des plus riches du monde jusqu'au jour où elle tomba au pouvoir des Scipion.

Que reste-t-il aujourd'hui de cette opulente cité, écrit le capitaine Gimond ? Rien, absolument rien.

Les ruines même ont péri; car, de tout temps, depuis l'abandon de l'antique cité, après l'invasion arabe, les ruines sont devenues carrières.

Les marbres, les colonnes, les pierres même ont été transportées au loin pour la construction de Tunis.

Là où s'élevait le palais superbe de Didon; là où Annibal conçut son plan gigantesque, là où Marius proscrit vint méditer sur les ruines de la cité punique, il ne reste plus aujourd'hui que d'immenses citernes à peine reconnaissables au milieu de la plaine unie et presque déserte.

Là où furent les ports célèbres, d'où partaient comme des oiseaux rapaces, les innombrables galères, il ne subsiste que des lagunes à demi-comblées par les vases.

De la Carthage romaine, rien que quelques débris informes de ce que fut le théâtre ou quelques bosses du sol qui indiquent l'emplacement du grand cirque et de l'amphithéâtre.

***

Le Canada d'aujourd'hui.—C'est le titre d'une conférence donnée à Toulouse, en France, par M. l'abbé Gauthier et dont le *Bulletin* de la Société de Géographie de cette ville nous apporte le texte.

M. l'abbé Gautier, fait remarquer notre confrère, appar-

tient aux missions canadiennes qui se sont donné pour but de mieux faire connaître le Canuada en France, de montrer les avantages que les commerçants et les capitalistes français peuvent retirer de relations d'affaires plus suivies avec le Canada, soit pour l'écoulement de leurs produits, soit pour le placement de leurs capitaux.

Il a paru en outre, à M. l'Abbé Gautier, que dans ces pays d'avenir, où s'élaborent une humanité nouvelle et des progrès nouveaux, il conviendrait que la France y exerçât son action ainsi que le font la plupart des autres nations, afin d'avoir sa part dans la constitution des influences mondiales de demain appelées à rénover les systèmes et les puissances.

***

Le mont Athos.—La presqu'île de l'Athos est la plus orientale des trois langues de terre que projette dans la mer Egée l'ancienne Chalcidique; elle est constituée par une chaîne coleraire de 60 kilomètres environ de longueur, qui se termine au sud-est par un pic de 6,000 pieds d'altitude, la plus belle montagne, au dire de Reclus, de tout l'Orient méditerranéen.

Ce qui fait de ce coin de terre un lieu unique au monde, c'est que depuis douze siècles, il est entièrement et uniquement occupé par des moines orthodoxes.

Le territoire de la Sainte-Montagne (680 kilomètres carrés) est partagé entre les vingt monastères principaux auxquels se rattachent quantité de couvents ou ermitages.

Ces monastères sont d'ordinaire construits, dans les sites les plus pittoresques, au bord de la mer, sur des rochers à pic, ou dans la montagne. Leur aspect est fantastique: énormes murailles crénelées, tours majestueuses, d'où émergent des cellules, des galeries en surplomb, églises innombrables, aux élégantes coupoles, vastes constructions ajourées contenant les logis des moines, tout cela forme un ensemble étrange qui nous reporte en plein moyen-âge byzantin.

Là vit une population de 8 à 10,000 moines, grecs, russes, serbes, bulgares, uniformément vêtus de la robe noire ample, serrée à la ceinture, coiffés d'un cylindre de feutre, portant tous la barbe et les cheveux longs. Ils partagent leur temps entre la prière à l'église et le travail manuel.

L'administration générale de l'Athos est confiée à un conseil de 20 moines délégués par les monastères, qui siège au petit village de Karyes.

Les ruines de Nakeum.—M. le comte de Périgny que nous avons eu le plaisir de connaître à Québec lors de la réunion du Congrès des Américanistes, a fait part à la Société de Géographie de Rochefort de sa découverte, en pleine forêt, des ruines de Nakeum, ville importante des Mayas, qui habitaient le Guatemala avant l'arrivée des Espagnols.

La forme caractéristique des villes mayas est la forme rectangulaire, presque carrée; on la retrouve partout, dans les enceintes, les édifices, les maisons, les appartements, les murailles, celles-ci sont très épaisses (1m,50 au minimum); leurs parois sont unies; le sol est cimenté; certaines pièces ont leurs coins arrondis à l'intérieur et l'on y voit encore leurs poutres de bois dur toujours solides et bien conservées. Au centre et aussi en dehors de l'enceinte, l'on rencontre divers monuments: un "cartillo" de 30 mètres d'élévation; une tour dite Temple du roi, qui n'a pas moins de 40 mètres de hauteur; le temple des hiéroglyphes, petit et orné d'une stèle très bien conservée sur les parois de laquelle se voient de nombreux caractères de l'écriture maya qui, malheureusement, n'a encore été déchiffrée par aucun Champollion; enfin un temple du sacrifice dit de Los Sacerdotes, présentant trois curieuses portes à plein cintre, contrairement aux ogives très alongées que l'on retrouve dans les vieux édifices mexicains.

Quelle peut être la date de ces ruines si intéressantes pour l'archéologie de l'Amérique primitive ! Les érudits hésitent; les uns (Allemands) les font remonter à 1,100 avant Jésus-Christ; pour les autres (Américains) elles sont contemporaines de notre ère.

***

Le chemin de la baie d'Hudson.—Plusieurs hommes publics canadiens ont exprimé l'opinion que la baie d'Hudson est appelée à devenir à brève échéance un centre de distribution important entre l'Est et l'Ouest. Le chemin de fer que le gouvernement fédéral se propose de construire entre Edmonton et Fort Churchill ou Port Nelson précipitera nécessairement ce résultat.

La province d'Ontario entrevoit déjà de belles perspectives d'avenir du fait que le grain véhiculé par la nouvelle ligne d'Edmonton à la baie d'Hudson pourra être transporté par barge du Fort Churchill à Moose Factory et de là par la ligne du gouvernement provincial ontarien qui sera prolongée

de Cochrane jusqu'à Moose Factory, et de ce dernier endroit à Toronto.

Il est certain qu'il faudra une autre issue que le détroit de la baie d'Hudson au grain de l'ouest, puisque ce détroit est fermé par les glaces une partie de l'année, mais cela ne veut pas dire qu'il prendra nécessairement la route de Toronto. Cette dernière ville n'est pas assez rapprochée des ports océaniques. Il paraîtrait plus logique que le grain fut transporté de Fort Churchill par barge jusqu'à la rivière Nottaway et de là à Québec ou à Montréal par le chemin de fer projeté de la baie James.

Cette nouvelle voie n'aurait qu'une longueur de 500 milles et traverserait un beau territoire, riche en minéraux et en ressources forestières, et offrant de bonnes terres arables puisque tout le pays n'est que le prolongement de la fameuse zone argileuse de l'Ontario.

***

Explorateur canadien.—Joseph Jacques, explorateur canadien qui a passé quatorze ans dans le bassin de la rivière Mackenzie Supérieure, aux confins de l'Océan Arctique, est arrivé dans les premiers jours d'avril à Montréal, en compagnie d'un indien.

Les deux voyageurs ont accompli le voyage de Fort McPherson à Dawson, en douze jours et demi, à l'aide d'un attelage de chiens rapides.

L'explorateur Jacques rapporte qu'une douzaine de prospecteurs habitent dans la région désolée qu'il vient de laisser.

***

Un don de livres à la Société de Géographie.—L'Université de l'Etat de New-York, par l'entremise de M. John M. Clarke, directeur du *State Museum.* a fait cadeau en ces derniers temps à la Société de Géographie de Québec d'une magnifique série de volumes affectés aux sciences et notamment à l'histoire naturelle.

Signalons parmi ces ouvrages un traité sur les *Oiseaux de New-York* par Eton H. Eaton, accompagné d'une foule de planches coloriées artistement dessinées, une étude sur les Insectes par E. Porter Felt, une longue et savante dissertation de D. H. Newland sur l'industrie minière, un traité sur les poissons dans la région de New-York, un ouvrage de M.

Beauchamp sur le *Wampum* et les *coquillages* des sauvages de l'Etat de New-York, avec de nombreuses illustrations et un rapport élaboré de M. J. M. Clarke sur les sciences.

Nous ne saurions trop remercier M. J. M. Clarke que nous avons l'honneur de compter au nombre des correspondants de notre Société, de sa grande largesse et de l'intérêt qu'il ne cesse de manifester pour notre association.

La découverte du pôle Sud.—Il paraît avéré que le pôle sud a été atteint le 14 décembre 1911 par le novégien Ronald Amundsen.

On sait que le capitaine anglais Scott visait le même but que Amundsen, mais jusqu'à preuve du contraire, ce dernier paraît avoir devancé son concurrent.

Amundsen, à l'instar de Shackleton, a franchi la terrible barrière de glace que l'on considère comme l'une des merveilles du monde. D'après son propre récit, cette plaine de glace, presque toujours en mouvement, à 800 à 1600 pieds de profondeur et peut couvrir une étendue d'environ 100,-000 milles carrés.

La traversée de cette plaine de glace s'est toutefois opérée assez facilement.

Amundsen a également escaladé le grand plateau intérieur au centre duquel se trouve le pôle, à une élévation de 10,500 pieds.

De même que Shackleton et le Dr Charcot, l'explorateur norvégien signale aussi dans le voisinage du pôle sud une chaîne de hautes montagnes dont quelques-unes atteignent jusqu'à 15,000 pieds de hauteur.

Les dernières nouvelles reçues du capitaine Robert Scott datent du 2 avril dernier. Elles ont été communiqués au monde entier par l'entremise du lieutenant Pennell commandant du *Terra Nova*, arrivé en Nouvelle Zélande.

Le capitaine Scott paraît avoir eu à souffrir beaucoup du mauvais temps au mois de décembre 1911. Il était rendu alors au 83e degré. Ce n'est même qu'après avoir surmonté les plus terribles obstacles qu'il a pu franchir le glacier. Cependant une fois l'obstacle franchi, la route a été plus facile et il a pu faire jusqu'à 23 milles par jour.

Enfin, le 3 décembre 1911, Scott se trouvait à 150 milles du pôle et annonçait qu'il partait pour le pôle avec le Dr Wilson, le capitaine Oakes, le lieutenant Bowers et le sous-officiers Evans. Il avait alors des provisions pour un mois, et du beau temps en perspective.

Le lieutenant Pennell dit qu'on a découvert du charbon et des fossiles sur la côte ouest du continent austral.

Quoiqu'il en soit, il devient de plus en plus évident que Scott a été battu par Amundsen dans sa course au Pôle.

Pour expliquer le succès de ce dernier, les Anglais l'attribuent à la chance. Amundsen n'a eu que du beau temps en décembre, quand Scott n'a eu que du mauvais temps. Amundsen a pu faire les derniers 150 milles en dix ou 12 jours pendant que Scott se débattait dans le neige du glacier Beardmore.

Scott avait plutôt confiance dans ses ponies et c'est ce qui lui a coûté bien des peines et des retards.

***

L'extension du Manitoba.—La province du Manitoba, tout comme celle de Québec, a bénéficié de l'annexion d'un nouveau territoire dans sa partie nord. Le Manitoba se trouve avoir aujourd'hui, par suite de cette annexion, une superficie de 251,000 milles carrés. Son territoire s'étendra jusqu'à la baie d'Hudson, y compris Port Nelson et Port Churchill.



Contrat de la Malle

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Ministre des Postes seront reçues à Ottawa jusqu'à midi le vendredi, 3 mai, 1912, pour le transport des Malles de Sa Majesté, sous les Conditions d'un Contrat projeté pour un terme de quatre années, dix-huit fois par semaine, aller et revenir, entre ST-BASILE DE PORTNEUF ET LA GARE DU PACIFIQUE CANADIEN, à commencer au bon plaisir du Ministre des Postes.

L'on pourra consulter des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du Contrat projeté et l'on pourra se procurer des formules de soumission au bureaux de poste de St-Basile de Portneuf et St-Bazile Station et au bureau de l'inspecteur des Postes à Québec.

G. C. ANDERSON,
Surintendant.

Ministère des Postes,
Division des Contrats de la Malle.
Ottawa, le 15 mars, 1912.

Contrat de la Malle

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Ministre des Postes seront reçues à Ottawa jusqu'à midi le vendredi, 3 mai, 1912, pour le transport des Malles de Sa Majesté, sous les Conditions d'un Contrat projeté pour un terme de quatre années six et douze fois paf semaine, aller et revenir, entre VALCARTIER ET LA GARE DU QUEBEC & LAC ST-JEAN à commencer le 1er juillet prochain.

L'on pourra consulter des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du Contrat projeté et l'on pourra se procurer des formules de soumission au bureaux de poste de Valcartier, Valcartier Village et Valcartier Station et au bureau de l'inspecteur des Postes à Québec.

G. C. ANDERSON,
Surintendant.

Ministère des Postes,
Division des Contrats de la Malle.
Ottawa, le 15 mars, 1912.

Contrat de la Malle

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Ministre des Postes seront reçues à Ottawa jusqu'à midi le vendredi, 3 mai 1912, pour le transport des Malles de Sa Majesté, sous les Conditions d'un Contrat projeté pour un terme de quatre années, 6 fois par semaine, aller et revenir entre St-Damien de Buckland et St-Lazare de Bellechasse à commencer au bon plaisir du ministre des Postes.

L'on pourra consulter des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du Contrat projeté et l'on pourra se procurer des formules de soumission aux bureaux de poste de St-Damien de Bukland et St-Lazare de Bellechasse, Turgeon, et au bureau de l'inspecteur des Postes à Québec.

G. C. ANDERSON,
Surintendant.

Ministère des Postes,
Division des Contrats de la Malle.
Ottawa, 18 mars 1912.

Contrat de la Malle

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Ministre des Postes seront reçues à Ottawa jusqu'à midi le vendredi, 10 mai, 1912, pour le transport des Malles de Sa Majesté, sous les Conditions d'un Contrat projeté pour un terme de quatre années 2 fois par semaine, aller et revenir, entre RIVIERE AU RAT ET RIVIERE MEKINAC à commencer au bon plaisir du Ministre des Postes.

L'on pourra consulter des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du Contrat projeté et l'on pourra se procurer des formules de soumission au bureau de poste de Rivière au Rat, Rivière Mekinac, Olscamp, Rivière Mattawan et au bureau de l'inspecteur des Postes à Québec.

G. C. ANDERSON,
Surintendant.

Ministère des Postes,
Division des Contrats de la Malle.
Ottawa, le 27 mars, 1912.

Contrat de la Malle

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Ministre des Postes seront reçues à Ottawa jusqu'à midi le vendredi 26 avril, 1912, pour le transport des Malles de Sa Majesté, sous les Conditions d'un Contrat projeté pour un terme de quatre années 3 fois par mois, aller et revenir, entre QUEBEC ET L'ISLE D'ANTICOSTI, à commencer à l'ouverture de la navigation.

L'on pourra consulter des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du Contrat projeté et l'on pourra se procurer des formules de soumission au bureaux de poste de Québec et au bureau de l'inspecteur des Postes à Québec.

G. C. ANDERSON,
Surintendant.

Ministère des Postes,
Division des Contrats de la Malle.
Ottawa, le 11 mars 1912.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Société St-Augustin, DESCLEE, De BROUWER & Cie
BRUGES, BELGIQUE.

Au pays des Peaux-Rouges, par le P. Victor Baudot, S. J.—C'est le récit d'un séjour en Amérique, avec en plus la monographie de deux tribus sauvages, l'une encore paienne, celle des Pieds-Noirs, l'autre chrétienne, celle des Coeurs d'Alène.

L'auteur s'est appliqué à fixer les traits caractéristiques de ces deux peuplades sauvages et de recueillir ce que nous pouvons savoir de leurs traditions, de leurs croyances, de leur culte et de leurs moeurs.

C'est un ouvrage qui a sa place toute marquée dans les bibliothèques canadiennes. Prix: 1 franc 50.

Pensées de Blaise Pascal, dans leur texte authentique et selon l'ordre voulu par l'auteur, précédées de documents sur sa vie et suivies de ses principaux opuscules. Edition coordonnée et annotée par M. le chanoine Jules Didiot, Doyen de la Faculté de théologie de Lille.

Ce volume comprend 3 parties. D'abord de précieux documents biographiques sur Pascal, ensuite les **Pensées,** fragments célèbres et souvent très importants d'un vaste ouvrage auquel il travailla durant de longues années, enfin quelques opuscules religieux ou philosophiques, auxquels l'auteur a rattaché des extraits de sa correspondance.

Ce n'est pas seulement une nouvelle édition que l'auteur a prétendu faire: c'est une nouvelle réfutation, sans phrases, des erreurs qui déparent l'un des plus beaux essais de la raison humaine et de l'apologétique chrétienne.

Les grands missionnaires français au XIX siècle, par M. J. Millot, Vicaire-général de Versailles.

Il faut bien le reconnaître, on ne s'intéresse pas assez à l'oeuvre et au travail des missionnaires. On lit passionnément les récits de voyages et d'explorations tentés en notre siècle par de hardis voyageurs; mais on délaisse les narrations où les héros de l'apostolat racontent leurs joies et leurs succès, leurs souffrances et leurs épreuves. Cependant ils font oeuvre de christianisme et de patriotisme, et à ce titre leurs actions devraient nous intéresser.

Les principaux missionnaires auxquels l'auteur consacre des monographies réellement attachantes sont Mgr Retord, missionnaire du Tonkn. le vénérable Chapdelaine, missionnaire de la Chine, le R. P. Lourdel, missionnaire de l'Ouganda, Mgr Petitjean, missionnaire du Japon, Mgr Ridel, missionnaire de la Corée, Mgr Douave, missionnaire de la Nouvelle-Calédonie.

C'est un livre des plus réconfortants que cette vie des grands missionnaires français.

Apôtre et Apostat.—Vie populaire de Lamennais, par Jean de Saint-Avit.

L'auteur esquisse rapidement les principaux traits de cette austère figure, au rare et captivant sourire. Lamennais fut un réformateur avec des vues souvent généreuses, mais par malheur. ses prétendues réformes ont prétendu devancer la sagesse de l'Eglise. Trompé par les sophismes de sa raison révoltée, il a lutté dans les ténèbres contre la force toute puissante qui devait le terrasser. On doit le plaindre, dit l'auteur de n'avoir pas eu une humilité à la hauteur de son génie. L'ouvrage se termine par de copieux extraits de son oeuvre.

PROVINCE DE QUEBEC

Affermage de forces hydrauliques

Avis est par les présentes donné que les forces hydrauliques mentionnées ci-dessous seront mises aux enchères dans la salle de ventes, département des Terres et Forêts, en cette ville, le 26 juin 1912, à 10½ heures de l'avant-midi.

L'affermage sera pour 75 ans.

La redevance annuelle comprendra deux facteurs :

1. Une redevance par unité sur un minimum fixé de chevaux-vapeur développés.

2. Un loyer annuel constituant la mise à prix, sur lequel exclusivement portera l'enchère.

Pour plus amples renseignements concernant la description de ces forces hydrauliques, les clauses et conditions des baux, etc., s'adresser au Département des Terres et Forêts, Service hydraulique.

Suit la liste des Chutes ou Rapides :

NOMS :	LOCALITE
Lac aux Ecorces,	Rivière Kiamika, Co. Ottawa.
Grande Chute à l'Ours,	Rivière Ashuapmouchouan, Co. Lac Saint-Jean.
Rivière Assemetquagan,	Près Riv. Matapédia, Co. Bonaventure.
Chute des Galets,	Riv. Shipshaw, Co. Chicoutimi.
Rapide Rickaby,	Riv. Batiscan, Co. Champlain.
Rivière Batiscan,	Près Riv. Jeannotte, Co. Champlain.
Chute des Iroquois,	Riv. Vermillon, Co. Champlain.
Chute de l'Orignal,	Riv. du Lièvre, Co. Ottawa.
Rivière des Eaux Mortes,	Canton Hackett, Co. Champlain.
Lac Kiamika,	Co. Ottawa.
Rapides Pont Ellis,	Riv. Ashuapmouchouan, Co. Lac St-Jean.
Chute de la Martine,	Riv. Métabetchouan, Co. Lac St-Jean.
Grande Rivière Bostonnais,	Près de La Tuque, Co. St-Maurice.
Rivière Batiscan,	Village Notre-Dame-des-Anges, comté de Portneuf.
Rivière aux Outardes,	Comté Saguenay.

Département des Terres et Forêts,
novembre 1911.

JULES ALLARD,
Ministre.

AVIS

Département des Terres et Forêts

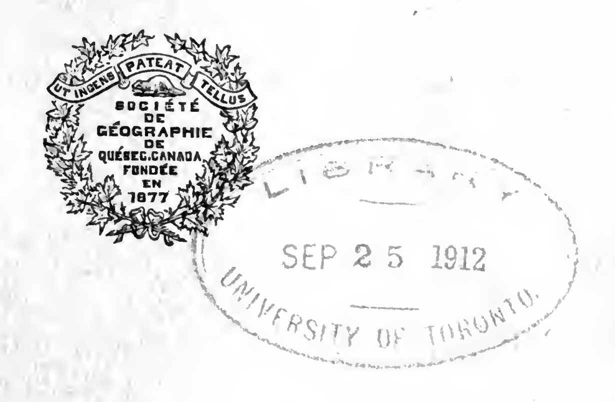
SERVICE HYDRAULIQUE

La mise aux enchères de diverses forces hydrauliques annoncée antérieurement comme devant avoir lieu le 14 mai, à la salle des ventes du département, est ajournée par ordre de l'hon. Ministre au 26 juin.

ELZ. MIVILLE DECHENE,
Sous-Ministre.

Vol. 6—No 4 JUILLET et AOUT 1912

Bulletin de la Société de Géographie de Québec



QUEBEC

1912

SOMMAIRE

Au Congrès de la Langue française. . . . E. R.
Gérard Mercator . . . . A. J. W.
De Montréal au Détroit en 1603. . . . . B. SULTE
Nomenclature géographique. . . . . . EUG. ROUILLARD
Chez les Hurons de Lorette. . . . . MAURICE MURET
Lac St-Jean, Chicoutimi, Saguenay (Le recensement de 1911 . . . . E. R.
Jonquière ou Jonquières . . . . F. X. GOSSELIN
Les Indiens de l'Amérique du Nord. . . P. BAUDOT, S. J.
La pêche sportive de Québec. . . E. T. D. CHAMBERS
Les Icebergs . . . .
Où est le Titanic ? . . . . DR F. BOREL
Les indigènes de l'Alaska. . . . .
Pour mon lac, en Canada. . . . . . GUSTAVE ZIDLER
Le Canal de Panama . . . .
Bulletin bibliographique . . . .
Chronique géographique . . . .

BUREAU POUR L'ANNÉE 1911

La contribution est, comme à l'ordinaire, de $2.00 pour les membres actifs et de $1.00 pour les membres honoraire.

Ceux qui, n'étant pas membres de la Société, désireraient néanmoins prendre connaissance de notre Bulletin, peuvent obtenir un numéro spécimen en s'adressant au Trésorier.

Les nouveaux membres qui paient immédiatement leur cotisation ont droit à l'envoi du numéro de luxe publié par la Société durant les fêtes du IIIe centenaire.

L'envoi du *Bulletin* aux Sociétés correspondantes tient lieu d'accusé réception

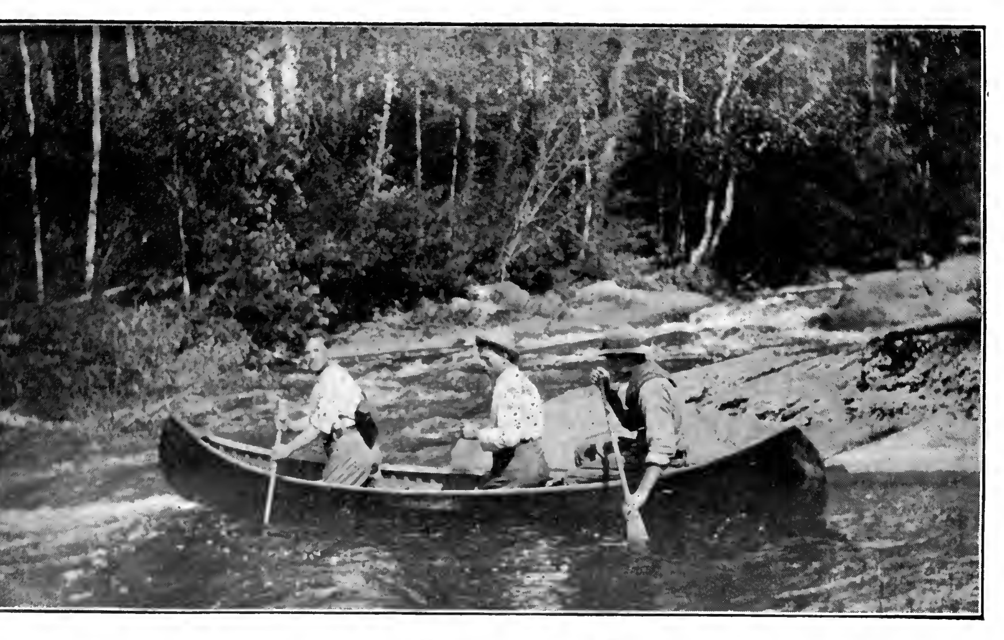
Vol. 6—No 4 JUILLET et AOUT 1912

Bulletin de la Société de Géographie de Québec



QUEBEC

1912



Abitibi.—Promenade sur le lac Makamik.



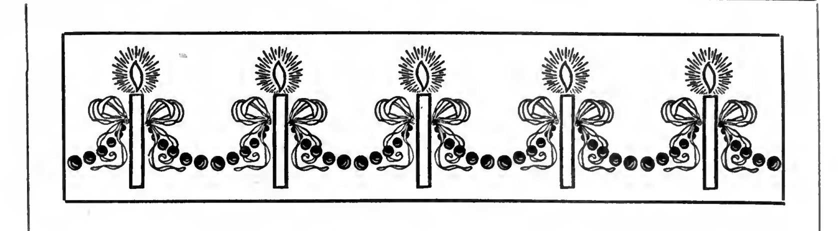
Royal Roussillon.—Campement sur la Rivière Lartigue.



Dans L'Abitibi.—Groupe d'Explorateurs Canadiens



Sauvages Algonquins sur le lac Abitibi.



Au Congrès de la Langue Française

Ceux qui ont suivi les séances du premier Congrès de la langue française ont pu remarquer que de nombreux travaux concernant les dénominations géographiques et topographiques du pays y ont été présentés.

Nous avons eu d'abord un travail de M. L. E. O Payment, d'Ottawa, sur "les noms géographiques dans l'Ontario," un travail de même nature sur la province de Québec, par M. Eugène Rouillard.

D'autre part, M. l'abbé François Bourgeois, de Cocagne, dans le comté de Kent, Nouveau-Brunswick, nous a entretenu des noms géographiques dans les Provinces Maritimes, M. Edgar Grima, de la Nouvelle-Orléans, des noms géographiques en Louisiane.

A noter encore une excellente étude de l'honorable M. L. A. Prudhomme, de Saint-Boniface, sur les noms historiques de langue française au Nord-Ouest canadien, un travail de M. J. B. Lagacé, de Montréal, sur les noms de rues, et une dissertation non moins intéressante de M. Adjutor Rivard sur la traduction des noms de lieux.

Les orateurs du Congrès ont surtout appuyé sur l'importance qu'il y avait de faire respecter les noms historiques et d'empêcher qu'ils ne fussent mutilés.

On a fait voir également les inconvénients d'une double nomenclature et exprimé l'opinion que l'orthographe des noms de lieux ne pouvait être réglée que par des experts en matière de langue.

Après une délibération assez longue, la section philolo-

gique du Congrès—se ralliant en cela au sentiment déjà exprimé par notre *Bulletin* dans une série d'études précédentes—en est venue à la conclusion que la nomination d'une commission permanente pour la désignation des endroits nouvellement explorés s'imposait et qu'il était opportun de saisir les pouvoirs publics de ce voeu spécial du Congrès.

Voici au reste la forme dans laquelle le premier Congrès de langue française, en clôturant ses séances, a formulé tous ses voeux au sujet des dénominations géographiques du pays :

"Considérant que, comme le disait à Montréal le 11 septembre 1910 l'éminent archevêque de Westminster, Mgr Bourne, "il serait", en vérité, "extrêmement regrettable" que la langue française, qui fut si longtemps l'unique expression de la religion, de la civilisation et du progrès de ce pays, "perdit jamais une partie de la considération et du culte dont elle jouit au Canada" ;

"Considérant que les noms français distribués sur la surface du pays ont une valeur à la fois ou alternativement descriptive, commémorative et évocatrice ;

"Considérant que quatre dangers, au point de vue topographique, menacent de faire perdre aux noms français de lieux cette considération et cette triple valeur, soit la multiplification des désignations indigènes ou grotesques, la substitution aux noms français de noms anglais ou étrangers, la traduction des noms français en noms anglais et enfin la double nomenclature ;

La sous-section philologique du Premier Congrès de la Langue française au Canada

1. regrette que l'on abandonne à l'arbitraire ou à l'insouciance d'explorateurs trop souvent incompétents la désignation des endroits nouvellement ouverts à la colonisation, et que l'on répète un peu partout les mêmes noms, surtout dans Québec ;

2. condamne, au nom de l'histoire, la pratique de remplacer par des noms étrangers les noms originairement tirés du français, la pratique de traduire en français les noms anglais et en anglais les noms français, la pratique d'employer

encore sans discernement les désignations empruntées aux langues indigènes ;

3. exprime enfin le voeu que les commissions chargées de désigner les lieux géographiques tiennent compte de ces observations et qu'une commission permanente soit nommée pour la désignation des endroits nouvellement explorés dans la province de Québec ;

4. souhaite que la Société de géographie ou la section historique de la Société du Parler Français se charge de faire rédiger pour les maisons d'enseignement une série de cartes murales, pour l'intelligence de l'histoire et de la géographie canadienne.

E. R.





Gérard Mercator

LE RÉFORMATEUR DE LA GÉOGRAPHIE

La petite ville flamande de Rupelmonde sur l'Escaut, vient de célébrer le 400e anniversaire de la naissance de Gérard de Mercator, qui y vit le jour, le 5 mars 1512. L'administration communale qui, il y a quelques années, avait déjà fait élever une statue à l'illustre cosmographe, a complété cet hommage en plaçant une plaque commémorative à la façade de la maison où il naquit. Mercator a aussi sa statue à Bruxelles.

L'Allemagne a longtemps disputé à la Belgique l'honneur d'avoir vu naître le savant qui, le premier, ébranla les traditions fabuleuses de la géographie des anciens et les remplaça par une science positive. Le fait n'est plus discuté aujourd'hui. Seulement, le point sur lequel on n'est pas d'accord est celui de l'origine de sa famille. En Allemagne, on assure qu'elle est du comté de Juliers, où le futur géographe passa ses années d'enfance ; en Belgique, on affirme qu'elle est de Rupelmonde, où s'écoula la jeunesse du petit Gérard. De part et d'autre, les preuves positives font défaut.

A l'âge de 15 ans, le jeune Gérard de Cremer fut admis au collège de Bois-le-Duc; à l'âge de 18 1-2, ans, il entra au collège du Château, à Louvain, où il conquit le diplôme de licencié et où il latinisa son nom, suivant la mode du temps. Il s'établit définitivement dans la dernière de ces villes et s'y maria. Ses six enfants y naquirent; ses premiers travaux géographiques y furent publiés: en 1537, c'est la carte de la

Terre-Sainte, dont aucun exemplaire n'a été retrouvé jusqu'ici ; en 1538, la petite mappemonde ; un exemplaire revêtu de la signature de Mercator en a été découvert, en 1878, à New-York ; il appartient à la Société de géographie de cette ville. En 1540, la carte de Flandre, dont un exemplaire dé-



couvert en 1876, dans une mortuaire à Malines, est conservé par le Musée Plantin à Anvers ; en 1541, un globe terrestre, dont il existe des exemplaires, montés ou en feuilles, à Vienne, Paris, Weimar, Saint-Nicolas, Crémone, Florence et Nuremberg ; en 1551, un globe céleste.

C'est à Louvain qu'il commence la construction des premiers instruments mathématiques, qui vont lui valoir une réputation européenne et le titre de conseiller aulique de l'empereur Charles-Quint. Dans cette ville, il avait trouvé l'atmosphère propre à l'éclosion de sa pensée créatrice. A ce moment, nulle part dans l'occident de l'Europe, on ne trouvait une école plus fréquentée et plus florissante. Toutes les sciences y étaient cultivées; des savants qui sont demeurés célèbres—Vésale, Juste-Lipse, Frisius—y professaient. La ville comptait 43 collèges fréquentés par 5,000 à 6,000 étudiants accourus de tous les pays.

Gérard Mercator est une des plantes les plus rares et les plus parfumées qu'ait produites l'enseignement universitaire brabançon. Flamand, il l'est, certes, par son lieu de naissance, mais il est peut-être plus encore Brabançon par le milieu qui a exercé et ennobli sa pensée, par cette université qui l'a reçu parmi ses élèves pauvres, le 29 août 1530, et d'où il sort deux ans après muni d'un diplôme de licencié de la faculté des arts. Il l'est par sa famille, par sa femme et ses enfants, tous nés à Louvain. Il l'est, enfin, par vingt années de travaux exécutés de 1532 à 1552.

Compromis à tort ou à raison dans le procès des bourgeois de Louvain, Mercator quitta cette ville et alla s'établir à Duisbourg, sur le Rhin, en aval de Cologne, où d'autres Flamands s'étaient déjà fixés, sous l'administration paternelle et sage de Guillaume, duc de Juliers et de Clèves, lequel nomma Mercator son cosmographe officiel. Il avait 40 ans.

C'est dans la petite ville rhénane, où il installa son atelier de globes, de cartes et d'instruments de mathématiques, que le savant acheva sa carrière, de 1552 à 1594. Le calme nécessaire aux études et aux travaux scientifiques, que sa patrie lui avait refusé, il le trouva à Duisbourg. C'est là qu'il publia ses plus célèbres travaux, qu'il innova, qu'il conquit définitivement le titre glorieux de *réformateur de la géographie,* que la postérité lui a décerné.

De Duisbourg sont datés : 1554, la *Carte d'Europe,* dont un exemplaire a été retrouvé, en 1889, dans le fond de la

Bibliothèque de Breslau ; 1563, la *Chronologie,* que la cour de Rome mit à l'index ; 1564, la *Carte de Lorraine ;* 1569, le *Planisphère à l'usage des marins,* "majestueuse mappemonde", comme dit Lelewel, où il s'affranchit définitivement des chaînes de la tradition ptoléméenne et qui est le premier document dressé suivant la projection à latitudes croissantes, à laquelle il a attaché son nom (il en existe trois exemplaires : un conservé à la Bibliothèque nationale de Paris ; un second, à la Bibliothèque de Breslau ; le troisième chez M. le comte von Mirbach, à Harff) ; 1578, le texte de *Ptolémée* et les vingt-sept cartes corrigées d'*Agathomédon ;* 1585, la première partie de sa *Géographie* (Gaule et Germanie) ; 1590, la deuxième partie (Italie, Sclavonie et Grèce). La troisième partie, comprenant les pays septentrionaux de l'Europe, ne parut qu'après la mort de l'auteur, par les soins de son fils et collaborateur Rumoald. Les trois parties, réunies pour la première fois en 1602, et comprenant trois cartes, parurent en un volume à Duesseldorf, sous le nom d'*Atlas,* titre réservé par son inventeur à l'ensemble de ses travaux cosmographiques.

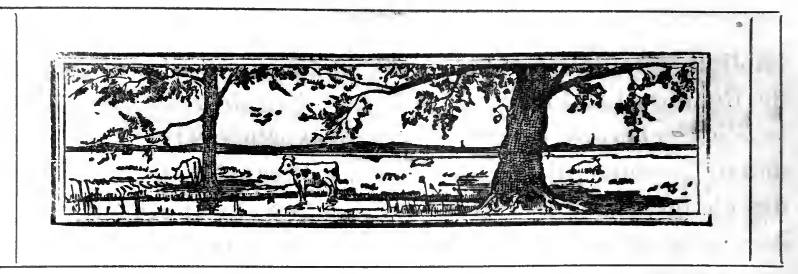
C'est de cette époque que date la géographie moderne. (1)

A.-J.W.

---

(1) Extrait du "Mouvement Géographique" de Bruxelles.





De Montréal au Détroit en 1603

Faisons de la géographie à bon marché, elle n'en sera pas moins intéressante. A bon marché puisque je copie une page dans les oeuvres de Champlain. Intéressante parceque mes lecteurs y trouveront du neuf, du vieux nouveau.

Les écrits de Champlain forment un monument plus durable et plus instructif que le monsieur coulé en bronze sur la place publique—"chacun sait ça", comme on dit dans le *Chalet*—mais qui a lu les ouvrages de Champlain ? Plus vous citerez les textes des rapports de ce brave homme, plus vous constaterez que personne ne les connaît. On les mentionne parfois ; on n'en parle jamais, faute de savoir ce qu'ils renferment.

Je vais puiser à cette source vive et vous fournir aisément un chapitre de géographie.

L'été de 1603, faisant sa première visite à la terre mystérieuse du Canada, le capitaine Champlain jugea à propos de s'arrêter à Montréal mais, avant que d'en repartir, il voulut savoir d'où venait le grand fleuve dont les eaux coulaient sous ses yeux. Il était en meilleure position que les Noël et Cartier pour comprendre les explications des sauvages, grâce aux interprètes formés sous le régime de Chauvin, de Chastes et surtout de Pontgravé qui accompagnait, en 1603, les sieurs de Monts et Champlain.

Plus de conversation par gestes et, cela va sans dire, beaucoup moins de malentendu, aussi la description suivante est-elle remarquable d'exactitude pour un homme qui se ren-

seigne auprès des naturels du pays au lieu d'y aller voir de ses propres yeux :

"Ils passent cinq sauts (1) lesquels peuvent contenir, du premier au dernier, huit lieues, desquels il y en a deux où ils portent leurs canots pour les passer. Chaque saut peut tenir quelque demi-quart de lieue, ou un quart au plus. Et puis, ils viennent dedans un lac (2) qui peut tenir quelque quinze ou seize lieues de long. De là ils entrent dans une rivière (3) qui peut contenir une lieue de large, et font quelques lieues dedans, et puis rentrent dans un autre lac (4) de quelque quatre ou cinq lieues de long. Venant au bout duquel lac, ils passent cinq autres sauts, distants du premier au dernier quelques vingt-cinq ou trente lieues, dont il y en a trois où ils portent leurs canots pour les passer, et les deux autres ils ne les font que traîner dans l'eau,d'autant que le cours n'y est si fort ni mauvais comme aux autres. De tous ces sauts, aucun n'est si difficile à passer que celui que nous avons vu (5). Et puis, ils viennent dedans un lac (6) qui peut tenir quelques quatre-vingts lieues (7) de long, où il y a quantité d'îles (8) et que, au bout d'icelui, l'eau y est salubre et l'hiver doux. A la fin du dit lac, ils passent un saut (9) qui est quelque peu élevé (10) où il y a peu d'eau (11), laquelle descend (12). Là ils portent leurs canots par

(1) Cascades, Cèdres, Coteau-du-Lac.

(2) Lac St-François, qui commence à Valleyfield et s'étend sur 8 lieues de longueur.

(3) C'est toujours le St-Laurent, qui porte à cet endroit le nom de Long-Sault. Il y a aussi un long Saut sur l'Ottawa.

(4) C'est toujours le St-Laurent vers Cornwall.

(5) Le Saut St-Louis ou courant Sainte-Marie, au bas de l'Ile Ste-Hélène, à Montréal.

(6) L'Ontario.

(7) Soixante-trois lieues.

(8) Les Mille-Iles.

(9) Le Niagara. C'est la première fois que cette merveille de la nature est mentionnée dans l'histoire.

(10) Comme nous disons aujourd'hui "assez élevé."

(11) Il faudrait "beaucoup d'eau".

(12) Il devait y avoir sur le manuscrit "descend à pic."

terre environ un quart de lieue pour passer ce saut. De là, entrent dedans un autre lac (13) qui peut tenir quelques soixante lieues de long, et que l'eau en est fort salubre. Etant à la fin, ils viennent à un endroit (14) qui contient deux lieues de large (15) et va assez avant dans les terres. (16).

"Ils disent qu'ils n'avaient pas passé plus outre et n'avaient pas vu la fin d'un lac (Huron) qui est à quelques quinze ou seize lieues d'où ils ont été ; ni que ceux qui leur avaient dit eussent vu homme qui l'eût vu ; d'autant qu'il est si grand qu'ils ne se hasarderont de se mettre au large, de peur que quelque tourmente ou coup de vent ne les surprit. Ils disent qu'en été le soleil se couche au nord du dit lac, et en hiver il se couche comme au milieu ; que l'eau y est très mauvaise, comme celle de cette mer (17).

"Je leur demandis si, depuis ce dit lac dernier qu'ils avaient vu, si l'eau descendait toujours dans la rivière (le Saint-Laurent) à Gaschepay, ils me dirent que non (18), que depuis le troisième lac elle descend seulement venant au dit Gaschepay (Gaspé) mais que depuis le dernier saut (Niagara) qui est quelque peu haut, comme j'ai dit, que l'eau était presque pacifique et que le dit lac pouvait prendre cours par d'autres rivières, lesquelles vont dedans les terres, soit au sud ou au nord, dont il y en a quantité qui y refluent et dont ils ne voyent pas la fin. Or, à mon jugement, il faudrait que, si tant de rivières débordent dedans ce lac, ni ayant que si peu de cours au saut, qu'il faut par nécessité qu'il reflue dedans quelque grandissime rivière. Mais ce qui me fait croire qu'il n'y a point de rivière par où ce dit lac reflue, vu le nombre de toutes les autres rivières qui re-

---

(13) L'Erié qui mesure 80 lieues de long.

(14) Le détroit qui a donné son nom à la ville de Détroit.

(15) Les deux milles de large. A peu près quatre lieues de long.

(16) Ce détroit déverse le lac Huron dans le lac Erié.

(17) Quelle mer ? Quelle eau mauvaise ? Ici, le texte paraît embrouillé.

(18) Ici, encore, Champlain, n'a pas compris l'explication des sauvages.

fluent dedans, c'est que les Sauvages n'ont vu aucune rivière qui prend son cours par dedans les terres qu'au lieu où ils ont été—ce qui me fait croire que (le lac Huron) c'est la mer du Sud, étant salée, comme ils disent. Toutefois, il n'y faut pas tant ajouter de foi que ce soit avec raisons apparentes, bien qu'il y en ait quelque peu."

Quelques jours plus tard, étant à Québec, Champlain consulta des sauvages de l'île d'Orléans qui, doit-on croire, avaient voyagé vers le haut Canada. Voici leur description géographique :

" Ils disent,comme ils l'ont figuré (dessiné) que, passé le saut que nous avons vu (à l'île Sainte-Hélène) environ deux ou trois lieues (lac Saint-Louis) il y a une rivière en leur demeure qui est en la bande du nord (19). Continuant le chemin dans la dite grande rivière(20) ils passent un saut où ils portent leurs canots et viennent à passer cinq autres sauts, lesquels peuvent contenir, du premier au dernier, quelques neuf ou dix lieues, et que les dits sauts ne sont point difficiles à passer et ne font que traîner leurs canots en la plupart des dits sauts, hormis à deux où ils les portent. De là viennent à entrer dedans une rivière qui est comme une manière de lac (Saint-François) laquelle peut contenir comme six ou sept lieues. Et puis, passent cinq autres où ils traînent leurs canots comme au dits premiers, hormis à deux où ils portent comme aux premiers ; et que, du premier au dernier, il y a quelques vingt ou vingt-cinq lieues. Puis viennent dedans un lac (Ontario) qui contient quelques cent cinquante lieues de long. Et, quelques quatre ou cinq lieues à l'entrée du dit lac, il y a une rivière (21) qui va aux Algou-

---

(19) Ce doit être l'Ottawa. Alors, ces sauvages de l'île d'Orléans, étaient des Algonquins de l'Ottawa.

(20) Ceci concerne le St-Laurent.

(21) La rivière Trent. Sur la carte de 1612. Champlain indique ce cours d'eau et trace vaguement la baie de Quinté avec une assez vaste péninsule. Un village, marqué Ganonthahongnon, est à travers l'isthme, au-dessus du canal Murray actuel.

mequins vers le nord et une autre (22) qui va aux Irocois— par où les dits Algoumequins et Irocois se font la guerre. Et, un peu plus haut, à la bande du sud du dit lac, il y a une autre rivière (Oswego) qui va aux Irocois. Puis, venant à la fin du dit lac, ils rencontrent un autre (Niagara) où ils portent leurs canots."

Il était donc bien compris que le Saint-Laurent sortait d'une chaîne de lacs de plus en plus longs à mesure qu'on les remontait et que le dernier était sans limite connue, et de plus salé.

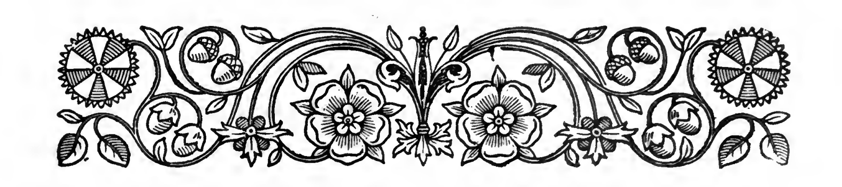
Je ne pense pas que les Sauvages aient parlé d'une nappe d'eau saumâtre, petite ou grande. Ils ont peut-être mentionné les sources salines du Michigan ou, ce qui est plus probable, les Ouinipegouek, de la baie Verte, autrement dit Gens de Mer, tribu des Eaux Salées, nation des Puants, que certaines peuplades du haut Canada connaissaient. Champlain et tous les hommes de 1603 étaient préparés à voir l'océan Pacifique à peu de distance de Montréal, de sorte que la moindre allusion à des eaux différentes de celles du Saint-Laurent venait fortifier son erreur. Il a le soin de demander aux Sauvages si les ondes de l'Ontario et de l'Erié sont potables tant il soupçonne le voisinage de la mer.

Le peuple des Eaux Puantes, si on le lui a mentionné, comme c'est probable, signifiait dans son imagination, une race maritime. Quoiqu'il en soit, la fausse notion de l'existence d'une mer salée à cet endroit se retrouve dans les cartes de Sanson (1650-1667) où le lac Sainte-Claire est désigné " lac des Eaux Salées." Deux Sulpiciens : MM. Dollier et Galinée, réglèrent la question (1669) en y allant voir de leurs yeux.

En une seule et première fois, Champlain s'était procuré plus de renseignements sur le Nil canadien que tous les savants de l'Europe n'avaient pu en obtenir à l'égard du fleuve égyptien durant des siècles.

BENJAMIN SULTE.

(22) Disons la rivière Noire.



Nomenclature Géographique

COURS D'EAU DE L'ABITIBI

Nous avons publié précédemment la nouvelle nomenclature géographique des cantons du district d'Abitibi. Il nous reste à ajouter un certain nombre d'autres dénominations qui ont été appliquées plus récemment aux cours d'eau des nouveaux cantons arpentés :

Beaudry (Lac).—Au lieu de Atimakik, dans le canton Beaumesnil. Le R. P. Beaudry est l'un des ancien missionnaires du Témiscaming.

Provancher (Lac).—Au lieu de lac *Albee,* dans le canton Montbelliard. M. l'abbé L. Provencher est pour ainsi dire le père de l'entomologie canadienne. On lui doit la fondation du *Naturaliste canadien.* Il est en outre l'auteur d'un excellent ouvrage sur la *Flore canadienne.*

Faucher (Lac).—Au lieu de lac *Asapikona,* dans le canton Varsan. Il s'agit ici de l'excellent écrivain, si français de coeur et d'esprit, Narcisse Faucher de Saint-Maurice, l'auteur de *Tribord* à *Babord.* M. Faucher fut aussi l'un des premiers membres de la Société Royale du Canada.

Zidler (Lac).—Placé dans le canton Sabourin et substitué au lac *Kamawick.* M. Gustave Zidler est un poète français qui a chanté le Canada français dans de magnifiques strophes et qui a honoré de sa présence le Congrès de la langue française tenu à Québec en juin 1912.

Laverdière (Lac).—Substitué au lac *Kapikokamik,* dans le canton Senneville. M. l'abbé Laverdière a laissé le souvenir d'un historien consciencieux. Nous lui devons la publication des *Relations de voyages* de Champlain.

Hénault (Lac).—Substitué au lac *Kawassajewan,* dans la région du grand lac Victoria. Le R. P. Hénault forme partie de la pléiade des missionnaires du Témiscaming.

Gigault (Lac).—Substitué au lac *Gaotanega,* dans la région du grand lac Victoria. M. G. A. Gigault, présentement sous-ministre de l'Agriculture à Québec, a été le principal promoteur des fermes expérimentales au Canada.

Corbeil (Lac).—Substitué au lac *Kanikwanika,* dans la région du grand lac Victoria. M. l'abbé Eug. Corbeil, présentement curé de la Tuque, comté de Champlain, est l'un des plus ardents apôtres de la colonisation dans cette province.

Chartier (Lac).—Substitué au lac *Wabajakoute,* dans la région du grand lac Victoria. On a voulu ici perpétuer le souvenir de M. l'abbé J. B. C. Chartier, qui fut en 1870 à la tête du mouvement colonisateur dans les Cantons de l'Est.

Lambert (Lac).—Au lieu du nom algonquin *Kokomis,* dans la région du grand lac Victoria. Le R. P. Lambert est un des missionnaires du Témiscaming.

DeCelles (Lac).—Substitué au lac *Namawash,* dans le canton Mazerac, sur la rivière Ottawa. M. A. D. DeCelles est l'un des publicistes qui font le plus d'honneur à la nationalité canadienne française.

Octave (rivière).—Au lieu de rivière Shishishi, au nord du canton Guyenne. C'est le prénom de M. Mousseau, député de Soulanges à l'Assemblée Législative, qui, le premier, pendant la session de 1912, a présenté un

projet de loi sur les nomenclatures géographiques et fait valoir la nécessité de faire contrôler toutes les nouvelles dénominations.

Lartigue (rivière).—Remplace la rivière dite Molesworth, dans les cantons Roussillon, Poularies et Privat. Dénommé en l'honneur de Mgr Lartigue qui délégua les premiers missionnaires dans l'Abitibi.

Roy (Lac).—Situé dans le 9ème rang du canton La Corne. M. Joseph Edmond Roy dont le nom a été attribué à cette nappe d'eau est un des archivistes les plus renommés du pays et l'ancien président de la Société Royale du Canada.

Lortie (Lac).—Nappe d'eau placée dans le 10ème rang du canton La Corne. Dénommée en l'honneur de M. l'abbé S. A. Lortie, Archiviste de la Société du Parler français et l'un des promoteurs du Congrès de Québec de juin 1912.

Legendre (Lac).—Placé dans le 8ème rang du canton La Corne. Ainsi désigné pour rappeler le souvenir d'un écrivain canadien de marque, feu M. Napoléon Legendre.

Lusignan (Lac).—Placé également dans le canton La Corne. M. Alphonse Lusignan, ancien fonctionnaire d'Ottawa, fut, à son heure, l'un des plus fermes défenseurs de la langue française dans ce pays.

Baillairgé (Lac).—Situé dans les 3ème et 4ème rangs du canton La Corne. Dénommé en l'honneur de feu Charles Baillairgé, l'un des anciens présidents de la Société de Géographie de Québec et ancien ingénieur de la cité de Québec.

Sulte (Lac).—Situé à l'extrémité ouest du 4ème rang du canton Landrienne. Le nom de M. Benjamin Sulte est l'un des écrivains les mieux connus dans notre monde intellectuel. C'est un historien doublé d'un poète.

Génier (Lac).—Nappe d'eau du canton Pope, dans le comté d'Ottawa. Ce lac portait autrefois la désignation banale de lac *Brochet*. On lui a substitué le nom de M. l'abbé J. A. Génier, curé de Mont-Laurier, dans la région du Nominingue.

La Sarre (rivière).—Dans le canton La Sarre, district d'Abitibi. Le nom de La Sarre a été substitué à celui de Poisson Blanc et de *Whitefish river* et au nom sauvage de *Amikitik*. Nous avons déjà au reste, plusieurs cours d'eau du nom de Poisson Blanc, dans d'autres régions.

Villemontel (rivière).—L'un des tributaires de la rivière Kinojévis dans le canton Villemontel, comté de Pontiac. Ce nom remplace celui de *Nawapitechin* que portait naguère cette rivière.

Rouyn (Lac).—Dans le canton Rouyn, comté de Pontiac.

Vaudray (Lac).—Substitué au lac *Long*, dans le canton Vaudray, district d'Abitibi.

La Pause (Lac).—Du nom du canton dans lequel il se trouve placé.

Hébécourt (Lac).—Dans le district d'Abitibi. Tiré du nom du canton dans lequel il se trouve placé.

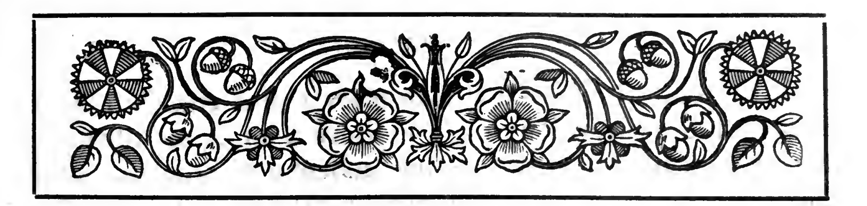
Dufay (Lac).—Situé à l'est du lac Hébert, dans le canton Dufay, comté de Pontiac.

Dufresnoy (Lac).—Remplace le lac *Kajakanikamak* dans le canton Dufresnoy, district d'Abitibi.

Figuery (Lac).—Nappe d'eau du canton Figuery, district d'Abitibi.

Darlens (Rivière).—Subtitué à la rivière *Bear*, dans le canton Darlens, district d'Abitibi.

EUG. ROUILLARD.



Chez les Hurons de Lorette

On ne peut plus accomplir un voyage au Canada sans être pris de l'envie de voir de près les descendants des farouches sauvages qui troublèrent si longtemps la Nouvelle-France. Tantôt, la visite est pour Caughnawaga où résident les Iroquois, tantôt c'est à Lorette, patrie des Hurons, que le touriste se dirige.

M. Maurice Muret, correspondant du "Journal des Débats", en visite dans notre pays, a sacrifié, lui aussi, à cette curiosité commune à ses compatriotes, et il est allé voir les Hurons de Lorette, qui furent si longtemps les alliés de la France, aux premiers jours de la colonie.

M. Muret—il faut lui rendre toutefois ce témoignage—ne s'est pas abusé sur le compte de nos prétendus sauvages, et, ce qui est encore mieux, il ne cherche pas à duper les autres en s'attachant à des légendes que nous nous plaisons trop à faire circuler. M. Muret a vu net et juste, et c'est ce qui prête du charme au récit qu'il nous donne de sa visite à la Jeune-Lorette. Nous citons cette page qui ne laisse pas que d'être empreinte d'un certain humour :

"Soucieux de m'épargner une déception ,mes guides m'avaient annoncé que j'allais entrer en contact avec des sauvages très civilisés.

De fait, les Hurons de Lorette ont renoncé à ces plumes sur la tête, à ces tatouages truculents, à ces costumes en peaux de bêtes, à tout cet appareil romantique que nous ont rendus familiers les récits où se complut notre enfance. Le "chef" du village de Lorette ne s'appelle ni Bas-de-cuir, ni Oeil-de-faucon, mais tout vulgairement M. Bastien. Il porte un complet veston comme vous et moi, et quand nous pénétrâmes dans le petit cottage en bois qui lui sert de "wigwam" la "squaw" qui nous accueillit était en train de laver son linge à la mécanique.

Ma surprise s'accrut quand j'ouïs M. Bastien parler le français le plus correct et employer les formules de la poli-

tesse la plus raffinée. Ce Huron n'avait plus rien de l'ingénuité savoureuse attribuée par Voltaire à un de ses illustres ancêtres. Tout au plus l'origine indienne se trahissait-elle aux traits de son visage. Encore fallait-il y regarder de près.

Cédant à nos prières, M. Bastien consentit à coiffer le chapeau à plumes rehaussé de broderies en poils d'orignal, dont il orne son front dans les grandes cérémonies. Ainsi fait, il me parut incarner assez exactement tel héros de Fenimore Cooper ou de Gustave Aimard. Il avoua au demeurant sa complète ignorance de la langue huronne. L'idiôme national s'est perdu depuis trois générations. On cite à la vérité, un prêtre, le Père Vincent, fils d'un ancien chef du village de Lorette, qui s'exprime avec aisance dans l'ancien parler huron; mais ce savant homme, unique en son genre, ne trouve plus aujourd'hui à qui parler.

M. Bastien, gardien attitré des archives de la tribu, étale à nos yeux de véritables documents et de surprenantes richesses. Voici une médaille commémorative offerte par le roi Louis XV; en voici une autre ,en or, dédiée par la reine Victoria à de notables Hurons qui vinrent en députation solennelle lui rendre hommage lors de son couronnement. Un coup de téléphone interrompt les explications fournies par M. Bastien avec une obligeance parfaite. Oui, vraiment, un coup de téléphone. Non seulement le chef des Hurons fait laver son linge à la mécanique, il use aussi du téléphone comme le dernier venu des visages pâles. Progrès tu n'es pas un vain mot !

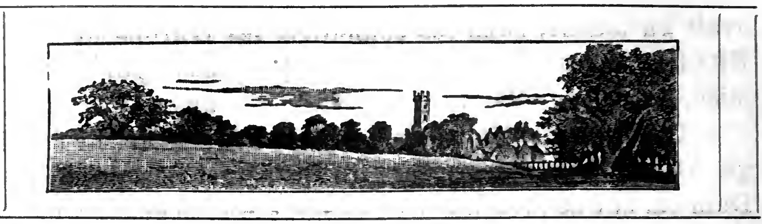
Une des principales industries de Lorette consiste dans la fabrication des mocassins et des raquettes, indispensables à qui doit s'aventurer en hiver sur les vastes étendues neigeuses du Canada. Nous assistons, fort intéressés, à la confection de ces objets. On nous fait ensuite visiter l'église du village. Son architecture ne présente rien de remarquable, mais on y conserve des vêtements sacerdotaux magnifiques, admirablement brodés de soie. Ces broderies ont ce mérite singulier d'avoir été confectionnées par Mme de Maintenon en personne. L'illustre épouse morganatique de Louis XIV

avait en amitié, sans les connaître, les Hurons de Lorette. Elle leur envoya des missionnaires jésuites et par leur entremise, les riches vêtements brodés de son auguste main.

Tout près de l'église de Lorette se dresse l'école du village. Desservie par des soeurs du Perpétuel Secours de Saint-Damien, elle se présente sous l'aspect le plus engageant. Ecoliers et écolières sont d'une propreté irréprochable, parfaitement disciplinés et paraissent éprouver pour leurs institutrices la plus vive et la plus sincère affection. Détail à noter: le type peau-rouge apparaît beaucoup plus marqué chez quelques-uns de ces enfants que dans la généralité des habitants de Lorette parvenus à l'âge mûr. Il y a parmi ces écoliers et ces écolières des visages couleur brique et des yeux bruns aux lueurs étranges qui n'ont pas leurs pareils en d'autres lieux. A notre requête, ces enfants chantent en choeur un vieux cantique huron, traduction d'un cantique chrétien adapté jadis à un air national par un missionnaire. C'est une musique bizarre et qui—tout au moins pour les oreilles européennes—n'a rien de très édifiant.

MAURICE MURET.





Lac St-Jean, Chicoutimi, Saguenay

LE RECENSEMENT DE 1911

Les officiers du recensement du Canada ayant commencé à donner des particularités, nous sommes en mesure de présenter aujourd'hui les chiffres qui concernent trois des plus vastes régions du pays: les comtés du Lac-Saint-Jean, de Chicoutimi et Saguenay.

Disons tout d'abord que ces trois collèges électoraux embrassent à eux seuls une étendue de 137,179 milles carrés, soit 87,795,034 acres.

La population est reparti comme suit :

LAC SAINT-JEAN

Albanel	778	habitants
Girard (canton)	132	
Hébertville (paroisse)	1,688	
Hébertville (village)	655	
Pointe Bleue	627	
N..D. de la Doré	687	
Normandin	1,520	
Roberval (paroisse)	1,170	
Roberval (ville)	1,737	
St-Amédée de Péribonka	401	
St-Edouard	462	
St-André	484	
St-Bruno (paroisse)	932	
St-Bruno (village)	373	

Reporté

Ste-Hedwidge	331
St-Félicien	1,346
St-Félicien (village)	581
St-François de Sales	767
St-Thomas d'Aquin	775
St-Prime	1,515
St-Wilbrod	737
Sacré-Cœur-de-Marie	1,445
St-Méthode	663
St-Gédéon	1,309
Mistassini	763
St-Louis de Métabetchouan	1,608
St-Jérôme (paroisse)	1,467
St-Jérôme (village)	581
St-Henri de Taillon	626
St-Joseph d'Alma	1,512
Population totale	27,500

CHICOUTIMI

Anse St-Jean	1,079	habitants
Bagotville (paroisse)	680	
Bagotville (village)	1,011	
Grande Baie (paroisse)	598	
Grande Baie (village)	1,355	
Chicoutimi (paroisse)	2,321	
Chicoutimi (ville)	5,880	
Laterrière	936	
St-Ambroise	606	
Jonquières (paroisse)	1,078	
" (village)	2,354	
St-Cyriac	577	
Ste-Anne (paroisse)	1,272	
Ste-Anne (village)	799	
St-Honoré	434	
St-Louis-Nazaire	475	
St-Fulgence	941	
Kénogami	143	
St-Charles	481	
St-Félix d'Otis	355	
St-Firmin	285	
Population totale	23,660	

COTE NORD (SAGUENAY)

Bergeronnes	797	habitants
Bethsiamis	721	
Escoumains	949	
Harrington (Iles)	331	
Anticosti (Ile)	461	
Magpie (de Moisie à Mingan)	1,600	
Mille Vaches	627	
Natashquan	400	
Blanc-Sablon	580	
Portneuf	614	
Piasthi Baie	253	
Pointe-aux-Esquimaux	838	
Sacré Cœur, Labrosse	810	
Sept-Iles	612	
Tadoussac	794	
Moisie	351	
Godbout	122	
Rivière Marguerite	69	
Peinte-des-Monts	37	
Trinité-Est	8	
Trinité-Ouest	10	
Iles de Mai	32	
Pentecôte	346	
Pointe aux Anglais	112	
Ile-au-Caribou	59	
Ile-aux-Œufs	2	
Petit Mai	24	
Clarke City	384	
Population totale	11,943	

En résumé, nous avons pour ces trois comtés une population totale de 63,341 âmes.

E. R.



Jonquière ou Jonquières

Il est dans le district de Chicoutimi un joli endroit qui porte un joli nom. C'est la petite ville naissante de Jonquière, qui, depuis un an ou deux, a pris un essor merveilleux, promettant de devenir un centre industriel important et a la bonne fortune de posséder un journal dont le titre seul suffit à faire comprendre la mission qu'il s'est donnée, le rôle qu'il a assumé ; il s'intitule : *"L'Avenir de Jonquières."* (1)

Pourquoi faut-il donc que tout le monde ne s'accorde pas sur l'orthographe d'un si joli nom porté par une si jolie ville ? Les uns l'écrivent Jonquière, les autres Jonquières. Comment doit-il s'écrire ? les opinions sont partagées, *scinduntur doctores.*

L'année dernière, (2) *L'Avenir de Jonquières* soulevait cette question d's, faut-il écrire Jonquière avec un s ou sans s ? Il y a du pour et du contre, disait-il. Sans doute, il y a toujours du pour et toujours du contre, en toute question ; il ne serait même pas extraordinaire qu'on trouvât des gens qui ne fussent ni pour, ni contre. C'est pour cela, je suppose, que le journal ajoute que "voilà assurément une question qui n'empêche de dormir aucun de nos estimables concitoyens."

---

(1) Depuis l'incendie qui a dévasté le quartier Est de Chicoutimi, ce journal qui s'imprimait aux ateliers typographiques de M. G. Delisle, un des incendiés, a suspendu sa publication, j'espère que la suspension n'en sera que temporaire.

(2) Edition du vendredi, 3 novembre 1911.

Elle est tout de même intéressante à discuter et il ne serait pas du tout indifférent d'y apporter une solution que tout le monde pût agréer. C'est ce que je veux essayer de faire.

L'Avenir de Jonquières est évidemment partisan de l's, et c'est de bonne logique... à son point de vue, comme de raison, puisque son nom le porte. Seulement, il se contente de nous faire voir le *pour* et il se tait sur le *contre*. Il est juste, cependant, de lui donner crédit de ce qu'il n'insiste pas outre mesure, de ce qu'il ne paraît pas avoir la prétention de dirimer la question, de ce qu'au contraire il laisse planer le doute et ouvre la porte à la discussion. Son seul tort est de n'avoir pas médité son sujet ou de l'avoir traité avec le parti pris de justifier son nom.

Je disposerai d'abord du *pour ;* ensuite j'exposerai le *contre*.

Les raisons qu'on nous offre en faveur de l'*s* peuvent se résumer ainsi :

1. le nom de la paroisse est celui d'un gouverneur du temps de la domination française M. de la Jonquière ; elle devrait donc s'appeler La Jonquière, comme on appelle le village La Verendrye, au Manitoba.

2. Si on a commis une première faute en supprimant la particule, en commettons-nous une seconde en ajoutant l's ?

3. Larive et Fleury ne nous donnent que des Jonquières, il y a eu en France un amiral de Jonquières, Alphonse Daudet nous parle d'une commune de Jonquières.

Conclusion.—Janquières non précédé de *la* s'écrivait avec un s.

C'est faire bon marché d'un beau et grand nom.

Je reprends ces trois arguments :

1. je préférerais qu'on eût dit : la paroisse Saint Dominique de la Jonquière comme ce nom s'écrivait invariablement au XVIIIe siècle. (3) L'on aurait pu dire aussi bien,

---

(3) Cf. Rapport sur les archives de France relatives à l'histoire du Canada, par Jos.-Edmond Roy, 1911, pp. 282, 342, 463, 728, 742 et 1013.

peut-être mieux, Saint-Dominique de La Jonquière, la ville La Jonquière. C'est ainsi, en effet, que signait le gouverneur de ce nom, comme en fait foi un autographe conservé aux Archives du Canada et dont mon savant ami M. J.-Edm. Roy, l'auteur du Rapport mentionné plus haut, a eu l'obligeance de me communiquer une reproduction photographique.

Mais ça n'a pas été fait et s'il y a eu faute, il est toujours temps de la réparer. Je la considère, d'ailleurs, sans importance, et elle n'est pas non plus sans excuse : la ville de Jonquière, ça se dit plus bellement que la ville La Jonquière, comme le village Vérendrye aurait donné un son plus dur que le village La Vérendrye.

2. Cet argument repose sur un sophisme ; c'est un cercle vicieux et, ce qui est encore pire, il pèche contre la saine morale, car il revient à dire : une première faute ayant été commise, quel mal y a-t-il d'en commettre une seconde ? Ce principe peut nous mener loin, il peut nous mener, sans égard à la gravité qui s'accentue de degré en degré, jusqu'à la mille et unième faute, la dernière, qui sera irréparable et nous jettera définitivement dans le désordre permanent. Ne vaut-il pas mieux nous en tenir à la vieille doctrine qui reste toujours la vraie : qu'une première faute ait été commise, ce n'est pas une raison d'en commettre une seconde.

Dans l'espèce, la première faute consiste en la suppression, non pas d'une particule, mais d'un simple article qui n'a d'autre importance que de relier deux noms entre eux, tandis que la seconde faute consiste en l'addition d'une lettre et est par conséquent une déformation du nom.

Qu'est-ce, en effet, que la particule ? Le Nouveau Larousse nous en donne la définition suivante : la particule nobiliaire est une *préposition* (4) ou syllabe placée devant les noms de famille et où l'on veut voir un signe de noblesse.

"C'est par erreur qu'on a voulu voir dans la particule " un signe indéniable de noblesse. Ce n'est, pour la vraie " noblesse, qu'une *préposition* (4) servant à unir le nom pa-

(4) C'est moi qui souligne.

“ tronymique à un nom de terre, de fief destiné à distinguer
“ entre eux différents membres d’une même famille.”

La commission du gouverneur de la Nouvelle-France porte “le sieur de la Jonquière.” Celle de son successeur porte “le marquis de la Jonquière.”

La Grande Encyclopédie dit : Pierre-Jacques de Taffanel, “marquis de la Jonquière,” mort à Québec en 1752.

Une vie écrite par l’un de ses descendants dit : “le gouverneur Pierre-Jacques de Taffanel, marquis de La Jonquière”. (5)

Et l’on a vu plus haut comment signait le gouverneur lui-même.

On voit là que, si l’on adapte à l’article *la* tantôt une minuscule, tantôt une majuscule, l’orthographe de Jonquière ne varie pas. Et tout cela nous met en face d’une question de science généalogique qui n’entre pas dans le cadre de cet article et sur laquelle, en tous cas, je me déclare parfaitement incompétent. Mais de tout cela aussi, je me crois en droit de conclure que, la particule nobiliaire n’étant jamais qu’une préposition, l’article *la* ne peut jouer ce rôle dans le cas qui nous occupe, la suppression en est sans importance et que la seule chose qui importe vraiment, c’est l’orthographe du nom principal qui sert à distinguer le personnage des autres membres de sa famille.

On prend, comme point de comparaison La Vérendrye. Hé bien, supposons qu’on ait supprimé l’e final et écrit La Vérendry, serait-ce le nom du célèbre explorateur français ? Evidemment non, tandis que la suppression de l’article *La* n’empêcherait pas de rappeler le souvenir que l’on a voulu commémorer en baptisant le village La Vérendrye. Ei si l’on avait supprimé l’article, serait-ce une bonne raison de supprimer l’e final ? Poser la question c’est la résoudre, pour Jonquière comme pour La Vérendrye.

3. il n’y a pas que Larive et Fleury qui nous présentent

---

(5) Tous ces renseignements me sont fournis par M. J.-E. Roy.

des Jonquières, Larousse aussi ; il y a en France un amiral de Jonquières, c'est possible, il y en a peut-être plusieurs ; Alphonse Daudet parle d'une commune de Jonquières, c'est vrai, je viens de relire le Conte (a) où il y est fait allusion.

Mais quelle relation peut-on établir entre les Jonquières du dictionnaire, l'amiral du XXe siècle et la commune des Contes de Daudet, d'une part ; et la paroisse Saint-Dominique de Jonquière, d'autre part ? Cette paroisse n'a pas été nommée ainsi pour perpétuer la mémoire d'une commune ou d'un amiral de la France actuelle, mais bien pour perpétuer la mémoire d'nu gouverneur-général de la Nouvelle-France au XVIIIe siècle.

En conclusion, les partisans de l's inventent une règle de grammaire pour l'appliquer à un nom propre, un nom d'homme devenu un nom de lieu.

Je crois avoir fait justice du *pour* et j'en arrive au *contre* que l'on a ignoré ou feint d'ignorer. Mais avant de commencer, il n'est pas hors de propos, comme préliminaire, de faire un précis de l'histoire officielle de la paroisse Saint-Dominique de Jonquière.

Par proclamation du 29 mai 1850, le gouvernement de la province du Canada érige un canton (township) sous ce nom de Jonquière.

Par décret canonique du 7 novembre 1870, les administrateurs du diocèse de Québec érigent en paroisse, sous l'invocation de Saint-Dominique, une partie du township Jonquière en y annexant une partie des cantons Chicoutimi et Laterrière. (6)

Ce décret est confirmé par la législature de Québec le 24 décembre 1870.

La paroisse comprend aujourd'hui le canton de Jonquière presqu'en entier et on y a formé deux municipalités : la

---

(a) Dans les Lettres de mon Moulin.

(6) Il y avait alors vacance du siège et les administrateurs du diocèse étaient MM. les abbés C.-F. Cazeau et E.-A. Taschereau, Vicaires généraux du diocèse.

municipalité de la paroisse et celle du village qui vient d'être érigée en ville.

Le nom donné à la paroisse Saint-Dominique est celui d'un gouverneur du temps de la domination française, M. de la Jonquière... sans s. C'est le journal de l'endroit qui parle ainsi. C'est donc admis et, d'ailleurs, c'est indiscutable.

Pourquoi a-t-on donné à cette paroisse le nom du marquis de la Jonquière qui fut gouverneur général de la Nouvelle-France ? Pour en faire vivre la mémoire au sein des générations futures. Je ne crois pas que personne conteste cela non plus. Tant qu'à vouloir perpétuer un souvenir, il faut le maintenir intact et conserver l'orthographe du nom tel qu'il s'écrivait au temps où vivait celui dont on veut transmettre la mémoire à la postérité. Autrement, ce serait méconnaître l'intention patriotique de ceux qui en ont eu l'idée et trahir le but qu'ils se sont proposé.

Qu'il y ait des Jonquières en France, hommes ou lieux, raison de plus pour nous en tenir fermement à l'orthographe du nom que l'on a voulu immortaliser. C'est le plus sûr moyen de prévenir toute confusion.

Là, la main sur la conscience, est-ce que Jonquière tout court et sans s ne nous reportera pas, toujours et naturellement, au souvenir du gouverneur de la Nouvelle-France, M. de la Jonquière ?

Est-ce que la particule *de* ou l'article *La* y ajouterait quelque chose ?

Est-ce que Jonquières ne nous pourrait pas faire penser tout autant à une commune de France dont on aurait voulu, par sympathie de race et comme souvenir lointain de notre ancienne mère-patrie, transplanter le nom dans ce qui fut la Nouvelle-France ? Pourtant, les administrateurs du diocèse de Québec, en 1870, ont dû être bien loin de penser à cela. Je parierais cent contre un qu'ils n'avaient pas lu les *Contes* de Daudet ; l'amiral de Jonquières, à cette époque, était un inconnu dans toute la force du mot et peu nous importait alors le nom des petites communes de la "doulce

France" avec laquelle nous entretenions encore si peu de relations.

Tout cela, pourra-t-on me dire, c'est bien... au point de vue historique, c'est beau... au point de vue sentimental, mais on m'opposera peut-être le fait accompli, ce malheureux *fait accompli* qui joue un si funeste rôle dans le monde politique et diplomatique. Si la proclamation constituant le canton lui a donné le nom de Jonquières, c'est son nom légal, bien ou mal épelé ; si, dans tous les actes officiels, il faut se servir du nom légal, quelle qu'en soit l'épellation, à quoi bon nous battre pour lui conserver son orthographe historique ? N'est-ce pas nous heurter à un obstacle irréductible, puisqu'il s'appuie sur l'autorité de la loi ?

Hé ! bien, je suis prêt à rencontrer l'objection et même j'en tire un argument, à mon sens, décisif. Le terrain sur lequel on m'entraîne est excellent, pas glissant du tout.

Il est bon, auparavant, d'établir deux principes assez élémentaires dont l'un est le corollaire de l'autre : en droit constitutionnel, un décret de l'exécutif ne peut prévaloir contre une loi du pouvoir législatif ; une loi rejette dans l'ombre tout décret exécutif qui lui est antérieur et incompatible.

Il s'agit ici de la paroisse Saint-Dominique-de-Jonquière et des deux municipalités qui y sont enclavées : la municipalité de la paroisse qui, aux termes de l'article 34 du code municipal, doit porter le nom de la paroisse elle-même et la municipalité de ville qui en a été détachée. A cette dernière, on aurait pu donner tout autre nom, mais si on lui donnait celui de la paroisse, il fallait en conserver l'orthographe.

Or, la paroisse Saint-Dominique-de-Jonquière qui a donné son nom aux deux municipalités qu'elle renferme dans ses limites, a son état civil bien établi, elle tient son acte de baptême des deux plus hautes autorités qui aient juridiction en la matière : l'Ordinaire du diocèse dans lequel elle se trouvait située lors de son érection et la législature (7) qui a

(7) 34 Vic. chap. 8, art. 5, paragraphe 6, sanctionné 24 décembre 1870.

confirmé, pour les fins civiles, le décret canonique de l'autorité ecclésiastique, exerçant directement, en cette occurrence, un pouvoir qu'elle n'exerce généralement que par l'intermédiaire de fonctionnaires à qui elle a délégué ses pouvoirs.

Dans ce même statut qui reconnaît, pour toutes les fins civiles, la paroisse Saint-Dominique-de-Jonquière, on parle à maintes reprises du canton de Jonquière et chaque fois, on l'écrit avec un s. C'est piquant, ce n'est pas surprenant. C'est une anomalie, voilà tout. Ça ne prouve rien. Non, je me trompe, ça prouve quelque chose, ça prouve le peu de soin qu'on a souvent accusé nos législateurs d'apporter à la rédaction des lois. Ce ne serait encore qu'un quart de mal, si on n'y faisait que des fautes d'orthographe, si on n'y multipliait pas les amendements sans égard à la législation déjà existante et sans prévoir les contradictions qui en résultent et donnent lieu à tant de procès.

Il n'en reste pas moins acquis que la paroisse Saint-Dominique-de-Jonquière a été érigée sous ce nom par les deux plus hautes autorités compétentes, qu'elle a droit de garder son nom tel qu'orthographié par l'acte de baptême qui le lui confère, qu'elle l'a communiqué aux deux municipalités dont elle se compose et que ces deux municipalités ont le devoir de le conserver tel qu'elles l'ont reçu.

Quand j'ai commencé cette étude, je ne savais trop à quoi m'en tenir sur la teneur de la proclamation de 1850 constituant le canton de Jonquière. Dans les divers statuts qui y réfèrent, dans l'ouvrage de Deschamps (8), dans la proclamation érigeant le village d'abord et la ville ensuite, partout, je ne trouvais que des Jonquières, je ne m'imaginais pas que l'on se fût ainsi permis de changer, si prestement et sans raison, l'orthographe officielle d'un nom aussi important. Dans le doute et de confiance, j'ai argumenté sur l'hypothèse que cette proclamation, le premier acte d'admi-

---

(8) Municipalités et paroisses dans la province de Québec compilées par C. E. Deschamps, 1896.

nistration du pouvoir exécutif relativement à ce canton, donne un s à son nom.

Mais au moment de clore, les remords de conscience se sont emparés de moi et j'ai voulu en avoir le coeur net. Je suis donc allé à la source et voilà que cette dernière ressource échappe aux partisans de l's : la minute de la proclamation de 1850 porte bel et bien "Jonquière". (9)

Maintenant, comment expliquer cette transformation ? Emile Faguet nous dit (10) que la loi la plus générale de la phonétique, d'après laquelle se fait l'évolution de la prononciation, c'est *la loi du moindre effort*. Logiquement, la même loi doit s'appliquer à l'évolution des formes du langage écrit. Or, si elle s'est vérifiée dans la suppression de *la*, c'est à contre-sens et à contre-fil de la même loi que s'est faite l'addition de l's. Au point de vue de la prononciation, l's est parfaitement indifférent ; Jonquière ou Jonquières, c'est absolument la même chose à l'oreille. Mais dans le langage écrit, Jonquières est plus long que Jonquière, par conséquent il demande plus d'effort. Ce sont bien aussi les exigences de cette *loi du moindre effort* qui ont suggéré tant de réformes orthographiques dont quelques-unes ont été ratifiées par l'Académie.

Il se comprendrait donc beaucoup mieux que l'usage se fût introduit insensiblement d'écrire Jonquière, quand même l'orthographe primitive eût requis l's.

Je conclus à mon tour et sans hésitation que, en vertu des lois de l'histoire et de l'étymologie, des lois canoniques et civiles, et j'ajoute des lois de l'esthétique, on doit faire disparaître ce fastidieux *s* et écrire Saint-Dominique-de-Jonquière, la municipalité de la paroisse Saint-Dominique de Jonquière et la ville de Jonquière.

F. X. GOSSELIN,

Chicoutimi, 26 juillet 1912.

---

(9) Je dois ce dernier renseignement à l'obligeance d'un autre ami M. Jean Bouffard, officier en loi du ministère des Terres de la Couronne.

(10) Dans un article sur la prononciation paru récemment dans la Croix Illustrée.

Les Indiens de l'Amérique du Nord

D'OU VIENNENT-ILS ?

On recherche encore de nos jours quelles furent les origines des Indiens de l'Amérique du Nord. De savantes dissertations ont déjà été entassées les unes sur les autres et toujours le problème est demeuré insoluble. Les savants pourtant ne se découragent pas; ils reviennent encore, d'année en année, avec de nouvelles hypothèses que l'on est toujours libre d'accepter ou d'écarter.

L'une des plus récentes dissertations sur ce sujet est celle du R. P. Victor Baudot, S. J. qui a vécu six ans avec les tribus sauvages des Etats-Unis dénommées "Coeurs d'Alène", "Nez-Percés", Têtes Plates" et "Pieds-Noirs". Nous la cueillons dans son ouvrage intitulé : "Six ans aux Montagnes Rocheuses". (1)

"Pendant mes longues heures d'études solitaires de la langue des Nez-Percés, j'avais été frappé, dit le P. Baudot, de certaines ressemblances de cette langue avec le copte. Une fois mon attention éveillée sur ce point, je découvris bientôt d'autres affinités entre les deux races. Le costume et certaines attitudes me rappelaient les bas-reliefs des bords du Nil; je retrouvais dans nos Indiens quelques-uns des traits caractéristiques du type copte que j'avais longtemps étudié au Caire, surtout le menton arrondi. Enfin l'idée m'était venue qu'ils étaient originaires du pays des Pharaons. Quel ne fut pas mon étonnement, un jour de voir mes inductions pleinement confirmées par un témoignage inattendu ! Je causais avec notre interprète et lui avais demandé si sa tribu possédait quelques documents historiques ou du moins des traditions orales sur leurs origines ; il me répondit : "Non, nous

(1) Imprimé à la Société Saint-Augustin, Desclé, de Brouwer et Cie, Bruges, Belgique.

n'avons rien, nous ne savons qu'une chose, c'est que nous venons d'Egypte." Comment seraient-ils venus d'Egypte, et par quel chemin ? Cette question se présente d'elle-même et dans tous les systèmes, quelque soit celui qu'on admette, il faut le résoudre. Or, il paraît certain qu'au commencement de l'ère chrétienne, les côtes occidentales de l'Amérique du Nord furent envahies par les Chinois ou du moins par des peuples de race jaune. A mon avis, les Indiens d'Amérique sont les descendants de ces envahisseurs. On m'objectera la couleur de leur peau, qui a, d'après certains ethnographes, une teinte rougeâtre caractérisée. J'ai vécu au milieu des Japonais, des Chinois et des prétendus Peaux-Rouges, et je puis bien dire que jamais je n'ai vu la moindre différence entre la couleur de leur peau. J'avoue que les yeux bridés des Japonais les distinguent des Indiens ; mais tant de nouveaux éléments d'existence et surtout de climat n'ont-ils pas pu après tant d'années modifier le type dans certains détails? Je le répète, Chinois, Japonais et Indiens d'Amérique ont le même type, les mêmes traits caractéristiques : même couleur de la peau, mêmes cheveux invariablement noirs et plats, même absence de barbe, et plus d'une fois il m'est arrivé en voyant par exemple un jeune homme de ne pouvoir décider à première vue s'il était Chinois, Japonais ou Indien. Certains auteurs ont d'ailleurs fait avant moi cette remarque, qu'un grand nombre d'Indiens ont tout à fait le facies mongolique".

La pêche sportive de Québec

RIVIÈRES À SAUMONS

On peut grouper en deux divisions les rivières à saumons de Québec : celles de la rive nord du fleuve et du golfe du Saint-Laurent, depuis le Saguenay jusqu'au Labrador, et celles de la péninsule de Gaspé.

Sur la rive nord, à l'ouest du Saguenay, on ne trouve plus de cours d'eau où l'on puisse, à proprement parler, faire la pêche au saumon ; autrefois, cependant, presque tous les tributaires importants du Saint-Laurent, jusqu'au lac Ontario, étaient des rivières à saumons. Quelques saumons remontent encore la rivière Malbaie, qui se jette dans le Saint-Laurent à la baie Malbaie; il y a quelques années, avant que les rebuts des scieries ne fussent jetés dans la rivière, il se prenait annuellement quelques saumons à la Grande rivière, quelques milles en amont de Sainte-Anne-de-Beaupré. Quelques-uns remontent encore la rivière Jacques-Cartier, située à environ trente milles à l'ouest de Québec, et si les règlements concernant les endroits où il est permis de tendre, dans le Saint-Laurent, des filets de pêche au saumon, et les dimensions de leurs mailles, étaient observés, il y aurait tout lieu de croire qu'un cours d'eau aussi limpide que le Jacques-Cartier deviendrait à nouveau en peu d'années, une excellente rivière à saumons. On pourra sans doute repeupler avec avantage et succès la Grande rivière de Sainte-Anne, et les autres cours d'eau tant à l'est qu'à l'ouest de Québec. à condition que l'on cesse de corrompre les eaux, que le poisson soit protégé, et que des passes migratoires soient prati-

quées dans tous les barrages en amont des frayères de saumons.

Les rivières à saumons qui se déversent dans le Saguenay, et les meilleurs des cours d'eau accessibles, qui coulent dans le fleuve et le golfe Saint-Laurent, depuis le Saguenay jusqu'aux limites est de la province, sont affermés à des particuliers et à des clubs ; ces cours d'eau sont soigneusement gardés par les concessionnaires depuis le moment où le poisson commence à y remonter, de bonne heure le printemps, jusqu'à la fermeture de la saison du frai. Les principaux tributaires du Saguenay sont : le Mars, l'Eternité, le Shipshaw, le Chicoutimi et la Sainte-Marguerite. L'Eternité est un petit cours d'eau sans grande importance; cependant quelques saumons s'y rendent frayer tous les ans. La Sainte-Marguerite est le plus grand des affluents du Saguenay, elle est très connue pour ses saumons. Les saumons que prennent les fonctionnaires du Gouvernement Fédéral, près de l'embouchure du Saguenay, afin d'approvisionner d'oeufs la piscifacture de Tadoussac, sont ceux qui cherchent à passer du Saguenay dans la Sainte-Marguerite. Naturellement, ces poissons producteurs sont libérés à la fin de la saison, après avoir été "dépouillés" de leurs oeufs et de leurs spermes. La difficulté de protéger le saumon du Saguenay contre la pêche illégale au moyen de filets et de harpons, donne lieu à des plaintes, et il est clair qu'il faut une protection plus effectives.

En allant vers l'est de l'embouchure du Saguenay, on rencontre successivement les cours d'eau suivants : les Grandes Bergeronnes, les Petites Bergeronnes, les Escoumains, la Portneuf et le Sault-au-Cochon, dont quelques-uns renfermaient autrefois du saumon. La rivière des Escoumains était jadis le rendez-vous de beaucoup de saumons ; mais le barrage et les rebuts d'une scierie les en ont chassés. Un vieux pêcheur, appelé Moreau, dit qu'autrefois il prenait dans cette rivière assez de saumons pour en remplir soixante-quinze barils par année. Le Dr Adamson et le Colonel Alexander ont décrit les magnifiques pêches qui se faisaient

dans cette rivière, il y a cinquante ans ou plus. Quelques-unes des rivières précitées, telles que, par exemple, le Sault-au-Cochon et le Manitou, ne renferment pas de saumons, par suite des obstacles naturels qui s'y trouvent à leur entrée dans la mer. En d'autres, sur une longueur de quelques milles, entre les points où la marée se fait sentir et les obstructions de l'embouchure, artificielles ou naturelles, on trouve ordinairement des saumons. A cette classe appartiennent plusieurs autres cours d'eau, dont quelques-uns d'un bon débit, entre autres : l'Outarde, le Manikuagan, la Pentecôte et la Marguerite sur la rive nord. Le fait que l'on a vu des saumons en amont des chûtes de ces cours d'eau est une preuve suffisante pour montrer que ce poisson y remonterait, s'il y trouvait un passage. Les lits des parties supérieures de ces rivières offrent d'immenses étendues de frayères tranquilles, et, vu que leurs chutes ne sont pas élevées, on demande instamment la construction de passes migratoires, afin de permettre au poisson de remonter plus avant. En Norvège, où les rivières sont sous plusieurs rapports semblables aux nôtres de la rive nord, des escaliers à poisson ont été construits à peu de frais dans les chutes qui ont plus de cinquante pieds de hauteur.

M. Napoléon Comeau, de Godbout, une autorité digne de foi, a cité un certain nombre d'exemples qui montrent comment il serait possible d'améliorer quelques petites rivières de cette rive et de les convertir en bonnes rivières à saumons. Ce résultat serait obtenu surtout par l'achat et l'abolition des privilèges de pêche au filet dans les environs de leurs embouchures, et en y déposant de jeunes poissons.

Peu de rivières côtières peuvent rivaliser avec la Bersimis en fait de saumons, soit en nombre, soit en grosseur. En 1860, la bande de pays qui entoure sa partie inférieure fut concédée aux Sauvages Montagnais, à titre de réserve ; ceux-ci prétendent qu'ils ne sont soumis à aucune restriction de pêche en cette rivière. Les Sauvages préfèrent le harpon à tout autre mode de pêche ; cependant quelques-uns se servent de filets. Au cours de leurs premières années

d'occupation, on voyait souvent ces sauvages revenir d'une nuit de pêche au harpon, emportant dans un seul canot de quarante à cinquante saumons. Par suite de cet excès de pêche, la production du saumon de la Bersimis a baissé de quatre-vingt mille livres à vingt mille livres. La perte éprouvée de ce chef par les Sauvages, en fait de nourriture et de vente à Bersimis est évaluée à mille dollars par année. M. Comeau, dont le nom a été mentionné plus haut, soutient que l'approvisionnement de poisson pourrait être non seulement maintenu mais augmenté et que la rivière doublerait le revenu actuel des Sauvages, si le département des Sauvages consentait à une modification de l'état des choses que les sauvages accepteraient. Je cite ce passage de son livre sur : *La Vie et le Sport sur la Rive Nord,* page 365 :

"Il y a sur la rivière de beaux tributaires et deux étangs qui pourraient être affermés à un prix bien supérieur au revenu qu'en retirent les Sauvages. Ceux-ci accepteraient un tel arrangement, à condition que, naturellement, l'argent leur fût donné, car je leur ai parlé du sujet."

Le département des Sauvages ne réclame aucune juridiction sur la pêche, et le Gouvernement de la province a concédé dernièrement ces eaux à M. Boswell de Québec, qui n'empêchera pas les quarante-huit familles de Sauvages de la réserve de pêcher aussi longtemps qu'elles se contenteront de prendre du poisson pour leur consommation personnelle.

Plusieurs des autres rivières à saumons de la rive nord sont riches en poisson, telles que la Moisie et le Saint-Jean. D'autres, y compris le Godbout, et la Trinité, quoique plus petites, ont été soigneusement conservées, elles fourmillent de poissons pendant la saison de pêche. On rapporte une prise de 57 poissons en un jour avec une seule ligne, sur la Godbout, et trois de ceux qui ont pêché en cette rivière, en 1908, prirent chacun plus de cent.

La Moisie est renommée pour ses grands saumons, dont quelques-uns pesaient plus de quarante livres, et plusieurs plus de trente livres, chaque saison, tous donnant une moyenne de plus de dix-huit livres. M. Ivers W. Adams, le proprié-

taire des droits riverains, a fait l'acquisition d'autres terrains de pêche y compris le lit même de la rivière qui appartenait au Gouvernement Provincial. La pêche au filet a tant d'importance à l'embouchure de la Moisie que le concessionnaire verse chaque année une somme de $6,300 au Gouvernement Provincial ; et malgré l'énorme quantité de poisson pris dans les filets, l'observation des règlements de pêche fédéraux empêche toute diminution notable de l'approvisionnement.

La même raison sociale qui afferme la pêche au filet de l'embouchure de la Moisie, paie $700 par année pour celle du Nataskwuan. Celle-ci compte plusieurs chutes pittoresques que le poisson remonte jusqu'à ses frayères sans l'aide d'aucun escalier. Le "Labrador Fishing Club", composé principalement d'hommes de sport de la Nouvelle-Angleterre, afferme cette rivière au prix de $650 par année. Bien que la saison soit courte dans cette rivière et dans les autres de la rive nord, il arrive que le niveau de l'eau, sous l'action de la chaleur, baisse rapidement ; le poisson, alors très abondant, fournit l'occasion de faire des pêches merveilleuses.

M. James J. Hill, verse à la province une somme de $3,300 par année pour l'affermage de la St-Jean, sur la rive nord; il y vient pêcher chaque année, accompagné de quelques amis; il prend à la mouche ordinairement plus de 500 saumons pendant son séjour de quinze à vingt-cinq jours sur la rivière. Les saumons de la Saint-Jean sont très nombreux et de bonne grosseur.

Une des rivières à saumons les plus avancées vers l'est, sur la côte, affermée par le Gouvernement, est le Washikuti; et pour laquelle M. Robert E. Plumb, de Détroit, verse au gouvernement $400 par année. Elle abonde en grands poissons.

A l'est du Washikuti se trouvent plusieurs rivières renommées pour l'abondance de leurs saumons, telles que, par exemple, l'Eskimo, près du Labrador, qui produisait jadis plus de 50,000 poissons annuellement, la Sainte-Augustin, la Mecatina, l'Etamamiou, le Coacoacho, le Kegahska et

d'autres, dont la plupart sont d'accès difficile aux pêcheurs à la ligne et que le Gouvernement ne peut guère protéger. En conséquence, elles sont à la merci des pêcheurs au filet; il est probable qu'elles seraient mieux protégées si elles étaient affermées, moyennant conditions favorables, à des pêcheurs à la ligne, qui les feraient surveiller par des gardiens.

Sir Charles Ross paie environ $400 par année pour l'Olomanoshibou et ses tributaires. Une autre rivière à saumons sur la rive nord, et qui est bien connue, est le Watshishu, dans laquelle un pêcheur à la ligne, après une pêche de vingt-quatre jours, se retirait emportant 182 saumons dont le poids total atteignait 1,639 livres.

La plupart des rivières à saumons de la rive nord renferment de la truite, quelques-unes des ouananiches. Les truites de mer qui les remontent pour aller frayer sont parfois très grandes et très nombreuses, surtout celles de la Trinité, de la Moisie et de la Godbout.

Dans l'île d'Anticosti on trouve plusieurs cours d'eau dont quelques-uns, tels que le Jupiter, renferment du saumon, et que M. Menier, le propriétaire de l'île, protège avec soin.

Sur la rive sud du Saint-Laurent, le cours d'eau le plus loin vers l'ouest, le Rimouski, appartient à des particuliers qui le gardent soigneusement. On peut en dire autant du Bic, cours d'eau voisin. Le Cap Chatte a été si maltraité par les braconniers pendant des années, qu'il y reste peu de saumons. Maintenant, à la suite de quelques saisons fermées et une bonne protection, le poisson s'y montre encore nombreux.

Les plus importantes des rivières à saumons qui se déversent au nord dans la partie inférieure du golfe du Saint-Laurent sont la Matane, la Sainte-Anne-des-Monts. Toutes deux renferment de grands poissons et la Sainte-Anne est affermée environ $2,000 par année. La Madeleine est une autre rivière de Gaspé, M. Frank Ross en est le propriétaire.

Le Dartmouth, le York et le Saint-Jean de la rive sud

se déversent toutes dans le bassin de Gaspé; la province les afferme $900, $750 et $1,020 respectivement par année.

La Grande Rivière offre peut-être une meilleure pêche qu'aucune autre rivière du pays. Ses eaux basses, entrecoupées des meilleurs étangs de pêche, sont la propriété de M. Louis Cabot, de Boston, qui possède toute la seigneurie de Grande Rivière. La province afferme à M. Cabot les eaux supérieures de la rivière. L'état de cette rivière est un magnifique exemple des profits que l'on peut retirer d'une bonne conservation. J'ai compté jusqu'à 150 saumons en un étang.

Les cours d'eau voisins de la Grande Rivière sont le Grand Pabos et le Petit Pabos, affermés du Gouvernement $500, $850 respectivement, par année.

Le Port-Daniel renfermait autrefois beaucoup de saumons, mais une pêche excessive au filet et au harpon en a détruit presque entièrement le nombre. Elle est maintenant protégée, et l'on espère qu'elle deviendra encore une rivière à saumons aussi importante qu'autrefois.

Quelques-unes des meilleures eaux à saumons du continent se déversent dans la baie des Chaleurs. Le Gouvernement perçoit $12,000 par année pour les droits de pêche d'une partie seulement de la fameuse Cascapédia. La pêche au saumon dans la Bonaventure rapporte à la province $2,250 par année, et, comme la Cascapédia, elle donne de très gros poissons. Quelques-uns de ses étangs sont encore en la possession des propriétaires riverains.

On a calculé que la pêche au saumon de la Ristigouche et de ses tributaires valait d'un demi-million à un million de dollars. Le Ristigouche Salmon Club a fait l'acquisition de beaucoup des droits des propriétaires riverains, au prix de plusieurs milliers de dollars. Quelques étangs à saumons de la rivière se sont vendus jusqu'à $30,000 chacun. Les droits de pêche de trois petites sections du Ristigouche et de ses tributaires rapportent au gouvernement provincial $950 par année. Chaque été, un grand nombre de canotiers, de guides et de gardiens trouvent de l'emploi, contre bons gages, sur

le Ristigouche, la Cascapédia et autres rivières importantes de la rive sud, et plusieurs gardes-pêche sont engagés pour protéger le poisson aussi longtemps qu'il reste dans l'eau douce.

La pêche à la truite de mer est généralement bonne au large des baies dans lesquelles se déversent des rivières à saumons, pendant la première partie de la saison de pêche au saumon ; plus tard ce poisson se pêche dans les sections supérieures des rivières. Ce poisson est un mangeur d'oeufs de saumon.

E. T. D. CHAMBERS.

Les Icebergs

LES BIENFAITS DU GOLF STREAM ET LES MÉFAITS DU COURANT POLAIRE

La mort s'est mise au pli de l'industrie moderne ; elle opère "en gros" et fauche d'un seul coup les victimes par milliers... et on nous promet bientôt de plus gros navires qui emporteront encore plus de voyageurs, à une vitesse sans doute accrue, au-devant de leur destinée ; le destin, dans le cas du "Titanic", est apparu sous forme d'un iceberg détaché des glaciers polaires ; le navire était alors, presque exactement, "sous la latitude d'Ajaccio"; voilà qui nous montre brutalement la différence entre les deux continents qui bordent l'Atlantique ; le continent européen, où le Gulf Stream apporte la tiédeur humide de ses eaux, et le continent américain, refroidi par la douche glaciale qui tombe du pôle Nord.

Nous ne pensons pas assez que la douceur de notre climat et la fécondité de notre sol sont dues, pour une grande part, au grand courant marin qui nous apporte à travers

l'Atlantique la chaleur surabondante des tropiques. Tous nos fleuves et les plus petits ruisseaux ont trouvé leur poète; personne n'a chanté les bienfaits du Gulf Stream ; je me trompe, car le beau livre du commodore Maury,, "Physical Geography of the Sea", débute en ces termes :

"Il est un fleuve dans l'Océan; dans les plus grandes sécheresses, jamais il ne tarit ; dans les plus grandes crues, jamais il ne déborde. Ses rives et son lit sont des couches d'eau froide entre lesquelles coulent à flots pressés ses eaux tièdes et bleues. Nulle part sur le globe il n'existe un courant aussi majestueux; il est plus rapide que l'Amazone, plus impétueux que le Mississipi, et la masse de ces deux fleuves ne représente pas la millième partie du volume d'eau qu'il déplace."

D'autres Américains, moins enthousiastes que Maury, ont reproché au Gulf Stream de leur "voler" leur climat ; ils auraient plus de raisons de s'en prendre au courant froid du Labrador qui descend de la mer de Baffin et longe les côtes américaines presque jusqu'en face de New-York ; ses eaux vertes sont froides et cependant légères, parce qu'elles sont entretenues par la fusion des glaces polaires et qu'elles contiennent peu de sel ; c'est pour cela qu'elles flottent à la surface de l'Océan jusqu'au moment où elles rencontrent les eaux, encore plus légères, du Gulf Stream ; elles plongent alors et s'en vont rejoindre, par des chemins inconnus, le golfe du Mexique ; suivant les saisons, ce point de plongée du courant polaire est reporté plus ou moins loin vers le sud, et les glaces flottantes qu'il entraîne s'étendent plus ou moins au-dessus de Terre-Neuve ; de là ces deux routes, d'hiver et d'été, qu'une longue expérience, parfois, hélas ! mise en défaut, assigne aux navires transatlantiques.

Ces glaçons eux-mêmes ont une double origine : les uns proviennent directement de la congélation de la mer ; ce sont les moins dangereux, car ils ont rarement plus de huit mètres d'épaisseur et ils fondent rapidement ; mais les au-

tres sont formés dans les gigantesques glaciers du Groenland qui descendent jusqu'au rivage et dans lesquels la glace s'accumule en couches qui ont souvent plusieurs centaines de mètres d'épaisseur. La lente descente de ces glaciers précipite dans la mer de véritables montagnes d'eau solide qui sont entraînées, lors de la grande débâcle du printemps, par le courant du Labrador et qui s'en vont vers le sud en fondant lentement ; ces grands "solitaires" sont les seuls dangereux, tandis que les autres ne forment, au moins pour les gros navires, qu'une cause de ralentissement et d'avaries.

L'iceberg sur lequel le "Titanic" est venu s'écraser avait d'après certaines déclarations, 300 mètres carrés de surface flottante et il émergeait de 30 mètres, ce qui suppose une masse voisine de 50,000 tonnes, un peu supérieur à celle du navire lui-même.

Il doit être sinistre, le fond de cette mer semé d'innombrables coques de navires engloutis surmontés, comme autant de tombes, par la croix de leurs vergues. Mais l'Océan prend soin d'ensevelir lui-même ces lamentables épaves : chaque iceberg qui descend du nord apporte avec lui un peu de la terre du Groenland, cailloux roulés et moraines triées que les glaciers charrient avec eux ; la glace fond, la terre tombe, et peu à peu exhausse le fond de la mer; c'est ce travail de terrassement, poursuivi depuis des milliers d'années, qui a donné naissance aux bancs de Terre-Neuve.

Où est le "Titanic" ?

Où est le "Titanic" ? se demande M. le docteur F. Borel dans ses "actualités scientifiques" de "l'Opinion". Qu'est-il devenu après sa disparition sous l'eau ?

"La chute dans les profondeurs fut lente, très lente, et l'on peut même admettre que l'épave n'est pas encore parvenue au lieu de son dernier repos. Verticale n'a pas été cette descente ; elle s'est effectuée suivant une ligne oblique, influencée qu'elle était par les courants sous-marins. De telle sorte que nous pouvons déjà entrevoir une éventualité. Si l'on suppose que l'obliquité de la chute ait porté le navire vers des fonds plus relevés—et il en est de voisins, tels que ceux du banc de Terre-Neuve—rien de surprenant à ce que le "Titanic", au lieu d'être enfoui sous cinq mille mètres d'eau, ne se trouve beaucoup plus près de la surface, par deux ou trois cents mètres seulement....

"L'action des courants sous-marins n'est pas la seule cause qui ait modifié la ligne de chute du "Titanic"; à côté, les phénomènes "d'impulsion" ont pu intervenir dans une large mesure. Si fréquemment se manifeste à nos yeux l'explosion, nous sommes moins habitués à voir se produire le fait contraire, que les océanographes désignent sous le nom "d'impulsion". Le navire s'enfonce, aussitôt la pression du liquide environnant se manifeste par des phénomènes de plus en plus accentués.

"Ce sont d'abord les nombreuses ampoules électriques qui, fragiles, se brisent les première, incapables de supporter la pression ambiante. Bientôt, les bouteilles, les boîtes de conserves, en un mot tous les récipients fermés qui se trouvent à bord seront enfoncés tour à tour, suivant leur degré de résistance ; il n'est pas jusqu'aux oeufs—et il y en avait peut-être des milliers dans le "Titanic"—qui ne subis-

sent le sort commun. La descente continue, la pression augmente toujours ; ce sont alors d'autres récipients plus solides qui vont également, sous l'influence de la pression, se replier pour ainsi dire sur eux-mêmes: les caisses à eau, les chaudières. Toutes ces cavités, ayant pu jusque-là servir de dernier refuge à certaine quantité d'air, avaient retardé la chute de l'épave, en lui conservant un certain degré de flottabilité; au moment où elles ont cédé devant la compression, le mouvement de descente s'est, du même coup, accentué dans une large mesure.

"Mais voici que, tout à coup, la chute se ralentit à nouveou, bien plus, l'épave semble remonter; elle remonte, en effet, vers la surface. La coque du navire, fortement comprimée, ne peut plus résister, et comme elle présente certaines solutions de continuité, c'est au niveau de celles-ci que la pression portera tout son effet. Les panneaux fermant les cales sont soulevées, ils se dégagent de la masse et—taillés dans du bois— ils vont aussitôt prendre leur vol vers la surface.

"Désormais, les marchandises sont en contact direct avec l'eau et, peu à peu, nous allons assister à un véritable triage de la cargaison. Toutes les caisses de marchandises légères vont se présenter tour à tour à l'ouverture des cales et s'échapper du navire: à peine celui-ci est-il allégé, qu'il s'alourdit encore plus, puisque la place de ces colis est aussitôt prise par l'eau dans laquelle il s'enfonce.

"En un mot, tout ce qui aidait l'épave à se maintenir encore dans une sorte d'équilibre instable au milieu des eaux abandonne la coque, qui s'enfonce de plus en plus, après quelques soubresauts, qui sont les derniers mouvements de son agonie. C'est la fin: la masse lourde du "Titanic" atteint le fond des mers, s'incline et se couche pour son dernier repos."

Dr F. BOREL.

Les Indigènes de l'Alaska

La péninsule de l'Alaska est si vaste (trois fois plus étendue que la France!) son ouverture à l'activité humaine est de date si récente, son climat est si rigoureux, que les quatre-cinquièmes du territoire peuvent être considérés comme des terres inexplorées. (1) C'est dire que l'étude ethnographique de l'ancienne possession russe est encore fort incomplète. Seules, les tribus côtières ont été étudiées de près par les missionnaires. Quant aux tribus de l'intérieur, beaucoup n'ont pas été visitées que par les chercheurs d'or et les chercheurs de précieuses fourrures, les uns et les autres plus avides de butin que d'observations scientifiques.

Le dernier recensement, celui de 1900, indiquait pour l'Alaska l'existence de 29,536 autochtones, y compris les Esquimaux. La précision de ce chiffre est d'autant plus trompeuse que de nombreuses peuplades n'ont jamais été dénombrées, soit en raison de leurs moeurs nomades, soit à cause de l'inacessibilité de leurs territoires. En outre, une effroyable mortalité, causée par l'importation de nos maladies européennes lors de la découverte des placers du Klondyke, a décimé les indigènes, à ce point que des villages ont été complètement dépeuplés en quelques jours par la petite vérole. La phtisie, la syphilis, l'alcoolisme—cet infernal trio auquel l'expansion des races blanches est redevable de tant de conquêtes définitives—ont parfait l'oeuvre de la variole, l'implacable faucheuse des races trop neuves. Il est peu probable que les Indiens de l'Alaska comptent actuellement plus de 25,000 âmes.

On est convenu de les diviser en six tribus principales: les Chilkats, les Stickenes, les Yakutas, les Haïdahs, les Aléoutes et les Auks. (2) Un autre groupe ethnique, celui des Dénés, dont l'immense habitat s'étend entre la baie d'Hudson et le Yukon, déborde dans l'Alaska central. Mais cette classification, basée sur une connaissance encore imparfaite

(1) L'Alaska qui s'étend sur un espace peu inférieur à 1,500,000 kilomètres appartenait à l'empire russe avant 1867. Il est aujourd'hui la propriété des Etats-Unis.

(2) Les "Chilkats" constituent une tribu de la famille des Thlinkit ou "Hommes", qui vivent sur les côtes de l'Alaska méridional, au sud-est de le rivière du Cuivre et dans les archipels côtiers.

des idiomes, sera sujette à revision, quand l'anthropologie aura étudié ces peuplades aussi sérieusement qu'elle l'a fait pour les tribus des Etats-Unis proprement dits. Au reste, les indigènes de l'Alaska présentent entre elles un tel air de famille, tant au point de vue des moeurs qu'à celui de l'aspect physique, qu'il est possible de leur consacrer, comme nous allons le faire, une étude d'ensemble.

Les partisans de la théorie qui veut que "tous" les indigènes du Nouveau-Monde soient d'origine mongolique, que leurs ancêtres soient venus du continent asiatique en traversant le détroit de Behring ou en empruntant la longue jetée naturelle des Aléoutiennes, n'ont pas manqué d'aller chercher des arguments en Alaska. Il est certain que le grand courant d'eaux tièdes qui vient réchauffer les rivages de la péninsule, après avoir enveloppé l'archipel des Nippons, a servi souvent de véhicule à des naufragés asiatiques. En 1833, une jonque japonaise vint ainsi s'échouer sur la côte, à la grande joie des indigènes, qui pratiquaient alors le cannibalisme, et dévorèrent l'équipage.

Mais on a désormais la preuve que l'Amérique en général et l'Alaska en particulier furent habités par des races humaines dès les âges les plus reculés de la Préhistoire. La question paraît être définitivement résolue. Rien dans les moeurs des indigènes de l'Alaska, dans leurs langues, dans leur aspect physique, n'autorisent à leur attribuer une origine asiatique.

Il va de soi qu'en parlant de ces peuplades, nous devons les considérer dans leur vie propre, en faisant abstraction, autant que possible, des habitudes qu'elles ont contractées depuis leur arrivée en contact avec les blancs. Elles avaient déjà atteint un certain degré de civilisation, quand les premiers trafiquants moscovites débarquèrent sur leurs rivages.

Plus avancées que les véritables Peaux-Rouges, qui se contentent encore de nos jours d'habitations primitives, faites de peaux de bêtes sauvages, et tout juste assez grandes pour abriter une famille, elles avaient inventé la maison, le home permanent, assez vaste parfois pour mériter le nom d'édifice. Bien que la plupart des indigènes, surtout dans les district côtiers, aient fini par adopter le système du chalet ou cottage de l'homme blanc, on rencontre encore de ces immenses maisons, longues de 100 à 200 mètres, larges de 15 à 20 mètres qui pouvaient servir de demeure à de nombreuses familles.

Pour mon Lac, en Canada

Le nom du poète Français-canadien, Gustave Zidler, ayant été attribué à une nappe d'eau placée dans la région de l'Abitibi, M. Zidler, touché de cette délicatesse, a chanté le nouveau lac en des strophes splendides que nous reproduisons ici. Le pièce est dédiée au Secrétaire de la Société de Géographie de Québec qui avait suggéré cette appellation géographique.

Augéographe Eug. Rouillard

Mon nom va vivre—ô joie !—en terre Canadienne,
Et la belle patrie, accueillante gardienne,
Parmi ses meilleurs fils choisit mes compagnons:
Là-bas, Rivard, Lemay, Fréchette et Crémazie,
Vont enlacer au mien en fleurs de poésie
La guirlande de leurs chers noms !

Moi. j'ai mieux qu'une rue aux cités que l'or fonde:
C'est, dans des bois lointains à l'agreste senteur,
Un lac qui semble, ainsi qu'aux premiers jours du monde,
Sortir des mains du Créateur !

Mon nom, mon humble nom de mortel éphémère,
Va pour toujours se joindre à cette France, mère
D'un passé de vertus que rien n'a pu ternir !
Mon nom va se confondre, en l'immense Nature,
Avec l'eau d'un lac frais, une eau de neige pure,
Source de vie et d'avenir !

Mon nom ne revêt point quelque fier promontoire,
Le roc dur et hautain d'un mont ambitieux:
Non, il ne lui fallait, paisible et sans histoire,
Qu'un beau lac clair, miroir des cieux !

Gloire douce au poête: être une âme des choses,
Un reflet des matins pâles, des couchants roses,
Ce qui dit des Saisons le salut ou l'adieu;
Monter dans un rayon, redescendre en rosée,
Sentir à chaque souffle en la vague bercée
La respiration de Dieu !

S'insinuer partout, grâce subtile, force
Qui s'offre inépuisable à tous labeurs humains,
Seconder le réveil des sèves sous l'écorce,
Calmer les soifs au creux des mains !

Voir par l'effort sacré d'un peuple qui défriche
S'épandre autour de soi sur la glèbe plus riche
La bénédiction féconde des semeurs;
Au vol de l'aviron rythmer sa rêverie,
Croire ouïr les aïeux de la vieille patrie
Pousser dans un chant de rameurs !

Emondre le blé, tremper le fer, blanchir les toiles,
Tout le jour,—puis, à l'heure où brunit l'horizon,
Rallumer dans ses flots les cierges des étoiles
En chuchotant une oraison !...

Puisqu'à de tels destins l'amitié me convie,
Avec vous, Canadiens, aux conquêtes de vie
Où votre ardente foi dit le "sursum corda,"
Puisse, parmi les noms plus hauts de votre Histoire,
Mon humble nom fervent gagner quelque victoire,
Faire aimer plus le Canada !

G. ZIDLER.

Le Canal de Panama.

Les travaux du canal de Panama avancent rapidement, et tout permet de croire, dit le *Courrier des Etats-Unis*, que la jonction des deux océans sera effectuée en 1915, conformément au programme des ingénieurs.

Le moment est donc arrivé de régler certains détails d'organisation qui intéressent non-seulement les Américains, mais encore les grandes puissances commerciales. En ce qui le concerne, le gouvernement de Washington a déjà pris les mesures nécessaires pour faire valoir ses droits de constructeur et de propriétaire à Panama. Il s'est chargé d'assurer la défense du canal en y faisant élever des ouvrages de forti-

fications. En outre, dans son dernier message annuel au congrès, le président Taft a demandé qu'on fixât dès maintenant le tarif des péages que les paquebots auront à acquitter lorsqu'ils franchiront le canal.

Un projet de loi a donc été préparé au sénat, mais, à la surprise générale, la commission qui a rédigé ce projet y a introduit une clause d'après laquelle les navires de commerce battant pavillon des Etats-Unis pourront traverser le canal sans acquitter aucun droit de péage. Seuls, les navires étrangers seront astreints à payer ces droits.

Le cabinet de Londres a de suite élevé la voix, et fait demander au gouvernement des Etats-Unis des explications sur certaines clauses du bill précité, que l'on considère à Londres comme une violation du traité Hay-Pauncefote de 1902.

La question des péages n'est, du reste, pas la seule sur laquelle porte aujourd'hui la controverse engagée entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis. Certaines stipulations du traité Hay-Pauncefote interdisent la passage du canal aux navires qui appartiennent à des compagnies de chemins de fer, cela dans le but d'empêcher les compagnies de chemins de fer américaines de s'improviser compagnies de navigation et de détruire la concurrence que le canal est appelé à leur faire, en élevant le taux des frets.

Dans la réclamation qu'il vient de faire parvenir à Washington, le gouvernement de Londres demande que le congrès américain diffère son vote sur le Panama Canal Bill jusqu'à ce que l'ambassade britannique à Washington ait pu développer sa protestation. Cette satisfaction sera probablement donnée à l'Angleterre, mais on assure que les sénateurs maintiennent leur point de vue. En d'autres termes, ils prétendent avoir le droit d'établir un régime de préférence pour les navires américains, s'ils le jugent bon, en acquittant à l'aide des deniers publics, la redevance que tous les navires devront payer à l'entrée du canal.

C'est donc un nouveau différend international qui s'engage entre les Etats-Unis et l'Angleterre. On peut même dire qu'il s'étend à toutes les nations maritimes, car chacune d'elles a intérêt à voir triompher la thèse anglaise.

Bulletin Bibliographique

La Société de Géographie de Finlande nous a fait l'honneur de nous offrir un exemplaire de la nouvelle édition, entièrement revue et élargie, de son *Atlas de Finlande.* Les deux volumes explicatifs qui accompagnent cet Atlas et qui renferment des renseignements complets sur les ressources de ce pays sont écrits dans la langue française.

Lettres à un homme du Monde sur les Epîtres de Saint-Paul, par Mgr G. Laperrière d'Hautpoul.

Ces lettres qui forment un volume de 450 pages sont à proprement parler une analyse savante et consciencieuse des épîtres du Docteur des Nations aux Galates, aux Theosaloniciens, aux Ephésiens.

C'est l'un des meilleurs commentaires qui aient été encore mis aux mains des hommes du monde. Chaque épître du grand docteur fait l'objet d'une étude approfondie et donne lieu à des développements clairs et précis.

Ce bel ouvrage a été édité par la célèbre maison Desclée, de Brouwer et Cie., Editeurs de Bruges, Belgique.

Le prix est de 4 francs.

Grammaire française par M. l'abbé A. Aubert, professeur au Séminaire de Québec. Cours supérieur et exercices. Avec préface par M. Adjutor Rivard.

La presse a déjà signalé l'apparition de cet excellent ouvrage destiné aux professeurs et aux élèves de nos institutions.

Ce livre est divisé en trois parties: étude des sons et des lettres, étude des mots, étude des phrases. L'auteur, qui est un grammarien d'une longue expérience, s'est efforcé de rendre chaque partie aussi complète que possible. Nous noterons aussi le fait que dans le chapitre consacré aux exercices, les exemples et les sujets sont tous bien choisis.

M. John M. Clarke, directeur du State *Museum* d'Albany, N. Y., a publié récemment une jolie plaquette intitulée: "Results of excavations at the site of the French Custom House or General Wolfe's House on Peninsula Point in Gaspé Bay."

Cette plaquette est agrémentée de plusieurs lithographies intéressantes.

Chronique Géographique

Au Témiscaming.—La colonisation fait des progrès étonnants de ce côté depuis quelques années.

En 1875, il n'y avait encore que trois colons au Témiscaming. En 1888, ils sont 112 et en 1910, 6,452 âmes, avec 31,470 acres en culture.

En 1911, nous comptons dans la même région, 9 paroisses, 3 missions et 6,986 âmes.

On sait déjà que le vicariat apostolique du Témiscaming a été érigé en 1908. Il comprend la partie nord du comté de Pontiac à partir de la ligne méridienne 47e de latitude, ainsi que tout le territoire entre la hauteur des terres au sud ; la baie d'Hudson, la baie James et la rivière de la Grande Baleine jusqu'au lac Apia Kacumish au nord, le 91ème degré de longitude, à l'ouest et le 72ème à l'est.

Le Vicariat renferme maintenant 31 prêtres, 22,584 catholiques et environ 15,000 protestants.

L'évêque actuel, S. G. Mgr Latulipe, vient de terminer la construction d'une magnifique cathédrale. On est occupé aussi à ériger un hôpital ainsi qu'un grand couvent qui sera placé sous la dévotion des Soeurs de l'Assomption de Nicolet.

***

Vers l'Abitibi.—M. l'abbé Iv. Caron, missionnaire colonisateur, a publié, au mois de mai dernier, une intéressante brochure de propagande sur le Témiscamingue et l'Abitibi.

Nous avons déjà exposé dans le *Bulletin* les immenses ressources qu'offre la nouvelle région de l'Abitibi. Elle comprend environ trois millions d'acres de terre, éminemment propres à culture des céréales.

Cette région est divisée en 80 cantons auxquels on a donné les noms des officiers des régiments français qui prirent part à la campagne de 1759. Les nombreux explorateurs qui l'ont parcouru ont été frappés de sa richesse au point de vue agricole. C'est, à proprement parler, l'un des plus beaux centres de colonisation de la province de Québec.

Pour débuter, on a décidé de concentrer le mouvement

colonisateur sur trois points particuliers de la nouvelle région : à *Amos,* sur la rivière Harricana, dans les cantons Figuery et Dalquier; à *Privat,* sur les bords du lac Robertson, dans le canton Privat ; et au poste *La Reine,* sur la rivière Okikodosik, dans les cantons La Reine et Desmeloises.

Afin de faciliter l'établissement rapide de paroisses fortement organiées, les colons devront se grouper dans chacun de ces trois centres.

Pour atteindre l'Abitibi, les colons peuvent partir de Québec ou de Montréal pour gagner North Bay par le Pacifique et le Grand-Tronc, et de là pousser à Cochrane par le T. N. O. et enfin de Cochrane à l'Abitibi, par le Transcontinental.

Voici au reste les distances à parcourir, via North Bay :

De Montréal à Cochrane, 600 milles.

De Cochrane à la Reine, 80 milles.

De La Reine à Privat, 48 milles.

De Privat à Amos, 37 milles.

De Amos à la rivière Bell, 40 milles.

De Québec à Cochrane, 765 milles.

De Québec à la Reine, 845 milles.

De Québec à Amos, 930 milles.

Lorsque le Grand Tronc Pacifique sera terminé, les distances entre Québec et l'Abitibi seront ainsi réduites :

De Québec à Amos, 395 milles.

De Québec à La Reine, 480 milles.

De Québec à Cochrane, 560 milles.

On espère que la section du Grand Tronc Pacifique de Québec à Amos, sera parachevée à l'automne de 1914.

Ajoutons que certains tarifs de faveur sont accordés sur présentation d'un certificat.

M. l'abbé Ivanhoe Caron qui s'est généreusement dévoué à cette oeuvre de propagande a parcouru durant l'été différents comtés pour organiser les premiers départs pour l'Abitibi. Nous souhaitons que ses nobles et patriotiques efforts soient couronnés de succès.



Nos pommes de terre.—La production annuelle de la pomme de terre au Canada, encore qu'elle soit à ses débuts, atteint déjà 60 à 90 millions de boisseaux valant de 35 à 50 millions de piastres.

Cependant la récolte de 1911 n'a pas été suffisante et il

a fallu importer des pommes de terre pour rémédier au déficit. Seulement, on s'est aperçu que les variétés européennes ne donnaient pas de rendement aussi forts que les variétés canadiennes et de plus le directeur des fermes expérimentales a mis, au mois de mai dernier, nos cultivateurs en garde contre certaines importations de ces pommes de terre. On a en effet découvert que dans une récente expédition d'Angleterre ces tubercules étaient atteints d'une maladie désignée sous le nom de gale noire ou maladie verruqueuse.

Comme cette maladie est très dangereuse et qu'elle constituerait une calamité nationale si elle venait s'implanter chez nous, l'éveil, comme on vient de le voir, a été donné par les autorités et nos cultivateurs ont pu de suite prendre les précautions voulues.



La ville de Verdun.—Verdun est situé sur le fleuve St-Laurent, en face de l'île Saint-Paul, entre la paroisse de la Pointe St-Charles à l'est et celle de Lachine à l'ouest.

De toutes les jeunes villes qui entourent Montréal, Verdun est devenue l'une des plus florissantes.

Depuis 10 ans surtout, elle s'est développée avec une rapidité extraordinaire, grâce à son industrie, son commerce et sa bonne administration.

En 1901, la population qui était de 1898 âmes est aujourd'hui de 16,500 âmes.

Ses origines remontent très haut dans l'histoire de la seigneurie de Montréal.

La première terre fut concédée en 1660 à M. Nicolas Godé où se trouve l'église actuelle.

En 1662, M. de Maisonneuve, de Ville-Marie, fit construire en bois le Fort Verdun au pied des Rapides de Lachine, vis-à-vis l'île aux Hérons. Il y a donc 250 ans cette année que le Fort Verdun a été construit.

Peu de temps après, les MM. de St-Sulpice pour récompenser M. Zacharie du Puy, major de l'île de Montréal de sa bravoure et de son dévouement lui donnèrent le fief de Verdun qui comprenait 300 arpents et était situé au-delà de la rivière St-Pierre en allant vers le Sault St-Louis, au pied des rapides de Lachine ; c'est l'ancienne terre des Soeurs de la Congrégation de Notre-Dame et de M. Crawford que M. David Rochon est actuellement à concéder pour en faire une ville nouvelle.

Le fief de Verdun était un fief noble avec charge de prêter foi et hommage aux seigneurs de l'île qui étaient les MM. de Saint-Sulpice.

Verdun s'est aussi nommé Côte des Argoulets et Rivière St-Pierre.

En 1721, lors des divisions de paroisses par Mgr de St-Valier, évêque de Québec, on disait Côte des Argoulets.

En 1830, on disait Verdun ou Rivière St-Pierre.

En 1876, la municipalité fut incorporée sous le nom de Rivière St-Pierre et en 1878, elle recevait de nouveau le nom de Verdun.

En 1907, le 14 mars, elle était érigée en ville sous le nom de Verdun.

Ce n'est cependant que le 5 septembre 1899 qu'elle fut érigée canoniquement sous le vocable de *Notre-Dame des Douleurs.*

***

L'Ile de Baffin.—M. J. T. E. Lavoie, ingénieur civil, qui a fait partie de la dernière expédition de l'*Arctic*, commandant Bernier, est d'opinion que l'île de Baffin est riche en développements métalliques. Il croit même qu'elle est sujette à être avant longtemps le centre de grandes exploitations minières. Des minerais de fer, de cuivre, nickel, de cobalt, de tungstène, de zinc, de plomb, d'antimoine, etc., y ont été trouvés, quelques-uns en très grande quantité.

Du charbon lignitique en grandes couches a été trouvé dans *Eclipse Sound.* Ce charbon est d'origine récente, probablement de l'époque tertiaire.

***

La baie Georgienne.—On agite encore de temps à autre, chez nous, la question de la construction du canal de la baie Georgienne.

Un publiciste rappelle à ce propos que dès 1615, Champlain, parti de l'embouchure de la rivière Ottawa, la remontait sur une partie de son cours, et se rendait jusqu'au lac Huron, par la Rivière des Français. Ce fut, à vrai dire, la première exploration du tracé du canal de la baie de Georgienne. Champlain, qui eut l'idée du canal de Panama, eut-il aussi celle du grand canal canadien ? On ne le sait pas. Mais la route qu'il suivit en 1615 fut pendant de nombreuses années celle des *traiteurs* et des *coureurs des bois* qui remontèrent jusque dans l'Ouest canadien actuel. Mais ce n'est qu'en 1857 que le Canada fit faire des travaux d'exploration

officielle sur le parcours jadis fait par Champlain. Et le projet de ce canal resta ensuite dans l'oubli, jusqu'en 1904. Cette année-là, le ministère Laurier fit faire de longs travaux par différents partis d'arpenteurs et d'ingénieurs, dans la région de l'Ontario. Le rapport concluait, en 1906, à la possibilité du canal de la baie Georgienne. D'une profondeur moyenne de 22 pieds, il coûterait, disaient alors les ingénieurs, une somme approximative de cent millions. La construction de cette vaste entreprise ne pourrait s'accomplir totalement avant une période de dix ans. Le canal aurait une longueur de 440 milles ; et il faudrait construire vingt-sept écluses, de Montréal à l'entrée du canal, sur le lac Huron. Il faudrait creuser des tranchées d'une longueur totale de 28 milles, pour faire communiquer entre eux lacs et rivières ; il y a en plus 66 milles de chenaux existants, à creuser davantage; et déjà 346 milles de lacs et de rivières sont utilisables, à l'heure présente. Le canal fait, un navire d'une vitesse moyenne de douze milles à l'heure prendrait soixante-dix heures à passer de la Rivière des Français au port de Montréal, et cette voie nouvelle abrègerait de cinq cents milles la route actuelle. L'emmagasinage des eaux dans le canal et sur son parcours produirait un million de chevaux-vapeur, au prix de revient de cinquante piastres par cheval-vapeur. Le canal coûterait à peu près un million d'entretien par année.

Voilà assurément bien des raisons qui militent en faveur de la construction du canal de la baie Georgienne.



Spokane et les sauvages "Coeurs d'Alène".—En langue indienne, Spokane signifie les *Fils du Soleil.*

La tribu des Spokanes ou Fils du Soleil occupait avant l'arrivée des Blancs le vaste territoire américain compris entre la rivière de Clarck ou Pend-d'Oreilles au nord et la Colombie à l'Ouest. Une rivière de moindre importance traverse cette plaine et porte le nom de Spokane-River, rivière des Spokanes. A son tour, cette rivière donne son nom à la ville fondée sur ses bords.

La ville de Spokane est de création récente ; elle n'a pas plus de trente à quarante ans d'existence ; elle est grande, prospère, remarquablement propre et même élégante ; elle compte aujourd'hui environ 60,000 habitants.

C'est non loin de là, à Desmet, village ainsi appelé du nom du P. de Smet, apôtre des tribus indiennes de l'Amérique Septentrionale, qui se trouve la réserve des Coeurs d'Alène.

Cette tribu est entièrement catholique, et le P. Baudot, missionnaire, raconte que le contact des Blancs a adouci singulièrement les moeurs de ces sauvages. Leur vêtement même s'est modifié, et ce n'est que dans les grandes solennités que l'on voit encore parfois reparaître des costumes étranges, ou des visages barbouillés de graisse d'ours.

Le *Coeur d'Alène* se drape encore cependant avec une certaine majesté dans sa couverture de laine aux couleurs éclatantes. Au lieu de la plume d'aigle, les hommes se coiffent d'un chapeau gris ou blanc, aux larges bords, et légèrement conique. Leurs pieds sont comme autrefois chaussés de larges sandales en peau de chevreuil qu'ils appellent "mocassin". Souvent aussi, au lieu de la couverture, ils portent une longue tunique flottante, grise ou noire. Si le costume a changé, le type du moins est bien resté le même: figure jaune, sans barbe, généralement ronde chez les Têtes-Plates, plutôt ovale chez les Nez-Percés ; long cheveux d'un noir de jais, non point crêpus comme ceux des nègres, mais plats et luisants.

Les *Coeurs d'Alène* ont été ainsi nommés autrefois par les trappeurs canadiens, à cause de leur férocité et de leur astuce. L'arrivée des missionnaires et notamment du P. de Smet, à partir de 1841, a complètement changé le caractère de cette nation jadis si belliqueuse. Le P. Baudot dit en outre que la foi de ces sauvages est admirable et qu'ils sont des plus dociles à la voix des missionnaires.

***

Un missionnaire de l'Ouest canadien.—Dans les derniers jours de juin 1912, on a fait fête à Mgr Grouard, à l'occasion du 50ème anniversaire de son élévation au sacerdoce.

Bien que cette fête soit déjà un peu éloignée, il n'est pas encore trop tard pour rappeler l'oeuvre de cet admirable missionnaire de l'une des régions les plus lointaines de notre pays.

Mgr Grouard habite les solitudes du nord depuis 49 ans. A cette époque, seuls les agents de la compagnie de la Baie d'Hudson, quelques trappeurs et un ou deux représentants du gouvernement avaient visité la région du Lac de l'Es-

clave. La police à cheval n'existait pas encore et les faces pâles étaient, pour les Indiens, une nouveauté très peu aimée.

Dans le monde civilisé on considérait le nord comme un vaste champ de glace et de neige entrecoupé de quelques forêts d'arbustes étiques.

Mais tout a changé de face. La vallée de la rivière de la Paix attire maintenant les meilleurs colons et la vague civilisatrice se répand dans le nord avec une rapidité surprenante. Mgr Grouard n'est plus isolé. A l'automne de sa vie, il peut voir dans toutes les directions les fruits de la semence répandue par lui dans sa jeunesse.

C'est lui qui a fait construire le premier bateau à vapeur qui ait fendu les flots du Petit Lac de l'Esclave et de la rivière la Paix; c'est à lui que l'on doit la première scierie et le premier moulin de la région et c'est lui qui a, le premier, labouré le sol fertile de la vallée de la Paix. Il a aussi fondé la ville de *Grouard.*

Mgr Grouard connaît non-seulement à fond le français et l'anglais, mais il parle encore sept ou huit dialectes indiens.

Malgré son âge avancé (Monseigneur Grouard a 72 ans) il parcourt chaque année, dans ses visites paroissiales, 600 à 700 milles par des routes souvent très difficiles.

Il est né le 2 février 1840 à Brûlon, Mans (France) et a été ordonné prêtre à Boucherville le 3 mai 1862. Le 1er août 1891 il était sacré évêque, à Saint-Boniface, par Mgr Taché.

***

Le diamant dans l'Ungava.—On a fait beaucoup de bruit, en ces derniers temps, avec une prétendue découverte de diamants dans l'Ungava qui vient d'être annexée à notre province.

Il n'en a pas fallu davantage pour déterminer un exode de prospecteurs à pousser une pointe de ce côté.

Ces prospecteurs sont dirigés sur l'Ungava par un syndicat organisé à Montréal et à Ottawa. Ils ont du se rendre du côté de la rivière East Main puisque c'est là, paraî-il, que se trouve le précieux trésor annoncé.

Comme aucun rapport circonstancié n'est encore parvenu, le plus sage est d'attendre avant de proclamer que l'Ungava est une nouvelle Golconde ou un prochain concurrent pour le Transvaal.

Dans les solitudes du Nord.—A "Chesterfield Inlet", 500 milles plus près du pôle que Fort Churchill, s'étendent de vastes régions, recouvertes de neige pendant plus de dix mois de l'année, et qui, dans le court espace de temps où la terre se découvre, n'offrent à l'oeil qu'un sol morne, rocailleux, ne pouvant même nourrir un simple arbrisseau, et qui n'a pour toute végétation que des mousses et des lichens.

Il existe là des êtres humains encore plongés en pleine barbarie, de malheureux Esquimaux fétichistes et païens, vivant sous des huttes de neige en hiver, et dans des tentes de peaux en été.

Or nous voyons par les journaux de l'Ouest que le vicaire apostolique du Keewatin, Mgr Charlebois, a décidé d'installer une mission en cet endroit. Ce sera certainement—si la chose se fait—le poste évangélique le plus rapproché des terres arctiques.

***

L'ancienne Babylone.—Le *Globe*, organe de la Société de Géographie de Genève, nous fait part d'un voyage de M. Alphonse Lictet sur l'emplacement de l'ancienne Babylone.

"De toute cette grande métropole qui a joué dans l'antiquité un rôle si prépondérant, écrit Pictet, on peut dire qu'il ne reste pas pierre sur pierre. Des collines désolées par l'entassement des décombres et c'est tout; pas un monument pas la plus petite colonne ou corniche ; tout est si bien enfoui ou anéanti qu'un voyageur non prévenu pourrait traverser l'enceinte de la ville sans seulement se douter qu'il foule le sol de tant de souvenirs. Les malédictions proférées contre cette capitale du monde civilisé se sont réalisées point par point.

De ces murs colossaux, de ces portes de bronze, il ne reste pas trace ; seul un lion de pierre gît mélancoliquement au fond d'une dépression de terrain. Un peu plus loin un arbre décrépit, mutilé, le seul qui ombrage ces ruines, l'arbre de Sémiramis, le dernier survivant, dit-on, des jardins suspendus. C'est tout ce qui reste de ces fameux jardins qu'un roi babylonien fit construire pour satisfaire le caprice d'une favorite persane qui regrettait les paysages variés de son pays natal.

Il est fort probable que des fouilles sérieuses, telles qu'elles ont été pratiquées à Ninive, donneraient des résultats intéressants, car jusqu'ici il ne s'est fait que de petites fouilles partielles sans plan d'ensemble."

Au Groenland.—On sait que le Groenland est la plus grande île de la terre.

C'est au fond un véritable continent qui n'a jamais été traversé sous ses latitudes moyennes. Il n'y a jusqu'ici que Nansen qui ait traversé la partie sud.

On considère d'autre part que l'inlandsis groenlandais constitue une formation des plus singulières et unique en son genre dans le monde arctique.

Les savants discutent encore son épaisseur et cherchent à élucider une foule de problèmes climatologiques, mal éclaircis encore.

Une expédition s'est donc organisée au printemps de cette année pour pénétrer dans le Groenland. Elle se compose de savants suisses.

Deux de ces savants, le Dr Stolberg et le Dr Jost, exécuteront au Groenland, dans le cours de l'automne, une série de recherches aérologiques sur la circulation des hautes couches atmosphériques. Des observations simultanées se feront, si possible, sur la côte orientale du Groenland.

* * *

Les populations primitives de l'Egypte.—Un conférencier, M. Edouard Naville, a entretenu la Société de Géographie de Genève des populations primitives de l'Egypte.

Leur origine asiatique est aujourd'hui abandonné. L'égyptologue leur donne un origine africaine. C'est le sud qui a conquis le nord, et c'est du sud que la civilisation, descendant le Nil, a atteint la moyenne et la basse Egypte.

* * *

Seattle ou la reine du Pacifique.—Seattle qu'il faut prononcer *Si-atle*, est située sur la côte de l'Océan Pacifique, dans l'Etat de Washington.

En 1881, Seattle n'était guère qu'un village ; aujourd'hui c'est une ville de plus de 300,000 habitants. Elle est bâtie sur deux chaînes parallèles de collines, qui s'élèvent entre le golfe de Puget et le lac Washington. Elle s'étend du sud au nord sur une longueur de 12 kilomètres, et une largeur moyenne de 6 kilomètres. Elle renferme deux beaux lacs, le lac Union et le lac Vert, et de nombreux parcs de toute beauté. La ville est une succession de boulevards magnifiques, étagés sur le flanc des collines, macadamisés dans toute leur longueur, plantés d'arbres de toute grosseur et de toute essence, reste de l'antique forêt, bordée de villas élé-

gantes. En hiver, le climat est brumeux et la pluie presque continuelle, mais en été le climat est délicieux, l'atmosphère très pure, et le vue incomparable.

Le trait caractéristique de la population, c'est le nombre très considérable de Japonais qu'elle renferme, et il y a bien des chances pour que dans un avenir rapproché Seattle soit une ville presque entièrement japonaise. Un autre trait caractéristique de la ville, c'est le grand nombre d'aventuriers qu'elle renferme. Cette ville est en effet le seuil de l'Alaska ; elle est la tête de ligne de tous les bateaux qui transportent les chercheurs d'or par Nome jusqu'aux rives du Yukon. On comprend qu'au moment du départ et au retour de ces bateaux, il se trouve à Seattle une tourbe de gens sans aveu. La police cependant est bien organisée et réussit à maintenir l'ordre.

* * *

La Tripolitaine.—La présente guerre italo-turque fait de la Tripolitaine un sujet d'actualité.

Ce pays compris entre la Tunisie et l'Egypte couvre une superficie de plus d'un million de kilomètres avec une population d'un million d'habitants.

D'après M. Arthur Kann, ce pays, d'ici à longtemps, peut être difficilement une bonne opération commerciale. La grande sécheresse qui y règne la rend peu propre à la colonisation. Les seules productions du sol sont les dattiers et les oliviers.

Le commerce est concentré presqu'entièrement à Tripoli qui est la capitale.

La meilleure partie de la Tripolitaine, est le plateau de Barca qui est entouré d'une bande de terrain fertile de plus de 200 kilomètres. Près du tiers des habitants est aggloméré sur ce court espace de champs, de pâturages et de bois. C'est un pays essentiellement agricole et tellement salubre que les anciens le considéraient comme un paradis terrestre et y avaient placé le jardin des Hespérides.

* * *

Congrès international de Géologie.—Le prochain Congrès de Géologie se tiendra à Toronto, en août 1913.

Ces congrès se tiennent tous les trois ou quatre ans.

Le dernier Congrès qui se tint à Stockholm, en Suède, en août 1910, fut fréquenté par 700 géologues.

On compte au Canada sur 800 à mille congressistes.

Le président du comité exécutif est M. Frank D. Adams, D. S.

* * *

La rivière Moisie.—Cette rivière à saumon qui est la plus productive de tous nos cours d'eau, est placée sur la côte nord du Saint-Laurent, à 318 milles en bas de Québec.

Parlant dernièrement de ce cours d'eau, S. G. Mgr Blanche, Préfet Apostolique de la Côte Nord, disait qu'il donnait pendant la saison de juin et de juillet soixante quinze mille livres de saumon.

Ce poisson, ajoutait le prélat, se débiterait avec d'énormes profits pour les pêcheurs, si les express rapides pouvaient le jeter tout frais sur les grands marchés, tels que New-York et Boston. Sur place, c'est-à-dire sur la côte nord même, il se vend à peine sept cents la livre.

* * *

Le tourisme.—Nous voyons par le *Bulletin* de la Société de Géographie de Paris que l'on s'occupe d'une façon toute particulière en France de la question du tourisme, et que l'on a même créé à la Chambre un groupe du tourisme.

Pourquoi ne ferait-on pas de même au Canada, et surtout dans la province de Québec ?

On a déjà démontré les avantages que notre pays et nos principales villes pourraient retirer du développement du tourisme, alors que nous avons tant de coins intéressants à montrer aux étrangers, mais encore faudrait-il que l'on jetât les bases d'une organisation qui inonderait l'Amérique et l'Europe de petites brochures illustrées.

C'est de cette façon que l'on procède en Europe comme aux Etats-Unis. On jette chaque année dans la circulation des guides touristes qui font connaître à tous les endroits intéressants à voir ou à visiter, et les foules, avides de nouveautés, accourent.

* * *

Le chemin de la Baie d'Hudson.—Nous avons déjà dit les efforts qui se faisaient pour atteindre la baie d'Hudson par le chemin de fer. Une compagnie s'est formée la *North Railway,* ayant à sa tête M. F. H. Clergue, qui s'est engagé à continuer cette voie ferrée. De son côté, le gouvernement fédéral a garanti à cette compagnie une subvention de $6,000 par mille, ce qui porte la subvention totale à $3,643,000.

puisque le chemin de fer projeté aura une longueur de 576 milles.

La localisation de ce chemin qui portera le nom de *North Railway,* est sous la direction de MM. Lavoie et Déchêne. Ils établiront d'abord un "caché" à l'embouchure de la Nottaway, sur la Baie James, et commenceront ensuite la localisation du chemin de fer, qui longera la rivière jusqu'au lac Mattagami et de la rivière Bell jusqu'au Transcontinental qui, nous l'espérons, sera terminé jusqu'à ce point au mois de novembre ou décembre.

* * *

Exploration sur la Nottaway.—Le département des terres de Québec a envoyé en juillet dernier deux de ses ingénieurs forestiers, M. Laliberté et M. Brulé, faire l'exploration des rives de la rivière Nottaway et de ses tributaires.

Un arpenteur, M. H. Bélanger, est chargé de faire le relevé de la rivière Nottaway jusqu'au lac Mattagami, soit un parcours d'environ 125 milles.

D'autre part, une équipe d'une vingtaine d'ingénieurs, sous les ordres de M. Hazen, a reçu mission du gouvernement canadien, de faire le relevé hydrographique de la baie James et d'une partie de la baie d'Hudson.

* * *

Un monstre marin.—On a capturé au large de Miami, localité de la Floride méridionale, un monstre marin de plus de 40 pieds de long et pesant 16,000 livres.

Au dire des naturalistes de la Smithsonian Institution de Washington, ce monstre est une espèce de requin très rare. Ceux qui l'ont vu disent qu'il a une bouche de cinq pieds de large sans dents, de petits yeux, des oreilles immenses et le dos noir couvert d'écailles.

Il a fallu plus de cent coups de fusils pour mettre ce requin hors de combat et encore le yacht qui l'a capturé, a-t-il failli couler avec sa prise avant d'avoir pu s'en rendre maître.

D'après un rapport de la Smithsonian Institution, on ne connaît que deux spécimens de ce monstre marin qui sont au British Museum, à Londres.

* * *

Le lac Champlain.—Nous n'avons plus à parler des fêtes qui ont marqué aux Etats-Unis la célébration du troisième centenaire de la découverte du lac Champlain. La presse a

abondamment renseigné notre public sur ce sujet. Nous citerons seulement cette page du discours de M. Conway, représentant le lieutenant-gouverneur de l'Etat de New-York, et qui offre une réminiscence historique du plus haut intérêt :

"Au point de vue de la grandeur scénique, cette magnifique nappe d'eau, encadrée de montagnes et de vallées, parsemée d'îles, offre un tableau de beauté sans égale et de grandeur comme il n'en existe aucun autre sur la face de la terre.

"Si l'on se place au point de vue de l'histoire, la vallée de Champlain, depuis l'époque où elle fut découverte jusqu'à la veille de la révolution, fut le théâtre d'événements d'un intérêt mondial, événements qui ont eu leur répercussion dans l'histoire des temps modernes. C'est là que se livra la première bataille entre Champlain et les Iroquois, à l'endroit même où, d'après les preuves authentiques les plus évidentes, sera placé le buste de la France. C'est sur les rives de ce lac, près de Ticonderoga, que l'intrépide Montcalm défit lord Abercrombie, arrêtant l'effort de l'Angleterre, qui cherchait à imposer sa domination sur le monde de l'ouest. C'est sur le lac même, à Valcour, que fut livré le premier combat naval de la révolution entre Benedict Arnold, le commandant de la flotte américaine, et sir Gray Carleton, qui commandait l'escadre anglaise. C'est encore sur ce lac, dans la baie de Plattsburg, qu'eut lieu le dernier combat naval de la guerre de 1812 entre la flotte américaine, commandée par le brave commodore MacDonough et les Anglais, qui avaient à leur tête le nom moins intrépide commandant Downey."

Un autre orateur, M. le procureur-général Wicker-Stram, a salué Champlain comme étant le premier qui exposa au monde le projet du canal de Panama.

"En 1599, déclare l'orateur, Champlain appela l'attention générale sur le fait qu'un canal percé à travers l'isthme de Panama diminuerait de 1500 lieues la distance entre l'Espuyne et le Pérou. C'est un autre grand Français, ajoute-t-il, M. de Lesseps, qui le premier mit cette idée à exécution."

* * *

Le français en Louisiane.—Au dernier congrès de Québec tenu au mois de juin dernier, M. Alcée Fortier, professeur à l'Université de Tulane, en Louisiane, a rappelé que la population de la Louisiane en 1910 était de 1,646,388 âmes et que sur ce total un tiers parlait français comme langue maternelle.

Les sociétés françaises de Géographie.—La Société de Géographie de Roubaix nous a fait parvenir le compte-rendu des travaux du Congrès national des sociétés françaises de géographie tenue à Roubaix en juillet-août 1911.

C'est un volume de près de 450 pages. Ce congrès a été présidé par M. Charles Droulers, Docteur en Droit.

La première question mise au programme a été celle du remaniement des *régions administratives.*

On a donné aussi communication des rapports sur les travaux des sociétés de géographie.

La plus importante de ces associations est la Société de Géographie de Paris qui compte 2,500 adhérents. Cette association dispose d'une bibliothèque de 65,000 volumes et brochures, de 6,000 atlas et cartes, de 1,500 séries de photographies, de 4,000 portraits de voyageurs ou géographes et de bonnes collections d'autographes.

La Société de Géographie de Tours, fondée en 1884, compte 300 membres environ. Elle a pour but de travailler dans le centre de la France au progrès et à la vulgarisation de la Géographie.

La Société Normande de Géographie de Rouen a été fondée en 1879, par Gabriel Gravier. Ses membres sont au nombre de 800.

La Société de Géographie de Marseille a un effectif de plus de 600 membres et l'appui des pouvoirs publics. La bibliothèque de cette société est riche de plus de 10,000 volumes et de 3,000 cartes. Elle distribue aussi annuellement 60 prix de Géographie aux Etablissements d'Instruction publique de Marseille et de la région.

La Société de Géographie de Dunkerque compte parmi ses membres de nombreux négociants, armateurs, industriels, etc. Elle compte 175 membres et a repris la publication de son Bulletin qui avait été interrompue pendant plus de deux ans.

La Société de Géographie de l'Est (Nancy) est aussi en pleine vigueur. C'est sous ses auspices que s'est tenue à Nancy, en 1909, le dernier Congrès national des Sociétés de Géographie.

La Société de Géographie de Lille compte trente-deux ans d'existence et comprend avec ses deux sections de Roubaix et de Tourcoing plus de 2,000 membres.

La Société de Géographie d'Alger et de l'Afrique du Nord est aussi en plein progrès. Ses sociétaires sont au nombre de 1547, et elle publie un Bulletin des plus intéressants.

Le retour de la délégation française.—La revue *France-Amérique* nous a apporté le récit des manifestations qui ont salué le retour à Paris de la délégation française qui nous a honoré d'une trop courte visite en juin dernier.

Ce retour a été célébré par un grand banquet que présidait M. Poincaré, président du Conseil, et auquel assistaient plus de deux cents convives.

En sa qualité de chef de la délégation, M. Gabriel Hanotaux a pris la parole et rappelé en termes émus l'accueil enthousiaste qui fut fait à la délégation sur la terre canadienne.

"Telle fut, dit-il, notre entrée au Canada, et il en fut ainsi tant que nous parcourûmes le pays si cher: soit que nous longions le majestueux Saint-Laurent, soit que nous parcourions les rues actives de Montréal, soit que nous subissions le charme indéfinissable du paysage de Québec, où les dernières neiges traînaient encore sur les collines, soit que nous contemplions l'épouvante de la chute Montmorency, soit que nous déposions la couronne sur la tombe de Montcalm, creusée par une bombe dans le mur du couvent des Ursulines... Cela, Messieurs, il n'y a rien de plus grand et de plus poignant, pour nous Français, en Amérique."

Après M. Hanotaux, est venu M. le sénateur Dandurand, représentant du comité *France-Amérique au Canada.* Dans un discours fort bien inspiré, M. Dandurand s'est attaché à démontrer que le Canada était entré dans une période de développement intense.

"J'attire votre attention, a dit l'orateur canadien, sur un fait qui aura quelque intérêt pour vous: c'est que Montréal est le grand centre de l'influence française dans l'Amérique du Nord. Si je vous demandais en effet de me citer, au point de vue de la population, les quatre grandes villes françaises du monde, il vous faudrait nommer Montréal, et peut-être que Montréal, même à cette heure, disputerait la troisième place à Lyon. Ce qui est sûr, c'est que dans dix ans, au recensement prochain, lorsque je vous demanderai quelles sont les deux plus grandes villes françaises du monde, il vous faudra me répondre : Paris et Montréal."

A la suite de ce discours qui fut couvert d'applaudissements, M. Poincaré remit lui-même la cravate de commandeur à M. le sénateur Dandurand et lui donna l'accolade comme son parrain dans la Légion d'Honneur.

M. Louis Barthou, député et ancien ministre, qui formait également partie de la délégation venue en Amérique, a rappelé, tout comme l'avait fait précédemment M. Hano-

taux, le caractère du Comité *France-Amérique.* Ce comité, a-t-il dit, a pour mission de faire connaître la France à l'Amérique et l'Amérique à la France, M. Barthou fait ensuite le récit du voyage en Amérique.

"Ce qui nous a touchés et ce qui nous a émus, ce qu'il faut dire ce soir, c'est l'accueil sympathique, chaleureux et cordial qui nous a été fait. Nous avons trouvé là-bas des amis dévoués et des amis fidèles."

Le banquet s'est terminé avec une harangue du Président du Conseil.

* * *

Les arbres géants.—Le gouvernement des Etats-Unis a fait convertir en parc national la forêt de Calaveras, en Californie, où se trouvent les deux plus belles futaies du monde. M. Gaston Bonnier écrit, à ce propos, dans le "Bulletin de la Société centrale forestière" :

"Il n'était que temps de sauver ces colossaux "Sequoia", que les Anglais ont dédié à Wellington, les Américains à Washington.

"Depuis plus de neuf ans, des sociétés américaines, et, en particulier, une association de plus de cinq cents dames de Californie, avaient intéressé le gouvernement à un projet mettant sous la protection de l'Etat cette admirable forêt. Ce n'est que récemment que les difficultés de la négociation ont pu s'aplanir. Le propriétaire de cette forêt l'exploitait pour l'industrie des charpentes. Il a fallu acquérir 4,000 arpents de terrains forestiers pour les lui offrir, en échange de la forêt de Calaveras.

"Dans cette célèbre forêt, actuellement devenue parc national de Californie et appartenant à l'Etat qui s'engage à la protéger contre toute déprédation, il existe deux futaies principales: celle du Nord et celle du Sud, connue ainsi sous le nom de forêt de Stanislas. La forêt du Nord renferme encore 93 gros arbres, c'est-à-dire ayant tous plus de 20 mètres de circonférence. Parmi eux, dix sont très grands et ont un tronc de plus de 10 mètres de diamètre. La forêt du Sud renferme 1,380 gros arbres. Le plus grand des Sequoias, actuellement vivants, a plus de 130 mètres de hauteur (deux fois la hauteur des tours de Notre-Dame) ; le plus gros possède un tronc d'environ 45 mètres de circonférence, à hauteur d'homme. L'âge de ces arbres est d'environ quinze cents ans.

" Le "Père de la Forêt", mort aujourd'hui, avait plus de 150 mètres de hauteur et plus de 16 mètres de diamètre. La "Mère de la Forêt", autre Sequoia presque aussi grand, a malheureusement péri dans un incendie pendant l'été de 1908. Vingt-six des plus grands arbres qui existent aujourd'hui ont reçu des noms d'Etats, de généraux américains et d'hommes politiques. Les plus remarquables ont nom "Massachusetts" et "Gouverneur Stoneman".

"Un de ces géants a été dépouillé de son écorce jusqu'à une hauteur de 46 mètres au-dessus du sol ; un autre a vu son tronc entaillé en arcade, de façon à faire passer une route pour voitures au milieu de l'arbre. D'ailleurs, ces futaies, uniques au monde, ne renferment pas que des Sequoias; on y trouve de beaux cèdres, d'énormes sapins, et des pins jaunes ou des pins à sucre. Parmi ces derniers, il en est qui mesurent plus de 70 mètres de hauteur, ce qui est déjà une belle taille pour un arbre."

***

Le lac Nipigon.—Ce grand lac que l'on rencontre au nord de Fort William, dans la partie ouest d'Ontario, se trouve en quelque sorte placé entre les rives du lac Supérieur et le chemin de fer du Grand Tronc Pacifique.

Il est navigable pour les vaisseaux d'un tirant d'eau de dix pieds sur un parcours de 70 milles.

Le gouvernement d'Ontario a créé une réserve forestière autour de cette nappe d'eau et s'est réservé le privilège d'affermer les droits de pêche et de chasse.

Le lac Nipigon passe pour un des lacs les plus poissonneux de l'Ontario et est fort fréquenté par les amateurs de pêche et de chasse. Trois bateaux à vapeur circulent sur cette nappe d'eau.

***

La production agricole au Canada.—Le nombre d'acres en culture au Canada, en 1910, était de 32,711,062, soit une augmentation de 65 pour cent sur 1901.

Le Manitoba figure, dans ce total, pour 5,318,989 acres, le Nouveau-Brunswick pour 1,050,152 acres, la Nouvelle-Ecosse pour 930,935 acres, Ontario pour 10,175,705 acres, Québec pour 5,457,000 acres, la Saskatchewan pour 7,436,560 acres, l'Alberta, 1,808,719 acres.

Le lac Maligne.—Le *Geographical Journal,* organe de la Société Géographique royale de Londres, consacre un article à la découverte d'une magnifique nappe d'eau opérée par madame Mary Schaffer, dans les Montagnes Rocheuses canadiennes.

C'est en 1908 que cette découverte a été effectuée. Mde Schaffer, qui est une alpiniste distinguée, et qui était accompagngée dans son expédition de plusieurs guides, a vu se découvrir devant elle un lac d'une grande étendue et qu'elle déclare être d'une remarquable beauté. Elle l'a appelé lac *Maligne,* du nom d'un tributaire de l'Athabaska supérieur.

Cette nappe d'eau a 18 milles de longueur et est susceptible d'être atteinte par une passe d'une altitude considérable. L'extrémité inférieure du lac est bordée de collines d'une hauteur moyenne, mais qui s'élèvent graduellement du côté sud-est. On rencontre même dans le voisinage des pics de 10,000 à 11,000 pieds de hauteur.

Contrat de la Malle

SEALED TENDERS addressed to the Postmaster General, will be received at Ottawa until Noon, on Friday, the Friday, 23rd August, 1912, for the conveyance of His Majesty's Mails on a proposed Contract for four years six times per week on rural Mail Route from "Sans Bruit", Quebec, to commence at the Postmaster General's pleasure.

Printed notices containing further information as to conditions of proposed Contract may be seen and blank forms of Tender may be obtained at the Post Office of "Sans Bruit", Les Saules, and at the Office of the Post Office Inspector at Quebec.

G. C. ANDERSON,
Superintendent.

Post Office Department,
Mail Service Branch,
Ottawa, 11th July, 1912.

Contrat de la Malle

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Ministre des Postes seront reçues à Ottawa jusqu'à midi le vendredi, 30 août, 1912, pour le transport des Malles de Sa Majesté, sous les Conditions d'un Contrat projeté pour un terme de quatre années six fois par semaine, sur une route circulaire ayant le bureau de poste de CHARLESBOURG comme point de départ à commencer au bon plaisir du Ministre des Postes.

L'on pourra consulter des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du Contrat projeté et l'on pourra se procurer des formules de soumissions au bureau de poste de Charlesbourg et aux bureaux intermédiaires et au bureau de l'inspecteur des Poste à Québec.

G. C. ANDERSON,
Surintendant.

Ministère des Postes,
Division des Contrats de la Malle.
Ottawa, le 15 juillet, 1912.

Contrat de la Malle

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Ministre des Postes, seront reçues à Ottawa, jusqu'à midi, vendredi le 6 septembre, 1912, pour le transport des Malles de Sa Majesté, en vertu d'un contrat projeté, pour quatre années, six fois par semaine, aller et retour sur une route circulaire ayant le bureau de poste de INDIAN LORETTE comme point de départ, à commencer au bon plaisir du Ministre des Postes.

L'on peut prendre connaissance d'avis imprimés contenant d'autres renseignements relatifs aux conditions du contrat projeté et se procurer des formules de soumission en s'adressant au bureau de poste de Indian Lorette, Lorette, L'Ormière et aux bureau de l'Inspecteur des Postes à Québec.

G. C. ANDERSON,
Surintendant.

Ministère des Postes,
Ottawa, le 19 juillet 1912.
Division du Service des Malles.

Contrat de la Malle

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Ministre des Postes, seront reçues à Ottawa, jusqu'à midi, le vendredi, 27 septembre 1912, pour le transport des malles de Sa Majesté, en vertu d'un contrat projeté, pour quatre années, six fois par semaine, sur une route circulaire ayant le bureau de poste de MASTAI comme point de départ (Livraison rurale), au bon plaisir du Ministre des Postes.

L'on peut prendre connaissance d'avis imprimés contenant d'autres renseignements relatifs aux conditions du contrat projeté et se procurer des formules de soumission en s'adressant au bureau de poste de Mastai, Gros Pin, Charlesbourg, Bourg Royal, ou au bureau de l'Inspecteur des Postes à Québec.

Ministère des Postes,
Division du Service des Malles,
Ottawa, le 9 août 1912.

G. C. ANDERSON,
Surintendant.

Vol. 6—No 5 SEPTEMBRE et OCTOBRE 1912

Bulletin de la Société de Géographie de Québec





QUEBEC

1912

SOMMAIRE

Le mouvement démographique dans la province de Québec. . . . . E. Rouillard
La plus ancienne carte de la province de Québec. B. Sulte
Les plus grandes villes du monde . . . . . . X.
La rivière du Désert . . . . J. G. Bourinot
Canal de Panama. . . . . M. l'abbé Ad. Garneau
Nos Cousins du Canada. . . . . E. Lamy
Les cables de télégraphie sous marin . . . . A. Bédard
L'Ile de Terreneuve . . . . Eug. Rouillard
Un précis de Géographie. . . . . A. Bédard
Chronique géographique. . . . .
Bulletin bibliographique. . . . .

BUREAU POUR L'ANNÉE 1911

La contribution est, comme à l'ordinaire, de $2.00 pour les membres actifs et de $1.00 pour les membres honoraire.

Ceux qui, n'étant pas membres de la Société, désireraient néanmoins prendre connaissance de notre Bulletin, peuvent obtenir un numéro spécimen en s'adressant au Trésorier.

Les nouveaux membres qui paient immédiatement leur cotisation ont droit à l'envoi du numéro de luxe publié par la Société durant les fêtes du IIIe centenaire.

L'envoi du *Bulletin* aux Sociétés correspondantes tient lieu d'accusé réception

Vol. 6—No 5 SEPTEMBRE et OCTOBRE 1912

Bulletin de la Société de Géographie de Québec

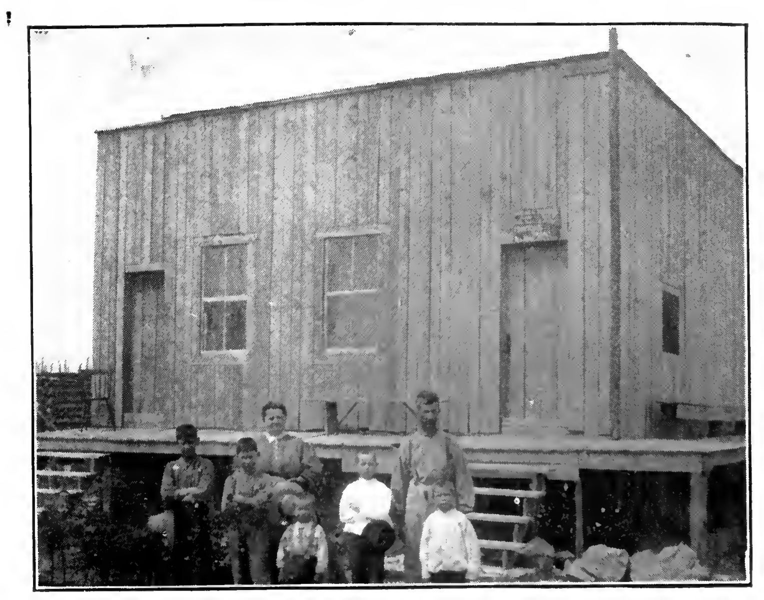


QUEBEC

1912



DANS L'ABITIBI.—La rivière Harricana.



Canton Guignes.—Famille de colons à St-Eugène



Canton Latulipe.—Premiers colons (1910)



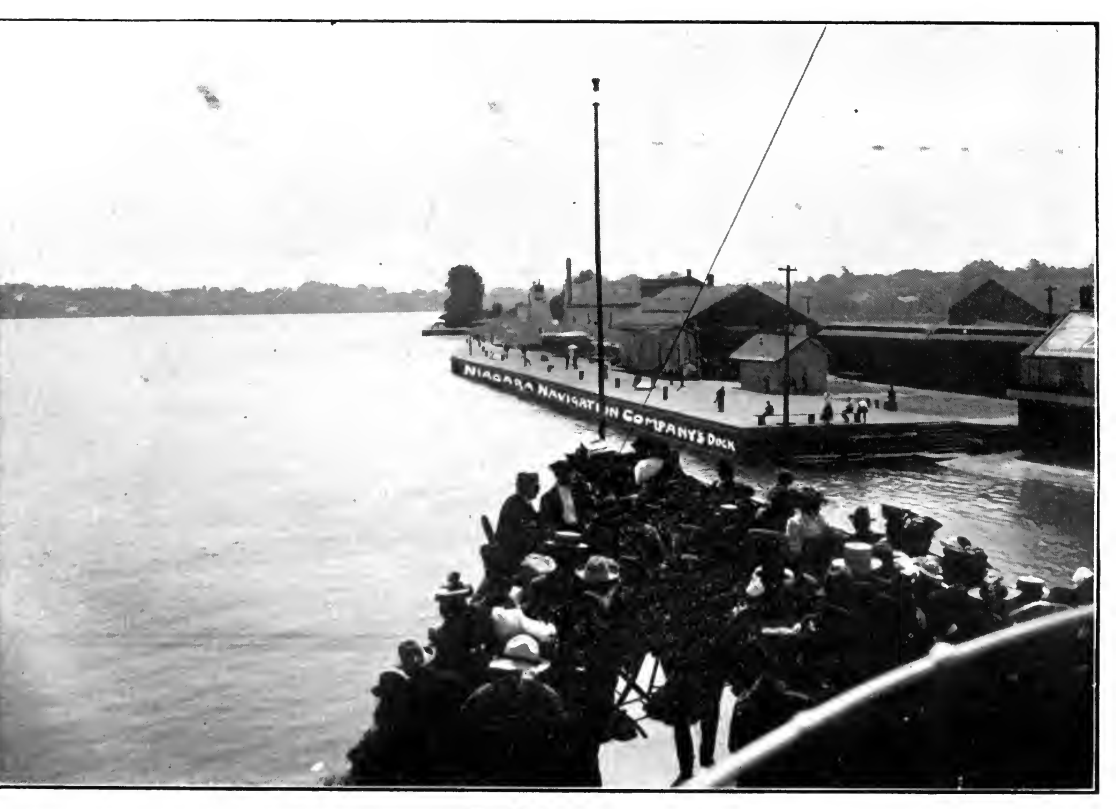
Canton Guérin.—Chapelle de St-Gabriel de Lalemant



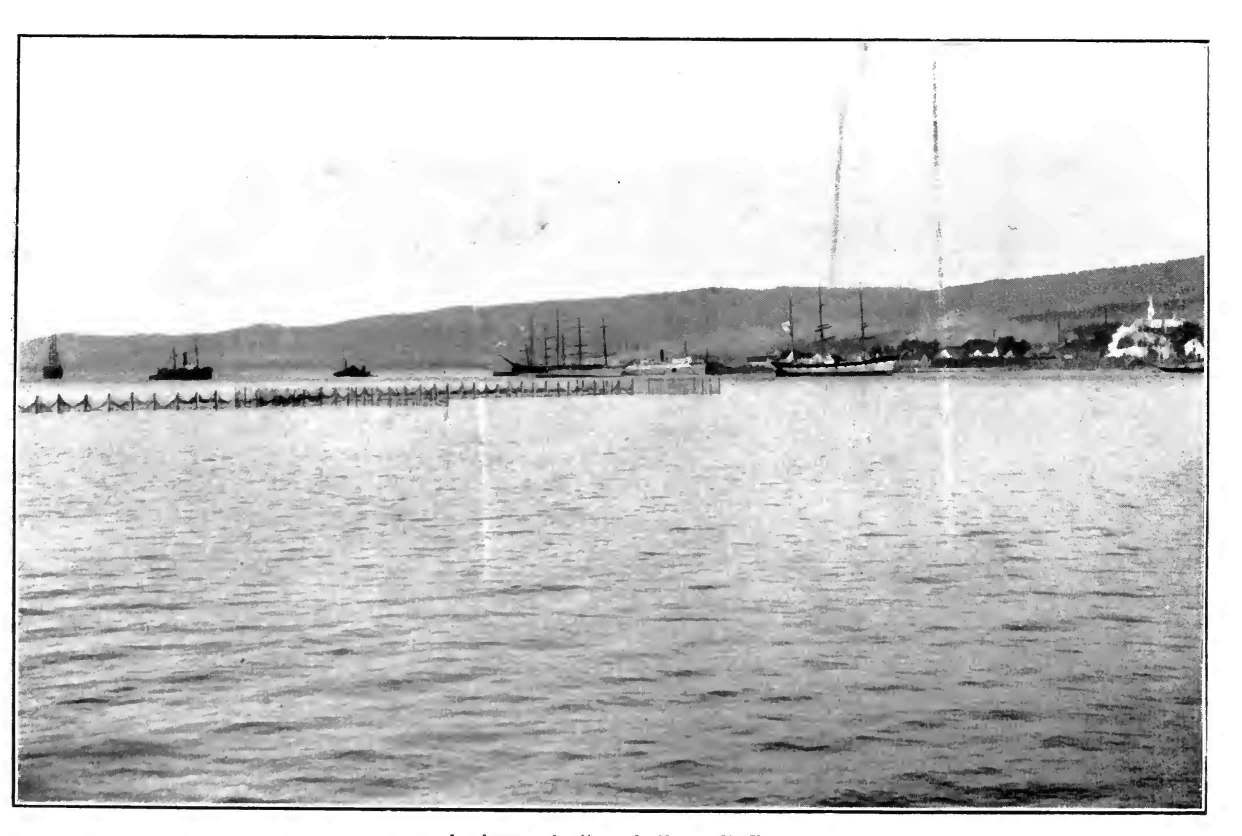
Lac Makamik.—Construction du Transcontinental



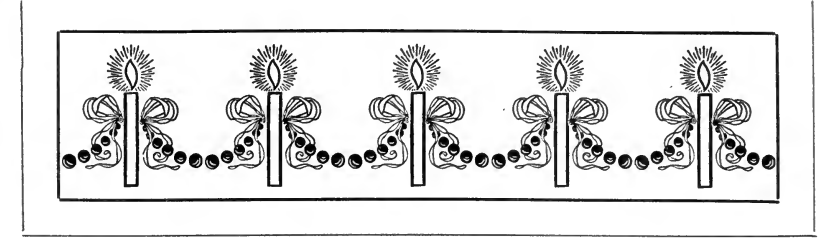
Témiscaming-Nord.—Groupe de sauvages Algonquins



Quai, Niagara, Ont.



Le havre de Campbellton, N. B.



Le mouvement démographique dans la province de Québec.

Il faudrait pouvoir en finir avec cette légende que la natalité tend à diminuer dans notre province ou encore que les règles de l'hygiène sont si peu respectées que la mortalité infantile nous fait perdre les gains obtenus par l'excédant des naissances.

Cette légende paraît être entretenue avec complaisance par certaines revues américaines qui voudraient justifier ce qui se passe dans le pays où elles circulent et arriver à établir que la fécondité de notre race est plus que neutralisée par le surplus excessif des mortalités.

Nous n'avons rien à dissimuler à cet égard,. La mortalité chez les jeunes enfants est considérable, tout le monde le reconnaît, mais elle n'est pas telle qu'elle équilibre le chiffre des naissances.

D'autre part, il est avéré par la statistique officielle que vient de préparer le Conseil d'hygiène que la natalité, chez nous, n'a subi aucun fléchissement et qu'elle se maintient encore à un chiffre supérieur.

Le statisticien du Conseil d'hygiène a porté particulièrement ses études sur l'année 1910, et celle-ci va nous servir de thème de comparaison.

Or, d'après lui, le mouvement démographique dans la province de Québec pour les douze mois de l'année 1910 se résume comme suit :

Taux de la natalité. 39.34
Taux de la mortalité. 19.90

Voilà déjà des chiffres assez rassurants et qui ne cadrent guère avec les prévisions pessimistes de certains publicistes étrangers.

Poussons encore plus loin nos investigations. Le compilateur de la statistique écrit :

"Il a été enregistré à notre Bureau, pour l'année 1910, 73,824 naissances, contre 71,078 en 1909.

Ces 73,824 naissances, comparées avec la population réduite de la province, c'est-à-dire moins la population des municipalités qui n'ont pas fait rapport pour les naissances, donnent un taux de 39.34 par 1,000 de population en 1910. Ce taux était de 36.33 en 1909."

Nous arrivons à un tableau particulièrement intéressant : c'est celui de l'excédant des naissances sur les décès. Les calculs sont dressés pour dix années :

Années	Naissances	Décès (Morts-nés exclus)	Surplus des naissances sur les décès
1901	55,398	30,582	24,816
1902	53,134	27,408	25.726
1903	60,419	30,876	29,543
1904	60,731	30,549	30,182
1905	57,516	29,071	28,445
1906	61,574	29,969	31,605
1907	58,466	29,007	29,459
1908	64,914	35,052	29,862
1909	71,074	33,231	37,843
1910	73,824	35,183	38,641

L'excédant des naissances en 1910 est donc de 2,750 sur 1909.

Nous venons d'écrire que le taux de la natalité était de 39.34, par mille de la population. C'est déjà sans doute un chiffre satisfaisant, et cependant le statisticien du Conseil d'hygiène affirme que ce chiffre serait encore beaucoup plus élevé si tous les ministres du culte dans la province fai-

saient rapport sur les naissances enregistrées par eux dans le courant de l'année. En 1910, 24 ministres du culte n'ont fait aucun rapport pour les naissances et 40 n'ont pas fait de rapport pour les décès.

Il faut regretter amèrement alors que certains ministres du culte ne fassent pas à cet égard leur devoir, et la loi devrait les y forcer, car dans la matière qui nous occupe, une statistique complète et exacte est de la plus haute importance.

Nonobstant cette lacune dans la compilation des statistiques, il nous est encore possible de dégager la vérité de l'ensemble des calculs, car enfin, il n'y a qu'un nombre restreint de paroisses qui n'ont point répondu à l'appel.

Abordons maintenant le chiffre des mariages et des décès.

Le nombre des mariages dont il a été fait rapport en 1910 a été de 14,333 contre 13,467 en 1909.

On a relevé dans le même espace de temps, 35,133 décès, donnant un taux de mortalité de 18.91 contre 19.41 en 1909.

Nous allons voir par le tableau suivant en quelle proportion le chiffre de la natalité l'emporte sur celui de la mortalité.

Taux de nuptialité, de la natalité et de la mortalité par 1,000 de population dans la province de Québec.

Années	Nuptialité	Natalité	Mortalité (mort-nés exclus)	Surplus de la natalité sur la mortalité
1900	6.2	34.40	19.92	14.48
1901	6.1	35.20	18.54	16.66
1902	6.4	34.05	17.56	16.49
1903	6.7	36.75	19.03	17.72
1904	7.3	37.23	19.01	18.22
1905	8.3	35.51	18.34	17.17
1906	7.2	36.90	19.09	17.81
1907	7.1	35.81	18.07	17.74
1908	6.6	35.81	19.02	16 79
1909	7.5	36.33	19.41	16.92
1910	7.4	39.34	18.91	20.43

Voici un tableau non moins probant. Il porte sur la natalité dans 41 comtés de la province dont la population est presque exclusivement formée de canadiens-français. Le calcul est fait pour l'année 1910.

Comtés	Taux de la natalité	Taux de la mortalité	Comtés	Taux de la natalité	Taux de la mortalité
Bagot	49.51	26.06	Lotbinière	49.02	19.63
Beauce	51.53	15.15	Maskinongé	49.53	21.55
Beauharnois	25.94	12.84	Matane	47.44	10.95
Bellechasse	49.72	16.89	Montcalm	44.87	18.68
Berthier	42.76	20.86	Montmagny	47.90	20.87
Chambly	30.37	14.50	Montmorency	44.18	19.41
Champlain	49.30	19.92	Napierville	34 87	18.59
Charlevoix	43.70	16.06	Nicolet	51.37	21.85
Chicoutimi, Lac St-Jean et Saguenay	46.72	18.69	Portneuf	49.70	21.12
			Richelieu	48.40	20.15
Deux-Montagnes	32.48	15.88	Rimouski	57.26	19.80
Dorchester	42.33	17.88	Rouville	40.35	15.81
Ibertville	41.12	22.48	Soulanges	32.42	17.96
Joliette	44 88	19.39	St-Hyacinthe	34.60	19.99
Kamouraska	44.18	19.03	St-Jean	39.61	20.16
Laprairie	34.18	19.09	St-Maurice	42.33	20.47
L'Assomption	36.52	19.14	Témiscouata	50.18	14.53
Laval	34.42	18.92	Terrebonne	37.06	14.41
Lévis	41.42	21.01	Verchères	42.88	22.25
L'Islet	48.67	19.14	Wolfe	48.29	16.14
Jacques-Cartier	39.37	20.26	Yamaska	42.19	20.82

Population globale de ces 41 comtés	Natalité moyenne par 1000 de population	Mortalité moyenne par 1000 de population
807,937	44.42	18.42

Nous avons établi, il y a un instant, le chiffre total des mortalités pour l'année 1910 : 35,183 décès. Il convient d'ajouter que sur ces 35,183 décès, les enfants de 0 à 5 ans figurent pour 17,047, soit 48.4 pour cent décès à tous âges.

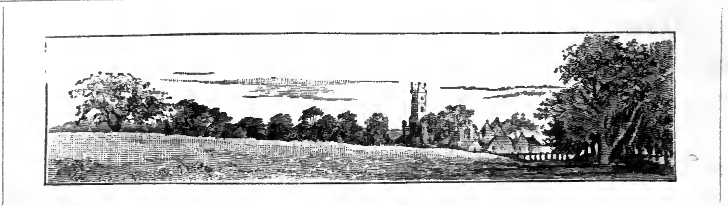
C'est là un aveu pénible à faire, la mortalité infantile est excessive chez nous, mais il vaut mieux ne pas le laisser ignorer, ne serait-ce que pour éveiller l'attention des pouvoirs publics et les engager à enrayer le mal. C'est du reste la conclusion à laquelle en est arrivé notre conseil d'hygiène :

"Il est temps, dit-il, de lâcher le cri d'alarme et de demander aux pouvoirs publics et à tous les généreux philantropes de ce pays d'unir leurs efforts, en vue de mettre un terme à cet affreux massacre d'innocents. Enseignons aux femmes d'aujourd'hui la manière la plus rationnelle d'élever leurs enfants, groupons les jeunes filles et apprenons-leur leur rôle de futures mères de famille et dans quelques années nous verrons que nous n'aurons pas perdu notre temps."

Ces sages conseils méritent d'être entendus. Ils le seraient davantage si la grande presse voulait bien se préoccuper de la question et étaler hardiment devant le public ces statistiques officielles, toutes alarmantes qu'elles soient. Nous ne gagnons rien à taire la vérité. Il faut au contraire la crier bien haut si nous voulons finir par émouvoir ceux qui sont chargés de veiller à la santé publique et de nous préparer, par une législation judicieuse, des générations fortes. Il ne sert à rien en effet d'avoir de nombreuses familles si nous les laissons périr faute de soins hygiéniques. Nous avons toute une éducation à faire dans ce sens. Pourquoi ne pas l'entreprendre bravement et sans hésitation ?

Il est vrai, comme nous l'avons établi, que le taux des naissances chez nous dépasse encore de beaucoup celui des décès. Cette supériorité, nous avons réussi à la garder jusqu'ici, mais se maintiendra-t-elle si on met de côté les soins les plus élémentaires, si on laisse l'indifférence, en matière hygiénique, s'asseoir aux foyers de nos familles ? Des voix autorisées se sont déjà élevées pour nous laisser entrevoir le danger. Il ne semble pas que nous ayons été encore suffisamment impressionnés, et pourtant c'est l'avenir de notre race qui est en jeu !

EUG. ROUILLARD.



La plus ancienne carte de la province de Québec.

Ni Cabot ni Verrazano n'ont vu l'intérieur du continent. Leurs connaissances sont limitées aux bords de la mer. Ils ne soupçonnaient nullement l'existence du fleuve et pensaient plutôt que, vers l'endroit où il coule, on entrait dans le Pacifique, tant on avait mal mesuré la ceinture du globe terrestre. C'était aussi l'erreur de Colomb, qui l'avait emprunté à Toscanelli, mort en 1482. Ce savant Italien supprimait l'Amérique, faute de savoir qu'elle existait, et disait qu'on pouvait aller tout droit de l'Espagne aux grandes Indes.

La mappemonde dite de Henri II était terminée en 1546, un an avant que ce roi ne montât sur le trône. Elle renferme tous les renseignements obtenables à cette date et, pour la section du Canada, ce que l'on connaissait de la contrée d'après Verrazano, Cartier, Roberval. Ces deux derniers vivaient encore. L'auteur se nommait Pierre Desceliers. C'était un prêtre adonné aux sciences. Il fut l'un des créateurs de l'hydrographie française. Sa demeure était à Arques, près de Dieppe.

La partie de la mappemonde que j'ai sous les yeux attire partout l'attention. Il est visible que le brave Normand y a travaillé en conscience, tout en se trompant parfois, mais ici reste à savoir qui commet la faute, Verrazano, Cartier, Roberval ou Desceliers ?

Les rivages de nos provinces maritimes sont chargés de noms, la plupart devenus indéchiffrables par la réduction

photographique. Il nous faudrait un fac-similé pris sur la même échelle que la mappemonde ou plus grande encore si possible.

Les formes de l'Acadie avec celles de la baie de Fundy sont mal déterminées. L'ensemble du groupe, y compris le Nouveau-Brunswick, porte " terre des Bretons." Le " cap Breton " y est ainsi nommé. On sait que les Bretons de Bretagne fréquentaient ces parages avant tous les autres Européens..

Le cap " Despoir " est placé à l'entrée sud de la baie des Chaleurs.

Remontant la fleuve, rive sud, on voit le mot " Canada," vis-à-vis l'île d'Orléans. En effet, c'est la région de la ville de Québec qui constituait le Canada, et non pas la Gaspésie ou Montréal. Le nom s'est étendu par la suite dans la direction du golfe, puis jusqu'à Montréal. Plus tard on a dit " haut Canada " et enfin toute la Nouvelle-France a été connue sous ce nom. Avec la confédération le voilà parvenu à l'océan Pacifique. Son berceau était à Stadaconé du temps de Cartier. C'est comme si le nom d'un simple comté de nos jours envahissait tout un empire.

Suivons la carte. A la rivière Chaudière il y a " Languille " ou quelque chose approchant.

Le mot " Cap " figure à peu près où se trouve le cap à la Roche ou cap à l'Arbre, près Lotbinière.

La rivière Chambly est tracée.

A l'endroit de notre Longueil on lit "St-Malo." Vis-à-vis est une île qui pourrait être Sainte-Hélène, mais la grande île de Montréal n'est point indiquée.

La jonction de l'Ottawa et du Saint-Laurent est nette et claire. Ces deux cours d'eau ne remontent pas plus loin que le rapide Sainte-Anne et les Cascades.

Il va sans dire que le haut Canada et ses lacs sont inconnus.

Descendant le fleuve, rive nord, la première inscription qui se présente est " le Sault " ou courant Sainte-Marie, en-

tre l'île Sainte-Hélène et l'île de Montréal, qui figure sur cette carte la terre ferme.

Vers Lanoraie est écrit " terre Jacob," terme mystérieux pour moi.

Les îles du lac "d'Angoulème", à présent Saint-Pierre, sont au nombre de dix.

Une rivière, qui doit être la Maskinongé, entre assez avant dans les terres et se décharge au lac en question.

Ensuite, vint " Mont de proy," comme pour représenter les coteaux des Trois-Rivières.

En réalité, ce ne sont pas des coteaux, mais, bel et bien, les pieds des Laurentides, vus de la Pointe-du-Lac.

Mont-de-proy n'a aucun sens historique, aucun autre sens non plus. Je mettrais Mont-de-Foix qui se rapproche du Saint-Maurice, puisque Cartier nomma cette rivière du nom de Fouez, ce qui veut dit Foix, selon notre manière d'écrire.

La carte dit " R. de Fouez " à l'endroit où le graveur a oublié de mettre la rivière Saint-Maurice.

A mi-chemin entre Trois-Rivières et Québec, on voit "Ochelaga," mais c'est le lieu que Cartier nomme "Achelacy." Hochelaga, c'était Montréal. Toute les cartes portent des malentendus, que ce soit les anciennes ou les nouvelles.

Descendant toujours la rive nord, vous avez "Franceroy," un terme emprunté à Roberval et qui désigne la sortie de la rivière Jacques-Cartier. Le campement de Roberval était là.

Tout auprès, dans les terres, est esquissé un château-fort, évidemment bien plus pompeux que ne l'étaient les palissades de Roberval.

Au rivage du fleuve il y a " Ste-X" voulant dire " Sainte-Croix " qui est aussi le nom de la rivière Jacques-Cartier

Allons toujours en descendant la rive nord. " Stadac " est mis sur la mappemonde comme abréviation de " Stadaconé," ce qui veut dire le village des indigènes, remplacé par la ville de Québec, longtemps plus tard.

Puis, vers le cap Tourmente, il y a “ Ageb....arda,” qui est pour moi de “ l’Algébrien.”

Plus bas : “ Ye de Coudre,” appelée par Cartier “L’Isle-ès-Coudres,” un nom qui est resté à cause des coudriers qui y croissent.

La “ R. du Saguenay ” est fortement tracée et se prolonge...jusque derrière Lanoraie. C’est là que se trouve la figure en pied de Roberval, à la tête d’une compagnie de soldats—un tour de force d’imagination digne de tous les éloges.

Faute de place autour de “ Franceroy ” le dessinateur a choisi un endroit inoccupé sur sa carte pour accrocher son petit tableau. Sous les pieds des soldats on lit : “ Le Sagnay ” en grosses lettres. Le Saguenay passa, aux yeux de Cartier et de Roberval pour un pays riche, situé entre la rivière de ce nom et l’Ottawa.

En arrière de ce que nous appelons Tadoussac il y a le mot “ Ochelaga ” encore une fois. Le cartographe aurait dû le placer à Montréal, comme le veut le texte de Cartier, très précis à cet égard.

“ Canada ” se montre de nouveau dans le voisinage de la rivière Betsiamits. C’est là, en effet, que le découvreur du Saint-Laurent signalait le commencement du “ pays de Canada,” lorsqu’il entra dans le fleuve pour la première fois.

Je n’en puis dire davantage puisque la carte est trop réduite pour être partout lisible—elle est chargée de noms. Qu’on s’en procure une bonne copie, non seulement sur une plus large échelle, mais bien nettement reproduite par quelqu’un qui s’y entend, et qu’on l’expose au parlement de Québec. J’ai déjà formulé ce désir et je ne cesserai de prier.

BENJAMIN SULTE.



Les plus grandes villes du monde.

Les *Geographische Mitteilungen*, de l'Institut Justus Perthes, à Gotha, a publié un travail d'ensemble sur les plus récents dénombrements entrepris dans le monde. Nous en extrayons les chiffres sur les soixante villes du monde, faubourgs compris, qui comptent une population de plus d'un demi-million d'habitants. Ces villes sont :

EN EUROPE *(29 villes)*

	Habitants
Londres (Angleterre)	7,253,000
Paris (France)	2,888,000
Berlin (Prusse)	2,852,000
Vienne (Autriche)	2,065,000
Saint-Pétersbourg (Russie)	1,908,000
Moscou (Id.)	1,617,000
Hambourg (Allemagne)	1,132,000
Constantinople (Turquie)	943,000
Budapest (Hongrie)	880,000
Varsovie (Russie)	856,000
Glasgow (Angleterre)	784,000
Liverpool (Id.)	747,000
Naples (Italie)	723,000
Bruxelles (Belgique)	720,000
Manchester (Angleterre)	714,000
Leipzig (Saxe)	604,000
Milan (Italie)	600,000
Madrid (Espagne)	600,000
Copenhague (Danemark)	588,000

	Habitants.
Barcelone (Espagne)	587,000
Amsterdam (Pays-Bas)	574,000
Dresde (Saxe)	558,000
Marseille (France)	551,000
Rome (Italie)	540,000
Birmingham (Angleterre)	526,000
Breslau (Prusse)	526,000
Cologne (Id.)	526,000
Lyon (France)	514,000
Prague (Bohême)	514,000

ASIE (18 villes)

Tokio (Japon)	2,186,000
Calcutta (Indes britanniques)	1,239,000
Osaka (Japon)	1,239,000
Hsiangtan (Chine)	1,000,000
Hsin gan (Id.)	1,000,000
Bombay (Indes britanniques)	1,000,000
Canton (Chine)	900,000
Hankeou (Id.)	826,000
Tientsin (Id.)	800,000
Pekin (Id.)	693,000
Shanghaï (Id.)	650,000
Bangkok (Siam)	650,000
Foutcheou (Chine)	624,000
Tsingkian (Id.)	600,000
Madras (Indes britanniques)	520,000
Tshantchou (Chine)	500,000
Sant chou (Id.)	500,000
Haïderabad (Indes britanniques)	500,000

AFRIQUE (1 ville)

Le Caire (Egypte)	680,000

AMERIQUE (10 villes)

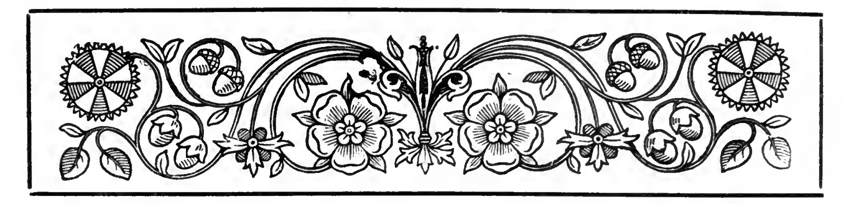
New-York (Etats-Unis)	4,767,000
Chicago (Id.)	2,185,000

Philadelphie (Id.)	1,549,000
Buenos-Ayres (République Argentine) .	1,400,000
Rio de Janeiro (Brésil)	900,000
Saint-Louis (Etats-Unis)	687,000
Boston (Id.)	671,000
Cleveland (Id.)	561,000
Baltimore (Id.)	558,000
Pittsburg (Id.)	534,000

OCEANIE (2 villes)

Sydney (Nouvelle-Galles du Sud)	606,000
Melbourne (Victoria)	562,000

On aurait pu ajouter la ville de Montréal, au Canada, dont la population dépasse présentement 500,000 âmes.



La rivière du Désert.

Notre collaborateur, M. N. LeVasseur, a bien voulu traduire pour le **Bulletin** une étude qui date à la vérité de l'année 1878, mais qui a le mérite de nous faire connaître à fond un coin intéressant du pays. Cette étude publiée pour la première fois dans le **Belford's Monthly Magazine,** (février 1878) et à peu près ignorée de notre public a une importance réelle. Elle est signée au reste d'un nom de plume bien connu : M. J. G. BOURINOT.

Dans cet écrit je me propose de faire faire au lecteur une petite excursion dans un endroit sauvage et pittoresque du Canada ; endroit dont peu de gens, en dehors de la vallée d'Ottawa, peuvent avoir une idée exacte. Ce coin de terre est au nord de la Capitale, et est arrosé par la Gatineau, l'un des plus grands tributaires de la rivière Ottawa. Si l'on veut bien examiner la dernière carte publiée par le gouvernement de Québec ou toute autre carte aussi correcte, on verra que la Gatineau prend sa source à quelques centaines de milles de la ville d'Ottawa dans une région de montagnes rocailleuses et de lacs et offre un débouché facile au forestier qui, depuis environ trente ans, dépouille les collines et les vallées des magnifiques forêts de pins qui faisaient la principale richesse de ce tributaire comparativement inconnu.

Les noms des townships, lacs et rivières du pays de la Gatineau illustrent différentes époques, différents événements de l'histoire du Canada. Les rivières Reanoc et Kazabazoua, les lacs Papanegeang et Kakebonga portent des noms qui nous viennent des tribus algonquines qui ont habité ce territoire depuis un temps immémorial. Mais les noms français prédominent ici comme en bon nombre d'autres parties du Canada, et montrent bien cet esprit d'aventures qui a toujours poussé tant de canadiens-français vers

les déserts pour y faire le trafic des fourrures ou défricher des terres. Les noms de la plupart des rivières et des lacs comme tous ceux qui ont été donnés par les coureurs de bois où les voyageurs rappellent quelque trait caractéristiques ou quelqu'incident remarquable dont la localité fut le théâtre.

La *Mer bleue* a été ainsi désignée à cause de la couleur particulière du fond qui donne une teinte d'un bleu pâle et opaque aux eaux de ce lac considérable et pittoresque.

Le *Castor blanc* et le *Poisson blanc* témoignent de l'existence d'êtres de cette couleur. Les cantons de Hincks, Dorion, Sicotte et Alleyn rappellent de grandes et vieilles luttes politiques du Canada, pendant que ceux de Lytton, Kensington et Wakefield conservent le souvenir d'hommes et d'endroits célèbres d'Angleterre. Bouchette remet en mémoire l'un des plus anciens arpenteurs du Canada auquel nous devons la meilleure description topographique qui ait encore été publiée du territoire qui forme aujourd'hui la province de Québec.

La *Rivière du Désert* est en elle-même une illustration des aptitudes pour la description graphique qui distinguait les pionniers d'une région sauvage et triste, tandis que son nom sauvage de Maniouaki ou Terre de Marie témoignent de la piété des Missionnaires.

Le nom de la Gatineau est aussi d'origine française ; il fut donné à la seigneurie du comté de Saint-Maurice en l'honneur de Demoiselle Marie-Josephte Gatineau-Duplessis qui avait obtenu concession du fief du Marquis de la Jonquière et de François Bigot, l'intendant corrompu de la Nouvelle-France.

L'histoire de cette région ne remonte qu'à quelques années. Champlain en parle incidemment dans sa relation de ses voyages en haut de la rivière Ottawa, et nous dit que les tribus sauvages remontaient quelquefois la Gatineau très loin, jusqu'à ce qu'ils pussent au moyen de plusieurs portages, de la traversée de plusieurs lacs et petites rivières, ar-

river au Saint-Maurice et de là descendre jusqu'au Saint-Laurent à Trois-Rivières ; c'était comme cela qu'ils pouvaient quelquefois échapper à leurs ennemis héréditaires, les Iroquois, qui les guettaient sur les rives de l'Ottawa inférieur.

La région de l'Ottawa fut d'abord colonisée au commencement du siècle par Philémon Wright, néo-anglais d'une grande énergie ; mais on ne voit nulle part que l'on ait tenté d'ouvrir la vallée de la Gatineau que plusieurs années plus tard. Lorsque M. McTaggart, l'un des ingénieurs du canal Rideau, écrivit ses notes sur le Canada, il eut l'idée que la vallée de la Gatineau pourrait servir de refuge ou de patrie à une classe de colons fort peu recommandables ; ce qui indique clairement ce que l'Anglais voulait faire de ses colonies d'alors.

“ Cet endroit,” dit-il, “ pourrait devenir une place de grande importance et de haute utilité à la mère-patrie, et un réceptacle pour les vilains qui encombrent les prisons du Royaume-Uni ; on pourrait les y déporter, les y retenir en plus grande sécurité et les utiliser avec grand profit.”

Heureusement pour le Canada Central le plan de M. McTaggart ne fut pas accepté; ce fut à un forestier (lumberman) qu'on laissa la tâche d'ouvrir ce magnifique coin de territoire. Il y a à peu près trente ans que la vallée de la Gatineau a attiré le premier forestier et son corollaire inévitable, le colon.

Quand M. Bouchette écrivit sa description topographique du Canada publiée en 1832, il parut ignorer tout à fait les ressources forestières et agricoles de la vallée ; mais depuis, plusieurs grandes compagnies ont acheté et exploité les *limits* les plus riches que l'on puisse trouver sur un pays boisé et on a trouvé que la Gatineau, en dépit de son courant rapide et de ses nombreux rapides, est l'une des rivières les plus favorables du district au transport rapide des billots.

Nous ne sommes pas éloignés du moment où le touriste courtisera les montagnes et les lacs de la Gatineau pour son plaisir et sa santé ; plus d'un se fera construire un cottage

sur les bords de la rivière. Les montagnes Adirondacs ou les lacs Andrascoggin, si souvent décrits dans les revues américaines, ne peuvent rivaliser avec maints endroits de la vallée de la Gatineau au point de vue des beautés rustiques, champêtres. Le paysage des environs du lac Cauchiching est sans caractère et d'une grande monotonie si on le compare aux beautés variées des Laurentides. La promenade en voiture le long de la rivière en remontant, est l'une des plus pittoresques que l'on puisse faire au Canada. Le chemin est fait sur plus de vingt milles et suit la rivière qui tout à coup se retrécit jusqu'à la largeur d'une couple de cent verges, devient écumante puis s'élargit en forme d'un lac tranquille autour duquel les montagnes se groupent et s'élancent vers le firmament sous toutes les formes imaginables. Sur une grande distance on voit les côteaux cultivés; çà et là on traverse de riches terrains d'alluvion où les grands forestiers ont érigé de magnifique métairies qui leur servent de magasins d'approvisionnement pour leurs chantiers.

Les maisons dans toute la région sont en partie construites avec du bois de charpente et présentent un aspect confortable et élégant.

Le sol des collines et côteaux est naturellement riche, tandis que dans les endroits rocailleux et accidentés les troupeaux trouvent un pâturage nutritif et abondant.

Entre la Gatineau et l'Ottawa, il y a un magnifique district pour l'agriculture et l'élevage, l'eau s'y rencontre en abondance ; cet endroit est habité par des gens économes et industrieux, qui ont l'avantage d'un marché encouragé par les hommes des chantiers.

Plusieurs villages sont greffés çà et là sur la rivière. Le principal est connu ordinairement sous le nom de *La Pêche,* d'après un cours d'eau qui se jette dans la rivière. Là vous pouvez voir trois hôtelleries confortables, deux à trois églises, un beau magasin de brique, à part de plusieurs résidences privées coquettement badigeonnées.

Le site est tout ce qu'il y a de plus romantique, le village est construit sur la rive dans un endroit où la rivière s'élar-

git, et au milieu d'un amphithéâtre borné par des montagnes. Mais le paysage est partout charmant jusqu'à ce que vous arriviez au Brûlé. Les rapides que vous passez de temps à autre sont de belles miniatures de vues plus grandioses sur le Saint-Laurent et l'Ottawa. Aussi loin que l'oeil peut voir, il peut admirer une longue chaîne de montagnes qui s'élèvent ou s'abaissent en ondulations gracieuses et finissant par disparaître dans l'horizon empourpré :

" You should have seen that long-hill-range,
With gaps of brightness riven—
How through each pass and hollow streamed
The purpling light of heaven."

Vous pouvez vous promener dans une véritable avenue de forêt ; sous l'ombrage des grands arbres, le bruit des cascades qui tombent en écume de rocher en rocher arrive à l'oreille.

La plus haute des montagnes n'a pas plus de sept ou huit cents pieds au-dessus de l'Ottawa, mais plusieurs d'entr'elles, à mesure que vous vous avancez, deviennent nues et abruptes. Des quartiers de rocs gisent çà et là ; imposantes masses qu'on dirait avoir été entassées pêle-mêle les unes sur les autres par quelque titan en furie.

Cinquante ou soixante milles en amont de la rivière, sur le sommet d'une montagne, non loin de la grande route, on voit un rocher monstre, énorme même pour un pays renommé pour ses rochers. Il a presque les proportions de la cathédrale de Saint-Jacques à Toronto ; et l'on se demande avec perplexité comment il se fait qu'une masse aussi gigantesque ait pu prendre son assiette sur les montagnes de la Gatineau. On nous dit qu'il y a des indices par toute la chaîne des Laurentides que dans les premiers temps de notre planète, durant une période géologique mystérieuse, que de terribles tremblements de terre ont convulsionné toute la partie septentrionale de ce continent, et ont formé ses montagnes et ses vallées qui en forment les principaux traits caractéristiques. Il y a une autre théorie à laquelle nous pouvons ajouter foi ; c'est que dès le commencement de la terre,

les énormes glaciers qui couvraient toute la région septentrionale, ont transporté çà et là les énormes quartiers de roc que l'on rencontre çà et là et les ont laissés comme souvenir de la période glaciale.

Hiver et été, cette partie du pays a ses charmes particuliers. Le pêcheur ira au printemps alors que les nombreux lacs de la région fourmilleront de poisson. On peut toujours se procurer un bon guide et un canot, mais gare aux mouches !

On y prend en grande quantité la truite, l'éperlan, l'achigan et la poisson blanc. On y pêche assez souvent de la truite de six à douze livres. On trouve un bon gîte à l'hôtel Fanel, qui occupe un site pittoresque, au milieu des montagnes.

Mais c'est surtout en hiver que l'on peut se former une idée exacte des proportions du trafic sur les bois dans la vallée. Les Frères Hamilton, Gilmour et Cie, Hall et Cie, Edwards et Cie et quelques autres compagnies exploitent la plus grande partie de la région sur plusieurs milles carrés, sur le grand lac à l'Aigle, la Kazabazoua, la Mer Bleue, le lac des Cèdres, le Kakebonga et autres lacs et cours d'eau.

Le nombre et la grandeur des lacs sont très remarquables ; admirable disposition de la Providence pour les besoins de l'homme. Avec notre climat rigoureux, sous un système naturel de lacs et rivières, cette région de rochers et montagnes et de savanes, ne vaudrait comparativement rien. Les magnifiques forêts de pin seraient demeurées intactes. Ce serait encore le désert. Mais encore une fois, grâce à la Providence, avec les années les montagnes ont produit du bois de construction pour plusieurs millions de dollars ; les ressources forestières qui restent encore sont incommensurables, et dureront longtemps pourvu que le feu ne vienne pas les détruire.

On ne peut pas se faire une idée des désastres causés par un feu de forêt.

Entre les Six Portages et le Désert, sur le chemin de la Mer Bleue, il y a des milliers de troncs d'arbres rasés dont

les proportions et la qualité indiquent encore la valeur primitive.

A mesure que l'on avance dans l'intérieur du côté du Grand Lac et de la Mer Bleue, les traces du feu disparaissent, mais on rencontre des chemins taillés en plein bois dans toutes les directions, des piles de billots sur la neige, le coup sec de la hache du bûcheron, les cris des hommes après les chevaux.

Rien de plus majestueux à voir qu'une forêt de pins. Ces troncs gigantesques qui s'élancent vers la nue me rappellent ces vers de Longfellow.

" This is the forest primeval. The murmuring pines and the hemlock,
Bearded with moss and in garments green, indistinct in the twilight
Stand like Druids of old, with voices sad and prophetic."

Mais le bûcheron se soucie fort peu du côté poétique de l'arbre. Pour lui le pin qui vous enchante, souvent ne vaut rien. Le coeur en est pourri et il le condamne sans hésiter.

Peu de chasse dans le district de la Gatineau. On y abat quelquefois un cerf dans les montagnes, et quelques animaux à fourrure, le castor, et surtout le renard rouge et le vison. On trouve constamment des ours près des habitations; ils ne s'attaquent ni aux hommes, ni aux bestiaux, mais simplement aux légumes et aux grains. Ce sont des ours civilisés. Ils ne deviennent furieux que si on s'attaque à leurs petits. Des loups se montrent parfois près des chantiers ; de temps à autre la peau de l'un d'entre eux figure dans une chaumière, mais dans peu d'années ils auront disparu de la vallée de la Gatineau.

Du moment que vous laissez les Six Portages, à soixante-dix milles en haut de la Gatineau, vous perdez de vue la rivière avec ses montagnes pittoresques et ses côteaux verdoyants ; vous traversez un terrain comparativement plat, couvert en grande partie de souches et de pins rabougris, agrémenté de temps à autre par un lac isolé, autour duquel croît une nouvelle forêt depuis les grands feux qui ont dévasté toute cette région. La route jusqu'au Désert est longue et triste; à mesure que vous vous avancez, vous vous

éloignez des villages prospères et terres cultivées et colonisées.

C'est par un jour froid de janvier que nous arrivâmes sur la hauteur qui domine la vallée où les deux rivières mêlent leurs eaux. Comme nous filions grand train sur le chemin de glace, nous entendîmes un son, mais un son aussi agréable que celui qui réjouit les oreilles des voyageurs de la Rivière Rouge lorsqu'ils arrivent à la fin de leur long voyage à travers les plaines du Nord-Ouest.

"Hark ! Is it the change of wild geese,
Is it the Indian's zell,
That gives to the voice of the north wind,
The sound of a far-off bell ?

En contournant la colline, nous vîmes pour la première fois la massive église de pierre de Notre-Dame-du-Désert dont la statue dorée surmonte la tour et domine un pays étendu mais nu.

Des bâtiments solides sont annexés à la chapelle pour l'accommodation des prêtres et des religieuses qui s'occupent de l'éducation des sauvages. Le village lui-même est grand, mais plusieurs boutiques étaient fermées par suite de la morte saison. A l'autre côté de la rivière qui est très large en cet endroit, on voit un pâté de maisons qui appartiennent à la compagnie de la Baie d'Hudson, dont on trouve aujourd'hui les postes disséminés à des intervalles éloignés entre le Désert et la Baie d'Hudson. Le poste voisin est au lac Kakebonga et le plus éloigné au nord-est à la Baie James (Jacques,) c'est-à-dire à plusieurs centaines de milles du village.

Les terres au Désert sont cultivées par un ou deux forestiers (lumberman) et quelques sauvages ; elles sont généralement pauvres, et le bois se fait de plus en plus rare à mesure que l'on s'avance du côté du nord. Le village lui-même est le dernier port extérieur de commerce et de civilisation dans le pays au nord de l'Ottawa. Une vaste solitude coupée de lacs pittoresques, de montagnes rocailleuses et de plaines chétives, avec des lisières de terre cultivable s'étend jusqu'aux eaux de la Baie d'Hudson.

Le lac Kakebonga est la limite des opérations des forestiers dans cette région. Si vous jetez un coup d'oeil sur la carte, vous remarquererz que la rivière du Désert décrit une courbe soudaine à quelques milles de la jonction avec la Gatineau, coule parallèlement à celle-ci sur une grande distance, puis enfin sa décharge dans le Lac du Désert, qui lui-même répand une série de cours d'eau et lacs qui se relient tous au lac Kakebonga et finalement se jettent dans l'Ottawa. De fait, tous les lacs et cours d'eau de la région supérieure de l'Ottawa, se relient entre eux, et forment une série de nappes d'eau remarquables pour leurs cours sinueux et capricieux. Il est tout à fait possible de remonter l'Ottawa jusqu'au lac Témiscamingue, et, au moyen de quelques portages éviter les chûtes et rapides si nombreux dans ce pays, descendre dans la Gatineau jusqu'au Désert.

Le village de Notre-Dame-du Désert est le centre des missions sauvages qui embrassent une grande étendue de pays. Il y a quelques années, le gouvernement canadien y a réservé plusieurs mille acres de terre pour les sauvages du Désert. Le site est particulièrement favorable pour réunir les sauvages du Grand Lac de Témiscamingue, de Saint-Maurice, et du lac Abitibi. C'est de ce point là que les missionnaires partent périodiquement en canots pour Massinippi, le poste de plus éloigné qu'il y ait sur le Saint-Maurice, et pour Makiskan, au delà de la hauteur des terres d'où le sol incline jusqu'à la Baie d'Hudson. Le seul précepteur de la foi chrétienne dans cette région déserte est le missionnaire catholique romain. Ni les froids de l'hiver, ni les chaleurs de l'été ne ralentissent son ardeur au travail parmi les sauvages. Nous pouvons peut-être différer d'opinion avec lui, mais nous devons toujours admirer sa fidélité à sa foi qui depuis des siècles le transporte aux endroits les plus reculés et les plus déserts de la terre. La noble chapelle qui domine le Désert est un monument de son zèle et de son énergie indomptables.

Les sauvages dans cette région sont nombreux en dépit des ravages que la maladie cause parmi eux ; ils appartien-

nent à la famille Algonquine. Quelques-uns des plus éloignés, les sauvages de Wassinippi, par èxemple, parlent un dialecte qui se rapproche plus des Cris. Bon nombre d'entre eux sont industrieux, et vivent dans des huttes ou des maisons de formes élégantes, mais le plus grand nombre sont des bohêmes, préfèrant les expédients et les hasards de la chasse et de la pêche. A certaines époques, ils se réunissent en foule autour des postes de la compagnie de la Baie d'Hudson et y trafiquent de leur butin.

Les missionnaires ont beaucoup de difficultés à les guérir de leurs superstitions et jongleries. Il n'y a pas encore longtemps que les missionnaires ont eu connaissance de la pratique dite *Kasabandjakerin* ou jonglerie de hutte, dans laquelle le sorcier sauvage se montrait le prototype des frères Davenport. Ce sorcier a une hutte conique construite avec des perches verticales et d'écorce de bouleau dans laquelle lui-même est roulé et solidement attaché avec des cordes. La foule, sous l'empire d'une terreur superstitieuse, attend ses révélations au dehors : le sorcier pousse des hurlements effroyables et adresse des invocations à l'esprit du mal qui finit par se montrer docile et apparaît sous la forme d'un affreux homme noir ; il délivre le sorcier et lui communique toutes les informations nécessaires. Les sauvages ont fait la même jonglerie en présence de Champlain ; ce qui démonterait que le magicien spiritiste de notre siècle n'est après tout qu'une contrefaçon modeste du jongleur sauvage.

Les sauvages qui demeurent autour du village sont cependant comparativement civilisés et sont fidèles aux exercices religieux qui se font à la chapelle.

Nous nous trouvâmes à la fête de l'Epiphanie à la chapelle, dont l'intérieur n'était pas fini et avait l'aspect assez misérable. La majorité des fidèles était composée de sauvages, bien vêtus, à la figure assez intelligente; mais je ne pus découvrir aucun type de beauté sauvage.

La musique est certainement la plus étrange que j'aie entendue. Les sauvages, dont trois femmes ou squaws, formaient le choeur et l'accompagnement se composait de trois

violons. Le chant était bas et monotone, adapté à la voix sauvage ; c'était quelque chose d'une tristesse inexprimable. Je ne peux pas oublier le fait qu'il y avait une voix qui guidait le choeur de derrière l'autel, et dont la douceur et la sonorité ne pouvaient pas être couvertes par les sons gutturaux et monotones des chanteurs sauvages. Cette voix était probablement celle d'une religieuse de la mission où les sauvages recoivent leur éducation. Le prêtre officiant était un homme courtaud à l'oeil vif et perçant et dont les traits indiquaient clairement qu'il avait du sang sauvage dans les veines.

Quand il se mit en frais d'organiser les enfants pour la procession qui se fait invariablement le jour de l'Epiphanie, il faisait plaisir de voir avec quelle patience, le sourire sur les lèvres, il s'acquittait de sa tâche. La scène qui suivit fut assez bizarre. Une jeune fille sauvage habillée de blanc, et dont les traits étaient plus réguliers que ceux que j'avais vus jusque là, marchait en tête de la procession avec une bannière et une croix. Quatre petits sauvages habillés de blanc pour représenter des anges, portaient un berceau dans lequel figurait une image en cire de l'Enfant Jésus. Le monde païen était représenté par une curieuse collection d'enfants habillés de toutes sortes de manières pour représenter les mages et les potentats de l'Orient. Un petit garçon, d'environ deux pieds de haut et autant de large, portait un turban clair sur sa figure bronzée, et souriait de bonheur de se voir ainsi affublé ; il était supposé représenter le Grand Mogol ou quelqu'autre personnage fameux de l'Orient. La procession se fit autour de l'église sur un chant sourd et monotone, non sans quelques fautes aussitôt paternellement corrigées par le bon prêtre. Je dois dire que les sauvages regardaient ce spectacle avec attendrissement et respect. Les sauvages sont plus sensibles généralement à ces formes extérieures du culte que aptes à comprendre les idées et les doctrines, données abstraitement, sans symbolisme ni cérémonialisme.

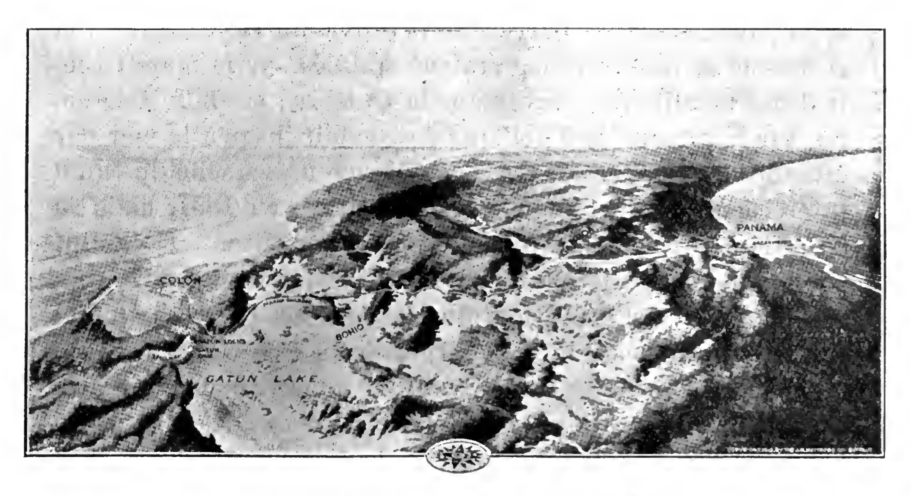
Quel est l'avenir réservé au désert qui s'étend depuis la tête des eaux de la Gatineau et du Saint-Maurice jusqu'aux rivages de la Baie James ? Le bois est pauvre, la terre est chétive et peu propice à la colonisation. Le gibier s'y fait de plus en plus rare. Le village du Désert sera le dernier poste de cette région pour longtemps. Il n'y a que la découverte de minéraux qui pourront le faire se développer. Dans le voisinage de la rivière aux Lièvres qui se jette dans l'Ottawa et qui offre d'excellents pouvoirs d'eau, il y a des dépôts précieux de plombagine et de phosphate de chaux. On croit qu'il y a de l'or et de l'argent. Espérons pour cette région et pour le Canada que les explorations géologiques nous amèneront la découverte de ces minerais précieux.

J. G. BOURINOT.

Canal de Panama.

La pensée de percer par un canal l'isthme qui relie les deux Amériques, et de créer ainsi une route considérablement abrégée entre l'Europe occidentale et les régions orientales de l'Asie, Indo-Chine, Chine et Japon, est à peu près contemporaine de la découverte de ces régions. Sur l'Atlantique, les côtes furent explorées par Rodrigo, Bastida, et de la Cosa vers 1490 ; sur le Pacifique par Andagolia en 1522. Mais dès 1513 Numez de Balboa franchit l'isthme de Panama. "En 1528 un navigateur portugais, Antonio Galvao, proposait à l'empereur Charles-Quint de faire ouvrir une

communication interocéanique. En 1780, Nelson préconisa l'idée de percer un canal par le Nicaragua. En 1804, de Humboldt étudia sur les lieux la même question, et établit 5 projets de tracé, dont le principal coupait l'isthme dans sa partie la plus étroite, de Chagres à Panama. En 1826 le prince Guillaume de Nassau fit entreprendre de nouvelles recherches. Par contre quelques années plus tard, des Français, Gavella et de Courtines, envoyés par Guizot, se prononcèrent contre la possibilité de l'entreprise. En 1844,



PANORAMA DU CANAL DE PANAMA

le roi de France, Louis-Philippe refusa d'accueillir les ouvertures des délégués des Etats de Guatemala, San-Salvador, Honduras, tendant à la réalisation de la même entreprise ; mais, dès l'année suivante, le gouvernement de Nicaragua qui cherchait un nom retentissant pour mettre à la tête de la tentative, et pour attirer les capitaux européens, faisait appel à Louis Bonaparte, alors prisonnier à Ham. L'affaire avorta encore. De 1845 à 1870, de nouvelles tentatives en sens divers furent faites, mais toujours sans succès. Pourtant une commission de savants américains, instituée en 1870 par le Congrès des Etats-Unis, allait, pendant trois ans,

explorer l'isthme tout entier pour arriver à cette conclusion que le tracé par la dépression du Nicaragua, bien que plus long que celui par Panama-Colon, était néanmoins préférable pour l'exécution du canal. Telle était la question, au moment où l'idée fut reprise par Ferdinand de Lesseps en 1875. Après 4 années d'études préliminaires, un congrès d'ingénieurs approuva le projet d'une *canal à Niolan* et à ciel ouvert, allant de la baie de Limon à la rade de Panama. L'exécution fut partagée en 5 grandes sections dont les deux premières, établies sur les versants de l'Atlantique se développaient dans les parties de la vallée du rio Chagres : la troisième et la quatrième étaient établies sur le massif central des Cordilères, traversant la Culebra; la cinquième enfin, sur le versant du Pacifique descendait jusqu'à la mer par la vallée du rio Grande. La compagnie universelle du canal interocéanique de Panama fut constituée en 1881, mais sa situation financière ne tardait pas à péricliter. Il fallut abandonner le projet d'un canal *à niveau*, pour en venir à un *canal à écluses*, d'exécution plus facile. En 1889 le tribunal français prononçait la dissolution de la compagnie. Néanmoins depuis 1890 les travaux ont été conservés dans un état convenable d'entretien." (G. Treffel.) Aux Etats-Unis, en l'année 1899, le Congrès autorisa le Président McKinley à nommer une commission pour examiner et faire rapport sur les diverses routes possibles à travers la région des isthmes et notamment sur les projets Nicaragua et Panama. Après examen approfondi, la commission fit rapport, déclarant que le canal de Nicaragua semblait le plus pratique. Sur ces entrefaites, la compagnie française du Panama s'étant déclarée prête à vendre pour $40,000,000 tout le matériel et tous les droits sur le canal de Panama, le commission fit un nouveau rapport en 1902 recommandant cet achat. Cette transaction fut aussitôt faite par le président Roosevelt qui racheta des mains françaises l'entreprise du canal de Panama, puis entamma des négociations avec la Colombie pour la cession, moyennant finance, d'une zone territoriale, afin d'assurer aux Etats-Unis, les nouveaux concessionnaires,l'ex-

ploitation du canal. Lassé des attermoiements de la Colombie, le *département de Panama* se sépara le 3 novembre 1903 et se constitua en une *république indépendante* dont les Etats-Unis se sont engagés à sauvegarder l'indépendance. Le nouvel Etat a été reconnu par les autres puissances. Il s'empressa de concéder aux Etats-Unis moyennant $10,000,-000 et une rente perpétuelle de $200,000 par année, une zone de 10 milles de largeur (5 milles chaque côté et parallèlement à la ligne du canal), s'étendant à 3 milles marins, à marée basse, dans les deux océans. Cette concession est accordée à perpétuité. Depuis 9 ans une armée d'ingénieurs et d'ouvriers s'est mise à l'oeuvre (24,000 hommes). Le canal à écluses, a 90 pieds de niveau, avec création d'un lac artificiel. Les difficultés qui restent à résoudre sont celles-ci :

1o Obtenir le contrôle du rio Grande dont le niveau durant la saison pluvieuse peut atteindre en 24 heures 57 pieds au-dessus du niveau des basses eaux.

2o La profondeur de 125 pieds qu'il faut creuser pour atteindre le roc pour y bâtir les écluses et le peu de solidité de ces écluses dans une région sujette aux tremblements de terre.

3o Un climat meurtrier et où malgré les plus grandes précautions hygiéniques la mortalité est encore élevée.

4o Le fait que la région des calmes et des ouragans rend le golfe de Panama impraticable pour les voiliers.

Voici les noms des 5 régions de la zone du canal :

1o Du côté de Colon (Aspinwall) : CRISTOBAL.

2o Bonavista.

3o Gorgona.

4o Emperador.

5o Région du Panama : ANCON.

Des sommes énormes ont été englouties dans les travaux de percement de l'isthme. Les difficultés considérables provenant de la nature même des travaux, sont aggravées par la morbidité du climat. Les indigènes fournissent une main d'oeuvre tout-à-fait insuffisante, et, malgré leur force

de résistance, les travailleurs noirs et les Chinis succombent en grand nombre.

Durant l'anné 1912 les travaux ont été poussés avec vigueur et méthode. Voici quelques résultats :

L'isthme mesure exactement à l'endroit du canal 22 m. de largeur. La plus grande difficulté dans le creusage du canal, c'est, nous l'avons dit, de pouvoir contrôler le rio Chagres qui descend des monts San-Blas et draine un bassin de 1,320 milles carrés dont la moitié est au-dessus de l'embouchure de la rivière Obispo. L'on a vu le niveau du rio Chagres augmenter de 25 pieds et ½ dans 24 heures, à raison des pluits torrentielles estivales ; ce rio a 26 tributaires entre Bas Obispo et Gatun. Les ingénieurs du canal ayant adopté la construction du canal avec écluses, il a fallu prévoir l'établissement d'un lac pour alimenter les écluses supérieures et l'on construit actuellement une digue à Gatun, de dimensions extraordinaires. La localisation de cette chaussée et l'idée première de cette solution du problème appartiennent à un ingénieur français, Godin de Lépinay qui dès 1879 indiquait dans une rapport l'étendue des travaux à faire. Le lac artificiel ainsi créé aura une superficie de 164 m. carrés et un canal de 50 pieds de profondeur. L'altitude du lac est de 85 pieds au-dessus du niveau de la mer. Trois écluses sucessives permettront de franchir cette différence de niveau du côté de l'Atlantique. Sur le versant Pacifique, à Pedro Miguel, écluse de 30 pieds; descente dans un petit lac situé à 55 pieds d'altitude et maintenu par une digue élevée à Miraflores. De là, deux nouvelles écluses permettant d'atteindre le niveau de la mer. La longueur totale du canal, partant à eau profonde de la mer des Caraïbes, à eaux profonde du Pacifique, atteint plus de 50 m. dont 15 m. au niveau de la mer.

Le lac de Gatun a 26 m. de longueur. A chaque extrémités du canal il y a des brises-lames, celui du Point Toro, dans l'Atlantique, a 2 m. de longueur; celui du Pacifique atteint les îles Noas. Il sera bâti près des deux brise-lames des forts armés de batteries, destinés à protéger la propriété

américaine, en cas de guerre. L'état sanitaire de la région du canal est très satisfaisant, la destruction des moustiques (au moyen d'huile versée sur les surfaces marécageuses) entraînant la disposition presque complète de la fièvre jaune.

Le lac artificiel submerge la ligne du chemin de fer aussi faut-il la rebâtir presque totalement.

Les travaux de creusage avancent rapidement, mais il se produit çà et là des déplacements de sol meuble qui comblant le canal, retardent la besogne. Dans le Culebra ce sont aussi des rocs qu'il faut percer et miner. Cette partie a 4 m. de longueur et est la plus ardue.

La chaussée de Gatun mesure 7,500 pieds de longueur à sa base, elle a 2,000 pieds de largeur, elle traverse 2 vallées que sépare une colline de 110 pieds. C'est là que sont installés les appareils régularisant le débit du lac. La chaussée contient 14 ouvertures qui permettent une décharge de 137,-000 pieds cubes d'eau à la seconde. Les écluses sont bâties en béton, et possèdent des dimensions extraordinaires. Cet ouvrage est presque terminé. La chaussée de Gatun a 115 pieds de hauteur et est situé à 50 pieds au-dessus du niveau de la mer. La profondeur du canal est de 40 pieds.

L'écluse de Pedro Miguel se bâtit rapidement les ¾ du travail sont faits. Les écluses de Miraflores sont aussi très avancées, au-delà de 70 p. c. de l'oeuvre est achevé. La chaussée de Miraflores a 2,300 pieds de longueur 95 p. c. des travaux complets. 7 portes régulatrices du débit du lac Miraflores permettent une décharge de 7,500 pieds cubes d'eau à la seconde.

29,908,000 verges cubiques avaient été creusées par les Français. Les Américains ont enlevé 129,138,400 verges cubiques et il reste encore pour parfaire le canal à enlever 35,399,366 verges cubiques de matérieux.

Il faudra une armée permanente de 2,500 hommes pour la mise en opération du canal. De vastes entrepôts seront élevés près des villes terminales où les vaisseaux pourront se ravitailler.

La date de l'ouverture officielle du canal de Panama a

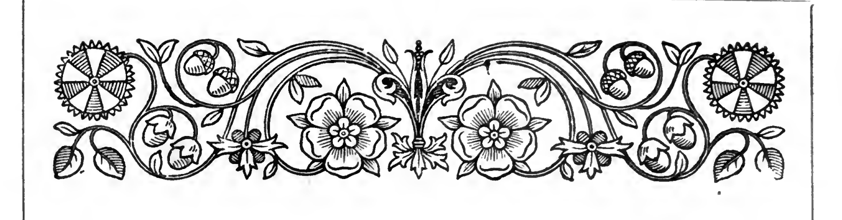
été fixée par les ingénieurs au 1er janvier 1915. L'on présume que les écluses et que les chaussées seront prêtes le 1er juillet 1913, mais l'on croit que les travaux d'excavation à la Culebra retarderont. Le coût du canal est de $375,000,000. L'oeuvre française sera donc achevée par les Etats-Unis qui ont grand intérêt à ouvrir cette communication entre leurs deux façades maritimes et avec l'océan Pacifique.

Ajouterons-nous que le droit de passage du canal suscite, à l'heure actuelle, presque des difficultés internationales. Les Américains votent le libre passage de leurs vaisseaux marchands, en violation, s'écrient les Anglais, du traité Hay-Paunceforte. Le Canada lui-même est intéressé dans ces négociations, il proteste contre la décision américaine, très nuisible au commerce canadien, le rendant fort onéreux en comparaison du trafic américain.

Rappelons encore qu'au point de vue politique les Etats-Unis hâtent le percement de l'isthme: leurs positions dans la Polynésie, et surtout dans l'Insulinde (Philippines), sont à la merci, redoutent-ils, d'un coup da main japonais. Aussi bien les Américains jalonnent-ils leur route de San-Francisco à Manille. Les Sandwich (Hawaï) acquièrent tous les jouis de la valeur comme port de ravitaillement, les îles Samoa sont une escale sur la route d'Australie et les Galapagos, à la hauteur de l'équateur, deviennent une station navale et un dépôt de charbon pour la marine américaine. Ces dernières îles, nommées encore archipel Colon renferment 13 îles principales et 40 petites. Elles sont à mi-chemin entre Southampton et Sydney, à deux jours seulement de Panama; c'est dire leur importance.

Enfin, les Américains convoitent l'ilot perdu de Pâques, possession chilienne, dans une position excellente, sur la route Sydney-Panama et les îles mexicaines de Tres Marias, Revila-Gigedo, Guadalupe. La crise mexicaine actuelle leur fournira peut-être l'occasion cherchée.

ADOLPHE GARNEAU, ptre.



Nos cousins du Canada

PAR M. ETIENNE LAMY

Quand les Français, compagnons de M. Hanotaux, eurent, en mai dernier, scellé un buste de la France à la base du phare qui s'élève sur les bords du lac Champlain, ils se trouvaient à la frontière du Canada. Leur voyage ne pouvait se terminer à la place qui, sur les routes de Champlain, fut seulement une halte. Pèlerins du souvenir, il leur fallait pousser jusqu'au sanctutaire. Le sanctuaire est Québec. Ailleurs, Champlain passait ; là il s'établit comme en la première et la préférée de ses découvertes. De cette cité, il n'a pas seulement choisi le nom et prévu l'importance, il lui a donné le meilleur de sa vie, ses dernières pensées, sa tombe. Ils sont donc entrés au Canada par Montréal, ville toujours nouvelle en sa croissance continue ; et ils ont fini par Québec, ville où se garde intact le trésor des commencements.

Cette dernière partie du voyage fut la plus belle. Aux Etats-Unis, l'accueil n'avait pas cessé de réunir la bienveillance et la splendeur. Visiteurs et visités s'étaient redit la communion de leurs sentiments. Mais ces hommages de deux races à un homme qui appartenait à l'une d'elles étaient unanimes sans être semblables. Les différences de l'intellect américain et de l'intérêt français transparaissaient dans le rapprochement et se disaient leur entente en deux langues. C'était assez pour rompre l'intimité qui était dans leur bon vouloir et empêcher que les pensées se pénétrassent : telle l'épaisseur d'une glace, si limpide soit-elle, entre ceux qui se

sentent à la fois tout proches et séparés. Les Etats-Unis s'étaient ouverts à nous comme la plus hospitalière des demeures à des étrangers. Au Canada, il nous semblait entrer dans notre propre maison. Sa parure avait moins d'éclat, sans avoir moins de beauté ; ses ors plus ternis étaient plus selon notre goût. Nous y trouvions nos habitudes, notre caractère, notre langue, notre race. Surtout, nous comprenions l'étendue de l'oeuvre accomplie par Champlain. Nous étions venus saluer la gloire trois fois centenaire d'un mort, et à notre admiration s'imposait la grandeur vivante d'un peuple.

La première forme de sa puissance est sa fécondité.Les 60,000 Français que nous abandonnions avec le Canada, il y a un siècle et demi, ont aujourd'hui pour lignée trois millions d'hommes. Cette fécondité à son tour fut la cause première des explorations qui révélèrent à ces hommes leur domaine. Les terres défrichées d'abord autour de Québec ne suffisaient plus à la descendance de nos colons. La nécessité de vivre poussa les nouveaux venus toujours plus loin vers l'ouest et le nord. Les régions qu'eux-mêmes croyaient " des arpents de neige " se trouvèrent être des plaines d'humus. La fertilité découverte par eux attira des émigrants. Ceux qui veulent changer de patrie affluent chaque année, par centaines de mille, au Canada, comme au siècle dernier, ils convergeaient vers les Etats-Unis, et ainsi le Dominion dépasse sept millions d'habitants.

Ce peuple ne sait pas seulement croître. Ses premiers colons étaient formés aux saines habitudes qui, alors, régnaient en France partout, sauf à la cour ; ils les ont transmises à leurs fils ; les émigrants d'autres races les ont trouvées établies et en ont reçu l'influence. La famille, par toutes ses disciplines, forme et garde tous ses membres. La solidité du lien conjugal défie le divorce. La décence d'habitudes qui enferment les époux dans la captivité volontaire et douce de la vie commune réprouve, comme une faiblesse humiliante les écarts de conduite et, comme une rareté scandaleuse, la désunion des ménages. Une tendresse calme mais

profonde forme entre le père, la mère et les enfants de tout âge, un indissoluble groupe où l'indépendance de chacun se concilie avec la solidarité de tous.

Cet ordre de la vie privée prépare l'ordre de la vie publique. Nul peuple ne possède une liberté plus efficace, plus étendue et plus réglée. Il a dû et il a su combattre pour elle tant que l'Angleterre la lui marchandait. Depuis, il respecte, dans le gouvernement l'exercice de sa propre volonté. Les partis se disputent le pouvoir sans l'amoindrir. Là, comme ailleurs, ils ont leurs passions intéressées et leurs audaces corruptrices, mais là ces maux trouvent leur limite dans la limite des services que le peuple attend de l'Etat. Pourvoir aux intérêts que l'initiative privée ne saurait assurer, voilà toute la tâche dévolue à la puissance publique. C'est par le plein exercice de sa volonté et de son action personnelles que chacun dirige sa vie et la rend meilleure. C'est à ses propres mains qu'il confie les plus essentielles de ses ambitions. Les Canadiens sont les moins disposés des hommes à souhaiter que le gouvernement, pour les dispenser de l'effort, entreprenne sur leur indépendance.

Ces traditions ont seules la parole dans ce pays. La presse politique mène ardemment les campagnes, mais le principe d'autorité n'est jamais atteint par les coups portés aux hommes publics, le prestige du pouvoir plane hors de portée au-dessus des batailles et redescend tout entier sur les vainqueurs. Les journaux sont remplis de faits et à peu près vides de théories : on y cherche ce qu'on veut savoir et non ce qu'on doit penser. Cette curiosité pratique n'a pas la concupiscence du fruit défendu : l'étalage de la laideur morale dégoûterait les lecteurs au lieu de les attirer et la crainte de leur déplaire est la censure la plus efficace des feuilles publiques. Le théâtre ne trouverait pas plus de succès dans les indécences de scènes et de gestes ; on l'aime mieux insignifiant que scandaleux. Pas davantage les livres ne salissent la mémoire du Canadien par des impudeurs et des dépravations qu'il rougirait de transporter dans sa vie.

Les moeurs ne se laissent pas déformer par la littérature ; ce sont elles qui la contiennent.

Le libertinage de l'esprit et des actes est contagieux, surtout pour les oisifs en peine de combler, fût-ce avec de la boue, le vide de leur existence. L'imagination des Canadiens se laisse d'autant moins tenter par les mirages du mal qu'elle est remplie par une réalité saine, féconde, et que cette réalité tend sans cesse les efforts de tous vers l'action. Le Canada, par l'étendue, égale l'Europe ; il la surpasse, semble-t-il, par la variété des richesses minières qu'il cache dans les profondeurs de son sous-sol ; il étale sous le ciel la fécondité d'une plaine sans fin et qui, depuis le commencement du monde, attend le semeur. Avant que le vingtième siècle s'achève, la population du Canada, si l'effort actuel de peuplement continue, dépassera cent millions d'hommes, et sa terre incomparable multiplicatrice de grains, produira assez de blé pour sauver des famines l'univers. Remplir d'hommes les solitudes d'un continent et abaisser, par un bienfait définitif, pour les pauvres de toutes races, le prix du pain quotidien, voilà la destinée glorieuse, libératrice, que la nature offre aux Canadiens, le devoir qui emplit de clarté leur horizon et de constance leur courage. Tous apportent à la terre les uns leurs bras, les autres leurs capitaux, les autres leur science, les autres leur témérité ; ceux-ci la défoncent pour des moissons immédiates, ceux-là tentent de discerner les places privilégiées où sa valeur doit croître, et achètent et vendent ses chances d'avenir. Colons, industriels, banquiers, spéculateurs sont les ouvriers différents d'une même oeuvre : elle s'édifie par la patience et l'audace, le travail et le jeu. Cet effort multiforme que l'immensité de la tâche excite au lieu de ralentir, cette confiance joyeuse que l'obstacle n'abat jamais et qui s'élève avec lui, sûre de le dominer, donnent un air de vaillance et de fête à la vocation du peuple canadien.

Dans ce peuple, les Canadiens-français se croient des devoirs et des droits particuliers. Eux qui ont deux fois découvert ce pays, d'abord en y pénétrant puis en devinant peu à peu sa richesse, eux qui l'ont deux fois peuplé, d'abord par

la fécondité de leurs foyers, puis par l'appel fait aux immigrants des autres races, ont cessé d'être les plus nombreux. Les Américains, joints aux Anglais, forment la majorité des colons ; cette majorité affirme son autonomie en ne parlant pas le français ; elle domine par ses capitaux ; et le gouvernement britannique, malgré l'habile équilibre de ses égards, ne saurait refuser la préférence de ses sympathies aux représentants de la race, de la langue, de l'intellect et de l'or anglais.

En maints pays on se demanderait ce qui reste à une cause si elle n'a pour elle ni la multitude, ni la richesse, ni le pouvoir. Il lui reste à les conquérir, pensent les Canadiens-français. L'avenir, en effet, leur prépare des revanches aux épreuves du présent. Si les naissances ne suffisent plus à équilibrer, au profit de leur race, l'avantage que les immigrations apportent à la race anglo-saxonne, les familles des Canadiens-français n'ont pas cessé d'être les plus fécondes. Il n'y a pas de motifs pour que cette fécondité diminue, et il y a des motifs pour que l'immigration décroisse. Elle est attirée par le vide ; à mesure que les plaines désertes se peupleront, elle se ralentira, et l'on a droit de prévoir le jour où le croît de la race la plus prolifique rendra à celle-ci la primauté du nombre. Celle de la richesse n'est pas plus immuable. Les Anglo-Saxons possèdent l'art d'attirer les grosses sommes aux vastes entreprises, mais il y a dans cet art une impuissance, ils ne savent ni voir petit, ni vivre avec peu, ni commencer avec rien. Au Canada, ils exploitent les industries les plus fertiles ; mais ils ne sont les hommes ni des affaires ni des régions ingrates.

Ils ne les disputent pas aux Canadiens-français, qui, assez modestes pour ne mépriser aucun profit, assez ingénieux pour tirer parti de tout, moins ménagers de leurs peines et plus économes de leurs grains, demeurent et prospèrent où les Anglo-Saxons végètent et abandonnent. Or, si la terre la meilleure est là, impatiente de répandre des richesses encore inexplorées, s'il suffit de l'ouvrir pour qu'elles jaillissent en moissons, elle se lassera peu à peu d'être prodigue : il

faudra de plus en plus lui donner pour qu'elle rende. C'est dire que, peu à peu et de plus en plus, les Anglo-Saxons, cèderont la place aux véritables cultivateurs, aux Canadiens-français. Ceux-ci, par le nombre, l'occupation du sol, la richesse terrienne, auront alors reconquis l'influence politique. Tel est le changement qu'ils prévoient. Educateurs d'hier, héritiers de demain, ils ne se résignent pas à n'être qu'une minorité où ils ont droit d'aînesse et charge d'avenir. Ils croient toujours utiles la collaboration et l'hégémonie de leurs dons toujours vivants. Ils veulent garder leur part directrice dans les destinées communes, faire rayonner demain comme hier la lumière de Québec et de Montréal jusque dans les profondeurs de l'Ouest. La même étonnante, admirable confiance qui, en face de l'immensité inculte, unit les Canadiens de toute origine et possède d'avance le continent où leur petit nombre est comme perdu, la même calme et héroïque espérance soutient les Canadiens-français en face de la majorité étrangère où eux aussi semblent se perdre, et leur interdit d'abandonner à l'enlisement anglais la langue, le génie, la primauté de leur race.

Si peu nombreux et si agissants, si menacés et si sûrs d'eux-mêmes, ils rappellent bien ces Normands dont ils sont les fils et qui, sortis eux aussi de France, allèrent, avec leur courage pour escorte, chercher en Europe des établissements, et finirent en rois les routes commencées en aventuriers. Si l'on mesure quelle minuscule place tous ces royaumes tiendraient dans le domaine où les Français canadiens prétendent rester les premiers, on constate que jamais notre race n'a fourni une plus magnifique preuve de ses ambitions conquérantes. Puisse-t-elle défendre son hégémonie sur un continent qui deviendra le grenier du genre humain et, doublement féconde, donner en même temps que du blé, des idées aux hommes qui ne vivent pas seulement de pain.

ETIENNE LAMY,
de l'Académie française.



Les cables de télégraphie sous marine.

Dans un ouvrage récent (1) un Allemand, le Docteur Roscher, fait l'histoire des câbles sous-marins, histoire qui n'est pas sans intérêt et dont nous croyons devoir, à la suite de l'analyse(2) qu'en a faite M. Mark Jefferson, faire ressortir, en un résumé succinct, les événements les plus remarquables et les statistiques les moins laborieuses, les plus nouvelles et, à cause de cela, les plus dignes de fixer notre attention.

C'est pour tous presque de l'histoire contemporaine que celle des câbles sous-marins. En effet, le premier câble fut posé en 1851. Il reliait Douvres à Calais. Confectionné à Londres par les frères Breit, il portait un revêtement de gutta percha la seule substance capable d'isoler parfaitement et de protéger "l'âme" d'un câble contre l'énorme pression des eaux. C'est précisément l'emploi, comme isolant, d'une substance impropre à cet usage, qui avait fait échouer les tentatives antérieures de télégraphie sous-marine. Deux ans plus tard (1853) l'Irlande était reliée, par un câble sous-marin, à l'Angleterre. En 1856 se constituait à New-York et à Londres une compagnie puissante pour la confection et la pose des câbles océaniques. On peut dire, que c'est de cette époque, que date le développement rapide et considérable qu'a

(1) Die Kabel des Weltverkehrs, hauptsächlich in volkswirtschaftlicher Hinsicht.

(2) **Bulletin of the American Geographical Society**—page 619 Vol. XLIV No. 8.

pris cette industrie si importante, à plus d'un point de vue. Par un câble aboutissant à Terreneuve, le Nouveau Monde était en 1858 relié à l'Ancien.

C'est là croyons-nous les dates qu'il importait de bien mettre en lumière. Nous ne pousserons pas plus loin cette chronologie, désireux que nous sommes d'en venir aux statistiques, qui constituent la partie, à proprement parler, la plus originale de l'oeuvre de M. Roscher.

Les câbles sous-marins affectés aux échanges télégraphiques coûtent de confection et de pose $1,000 par mille, ceux affectés aux échanges téléphoniques ont un prix de revient deux fois plus élevé et ne peuvent d'ailleurs, pour leur bon fonctionnement, avoir plus de 250 milles de longueur. Il n'en va pas de même des câbles de télégraphie sous-marine, à qui on fait franchir des distances beaucoup plus considérables, tel le câble reliant Vancouver à Farming Island, qui mesure 4,000 milles de longueur.

Voici maintenant quelques chiffres qui feront voir, qu'au point de vue financier, les câbles ne sont pas posés en vain. Les longs câbles rapportent annuellement $96.00 à $128.00 par mille ; exigent $38.00 de réfection ou réparation, et coûtent pour mise en opération $27.00. Les câbles immergés dans les eaux profondes durent environ 40 ans,alors que ceux, qui sont installés à une profondeur moindre, ont une durée limitée à 25 ans. La ligne anglaise raccordant Cap Vert à Pernambuco a donné preuve d'une endurance peu ordinaire et d'une stabilité sans exemple, elle a en effet fonctionné sans interruption neuf ans durant. Il entre dans la constitution d'une câble océanique 600 livres de cuivre et 400 de gutta percha par mille de longueur, cette dernière substance très précieuse, comme on l'a vu, est toutefois d'un prix de revient supérieur au cuivre, elle vaut en effet, la livre, huit fois plus que celui-ci.

La Grande Bretagne possède et contrôle la plus grande partie des câbles océaniques ; ce que les Anglais expriment

assez clairement, en disant qu'elle est "the great cable power." Cette souveraineté ou cette puissance dans la transmission des pensées par la télégraphie sous-marine,elle le doit, croyons-nous, à l'esprit d'entreprise de ses fils, qui, les premiers, comme on l'a vu, se sont emparés de cette industrie ; elle le doit aussi à sa position géographique, qui n'est rien autre que l'isolement dans la vaste mer ; à la distribution, si sage au point de vue économique, par tout le globe de ses nombreuses et riches colonies et enfin au volume considérable de ses affaires et de son commerce, dont le développement et le maintien, comme il sera dit plus tard, sont intimement liés au développement de la télégraphie sous-marine.

En 1908, l'Angleterre possédait 158,000 milles de câbles, les Etats-Unis 58,000, la France 27,000 et l'Allemagne 18,000. Il semble bien cependant, que, durant la dernière décade, les Anglais se soient un peu relâchés, qu'ils n'aient pas donné à cette industrie un développement aussi considérable que les autres nations l'ont fait ; ainsi ils n'augmentaient leurs lignes que de 17 p. c., alors que les Allemands prolongeaient les leurs de 80 p. c., les Américains de 45 p. c. et les Français de 39 p. c. Les Allemands n'auront donc pas chômé. Ils ont maintenant des câbles océaniques aboutissant à l'Amérique du Nord, à la Sibérie et de là au Brésil, à Célèbes et de là à Yap, où, par l'entremise du câble américain du Pacifique, ils peuvent communiquer avec la Chine et le Japon. Ils sont toutefois encore obligés de se servir de lignes américaines pour communiquer avec la côte Occidentale de l'Amérique méridionale, et de câbles contrôlés par l'Angleterre, pour atteindre leurs propres colonies de l'Afrique, et pour correspondre avec l'Australie et les Indes, ce qui d'ailleurs est tout à fait naturel. Qu'un seul pays contrôle la majorité des câbles sous-marins, cela ne va pas sans quelque désavantage pour les autres puissances du moins, surtout en temps de guerre, comme il a été clairement établi durant la campagne du Transvaal, alors que tous les messages avaient à passer sous l'oeil vigilant d'un censeur britannique. Comme les guerres se font de plus en plus rares, depuis surtout que l'on

a trouvé un terrain commun d'accord, qui n'est rien autre que La Haye,où malheureusement l'on ne s'accorde qu'à condition que les parties en présence ne soient pas d'égale force, on peut bien ne pas attacher trop d'importance au désavantage, dont il vient d'être question. Du fait que les guerres se sont maintenant donné rendez-vous à La Haye, pour se faire entre gentilshommes diplomates, il faudrait bien se garder d'induire que la monopolisation des câbles sous-marins ne présente désormais plus aucun inconvénient. Au reste pour arriver à une telle conclusion, il faudrait ignorer, que des dépêches tendancieuses, pleines de faits controuvés, nous sont, à tout instant, servies par la Presse Associée, il faudrait surtout avoir oublié ou n'avoir point lu cette ineffable Tartarinade qui, un jour, il y a de cela quelque deux ans, s'étalait, dans un style un tantinet puritain, sous un titre tout-à-fait majuscule, comme bien l'on pense, à la première page d'un journal de Détroit.

Bien qu'à proprement parler cette Tartarinade ne soit pas du domaine de la Géographie, elle pourrait peut-être bien avoir ici sa place, ne serait-ce que pour jeter une petite note de gaité sur toute cette monotone histoire et ces ennuyeuses statistiques des choses submergées. Ecoutez donc, et dites-moi ce que vous en pensez, ou plutôt ne le dites pas, puisque d'avance je le sais. " Sa Sainteté Pie X doit prochainement quitter le Vatican où, comme l'on sait, il est prisonnier depuis plus d'un quart de siècle, pour venir habiter Québec." Ainsi se lisait cette savoureuse dépêche.

Après Avignon, on songeait donc enfin à Québec. Tout allait bien jusque là, c'est-à-dire qu'à ne pas approfondir la dépêche on pouvait espérer voir se produire à Québec une espèce de Renaissance artistique et littéraire, qui d'ailleurs fut venue à son heure, et sans doute, comme l'autre, eut été généreusement aidée et prudemment dirigée par la papauté.

Mais, on l'a vu, la dépêche ne nous disait pas si les cardinaux et les suisses qui demeurent ou évoluent auprès de Pie X à Rome, feraient aussi le long voyage, et c'est cette

omission,peut-être involontaire, qui définitivement me fixa sur la véracité de cette étonnante dépêche. Va encore pour les suisses, puisqu'on aurait peut-être pu ici même à Québec les remplacer. Mais les cardinaux sûrement devaient venir d'ailleurs, puisqu'il ne s'en voit pas au Canada. Pour une Tartarinade, on l'avouera, c'était une Tartarinade et des plus méridionales, bien que née dans un cerveau septentrional.

Me blâmera-t-on maintenant de trouver à la monopolisation des câbles télégraphiques, même en temps de paix, de graves inconvénients ?

D'autre part la monopolisation, et c'est ici l'espèce d'Harpagon, qui dort en tout homme, qui vous parle, la monopolisation maintient à un taux très élevé le prix d'un message. Il n'y a rien à dire : ainsi le veulent les lois économiques. Là où cependant la concurrence existe entre différentes compagnies télégraphiques, ainsi le veulent encore les lois économiques, dont il faut avouer qu'elles veulent des choses fort étranges et complexes, le prix des messages est relativement bas. Quelques exemples empruntés au livre du Dr Roscher vont dissiper là-dessus tout doute; ainsi les Allemands paient .65 par mot un message adressé à Cape Town, qui est desservi par plusieurs agences télégraphiques, alors qu'un message transmis à la côte Occidentale d'Afrique, où, comme il a été dit plus haut, seules des lignes anglaises existent, leur coûte $1.40 du mot. D'où il faut conclure, qu'il vaut mieux télégraphier à Cape Town qu'à Monrovia par exemple. On pourrait aussi conclure, mais d'une façon moins logique je crois, qu'il serait préférable, en pareil cas, de télégraphier au Chili : un message envoyé d'Allemagne à ce pays ne revenant qu'à $1.07 du mot. Ajoutons, pour montrer les bienfaits de la concurrence, que la pose du nouveau câble océanique anglais du Pacifique a abaissé à .78 le mot, ce qui autrefois coûtait $2.75.

Nous l'avons déjà affirmé, le commerce ne saurait se passer des câbles sous-marins puisqu'il y a entre eux et lui relation intime, puisque le développement de ceux-ci aide au progrès de l'autre. Ce n'est pas là une affirmation gratuite,

comme nous le montre le Dr Roscher par les chiffres suivants, contre lesquels on ne saurait revenir. Le commerce de l'Angleterre est quatre fois plus considérable que celui de l'Allemagne, partout où les câbles anglais sont seuls à atteindre, alors que généralement, il faut lire indépendamment des influences télégraphiques, il ne lui est que 1¼ fois supérieur. A cet état de chose, il y a plusieurs raisons, dont nous avons déjà indiqué les principales, sur lesquelles, d'ailleurs, il nous plaît de revenir : c'est que d'abord les colonies de l'Angleterre sont très nombreuses et disséminées sous divers climats, et que d'autre part les Anglais étant pour ainsi dire les pionniers de la télégraphie sous-marine, ont pu obtenir certains privilèges, dont les Allemands, à lenteur proverbiale et systématique, sont aujourd'hui les victimes. Ainsi ceux-ci ne peuvent étendre de Pernambuco à la République Argentine leurs câbles sous-marins, parce que les Anglais arrivés avant eux ont obtenu de la République des privilèges exclusifs d'atterrissage. J'incline à croire, que les Allemands se consolent assez facilement de leurs insuccès, en songeant, que les Anglais sont à peu près exclus des territoires et pays qui bordent sur la Baltique et la Mer du Nord, où la Danish Great Northern contrôle presque toutes les agences de télégraphie sous-marine.

L'ouvrage du Dr Roscher est, nous dit-on, écrit en un style fort clair. N'insistons pas. Son moindre mérite n'aura pas été d'avoir convaincu, ceux qui l'ont lu, que la fameuse sentence "Nil sub sole novum" dont on abuse si étrangement, est bien près de ne vouloir rien dire : que les siècles ont véritablement profité à la civilisation, puisque, pour n'en citer qu'une preuve, les fils de cuivre, isolés à la gutta percha, servent aujourd'hui, d'un continent à l'autre, à voiturer les pensées de l'homme, ce qui, du temps de St-Basile, ne se pouvait faire, ainsi qu'il nous le dit lui-même, qu'à l'aide de " chariots voyageant de bouches à oreilles."

AVILA BEDARD,
Ingénieur forestier.

L'Ile de Terreneuve.

Il a été souvent question, dans le passé de faire tomber l'île de Terreneuve dans la Confédération canadienne. Des propositions dans ce sens paraissent même avoir été faites —très discrètement, il est vrai,—au gouvernement terreneuvien, mais l'accueil assez peu bienveillant qu'elles ont reçues dans la presse insulaire et de la part des hommes politiques qui président aux destinées de Terreneuve, ont fait abandonner indéfiniment le projet.

Ce projet sera-t-il repris quelque jour ? C'est dans l'ordre des choses possibles. La situation géographique de l'île qui se trouve aux portes du Canada, ses relations suivies avec notre pays, et avec cela, certains autres intérêts qui nous sont communs, pourraient bien faire surgir de nouveau la question et peut-être même en rendre la solution plus facile.

Toutefois il serait prématuré de deviser sur ce que nous ménage l'avenir à cet égard.. Pour l'heure, les Terreneuviens se trouvent bien de leur autonomie et le Canada qui a vu s'ouvrir trois nouvelles provinces qu'il a le devoir et le souci d'organiser, ne poussera pas de sitôt l'ambition jusqu'à s'approprier de nouveaux territoires contre le voeu de ceux qui les détiennent.

Quoique ne participant pas à notre vie politique, l'île de Terreneuve n'en reste pas moins intéressante à étudier. Elle est devenue un centre commercial important, elle a vu se développer ses pêcheries, elle a vu naître plusieurs industries nouvelles, en même temps que ses rapports avec le Canada se faisaient plus étroits.

On connaît déjà la géographie physique de l'île et son histoire.

Terreneuve mesure plus de trois cents milles de l'est à l'ouest et près de 300 milles de largeur du nord au sud. Elle a la forme d'un triangle dont les trois sommets sont formés par les caps Babult au nord, Hall au sud-est et Ray au sud-ouest. Le détroit de Belle-Isle la sépare du Labrador.

Si l'on en croit la tradition, Terreneuve fut visitée dès le onzième siècle par des Scandinaves, puis au XIVe jusqu'au XVIIIe siècle par les Basques.

Les Basques, d'après un Mémoire de l'année 1710, cité par Pierre Margry, ne se bornèrent point à capturer la ba-

leine dans les eaux de Terreneuve. " Ils y trouvèrent aussi une quantité prodigieuse de morue, cette manne de la mer, et commencèrent la pêcherie de ces poissons."

Terreneuve n'eut pas toujours le nom qu'elle porte aujourd'hui. Les Basques la désignaient sous l'appellation d'île de *Baccalaos*,, nom qu'ils donnaient aussi à la morue. Ils devaient laisser aussi bien d'autres traces de leur passage. C'est à eux que nous devons la dénomination de *Cap de Raye* (Pointe Riche) qui signifiait dans leur langage, *poursuite* ou *approche*. (1)

Le nom du *Cap Breton*, imposé à la pointe méridionale de Terreneuve, est celui d'un bourg de France situé près de Boucaut-Vieux de Babylone, à cause de l'analogie qui se rencontre dans l'élévation des terrains de ce cap et de ceux du Cap Breton, voisin du Boucaut-Vieux.

Les Basques donnèrent encore le nom de *Cap de Gratz*, l'un des trois principaux de l'île de Terreneuve, du nom de *Grata*, qui, en langage basque, signifie un lieu d'établissement pour les travaux de la pêche de morues.

L'industrie basque de Terreneuve, écrit M. Henri Lorin, professeur à la faculté de Lettres de Bordeaux (1912) atteignit son apogée au XVIIe siècle : en 1663, Jean Doublet, marin de Honfleur, trouvait dans une *loge* de la côte une vingtaine de Basques établis pour plusieurs mois ; sommairement abrités, ils pêchaient la baleine, la morue, le loup-marin et préparaient en hiver des chargements d'huile qu'un capitaine de St-Jean-de-Luz échangeait à la belle saison contre des vivres et autres rafraichissements. Les harponneurs basques de baleine étaient célèbres pour leur adresse et leur intrépidité. (2)

En 1504, les Bretons et les Normands venaient pêcher dans les eaux de l'île, mais les premiers établissements sédentaires remontent à 1604.

Ajoutons que Terreneuve est devenue possession anglaise en 1713 par suite du traité d'Utrecht et que cette concession

---

(1) De toutes les terres américaines, a écrit M. Elisée Reclus, Terreneuve a précisément moins qu toute autre droit au nom qu'elle porte. Elle avait été reconnue en l'an mil ou peu d'années après, soit par Erik le Rouge, soit par un de ses fils, et porta le nom de **Hellu-land** ou de **Markand.**

(2) Les navires terreneuviens étaient à cette époque des **caravelles** à poupe carrée, avec châteaux à l'avant et à l'arrière, des **pinasses** plates au des flibots allongés, d'une centaine de tonneaux ; on en compta jusqu'à quatre-vingts qui employaient 3,000 hommes. La traite d'Utrecht (1713) qui céda aux Anglais une partie des droits de la France dans les mers de Terreneuve, porta un coup sensible à la pêche basque. En 1784, néanmoins Bayonne et le pays basque employaient encore 2,000 marins à Terreneuve.
Henri Lorin, **Les Relations des Ports et Centres commerciaux de France avec l'Amérique."**

fut confirmée ultérieurement par les traités de 1763 et 1782.

L'aspect physique de cette grande île a déjà été décrit par M. Reclus dans sa *Nouvelle géographie universelle* :

" Presque de tous les côtés, dit le savant géographe, elle présente à la mer une côte abrupte et formidable. En peu de contrées le littoral offre une plus étonnante succession de tableaux grandioses ; falaises à pic ou surplombantes, arcades dans lesquelles s'engouffre le flot, parois inclinées que les vagues remontent en mêmes nappes, souffleurs d'où l'écume s'élance en ombelles, caps aux miroirs avancés environnés de brisants, vallées étroites au fond desquelles on aperçoit les filets blancs des cascades. En hiver, au printemps, des glaces bloquent l'entrée des ports ; souvent aussi, les brouillards en défendent l'approche.

. . . .

. . . .

On a évalué au tiers de la superficie insulaire les lacs, étangs et mares qui s'alignent dans les vallées et qui parsèment les plateaux ; c'est plus de la moitié de l'île que recouvre l'eau, si l'on considère aussi comme des sortes de lacs les étendues spongieuses des tourbières.

. . . .

. . . .

La partie la plus déchiquetée par les golfes, et les fjords est la côte qui regarde l'Atlantique, et vers laquelle s'épanchait autrefois le glacier de l'intérieur, épais de plusieurs centaines de mêtres. C'est aussi dans ces indentations du rivage que pénètrent les eaux du courant polaire, venu de la mer de Baffin et des détroits, et que s'accumulent les glaçons lors de la grande débâcle du printemps."

La superficie de l'île est portée à 42,734 milles carrés, et la population à 220,012 âmes, dont 75,000 catholiques. Nous ne comprenons pas dans cette statistique cette part de la côte du Labrador que réclament les Terreneuviens et qui est habitée par 4,025 personnes, d'après un recensement de l'année 1908.

L'industrie de la pêche est la grande et pour ainsi dire l'unique occupation des terreneuviens. Le recensement de 1901 ne donne en effet que 2,475 fermiers, 3,111 ouvriers, 1,576 mineurs. Tout le reste des habitants est adonné à l'industrie de la pêche et tire son principal revenu de cette industrie.

Les eaux de Terreneuve regorgent de toute espèce de poissons, mais c'est la morue qui constitue encore aujour-

d'hui la plus forte partie de son exportation. En l'année 1909, cette exportation s'élevait à près de huit millions de piastres. Dans la même année, elle vendait à l'étranger pour $418,605 de homards en conserve, $603,658 de harengs et près de $700,000 d'huile de poissons.

Le hareng est après la morue, le poisson qui a le plus de valeur économique dans l'ensemble des pêcheries ; on le capture surtout dans la baie des Iles et dans le fjord du débouché de la rivière Humber.

Les exportations totales se sont chiffrées pour l'année 1911, à $11,975,747. Elles consistent principalement en poissons et huiles de poissons.

Son principal acheteur est l'Angleterre, à laquelle elle a vendu, en 1911, $2,345,342 de marchandises, puis le Brésil. Viennent ensuite le Canada, avec $1,745,389, les Etats-Unis avec $1,177,709 et le Portugal avec $1,733,346.

Par contre, le Canada a vendu, la même année à Terreneuve, $4,607,720, ce qui démontre que Terreneuve est un bon client pour nous.

Il ne faudrait pas déduire de ces statistiques que toute la richesse de l'île se borne à ses pêcheries. On y exploite encore le fer et le bois. Terreneuve possède de belles forêts de pins dans le nord, et depuis quelques années deux à trois syndicats anglais y ont installé de grandes pulperies et des fabriques de papiers. On a trouvé aussi de riches gisements de minerai de fer sur les côtes est et ouest de l'île.

Jusqu'à 1907, Terreneuve manquait de chemins de fer. Le gouvernement a construit depuis 636 milles de voies ferrées, et une flotte de huit steamers met en communication les différents points de la côte.

On compte plusieurs villes dignes d'intérêt dans l'île, mais celle qui domine toutes les autres par son importance et qui est en même temps la plus populeuse, est Saint-Jean.

Saint-Jean date des premiers temps de la découverte par les Basques, les Bretons et les Portugais ; dès le commencement du seizième siècle, les bateaux pêcheurs fréquentaient ce port.

La ville est invisible au large, et des amêts placés au sommet des promontoires en indiquent l'entrée.

On pénètre au reste dans la ville qu'après s'être engagé dans un défilé de maisons d'environ 1800 pieds de longueur. Saint-Jean est une ville pittoresque et très animée. Elle est le principal port commercial de tout le pays. Son chemin de fer qui entoure la baie de la Conception la réunit avec la

deuxième ville de Terreneuve, le Havre-de-Grâce (Harbour-Grace).

Une autre ville qui fut autrefois la rivale de Saint-Jean, est l'ancienne colonie française de Plaisance, dont le nom a été changé par les Anglais en *Placentia*, en 1713, lorsque soldats et habitants français durent évacuer Terreneuve et émigrer à Cap Breton. La baie de Plaisance a, pour son meilleur port, Burin, situé sur la rive occidentale et protégé de tous les vents par un cercle d'îles.

D'autres ports de pêche se succèdent au nord des baies de la Conception et de la Trinité. Les villes de Catalina et de Bonavista, qui datent des premiers temps de la découverte, reçoivent encore des centaines de bateaux pêcheurs.

Au delà de cap Fréhel ou Freels s'ouvrent deux autres ports, ceux de Fogo et de l'ancienne ville française de Toulinguet que l'on a converti en *Twillingate* : elle se dresse sur deux îles rocheuses unies par un pittoresque viaduc. C'est de cette région que provenaient il y a quelque vingt ans, les plus beaux chiens de Terreneuve marqués d'une croix blanche sur le poitrail.

Au point de vue politique, Terreneuve peut être assimilée au Canada. Elle jouit comme nous, depuis 1855, d'un gouvernement responsable.

Le pouvoir est exercé par un gouverneur qui reçoit un traitement de $10,000, assisté d'un Conseil Exécutif, d'une chambre haute de 18 membres et d'une assemblée législative forte de 36 représentants.

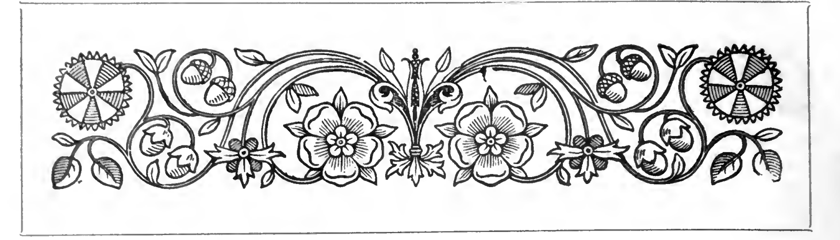
Les députés de la chambre populaire doivent se contenter d'une indemnité sessionnelle de $200, alors que les membres de la chambre haute, plus mal partagés encore, ne touchent que $120.

La magistrature est également organisée comme dans l'une de nos provinces. On y compte une vingtaine de magistrats auxquels la Couronne paie des traitements qui varient entre $300 et $4,000.

Le mouvement de la navigation, qui se confond partiellement avec celui de la pêche, est fort considérable.

Pour ne parler que du Canada, la ligne principale qui fait le service régulier entre les deux pays est la *Reid Newfoundland Company*. Ses steamers partent généralement de North Sydney, au Cap-Breton et font escale au Port-aux-Basques, à Terreneuve.

EUG. ROUILLARD.



Un précis de géographie.

Le monde est un livre
Sans fin ni milieu
Où chacun pour vivre
Cherche à lire un peu.

Nous nous sommes souvenus de ces vers de VICTOR HUGO en lisant le Précis de Géographie que l'Abbé Adolphe Garneau (1) vient de publier, et qu'il destine aux élèves de nos collèges classiques. Cet ouvrage très documenté, écrit dans un style sans recherches, présente des qualités réelles auxquelles ne nous avait peut-être pas accoutumés le manuel de l'Abbé Holmes. En effet, ce dernier traité bien qu'admirablement fait, nous apparaissait, à la lumière du présent, malgré ses augmentations considérables et ses corrections nombreuses et fréquentes, quelque peu désuète. La terre comme tout ce qui comporte le mouvement, subit sans cesse, à sa surface du moins, des modifications qu'un traité de Géographie ne saurait ignorer. Que s'il se refusait à les reconnaître, un tel ouvrage courrait de grands risques de ne trouver pas d'admirateurs sérieux, puisqu'il aurait cessé d'avoir la valeur scientifique qu'il se doit. C'est un peu, croyons-nous, aux manuels de Géographie, que songeait Boileau, lorsqu'il écrivait: "Vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage.'

L'Abbé Garneau aura donc fait passer en son traité les changements qui, depuis la dernière édition du manuel de l'Abbé Holmes jusqu'à nos jours, n'avaient pas manqué de

(1) Professeur au Séminaire de Québec.

se produire au sein des agglomérations humaines, dans les gouvernements des nations, et dans le développement agricole, industriel et commercial de chaque pays. Et c'est déjà sur l'oeuvre de l'Abbé Holmes un progrès notable. Ajoutons, et ce ne sera pas son moindre mérite, que l'Abbé Garneau a consacré, dans son ouvrage, quelque 150 pages à nous faire voir de quelle façon ont procédé et procèdent encore certains agents naturels, tels les eaux, l'atmosphère et le climat, pour arriver à donner à la terre la structure que nous lui connaissons, et dont l'instabilité est faite de la perpétuelle activité de ces diverses influences et quelle action décisive ils auront exercé sur les manifestations variées, que nous savons par tout le globe terrestre, à la vie végétale, animale et humaine. Cette étude intéressante s'imposait, si l'on voulait que l'oeuvre canadienne française, qu'est très évidemment le manuel de l'Abbé Garneau, put favorablement comparer avec les manuels, sur même sujet, publiés à l'étranger, et où l'on voit, depuis quelque 20 ans, une tendance à vouloir sur la géographie physique ou physiographie, étayer la géographie politique et économique; en d'autres termes, à vouloir juger des oeuvres matérielles de l'homme, comme faisait Taine pour les oeuvres artistiques et littéraires, par les milieux où elles ont été produites. Au cours de cette étude, en leur bonne et due place, sont définis et décrits, puisqu'ici la définition pleine de détails, a l'allure d'un tableau, sont décrits, dis-je, les différents accidents que présente la croûte terrestre Ces descriptions étaient de rigueur, si l'on veut bien voir dans une description, autre chose que des mots, une peinture, et si elles devaient remplacer les cartes, que l'auteur a été forcé, bien à regret, d'omettre dans son manuel. Si maintenant, nous abandonnons cette captivante étude du modelé terrestre ce n'est, on le pense bien, que pour suivre l'Abbé Garneau dans sa course à travers les continents. Et d'abord, puisque nous sommes en Canada, ne nous en écartons pas trop, j'oserais dire restons-y

Ce qui nous a été le plus agréable dans l'oeuvre de l'Abbé Garneau, c'est la part très large qui y est faite au

Canada. Au reste, il ne pouvait en être autrement, puisqu'il est bien établi, que tous les géographes se sont toujours évertués à mettre tout d'abord en clarté leur patrie, et puisqu'ils sont tous un peu chauvins, à la façon des historiens. A cela on ne trouvera, sans nul doute, rien à redire, si l'on veut bien un instant réfléchir que l'historien et le géographe poursuivent tous deux la même fin, qui est de rendre leurs compatriotes plus forts et meilleurs, le premier en exhumant des tombeaux les pures gloires pour les offrir en exemple aux vivants, le second en exhumant, pour ainsi dire, du sol les richesses naturelles, qu'il contient et sur lesquelles, ceux qui sauront bénéficier et se souvenir du travail accompli et des leçons données par les ancêtres, pourront exercer leurs énergies.

Si donc les historiens ont bien pu se dire, et avec raison, que "l'humanité était faite de plus de morts que de vivants", c'est-à-dire, que les disparus faisaient, au delà du tombeau, et de mille façons, sentir sur les vivants leur influence, il ne sera pas défendu aux géographes de croire que les influences naturelles qui, pendant des siècles, sous l'oeil d'une Providence toujours attentive, se sont exercées sur la croûte terrestre, auront créé non seulement des pays variés, mais, chez les peuples, des mentalités et des aptitudes for différentes, de fait aussi variées que le sont les pays eux-mêmes.

La fable d'Antée nous apprend, que c'est au contact du sol que l'homme retrouve pleine possession de ses forces. Un manuel de géographie,marquée au coin de beaucoup de patriotisme, comme l'est celui de l'Abbé Garneau, saura répéter ce miracle de la Fable. Si l'Abbé Garneau réussit à faire mieux aimer le Canada par ceux qui l'habitent, ce dont du reste nous ne doutons pas, espérons qu'à traiter le Canada comme il le fait, avec l'aide d'une sure et complète documentation, il parviendra à montrer aux étrangers, combien l'on donnait et l'on donne encore dans la fantaisie, lorsqu'on voulait et qu'on veut appliquer au Canada les termes que Tacite, décrivant la Germanie, laisse tomber de sa plume.

"Informen terris, asperam coelo, tristaen cultu aspectuque" et dont VOLTAIRE s'est sans doute souvenu en parlant "des quelques arpents de neige". "Canada petite colonie d'hier, nation d'aujourd'hui, empire de demain" disait récemment à Québec, M. Etienne Lamy et c'est bien là la pensée que nous a suggérée et l'espérance que nous a donnée la lecture des quelque cent pages, que l'Abbé Garneau consacre à "notre" pays.

Ne nous écartons pas trop du Canada ai-je dit tout à l'heure, je dois bien avouer que je suis forcé de suivre ce conseil que j'ai pris la précaution de me donner. Si vous voulez poursuivre le voyage autour du monde, que je vous ai fait, tout à l'heure, pressentir, vous n'aurez qu'à vous procurer le manuel de l'Abbé Garneau et vous verrez que chaque pays y est présenté avec sa physionomie propre, tant au point de vue physique qu'au double point de vue politique et économique.

Et si cela est pour davantage vous inciter à vous procurer un ouvrage aussi utile, je vous dirai qu'au début de chaque chapitre, il y a une espèce de tableau synoptique dans lequel, de façon frappante sont ramassés tous les faits essentiels de l'étude dont est fait ce chapitre; et que, partout on retrouve la même exactitude d'information et la même abondance de documentation, et que toujours le plan que s'était tracé l'auteur, et qui était de diviser la géographie en trois parties: physique, politique et économique, est scrupuleusement suivi, qu'il s'agisse d'un continent, ou d'un pays, parcelle de ce continent.

Il y a bien ici et là, dans ce manuel, quelques abréviations, auxquelles se pourra émousser l'inexpérience d'un élève ou d'un étranger peu averti, mais elles sont bien plutôt, croyons-nous, l'oeuvre des typographes que de l'auteur lui-même. Elles sont encore l'oeuvre des typographes, et c'était tout naturel qu'elles le fussent, les coquilles que l'oeil attentif observe au cours de la lecture. Elles ne seront pas tout à fait hors de place dans un manuel de géographie, si l'on veut bien réfléchir, que cette science embrasse, comme le dit l'au-

teur lui-même, dans son sens le plus étendu, toutes les sciences naturelles.

Nous ne pouvons mieux faire, pour nous résumer, que dire, et l'on nous permettra sans doute d'escamoter ici un vers de VICTOR HUGO, en parlant du manuel de l'Abbé Garneau, qu'il y a :

> Un monde en ce livre
> Où chacun pour vivre
> Cherche à lire un peu.

AVILA BEDARD,
Ingénieur forestier.



Chronique Géographique

La cataracte du Niagara.—Tout le monde connaît le Niagara de réputation. Le cataracte est le déversoir des eaux du lac Erié dans le lac Ontario. Elle se compose de deux parties séparées par une île. La partie voisine de la rive canadienne a la forme d'un fer à cheval et un développement de 900 mètres. La partie voisine de la rive américaine s'étend en ligne droite sur 300 mètres. La hauteur de la chute est d'environ 48 mètres. Le sol avoisinant est plat et rien ne vient distraire l'attention du spectacle principal. Les deux gouvernements limitrophes l'ont transformé en parc national. De vieux arbres y meurent de leur belle mort et, avec un enchevêtrement de ronces et de mousses, donnent l'impression d'une forêt vierge. C'est le meilleur cadre que la chute puisse avoir. Elle se présente le mieux, pour le voyageur qui vient d'amont en chemin de fer sur la rive canadienne. Tous les trains s'arrêtent cinq minutes au-dessus du fer à cheval, et il n'y a pas d'homme si blasé qui ne sorte de son compartiment pour jeter un coup d'oeil sur le phénomène L'eau est d'un vert clair qui s'harmonise avec le vert plus sombre des mélèzes et des bouleaux. On voit la masse liquide descendre le long de l'arête rocheuse dont l'appui lui manque en conservant la clarté d'un miroir. Elle ne se couvre d'écume qu'assez loin dans sa course. Le bruit ne rappelle celui du tonnerre que quand on descend sur les rochers qui gisent au pied de la cataracte. D'en haut, c'est une basse profonde et riche.

Il faut se hâter de voir le Niagara, disait récemment dans une conférence le général français de Grandprey, car chaque année le volume des eaux diminue par suite des dérivations. On transforme la force vive de la chute en énergie électrique qui fait marcher beaucoup d'usines et éclaire des villes très éloignées.

***

Les Ruthènes dans l'Ouest.—Le nombre des Ruthènes va toujours croissant au Canada, notamment dans l'Ouest. D'après M. l'abbé Sabourin, l'on en compte quatre à cinq mille à Montréal, et 150,000 dans le Canada. Au mois de mai, six

mille Ruthènes sont passés à Québec, les uns se dirigeant sur Montréal les autres vers l'Ouest.

Les Ruthènes catholiques viennent en presque totalité de la Galicie, dans l'Autriche-Hongrie, alors que presque tous les Ruthènes schismatiques sont originaires de Russie ou de la Kukovine.

Les Ruthènes sont travailleurs, courageux, et n'ont pas peur de la misère. Ils croient que cent soixante acres au soleil sont bons partout, et ils ont colonisé des territoires dont d'autres colons n'auraient pas voulu entreprendre le défrichement, tant les difficultés qu'ils présentaient étaient rudes et nombreuses.

Leur langue liturgique est le paleoslave, que parlaient avant l'an mil leurs pères quand ils se convertirent au christianisme.

La liturgie est la traduction de celle des anciens grecs, de St-Jean Chrysostôme et de St-Basile. Une grande partie de l'office divin se compose de séries d'invocations auxquelles le peuple répond en choeur. On ne fait pas usage de musique dans les églises. Tout le peuple prend part au chant.



Le homard s'en va !—M. R. Malcolm Keir consacre une étude aux pêcheries américaines dans le Bulletin de la Société Géographique américaine de New York. Nous ne tenons compte pour le moment que de ses observations sur la production du homard.

La pêche du homard était autrefois fort abondante le long de la côte Atlantique, de la baie Delaware jusqu'au Labrador. Le principal habitat de ce crustacé se trouvait sur les côtes du Maine et de la Nouvelle-Ecosse. On faisait alors des captures prodigieuses. Ainsi, dans la région du Maine, on recueillit en 1889 jusqu'à trente millions de livres de homard, et il y avait des pièces de 20 à 40 livres. Aujourd'hui, c'est à peine si les captures de ce crustacé dépassent 15 millions de livres et que leur poids excède deux à trois livres.

La raison de cette diminution est attribuée par M. Keir à l'extermination que les pêcheurs font de ce crustacé, sans le moindre discernement et à la violation des lois de pêche. Il est enclin à croire que cette pêche finira par être ruinée totalement si les pouvoirs publics n'interviennent pas d'une façon sérieuse.

***

La chasse du phoque .—Il s'agit ici de la chasse pélagique du phoque dans l'Océan Pacifique et la mer de Behring.

Vers 1890 plus de soixante navires canadiens faisaient tous les ans la chasse aux phoques. Maintenant il n'y en a plus que cinq qui se livrent à cette industrie et encore se plaignent-ils des restrictions que leur imposent les règlements du tribunal d'arbitrage de Paris, sans qu'il en soit de même pour leurs concurrents japonais qui les dépassent en nombre dans la proportion de dix à un—quarante-huit navires japonais ayant chassé le phoque en 1911.

Ni les Etats-Unis ni la Russie ne permettent à leurs nationaux de se livrer à la chasse pélagique du phoque, ces deux pays s'étant continuellement efforcés de faire cesser complètement ce genre de chasse.

Bien que le Canada se soit toujours montré disposé à tenir compte de règlements raisonnables destinés à protéger le phoque, et que les Canadiens qui chassent cet amphibie aient méticuleusement respecté les règlements d'arbitrage intervenus, il est impossible que la Puissance, ne fût-ce que temporairement et sans une juste compensation, se désiste de la chasse d'animaux marins libres, au profit de pays où le phoque se reproduit.

Dans ces conditions et en présence d'une question aussi controversée, il y a donc lieu de se féliciter de ce que grâce à la diplomatie un traité soit intervenu entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis qui, apparemment, solutionnera ce litige de façon satisfaisante pour tous les intéressés.



Le mouvement industriel à Trois-Rivières.—La région des Trois-Rivières semble être définitivement sortie de cette période de stagnation dans laquelle elle s'est trop longtemps complue. C'est ce que constate le secrétaire de la Commission du port des Trois-Rivières, M. Geo. Baleer, dans son dernier rapport.

Ainsi, il y a dix ans, le village de Shawinigan n'existait même pas; il y a quinze ans, la modeste usine à pulpe de Grand'Mère était loin de fabriquer du papier. A la même époque, La-Tuque n'était qu'un chantier de bûcherons, et à Grès-Falls il n'y avait qu'une scierie ordinaire. Or, aujourd'hui, à Shawinigan, à part d'une demi-douzaine d'usines de seconde classe, on voit: les grandes installations de la "Sha-

winigan Water & Power Co."; de la "Belgo-Canadian Pulp & Paper Co."; de la "Shawinigan Carbide Co."; et depuis quelque temps l'importante manufacture de coton de Shawinigan. En outre, à Grand'Mère, on voit l'importante et bien connue installation de la "Laurentide Pulp & Paper Mill"; à La-Tuque, celle de la "Quebec & St-Maurice Industrial Co.", et on en projette plusieurs autres. Enfin, à Grès-Falls, les chutes sont passées sous le contrôle de la "Shawinigan Water & Power Co.", qui se propose d'en tirer une plus grande somme d'énergie hydro-électrique. Actuellement, toutes ces industries, sans exception, ont leurs établissements reliés par voies ferrées aux quais à eau profonde de Trois-Rivières. La plus grande activité règne toute l'année dans ces usines qui ont un rendement s'élevant à des millions de dollars.

Quant à la ville de Trois-Rivières dont, la population fut longtemps et en grande partie employée par les industries du bois du Saint-Maurice et de "Radnor Forges", il a fallu une trentaine d'années pour y développer des usines aussi connues et importantes que : la "Coffin & Silver Plating Co.", les deux grandes compagnies manufacturières de gants; la "Shoe & Leather Co."; la très importante "Canada Pipe Foundry"; la "Siegwart Beam Co."; et environ une douzaine d'autres manufactures plus ou moins importantes.

Il y a trois ou quatre ans que le mouvement industriel s'est signalé tout spécialement de façon radicale à Trois-Rivières, alors qu'on y a installé la grande manufacture de coton "Wabasso", qui traite les tissus de coton les plus fins. Car, il faut dire que sous l'impulsion du phénoménal développement économique du pays, et vu l'accroissement de plus en plus rapide de la population du Canada, quelques hommes d'affaires, après avoir soigneusement étudié la situation, conçurent un vaste projet d'après lequel on établirait à Trois-Rivières et dans ses environs les usines devant traiter le coton au Canada. Aussi, dès que l'on eut amorcé cette industrie dans la localité, vit-on commencer la construction d'une usine à tricoter à Shawinigan, que suivit celle de la "Whiteware Manufacture", à Trois-Rivières (dont l'importance doubla dans une année), laquelle sera suivie de la construction de la grande manufacture dite "Printed Cotton Mill".

***

Nouveaux cantons.—Le ministère des Terres et Forêts de Québec est à organiser une série de nouveaux cantons dans la région du Saint-Maurice.

Parmi les nouveaux cantons qui ont été dénommés en ces derniers temps se trouvent les cantons *Hanotaux, Lamy, René Bazin, Bonin* et *Leau.*

Les trois premiers ont été dénommés en l'honneur des trois membres de la délégation française qui ont honoré de leur visite les villes de Montréal et de Québec, M. Lamy étant en outre le représentant de l'Académie française au premier Congrès de la langue française à Québec.

M. Bonin est présentement le consul général de France au Canada et M. Léopold Leau auquel a été aussi attribué le nom d'un canton est le fondateur de la *Canadienne,* de Paris, et l'un des amis les plus sympathiques de notre pays.



L'agrandissement des provinces.—Nous avons déjà dit qu'en vertu d'une décision du parlement canadien, au mois de mars 1912, trois de nos provinces ont vu leur territoire s'accroitre sensiblement.

Ainsi, la province de Québec dont la superficie était tout d'abord de 351,873 milles carrés, a vu cette superficie, par suite de l'annexion de l'Ungava, s'élever à 706,834 milles carrés.

La superficie de la province d'Ontario n'était que de 260,862 mille carrés; elle est aujourd'hui de 407,262 milles carrés.

Manitoba ne comptait que 73,732 milles carrés. Avec l'annexion du Keewatin, sa superficie atteint maintenant 251,832 milles carrés.



La ville de Lachine.—Cette ville devenue l'un des centres manufacturiers les plus prospères de la Province, est le chef-lieu du comté de Jacques-Cartier.

Sa population est présentemnt de 11,219 âmes et la valeur de la propriété foncière est estimée à $7,600,000.

Le creusement du canal Lachine n'a pas été étranger au développement de la ville. Ouvert à la navigation sept mois par année, les produits qui passent par ses écluses sont peut-être plus considérables que ceux qu'apportent les chemins de fer. Ce canal a une étendue de 8 milles avec une profondeur de 14 pieds et une largeur de 200 pieds.

Une légende se rattache au nom de la ville.

La chronique veut en effet que l'origine de ce vocable soit due à la fable de quelques plaisants de la colonie.

Cavelier de la Salle avait organisé une expédition qui devait atteindre la Chine en traversant le continent, mais l'expédition échoua à cause de la désertion des hommes, quelques heures de marche après le départ de Ville-Marie. En parlant des déserteurs, les contemporains disaient plaisamment *"qu'ils étaient allés en Chine"*. Le nom est resté.

Lachine a été érigée en paroisse par Mgr Laval en 1676. Elle fut démembrée en 1895 pour former la paroisse de Dorval.

Parmi les principales industries établies à Lachine, il convient de citer la "Dominion Bridge Co., Ltée" au capital de cinq millions; la "Steel Company of Canada, Ltd.", au capital de vingt-cinq millions; la "Canadian Car and Foundry Co.", au capital de douze millions cinq cent mille dollars; la "National Breweries Ltée", au capital de dix millions; la "Asbestos Manufacturing Co. Ltd."; la "Dominion Wire Rope Manufacturing Co.", la McLaurin Bros, Limited"; la "Steel Company of Canada"; la "Railway Signal of Canada"; la "Lachine Motor Works Co."; "La Compagnie de Gaz de Lachine"; "Tooke Frères, Ltd., etc.

La "Saint-Lawrence Bridge Company" érige actuellement au Parc Dominion d'immenses usines dont la construction coûtera la somme de $2,000,000. On y emploiera au moins 2,000 hommes.

Quant à la manufacture de matériaux de construction en amiante, elle ne date que de 1899. Elle fabrique spécialement le bardeau-amiante qui est déjà en grande demande, tant à cause de son incombustibilité que de sa durée.



Un découvreur.—La médaille d'or de Livingstone a été accordée par la Société royale géographique écossaise au capitaine Roald Amundsen pour ses découvertes géographiques lors de sa récente expédition au pôle sud.



Les profondeurs de l'Océan.—De nouveaux sondages viennent d'être faits dans l'Océan Pacifique. A quarante milles de la côte nord de Mindonao, aux îles Philippines, une

équipe de marins allemands a trouvé une profondeur de 32,078 pieds. C'est encore la plus grande profondeur connue.

En 1901, un vaisseau américain, le *Nero*, pratiquant des sondages aux îles Philippines, avait trouvé dans les environs de l'île de Guam une profondeur de 31,596 pieds.

***

Chambre de commerce canadienne.—Il y a une section canadienne de la chambre de commerce Britannique à Paris. Cette section date de 1906. Son président est M. H. Fletcher, représentant de la ligne Allan et son vice-président, M. J. E. M. Robert, directeur de la Banque Nationale.

Les autres membres sont M. J. E. A. Dubuc, de la Cie de pulpe de Chicoutimi, Révillon et frères, de Paris, Sir Rodolphe Forget, l'hon. M. Roy, Commissaire du Canada, S. G. Archibald, avocat, E. G. Barclay, avocat, J. S. Duncan, J. Laurier, etc.

***

La ville de Dawson.—Cette ville a célébré le 28 août dernier le 16ème anniversaire de la découverte de l'or dans la baie *Bonanza*, par George Carmack et George Parde, les pionniers du Yukon.

En 16 ans, le Yukon a donné $169,000,000 de valeur en or. La production de cette année sera de $5,000,000.

***

A Prince Rupert.—On est en train de bâtir ici une calesèche flottante d'une force capable de faire flotter 20,000 tonnes. Elle sera construite en trois sections qui pourront devenir indépendantes et servir chacune séparément. La cale sera munie de 12 pompes centrifuges aspirantes et foulantes ayant chacune une capacité de 5,000 gallons à la minute.

Prince Rupert est situé à 550 milles au nord de Vancouver et mi-chemin entre cette ville et Skagway, Alaska. Cette position géographique en fera certainement l'un des ports les plus importants du Pacifique.

***

A la baie d'Hudson.—On a reçu quelques nouvelles de l'expédition du *Beothic*, propriété de M. J. H. Clergue, ainsi que de celle du *Minto* et de l'*Artic*..

Au 10 août, le *Beothic*, se rendant de Nelson à Moose Factory a été retenu pendant dix jours dans un champ de glace.

Le *Minto*, en se tenant éloigné de la côte du Labrador, a pu éviter ce même champ de glace et effectuer son trajet depuis Halifax en treize jours.

***

Où se trouve l'éléphant ?—Le docteur M. C. Engell vient de publier un travail sur la distribution géographique de l'éléphant en Afrique.

L'éléphant a disparu de l'Afrique du Nord depuis l'antiquité.

Le Dr Engell fixe comme limites nord et sud de l'aire occupée par l'éléphant la latitude du Tchad et celle du nord du Kalahari, encore est-il rare dans la plus grande partie de cette étendue; les zones où il est encore abondant se resserrent vers l'intérieur et se divisent en îlots: Angola central, moyen Zambèze, bassins supérieurs du Congo, du Sénégal et du Niger, de la haute Côte d'Ivoire; le plus considérable s'étend du fond du golfe de Guinée jusqu'à l'Abyssinie, englobant la Nigérie méridionale, le Kamerun, le nord du Gabon, l'Ubangi-Chari, le plateau des grands lacs, le Bahr-el-Ghazal, les pays du haut Nil, toute l'Abyssinie au sud du lac Tana.



Utilisation des chutes Hamilton.—Les fameuses chutes de Hamilton, dans le Labrador, les plus puissantes du monde entier après les cataractes de Niagara, vont servir prochainement à actionner une grande pulperie.

Il s'est formé en effet une compagnie —la cie *Labrador Pulp & Paper*—qui a décidé de construire deux moulins gigantesques, l'un à Hamilton Inlet et l'autre à la baie Sandwich, avec une capacité totale de 150,000 tonnes de papier par an. Ces moulins, dont le coût est porté à prés de cinq millions de piastres seront en opération d'ici à deux ans.

Les capitalistes intéressés dans cette colossale entreprise sont presque tous des américains. Il y a d'abord le président de la compagnie, M. J. MacMartin, l'un des grands

financiers de Cobalt et de Porcupine, M. R. Reid, le vice-président, de New York, puis M. M. G. A. Massey, de la Hervester and Standard Oil Trust, M. L. Stanton, ingénieur, etc.

***

Nos manufactures.—D'après le recensement officiel, il y avait au Canada, en 1910, 19,202 établissements manufacturiers, avec 511,844 employés.

Les produits de ces manufactures se sont élevés à $1,164,-695,032, soit 142-11 de plus qu'en 1909.

***

Le fondateur de Ville-Marie.—Les journaux ont annoncé au mois d'avril la mort du R. P. Calixte Mourier, O. M. I., à l'âge de 78 ans.

Le P. Mourier était non-seulement l'un de nos plus vieux missionnaires, mais c'était encore un érudit. Il parlait à peu près tous les idiomes des premiers habitants du Canada. Il fut un des premiers pionniers du Témiscaming et le véritable fondateur de Ville-Marie, la reine des villes du nouvel Ontario.

***

La formation de la houille.—Elle est due à la longue fermentation, au cours des siècles, des débris de végétaux accumulés au fond des eaux et à leur décomposition. La houille n'est autre chose qu'une alluvion végétale. Elle se présente tantôt sous la forme de massifs étendus, riches en couches régulières, tantôt sous la forme de bassins aux couches clairsemées, étroites, coupées par des failles et des plissements de terrain; ces couches sédimentaires, veines, filets, layettes, sont séparées les unes des autres par des éléments étrangers, le plus souvent des schistes et des grès; les roches inférieures sur lesquelles elles reposent portent le nom de *mur*, et le banc supérieur des éléments étrangers s'appelle le *toit*.

La production mondiale de la houille dépasse actuellement un milliard de tonnes.

***

Les nacres d'Océanie.—Les pêcheries de nacres de l'Océanie comptent parmi les plus riches du monde. *L'Océanie*

française rappelle à ce propos qu'après avoir donné, il y a une vingtaine d'années, des signes inquiétants d'épuisement, elles paraissent, grâce à l'adoption d'un régime d'exploitation plus modéré et mieux compris, être redevenus, depuis peu, très prospères. Dans un seul archipel, celui de Tuamotou, la production de la nacre a atteint le chiffre considérable de 600 tonnes.

***

Aux îles Fidji.—Le recensement de 1911 qui vient d'être effectué donne à ces îles de l'Océanie une population de 139,541 habitants, dont 67,090 Fidjiens, 40,286 Indiens, 3,707 Européens.

La population autochtone est en décroissance comme dans presque toutes les îles de l'Océanie.



Nouvelle espèce de poisson.—D'après M. Alex. Mowat, officier des pêcheries du Canada, il existerait dans la rivière Ristigouche une nouvelle et très belle espèce de saumon. C'est, soit du saumon de la baie de Fundy, soit un métis de ce saumon avec le saumon de la Ristigouche. Cette nouvelle espèce particulière de saumon a été constatée de façon notoire en 1910, tant par les pêcheurs au filet que par ceux qui pêchent à la ligne. Ce saumon est beaucoup plus court que celui de la Ristigouche. Il est très large, épais et gras, et, en général, pèse autant que le saumon de la Ristigouche.



La pêche du maquereau.—Chez nous, depuis quelques années, on ne prend plus guère de maquereaux qu'aux îles de la Madeleine. Il paraît avoir à peu près disparu des parties de la division du golfe St-Laurent, où l'on avait coutume d'en pêcher en grand nombre.

L'inspecteur des pêcheries du Canada, M. W. Wakeham, est porté à croire que le maquereau retourne maintenant dans les eaux du golfe, ce qui ne devrait pas surprendre, ajoute-t-il, si l'on songe que depuis plusieurs saisons la pêche de ce poisson, faite à la seine, au printemps, au large de la Nouvelle-Ecosse, a fait défaut.

***

Le hareng du Canada.—Ce poisson, qui est l'objet d'un assez grand commerce, a l'habitude de venir sur nos côtes avec les grandes marées du printemps. On l'aperçoit tout d'abord aux îles de la Madeleine et peu de jours après il atteint le fond de la baie des Chaleurs, longe la côte de Gaspé, puis pénètre dans la baie du Renard, à Anticosti. Enfin, les dernières pêches qui se fassent du hareng, prêt à frayer, se pratiquent juste en amont du Cap Whittle, sur la Côte Nord, dans le commencement de juin. Les pêcheurs en barques qui fréquentent les bancs situés au large des principaux postes de pêche à la morue, manquent rarement du hareng à *boitter* dont ils ont besoin et qu'ils pèchent au filet de dérive.

D'après le commandant W. Wakeham, inspecteur de pêcheries, le principal ennemi du hareng serait le marsouin blanc *beluga* qui descend en troupes considérables le golfe St-Laurent. Aussi longtemps que les marsouins séjournent sur la côte, la pêche du hareng demeure nulle.



Les flottes de guerre.—L'Angleterre va augmenter sa flotte de guerre de 21 dreadnoughts dans l'espace des cinq prochaines années.

Le premier ministre anglais, M. Churchill, a déclaré aux Communes que la cause directe de cette augmentation avait pour base la nouvelle loi navale allemande dont le but principal est d'augmenter le nombre de ses navires de tous genres.

A partir de 1914, l'Angleterre aura cinq escadres de cuirassés comprenant 41 unités. L'Allemagne comptera dans le même temps 41 cuirassés et 20 croiseurs de première classe.

Ces armements formidables ne laissent pas que d'inquiéter vivement l'Europe.

D'autre part, l'Angleterre paraît compter sur ses colonies pour renforcer sa flotte de guerre.



Une région de chasse et de pêche.—M. Paul Joncas, arpenteur-géomètre, a visité en 1911, les rivières Shipshaw, du Serpent, Etienniche, des Prairies, dans la partie nord du comté du lac St-Jean.

Toutes ces rivières et les lacs qui en dépendent regorgent de poissons. On y rencontre surtout le poisson blanc et le brochet. Dans la rivière du Serpent, il y a de la truite.

Quant au gibier, il abonde partout. On a le choix entre le castor, le vison, la martre, le pékan, la loutre. Il y a aussi des ours, les loups-cerviers, du renard, du lièvre, de la perdrix et du canard.

***

Une rivière du Labrador.—Un arpenteur de Québec, M. Henri Bélanger, a relevé dans le cours de l'année, une rivière du Labrador canadien assez peu connue: la rivière Léandre et appelée par les sauvages *Cocosipi.*

Cette rivière est placée à environ quatorze milles de la baie de Shecatica. Elle se jette dans le golfe Saint-Laurent en formant un fort rapide sur une distance d'environ un mille. Il y a quelques cascades assez intéressantes sur le parcours de cette rivière, mais ses bords sont assez pauvres. Peu de bois et terrain montagneux. Elle n'en reste pas moins propre au flottage des billots.

M. l'arpenteur Bélanger tient cette rivière pour très poissonneuse. La truite et le saumon y abondent. Toutefois, ce n'est qu'à la fin de juillet et au commencement d'août que la pêche à la mouche donne les meilleurs résultats.

Comme tout le territoire arrosé par ce cours d'eau constitue un magnifique territoire de chasse, les sauvages le fréquentent assidûment et y font de bonnes captures.

La rivière Léandre reçoit les eaux de plusieurs beaux lacs encaissés dans des montagnes d'une hauteur de cent à deux cents pieds.



Ce qu'a coûté la découverte de l'Amérique.—Des livres de compte découverts récemment à Palos, en Espagne, contiennent des détails très intéressants au sujet des dépenses faites par Christophe Colomb pendant son expédition qui aboutit à la découverte du nouveau monde.

L'armement de la petite flotte coûta 14,000 francs. Les dépenses personnelles de Christophe Colomb et de ses officiers s'élévèrent à environ 2,000 et les hommes d'équipage se contentèrent de 6 francs par mois.

On dépensa donc 22,050 francs pendant les huit mois de voyage et la découverte de l'Amérique coûta en tout 36,000 francs.

Cependant, malgré ces frais minimes, la reine Isabelle fut obligée d'engager ses bijoux pour procurer la somme nécessaire à l'expédition.

***

Nouveaux citoyens canadiens.—C'est l'Angleterre qui nous donne le plus d'immigrants.

En douze ans, elle nous en a envoyé 823,000 et les Etats Unis 752,000. Tous les autres pays ensemble ne nous ont fourni que 543,000 immigrants.

Il nous est venu, pendant la même période de temps, 142,000 Austro-Hongrois, 71,000 Italiens, 54,000 Juifs, 48,-000 Russes, 25,000 Allemands, 21,000 Suédois, 18,000 Français et 17,000 Chinois. Les autres pays figurent sur la liste, accolés à des nombres moindres.

Nul ne trouvera à redire au volume imposant de l'immigration anglaise et américaine. Du Royaume-Uni et des Etats-Unis, il nous vient une population facilement assimilable et que nous sommes heureux de recevoir.

Ce qui nous étonne un peu plus c'est l'invasion des Asiatiques et des Juifs qui se fait chaque année plus nombreuse.

Les Juifs paraissent vouloir se concentrer surtout dans les villes. Ils s'en dirige un certain nombre dans l'Ouest, mais les villes de l'Est ont certainement des attraits pour eux, puis que, à l'heure actuelle, Montréal compte déjà plus de 50,000 Israélites et que Québec qui comptait à peine dix Juifs il y a dix ans, voit ses faubourgs envahis graduellement par eux.



Les paroisses de la Province de Québec.—Il se trouve dans la province de Québec, en 1912, 929 paroisses et 176 missions.

L'archidiocèse de Québec possède à lui seul 215 paroisses et celui de Montréal 140.

En cinq ans, ils'est formé 72 paroisses et missions nouvelles dans la province de Québec.

***

Vers la rivière de la Paix.—D'après le *Courrier* d'Edmonton huit mille colons sont partis depuis trois ans pour la région de la rivière de la Paix attirés qu'ils sont par la fertilité des terres.

Il se construit en ce moment un chemin de fer qui va permettre de communiquer plus directement avec cette région pleine d'avenir.

* * *

Mirages merveilleux.—Les marins de haute mer conaissent bien le pic de Ténérif; ils l'appellent le Gaur pic.

Par suite d'un état particulier de l'atmosphère, il se présente à eux exactement du côté opposé où il se dresse. Le mirage leur apparaît bien longtemps avant qu'ils atteignent le vrai pic et qu'ils distinguent celui-ci au moyen de puissantes lunettes. Voilà ce qui empêche plus d'un marin de s'écarter de plusieurs milles de leur course.

Il est bien difficile pour un homme non prévenu de se figurer que ce magnifique pic couleur pourpre, qui se dresse de toute sa hauteur à l'avant où à babord, apparemment à une courte distance, est en réalité à plusieurs milles plus loin dans une direction tout opposée, et que la terre et les rochers qu'il croît voir ne sont qu'une image, un phénomène de réflexion.

On raconte bien des drames lugubres, des naufrages émouvants, des noyades de marins qui ont eu lieu parce qu'on avait dirigé les navires sur le pic fantôme.

Parfois, gens d'équipage et voyageurs sur la passerelle, sont témoins d'un effet de mirage aussi étonnant, mais beaucoup plus rare : celui d'un navire dans les nuages. Ce phénomène se produit généralement vers dix heures de la matinée, à environ dix degrés au-dessus de l'horizon. A l'oeil nu, on en distingue parfaitement tous les agrès sur l'azur du firmament, ainsi que la voilure gonflée par les vents. Ce spectacle dure au moins une heure avant de se fondre dans l'atmosphère. Les plus vieux marins déclarent qu'ils n'ont jamais vu lans cette latitude le mirage d'un steamer, mais bien celui d'un navire sous pleine voilure.

Naturellement ce fait a donné naissance à une foule d'histoires légendaires associées avec celles du pic fantôme.

Les environs des Dardanelles semblent particulièrement

favorables à la production de mirages, et il est bien rare que les marins naviguant près des côtes de la Syrie, n'en voient pas un et davantage.

Fait étrange, c'est que les mirages des Dardanelles sont la réflexion d'objets que l'on peut voir à l'oeil nu, et donnent à ces objets des formes bizarres et grotesques.

Il est certes tout à fait curieux de voir le mirage d'un navire tourné à l'envers, ayant les mâts en bas, à la ligne de flottaison, pendant que le pont paraît n'avoir pas changé de place. C'est d'un effet étrange, et cependant le phénomène est d'occurrence fréquentes près des Dardanelles.



Le Pémican.—Ce mot revient souvent dans le récit des anciens voyageurs canadiens et est encore employé pour désigner une préparation culinaire toute spéciale à l'usage des explorateurs polaires.

Voici d'après Gabriel Franchère, auteur d'une *Relation d'un voyage à la côte du nord-ouest de l'Amérique Septentrionale*, en 1810, comment se préparait autrefois le *pémican* :

Dans un grand vaisseau fait d'un tronc d'arbre, on jette une certaine quantité de viande pelée, 50 livres par exemple ; puis, on fait fondre une égale quantité de suif que l'on verse bouillant sur la viande. Le tout est brassé jusqu'à ce que la viande et le suif soient bien mêlés ; après quoi on le met dans des sacs de peau de boeuf non passée, le poil en dehors, que l'on ferme hermétiquement.

Cette viande ainsi imprégnée de suif se durcit et peut se conserver des années entières. Quelquefois, on y ajoute des poires sauvages, pour en relever le goût.



Bulletin Bibliographique

Livres et ouvrages reçus:

Revista technica del ministerio de obras publicas, revue mensuelle illustrée publiée à Caracas, Vénézuela.

—Bulletin de la Socièdad Mexicana de Geographia y Estadistica, Mexico.

—*Rival Tidal Theories*, by J. F. Ruthven, de Glasgow.

—M. l'abbé V. A. Huard, directeur du *Naturaliste canadien* vient de publier une série d'opuscules à l'usage des maisons d'éducation. Nous avions déjà de lui un *Abrégé de Zoologie* paru en 1907; il nous donne maintenant un *Abrégé de Minéralogie* et un *Abrégé de Botanique*.

Ces différents opuscules sont illustrés avec soin et répondent à un besoin général. L'auteur, qui est un naturaliste distingué, s'est efforcé de mettre à la portée de tous son cours d'histoire naturelle, et nous croyons qu'il y a réussi, autant par la sûreté de sa science que par la clarté de ses définitions et par la limpidité de son style.

—*Rapport sur la géologie* et les ressources minières de la région de Chibougamau. C'est une magnifique étude, aussi complète que possible, préparée par les soins du Département des Mines, dont M. Théo. C. Denis est le Surintendant. Elle comporte une description des plus détaillées des ressources naturelles de cette région avec un résumé historique des premières explorations et des relevés antérieurs. L'ouvrage est abondamment illustré.

Contrat de la Malle

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Ministre des Postes seront reçues à Ottawa jusqu'à midi le vendredi, 4 octobre, 1912, pour le transport des Malles de Sa Majesté, sous les conditions d'un contrat projeté pour un terme de quatre années, six fois par semaine, aller et revenir, entre S.-Adelphe de Champlain et Ste-Thècle Station, à commencer le 1er janvier prochain.

L'on pourra consulter des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du Contrat projeté et l'on pourra se procurer des formules de soumission aux bureaux de poste de S.-Adelphe de Champlain, Ste-Thècle Station et au bureau de l'inspecteur à Québec.

G. C. ANDERSON,
Surintendant.

Ministère des Postes, Division des contrats de la Malle.
Ottawa, le 21 août 1912.

Contrat de la Malle

DES SOUMISSIONS CACHETEES adressées au Ministre des Postes seront reçues à Ottawa jusqu'à midi le vendredi, 4 octobre, 1912, pour le transport des Malles de Sa Majesté. sous les Conditions d'un Contrat projeté pour un terme de quatre années, douze fois par semaine, aller et revenir, entre Chute Panet et la Gare du Québec et Lac S.-Jean à commencer au bon plaisir du Ministre des Postes.

L'on pourra consulter des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du Contrat projeté et l'on pourra se procurer des formules de soumission aux bureaux de poste de Chute Panet, S.-Raymond, et au bureau de l'inspecteur des Postes à Québec.

G. C. ANDERSON,
Surintendant.

Ministère des Postes, Division des contrats de la Malle.
Ottawa, le 21 août 1912.

Contrat de la Malle

DES SOUMISSIONS CACHETEES adressées au Ministre des Postes seront reçues à Ottawa, jusqu'à midi le vendredi, 27 septembre 1912 pour le transport des Malles de Sa Majesté, en vertu d'un contrat projeté pour un terme de quatre années, trois fois par semaine sur une route circulaire ayant le bureau de poste de Danville comme point de départ (Livraison rurale) à commencer au bon plaisir du Ministre des Postes.

L'on pourra consulter des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du Contrat projeté et l'on pourra se procurer des formules de soumission aux bureaux de poste de Danville, Pinnacle et au bureau de l'inspecteur des Postes à Québec.

G. C. ANDERSON,
Surintendant.

Ministère des Postes, Division du Service des Malles.
Ottawa, le 9 août 1912.

Contrat de la Malle

DES SOUMISSIONS CACHETEES adressées au Ministre des Postes seront reçues à Ottawa, jusqu'à midi, le vendredi, 20 septembre 1912, pour le transport des Malles de Sa Majesté, en vertu d'un contrat projeté pour quatre années, six fois par semaine, sur une route circulaire ayant le bureau de poste de Trois-Pistoles comme point de départ (Livraison rurale), à commencer au bon plaisir du Ministre des Postes.

L'on pourra consulter des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du Contrat projeté et l'on pourra se procurer des formules de soumission aux bureaux de poste de Trois-Pistoles, Trois-Pistoles-Est, et au bureau de l'inspecteur des Postes à Québec.

G. C. ANDERSON,
Surintendant.

Ministère des Postes, Division du Service des Malles.
Ottawa, 8 août 1912.

Contrat de la Malle

DES SOUMISSIONS CACHETEES adressées au Ministre des Postes seront reçues à Ottawa, jusqu'à midi, le vendredi 27 septembre 1912, pour le transport des Malles de Sa Majesté, sous les conditions d'un contrat projeté pour un terme de quatre années, six fois par semaine, aller et revenir, entre Ste-Rose de Watford et la gare à commencer au bon plaisir du Ministre des Postes.

L'on pourra consulter des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du Contrat projeté et l'on pourra se procurer des formules de soumission aux bureaux de poste de Ste-Rose de Watford et au bureau de l'inspecteur des Postes à Québec.

G. C. ANDERSON,
Surintendant.

Ministère des Postes, Division du Service des Malles.
Ottawa, le 9 août 1912.

Contrat de la Malle

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Ministre des Postes, seront reçues à Ottawa, jusqu'à midi, le 27 septembre, 1912, pour le transport des Malles de Sa Majesté, en vertu d'un contrat projeté, pour quatre années six fois par semaine, sur une route circulaire ayant le bureau de poste de Mastaï comme point de départ (Livraison rurale), à commencer au bon plaisir du Ministre des Postes.

L'on pourra consulter des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du Contrat projeté et l'on pourra se procurer des formules de soumission aux bureaux de poste de Mastaï, Gros Pin, Charlesbourg, Bourg Royal et au bureau de l'inspecteur des Postes à Québec.

G. C. ANDERSON,
Surintendant.

Ministère des Postes, Division du Service des Malles.
Ottawa, le 9 août 1912.

Vol. 6—No 6 NOVEMBRE et DECEMBRE 1912

Bulletin de la Société de Géographie de Québec



QUEBEC

1912

SOMMAIRE

Création d'une Commission géographique . . .	Eug. Rouillard
Nouveaux cantons.—Région du St-Maurice. . .	Eug. Rouillard
Le Niagara.	B. Sulte
Les Sociétés de Géographie.	Eug. Rouillard
Notes sur l'Abitibi	J. E. Piché
Les îles de la Reine-Charlotte.	O. F.
Le partage de l'Afrique.	U. D.
Les Esquimaux du Nord.	R P. Turquetil
Le Montenegro	M. G.
Les montagnes du Rougemont et de Belœil. . .	J. J. O'Neill
L'industrie de la pulpe au Canada.	M. F.
Chronique géographique.	
Bulletin bibliographique.	

La contribution est, comme à l'ordinaire, de $2.00 pour les membres actifs et de $1.00 pour les membres honoraire.

Ceux qui, n'étant pas membres de la Société, désireraient néanmoins prendre connaissance de notre Bulletin, peuvent obtenir un numéro spécimen en s'adressant au Trésorier.

Les nouveaux membres qui paient immédiatement leur cotisation ont droit à l'envoi du numéro de luxe publié par la Société durant les fêtes du IIIe centenaire.

L'envoi du *Bulletin* aux Sociétés correspondantes tient lieu d'accusé réception

Vol. 6—No 6 NOVEMBRE et DECEMBRE 1912

Bulletin de la Société de Géographie de Québec



QUEBEC

1912

Prêt pour les bancs d'huîtres



Flottille de pêche aux huitres. Baie de Richmond. I. P. E.



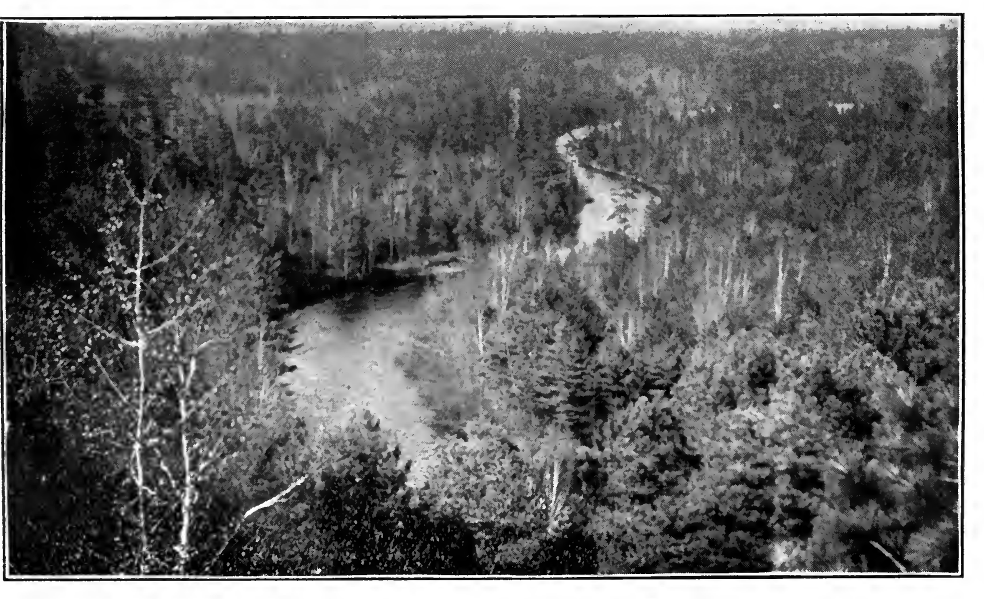
Pêcheur d'huitres avec ses rateaux



Abitibi.—Grand lac Roger



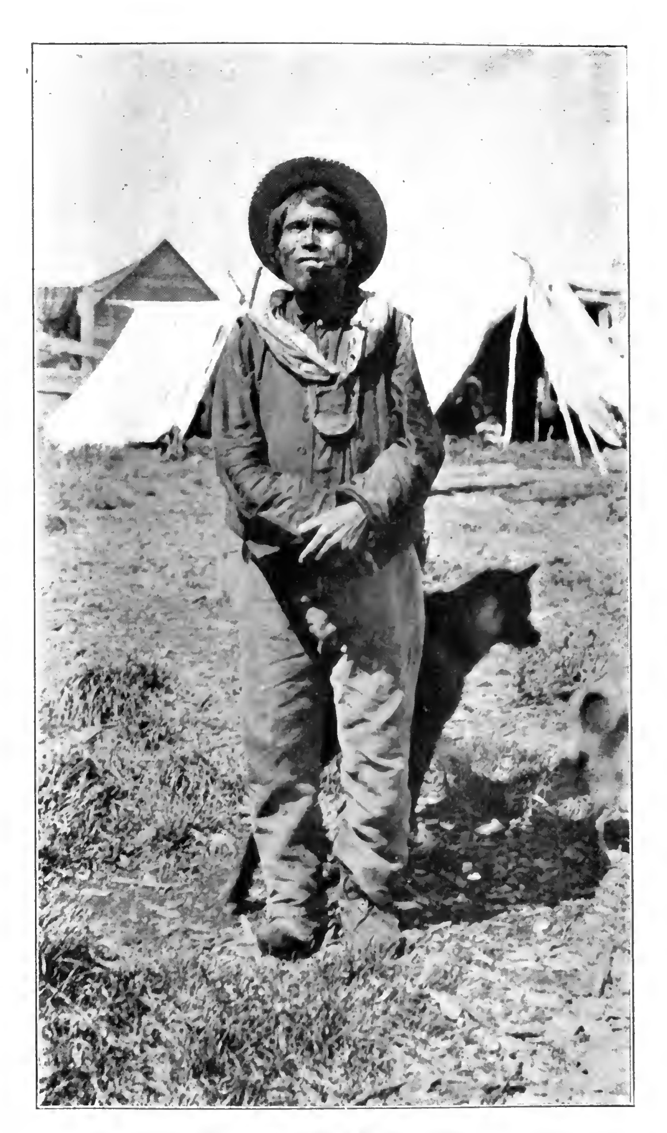
Abitibi —Glissoire du flottage à la sortie du grand lac Roger



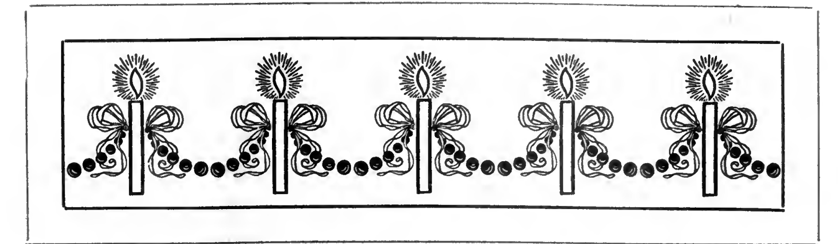
Rivière Magouasiki.—Forêt vierge



Sauvages Montagnais de Mistassini



Sauvages de Mistassini



Création d'une commission géographique.

Nous sommes heureux de pouvoir annoncer que le gouvernement de Québec a songé à instituer une Commission géographique pour notre province.

La création d'une Commission de ce genre s'imposait depuis assez longtemps et l'on se rappelle qu'il y a un peu plus d'un an, M. Mousseau, député de Soulanges, avait manifesté l'intention de déposer un projet de loi à cet effet.

Depuis, la Société de Géographie de Québec et le Congrès de la langue française au Canada ont, à plusieurs reprises, attiré l'attention des pouvoirs publics sur le même sujet.

On alléguait de part et d'autre, que le gouvernement de Québec étant engagé dans de nouvelles explorations et de nouveaux arpentages dans les territoires de l'Abitibi et du Saint-Maurice, il importait de ne pas abandonner au caprice du hasard ou encore à des mains inexpertes le choix des futures dénominations géographiques.

La section philologique du Congrès, de même que la Société de Géographie, rappelaient à ce propos ce qui s'était pratiqué dans le passé. Des milliers de noms, plus étranges les uns que les autres, avaient été imposés à des cours d'eau, en même temps que l'on couvrait nos cartes régionales de vocables empruntés aux langues sauvages, tout comme si les races aborigènes formaient encore le gros de la nation.

Il a semblé à tous que cet état de choses menaçait de devenir alarmant et que le plus tôt un bureau de contrôle

serait organisé, sinon pour réparer les errements du passé, au moins pour en éviter le retour, le mieux ce serait.

Par les soins de l'honorable M. Allard, ministre des Terres et Forêts, ce bureau de contrôle est précisément à la veille d'être organisé sous la forme d'une commission composée de quelques fonctionnaires experts dans la nomenclature géographique. Sans connaître encore ses attributions, nous comprenons que sa tâche principale consistera à dénommer les points géographiques nouveaux et à reviser ceux que l'usage n'a pas encore consacrés. Ceci suppose déjà une documentation assez complète et dès lors un travail considérable. Nous aimons à supposer que la nouvelle Commission sera à la hauteur de la mission qui lui sera dévolue.

E. R.

Nouveaux cantons

Dans la région du Saint-Maurice.

A l'instigation de l'honorable M. Allard, le ministère des Terres et Forêts vient de procéder à l'organisation et à la dénomination de nouveaux cantons dans la région du Saint-Maurice.

Ces nouveaux cantons, en partie explorés, tirent leur principale valeur de l'abondance et de la richesse de leurs bois. Ils sont en même temps traversés par une multitude de cours d'eau, dont quelques-uns d'une certaine importance, et presque tous extrêmement poissonneux. Ils forment encore partie d'une région où se rencontrent les plus merveilleux terrains de chasse.

La mise en valeur de ces cantons pourra demander, à la vérité, quelque temps ; on ne peut douter cependant qu'elle ne s'affirme dès l'instant où le chemin de fer, le grand Transcontinental, les traversera de part en part, et l'on sait que ce jour est proche.

En attendant, les désignations géographiques sont tracées sur les cartes et nous croyons que le public se déclarera satisfait de rencontrer dans cette nouvelle nomenclature des noms qui lui sont connus et même familiers. Voici au reste cette nomenclature de nos nouveaux cantons, accompagnée d'une petite notice explicative:

Ingall.—John Ingall était lieutenant du 15ème régiment à Québec lorsqu'il fut choisi en 1829 par le gouvernement canadien pour diriger la première équipe d'explorateurs qui traversèrent la partie du pays située entre la rivière St-Maurice et celle de l'Outaouais. Ingall entreprit deux expéditions dans le St-Maurice.

Cadieux.—Jean-Baptiste Cadieux fut le guide qui accompagna en 1827 la première expédition d'explorateurs dans le Saint-Maurice. Il passait pour connaître parfaitement les difficultés et les dangers de la navigation du Saint-Maurice.

Adams.—C'est le nom d'un arpenteur (John Adams) qui fit partie des deux premières expéditions d'explorateurs dans le Saint-Maurice, en 1829 et en 1830.

Dumoulin.—Ce fut le premier missionnaire qui fit en 1837 et en 1838 la mission des sauvages *Tête-de-Boule*, à Kikendatch et à Weymontaching. M. J. S. N. Dumoulin était un ancien curé de Yamachiche.

Harper.—M. l'abbé Jacques Harper fit les missions du Saint-Maurice en 1839 et en 1840

Payment.—Ce prêtre fut chargé de la mission du Saint-Maurice en 1840.

Olscamps.—M. l'abbé Olscamps n'était encore que diacre lorsqu'on le dirigea en 1840 sur le Weymontaching dans la région du Saint-Maurice.

Cloutier.—Dénommé en l'honneur de S. G. Mgr F. X. Cloutier, évêque de Trois-Rivières.

Albani.—Ainsi dénommée en l'honneur de la grande cantatrice canadienne (Emma Lajeunesse) qui s'est illustrée sur toutes les scènes du monde.

Lavallée, (Calixa).—L'un de nos plus grands virtuoses. On lui doit un opéra intitulé l'*Aveugle*. Il a aussi composé plusieurs oeuvres pour piano, des romances, dont quelques unes ont gardé toute leur popularité.

Dessane, (Antonin).—L'un des plus remarquables artistes que nous ayons eu dans le pays. Né en France, M. Dessane fut appelé en 1849 à accepter la position d'organiste et de maître de chapelle à la cathédrale de Québec. Il est l'un de ceux qui contribuèrent le plus au développement de l'art musical à Qubec. Décédé en 1873.

Letondal, (Paul).—Excellent professeur de piano et organiste à Montréal, M. Letondal était un élève de l'Institut des Aveugles de Paris, qui vint s'établir ici et fit sa marque.

Lavigne.—M. Arthur Lavigne, de Québec est l'un des artistes canadiens qui ont le plus largement contribué ua développement de l'art musical dans la région de Québec. Son frère, M. Ernest Lavigne, occupait aussi une place distinguée dans le monde musical de la ville de Montréal.

Hamel, (Théophile).—C'est l'un des premiers peintres canadiens qui ait fait des études suivies en Europe pour tableaux. On lui doit plusieurs tableaux d'églises. Il est décédé vers 1870.

Huot.—M. Charles Huot, de Québec, est un artiste-peintre qui a fait ses études en Europe. On s'accorde à le placer au premier rang parmi nos artistes. Nous avons de lui plusieurs tableaux dignes d'attention: la *Chambre de* 1792, la *maison de Jacques Cartier* à St-Malo, le *Sanctus* à la campagne et de nombreux portraits.

Suzor.—D'après un artiste montréalais de haute valeur.

Dandurand.—Du nom de l'honorable Raoul Dandurand, ancien président du Sénat et Commandeur de la Légion d'Honneur. M. Dandurand représente le comité *France-Amérique* à Montréal.

Landry.—Dénommé en l'honneur du président actuel du Sénat, l'honorable C.-P.-A.-R.Landry, Commandeur de l'Ordre Saint-Grégoire le Grand.

David.—Sénateur et publiciste. M. L. O. David est l'un des plus consciencieux historiens de notre pays.

Choquette.—Dénommé en l'honneur de l'hon. Auguste Choquette, membre du Sénat et homme politique en vue.

Tarte.—L'hon. J. Israël Tarte a passé par le ministère des Travaux Publics sous le gouvernement Laurier, mais il fut avant tout journaliste. C'est probablement l'un des meilleurs polémistes qu'ait produit le pays.

Danscreau.—Directeur de la *Presse* et le plus ancien journaliste de la province de Québec. On s'accorde à reconnaître que c'est d'une des plumes les plus fécondes du journalisme canadien.

Bardy, (P. Martial).—Fondateur et premier président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec en 1842.

Rhéaume, (J. P.)—Il fut le second secrétaire de la Société St-Jean-Baptiste de Québec, en 1842, et en devint plus tard le président. C'était un patriote éprouvé et très populaire dans les faubourgs de Québec.

Chouinard, (H. J. J. B.)—Ancien président de la Société St-Jean-Baptiste de Québec et de l'Institut Canadien, et principal promoteur des fêtes du troisième centenaire de Québec. A été décoré par S. M. Edouard VII.

Hanotaux.—Pour perpétuer le souvenir du passage au Canada en juin 1912 de M. Gabriel Hanotaux, le chef de la délégation France-Amérique. M. Hanotaux est un ancien ministre des affaires étrangères en France et un membre de l'Académie française.

Lamy.—En l'honneur de M. Etienne Lamy, de l'Académie française, et spécialement désigné pour représenter l'Académie aux fêtes du premier Congrès de la langue française, tenu à Québec en juin 1912. C'est dans le canton Lamy que se trouve le village Parent nouvellement organisé. Ce canton est aussi l'un des points

divisionnaires les plus importants du Transcontinental.

René Bazin.—M. Bazin, de l'Académie française, formait aussi partie de la délégation française qui est venue prendre contact avec la terre canadienne. Il s'est fait entendre, dans plusieurs conférences, à Québec et à Montréal.

Leau—Dénommé en l'honneur de M. Léopold Leau, docteur ès-sciences et fondateur de la *Canadienne* à Paris, revue qui s'est donnée pour mission de faire connaître notre pays en France et de provoquer une bonne émigration française et belge dans l'Ouest canadien. M. Leau est un ami sincère de notre pays.

Fortier.—En donnant ce nom à un canton on a voulu rendre hommage à M. Alcée Fortier, professeur à l'Université de Tulane, l'un des plus intrépides défenseurs de la langue française dans la Louisiane et un ami sympathique du Canada.

Gosselin.—Dénommé ainsi en l'honneur du Recteur de l'Université Laval, M. l'abbé Amédée Gosselin. On sait déjà que M. Gosselin est un érudit et l'un des archivistes les mieux documentés du pays.

Douville.—Désigné ainsi en l'honneur de Mgr J. C. J. Douville, Supérieur du Séminaire de Nicolet.

Perrier.—On a attribué à ce canton le nom de M. l'abbé Ph. Perrier, Visiteur des Ecoles catholiques de Montréal, et l'un des éducateurs le mieux avertis de la province.

Montpetit.—M. A. N. Montpetit est l'une des figures les plus connues du monde littéraire d'autrefois. Son principal ouvrage est une *Histoire des poissons du Canada.*

Gélinas.—En souvenir d'Evariste Gélinas, journaliste canadien d'un grand talent.

Buies.—Dénommé pour consacrer la mémoire d'Arthur Buies auquel nous devons plusieurs brochures instructives sur la colonisation, et d'intéressantes chroniques qui sont restées le modèle du genre.

Faucher.—Il s'agit de M. N. Faucher de Saint-Maurice, es-

prit d'élite, qui a laissé une littérature de voyage d'une lecture attrayante.

Achintre.—Le nom d'Achintre est bien connu dans les cercles journalistiques. Il fut longtemps attaché à la *Minerve.*

Provancher.—En l'honneur de M. l'abbé Provancher, qui fut pour ainsi dire le père de l'histoire naturelle au Canada. Il fonda le "Naturaliste Canadien", et a laissé une oeuvre considérable et très recherchée sur la flore canadienne.

Leblanc.—Dénommé en l'honneur de M. Evariste Leblanc ancien président de l'Assemblée Législative de Québec.

Delâge.—En l'honneur de M. Cyrille Delâge, officier d'Académie et président actuel de l'Assemblée Législative de Québec.

Decelles.—Dénommé en l'honneur de M. A. D. Decelles, conservateur de la bibliothèque fédérale, chevalier de la Légion d'Honneur et l'un de nos hommes de lettres les plus distingués.

Tassé.—L'hon. J. E. Tassé fut membre du Sénat du Canada et l'un des publicistes canadiens les plus féconds.

Sulte.—Le plus abondant de nos écrivains, de nos historiens, celui qui a le plus écrit sur toute sorte de sujets, a dit de lui M. L. O. David dans ses *Souvenirs* et *biographies* Son oeuvre capitale est l'*Histoire des Canadiens français.* Benjamin Sulte est en outre un conférencier distingué.

Huguenin.—Dénommé en l'honneur de Madame Dr W. Huguenin, de Montréal, qui, sous le pseudonyme de *Madeleine*, a écrit de fort jolies pages et prêté son généreux concours à une foule d'oeuvres sociales.

Poisson.—L'un des poètes les plus estimés de notre pays. M. A. Poisson réside à Arthabaska.

Chapman.—Un poête couronné par l'Académie Française. M. W. Chapman demeure à Ottawa.

Myrand.—M. E. Myrand est fonctionnaire et membre de la

Société Royale du Canada. Il a écrit *Noël sous Jacques Cartier*.

Evanturel.—M. Eudore Evanturel est archiviste au Secrétariat provincial et poète à ses heures.

Bureau.—Dénommé en l'honneur de Joseph Bureau, le doyen de nos explorateurs. M. Bureau parcourt depuis 40 ans la province de Québec pour le compte du gouvernement et il n'est pas de région où il n'ait pénétré.

Bourassa.—Dénommé en l'honneur de M. Henri Bourassa, publiciste et homme politique.

Routhier.—En l'honneur du juge A. B. Routhier, littérateur canadien, et l'un de nos meilleurs orateurs.

Brochu.—M. le docteur D. Brochu, de Québec, a été le fondateur et le premier président du premier Congrès des médecins de langue française en Amérique. C'est un professeur de l'Université Laval.

Crémazie.—Du nom d'Octave Crémazie, le chantre par excellence des gloires françaises au Canada. Il est décédé au Havre, en 1879.

Lemay.—Dénommé en l'honneur du poète Pamphile Lemay, de Québec, officier d'Académie et Lauréat de l'Université Laval.

Berlinguet.—M. F. X. Berlinguet, âgé aujourd'hui de 83 ans, fut l'un des principaux architectes de Québec. C'est aussi un ancien président de la Société de Géographie de Québec.

LeVasseur.—M. Nazaire LeVasseur est un publiciste bien connu. Il a été aussi longtemps l'âme dirigeante de nos unions musicales. Pendant plusieurs années il a présidé aux destinées de la Société de Géographie de Québec.

Mathieu.—Dénommé en l'honneur de Mgr Mathieu, le nouvel évêque de Regina. Mgr Mathieu a été durant de longues années le recteur de l'Université Laval.

Juneau.—C'est le nom d'un ancien instituteur de Québec, dont l'école fut fréquentée par toute la jeunesse de St-Roch de Québec.

Lacasse.—M. Nap. Lacasse a été pendant plus de 50 ans instituteur. Il était attaché à l'Ecole Normale Laval.

McSweeny.—Ancien professeur anglais de l'Ecole Normale Laval.

Magnan.—M. A. J. C. Magnan est l'inspecteur général des écoles catholiques et le directeur de l'*Enseignement primaire.*

Toussaint.—Une figure bien connue dans toute la région de Québec. M. F. X. Toussaint a enseigné pendant plus d'un demi siècle. Il est l'auteur d'un *Traité d'Arithmétique.*

Coursol.—Ancien juge et ancien maire de Montréal.

Baillairgé.—Le chevalier Baillairgé était un savant distingué. Il a occupé de longues années la charge d'ingénieur de la cité de Québec, et s'est beaucoup intéressé à la Société de Géographie de Québec dont il fut le président.

Aubin.—C'est le nom du fondateur de ce journal qui eut autrefois tant de vogue, *Le Fantasque.* M. Aubin qui était un patriote, fut le premier secrétaire de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec.

Nevers.—En souvenir d'Edmond de Nevers, l'auteur d'un ouvrage de haute valeur, l'*Ame américaine.*

Verreau.—M. l'abbé H. Verreau fut le premier principal de l'Ecole Normale Jacques Cartier de Montréal. C'était aussi l'un des bibliophiles les plus érudits du pays.

Lagacé.—M. l'abbé J. B. Lagacé fut Principal de l'Ecole Normale à Québec. C'était un éducateur très distingué qui s'est particulièrement préoccupé de la réforme de la prononciation.

Dubois.—M. l'abbé Naz. Dubois était naguère Principal de l'Ecole Normale de Montréal. M. Dubois est tenu aussi pour l'un des meilleurs bibliophiles.

Faguy.—En souvenir de Mgr F. X. Faguy, ancien curé de Notre-Dame de Québec, et aumônier du 9ème bataillon. Il est décédé en 1911.

Déziel.—Dénommé en l'honneur de Mgr Déziel, qui a été en quelque sorte le fondateur de la ville de Lévis.

Huard.—M. l'abbé V. A. Huard est un savant naturaliste. Il a repris l'oeuvre de feu l'abbé Provancher et dirige le *Naturaliste Canadien.* Il est l'auteur de plusieurs ouvrages scientifiques.

Lindsay.—M. l'abbé Lionel Lindsay est directeur de la revue *La Nouvelle-France.*

Lalande.—Le R. P. Lalande, S. J. est l'un des meilleurs orateurs de la chaire. On lui doit aussi plusieurs opuscules de mérite.

Meilleur.—M. J. B. Meilleur fut le premier surintendant de l'Instruction Publique de 1841 à 1854.

La Bruère.—L'hon. P. B. de La Bruère est présentement le surintendant de l'Instruction Publique dans cette province.

De Cazes.—Dénommé en l'honneur de M. Paul DeCazes, ancien secrétaire de l'Instruction Publique. Il est l'auteur de plusieurs opuscules sur l'éducation.

Bonin.—Dénommé en l'honneur de M. C. E. Bonin, Consul-général de France au Canada. (1912)

Geoffrion.—En l'honneur de la famille Geoffrion qui a fourni depuis plusieurs années au Barreau et à la politique des hommes remarquables.

Bisaillon.—M. F. J. Bisaillon, C. R., est l'un des anciens bâtonniers du barreau de la province de Québec.

Baril.—Dénommé en l'honneur de Mgr H. Baril, V. G. et Principal de l'Ecole Normale de Trois-Rivières.

Chateauvert.—Du nom du président de la Commission du Havre de Québec. M. Victor Chateauvert est aussi l'un des hommes d'affaires les plus considérables de Québec.

Laporte.—En l'honneur de M. H. Laporte, ancien maire de la ville de Montréal.

Frémont.—Dénommé en souvenir de M. J. Frémont, ancien député aux Communes et ancien maire de Québec.

Normand.—Dénommé en souvenir du Docteur Normand, maire de la ville des Trois-Rivières.

Lortie.—En souvenir de M. l'abbé Stanislas Lortie, Professeur de philosophie au Séminaire de Québec et Archiviste de la Société du Parler français, enlevé prématurément de ce monde au mois d'avril 1912.

Sincennes.—Ce nom rappelle l'un des hommes d'affaires les plus considérables de la ville de Montréal.

Dupuis.—M. A. B. Dupuis est l'un des grands négociants de Québec et un philanthrope éclairé.

Picard.—M. Joseph Picard est l'un des vice-présidents de la Chambre de Commerce de Québec et l'une des têtes dirigeantes de la Société d'Economie politique et sociale.

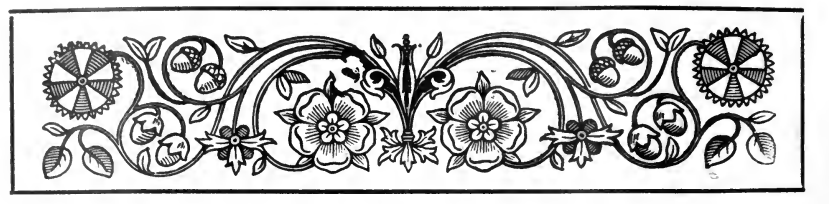
Livernois.—M. J. E. Livernois est l'un des hommes d'affaires les plus considérables de Québec et un philanthrope.

Drouin.—Dénommé en l'honneur de Nap. Drouin, maire de Québec et l'un des principaux hommes d'affaires de Québec.

Amyot.—Dénommé en souvenir de l'hon. G. E. Amyot, membre du Conseil Législatif et grand manufacturier de Québec. M. Amyot avait déjà mérité la gratitude de ses concitoyens en élevant à la mémoire de l'illustre historien du Canada, François-Xavier Garneau, le beau monument qui a été inauguré en octobre dernier aux abords du Palais législatif.

Laliberté.—Dénommé en l'honneur de M. J. B. Laliberté, grand marchand de fourrures de Québec et ancien président de la Commission du Havre.

E. R.



Le Niagara

SOMMAIRE.—LE NIL CANADIEN.—LESCARBOT.—LES GRANDS LACS. —LES SAUTS MOCOSANS.—PREMIÈRE MENTION DE LA CHUTE.—RIVIÈRES ET VILLAGE ONGUIAAHRA.—HENNEPIN ÉCRIT "NIAGARA". —DESCRIPTION GÉNÉRALE DE LA CATARACTE.—INDIFFÉRENCE DES ANCIENS À L'ÉGARD DES BEAUTÉS DE LA NATURE —ÉTENDUE ET PROPORTION DE LA CHUTE.—LE NIAGARA À SEC.

I

Traditionnellement, les peuples du bassin de la Méditerranée ont voulu résoudre le problème des sources du Nil. Champlain rencontra une question semblable dans le fleuve Saint-Laurent. Il eut sans doute tenté de l'éclaircir bientôt après son voyage de 1603, mais les circonstances le poussèrent du côté de l'Acadie. C'est là que vint le rejoindre Marc Lescarbot qui se montrait curieux de toute chose et maniait la plume avec une certaine facilité. Cet esprit cultivé comprenait les pensées et les vues de Champlain. Il écrivit le sonnet suivant pour exprimer ce que le grand explorateur lui avait raconté :

Un roi numidien, poussé d'un beau désir,
Fit jadis rechercher les sources de ce fleuve
Qui les peuples d'Egypte et de Libye abreuve,
Prenant en son pourtrait son unique plaisir.

Champlain, jà de longtemps, je vois que ton loisir
S'employe obstinément et sans aucune treuve
A rechercher les flots qui, de la Terreneuve
Viennent, après maints sauts, les rivages saisir.

Que si tu viens à chef de ta belle entreprise
On ne peut estimer combien de gloire, un jour,
Acquerra à ton nom, que déjà chacun prise.

Car d'un fleuve infini tu cherches l'origine
Afin qu'à l'avenir y faisant ton séjour
Tu nous fasse par là parvenir à la Chine.

Et, toujours à la suite de ses conversations avec Champlain, ce bon Lescarbot écrivait, en prose: "La grande rivière de Canada prend son origine à l'un des lacs qui se rencontrent au fil de son cours, si bien qu'elle a deux cours: l'un en orient, vers la France, l'autre en occident, vers la mer du sud. Le sieur de Champlain nous promet de ne cesser jamais qu'il n'ait pénétrer jusqu'à la mer occidentale, ou celle du nord, pour ouvrir le chemin de la Chine, en vain par tant de gens recherché. Quant à la mer occidentale, je crois qu'au bout du grandissime lac (Huron) qui est bien loin outre celui (Ontario) dont nous parlons, il se trouvera quelque grande rivière laquelle se déchargera dans icelui, ou en sortira, comme celle de Canada, pour s'aller rendre en icelle mer."

Lescarbot qui cite à tout moment les écrivains de l'antiquité, se rappelait le passage du livre d'Hérodote où il est dit, après avoir constaté la parfaite ignorance qui règnait sur les sources du Nil, que l'auteur avait entendu un homme s'exprimer nettement à ce propos, savoir: "Le fleuve a deux issues, l'une au nord en Egypte, l'autre au sud en Ethiopie."

II

L'automne de 1603, après le retour de Champlain en France, un versificateur qui signe "La Franchise" composa les lignes suivantes:

Muses, si vous chantez, vraiment je vous conseille
Que vous loueiez Champlain pour être courageux.
Sans crainte des hasards, il a vu tant de lieux
Que ses relations nous contentent l'oreille.

Il a vu le Pérou, Mexique et la merveille
Du vulcain infernal qui vomit tant de feux,
Et les sauts Mocosans qui offensent les yeux
De ceux qui osent voir leur chute nonpareille.

Champlain n'a pas vu le Pérou, mais il a visité le Mexique et a dû contempler le Popocatepelt sur la route de Vera-Cruz à Mexico.

La Franchise veut parler du Niagara lorsqu'il nomme les sauts Mocosans. Toutefois c'est à Montréal que Cham-

plain a appris l'existence des grandes chûtes et n'en a pas eu le regard troublé le moindrement. "Mocosa" était le nom indigène de la Virginie. Le Niagara est un peu plus éloigné de la Virginie que de Montréal.

Sept ans plus tard, en 1610, Lescarbot rima une nouvelle composition dans laquelle sont mentionnés des grands sauts que les Sauvages ont vu en remontant le Saint-Laurent au-dessus de Montréal "jusqu'au voisinage de la Virginie", mais ce dernier nom se donnait alors à toute la côte maritime qui va de New-York à la Floride.

Une rivière de la Virginie actuelle passait pour avoir sa source non loin du Japon, parce que les Sauvages du littoral de l'Atlantique mentionnaient des nappes d'eau dans l'intérieur du pays—nos grands lacs—que l'on prenait pour des bras de mer ou des baies profondes appartenant au système du Pacifique.

On crut ,ensuite, que l'Ohio, enfin le Mississipi conduisaient à la mer de l'Ouest, la mer Vermeille, autrement le Pacifique. En somme, les "sauts Mocosans" devaient être le Niagara.

Champlain a noté cette chûte dans sa narration de 1603 sous le terme de "sault d'eau". Le premier il en a indiqué l'endroit sur sa carte de 1612, mais sans l'avoir vue. Il y trace avec assez d'exactitude la rivière Niagara qui n'a encore aucun nom. On y voit des îles. La cataracte est trop rapprochée du lac Ontario.

III

L'existence de cette chute remarquable fut ensuite, durant un quart de siècle, connue de renommée par tous les Français du Canada.

Peut-être que le Père de la Roche-Daillon la visita, l'hiver de 1626-27, car il passa aux environs, mais il n'en dit rien.

C'est en 1640 qu'apparaît le nom de la rivière, sous la plume du Père Jérôme Lalemant, qui n'en parle que par ouï-dire: "Elle entre dans les terres de la nation Neutre et prend le nom d'Onguiaahra jusqu'à ce qu'elle soit déchargée dans

l'Ontario ou lac Saint-Louis." Pas la moindre allusion à la chûte.

Niagara n'a pas de sens en langue iroquoise. Est-ce la corruption d'Onguiaahra ? Que veut dire ce dernier nom ? Personne ne le sait.

En 1648 le Père Lalemant dit encore : "Le lac Erié va se précipiter par une chute d'eau d'une effroyable hauteur dans le lac Ontario." Il ne donne aucun nom à la chûte.

La carte dressée à Paris, en 1656, par Nicolas Sanson place la chûte dans sa véritable position et met "Ongiara" tout auprès, mais ce terme s'applique au village du peuple Neutre, qui est aussi indiqué du côté Est de la rivière, et que le Père de la Roche-Daillon mentionnait en 1627.

Reste à savoir si le village existait encore lorsque Sanson dessina sa carte. Les Neutres avaient été chassés dix ans avant 1656. Ongiara était bien le nom du village puisque, sur la carte de Sanson, tout auprès de la chute, il y a "Sault".

Le nom de "Niagara" ne se trouve nulle part dans les anciens auteurs. Toujours "Ongiara, Onguirha, Onguirra, Onguiaahra" est appliqué au village.

Pour la première fois, sur la carte du Père récollet Hennepin, en 1682, "Niagara" est imposé à la chute et le texte de la narration du même religieux appelle aussi la chute "Niagara". C'est en décembre 1678 que le Père la vit. Il lui donne trois fois sa hauteur, tant il en est émerveillé.

IV

L'aspect en est assez étrange. Il faut regarder en bas pour la voir. Elle coule dans un canal coupé à pic des deux côtés. Du bord du précipice vous l'avez sous vos pieds.

Ce n'est plus le Montmorency, le Shawinigan, les Rideaux que vous admirez en levant la tête, mais c'est la culbute d'un fleuve dans un abîme situé au dessous du promeneur.

Au lieu d'arriver par le sommet d'une montagne et de

débouler jusqu'au bas, de manière à être vue de partout, l'eau descend dans un fossé, un glissoir, une profonde rigole, tout à fait horizontale, qui limite la perspective à presque rien du tout. Mettez au bas d'un mur quelconque une image, puis ajustez à droite et à gauche un écran qui vous oblige à la regarder en face, vous comprendrez l'inconvénient de cette exposition. De plus, pour l'avoir en face, il faut s'éloigner par trop, en descendant la rivière ou glissoir et alors les détails nous échappent. Aussi on n'y va point, d'ordinaire, sur la rivière. Le visiteur se tient sur le bord de la coupe à pic, allonge le cou et regarde en bas pour voir l'eau qui tombe. Quant au courant qui n'est pas encore engagé dans la descente, il est bien visible au niveau de nos pieds.

N'allez pas croire le poète, ahuri par les "rocs menaçants" et les torrents furieux :

"Qui, des monts inégaux couvrant les vastes cimes,
Tombent en mugissant d'abîmes en abîmes."

Les rocs sont absents ; les monts se cachent sous terre ; il n'y a qu'un seul abîme—il est dans la rigole.

La première visite révèle la situation et désappointe tout le monde parceque non seulement le paysage est plat mais la chute se dérobe, au lieu d'éclater dans l'air comme tant d'honnêtes cascades que nous connaissons. Une fois rendu sur le bord, vous voyez se remuer la masse liquide, puis on suit de l'oeil sa descente à pic, effrayante à coup sûr, pourtant d'une apparence moins haute qu'elle n'est réellement. Cela gâte le plaisir.

Combien plus saisissante cette "colonne d'eau du déluge" si elle tombait d'une élévation dominant la contrée et venait jusqu'à nous, à la façon du Shawinigan ou du Montmorency ! Mais non, elle s'enfonce à une profondeur de cent cinquante pieds et fausse tous nos calculs.

La façade d'un édifice, examinée de la rue se présente plus imposante que si on la regarde du toit d'une maison plus haute. Il en est ainsi du Niagara. La première fois que je l'ai "vu" c'était pour l'avoir déjà vu. La première inspec-

tion nous dépite. A la troisième fois, on y est habitué, c'est-à-dire qu'on en juge enfin la véritable proportion. Les détails en sont énormes—on ne les distingue pas d'un seul aperçu. Revenez-y et vous admirerez.

Devant une telle masse en mouvement l'esprit est étonné, mais pas autant qu'en présence d'un cap immobile, par exemple. La majesté d'un éléphant réside dans son immobilité ; dès que l'animal se meut, il perd de sa grandeur. La basilique de Saint-Pierre de Rome ou les Pyramides d'Egypte, s'élevant sur un sol uni et ne bougeant pas, frappent bien davantage notre entendement ; toutefois nous n'en regardons les détails qu'après avoir pris un terme de comparaison. Niagara est plus difficile à mesurer de l'oeil qu'un monument ou un mastodonte. La platitude de la rivière au-dessus des chûtes et sa profonde cavité au-dessous déconcerte nos prévisions, car, règle générale, nous arrivons sur les lieux avec des idées différentes des formes qui s'offrent brusquement à nos regards.

V

Les Français, en tout petit nombre, de 1627 à 1687, se sont trouvés en présence du phénomène mais n'ont pas daigné le décrire. Il leur suffisait de noter: "grand saut" et tout était compris.

De leur temps, peu d'hommes s'avisaient de remarquer la noblesse des forêts, la beauté des montagnes, le charme des fleuves et des lacs, pas plus que l'on ne se s'occupait des oiseaux, des fleurs ou des papillons sous le rapport poétique, et même on eut pris pour de l'extravagance un propos roulant sur la lune, les étoiles ou les aurores boréales. La littérature était singulièrement dépourvue des ressources intellectuelles que nous procurent les attraits de la végétation, la variété des animaux et le spectacle du firmament.

Les poètes seuls hasardaient quelques phrases sur de pareils sujets. Les prosateurs n'en disaient rien, non plus que les vulgaires voyageurs.

Corneille a mis toutes ses études de la nature dans "Cette obscure clarté qui tombe des étoiles". Racine risque

"l'horreur d'une profonde nuit". Un prédicateur, parlant de l'apôtre saint Pierre, s'arrête court sur le chant du coq, n'osant pas prononcer le nom de ce réveil-matin banal.

La splendeur des eaux, les grâces et la sociabilité de certaines bêtes, l'admirable variété des plantes, ces chefs-d'oeuvre du Créateur, n'ont pas touché les hommes durant six mille ans. La Fontaine en parlait, du temps de nos découvreurs, simplement pour imiter Esope, qui leur assignait un rôle humain dans son théâtre de fabuliste.

Les fleurs et les oiseaux, le firmament et la mer, les montagnes et les vallées, les cascades et les prairies, les bocages et les grands arbres ont été découverts par Jean-Jacques Rousseau, en France, sous Louis XV, par Bernardin de Saint-Pierre, à l'île Maurice, un peu plus tard, par Châteaubriand en Amérique, vers 1800. A cette dernière date, on commençait à peine à soupçonner le pittoresque des montagnes les plus belles, des glaciers et des plateaux de la Suisse. C'est l'infortuné duc d'Enghien qui paraît avoir attiré l'attention de ses amis sur ces beautés naturelles.

Cartier n'a pas observé, dans ses écrits, la coloration des forêts canadiennes en automne, bien qu'il les ait vues au moins durant deux années.

Champlain parlera du saut de la Chaudière parce qu'il interrompt la navigation et aussi à cause de la cérémonie pratiquée en cet endroit par les Sauvages ; il ne célébrera ni les six autres chutes qui lui tenaient compagnie ni l'aspect grandiose de cette rivière qui perd pied, pour ainsi dire, et lance ses flots tourmentés dans un lit vingt fois trop étranglé. Arrêté, dix lieues plus loin, par les douze chutes des Chats, il n'a rien à dire, sauf qu'il fallait faire portage.

Depuis la découverte du lac Ontario jusqu'à 1800, les Milles-Iles ont été traversées par des hommes instruits mais indifférents, semble-t-il, au spectacle enchanteur qu'elles déroulent de toutes parts.

VI

Cavelier de la Salle, qui connaissait la localité depuis

1669, écrivait dix ans plus tard, en y repassant, que l'eau du Niagara tombe de plus de cent vingt toises, par conséquent, plus de sept cents pieds.

Le Père Hennepin fait exception aux coutumes de son temps (1678) et se pâme d'admiration devant cette prodigieuse avalanche d'eau. Selon son tempérament, il exagère—c'est notre école descriptive actuelle. Il accorde au précipice six cents pieds

La Hontan (1687) parle du couloir ou caverne situé sous "cette effroyable cataracte" qui a, dit-il sept ou huit cents pieds de hauteur. J'ai vu un couloir semblable aux Rideaux. Celui du Niagara m'a paru un peu plus large. En somme, ce n'est pas grand chose.

Mais il faut voir la plongée de cette rivière dans le canal. C'est un rideau avec quelques plissements et pas plus. Sa largeur, sa hauteur nous frappent tout d'abord sans qu'on puisse les juger.

La bonne mesure est cent soixante et sept pieds du côté des Etats-Unis et cent cinquante huit vers le rivage canadien, ce qui fait que le volume d'eau est plus fort de ce côté, où se trouve une courbe appelée le Fer-à-Cheval. En travers, d'une rive à l'autre, il y a quatre mille et soixante-dix pieds (4070) la courbe comprise. Le débit est de quinze millions de pieds cubes par minute.

Le fond de la rivière, depuis le lac Erié jusqu'à la chûte est beaucoup plus creux du côté canadien, aussi les neuf-dixièmes des courants se portent-ils vers le Fer-à-Cheval.

Le 29 mars 1848, à la suite d'un vent qui avait soufflé longtemps avec persistance, les glaces et l'eau étant refoulés dans le lac Erié, il ne restait plus qu'une mince couche d'eau dans l'espace des douze ou treize milles les plus rapprochés de la chûte. Lorsque le vent tomba, il s'établit une sorte de mascaret et le flot revint avec l'allure d'une charge de cavalerie, ou de la Mer Rouge engloutissant l'armée de Pharaon.

BENJAMIN SULTE.



Les Sociétés de Géographie.

Nous avons déjà mentionné dans l'un des derniers Bulletins le développement pris par certaines sociétés géographiques d'Europe et notamment de France. Nous nous permettrons d'en nommer quelques autres, ne fut-ce que pour démontrer que partout l'on reconnaît l'utilité de ces associations.

Nommons tout d'abord la *Société royale de Géographie de Londres* qui est l'une des plus célèbres du monde entier. Elle fut fondée en 1830 et compte présentement 4,500 membres payant un droit d'entrée de vingt-cinq piastres et une cotisation annuelle de 15 piastres, ce qui fait $67,522 pour l'ensemble des cotisations annuelles. Un grand immeuble, Savile Road, lui sert de local et abrite une bibliothèque de 50,000 volumes, un dépôt de 125,000 cartes et une masse de souvenirs géographiques et ethnographiques. Le Bulletin qu'elle fait paraître est une magnifique publication et ce qu'il y a de plus complet au point de vue des nouvelles géographiques.

La *Gesellschaft für Erdkunde zu Berlin* a été fondée en 1828. Elle a son local Wilhelmstrasse et compte 1390 membres.

La *Société de Géographie de Paris* est une des plus anciennes de l'Europe. Elle a été fondée en 1821 et possède un local boulevard Saint-Germain.

Le nombre de ses membres est de 2,300, payant une coti-

sation de $6.10, mais ses ressources sont augmentées considérablement par les souscriptions de nombreux membres donateurs.

La *Geographische Gesellschaft* de Vienne a été fondée en 1855. Elle compte 2,000 membres payant une cotisation variant de 10 à 20 Couronnes, avec droit d'entrée de 2 Couronnes. Elle possède une bibliothèque de 15,000 volumes et de 15,000 volumes et édite plusieurs publications périodiques.

La *Societa Geographica Italiana* de Rome a été fondée en 1867, à Florence, et a été transportée à Rome en 1871. Elle comprend 1400 membres, payant 20 lires de cotisation et édite un bulletin périodique.

La *Société impériale russe de Géographie* est établie à St-Pétersbourg depuis 1845. Les membres sont au nombre de 1283, et la cotisation de $5.20. la société édite une publication périodique et se divise en sections territoriales.

La *Société de Géographie de Lisbonne a* été fondée en 1875 et compte 2853 membres payant une cotisation de $2.20. Elle possède, depuis 1892, un musée colonial et ethnographique et publie une revue périodique.

La *Société royale de Géographie de Madrid* fut fondée en 1876. Elle ne compte que 315 membres, payant une cotisation de 30 Pesetas. Son bulletin est périodique.

La *Société de Géographie de Genève* a son local à l'Athénée. Fondée en 1858, elle compte 205 membres payant une cotisation de quatre piastres et publie le *Globe*, journal géographique. Sa bibliothèque comprend 4,500 volumes et 3000 cartes.

La *Koninklijk Nederlandsch* fut fondée à Amsterdam en 1873. Elle compte 1130 membres.

La *Société royale belge de Géographie* est établie à Bruxelles depuis 1876 et compte environ mille membres payant une cotisation de $2.50. Elle édite un bulletin trimestriel.

On voudra bien remarquer que nous ne citons ici que les grandes sociétés de géographie ayant leur siège dans les capitales. Outre celles-ci, il en existe en effet une foule d'au-

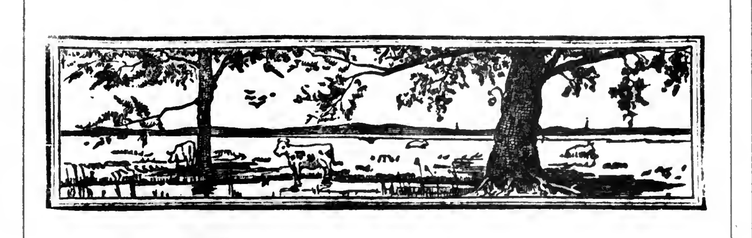
tres dans toutes les villes importantes de l'Allemagne, de la France, de l'Angleterre et des Etats-Unis.

Au Canada, la *Société de Géographie de Québec* fondée en 1877 par l'honorable Pierre Fortin, est la seule qui existe. Ce n'est pas exagérer que de dire que grâce au concours généreux de l'élite de notre société intellectuelle, concours qui ne s'est pas démenti depuis bientôt cinq ans que nous en avons pris la direction, elle fait assez bonne figure, même à côté de ces grandes associations similaires plus anciennes qu'elles et soutenues par les deniers de riches philanthropes. Nous n'entretenons pas au reste l'ambition de pouvoir racoler autant d'adhérents que peuvent le faire ces grandes sociétés géographiques qui ont leur siège à Londres, à Washington ou à New-York. Le milieu n'est pas le même et les ressources sur lesquelles il nous est loisible de compter ne sont pas non plus dans la même proportion. Il serait possible cependant de faire davantage, mais pour atteindre ce but désirable il faudrait tout d'abord que nos compatriotes se rendissent compte des services qu'est susceptible de rendre une société comme la nôtre s'employant à répandre au sein de nos populations les connaissances géographiques et économiques dont on s'est si longtemps désintéressé dans le passé. Nous ne voudrions pas avoir l'air de faire ici un bout de réclame, mais il nous sera bien permis de dire qu'un plus grand nombre de nos nationaux devraient se faire un devoir de soutenir une oeuvre comme celle-ci, alors que pour la développer et consolider son existence il ne suffit que d'une légère cotisation annuelle.

E. ROUILLARD.

P.-S.—La liste complète de nos membres sera publiée dans le Bulletin de Janvier-Février 1913.





Notes sur l'Abitibi.

Description du pays — Ses ressources.

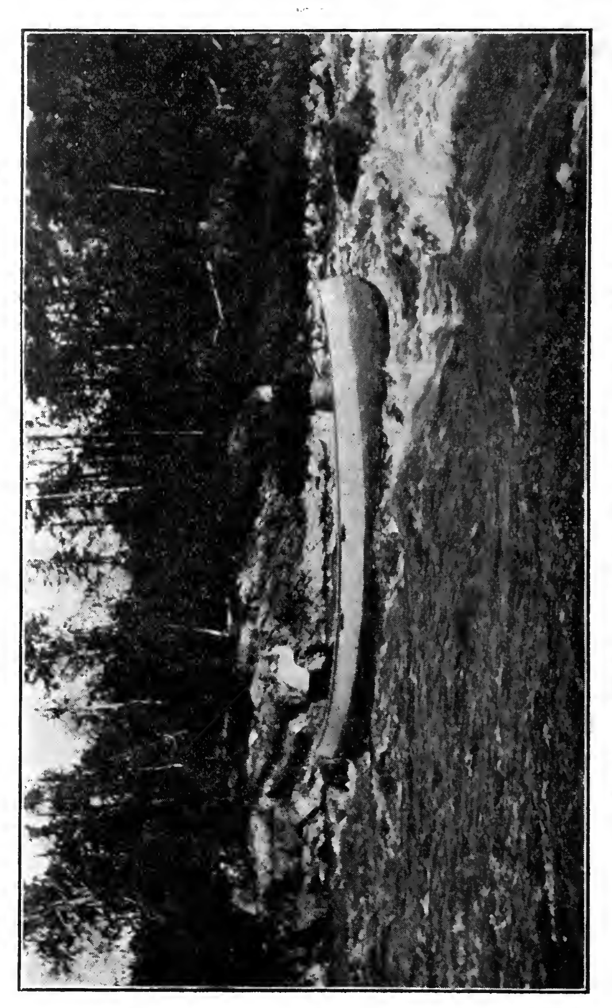
Topographie.

Depuis Cochrane jusqu'à la rivière Harricana, et même continuant vers l'Est jusqu'à la rivière Meg'skan, le pays est très plat, on ne trouve que quelques petits coteaux ici et là, restes d'anciennes terrasses, ou des monticules rocheux très rares, sauf dans les cantons Launay et Trécesson où nous trouvons le plateau de la Hauteur des Terres. Partout nous avons devant nos regards une immense plaine, d'origine très ancienne, couverte de glaise généralement. Le sable est rare à la surface, mais on le rencontre assez fréquemment en couches stratifiées sous les lits de glaise. Tous ces dépôts sont d'origine post-glaciaires.

Drainage.

Ce relief peu accentué, dit M. Wilson, est particulier au système Keewatin. Dans les dépressions du terrain, entre les coteaux, on rencontre beaucoup de tourbières, appelées *muskegs*. On peut les classer en trois catégories différentes. Les premières sont couvertes en partie d'eau à peu près stagnante et en partie d'une maigre végétation herbacée, ceci est le commencement de la tourbière, de l'extinction d'un lac. Dans le deuxième stage, la végétation couvre complètement la surface, mais le fond n'est pas comblé entièrement,

de sorte qu'en marchant sur ce lit, on enfonce, c'est-à-dire que la surface ondule sous nos pas et que l'eau apparaît ici et là. On trouve parfois quelques rares tamaracs, des bouleaux nains distribués en bouquets. Le tour qui est plus sec



Rapide " Merveilleux " sur la rivière Kinojévis, Abitibi

est boisé en épinettes, sapins, trembles. Enfin, dans la dernière étape la tourbière est maîtresse du terrain, et est couverte par un peuplement très dense d'épinette, sapin, tamarac, tandis que sur les bords l'on voit les mêmes essences

plus clairsemées, d'un volume plus considérable, et en mélange avec le tremble et le peuplier noir. Ces tourbières, surtout celles du troisième type, et ce sont ici les plus fréquentes, pourront se drainer assez facilement et être employées par l'agriculture. Les autres ne sont pas assez avancées, cependant le drainage avivera le procédé de comblement actuellement en cours.

Dans la partie argileuse, depuis la Hauteur des Terres jusqu'à la frontière interprovinciale, les lacs sont rares et peu profonds. On rencontre les nappes suivantes: *Royal* (Makamik) d'un diamètre de six milles dans le canton Royal-Roussillon, ses rives élevées de 10 à 30 pieds, sont très belles, bien boisées ; au Nord, on aperçoit une élévation de 3 à 400 pieds, c'est la division des eaux entre la rivière Mance et la rivière Harricana. Ce lac n'est profond que de six pieds, ses eaux sont d'un rouge sale, le fond est en glaise. Le lac *Lois* forme la charge de la rivière Royale qui se déverse dans le lac *Royal*, il est situé à dix milles au Sud de ce dernier. M. Wilson dit que ce lac a neuf milles de longueur par un demi-mille de largeur, il y a seize pieds de profondeur. Puis nous avons le lac *Robertson*, formé par deux nappes orbiculaires, reliées entre elles par un petit détroit ; c'est à cet endroit que passe le chemin de fer et près de là que nous songeons à installer un village. La partie au Nord de la voie ferrée est peu intéressante, sa profondeur est insignifiante, alors que l'autre partie du lac, au Sud, est triple de l'autre en étendue, d'un diamètre de 1½ mille. Ses rives sont fort belles et aussi couvertes de belles forêts.

Dans les cantons Launay et Trécesson, qui sont traversés par la Hauteur des Terres, et où le système Keewatin est remplacé par le Laurentien, nous avons du sable en abondance. Le pays est comme encerclé par une couronne de collines rocheuses, partiellement dénudées par les feux de forêt, et qui sont hautes de 100 à 350 pieds au-dessus du niveau général du pays. Ces collines se relient aux hauteurs aperçues au Nord du lac Royal et nous les retrouvons cotoyant les bords de la rivière Harricana. Les lacs sont fré-

quents mais peu considérables, le plus grand, le lac Davy, n'a guère plus d'un mille de longueur. Il se déverse dans la rivière Harricana.

Cours d'eau.

De la frontière interprovinciale au canton Launay, puis du lac Esprit en gagnant l'Est, tout le pays traversé par le Transcontinental appartient au bassin de la Baie d'Hudson. Il n'y a qu'une légère partie dans les cantons Launay et Trécesson qui dépendent du système de drainage du Saint-Laurent.

Partant de la frontière en venant vers l'Est, on rencontre les cours d'eau suivants: rivière *La Reine* (Okikodasik), qui draine les cantons Desmeloizes et La Reine, beau cours d'eau, rives hautes de 40 pieds, sol de première qualité ; puis la rivière *La Sarre*, (Poisson Blanc ou White fish) décharge du lac Royal, qui comme la première, tombe dans le lac Abitibi, en eau morte pour plusieurs milles, rives basses susceptibles de se drainer ; à un mille plus loin, nous traversons la rivière *Bourgeois* (South), le terrain se relève, c'est ici que sont établis les *squatters* Zimmerman. Nous avons ensuite la rivière *Royale* (Molesworth) qui se déverse dans le lac Royal, large de 160 pieds et profond de 8 pieds, en eau morte ; avant de rejoindre le lac Robertson nous passons au-dessus de la rivière *Dollard* (Kakameonan) cours d'eau peu important ; c'est la décharge du lac Robertson.

A l'extrémité Est du canton Launay, dans le bassin Laurentien, nous sommes aux sources de la Kinojevis, affluent de la rivière Ottawa, et le cours d'eau porte le bizarre nom de *Nawapitechin*, auquel a été substitué celui de rivière Youville. On se rendra par cette voie pour faire l'exploitation des limites de cette région jusqu'à ce que l'on atteigne le bassin hudsonien.

Les autres cours d'eau sont à peu près sans importance. Dans ce dernier bassin, nous rencontrons la rivière Harricana dont il a déjà été question, puis la rivière Roche Brune (Peterbrown) affluent de la Kinojevis qui draine un pays

très fertile, à 25 milles de la Harricana, et enfin une autre rivière importante, la rivière *Taschereau* (Natagagan) et à 20 milles plus loin, encore la fameuse rivière Bell.

Sauf pour la rivière La Sarre (Poisson Blanc) et la Harricana, tous ces cours d'eau ont des berges assez élevées, de 15 à 35 pieds, et il sera facile de drainer le terrain aux endroits savaneux et de corriger ainsi l'obstacle le plus grand qu'il y a pour coloniser 25 p. c. de ce pays.

Ces rivières sont généralement rapides, leur cours est méandreux à plusieurs milles de leur embouchure, plusieurs s'élargissent en de nombreux lacs et baies, surtout la rivière Harricana. Elles sont toutes assez profondes ; ainsi la rivière Harricana a près de 25 pieds de profondeur à la traversée du chemin de fer. Il sera facile de les parcourir avec des embarcations assez fortes. On calcule que la Harricana est navigable pour une soixantaine de milles au sud du chemin de fer, ce qui permettra d'échelonner de nombreux établissements sur ses bords. Au nord de la voie, cette même rivière présente une série de rapides, distants de quelques milles entre eux ; ils sont peu considérables cependant.

L'eau est de couleur blanchâtre dans les principaux cours d'eau, par suite du lit glaiseux, mais beaucoup de petits ruisseaux et quelques lacs (Davy, Royal) ont une eau de couleur rougeâtre, provenant des apports de tourbières. Pour les estomacs délicats cette eau ne sera pas des plus agréables, mais elle est potable, et on s'y fait assez bien.

L'approvisionnement devant être un problème assez grave pour les nouveaux villages, je me suis mis en communication avec les ingénieurs du Transcontinental et ceux-ci m'assurent qu'ils pourront pourvoir aux premiers besoins, au moyen de leur propre réservoir d'alimentation qu'ils construisent à chaque gare de relai, et ce, à un prix très modéré. Ce système est à la mode dans l'Ouest.

Climat.

Lors de notre passage, il faisait des plus chauds. Le thermomètre marquait en moyenne 60o F. Ce pays n'est

pas aussi froid que l'on serait porté à le croire. Je ferai observer que durant la saison de végétation, le soleil demeure à l'horizon très longtemps, jusqu'à 9 heures du soir au solstice, et comme me disait un des ingénieurs, nous pouvons voir mûrir les fruits jour par jour sous cette illumination intensive et continue.

A Cochrane, m'a assuré M. Lalonde et les autres fermiers que j'ai rencontrés, le climat n'est pas plus rude qu'au Nominingue ou encore au Témiscamingue, et les grains y mûrissent bien. Il y a parfois des gelées précoces, il s'en est produit une forte à la fin d'août, mais les dommages ont été peu considérables.

Lorsque le pays sera déboisé et surtout bien drainé, ces dangers disparaîtront.

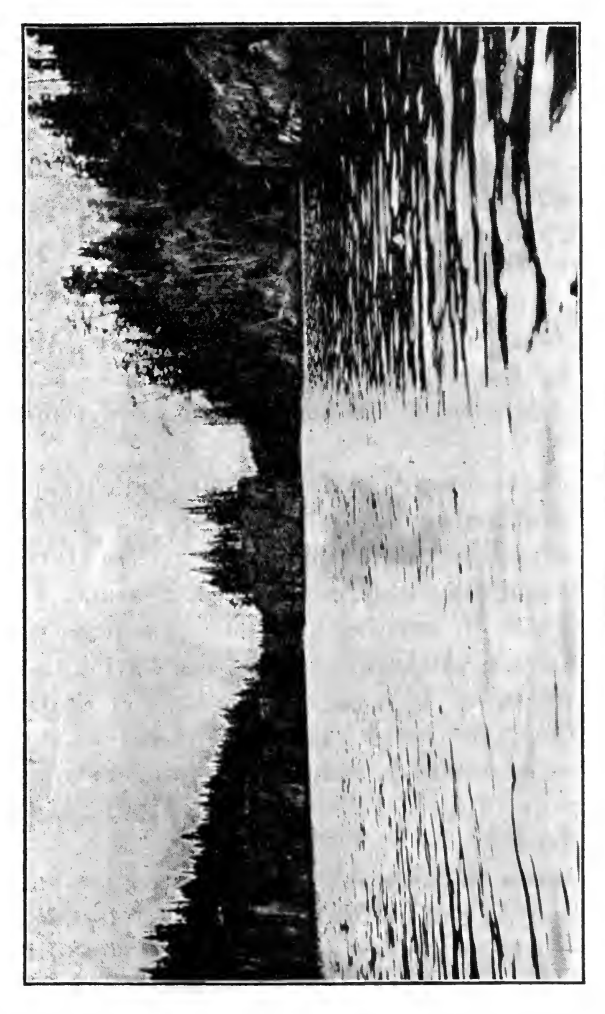
Les colons ne doivent pas trop craindre de ce côté. Le froid est grand, mais il est sec et partant se supporte bien. D'ailleurs les travaux de chemin de fer se poursuivent toute l'année et les ouvriers ne se plaignent pas de la rigueur de la saison.

On remarquera que la rivière Harricana ne gèle jamais assez pour permettre à des attelages de la traverser sans danger et dès les premiers jours d'avril, elle est libre de glaces.

Il est une autre cause qui influe grandement sur le climat, c'est le lac Abitibi. Cette nappe couvre au-delà de 600 milles carrés et comme ses bords sont très plats à plusieurs endroits, il n'y a guère plus de 2½ à quatre pieds. Ce lac gèle presque complètement sur un tiers de son étendue, ce qui refroidit d'autant la température au printemps et retarde la végétation. Il semblerait qu'on pourrait corriger ce défaut en faisant sauter une partie du barrage à sa décharge. Ce travail diminuerait la surface du lac de quelques 200 milles carrés et donnerait une nouvelle aire de terrains colonisables, des champs de foin inépuisables et le climat serait amélioré. Actuellement le lac se navigue difficilement, vu son peu de profondeur, et il n'y aurait aucun inconvénient à la diminuer. Le lac Royal (Makamik) est dans le même cas.

Sols.

A l'exception des cantons Launay et Trécesson, toute la partie visitée est couverte par une argile de première qua-
cours d'eau. Dans les dépressions, la couche de glaise est



Abitibi.—Lac Barrière

lité au point de vue agricole, dont la couleur varie du blanc au bleu. Les dépôts ont une épaisseur variable ; à certains endroits, les coupes faites dans les déblais du chemin de fer donnent au-delà de 25 pieds, il en est de même le long des

couverte par une terre noire, humifère, parfois assez acide ; ces parties demanderont à être bien drainées et de plus à être écobuées, c'est-à-dire que l'on devra brûler la surface avec le drainage, puis être enrichies avec un peu de chaux. Le manque de drainage cet cause qu'à beaucoup d'endroits, le sol est couvert de mousse, analogue à celle des terrains demi-savaneux, mais cela peut se corriger aisément.

Les coupes du chemin indiquent également qu'à plusieurs places des couches de sable blanc alternent avec les lits d'argiles et parfois s'entremêlent, le tout reposant sur la roche sousjacente. Cette formation amène des surprises dans la construction, principalement des glissements, et l'on doit y enfoncer des pilotis.

Plusieurs des tourbières doivent leur origine à ce que le sous sol sableux a été rendu imperméable par des dépôts ferrugineux, qui ont constitué avec la silice, un conglomérat. Cette formation rappelle le fameux *alios* des Landes de France.

Partout nous avons trouvé la meilleure indication que la partie du versant hudsonien, de la frontière interprovinciale jusqu'au canton Launay et le bassin de la rivière Harricana, offraient un champ immense pour la colonisation. C'est le meilleur ensemble de terrains que nous possédons dans la province de Québec. Pour moi, ce sol est fertile et ne demande qu'à produire. Le long des remblais et des routes, créés pour l'apport des matériaux et des provisions, l'on rencontre partout de superbes chaumes de foin, d'avoine ; les autres plantes que nous y avons remarquées indiquaient également un sol riche.

Sur les bords de la rivière Royale, se trouve un poste d'ingénieurs dont le chef est M. Rousseau, autrefois de Beauport, et celui-ci nous a montré son potager ; il nous dit avoir récolté tous les légumes dont ils ont eu besoin et ce, depuis près de 3 années. Enfin, lors de notre passage, en octobre, nous avons mangé de la laitue provenant de ce jardin. A Low Bush, M. Bélanger, nous a communiqué des renseignements analogues.

J'ajouterai qu'il y a une ferme d'établie sur la rivière La Sarre, à 1½ mille au nord de la voie par un M. Moberly et celui-ci récolte chaque année beaucoup de foin et de grains.

Je crois donc que cette région est cultivable sans conteste. La partie comprise dans les cantons Launay et Trécesson est rocheuse ou sablonneuse et il ne faudrait pas la mettre en vente, mais la conserver comme réserve forestière cantonale, de sorte que les colons pourront y puiser le bois dont ils auront besoin.

Forêt.

Au premier coup d'oeil, la forêt semble pauvre. En fait, les arbres sont petits et grêles, surtout dans les tourbières. Sur les terrains secs, il y a des spécimens de plus de 75 pieds de hauteur. Je dois dire que la section traversée par le chemin de fer, sauf à la frontière, au lac Royal, est la plus pauvre en bois. Il faut descendre au sud pour rencontrer des tiges de belle taille. Ainsi à 4 milles en remontant la rivière Harricana, à l'embouchure de la Roche Brune (Peterbrown), j'ai vu les restes d'un joli peuplement d'épinette, sapin et tremble. Ces bois ont été coupés pour le pont du chemin de fer et quelques-uns ont au-delà de 50 pieds de longueur et un diamètre minimum de 7 pouces. En somme la zone affermée qui comprenait un mille de chaque côté du réseau ne renfermait guère de bois, car il a fallu en nombre d'endroits comme la rivière Harricana, la Dollard (Kakameonan) aller chercher le bois à plusieurs milles. Le bassin de la Harricana est en partie ruiné par le feu, (survenu en 1905) de sorte que nombre de lots ne pouvant fournir assez de bois, il faudra nécessairement octroyer des permis à ces gens.

G. C. PICHE,

Chef du service forestier.



Les îles de la Reine-Charlotte.

A quelque distance de la côte de la Colombie britannique, se trouve un groupe d'îles composé de deux grandes et de plusieurs autres plus petites, qui se tiennent pour la plupart entre le 52e et le 54e parallèles de latitude nord. Leurs rives sont baignées par les eaux chaudes du Kouro-Chivo,—le Gulf Stream du Pacifique.

Les îles de la Reine-Charlotte,—ainsi se nomme cet archipel—s'étendent comme une jetée naturelle qui défend, du côté de l'océan, l'accès de Prince Rupert, le terminus occidental du réseau transcontinental du Grand Trunk Pacific. La pêche forme la principale industrie de la population peu dense de ces îles. On y trouve les plus beaux terrains de pêche qui soient au monde ; mais d'ici quelques années ces Hébrides du Pacifique seront encore beaucoup plus peuplées qu'aujourd'hui, car, en dehors de la pêche, ainsi que l'ont révélé des enquêtes récentes, ces îles sont riches en ressources minérales et forestières et dans les plus vastes d'entre elles, l'île de Graham par exemple, il existe de grandes étendues de terres qui conviennent à l'agriculture.

Le port de Prince Rupert, que les Canadiens espèrent voir devenir plus tard une ville d'une grande importance, est situé dans un district séparé par une distance de plusieurs milles des vallées fertiles de l'intérieur. Les îles de la Reine-Charlotte, relativement voisines, semblent avoir été placées pour obvier à cet inconvénient. Prince Rupert et son territoire peuvent en effet compter largement sur l'île de Graham pour s'approvisionner en produits alimentaires.

Découvertes en 1776 par le capitaine Cook, baptisées en 1787 par le capitaine George Dixon, elles furent explorées en 1851 pour la première fois par l'Hudson's Bay Company, car le bruit s'était répandu que ces îles contenaient de l'or. D'autres expéditions suivirent, en 1852, et le pays tout entier fut

rempli de prospecteurs de mines. La plupart des locations de mines ont été faites depuis 1906, dans le voisinage du canal de Skincuttle, du côté sud de l'île Moresby. Dans ces parages, le minerai est le plus souvent formé de magnétite, contenant plus ou moins de cuivre sous la forme de calcopyrite. Les travaux de développement ont été relativement peu importants jusqu'à présent, mais les résultats déjà connus semblent indiquer que cette région deviendra l'une des principales pour la production du cuivre.

D'une façon générale, l'île de Moresby est rude et montagneuse, couverte de sapins et de cèdres rouges et jaunes. Il y existe de l'eau en abondance pour tous les besoins ordinaires. Les ports adjacents aux propriétés minières sont suffisamment profonds pour recevoir les plus grands vapeurs de cabotage. Les mines sont généralement peu éloignées de ces ports, de sorte que la question du transport se trouve aisément résolue.

L'île de Graham, qui s'étend au nord de l'île de Moresby, est la plus grande du groupe. Le rivage occidental est raboteux et échancré. Il y a dans l'île quelques bons mouillages. Sur le rivage nord, on compte quatre ports, dont le principal est le canal de Masset, qui partage presque l'île en deux parties. Se déroulant sur une distance de dix-sept milles, avec une largeur qui ne dépasse jamais un mille et demi, il s'élargit alors pour former un lac de dix-huit milles de long et de sept milles de large. Du côté sud du lac, un passage étroit le relie à un lac plus petit.

La côte est de l'île présente vers la mer une ligne presque droite de dunes de sable : le vent souffle dans ces parages, et les vastes terrains de végétation côtière se trouvent ensevelis. Aucun port ne peut exister dans de semblables conditions. Le sol est plus fertile à l'ouest du canal, où il s'étend en pentes douces jusqu'aux montagnes qui se dressent du côté ouest de l'île. Ces montagnes atteignent une hauteur de 4,000 pieds ; elles exercent un effet salutaire sur le climat, en arrêtant les vents pluviaux qui viennent de l'océan. La superficie totale de l'île de Graham est approximativement de 2,000 milles carrés.

La région sud forme un district plus sauvage ; on y a trouvé des gisements houillers qu'un syndicat anglais se prépare à exploiter. Dans la partie nord-ouest de l'île, des forages ont été entrepris, avec quelque chance de succès, en vue de découvrir des sources de pétrole.

Les industries de la pêche et du bois de charpente sont également en voie de développement. Dans la ville de Queen Charlotte, la Moresby Island Lumber Company possède un matériel en fonctionnement, pour l'exploitation des ressources forestières. Le Doughty Syndicate a établi un dépôt de poissons dans l'île Porcher, et la pacific Whaling Company possède deux dépôts semblables.

Le gouvernement fédéral canadien a placé dans ces îles trois stations de télégraphie sans fil. Des autorisations ont été accordées pour la construction de deux voies ferrées dans l'île de Graham, et l'on espère qu'une de ces lignes sera bientôt terminée. On peut atteindre les îles, par caboteurs, à des intervalles fréquents. Le chemin de fer Canadien Pacifique et le Grand Tronc Pacifique assurent un service bimensuel, avec escales en divers points.

Une grande partie de l'île de Graham convenant à la culture, le gouvernement y a réservé 200,000 acres à l'est du canal de Masset, en vue de préemptions.

En résumé, les îles de la Reine-Charlotte attirent de plus en plus l'attention et il est à présumer qu'avec une extension des services de transports, elles seront même à l'avenir visitées par les touristes. (1)

O. F.

Le partage de l'Afrique.

Bien que nous commençons à prendre d'elle une connaissance géographique superficielle, l'Afrique demeure pour nous une énigme historique, aussi bien dans le présent que pour l'avenir. Exception faite pour l'Egypte et le littoral méditerranéen, nous ignorons profondément quelle fut sa vie dans l'antiquité ; sur son existence au Moyen-Age et même

---

(1) Le Musée Victoria, à Ottawa, renferme une magnifique collection d'objets de toute espèce venant des îles de la reine Charlotte et ayant appartenu aux races indigènes de ces îles. On remarque particulièrement des immenses **totems** ou idoles de 25 à 30 pieds de haut, des costumes particuliers que portent les sauvages, des masques en bois très bizarres, des armes tranchantes en pierre, des calumets en ivoire artistement travaillés, etc. Cette collection qui est très intéressante à consulter a été formée par les membres de la Commission de Géologie qui ont exploré ces îles à différentes reprises.—E. R.

dans la période contemporaine, nous ne possédons que des notions fragmentaires et très vagues, simples récits de conquêtes. Le peu que nous savons ne nous est guère connu que depuis un siècle. Les Pharaons égyptiens, en effet, n'ont jamais dépassé l'Abyssinie ; les Romains ne connaissaient que l'Atlas. Les Arabes qui se sont répandus sur l'Afrique du Nord au VIIe siècle, ont bien, dès le XIIe, propagé l'Islamisme jusqu'au Soudan, mais les récits de leurs voyageurs n'ont été connus en Europe que tardivement. Au XVe siècle, les Portugais et après eux, les autres nations de l'Europe, fondèrent quelques établissements sur les côtes, mais sans jamais s'en écarter.

C'est seulement au XIXe siècle que les Européens ont pénétré au coeur du continent, en suivant d'abord les grands fleuves. Il est superflu de rappeler ici les noms des explorateurs illustres qui depuis Mungo-Park, Barth, René Oaillié, Duveryrier, Speke, Grant jusqu'à Livingstone, Stanley, Brazza, Flatters, Foureau-Lamy, ont fait peu à peu disparaître les taches blanches de la carte d'Afrique.

Par une étrange fortune, à mesure qu'elle fut connue, l'Afrique fut partagée ; les étapes de la science coincident aves celles de la conquête. A d'insignifiantes exceptions près, tous les Africains, dès qu'ils se revélèrent aux Européens, perdirent leur indépendance, et tout leur continent appartient aujourd'hui à l'Europe. L'histoire de ce partage occupe tout le XIXe siècle.

Autant qu'on le peut évaluer, l'Afrique, trois fois plus grande que l'Europe, couvre 30 millions de kilomètres carrés ; elle est peuplée d'environ 150 millions d'habitants. A l'heure actuelle, si on laisse de côté les circonlocutions diplomatiques dont sont enveloppés certains protectorats, si l'on devance un peu les événements pour certains autres, l'Afrique est partagée de la manière suivante: l'Angleterre et la France en possèdent chacune un tiers. L'Allemagne, le Portugal, la Belgique et l'Italie en détiennent ou en revendiquent chacune environ le quinzième, soit deux millions de kilomètres ; le dixième, soit trois millions de kilomètres carrés, est encore indépendant.

U. D.

——: o :——



Les Esquimaux du Nord.

Mes impressions sur les Esquimaux du Nord peuvent se résumer ainsi : Surprise, admiration, enthousiasme, et par suite, immense désir de travailler au salut de ces âmes encore toutes païennes.

On dit des sauvages qu'ils sont de grands enfants. Cette définition, je l'ai adoptée depuis longtemps. L'expérience de mes prédécesseurs, dix ans de séjour continuel parmi les sauvages, m'avaient convaincu que pour réussir avec les Montagnais, il fallait savoir les prendre et les traiter en grands enfants, au gré des circonstances.

Pour ce qui est des Esquimaux, en plusieurs voyages et séjours parmi les Esquimaux de l'intérieur, j'avais pu constater certaines différences bien marquées, toutes en leur faveur. Pleins d'énergie, de savoir-faire, d'initiative, ils montrent aussi une grande souplesse de caractère et une étonnante facilité de se plier, sans contrainte apparente, aux circonstances les plus diverses et les plus imprévues. L'amour du travail, la gaieté franche et communicative de leurs manière, dénotaient un esprit supérieur à celui des Indiens. (1)

Toutefois, soit disposition naturelle soit habitude contractée au contact des Montagnais, leurs voisins, les Esquimaux de l'intérieur montraient parfois quelques uns des signes d'infériorité et de faiblesse qui font de l'Indien un

---

(1) Cette étude attachante et fort bien documentée sur les Esquimaux, a été publiée au cours de l'été de 1912 dans le journal **Le Patriote,** du Lac au Canard. Nous en avons extrait les principales parties.

grand enfant. Ainsi l'art, ou si l'on aime mieux, le vice de quêter commençait à s'implanter parmi eux. Pour obtenir un peu de tabac, certains n'hésitaient pas à se ravaler et à s'abaisser, s'exposer à la raillerie des autres. Il est vrai que chez eux, quêter n'obligeait pas encore à subir toutes sortes d'avanies de la part du riche: donner l'aumône n'accordait pas non plus le droit de se moquer à plaisir du pauvre malheureux, de lui faire sentir sa misère et sa dépendance envers son bienfaiteur, comme c'est le cas bien souvent chez les Montagnais. L'Esquimau quêteur était d'ordinaire plus digne pour sauvegarder sa fierté, il recourait aussi à la ruse, mais parfois aussi s'abaissait à contrefaire le pauvre à l'excès, s'avouait incapable de se suffire par lui-même, aliénait aussi toute indépendance.

L'Esquimau du Nord, lui, ne donne aucune prise à la critique sur ce point. L'insolence, la paresse, l'imprévoyance du quêteur habitué à vivre en parasite, comptant plus sur les autres que sur lui-même, sans dignité ni personalité et affectant par contre des airs de grandeur suffisante, quand par hasard il réussit à quelque chose, font place chez l'Esquimau du Nord à l'amour du travail régulier et continu ; chacun pourvoit aux besoins de sa famille, sans égoïsme ni mépris ou envie des autres. Généreux et hospitalier les uns envers les autres, chacun agit, se meut, travaille à sa guise. libre et indépendant, et tout ce monde réussit à faire sa vie. Habitué aussi à ne compter que sur lui-même, l'Esquimau ne s'enfle pas de son succès, ni ne s'abat ou se plaint de la mauvaise chance. Voici plutôt des faits. Le 16 du mois de mai 1912 j'arrivais à l'embouchure de la rivière au Phoque (Seal River), côte ouest de la Baie d'Hudson. Tout près de là, plus de la moitié de la tribu Montagnaise était campée d'un seul bloc. Un autre camp à quatre ou cinq milles de distance comprenait tous les autres sauvages de cette tribu. Tout ce petit monde vivait on ne sait trop comment de quelques outardes bien rares. La chasse régulière donnait en moyenne une outarde tous les trois jours par famille. C'était bien "le pays de famine et de disette" comme disent les man-

geurs de caribou en parlant des environs de Churchill. Et je le croyais d'autant plus que depuis cinq jours nous n'avions plus rencontré aucun gibier si ce n'est quelques perdrix blanches.

Nous traversons la mer (Bottom's Bay) de l'ouest à l'est sur la glace, pour nous rendre à Churchill. La marche était pénible. Partout, d'énormes bourguillons de glace séparés par de profondes crevasses. La marée battait son plein et l'eau couvrait la glace sur sa plus grande étendue. Deux jeunes gens Montagnais de l'endroit nous servaient de guides. Ils avançaient lentement, tâtant la glace à chaque pas, de peur de tomber en quelque crevasse. A midi, nous faisons le feu. Nous avions apporté un peu de bois, mais bien peu, et il faut le ménager, car du train où nous allons, nous devrons sûrement camper au large. Et que sera ce campement ? Sans abri ni feu pour nous sécher, car nous étions tous mouillés jusqu'à la ceinture. Il ne nous reste que quelques bouchées de pémican, assez pour aiguiser l'appétit et non le satisfaire. Nos deux jeunes guides semblaient plutôt affolés, n'osant trop se fier à la glace. craignant l'eau et ne sachant trop de quel côté se diriger. Nous voilà donc, tristes voyageurs, mal à l'aise, grelottant de froid, affamés, avec la perspective d'un bien pauvre campement sur cette mer sans horizon, quand tout à coup voici un campement d'Esquimaux. Tentes en toile et en peaux de caribous, instruments de travail, de chasse et de pêche, rien ne manque, c'est un campement en règle et un vrai séjour sur la glace et au plein large.

Sans doute quelques malheureux affamés que la disette retient. Non, l'intérieur des tentes présente un aspect confortable et rassurant. La cuisine se fait en plein air comme par enchantement. Voyez plutôt: Une peau de phoque est étendue sur la glace poil en dessous, l'intérieur en dessus et couvert de graisse fondante. Sur cette peau, la ménagère Esquimaude a allumé et entretient un petit feu actif, non de bois ou de charbon, mais d'huile enflammée. Le lard de phoque, coupé en minces languettes, sous l'action de la chaleur,

distille cette huile qui tombe à grosses gouttes, s'enflamme à son tour et fait du tout un brasier ardent. Au-dessus, une grande chaudière contient au moins 20 livres de viande de phoque et bout maintenant à gros bouillon. Aux alentours, les hommes sont à l'affût en quête de gibier nouveau. Sur le soir ils reviendront prendre la nourriture et le repos bien mérités tout en apportant les vivres du lendemain. Et tout le monde paraît libre et heureux. Leurs vêtements sont chauds, légers et à l'épreuve de l'eau, la nourriture saine et abondante. Que faut-il de plus ?

Les Esquimaux vivent du phoque et c'est ainsi qu'ils font chaque année au printemps," me dit un des jeunes Montagnais de Churchill.

Comment, m'écriai-je, vous, Montagnais, vous savez cela et le voyez faire tous les ans, et vous préférez jeûner sans relâche, grelotter de froid avec vos mocassins éponges, mouillés du soir au matin en ce pays de marais pendant six mois de l'année !" Et ma pensée se reportait aux Esquimaux de l'intérieur qui se font des bottes imperméables avec la peau de caribou à l'état de parchemin. Les Montagnais eux, se servent de parchemin pour tailler la babiche ou faire des sacs imperméables, mais ne font jamais de souliers !

... .

... .

Depuis mon arrivée à Churchill, deux mois et demi, je les vois tous les jours, actifs, laborieux, travailler sans relâche. Tout le mois de mai et une partie de juin, ils chassaient le phoque sur la glace, plus tard, en canot ou en baleinière, ils chassaient à la fois le phoque, la baleine blanche, l'ours blanc, faisaient la pêche et construisaient des nouveaux canots. Le mois de juillet était affreux de tempêtes continuelles. Les rêts donnaient peu. Aussi les Montagnais jeûnaient et quêtaient sans relâche. L'homme chasse le canard, c'est-à-dire attend, assis à la pointe de quelques rochers avancés sur la côte, que canards, mauves, huards, outardes, viennent se planter au bout de son fusil. Chasse de grande patience et de plus grand insuccès encore. De la sorte la famine se

faisait cruellement sentir. Malgré les secours du gouvernement qui leur sont octroyés par le traité ($5 par tête et nombre d'approvisionnements), ils ne pouvaient suffire à joindre les deux bouts.

L'Esquimau, lui, ne manquait pas de vivres. J'ai bien fait plusieurs visites à leur camp, mais je n'ai jamais rencontré aucun homme durant le jour. Ils sont au travail. Est-ce parce qu'ils peuvent à peine suffire au strict nécessaire ? Jugez-en plutôt. Dans chaque loge ou tente, je vois nombre de phoques, quelquefois jusqu'à dix empilés les uns sur les autres, et les hommes au lieu de rester là à festoyer sont retournés à la chasse encore. Les femmes préparent les peaux et coupent la viande. Le surplus de la chasse, lard, viande, peaux, est porté aux magasins et l'Esquimau peut ainsi non seulement renouveler son ammunition de chasse, mais encore se procurer quelques douceurs et confort, telle que farine, thé, sucre, fruits, cotons pour habillement d'été, montres, etc. Dans leurs tentes de toile, vous verrez un poêle de cuisine portable. Mieux encore, un grand nombre d'entre eux ont pu, par le travail régulier et continu acheter des baleinières. Muni de ces bateaux à voile, l'Esquimau navigue et chasse à son gré le long des côtes (car il est excellent marin et ne craint pas la mer). Indépendant et libre il ne faudra rien moins que la maladie pour l'abattre et le jeter dans la misère en le réduisant à l'impuissance. Même alors il ne quêtera pas. S'il reçoit quelque secours, il se montre plein de reconnaissance si franche, si joyeuse qu'on le croirait sans fierté. Et pourtant il ne quêtera pas ni ne s'autorisera de ses travaux antérieurs pour demander. On m'assure que l'an dernier l'un d'eux se mourait presque d'inanition auprès du poste, il reçut du secours et en montra de la reconnaissance, mais il n'avait rien demandé.

De tels hommes ne pouvaient manquer de donner satisfaction à leurs maîtres qui les engageaient au travail.

L'Esquimau comprend bien l'ouvrage qui lui est assigné quelqu'il soit. Il le fait de son mieux, sans chercher ni conseils ni approbations déguisées à droite où à gauche

sans s'interrompre pour babiller, fumer ou se reposer. Vous pouvez compter absolument sur lui. Je les vois ici, chaque jour, occupés aux travaux les plus divers, toujours égaux à lui-même, sans lenteur ni précipitation, apportant la même attention aux ouvrages les plus communs comme à ceux de plus haute importance. La présence du maître à ses côtés ne l'excite ni le meut pas plus que celle de ses compagnons de travail.

Vous pouvez voyager partout au Nord en hiver avec un Esquimau. Pour construire l'iglow ou maison de neige, sécher et amollir le cuir des vêtements et pour ces mille petits détails où vous aurez à recourir à son expérience du climat, l'Esquimau sera toujours prêt, attentif et ne fera jamais sentir d'aucune manière qu'il se croit nécessaire." Et toujours il se montre joyeux et content.

L'arrivée des Esquimaux de Fullerton surtout m'a frappé. Deux baleinières arrivent à pleine voile et abordent en même temps. Sur le rivage, nombre d'amis qu'ils n'ont point revus depuis des années. En quelques minutes les bateaux étaient déchargés, halés à terre, chaque chose : voiles, rames, agrès, bagages, se trouvait à sa place dans un ordre parfait. Rien ne traîne. Pas un n'hésite ni se précipite. Pas de démonstrations bruyantes de joie, aucun étonnement de curieux qui voit du nouveau. L'ouvrage d'abord, et l'ouvrage se fait avec méthode et dans le calme. Le gouvernail ou l'homme en charge n'a pas besoin de donner ses ordres de ci de là. Tout marche comme par enchantement sans précipitation ni contrainte. Les souhaits de bienvenue, la poignée de main des amis s'échangent avec le même calme de part et d'autre. J'étais on ne peut plus étonné. Je croyais rencontrer des sauvages, c'est-à-dire des grands enfants, et je trouve des hommes sous toute la force du mot.

Non, ce ne sont pas de grands enfants dont vous vous rendez maîtres en leur imposant par des airs de grandeur ou en éblouissant leur imagination par des semblants d'affection ou d'intérêt, moins encore en les amusant par mille petits riens qui captivent la curiosité des sauvages ordinaires.

L'un des officiers de la gendarmerie à cheval du Nord-Ouest me disait en arrivant à Fullerton : "Les Esquimaux du Nord sont un grand peuple, pleins de ressource et dignes de la civilisation qui serait fière d'eux si elle les connaissait."

Cet enthousiasme me gagne, moi aussi, je l'avoue. "Voyez donc ces Esquimaux, me disait un autre. Quel beau caractère ! Libre, indépendant, plein de savoir-faire et d'énergie, sans timidité ni suffisance, le regard et la démarche assurés, toujours heureux et contents. Quelle différence avec ces Indiens, timides, indolents, qui vont et viennent sans trop savoir pourquoi, la tête basse et le regard hébêté !"

Remarquez que la comparaison était on ne peut plus juste et frappante.

Il y a quelques années, l'un de ces Esquimaux du Nord descendit à Winnipeg. Chacun prit plaisir à lui montrer tous les derniers progrès de la civilisation. En chemin de fer, en tramway électrique ou en automobile, l'Esquimau se sentait aussi à l'aise que sur son traîneau à chiens.

De la lampe à l'huile de phoque ou de baleine à la lumière électrique, de l'iglow, c'est-à-dire de la maison de neige à ces grands magasins qui sentent le luxe et la richesse, et jusqu'à ces grandes manufactures à apparence automatique et qui semblent créer des merveilles, il a a certes une énorme différence. Néanmoins, notre Esquimau voyait et regardait tout parfaitement à l'aise. Rien chez lui ne dénotait l'admiration naïve de l'enfant ni l'étonnement intense qui captive, absorbe toute l'attention et donne un air hébêté et distrait.

Je ne connais pas d'Indiens qui pourraient subir pareille épreuve sans faiblir.

J'ai dit plus haut combien les Esquimaux aimaient le travail. Après la journée, surtout aux longues soirées d'hiver, l'Esquimau s'occupe encore d'oeuvres d'art. La pierre douce et poreuse (soap-stone), l'ivoire des défenses de morses, les os des monstres marins ou du boeuf musqué, prennent toutes les formes entre ses mains habiles.

Je ne parle pas ici des pipes, couteaux, lances, hameçons,

flèches, harpons, ustensiles de cuisine, etc. Ce sont des objets de première nécessité et chacun s'en tire à merveille.

Il y a plus. J'ai vu des ours blancs, morses, phoques, taillés, sculptés avec un art remarquable. Même l'un de ces Esquimaux a taillé et sculpté dans l'ivoire un Christ en croix miniature, 3 pouces et demi environ. Il copiait d'après un dessin, et son ouvrage est vraiment remarquable pour le naturel de la pose, les proportions et le fini des moindres détails.

L'Esquimau du nord est d'une propreté absolue. L'été il revêt les habits de la civilisation, plus légers, plus faciles à faire sécher et à tenir propres. Mais dans ses habits, point de superfluités bizarres de goût disparates, etc. Par contre, tous ses vêtements doivent être bien justes et tirés. Les femmes apportent un soin jaloux à la confection des souliers. "Ce sont des Esquimaux du Sud qui ont fait vos souliers, me dirent-ils." Mes souliers, paraît-il, manquaient de proportion et n'allaient pas à mon pied.

Vous ne verrez jamais ces Esquimaux du Nord porter la chemise flottante, en dehors du pantalon, comme le font ceux du Sud et de l'intérieur.

En un mot, de tous les sauvages que j'ai rencontré jusqu'ici, ce sont les Esquimaux du Nord qui se rapprochent le plus du monde civilisé. En serait-il ainsi s'ils étaient inférieurs aux autres ? Et s'ils comprennent et imitent si bien le monde civilisé, ne faut-il pas espérer que la religion du monde civilisé les attirera elle aussi ?

Oh ! combien ce peuple mérite qu'on s'occupe de lui. Tous les blancs, baleiniers, voyageurs, commerçants qui rencontrent les Esquimaux s'intéressent à leur bien matériel. S'étonnera-t-on, dès lors, si, prêtre missionnaire, je me sens au coeur un immense désir du salut de ces pauvres âmes, toutes païennes encore qui, avides de civilisation, ne soupçonnent rien encore du premier et du plus grand bienfait de la civilisation : la connaissance du vrai Dieu ?

Population connue dans le Vicariat du Keewatin :

1.	Côte nord de Hudson's Strait	400
2.	Davis Strait	500
3.	Nord de Baffin Land	200
4.	De Churchill à Rouken Inlet	260
5.	De Rauken Inlet à Pointe Melville	1,100
6.	Intérieur, S. O. de Chesterfield	700
7.	Intérieur, N. O. de Chesterfield	700
	Total	3,860

Laissons de côté les trois premiers groupes, séparés par la mer par de grandes distances les uns des autres, il reste 2,760 Esquimaux qui sont comme tout groupés sur le continent à l'Ouest de la Baie d'Hudson, sur les bords de la mer et dans l'intérieur dans un rayon de distance raisonnable.

Ainsi supposons Chesterfield Inlet pour centre, avec Repulse Bay comme extrême limite Nord (300 milles) et Cap Esquimau extrême limite Sud (200 milles), tracez un demi cercle à l'Ouest de 200 à 250 milles de rayon, et vous avez d'un seul coup presque tous les Esquimaux (2760) qui vivent sur le continent et appartiennent au Keewatin.

Distances énormes, dira-t-on. Oui, mais ces mêmes Esquimaux parcourent chaque année de plus grandes distances encore pour ne rencontrer que quelque traiteur ambulant de la tribu voisine. Le traiteur à son tour revient chez lui et entreprend un autre voyage pour se rendre au poste ou outpost intermédiaire le plus voisin. Croira-t-on que chaque année les Esquimaux des bords de la mer Arctique envoient leurs fourrures ainsi jusqu'au lac Caribou à plus de 600 milles au S. O. de Chesterfield ?

Les Esquimaux, sans doute, n'entreprendraient point de pareils voyages pour aller seulement voir le Père. Mais cette année même, la Cie de la Baie d'Hudson établit un poste à Chesterfield qui attirera tous ces voyageurs et d'autres encore.

Car au lieu d'avoir affaire aux sous-traiteurs ambulants

dont l'approvisionnement est forcément si restreint, beaucoup préfèreront sans doute traiter directement eux-mêmes au magasin. Ils auront plus à choisir et recevront davantage sans voyager davantage.

Je sais que la plus grande partie des Esquimaux du Nord réside loin au nord de Chesterfield. Mais la raison de leur séjour en ces pays lointains n'existe plus. Les baleiniers Ecossais qui les avaient attirés et retenus à Repulse Bay et jusqu'à Lipons Inlet, ont abandonné le pays. Les baleiniers Américains qui approvisionnaient les Esquimaux autour de Fullerton, en sont à leur dernier voyage. La pêche à la baleine est finie dans la baie, les pêcheurs se retirent. Les Esquimaux habitués depuis près de cent ans à beaucoup de confort, surtout aux armes de chasse, instruments de travail, ustensiles de cuisine, n'hésiteront pas à avancer 100 milles au sud de Fullerton, s'ils sont sûrs de rencontrer là les mêmes avantages. Qui croira qu'ils préfèrent retourner à l'âge de pierre, laisser le fusil et la carabine pour la flèche et la lance en silex ou en os ?

Autre avantage unique de Chesterfield Inlet comme centre. Du fond de l'Inlet à l'embouchure de la rivière on peut, à l'été, visiter en canot tous les Esquimaux de l'intérieur. Car ils sont campés sur les baies et rivières qui presque toutes sont tributaires de Chesterfield Inlet tant au sud qu'au nord. Ainsi le Doobant River qui vient du lac Athabasca, le Kazan River bien connu des Montagnais du lac Caribou et sur les bords de laquelle résident tant d'Esquimaux, confluent directement vers le Chesterfield Inlet. D'autre part quelques courts portages entre les lacs intermédiaires suffisent aux Esquimaux pour passer de Kazun River à Ferguson et Magnan Rivers.

Enfin, de l'avis de tous les Esquimaux, c'est au Chesterfield qu'il faut s'établir, car là seulement on peut compter sans manque sur le caribou hiver et été, le poisson, le phoque, walrus, baleine blanche pour nourrir les chiens. C'est dans les environs du Chesterfield, que la plupart des Esquimaux viennent chaque année à l'automne, chasser le caribou pour

se procurer les peaux dont ils ont besoin pour leurs vêtements d'hiver.

L'église anglaise nous a précédé dans le Nord. Sur la terre de Baffin, dans le Cumberland Sound (Nord de Frobisher Bay). Le Rév. M. Ceek a établi une mission à côté d'une station de baleiniers à Blacklead Island. De là il est descendu cet été même au détroit de la Baie côté Nord, amenant un jeune prédicant avec lui, et l'a installé à Hachen Inlet pour desservir les Esquimaux des environs. La Compagnie Révillon a déjà un poste en ces parages et la Cie H. B. s'y implante cette année.

Etant donné toutes ces circonstances, écrivait l'auteur de ces notes à S. G. Mgr Charlebois, peut-on attendre et remettre à plus tard ?"

R. P. TURQUETIL, O. M. I.

Note de la rédaction.—La voix de l'intrépide missionnaire a été entendue, et depuis quelques mois, il y a une mission catholique pour les Esquimaux à Chesterfield. C'est le P. Turquetil lui-même qui dessert cette mission lointaine.

Membres décédés durant l'année 1912.

Dans le cours de l'année 1912, la mort a fait quelques victimes dans les rangs de la Société de Géographie de Québec. Nous avons eu notamment à déplorer la perte de M. l'abbé S. A. Lortie, l'un des organisateurs du premier Congrès de la langue française, de M. V. A. Beauvais, de Montréal, de M. Onésime Chalifour, industriel, de M. Roger Larue, de Québec, de M. Gustave Grenier, greffier du Conseil Exécutif de Québec, de M. H. O'Sullivan, arpenteur, du R. P. Lemoine, O. M. I., de M. E. Roumilhac, agent consulaire de France à Québec.

Le Monténégro.

Le Monténégro, dont le souverain s'est proclamé roi au mois d'août 1910, vient, par son attitude belliqueuse, de concentrer vers lui l'attention du monde civilisé, surpris de voir le plus petit des Etats balkaniques entrer en lice le premier. Il est donc intéressant de grouper ici quelques renseignements géographiques et statistiques sur un pays si ambitieux de jouer un premier rôle dans la libération des Balkans.

En étendue, le Monténégro n'atteint pas le tiers de la Belgique. Sa population est d'environ 250,000 habitants. Son budget annuel est celui d'une petite ville de la Belgique. Et cependant, il constitue, dans l'échiquier balkanique, une unité qui est loin d'être méprisable, d'une part, parce que la configuration tourmentée du pays en rend la défense relativement aisée, d'autre part, à cause des aptitudes militaires de ses habitants. C'est, dans toute l'acception du mot, la nation armée. Tous les hommes doivent le service militaire depuis la fin de leur dix-septième année jusqu'à soixante-deux ans. Ils forment quatre divisions, comptant ensemble 35,000 fantassins, plus 5,000 hommes pour combler les pertes. On s'accorde à considérer cette petite armée comme excellente pour combattre dans les montagnes du territoire national.

Le Monténégro tire tous ses revenus de l'agriculture, notamment de plantations de tabac, et de l'élevage. Son outillage économique est rudimentaire. Il n'y a qu'une ligne ferrée, de Pristan au port d'Antivari. La ville principale, Podgoritza, a 10,000 habitants. Les autres localités de quelque importance ont de 2,000 à 5,000 habitants: Cettigné, la plus petite capitale du monde, Nikchitch, Dulcigno, Antivari, Riéka.

Depuis trente ans que la paix du pays n'a pas été troublée, le prince Nicolas s'est appliqué à civiliser ses sujets, à réformer la législation, à développer le commerce et à paver des routes. Il a même, en 1903, octroyé à ses sujets une constitution instituant une *Skoupchtina* composée de 14 virilistes nommés par le souverain et de 62 députés élus par le suffrage universel. Il est vrai qu'il entend le régime parlementaire à sa manière et que la chambre se voit dissoute dès qu'elle manifeste quelque opposition aux volontés du maître.

M. G.

Les montagnes de Rougemont et de Beloeil (1)

Cette région de la province de Québec est formée de huit cônes d'origine volcanique, ou plus exactement d'anciens épanchements de roches d'intrusion. Située dans le S.-O. de la province, cette zone s'étend du Mont-Royal, à Montréal, jusqu'à la montagne de Shefford, plus de 50 milles à l'Est.

Mont-Royal, Saint-Bruno, Beloeil, Rougemont, Yamaska, Shefford s'échelonnent à des distances variant de 5 à 15 milles sur la ligne d'articulation O.-E. Le mont Johnson est 6 miles au Sud de Rougemont et la montagne de Brome est à 2 milles au Sud de celle de Shefford.

La superficie de ces masses montagneuses varie de 0.422 m. c. pour le mont Johnson, le plus petit, à 30 milles carrés pour la montagne de Brome, la plus vaste. Celle-ci a une étendue triple de celle de Shefford la suivante.

Le contraste est puissant avec la basse plaine paléozoïque appelée les *basses terres* du Saint-Laurent, zone s'étendant des hauteurs laurentiennes au N.-O. jusqu'à la région des Appalaches dans le S.-E. et possédant une largeur moyenne de 80 milles dans la région de Montréal.

La plaine est toute parsemée de débris morainiques, vestiges du grand glacier et l'aspect des côteaux à pentes adoucies atteste l'action glaciaire subie par toute la partie orientale du Canada.

La disparition du glacier fut suivie de l'invasion des eaux de la mer et les terrasses qui s'allongent sur les flancs des collines, ainsi que les dépôts de sable et de gravier sur le Mont-Royal annoncent que le niveau des eaux atteignit 493 pieds au moins, et peut être 560 pieds d'altitude.

La plupart des coteaux et collines de cette région enferment un lac, parfois plusieurs nappes d'eau, dont le bassin

(1) La montagne de Beloeil porte plus généralement le nom de Mont Saint-Hilaire.

a été creusé par l'érosion glaciaire. Ces eaux sont aujourd'hui captées par les aqueducs des villages voisins, mais la région Beloeil-Rougemont est drainée par les rivières Richelieu et Yamaska, deux tributaires du Saint-Laurent. Ces cours d'eau sillonnent le drift dans leur course vers le Nord avant d'atteindre le grand fleuve.

MONTAGNE DE BELOEIL

L'altitude de Beloeil est de 1375 pieds au-dessus du niveau marin, soit 1275 pieds au-dessus de la plaine laurentienne. Au sud de cette région montagneuse s'étale une nappe d'eau d'environ 1-4 de m. c. Les eaux qui atteignent au plus 40 pieds de profondeur sont encaissées à 535 pieds de hauteur, occupant une vaste vallée glaciaire.

La montagne de Beloeil provient de deux séries de roches d'intrusion. La partie occidentale est la plus ancienne, la partie orientale est formée de porphyre et de basaltes ; enfin de nombreux dykes remplis de rochers éruptives injectées entre les roches préexistentes.

Il semble, du reste, que les intrusions ont traversé les lits sédimentaires primitifs sans les bouleverser. Seulement les roches avoisinantes ont subi un certain métamorphisme ayant été attaquées par contact. L'injection des matières fondues s'est cependant faite progressivement comme dans un cratère volcanique.

LA MONTAGNE DE ROUGEMONT

Rougemont atteint 1275 pieds au-dessus du niveau de la mer, mais ne dépasse que de 1150 la plaine environnante. Les flancs de la montagne sont complètement recouverts d'essences forestières diverses et la grande étendue de matériaux morainiques couvrant la roche primitive dérobe cette dernière à la vue du géologue. Partout du reste où elles sont exposées, les roches ont subi, par les agents atmosphériques, une décomposition atteignant en certains endroits quelques pouces de profondeur et ailleurs plusieurs pieds.

La nature rocheuse de Rougemont semble plus uniforme

que celle de Beloeil. La roche a une teneur très élevée en minéraux de fer. Les dykes sont le produit de la dernière phase d'activité. Sur les bords de l'intrusion les roches ignées sont plus ou moins mêlées à de larges masses de fragments de roches quartziques, agates. Comme dans la montagne de Beloeil les lits avoisinants ont gardé leur assiette, et c'est ici comme là-bas le même contact entre eux et la roche d'intrusion, d'où l'on peut induire qu'il y a eu ici encore activité volcanique.

Ajoutons qu'au point de vue économique il existe près de Beloeil de vastes surfaces de pierre à chaux et de marbre La partie exposée à l'air s'émiette facilement mais les lits inférieurs sont probablement d'une structure plus compacte.

Enfin, tout près de l'amas basaltique se trouve un marbre blanc à grain serré et qui pourrait, croit-on, être utilisé par l'industrie décorative.

De sérieuses recherches de fossiles n'ont amené aucun résultat probant. Toutefois le Dr Ells a affirmé avoir trouvé des traces de fossiles de la formation dévonienne.

J. J. O'NEILL. (1)

L'industrie de la pulpe au Canada

Il existe 51 usines travaillant la pulpe au Canada. Elles ont consommé, durant l'année 1910, 598,487 cordes de bois. Il a été exporté la même année 943,141 cordes. Les statistiques officielles mentionnent également pour la première fois une importation de bois de pulpe, s'évaluant à 49,322 dollars. Le Canada n'a pas encore pu utiliser les déchets provenant des usines, comme c'est le cas pour d'autres contrées. Il y a également bon nombre de bûches de bois abandonnées dans

(1) M. O'Neill est membre de la Commission géologique d'Ottawa, section des mines.

les forêts par les travailleurs, ainsi que des branches à fortes dimensions qui pourraient servir à la fabrication de la pulpe.

La province de Québec est le plus gros producteur de pulpe, grâce à ses immenses forêts d'épinettes (*spruce*) et de sapin balsam (*balsam fir*), à ses forces hydrauliques qui abondent et sont bon marché, ainsi qu'à ses facilités de recrutement de la main-d'oeuvre. Les 25 usines de la dite province ont consommé 57 p. c. du total en 1910.

Voici comment se décomposent les statistiques en 1910 :

	Cordes	Valeur.
Québec.	342,755	1,879,831 dollars.
Ontario.	210,552	1,479,538 —
Nouvelle-Ecosse.	29,606	135,965 —
Nouveau-Brunswick.	15,134	87,620 —
Colombie britannique. . . .	440	2,200 —
Total.	598,487	3,585,154 dollars.

Les 25 usines de la province de Québec ont produit, en 1910, 282,938 tonnes de pulpe ; les 15 fabriques de l'Ontario, 156,076 tonnes. Le Nouveau-Brunswick, avec ses 4 usines, a contribué au rendement total pour 9,285 tonnes et la seule usine de la Colombie britannique pour 350 tonnes.

L'épinette est l'espèce la plus employée, le balsam n'intervenant que pour une quantité très peu considérable. Les autres bois utilisés sont le hemlock et le peuplier. Le pin Jack n'a plus été employé depuis 1908, les résultats n'ayant pas été satisfaisants.

	Cordes	Valeur.
Epinette.	470,230	2,866,678 dollars.
Balsam.	120,475	698,608 —
Hemlock.	3,810	16,922 —
Peuplier.	3,608	21,366 —

Environ quatre cinquièmes de la fabrication de la pulpe au Canada proviennent du procédé mécanique ; le procédé au sulfite participe pour le cinquième ; le restant, soit à peu près 2 p. c. du tout, est à mettre au compte du procédé à la soude.

La province de Québec a contribué en 1910 pour 63 p. c. du total de la fabrication de la pulpe mécanique, c'est-à-dire pour plus du double de la province d'Ontario. Cette dernière produit la plus grande quantité de pulpe au sulfite et a comme concurrent, de très près, la province de Québec. Celle-ci fabrique aussi plus des trois quarts de la pulpe au procédé à la soude.

Le commerce extérieur du Canada en pulpe et bois de pulpe ne cesse de progresser d'année en année, la tendance étant encore d'exporter le bois dans sa forme brute. Certaines provinces ont tâché de parer à cet état de choses en établissant des règlements de restriction, le but étant d'augmenter autant que possible la fabrication locale au bénéfice de la main-d'oeuvre canadienne. Près des trois quarts de l'exportation du bois à pulpe vont aux Etats-Unis.

Voici comment se sont décomposées les sorties de 1910:

	Tonnes.	Dollars
Total de l'exportation du bois à pulpe..	328,977	5,694,896
Total des sorties de pulpe mécanique..	288,807	4,234,705
Total des sorties de pulpe chimique....	40,170	1,460,191

Les pays vers lesquels l'exportation de pulpe a été dirigée en 1910 sont les suivants:

	Tonnes.	Dollars
Pulpe mécanique:		
Etats-Unis................	214,469	3,450,831
Grande-Bretagne...........	62,103	657,183
Autres pays...............	12,235	126,691
Pulpe chimique:		
Etats-Unis................	39,947	1,451,068
Grande-Bretagne...........	178	7,398
Autres pays...............	45	1,725

Les pays dits autres sont, par ordre d'importance: la France, la Belgique, le Mexique, l'Australie, Cuba et le Japon.

M. F.

Chronique Géographique

Congrès forestier.—Le Touring-Club de France a décidé d'organiser à Paris, en juin 1913, un Congrès forestier international, où seront traitées toutes les questions qui touchent à ces différents sujets.

***

Relevé de rivières.—A la fin de l'année 1911, M. W. Tremblay, arpenteur, a effectué le relevé des rivières *A la Carpe*, *Petit Shipshaw*, *Bras des Canots*, *Tête du lac de la Montagne*, tributaires de la rivière Péribonka, dans le comté du Lac-Saint-Jean.

La rivière *à la Carpe* qui se jette dans la Manouan n'a qu'une largeur moyenne d'une chaîne avec une profondeur de trois pieds. C'est un beau cours d'eau pour le flottage du bois. Ses berges ont une hauteur moyenne de 8 pieds.

Le sol qu'elle arrose est accidenté et impropre à la culture. En revanche, c'est un bon territoire de chasse. L'ours fréquente cette région, de même que le renard, le pékan, le loup-cervier et le caribou. On y voit aussi de la perdrix et du lièvre.

La rivière *Petit Shipshaw* qui se décharge dans le gros Shipshaw n'est qu'une série de rapides. Cette rivière est alimentée par six grands lacs et fait à un certain endroit une chute de 75 pieds que l'on pourrait utiliser comme force motrice.

C'est aussi un bon terrain de chasse comme celui de la rivière précédente.

La rivière de la *Tête du lac de la Montagne* est bordée d'assez hautes montagnes et ne forme qu'une succession de rapides. On ne peut la naviguer qu'à l'eau basse, car au printemps, lorsque les eaux montent, la force du courant est trop violente.

En descendant jusqu'à son premier lac, cette rivière est assez bien boisée en bouleau, en épinette noire et en sapin.

La rivière *Bras des canots* a très peu d'importance. Le feu y a détruit presque tout le bois qui s'y trouvait.

***

Le climat de l'Abitibi.—Dans le public on a entretenu jusqu'à ces derniers temps l'opinion que cette région se trouvant placée en plein dans le nord, le climat devait être nécessairement dur et froid à l'extrême.

M. l'arpenteur-géomètre, Arthur Lepage, qui a passé plusieurs mois dans cette région, combat de toutes ses forces cette opinion et n'hésite pas à dire qu'elle est absolument erronée.

"Cette partie de la région de l'Abitibi qui est traversée par le Transcontinental, dit-il, se trouve sous la même latitude que celle des comtés de Matane, Rimouski et Lac-Saint-Jean. Le climat est superbe sous le rapport sanitaire et l'air en est sec. Non seulement il est tempéré comme celui des comtés qui viennent d'être cités, mais je suis à peu près sûr que lorsque les terres en seront défrichées, le climat de l'Abitibi sera plus agréable, plus chaud qu'il ne l'est actuellement. Je crois même que le climat devra être préférable à celui de Matane et de Rimouski, parce que l'on ne rencontre pas dans l'Abitibi ces vents de nord-est qui font trop souvent ravage dans la partie est de la vallée du Saint-Laurent."

***

Le "Pot à l'eau de vie".—Quelques-uns de nos correspondants nous demandent si ce point géographique situé dans le bas du fleuve Saint-Laurent et désigné assez souvent par les marins sous le nom de *Brandy Pot* a une origine française ou anglaise.

Nous sommes en mesure de leur répondre que ce point géographique a une origine française et que sous le régime français il n'avait point d'autre appellation que celle de *Pot-à-l'eau-de-vie.*

Nos sources d'informations sont le journal de *Malartic*, officier de l'un des régiments de Montcalm et celui de Foligné, dans sa relation du Siège de Québec en 1759.

Malartic raconte que le 15 mai 1759, la frégate *Le Machaux*, commandée par le Sieur Dinel, annonça l'arrivée à Québec de la flotte de M. Canon, dont partie a été brûlée à l'Ile aux Coudres, et partie au *Pot à l'Eau de vie.*

Foligné parle de son côté d'un vaisseau sur lequel il s'était embarqué pour retourner en France et qui mouilla le 25 septembre 1759 à l'Ile au Lièvre, *dans l'ouest du Pot à l'eau de vie.*

Le savant archiviste fédéral, M. J. Edmond Roy, nous

a laissé savoir de son côté qu'il a trouvé la même désignation géographique dans un mémoire de Bougainville adressé à la Cour en 1758.

***

L'essor de l'Australie.—M. Jacques Feillet vient de publier dans l'*Océanie Française* une étude très bien documentée sur l'Australie.

Il y a à peu près 150 ans que les Européens sont établis en Australie, mais la confédération australienne ne date que du 1er janvier 1901. Elle comprend les six colonies aujourd'hui désignées sous le nom d'"Etats originels" et qui ont conservé chacune, dans des limites déterminées son autonomie: Nouvelle Galles du Sud, Victoria, Queensland, Australie méridionale, Australie occidentale, Tasmanie.

Le continent australien, couvre une superficie de 7,700,-000 kilomètres carrés, et compte une pupulation de 4,400,000 habitants. Plus des deux tiers de la population se trouvent concentrées dans les Etats de la Nouvelle-Galles du Sud et de Victoria.

Les deux principales villes sont Sydney, capitale de la Nouvelle-Galles du Sud, et Melbourne, capitale de l'Etat de Victoria. Elles ont chacune 500,000 habitants.

Presque toute cette population est d'origine anglaise.

L'Australie est, avant tout, un pays d'élevage, et le mouton est l'élément primordial de l'élevage australien, en raison de l'excellence de sa laine, et de l'habileté des éleveurs.

En 1909, le nombre total des moutons, bêtes à cornes et chevaux était le 104,739,000.

L'Australie, pays pastoral par excellence, est aussi en voie de prendre sa place parmi les pays agricoles. La superficie cultivée dépasse onze millions d'acres, dont les trois cinquièmes sont consacrés au blé.

L'Etat de Victoria est le grand pays producteur de la Confédération: il fournit à lui seul près du tiers de la récolte totale du blé.

Toutes les espèces de fruits sont également susceptibles de venir en Australie, grâce à la variété de ses climats et à la richesse de son sol.

L'or constitue, de beaucoup, la richesse minière la plus importante de la Confédération. Sa production, en 1909, s'est élevée à 2,967,000 onces, d'une valeur de 315,125,000 francs.

Les forêts australiennes constituent une intéressante réserve d'avenir, mais elles sont encore peu exploitées.

L'Australie renferme 13,197 établissements manufacturiers qui emploient 270,000 ouvriers et ses exportations s'élèvent à plus de 70 millions de livres sterling. Les exportations sont représentées avant tout par les produits de l'élevage et de l'agriculture.

Après l'Angleterre et ses colonies, les principaux fournisseurs de l'Australie sont les Etats-Unis et l'Allemagne.

Le Canada, en 1909, lui a vendu pour $2,769,049 de marchandises et n'a importé de l'Australie que pour une somme qui dépasse à peine $400,000.



La ville de Dauphin.—C'est une petite ville progressive de la province du Manitoba. Elle ne date que d'une quinzaine d'années et compte une population de 5,000 âmes.

La ville tire son nom du *lac Dauphin* que lui donna le grand découvreur du Nord-Ouest, La Vérendrye, en 1740, en l'honneur de l'héritier du trône de France.

Ce lac Dauphin est lui-même une belle nappe d'eau de 28 milles de longueur et de 10 à 12 milles de largeur, avec une altitude de 840 pieds au-dessus du niveau de la mer.

La ville est placée au centre d'une belle région agricole bien arrosée et bien boisée. Les terres à blé y sont d'une grande richesse ; elles donnent un rendement de 45 à 50 boisseaux à l'acre.

Plusieurs voies ferrées la desservent: le Pacifique Canadien, la ligne de Prince-Albert, celle de Winnipegosis, la ligne de Neepawa et de Brandon, etc.

On y remarque quatre élévateurs à grain d'une capacité de 150,000 boisseaux, trois scieries, une crêmerie, des fonderies, les usines du Canadian Northern, des moulins à farine, des églises, dont l'une catholique romaine et l'autre presbytérienne, un hôtel de ville qui a coûté $24,000.



Une table des matières.—Pour nous rendre à la demande d'un grand nombre de membres de la Société de G-ographie de Québec, nous préparons actuellement une table de toutes les matières qui ont paru dans *le Bulletin* depuis sa fondation jusqu'à ce jour. Cet index où l'ordre aphabétique sera

observé rendra plus facile la consultation de nos Bulletins. Nous comptons pouvoir le terminer dans le cours de janvier 1913.

***

La puissance hydraulique de la rivière Ottawa.—D'après M. D. H. Philips, ingénieur civil, (rapport de 1912) il se trouve actuellement sur la rivière Ottawa une force électromotrice d'environ deux millions de chevaux-vapeur qui n'est pas utilisée ; car Ottawa n'utilise que 35,000 chevaux-vapeur et Montréal que 75,000 chevaux-vapeur de cette puissance énorme.

On s'attend néanmoins, à ce que dans un avenir prochain, diverses industries vont y puiser la force motrice de leurs opérations.

Le débit de la rivière Ottawa atteint, paraît-il, son minimum en avril pour commencer à accroître vers l'époque de la fonte des neiges qui gonfle ses affluents. Et un hydraulicien fait remarquer à ce propos que si la rivière Ottawa ne traversait point de grands lacs, on aurait souvent à déplorer de désastreuses inondations. Ces grands lacs sont déjà connus ; nous les énumérons ici, en indiquant, par la même occasion, leur étendue et leurs bassins tributaires :

Mouvement moyen en pieds	Lacs	Milles carrés	Bassin tributaire en milles carrés
16	Grand lac Victoria	40	5,000
6	Lacs Expanse et des Quinze	100	10,000
12	Lac Timiskaming	100	19,000
5	Rivière Creuse (Lac Pembroke)	75	22,000
9	Lac Coulonge	25	28,000
5	Lac des Chats (Arnprior)	30	34,000
5	Lac des Chênes (Aylmer)	45	35,000
10	Ottawa-Grenville	65	54,000
6	Lac des Deux-Montagnes (Oka)	65	55,700
		545	

***

Les sauvages de Mistassini.—Un récent rapport que vient de rendre public le département de la Colonisation et

des Mines de Québec constate qu'il n'y a pas de sauvages habitant d'une façon permanente la région qui entoure immédiatement le lac Chibougamau. Toutefois, chaque année, des groupes venant de Mistassini viennent s'y installer temporairement pour y faire la pêche ou la chasse et récolter l'écorce de bouleau pour leurs canots. Le lac Chibougamau reçoit également de temps à autre la visite des sauvages Nascapis de Waswanipi ainsi que des Montagnais ou des Métis de la Pointe Bleue du lac Saint-Jean.

La tribu des Mistassins dont il est ici question est a proprement parler une branche de la grande famille Algonquine. Ces sauvages ont quelque peu le type des Nascapis de l'intérieur du Labrador et des Cris du littoral qui réclament les côtes de la baie d'Hudson comme étant leur territoire.

Les Mistassins parlent un dialecte de l'Algonquin qui diffère de celui des Montagnais du lac Saint-Jean qu'ils ne comprennent que difficilement. C'est un mélange d'Ojibwa et de Cris.

Les hommes sont généralement petits et, à de rares exceptions près, d'aspect chétif. Chez un bon nombre, on distingue même la marque de leur alliance avec les blancs.

Ces sauvages végètent. Ils pourraient, il est vrai, s'assurer une vie assez facile par la chasse qui est abondante, mais leur paresse et leur insouciance qui dépassent toutes les bornes les tient toujours dans un état voisin de la misère. Comme la plupart des sauvages, ils n'ont pas le moindre souci du lendemain. C'est à ce point que sans la présence et la prévoyance de la compagnie de la baie d'Hudson qui leur fournit des vivres, bon nombre d'entre eux se laisseraient mourir de faim.

Cette tribu de Mistassins est très restreinte. Elle ne comprend qu'une trentaine de familles formant un total de 160 individus.



Le village de Kenogami.—Les journaux ont signalé la naissance d'un nouveau village qui a surgi comme par enchantement dans le comté de Chicoutimi : c'est celui de *Kenogami.*

Kenogami tire son nom du lac qui l'avoisine et veut dire, en langue montagnaise, *lac long.* De fait, le lac Kenogami a une longueur de plus de 21 milles.

Le village de Kenogami qui est situé à sept milles de

Jonquières doit son existence aux messieurs Price qui ont bâti en cet endroit leurs nouveaux moulins de pâte à papier.

Il y a un an, l'on ne voyait encore que trois maisons à Kenogami. Aujourd'hui il y en a plusieurs centaines, une église catholique et une autre église anglicaine, des hôtels et des magasins de premier ordre. Le village qui compte déjà 1500 personnes est éclairé à la lumière électrique.



Le nombre des descendants français aux Etats-Unis.— M. T. Saint-Pierre, dans un travail élaboré qu'il a communiqué à la *Parie* de Montréal, établit à la lumière des statistiques du recensement de Washington qu'il se trouvait aux Etats-Unis, en 1910, 1,600,000 personnes d'origine française, dont 1,200,000 nées au Canada ou descendant de parents canadiens-françaçis.

Il ajoute de plus, à l'aide des mêmes statistiques, que le Canada, depuis 1900, a perdu très peu par l'émigration vers le sud. Puis, il arrive à cette conclusion, en tenant compte du recensement de 1901 qui donnait aux Canadiens-français une population de 1,675,000 personnes, qu'il doit se trouver actuellement au Canada—en supposant, ce qui n'est pas exagéré, que notre augmentation ait été de 25 pour cent—2,200,000 descendants français, ce qui avec les 1,600,000 vivant aux Etats-Unis fait un total de 3,800,000, chiffre en tout conforme avec la marche ascendante de notre race.

***

Population des îles françaises.—On a fait en 1911 le recensement des établissements français de l'Océanie qui comprennent quatorze îles, dont les principales sont Tahiti, Iles Sous-le-Vent, les Marquises et Pepeete. Le recensement donne une population totale de 31,477 âmes.

L'île de Tahiti, qui est la plus considérable, compte à elle seule une population de 7,279 personnes et les Marquises, 6,689.

***

La production de l'iode.—La revue l'*Océanie Française* constate que depuis quelques années la production de l'iode est devenue assez importante aux Indes Hollandaises, en particulier à Java, grâce au forage de nombreux puits d'iode.

Car ici les procédés d'extraction sont différents de ceux du Chili qui l'obtient du salpêtre, comme de la méthode européenne qui recueille les varech riches en iode.

L'iode indien est trouvé dans des eaux de sources, où uni au magnésium, il se présente comme iodite. Ces sources se rencontrent également dans d'autres pays ; mais ce n'est qu'aux Indes qu'elles sont assez sèches pour donner lieu à une exploitation lucrative. La production d'iode pur a été, en 1909, de 23,973 kilogrammes.

* *

Les explorations de l'Abitibi.—Les principales explorations du gouvernement de Québec ont été effectuées cette année du côté de l'Abitibi.

On a examiné divers cantons au point de vue des ressources qu'ils offraient à la colonisation, et, pour la plupart, les rapports ont été favorables.

M. Arthur Laberge, chargé de l'arpentage du canton La Motte, représente la majeure partie du terrain comme étant de première qualité. Il y a bien par-ci par là quelques collines, mais d'une manière générale le terrain est plan et boisé en épinette, sapin, bouleau, tremble et cormier.

Ce canton est traversé par deux grands lacs poissonneux : les lacs *La Motte* et *Okikeska.* On y pêche du poisson blanc, du doré, du brochet et de la carpe.

On se rend à ce canton par le Transcontinental depuis Cochrane jusqu'à la rivière Peter Brown, et de cette dernière, par canots, au lac Okikeska, soit une distance de dix à douze milles.

Le canton *Landrienne* est également plan, mais on rencontre de grandes savanes et des marécages dans les cinq premières concessions. L'épinette noire est le bois dominant.

Le sol du canton *Villemontel* qui vient d'être arpenté par M. J. F. Fafard, est une terre glaiseuse et tout à fait propre à la culture.

Les lacs renferment du brochet et de l'esturgeon. C'est aussi une belle région de chasse. On y rencontre l'orignal, le caribou, l'ours, le rat musqué, la loutre, la martre, le castor et le vison.

Le canton *La Corne* est accidenté et montueux.

Le sol est excellent pour la culture des grains, fourrages et légumes.

Les principaux bois sont l'épinette noire, le sapin, le cyprès, le bouleau, le tremble.

La partie sud du canton *La Reine* est généralement rocheuse, mais la partie qui forme le front des cinquième, sixième et septième rangs est propre à la culture.

Ce canton constitue aussi une belle région de chasse. Les orignaux y pullulent, de même que l'ours noir, le caribou et le chevreuil.

M. C. E Lemoine, arpenteur, dit que dans le canton *Languedoc,* le sol est l'un des plus riches qu'il ait rencontré. Il est composé de terre végétale et de glaise grise, comme sous-sol. Seulement, il n'y a pas de bois de commerce.

Le même arpenteur signale dans le même canton des gisements d'or, d'argent, de cuivre et de plombagine.

Le canton *Palmarolle* est sillonné par quatre rivières: La Sarre, Dagenais, Ménard et Cachée.

C'est par le Transcontinental que l'on peut atteindre ce canton ainsi que ceux dont nous venons de parler.



La ville d'Halifax.—La capitale de la Nouvelle-Ecosse qui est située sur les bords de l'Atlantique est une des belles villes du Canada. Elle compte présentement une population de 46,619 âmes.

Cette capitale s'appelait dans le principe *Chibouctou* ou même *Chédabouctou.* En 1749, alors qu'elle fut choisie pour devenir la capitale de l'Acadie qui comprenait la Nouvelle-Ecosse, le Nouveau-Brunswick et l'île du Prince Edouard, ce n'était encore qu'un fort modeste village. Lord Cornwalls lui amena les premiers colons, et elle prit le nom de son principal fondateur, Lord Halifax, alors ministre du commerce.



Les îles Philippines.—Ces îles—dont il a déjà été question dans ce *Bulletin*—sont situées sous les tropiques par 4o 40' à 21o 10' de latitude de nord et par 116o 40' et 126o 34 de longitude Est, et s'étendent du groupe des Batanes à celui de Tarvi-Tarvi, entre Formose au nord et Bornéo et les Moluques au sud.

Cet archipel fut découvert sous Charles-Quint, le 16 mars 1521, par le Portugais Magellan qui était au service du roi d'Espagne.

Si les Philippins comprennent plusieurs peuplades, les langues parlées par eux sont aussi nombreuses. On estime à une soixantaine environ le total des divers idiomes de l'Archipel. Toutefois, on remarque que depuis quelques années, l'anglais a une tendance à se substituer à la langue indigène.

***

La navigation à vapeur sur l'Ottawa.—Dans une étude sur le développement de la navigation à vapeur en aval d'Ottawa, M. C. R. Coutlée, ingénieur civil, rappelle que ce fut vers 1800 que la vallée de l'Ottawa fut livrée à la colonisation et que c'est en 1819 que M. Wright, avec son steamboat l'Union, inaugura l'ère de la navigation à vapeur dans la vallée de l'Ottawa entre Hawkesbury et Hull. Jusqu'à cette date, le transport se faisait par charrettes sur une distance de 12 milles jusqu'aux rapides de Grenville, puis par canots d'écorce jusqu'à Hull. En 1825, des vapeurs voyageaient entre Lachine et Pointe-Fortune, les 12 milles de rapides entre Carillon et Hawkesbury occasionnant seuls l'interruption du trajet par eau entre Lachine et Hull.

***

Les bonnes routes chez nous.—On sait déjà que la création de voies rurales est à l'ordre du jour dans la province de Québec.

Actuellement, la presque totalité des chemins ruraux est laissée aux soins des propriétaires riverains et ce n'est pas outrager la vérité que de dire que ces routes, au lendemain de pluies, deviennent pour la plupart impraticables.

Le gouvernement de Québec entend rémédier à cet état de choses en venant lui-même au secours des municipalités.

Ainsi par sa *loi des Bons Chemins*, qui a reçu la sanction du Parlement, le gouvernement est autorisé à garantir jusqu'à concurrence de dix millions de piastres les emprunts faits par les municipalités dans le but de se procurer les fonds nécessaires à la création de bonnes routes. La province prend à sa charge le remboursement de ces emprunts et paie la moitié des intérêts annuels soit 2 p. c., l'autre moitié des intérêts devant être payée par les municipalités intéressées.

Au bout de quarante ans tout l'emprunt aura été rem-

boursé et les municipalités se trouveront libérées et en possession de bonnes routes.



Les missions du Nord.—S. G. Mgr Latulipe, Vicaire Apostolique du Témiscaming, a fait une visite pastorale de trois mois, l'été dernier, chez les tribus sauvages du Nord.

Les pricipaux postes visités par le prélat missionnaire sont le Fort Hope, Marten Falls, sur la rivière Albany et Albany même, à 300 milles des chûtes à la Marte, sur les bords de la baie James et à l'embouchure de la rivière Albany.

La plus considérable des missions du Nord est présentement *Ottawapiskat*, à cent milles d'Albany sur la côte ouest de la baie James. Mgr Latulipe se trouvait là le 17 juillet 1912. C'était la première fois qu'un évêque catholique foulait ces plages. Il trouva là 105 familles réunies.

Le 30 juillet, le prélat missionnaire s'embarquait pour *Strutton*, le poste d'approvisionnement de la compagnie Révillon, à 102 milles d'Albany, puis il gagnait Rupert, à 46 milles plus loin.

Rupert est le plus ancien poste de la baie James. Aucun prêtre ne l'avait visité depuis 1672.

Les sauvages du vicariat de Témiscaming sont au nombre d'un mille environ. Ils vivent de chasse et de pêche et font la traite des fourrures avec les compagnies Révillon et de la baie d'Hudson. Au point de vue matériel, raconte Mgr Latulipe, les sauvages du Nord se sont de beaucoup améliorés depuis la visite de Mgr Lorrain, en 1884, qui les avait trouvés pauvres et misérables. La chasse leur procure une certaine aisance, mais comme d'autre part ils ne savent pas pratiquer l'économie, la gêne est souvent leur partage.

Au sujet des sauvages d'Albany, Mgr Latulipe raconte un fort joli trait qui dépeint bien la légèreté et l'insouciance de ces pauvres enfants de la forêt. C'est au sujet d'un petit écolier sauvage de première année à l'école d'Albany.

"Le Père lui avait appris à servir la messe, et l'enfant ne s'en tirait pas trop mal. Un jour, il y avait un enterrement, et le servant en surplis portait le bénitier et accompagnait le prêtre qui récitait les dernières prières auprès de la fosse. Tout à coup, en dépit du cérémonial et au grand ébahissement du célébrant, le servant s'élance à toutes jambes du côté de la forêt et, tenant toujours le bénitier, le voilà qui bondit à droite et à gauche et finit par lancer le goupillon à

10 verges devant ! Il avait aperçu un lièvre ! L'enfant de choeur n'y était plus, c'était le petit sauvage qui courait à la chasse avec son bénitier."

***

La ville de Brouage.—Ce nom résonne toujours agréablement aux oreilles des Canadiens qui n'ont pas oublié que Brouage est la patrie du fondateur de Québec.

Un conférencier distingué, M. le chanoine Lemonnier, vient de démontrer devant la Société de Géographie de Rochefort, que Brouage qui n'offre plus que des ruines, a eu jadis un passé glorieux.

"Brouage, dit M. Lemonnier, eut la visite de Charles IX lors des guerres de religion. Richelieu y fit trois séjours ; il voulait faire draguer et nettoyer son port, car il avait compris l'importance du camp maritime que forment nos rades.

L'historique de Brouage comprend, d'autre part, les exploits de M. Doignon, avec qui Louis XIII dut traiter.

Aujourd'hui, Brouage est à huit kilomètres du rivage et ce n'est même plus une commune ; l'Océan s'est retiré, rien ne pouvait arracher ce port à son destin. Où sont des marais, la mer permit autrefois de concentrer de grandes forces navales, et de donner le curieuses fêtes maritimes, comme celle à laquelle assista, à l'âge de 12 ans, Henri de Bourbon, le futur Henri IV."

M. Lemonnier détaille les ruines de Brouage. Sur les remparts sont encore, entre autres armoiries, celles du duc de la Meillercey, le petit-fils d'un apothicaire de Parthenay, qui devint duc et maréchal de France.

La petite ville n'est plus qu'une vaste ruine ; l'on y montre au touriste la maison où habita Marie de Mancini, nièce de Mazarin, et le monument de Samuel Champlain, né à Brouage en 1567. L'on voit encore sa maison natale ; un étranger vient, en 1911, d'acheter la porte, dont il a emporté les pierres. La grande poudrière a servi sous la Terreur de lieu d'internement aux suspects, qui y furent enfermés au nombre de sept cents, en 1794. Au fond du jardin du gouverneur, se voit l'autel sacré où les prêtres, en 1795, célébraient l'office divin ; plus d'un tiers succomba.

La vieille église restait encore, mais récemment, la toiture s'est effondrée dans le choeur ; l'on y voit des pierres tombales, dont une du marquis de Carnavalet.

Ces souvenirs historiques, hélas ! on les "liquide" ! Et c'est de Québec, la ville reconnaissante, que vient aujourd'hui de sauver et de conserver les restes de Brouage."

On sait en effet qu'il y a près d'un an, la ville de Québec a envoyé une généreuse contribution pour restaurer la vieille église de Brouage et que cette oeuvre de restauration est aujourd'hui complétée.



Le commerce allemand.—L'Union Géographique du Nord de la France constate que l'Allemagne fait une concurrence formidable au commerce français au Canada et qu'elle est même à la veille de la supplanter totalement.

Comme question de fait, les exportations allemandes au pays équilibrent aujourd'hui celles de France. Les produits qui ont subi plus particulièrement cette concurrence sont les draps, les lainages, la bonneterie, les toiles, les velours et pruches de soie. Ce sont aussi les plumes et fleurs, les dentelles, la passementerie, la coutellerie, les jouets, les cartes postales, etc.

L'Union ajoute que l'Allemagne a inondé notre pays de ses commis voyageurs qui font preuve, ici comme ailleurs, de leurs habituelles qualités d'habileté et de tenacité, et qu'elle ne craint pas de vendre ses marchandises à perte, dans l'espoir de compenser avantageusement cette perte par la suite.

Il n'y a rien d'exagéré dans cette constatation, mais d'autre part, à qui la faute, si ce n'est aux négociants français qui se laissent trop facilement damer le pion par leurs hardis concurrents !



La fortune des Etats-Unis.—Le développement prodigieux des Etats-Unis n'est plus un mystère pour qui que ce soit.

En 1870, son commerce avec l'étranger était estimé à 900 millions de piastres ; il est aujourd'hui de quatre milliards.

L'estimation générale des fermes est passée dans le même intervalle d'un milliard à cinq milliards et la vente des produits agricoles atteint elle-même de nos jours plus de 7 milliards.

Le statisticien officiel de Washington évalue la fortune des Etats-Unis à 130 milliards de piastres.

***

Une expédition au Groënland.—Nous avons signalé dans le *Bulletin* du mois de juillet 1912 l'expédition de savants suisses au Groëland. Plusieurs d'entre eux viennent de rentrer à Copenhague, de retour de leur exploration dont ils rapportent d'importantes étades scientifiques.

Le 12 juillet dernier, l'expédition avait réussi à atteindre la place la plus élevée de l'Inlandsis. Sur la côte orientale, ils découvrirent, au nord du Semillikfjord, un pays montagneux qu'ils baptisèrent Schweizerland, et dont le point le plus élevé (8,280pieds) fut nommé Mont Forel.

Deux membres de l'expédition, MM. Jost et Stollberg, ont décidé de passer l'hiver sur la côte occidentale du Groënland, à l'île de Dirko, où les Danois ont installé une station scientifique.

***

L'industrie du froid.—Cette industrie a pris un développement considérable en Amérique, notamment aux Etats-Unis et à la République Argentine. Quelques chiffres donneront une idée de cette importance.

Les Etats-Unis comptent à l'heure actuelle 929 établissements frigorifiques. Les frais de premier établissement ont absorbé un capital de plus d'un milliard de piastres. Cette industrie fait vivre en plus 75,000 ouvriers et distribue plus de 6 millions de piastres en salaires.

On ne traite pas seulement la viande par le froid, mais encore les fruits et autres matières périssables. A Los Angeles, une seule institution frigorifique destinée à traiter les oranges et les citrons a coûté près d'un million de piastres.

Pour assurer la conservation des viandes, les chambres de wagons ou des navires sont soumises à une rigoureuse asepsie obtenue en portant la température de l'air à 90o avant de le refroidir et en y faisant circuler des vapeurs de formol. Les navires frigorifiques appelés à traverser les mers avec leur précieux chargement sont entourés d'une enveloppe de liège.

***

Géographes aux Etats-Unis.—La Société Géographique américaine de New York fait royalement les choses. Elle

invitait récemment quarante géographes de tout pays, de France, d'Autriche, de Suède, du Danemark, de Russie, et leur faisait faire le tour des Etats-Unis à ses frais.

Cette promenade circulaire qui vient à peine de se terminer a duré près de huit semaines. Les géographes ont visité le parc de Yellowstow, la Californie, les Etats du Sud et ceux de l'Ouest. Ce qui paraît avoir le plus impressionné les touristes européens, dans cette tournée de 14,000 milles, ce sont les méthodes d'agriculture employées dans les Etats de l'Ouest, si différentes de celles qu'ils connaissaient.

La visite des géographes s'est terminée par un banquet au Waldorf, à New York et par une conférence du Dr Edouard Bruckner, vice-président de la Société Géographique royale de Vienne sur "les Etablissements aux Etats-Unis en autant qu'ils dépendent du climat et de ses oscillations."

***

Mines d'or de la Beauce.—Il a été beaucoup question en ces derniers temps des terrains aurifères de la vallée de la rivière Chaudière. Rappelons à ce propos que c'est pendant la période qui s'est écoulée entre les années 1863 et 1878 que les recherches ont été les plus actives.

La rivière Chaudière qu'avoisinent ces terrains aurifètes est un tributaire du Saint-Laurent prenant sa source près de la frontière du Maine. Elle compte elle-même plusieurs affluents dont le principal, la rivière Gilbert, a déjà donné un rendement de deux millions de piastres en or.

Jusqu'en 1898, on a poursuivi, mais sur une petite échelle les travaux miniers dans le district de Beauce. Cette exploitation n'a pas été profitable.

Récemment, un syndicat montréalais, sous la raison sociale *Les Champs d'Or de Rigaud-Vaudreuil* a fait l'acquisition de droits miniers sur le territoire désigné seigneurie de Rigaud-Vaudreuil. Ce territoire embrasse une étendue de 70,000 acres et couvre la plus forte partie de la vallée de la Chaudière et de ses tributaires, y compris la rivière Gilbert.

On a recommencé depuis 1910 les prospections sur la rivière Gilbert, la rivière des Plantes, la rivière du Bras et la crique Meule.

***

Le Mont Saint-Hilaire.—On nous a posé récemment la question suivante: "Certaines cartes mentionnent à la fois

le mont Saint-Hilaire et le mont Beloeil. Sont-ce deux montagnes distinctes ?"

M. l'abbé G. Gaudreau, curé de Saint-Hilaire, auquel nous avons referé la question nous répond: "Le mont Saint-Hilaire et le mont Beloeil sont une seule et même chose, ne formant qu'un seul pic."

M. l'abbé Gaudreau ajoute qu'il a en sa possession une lithographie d'une vue prise du lac de la montagne, au bas de laquelle on lit: "Vue du monument national et religieux érigé sur la *Montagne de St-Hilaire* de Rouville, Canada, et béni par Mgr de Forbin-Janson, évêque de Nancy, le 6 octobre 1841."

Ceci prouve que la mont St-Hilaire est déjà connu depuis longtemps sous cette désignation.

Maintenant, d'où vient le nom de *Beloeil* parfois donné à cette montagne ?

"Cette montagne, dit encore M. l'abbé Gaudreau, est située sur la rive sud du Richelieu et elle a à ses pieds le village et la paroisse de St-Hilaire. En face, sur la rive Nord, se trouve le village et la paroisse de St-Mathieu de Beloeil dont les habitants ont une vue splendide de notre montagne et du Richelieu. Est-ce pour cela que l'on dit la *Montagne de Beloeil ?* Ou bien, est-ce parce que, du sommet de la montagne, l'oeil s'étend sur un des plus beaux panoramas que l'on puisse voir ? Ou bien encore, est-ce parce que lors de l'érection de la paroisse de St-Mathieu de Beloeil, en 1772, ce qui est aujourd'hui la paroisse de St-Hilaire, qui n'a été érigée qu'en janvier 1799, était compris dans la paroisse de St-Mathieu de Beloeil.

Il est aussi à ma connaissance qu'il y a en Belgique un château qui a nom *Beloeil ;* y aurait-il quelque relation entre le nom de ce chateau et le nom de notre montagne? Je l'ignore mais ce que je puis dire, c'est que le nom de *Montagne de* St-Hilaire semble se généraliser, du moins dans cette partie-ci du pays."



Les étoiles que l'on voit.—On ne voit les étoiles à l'oeil nu que jusqu'à la 6e grandeur: 6,000. Avec une jumelle de spectacle on en voit 20,000 environ de 15e grandeur ; avec une petite lunette astronomique, plus de 150,000 ; avec les plus puissants télescopes, environ 100 millions ; à l'aide du procédé nouveau photographique on peut saisir dans l'espace l'image de plus de 250 millions d'étoiles.

Bulletin Bibliographique

Monographies paroissiales, par M. H. Magnan, du ministère de la Colonisation. Cette étude fort documentée, porte pricipalement sur les nouvelles colonies qui ont pris un certain développement dans les dernières années. On y fait l'histoire de chacune de ces colonies dont quelques-unes sont aujourd'hui érigées canoniquement en paroisses, en indiquant le nombre d'acres en culture, les terrains encore disponibles et le chiffre de la population.

Review of Historical publications.—Cette revue publiée par l'Université de Toronto, analyse tous les ouvrages canadiens publiés dans le cours de l'année. Il serait trop long d'énumérer toutes les appréciations ou même les simples compte-rendus de la revue. Notons seulement au passage que la **Review** fait de grand éloge de l'ouvrage de M. Chapais sur **Montcalm,** du livre de M. l'abbé Gosselin sur **l'Eglise du Canada,** de la **Galerie historique** de M. le Dr Dionne, de l'ouvrage de M. l'abbé Am. Gosselin sur **l'Instruction au Canada sous le régime français** et de certains travaux publiés dans les revues canadiennes.

Nova Scotian Institute of Science.—Le vol. XIII de cette revue contient une étude sur les sauvages Micmacs de la Nouvelle-Ecosse, par Harry Piers, curateur du Musée provincial d'Halifax et un travail sur l'âge géologique de l'Ile du Prince-Edouard par Lawrence W. Watson de Charlottetown.

Les ressources de la province de Québec.—C'est une jolie plaquette due à la plume de M. H. Laureys, professeur à l'école des Hautes Etudes commerciales de Montréal, M. Laureys est si bien documenté sur notre pays que sa brochure peut être consultée avec profit par ceux qui veulent se rendre compte de nos richesses.

Croisière de l'Artic.—Le département de la Marine et des Pêcheries d'Ottawa a fait traduire en français le rapport du commandant J. E. Bernier sur la croisière de **l'Artic** durant les années 1908-09 Ce rapport est illustré de nombreuses gravures et accompagné d'une carte des terres polaires qui sera remise aux membres de la Société de Géographie de Québec sur demande.

Dictionnaire géographique de l'Uruguay.—Nous avons reçu du ministère des Relations extérieures de l'Uruguay, par l'entremise de la Section des Archives, un exemplaire de ce **Dictionnaire** contenant une notice sur tous les points géographiques de ce pays. L'auteur est M Orestes Aranjo. Il est superflu de dire l'importance et la valeur d'un pareil travail qui embrasse plus de 500 pages. C'est une source inépuisable d'informations pour ceux qui tiennent à connaître à fond un pays. Au Canada, il faut bien se l'avouer, nous n'avons pas encore de travaux géographiques de cette étendue à offrir. Et pourtant, ce n'est pas la matière qui manque. Seulement les pouvoirs publics ne sont pas encore disposés, comme ceux de l'Uruguay qui n'a pourtant qu'une population dépassant à peine le million, à faciliter ce genre d'études.

Contrat de la Malle

DES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées au Ministre des Postes seront reçues à Ottawa jusqu'à midi le vendredi 1er novembre 1912, pour le transport des malles de Sa Majesté, en vertu d'un contrat projeté, pour quatre années, six fois par semaine, aller et retour, entre Ste Angèle de Rimouski et St-Joseph de Lepage à partir du 1er janvier prochain.

L'on peut prendre connaissance d'avis imprimés contenant d'autres renseignements relatifs aux conditions du contrat projeté et se procurer des formules de soumissions en s'adressant au bureau de poste de Ste-Angèle de Rimouski, St-Joseph de Lepage et au bureau de l'inspecteur des Postes à Québec.

G. C. ANDERSON,
Surintendant.

Ministère des Postes. Division des contrats de la malle.
Ottawa, le 18 septembre 1912.

Contrat de la Malle

DES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées au Ministre des Postes seront reçues à Ottawa, jusqu'à midi vendredi le 6 décembre 1912, pour le transport des malles de Sa Majesté, en vertu d'un contrat projeté, pour quatre années, six fois par semaine, sur la route de livraison des correspondances à domicile de Sillery, à commencer au bon plaisir du Ministre des Postes.

L'on peut prendre connaissance d'avis imprimés contenant d'autres renseignements relatifs aux conditions du contrat projeté et se procurer des formules de soumission en s'adressant au bureau de poste de Sillery, Bergerville, Ste-Foye et au bureau de l'Inspecteur Neilson, Ste Foye et au bureau de l'Inspecteur des Postes à Québec.

G. C. ANDERSON,
Surintendant.

Ministère des Postes. Division du service des malles.
Ottawa, le 18 octobre 1912.

